P.S. [ABdd - Revue]

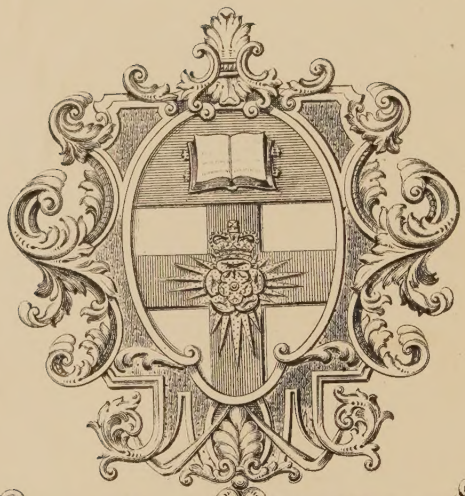

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN
UNIVERSITY OF LONDON LIBRARY
DO NOT REMOVE

50e année. N° 1. Janvier-Mars 1950.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

Louis Herland. — Les éléments précornéliens dans « La mort de Pompée » de Corneille.
† **Christian Maréchal.** — L'abbé de La Mennais, le comte de Montlosier et le baron d'Eckstein : un problème d'influence.
Bernard d'Harcourt. — Lamartine et son secrétaire (1848-1851).
Pierre Moreau. — L'énigme de Charles de Bernard.
André Lebois. — Les contes parlés de Villiers.
Guy Robert. — Lettres inédites à Henry Fèvre (Antoine, Barrès, Daudet, Goncourt, Huysmans et Zola).

MÉLANGES

Henri Glaesener. — Béranger, critique théâtral. (D'après une lettre inédite.)

COMPTES RENDUS

MARIE-LOUISE DUFRENOY : **L'Orient romanesque en France (1704-1789)** (DANIEL MORNET) ; — **Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau** (JACQUES VOISINE) : — GENEVIÈVE GENNARI : **Le premier voyage de Mme de Staël en Italie et la Genèse de *Corinne*** (PIERRE JOURDA) ; — LUIGI FOSCOLO BENEDETTO : **Arrigo Beyle Milanese** (PIERRE JOURDA) ; — BERNARD d'HARCOURT : **Lamartine, Barbey d'Aurevilly et Paul de Saint-Victor en 1848. ocuments inédits** (JEAN POMMIER).

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Revue de la Société d'Histoire littéraire de la France, publiée avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président d'honneur. M. Victor GIRAUD.
Président..... M. Daniel MORNET, Professeur honoraire à la Sorbonne.
Vice-Présidents..... M. Henri CHAMARD, Professeur honoraire à la Sorbonne.
— M. Émile HENRIOT, de l'Académie française.
Secrétaires..... M. Jean POMMIER, Professeur au Collège de France.
— M. René JASINSKI, Professeur à la Sorbonne.
Trésorier..... M. Jacques LECLERC, Éditeur.
Secrétaire adjoint... M. Pierre JOSSERAND, Conservateur à la Bibliothèque Nationale.

Conseil d'Administration :

MM.

Baldensperger (Fernand), Professeur honoraire à la Sorbonne.

Billy (André), de l'Académie Goncourt.

Bonnerot (Jean), Conservateur de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Bouteron (Marcel), Membre de l'Institut.

Bruneau (Charles), Professeur à la Sorbonne.

Carrington Lancaster (Henry), Université Johns Hopkins, Baltimore.

Clarac (Pierre), Inspecteur général de l'Éducation Nationale.

Crépet (Jacques), Homme de Lettres.

Dumesnil (René), Homme de Lettres.

Mme Durry (Marie-Jeanne), Professeur à la Sorbonne.

Hytier (Jean), Professeur à l'Université Columbia, New York.

Jourda (Pierre), Professeur à l'Université de Montpellier.

Lebègue (Raymond), Professeur à la Sorbonne.

Lefranc (Abel), Membre de l'Institut.

Levaillant (Maurice), Professeur à la Sorbonne.

Magne (Émile), Homme de Lettres.

Martin-Chauffier (Louis), Homme de Lettres.

Martino (Pierre), Inspecteur général de l'Enseignement supérieur.

Maynial (Édouard), Professeur au Lycée Henri-IV.

Moreau (Pierre), Maître de Conférences à la Sorbonne

Morize (André), Professeur à l'Université Harvard.

Pintard (René), Professeur à la Sorbonne.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Prière d'adresser toute correspondance concernant LA RÉDACTION à :
M. RENÉ JASINSKI, 91, rue de Monceau, Paris, VIIIe, ou à
M. JEAN POMMIER, 12, avenue de l'Observatoire, Paris, VIe.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre.....	M. Green, Cambridge.
	M. Rudler, Oxford.
	M. Vinaver, Manchester.
Belgique.....	M. Charlier, Bruxelles.
Canada.....	M. Mouton, conseiller culturel (Ottawa .
États-Unis.....	M. Carrington Lancaster, Baltimore.
	M. Bédé, Columbia.
	M. Bonno, Berkeley.
	M. Morize, Harvard.
	M. Peyre, Yale.
	M. Seznec, Harvard.
	M. Vigneron, Chicago.
Hongrie.....	M. Eckhart, Budapest.
Pays-Bas.....	M. Gallas, Amsterdam.
	M. Tielrooy, Amsterdam
Suisse.....	M. Bray, Lausanne.
	M. Kohler, Berne.
	M. Raymond, Genève
Tchécoslovaquie.	M. Kopal, Prague.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES ÉLÉMENTS PRÉCORNÉLIENS DANS « LA MORT DE POMPÉE » DE CORNEILLE

Cette tragédie, longtemps tenue pour l'une des meilleures de Corneille, constitue du moins une étape fort curieuse de sa carrière, Après avoir inventé et progressivement amené à sa perfection dans *Horace*, *Cinna* et *Polyeucte* la tragédie du conflit intérieur et du dépassement de soi-même par le sacrifice, conscient sans doute d'avoir atteint dans cette voie un niveau qu'il ne saurait dépasser, Corneille cherche du nouveau et *Pompée* est le premier essai d'une formule tragique différente, de laquelle, en dépit de multiples essais de renouvellement ultérieurs, Corneille ne saura plus se libérer, faute sans doute d'y avoir jamais atteint la perfection absolue : c'est la tragédie des conflits d'ambitions, des intrigues de cour ou du combat contre l'oppresseur ; car il y aura des variantes, mais toutes étaient d'avance contenues dans *Pompée*.

De là que cette pièce, trop riche de matière, nous apparaît plutôt comme un réservoir pour ses tragédies futures que comme une tragédie proprement dite. Elle manque en effet de centre d'intérêt et d'unité d'action. De plus, rien de ce qui y constitue la matière même de l'action tragique, — mort de Pompée, puisqu'on ne connaît pas Pompée, mort de Ptolomée, puisqu'il n'est pas sympathique, lutte de Cornélie contre César, puisqu'elle protège César contre Ptolomée, ni même l'agonie de l'indépendance égyptienne, puisque nous sommes pour César, — rien n'y est tragique.

Est-ce pour avoir senti lui-même cette insuffisance, ou par une tardive complaisance au goût de son temps [1] ? Toujours est-il que Cor-

1. Comme semblerait l'indiquer cette phrase de l'*Epître* placée en tête du *Menteur* : « *J'ai fait Pompée pour* satisfaire à ceux qui ne trouvaient pas les vers de *Polyeucte* si puissants que ceux de *Cinna*. » (Et il faudrait dire alors qu'au lieu d'un aboutisse-

SHL
WITHDRAWN

neille a comme à plaisir entassé dans *Pompée* tous les procédés tragiques conventionnels, tous les oripeaux et les tentures qui, avant lui et autour de lui encore vers 1640, formaient le plus clair du tragique de ces pièces sans action, ou du moins sans action fortement nouée, qu'on appelait alors des *tragédies*, alors que dans ses trois tragédies précédentes il s'en était presque systématiquement refusé l'emploi. Il est vrai qu'il n'en avait pas eu besoin : le tragique y était dans l'action elle-même. Mais l'action de *Pompée*, malgré son intensité dramatique, n'étant pas tragique, il fallait bien suppléer à ce défaut par toute une décoration tragique, plaquée en surface.

Ainsi tout un aspect de *Pompée*, et le plus visible, nous ramène pardeçà *Polyeucte*, *Cinna* et *Horace* (le *Cid* n'était pas une tragédie) à cette forme de tragédie que j'appellerai la tragédie *précornélienne*. De celle-ci il s'était, au contraire, à ce point séparé dans ses trois chefs-d'œuvre, que la différence est moindre de Garnier ou de Monchrestien à des tragédies comme la *Sophonisbe* de Mairet, la *Mort de César* de Scudéry ou celle de *Mithridate* de La Calprenède, la *Cléopâtre* de Benserade ou le *Marc-Antoine* de Mairet, sans excepter l'illustre *Marianne* de Tristan, pour ne nommer que les meilleures tragédies des années 1634, 35, 36 [1], que de celles-ci à *Horace*, *Cinna* ou *Polyeucte*. Certes, MM. Melville-Riddle et C. Lancaster ont soutenu très justement que le désir de surpasser sur leur propre terrain ceux de ses rivaux (Scudéry, Mairet) qui s'étaient le plus signalés contre lui dans la querelle du *Cid*, dut contribuer à orienter Corneille vers la grande tragédie d'histoire romaine. Mais c'est strictement tout ce qu'il leur devait.

Car non seulement leurs tragédies n'étaient encore que prétexte à discours politiques, narrations historiques, lamentations pathétiques, discussions, exhortations, monologues, etc..., mais surtout Corneille avait tout bouleversé en jetant dans le cadre sévère de la tragédie d'histoire les intérêts, les conflits et les personnages de la tragi-comédie, ce qu'on n'a pas assez dit. Et c'est pourquoi de la tragi-comédie du *Cid* à la tragédie des Horaces il n'y avait qu'une différence de couleur, non de structure, si bien que par la suite Corneille put même ranger le *Cid* au nombre de ses tragédies. Et dans le *Cid* déjà il avait simplement transposé sur un registre plus haut les peines et les rivalités d'amour qui formaient toute la matière de ses comédies précédentes, et — cette précision est capitale — d'amour entre *jeunes gens et jeunes filles*.

Car l'amour tenait bien une place, et souvent de premier plan, dans

ment, *Polyeucte* lui serait apparu comme un demi-échec après lequel, trop habile pour s'obstiner, il aurait lâchement capitulé devant les exigences de son public. Mais ce ne serait guère dans son caractère : il aura plutôt voulu le faire croire, tout en n'en faisant qu'à sa tête : « Vous voulez du grand style, et de l'épopée, et du pathétique, et de l'héroïque ? En voilà. J'en suis d'autant plus à l'aise pour faire sous ce déguisement ce qu'il me plaît. »

1. Ajoutons-y la *Médée* de Corneille, qui n'est pas encore une tragédie *cornélienne*.

WITHDRAWN

la tragédie précornélienne. Pensons, par exemple, à celui d'Antoine et Cléopâtre, au sombre et cruel amour du vieil Hérode pour Marianne, à l'amour humilié du vieux Syphax supplanté par Masinissa, ou simplement au tendre amour conjugal de Calpurnie et de César. Mais ce n'était jamais l'amour d'un jeune couple d'amoureux (ou de tout jeunes mariés comme Horace et Polyeucte) : comme si les personnages de jeune premier et d'ingénue eussent paru trop indignes de la majesté tragique. L'héroïne était toujours une *matrone*, dame Romaine ou reine d'Orient, et même il n'était pas rare qu'on la vît au dernier acte s'apitoyer au moment de mourir, à la façon de l'Alceste d'Euripide, sur quelques jeunes enfants qu'elle allait laisser orphelins. Le premier acte de Corneille, poète tragique, fut de rajeunir d'au moins dix ans l'âge moyen du héros et de l'héroïne tragiques ; et l'on vit pour la première fois dans *Horace* une petite jeune fille promue au rôle de grande tragédienne, en même temps que la tragédie s'enrichissait d'un personnage nouveau, *le rival*, directement emprunté à la comédie galante et qui, encore accessoire dans *Horace*, allait devenir dans *Cinna* et dans *Polyeucte* le pivot de l'intrigue. Ainsi se trouva fixé pour longtemps l'un des caractères distinctifs de la tragédie française classique, genre mixte qui ne doit guère moins à la pastorale ou à la tragi-comédie qu'à la tragédie gréco-latine.

Et Corneille lui-même, si froide que devînt parfois dans la suite sa tragédie, ne saura plus se passer de ces couples ou plutôt ces chassés-croisés d'amants avec tantôt leurs grandes douleurs toutes simples et plus souvent leurs manèges subtils et toute la duplicité de ceux qui sacrifient l'amour à l'ambition ou l'amitié à l'amour. Or, c'étaient exactement là les situations et les intrigues de ses premières comédies : Maxime trahissant son ami pour lui ravir sa maîtresse, c'est Alcidon dans *La Veuve*, Théante dans la *Suivante*, Florame dans *La Galerie du Palais*, comme (pour prendre un autre exemple beaucoup plus tard dans la carrière de Corneille), *Othon* amoureux de Plautine et courtisant par ambition la nièce de Galba, rappelle la situation de Théante faisant la cour à la fois à la *Suivante* et à la maîtresse.

Pas une tragédie de Corneille après le *Cid* qui ne s'apparente ainsi par quelque côté aux comédies de sa jeunesse, pas une sauf *Pompée*. Pour la première (et pour la dernière) fois, voici une tragédie de Corneille sans amoureux. Il y a bien César et Cléopâtre ; mais, — comme aucun obstacle ne traverse leurs amours, elles ne font à aucun degré le sujet de la pièce, si même il est permis d'appeler amour ce qui chez Cléopâtre n'est qu'ambition et galanterie chez César (et César n'est plus jeune !). Le jeune Ptolomée serait un cœur à prendre, mais le poète est trop occupé à lui faire faire des sottises en politique pour l'embarrasser encore dans une intrigue d'amour. Pas de jeune premier donc dans *Pompée* ; et, tandis que disparaît l'élément romanesque, voici, par contre, reparaître avec le deuil majestueux de Cornélie le type de la matrone tragique abjuré par Corneille depuis *Médée*.

Ainsi, entre la première grande manière tragique de Corneille (*Horace*, etc..., tragédies du sacrifice personnel) et sa seconde manière (tragédies d'intrigues politiques) inaugurée dans *Pompée* même, mais qui, toutes les deux, ont en commun la place qu'elles donnent aux peines de l'amour dans de jeunes cœurs, *Pompée* se distingue de toutes ses autres tragédies par l'absence totale de conflit amoureux et de chagrin d'amour.

Après *Pompée*, Corneille saura mêler suffisamment d'intérêts d'amour dans ses tragédies politiques pour les rendre à quelque degré touchantes et satisfaire ainsi tant bien que mal à l'idée, bien pauvre, avouons-le, que son siècle se faisait de l'émotion tragique. Mais dans *Pompée*, conçu comme une grande fresque d'histoire à la gloire de Pompée, de César et de Rome, Corneille, en renonçant au pathétique de l'amour qui l'avait si bien servi jusque-là, se trouvait comme obligé pour mériter à son poème le nom de tragédie d'emprunter, au moins pour la forme, toute sorte de motifs et d'ornements tragiques à la tragédie précornélienne. Rien que le fait de consacrer une tragédie à magnifier la force et la vertu romaines, marquait déjà la rupture avec *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte* ; c'était se plier au goût d'un public qui n'avait applaudi *Cinna* que comme une page du *De Viris* (voyez Balzac). Et, parce qu'une concession en amène toujours d'autres, Corneille dans *Pompée* se trouva pour une fois entraîné à la remorque des autres poètes de théâtre de ce temps, qui croyaient écrire des tragédies en mêlant la vertu romaine à celle des *Amadis* et jetant sur le tout les noires couleurs de Sénèque.

Il y a, certes, bien autre chose que cela dans *Pompée*, et aux endroits même où Corneille y suit le goût de son temps, il a su presque toujours, nous le verrons, marquer orgueilleusement son indépendance. Il n'empêche qu'au premier regard ce qui frappe surtout dans cette pièce, ce sont des éléments *pathétiques*, ou *épiques*, ou *héroïques*, qui ne doivent rien à Corneille... que l'usage parfois paradoxal qu'il en fit.

I. — La tragédie pathétique dans « La mort de Pompée ».

a. Le titre même de la tragédie : *La Mort de...*, appartient à une conception du tragique depuis longtemps dépassée par Corneille. — Je relève dans C. Lancaster, pour la période 1634-1642, neuf tragédies ainsi intitulées, puis neuf encore de 1643 à 1648, après quoi ce genre de titre se fait beaucoup plus rare, sauf une dernière et brève floraison entre 1659 et 1662. Titres doublement révélateurs : d'abord c'est la tragédie de la Mort, où la mort (toujours évidemment une mort violente), constitue le fait tragique par excellence. Et deuxièmement, c'est presque toujours la mort d'un personnage universellement illustre, car il fallait à ces tragédies de la mort quelque grande victime : Hercule, Achille, César, Brutus, Pompée... Rien de moins cor-

nélien ; dans *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, s'il y a péril de mort, même s'il y a mort, on sait assez que le drame n'est pas là, mais dans la conscience déchirée du héros. Et quant aux titres, on dirait que Corneille cherchait exprès les moins voyants (l'obscur Cinna, l'inconnu Polyeucte ; et même le nom d'Horace, que pesait-il dans l'histoire auprès d'Auguste, Pompée, César ?) Voici au contraire une tragédie de Corneille tournant tout entière autour de la mort d'un homme dont le nom, symbole de la liberté mourante, est un de ceux qu'histoire et poésie avaient le plus solennisés. Tout, absolument tout le tragique de la pièce est dans cette mort (je ne parle pas du tragique en puissance dans le sujet, mais négligé par Corneille, celui par exemple du rôle de Ptolomée, l'enfant-roi perdu par d'infâmes conseillers). Telle qu'elle est, et dans la mesure du moins où elle est une tragédie, cette pièce se présente bien, ainsi qu'on l'a dit, comme *un chant funèbre sur la mort de Pompée.*

Mais Corneille ne se contente point d'adopter une formule tragique si peu conforme à son génie : il la pousse comme par gageure jusqu'à l'extrême, et toute son originalité éclate ainsi dans le moment même où il semblait l'avoir abdiquée : s'il suffit de la mort, et d'une mort illustre, pour conférer à une pièce dramatique la quantité requise d'émotion et de grandeur tragiques, pourquoi nous présenter d'abord vivant celui que nous pleurerons mort ? C'est assez de nous faire voir l'urne où sont ses cendres. — Et si la gloire d'un grand nom malheureux a tant de valeur tragique, à quoi bon faire agir devant nous celui qui le porte ? Le nom seul et la mort doivent suffire aux besoins d'émotion du public. Moyennant quoi, la conscience en paix, Corneille avait les mains libres pour se consacrer à des choses bien plus intéressantes à ses yeux, mais non tragiques : la rivalité entre Cléopâtre et son frère, le mépris de Rome pour les peuples vassaux, et surtout la figure passionnante du grand César.

b. Cependant autour du thème central de la mort d'un héros s'organisent différents motifs secondaires, lieux communs quasi obligés de la tragédie avant Corneille qu'on ne rencontre autant dire jamais dans ses tragédies précédentes. Par exemple :

1. *Les lamentations sur l'inconstance de la fortune.* Comparez :
Scudéry (Réflexions d'Antoine sur la mort de César).

> Déplorable César ! (...)
> O ! comme la fortune a montré son pouvoir !
> Elle ne t'éleva que pour te faire choir.
> Dieux ! ne savais-tu pas la maxime importante
> Que, puisqu'elle était femme, elle était inconstante ?
> Hélas ! frêles grandeurs, pompe mal assurée,
> Belle flamme d'éclair de si courte durée !

Corneille (Réflexions de Cléopâtre sur la mort de Pompée).

> Admirons cependant le destin des grands hommes,

Plaignons-les et par eux jugeons ce que nous sommes.
Le prince d'un Sénat maître de l'Univers,
Lui qui (...)
Et qui (...)
Ainsi finit Pompée et peut-être qu'un jour
César éprouvera même sort à son tour.

(Notons que ce pressentiment d'une autre mort illustre, ici pur ornemen tragique étranger à l'action, n'est pas moins contraire que le reste aux habitudes de Corneille.)

2. *Le thème des lieux maudits* : l'Égypte fatale aux Romains. Ici Corneille se rencontre avec Mairet (*Marc-Antoine*) et tous deux s'inspirent de passages de Lucain comme celui-ci :

Noxia civili tellus Aegyptia fato,
Haud equidem immerito Cumanae carmine vatis
Cautum, ne Nili Pelusia tangeret ora
Hesperius miles ripasque aestate tumentes.
Quid tibi, saeva, precer pro tanto crimine, tellus?
(Phars., 823 sq.)

Marc-Antoine.	*Mort de Pompée.*
Le Nil en malheurs si fécond...	L'attentat du Nil...
L'air de l'Egypte à sa gloire fatale...	Un funeste rivage...
Les plus coupables lieux | Qui puissent attirer la disgrâce des cieux...	Sur cette infâme rive...
L'ingrate Cléopâtre | Et sa perfide Egypte aux grands hommes fatale.	Les monstres de l'Egypte ordonnent de sa mort.

Mais de ces figures de style Corneille ne garde que la lettre. Plus de fatalité réelle : l'Égypte terre prédestinée, oui, mais seulement à de grandes rencontres, à de grandes décisions : à elle de choisir son destin. Cela est marqué fortement dès l'ouverture du drame par la bouche de Ptolomée :

Oui, Pompée avec lui porte le sort du monde
Et veut que notre Egypte en miracles féconde
Serve à sa liberté (*du monde*) de sépulcre ou d'appui
Et relève sa chute ou trébuche sous lui.

L'Égypte choisira de perdre Pompée, et l'ayant fait périr, trébuchera sous lui. Le crime de l'Égypte n'est plus le fait d'une fatalité attachée à une terre maudite, c'est le fait d'un roi et de quelques ministres agissant librement et justement punis.

N'imputez rien aux lieux, reconnaissez les mains,

proteste Cléopâtre, c'est-à-dire Corneille, et puisque le principal auteur de l'attentat était un transfuge romain,

Le crime de l'Egypte est fait par les Romains.

Vers typique de la manière dont Corneille dans *Pompée* conserve la lettre (*le crime de l'Égypte*) et renverse le sens des clichés tragiques consacrés.

3. *Le thème de la femme fatale* nous amène à une constatation analogue. Là encore, lorsque Corneille fait dire à Cornélie :

> Hélas ! et sous quel astre, ô ciel ! m'as-tu formée ? (...)
> César, de ta victoire écoute moins le bruit :
> Elle n'est que l'effet du malheur qui me suit ;
> Je l'ai porté pour dot chez Pompée et chez Crasse ;
> Deux fois du monde entier j'ai causé la disgrâce (...)
> Heureuse en mes malheurs si ce triste hyménée
> Pour le bonheur de Rome à César m'eût donnée !

il reprend, comme l'avaient déjà fait tous ceux qui avaient porté sur la scène l'histoire de Cornélie (autrefois Garnier, récemment Chaulmer), un brillant morceau de Lucain :

> O utinam in thalamos invisi Caesaris issem,
> Infelix conjux et nulli laeta marito !
> Bis nocuï mundo, etc... (Pharsale, VIII, 88 sq.).

en même temps qu'il réédite un thème abondamment exploité dans les tragédies de ce temps. Femmes fatales, par exemple, la *Cléopâtre* de Mairet :

> Avec tous les malheurs qui suivent ses appas,

et la *Mariane* de Tristan :

> Depuis qu'en votre lit *Mariane* est entrée
> Et que par tant de soins elle est idolâtrée,
> Votre maison sans cesse est ouverte aux douleurs.

et la *Sophonisbe* de Mairet :

> Sois maudit à jamais le lieu, l'heure et le jour
> Que son aspect charmeur me donna de l'amour (...).
> Depuis que cette tâche eut obscurci ma vie,
> La mauvaise fortune a ma faute suivie.

s'écrie le malheureux Syphax et, jaloux de Masinisse, il appelle sur son rival le malheur qu'elle porte avec elle :

> Pour te faire un présent digne d'un ennemi
> Et te souhaiter pis que le fer et la flamme,
> Je te souhaite encor Sophonisbe pour femme.

Mais voici la nouveauté de Corneille. Accablé par la duplicité de Sophonisbe, le vieux Syphax se sent d'avance vaincu par le destin et remet sa vengeance aux dieux, qui en effet le vengeront (car nous sommes encore avec Mairet et ses pareils dans la tragédie grecque, où les malédictions ne sont pas de vains mots). Et dans Lucain ce n'est pas même une malédiction que Cornélie profère contre César, rien qu'un gémissement, un regret impuissant que sa tendresse soupire pour consoler Pompée vaincu. Car la Cornélie de Lucain n'est rien moins que « cornélienne » : après la mort de son cher époux, elle espère mourir du seul excès de sa douleur (*Turpe mori post te solo non posse dolore*, IX, 108) et s'enivre de la douceur des larmes (*perfruitur lacri-*

mis, IX, 112). Et ce n'est point à Cornélie, mais à Magnus, fils de Pompée, que s'appliquent ces mots dignes de Corneille : « Non in gemitus lacrimasque dolorem effudit », IX, 145, 7. Mais lorsque dans Corneille Cornélie s'écrie en des termes à peu près pareils à ceux de Mairet ou de Lucain :

> Heureuse en mes malheurs si ce triste hyménée
> Pour le bonheur de Rome à César m'eût donnée, etc....

tout est changé, parce que ce regret, semblable dans la lettre à tant d'autres déjà entendus, est formulé *devant César* et par là, n'est plus un regret inutile ni un appel à la vengeance divine, mais un *défi*. Syphax gémissait tout seul, la Cornélie de Lucain gémissait avec son époux : celle de Corneille *attaque* César. D'un monde où la douleur en appelait à la justice divine ou bien se consumait en vains soupirs, nous voici transportés dans un monde où l'homme assume lui-même sa vengeance.

4. *Plaintes, soupirs et larmes* ne manquent cependant pas dans la *Mort de Pompée*. Corneille semble même avoir voulu renchérir sur ce qui se faisait alors de plus larmoyant ; et pour comble, le personnage le plus gémissant de sa pièce n'est autre que... César. On lui présente la tête de Pompée :

> (Mais) tout triste et pensif, il s'obstine au silence
> Et même à ses Romains ne daigne repartir
> Que d'un regard farouche et *d'un profond soupir*. (III, 2.)

On lui présente les cendres de Pompée ; il promet, il est vrai, d'abord de le venger, mais ensuite :

> Ce grand homme à mes yeux me quitte *en soupirant*
> Et baise avec respect ce vase qu'il me tend. (V. 1.)

Il apprend la mort de Ptolomée, ce méprisable frère de l'*adorable* [1] Cléopâtre : Encor qu'aucun Romain

> Du sang que vous pleurez n'ait vu rougir sa main,
> Il nous fait voir à tous un déplaisir extrême,
> *Il soupire, il gémit*. (V. 3.)

Voilà-t-il pas bien la *piteuse* tragédie, comme on disait au XVIe siècle ? Mais attendons la suite :

> Il soupire, il gémit. Mais le voici lui-même
> Qui pourra mieux que moi vous montrer la douleur
> Que lui donne du roi l'invincible malheur.

César entre en effet, mais rassurons-nous : la scène de condoléance et de gémissement n'aura pas lieu. Cornélie survient à point nommé pour nous l'épargner et lorsqu'elle se retire, ayant chanté son grand air, il faut croire que la douleur de César s'est bien dissipée, car il ne

1. Vers 945.

parle de Ptolomée que pour inviter Cléopâtre à lui faire le plaisir de ne plus lui en parler :

> ... Pourvu que votre amour gagne sur vos douleurs
> Qu'en faveur de César vous tarissiez vos pleurs
> Et que votre bonté sensible à ma prière
> Pour un fidèle amant oublie un mauvais frère.

Ici je reconnais César. Mais alors ces larmes, ces soupirs ? Ce n'était pas sérieux : de simples ornements pour rendre plus touchants les récits d'Achorée et de Philippe : tout est permis dans de tels intermèdes ; et les larmes du grand César pleurant sur Pompée n'étaient-elles pas dans Lucain ? Mais quand César paraît Corneille s'affranchit de toutes ces niaiseries.

5. Restent *les plaintes de Cornélie sur l'urne qui contient les cendres de Pompée*. Celles-ci ne sont point reléguées dans un récit : elles se déploient sur la scène avec une pompe jamais surpassée et étaient visiblement destinées à former le point d'orgue le plus solennel du spectacle. Seulement, Corneille coupe presque aussitôt le thème des regrets pour lancer son héroïne sur le thème de la vengeance. Oui, Cornélie se recueille devant les restes de son époux, mais c'est pour en nourrir sa haine contre César.

> ... N'attendez point de moi de regrets ni de larmes...
> ... Je jure donc par vous, ô pitoyables restes,
> De n'éteindre jamais l'ardeur de le venger.

Bien loin donc d'être une déploration sur la mort de Pompée, ce discours de Cornélie n'est qu'un magnifique refus de le pleurer. C'est le thème que Corneille reprendra si souvent par la suite (cf. notamment rôles de Rodelinde dans *Pertharite*, de Viriathe dans *Sertorius*) : que la véritable douleur, loin de s'étaler en gémissements, doit se concentrer dans la volonté de venger le mort. Or ce thème apparaît ici pour la première fois dans l'œuvre de Corneille. C'est à tort, en effet, qu'on en verrait l'ébauche dans le rôle d'Emilie, qui, au contraire, ne pensait qu'à mourir avec Cinna et déclarait formellement :

> Cinna dans son malheur est de ceux qu'il faut suivre,
> *Qu'il ne faut pas venger* de peur de leur survivre.

C'est donc à l'endroit même où Corneille a l'air de consentir enfin à écrire une tragédie comme tout le monde et va jusqu'à y faire place à ce qui depuis le XVIe siècle formait le morceau de résistance de toute honnête tragédie, les lamentations sur le corps de la victime, c'est cet endroit qu'il choisit pour condamner le principe même de semblables lamentations en formulant pour la première fois le principe opposé, celui de la douleur agissante et silencieuse :

> Les faibles déplaisirs s'amusent à parler
> Et quiconque se plaint cherche à se consoler.

Et cependant, il conservait pour sa valeur décorative le rythme de tant d'invocations funèbres précédemment entendues sur la scène :

O vous, à ma douleur objet terrible et tendre...
(*Pompée.*)

O vous, hommes vaillants de qui les funérailles
Se font dans la mêlée au pied de nos murailles...
(Mairet : *Sophonisbe.*)

II. — La tragédie héroïque dans « La mort de Pompée ».

1. Toutefois, hormis la volonté farouche de *poursuivre la lutte* malgré sa douleur, il n'y avait rien de spécifiquement cornélien dans la fière et virile attitude de Cornélie bravant la puissance de César. On a grand tort d'attacher le nom de Corneille au type *du héros* (*ou de l'héroïne*), *orgueilleux et stoïque* qui n'oppose à l'injure comme au malheur que son mépris. Ce type appartient si peu à Corneille qu'on le rencontre un peu partout dans la tragédie précornélienne. Voici Marianne par exemple :

Moi, que je me contraigne ? Etant d'une naissance
Qui peut impunément prendre toute licence,
Et qui, sans abuser de cette autorité,
Ne règle ses désirs que sur l'honnêteté.
Que mon cœur se démente et trouve du mérite
A plaire au sentiment d'un barbare, d'un Scythe
Meurtrier de mes parents ?
— Madame parlez bas.
— Si mon corps est captif, mon âme ne l'est pas !
Je laisse le contraire aux serviles personnes.
Je sors de trop d'aïeux qui portaient des couronnes,
Pour avoir la pensée et le cœur différents
Et devenir esclave en faveur des tyrans.
Qu'Hérode m'importune ou d'amour ou de haine,
On me verra toujours vivre et mourir en reine.

N'ayant d'autre passion que celle de sa gloire, tout accident, toute méchanceté la laissent indifférente :

Tu peux m'ôter la vie et non pas l'innocence.

Elle refuse même la pitié :

Cette compassion m'est fort peu nécessaire.
Ma mort est à la fois contrainte et volontaire.

Tant s'en faut donc que le rôle de Cornélie soit ce qu'il y a de plus neuf et de plus cornélien dans la *Mort de Pompée*. Et les mots qu'elle lance à César à sa première entrée en scène ne pouvaient surprendre personne : c'étaient les accents mêmes de *Mariane* ; en plus modéré seulement :

César, car le destin que dans tes fers je brave

Me fait ta prisonnière et non pas ton esclave,
Et tu ne prétends pas qu'il m'abatte le cœur
Jusqu'à te rendre hommage et te nommer Seigneur.

2. Quant à Cléopâtre, ce qui est original et cornélien est d'en avoir fait une ambitieuse plutôt qu'une amoureuse : Corneille prenait là nettement le contrepied de ses devanciers, au nom, dira-t-il plus tard (*Examen*), de la vérité historique. Il ne s'était guère embarrassé par contre de la vérité historique, lorsqu'il avait donné à Cléopâtre, comme d'ailleurs à César, des sentiments d'une générosité si parfaite, tant à l'égard de son frère qu'à l'égard de Pompée vaincu. Mais ce noble désintéressement (qui s'accorde assez mal avec cette ambition), n'était pas pour surprendre un public habitué à ne voir, au théâtre, *que des êtres loyaux et généreux*. Et Cléopâtre elle-même avait déjà montré sur la scène (p. ex. dans le *Marc-Antoine* de Mairet), des sentiments aussi nobles que ceux que lui prête Corneille. Voici ce que répond à Octave celle de Mairet ; dirait-on pas celle de Corneille ?

... Si bien qu'après celà je ne pouvais sans blâme
Et sans trahir la foi que l'hymen veut de nous
Chasser de ma maison mon hôte et mon époux. (*Quelle dignité* !)
Grâce aux dieux, Cléopâtre avait l'âme trop haute
Pour une si honteuse et détestable faute.
Son cœur (...) | N'était pas de la vie et du sceptre amoureux
Jusqu'au point de livrer une si chère tête
Et d'*acheter l'utile aux dépens de l'honnête.*

3. Pas cornélien davantage le thème de *la vertu romaine* ou du dévouement à la cause de la liberté, incarné ici dans le couple Pompée-Cornélie. Bien avant *Horace* ou *Cinna*, des tragédies comme la *Mort de César* de Scudéry (1635) ou les deux *Lucrèce* de 1636 (celle de Chevreau et celle de Du Ryer), avaient établi sur le théâtre le ton des héros de Tite-Live. Comparez par exemple :

CORNÉLIE (*Mort de Pompée.*)

Veuve du jeune Crasse et veuve de
[Pompée,
Fille de Scipion et, pour dire encor
[plus,
Romaine, mon courage est encore
[au-dessus.
[*du coup qui m'a frappée*].

PORCIE, *femme de Brute* (*Mort de César*).

[*Elle parle à son mari.*]
Mon cœur n'est point ému ni ma
[paupière humide.
La fille de Caton ne peut être timide ;

Fais agir ta prudence ; elle suivra
[ton sort,
Quand il devrait passer par les
[mains de la mort.

Corneille écrit mieux : c'est la seule différence. Car on ne peut même pas dire ici ce que j'ai dit précédemment, qu'en conservant la lettre il a changé l'esprit de la chose. Cela était vrai dans *Cinna* et ne l'est plus dans *Pompée*. Car *Cinna* disait bien, lui aussi :

Seigneur, je suis Romain et du sang de Pompée.

mais toute sa conduite démentait ses paroles. Et surtout dans *Cinna* le poète prenait nettement parti contre les conjurés, tandis que dans *Pompée* il serait bien difficile de dire si nos sympathies doivent aller plutôt vers César, le dictateur, ou vers la républicaine Cornélie. Or dans la *Mort de César* même neutralité de Scudéry entre César et Brutus, ce qui empêchait tout intérêt dramatique. La chose n'offre pas le même inconvénient ici, puisque César et Cornélie sont d'accord contre les meurtriers de Pompée. N'empêche que Corneille, qui avait osé, dans *Cinna*, se prononcer contre l'idéal républicain, purement livresque alors, n'ose plus le faire dans *Pompée* : encore un signe de recul, encore une concession aux traditions du genre.

III. — La tragédie épique dans « La mort de Pompée ».

Tragédie *pathétique* et fataliste, tragédie *héroïque*, c'est-à-dire à la fois stoïcienne, chevaleresque et républicaine, enfin tragédie *épique*, riche en couleur locale et en évocations guerrières, tels étaient les trois principaux caractères de la tragédie précornélienne. Tous trois se retrouvent dans la *Mort de Pompée*. Nous l'avons montré pour les deux premiers caractères. Quant au troisième, faut-il rappeler la place exceptionnellement étendue que tiennent les *narrations* dans la *Mort de Pompée* ? Corneille ne pouvant mettre en scène qu'une partie du récit de Lucain, a conservé au reste la forme du récit : de là, les vastes morceaux d'épopée encadrés dans cette tragédie et qui achèvent de lui donner un aspect si peu cornélien. Mais dans ces narrations — et c'est ici que Corneille reparaît — l'action prend le pas sur la description ; le récit épique perd sous la plume de Corneille presque toute sa *couleur*. « D'étourdissantes images de la trahison, des bûchers funèbres, de la mer, de la défaite, de la révolte... », écrit R. Brasillach. Qu'eût-il dit s'il avait lu, par exemple, le *Marc-Antoine* de Mairet ? C'est là qu'il y a de la couleur et même de la couleur locale, à satisfaire Flaubert ou Hérédia. Non seulement on y trouve des cohortes, et des retranchements, et des escadrons, et des galères, mais le temple d'Anubis, mais un navire de blé et des marchands tyriens, et les folles prodigalités de Cléopâtre,

> Qui de toute l'Egypte épuisa les trésors
> A dorer ses vaisseaux et dedans et dehors,
> Ces danses, ces ballets, ces festins d'ambre gris...

et ses sacrilèges :

> L'habillement d'Isis qu'elle voulut porter...

et les noms du Soleil et de la Lune qu'elle osa donner à son fils et à sa fille ; et les rites funèbres :

> Adieu ; je vais chercher
> Des parfums et du cèdre à lui faire un bûcher.

Rien de tel dans *Pompée*, et par exemple, il n'est mention ni de parfums ni de cèdre pour le bûcher que César ordonne de dresser à Pompée.

> Qu'un bûcher allumé par ma main et la vôtre
> Le venge pleinement de la honte de l'autre.
> Et qu'une urne *plus digne* et de vous et de lui (...)
> Il verra des autels dressés à sa vertu,
> Il recevra des vœux, de l'encens, des victimes...

Tout ce qui est pittoresque, local, particulier, a disparu dans la noble et sévère poésie de Corneille, qui refuse les plaisirs faciles de l'imagination : rien que des termes banals et consacrés (encens, victimes, autels) et surtout des épithètes morales (une urne plus digne et de vous et de lui). Il s'était pourtant proposé de semer de riches couleurs sa *Mort de Pompée* : certains détails en effet y montrent un effort, très rare chez lui, vers le mot propre ou l'image évocatrice ; il y a une prière de Cléopâtre à Osiris, une prière de César à Jupiter, et tels passages comme ceux-ci :

> Septime se présente et lui tendant la main
> Le salue empereur (imperator) en langage romain.

> Il nous faut le surprendre au milieu du festin
> Enivré des douceurs de l'amour et du vin.

César parle de ses *hâches*, Cornélie réclame ses *galères*. C'est beaucoup pour Corneille, mais c'est bien peu par rapport à ses devanciers ou à ses émules. Chez lui le trait est toujours sobre et le souci de la grandeur l'emporte sur celui de la couleur. S'il retient, par exemple, le mot de *galères*, ce n'est pas pour être plus exact, mais parce que ce mot lui fournit une rime d'une magnifique ampleur. En définitive, dans *Pompée* comme ailleurs, le vocabulaire épique de Corneille se borne à un très petit nombre de mots, mais d'un très grand effet décoratif : chars, vaisseaux, galères, hâches, etc..., comme dans ce vers de l'ouverture de la pièce :

> Cet horrible débris d'aigles, d'armes, de chars

excellent exemple et type désormais définitif de ce que notre classicisme pourra assimiler en fait de poésie épique : de quoi faire à Versailles pour le Roi des trophées.

IV. — Le romanesque dans « La mort de Pompée ».

Pour être complet, il faudrait enfin signaler dans *Pompée* la présence de ce quatrième élément, lui aussi absent des tragédies antérieures de Corneille, et dont, par contre, est infectée toute la tragédie précornélienne.

1. Voici d'abord le thème essentiellement romanesque du preux chevalier qui puise son courage dans les yeux de sa dame. Dans *Horace*,

dans *Polyeucte*, dans *Cinna* même (rebellion de Cinna contre Emilie), le courage devait lutter contre l'amour ; les femmes, comme dans l'*Iliade*, n'y sont bonnes qu'à détourner l'homme de son rude devoir. Dans *Pompée*, Corneille abandonne ce grand thème tragique, si primitif, si simple et si grand, pour sacrifier à la conception romanesque, exactement inverse : *l'amour source de courage* pour le guerrier. On aime à croire que César ne parle pas tout à fait sérieusement lorsqu'il dit à Cléopâtre :

> Je l'ai vaincu (*Pompée*) et le dieu des combats
> M'y favorisait moins que vos divins appas ;
> Ils conduisaient ma main, ils enflaient mon courage ;
> Cette pleine victoire est leur dernier ouvrage,
> C'est l'effet des ardeurs qu'ils daignaient m'inspirer, etc...

Mais enfin il le dit. Or, sept ans plus tôt, Marc-Antoine chez Mairet disait de même à Cléopâtre :

> Quoiqu'Antoine lui-même ait le combat rendu,
> C'est à vous mieux qu'à lui que ce laurier est dû,
> Puisque c'est votre image en son âme imprimée
> Qui fait les beaux désirs dont elle est animée ;
> C'est d'elle que je tiens cette noble chaleur
> Qui d'un cœur héroïque excite la valeur.

La seule différence est que l'amour fait parler Antoine et la galanterie César. Mais c'est le même thème ; on le rencontre dans mainte autre tragédie des années 35-40, par exemple dans ce mot de Brute à Porcie (*Mort de César*) :

> O miracle ! ô grand cœur à qui tout autre cède !
> Dieux ! que je suis puissant, puisque je te possède !

(Notons qu'on le trouve aussi dans le *Cid* :

> Paraissez, Navarrais, Maures et Castillans...

comme, avant le *Cid*, dans le *Cléomédon* de Du Ryer (1634) où le héros, sûr enfin d'être aimé, s'écriait pareillement :

> Et que ne dompterai-je, animé de la sorte ?

Mais le *Cid* et *Cléomédon* n'étaient pas des tragédies ; c'étaient des tragi-comédies.)

2. Bien que l'amour romanesque soit inséparable de l'amour-estime, puisque la femme aimée y est parée de toutes les vertus, *la beauté y compte plus que le mérite*. Or, c'est encore un trait d'origine romanesque et partout ailleurs introuvable dans les tragédies de Corneille, que l'importance qu'il donne dans *Pompée* à la beauté de Cléopâtre et le soin qu'il prend même de la décrire.

> Antoine, avez-vous vu cette reine adorable ?
> — Oui, Seigneur, je l'ai vue : elle est incomparable.
> Le ciel n'a point encor par de si doux accords
> Uni tant de vertus aux grâces d'un beau corps.

Une majesté douce épand sur son visage
De quoi s'assujettir les plus nobles courages ;
Ses yeux savent ravir, son discours sait charmer
Et si j'étais César, je la voudrais aimer.

Il est vrai qu'un tel portrait, si discret de touche et, somme toute, si abstrait, ne ressemble guère à ceux qu'on avait l'habitude d'applaudir vers ce temps :

Il n'est point de rubis vermeils comme sa bouche,
Qui mêle un esprit d'ambre à tout ce qu'elle touche.

Ces deux vers de la *Mariane* sont un bon échantillon du style habituel alors à ces sortes de morceaux, dans lesquels les yeux de la femme aimée étaient immanquablement comparés à deux soleils et le reste à l'avenant. Là encore Corneille se distingue par un goût incomparablement plus sévère et plus sobre.

Ainsi là même où dans *Pompée* il s'écarte le plus de sa propre manière, le génie de Corneille et son originalité se font jour presque partout, soit par le sens nouveau qu'il donne à des thèmes traditionnels, soit par la sobriété et la dignité qu'ils revêtent sous sa plume. Et c'est pourquoi l'étude de cette tragédie, la moins cornélienne de Corneille, peut apporter une contribution importante à tout essai de définition de ce que fut l'apport personnel de Corneille à la tragédie classique. [1]

LOUIS HERLAND.

1. En ce qui concerne la tragédie proprement *cornélienne*, telle que nous la comprenons, voir notre ouvrage (à paraître prochainement) sur *Le plus grand Corneille*, qui sera principalement consacré à l'étude d'*Horace*, de *Cinna* et de *Polyeucte*.

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, LE COMTE DE MONTLOSIER ET LE BARON D'ECKSTEIN
UN PROBLÈME D'INFLUENCE

La question des rapports entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel fut, on le sait, à l'ordre du jour pendant la Restauration et, surtout à l'époque du ministère Villèle. Ultramontains et gallicans aux prises, nous aurions peine à concevoir l'intérêt du public pour leurs querelles, si des documents innombrables n'en témoignaient. On y voit en particulier, le faubourg Saint-Germain en alerte. Pas un salon, disait Fiévée dans les *Débats*, où la conversation ne tourne promptement à la théologie. C'est que l'ultramontanisme, de circonstance à partir de 1809 comme moyen d'opposition à l'Empire, semblait aux royalistes beaucoup moins opportun sous la monarchie restaurée. Il devait lui causer de graves embarras.

L'évêque d'Hermopolis (Frayssinous), avait su tirer le meilleur parti de cette situation, sinon pour l'Eglise et la monarchie, du moins pour sa propre carrière. Dans les *Vrais Principes de l'Eglise gallicane*, il avait produit une doctrine mixte, inouïe sans doute dans la tradition, mais qui, baptisée par lui et les siens ultramontanisme mitigé, parut aux *politiques* du ministère Villèle fort ignorants de la théologie, très propre à concilier les opinions opposées et, par conséquent, à faciliter la tâche du gouvernement. Il lui dut un *cursus honorum* extraordinairement rapide : comte, pair de France, évêque, grand maître de l'Université, membre de l'Académie française, finalement ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique, il était devenu l'homme à tout faire des gallicans et des politiques.

Etranger à l'opportunisme, La Mennais ne voyait pas sans inquiétude ce gallicanisme honteux rallier autour de lui tous ceux qui mettaient au-dessus des intérêts spirituels, ce qu'ils prenaient pour les intérêts temporels de la monarchie. Il n'admettait pas que l'on confondît les honneurs et les richesses dont on comblait quelques membres du haut clergé avec les intérêts supérieurs de l'humanité, les intérêts de la religion dont ils avaient la charge. Il découvrait chez l'évêque

d'Hermopolis une disposition à s'imaginer que tout allait le mieux du monde puisqu'il tenait un gouvernail si généreusement doré. L'ultramontanisme mitigé n'était à ses yeux qu'un leurre, dissimulant mal les progrès d'une intrigue dont les libéraux antichrétiens se faisaient complices et que le ministère patronnait. Elle avait pour objet de substituer à l'orthodoxie catholique un gallicanisme schismatique à l'imitation du schisme anglican. Déjà Frayssinous figurait à ses yeux ce patriarche de l'Eglise des Gaules, séparée de Rome, que plus d'un politicien de cette époque rêvait encore d'instaurer.

A la prévision de ce péril, on doit attribuer surtout la constance de son hostilité contre l'évêque d'Hermopolis, sa campagne du *Drapeau Blanc* contre le Grand Maître, et puisqu'on lui avait fermé l'accès à la presse quotidienne, le livre de la *Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*. Dans la seconde partie de cet ouvrage, il s'attaque avec une logique passionnée au gallicanisme du ministre des affaires ecclésiastiques, dont il prétend prouver, au bénéfice de l'ultramontanisme pur qu'il défend, l'inconséquence et l'absurdité. Philosophe et théoricien peu soucieux des contingences historiques, il soutient que sans doute le roi

« possède dans son royaume *la plénitude de l'autorité temporelle*. Mais cette autorité n'est pas sans règle ; elle n'est pas indépendante d'une loi supérieure, sans quoi, elle serait dépourvue de droit ; et c'est ce qu'il est devenu nécessaire d'expliquer bien plus pour l'intérêt des rois, dit-il, que pour l'intérêt de l'Eglise, qui a des promesses que n'ont pas les rois. »

Le pouvoir du Prince n'est pas absolu. Il est limité par des devoirs, c'est-à-dire par des exigences morales d'ordre spirituel. Le pouvoir spirituel a donc un droit de regard sur le domaine temporel et ce droit est la véritable garantie des peuples et des rois. En supprimant cette garantie moralement indispensable, par la subordination plus ou moins avouée, mais réelle, du spirituel au temporel, le gallicanisme oriente le pouvoir politique et civil vers la tyrannie, et le peuple, qui ne saurait se laisser impunément opprimer, vers la révolution.

* * *

On ne s'expliquerait ni le sens ni la portée de l'intervention du comte de Montlosier, accouru de sa bergerie d'Auvergne pour se mêler au débat, si l'on n'avait présente à l'esprit la lutte des deux grandeurs, l'une morale, celle de Le Mennais, l'autre d'établissement, celle de l'évêque d'Hermopolis. Car l'auteur du *Mémoire à consulter* ne doute point que, sous ces apparences contraires et complémentaires, n'existe entre les deux prêtres une secrète connivence.

En dépit de la véhémence de l'attaque et de la riposte, le grand public, mal informé de nuances dont la signification est pourtant considérable, avait peine à comprendre qu'il pût y avoir réellement tant de motifs de conflit entre l'ultramontanisme mitigé de l'évêque

d'Hermopolis et l'ultramontanisme pur de l'abbé de La Mennais. On se rappelait ces joutes oratoires de Saint-Sulpice, entre l'avocat du diable et le conférencier, où Frayssinous avait si bien réussi. De là, à supposer un accord « entre les deux contendants », il n'y avait qu'un pas. Le comte de Montlosier le franchit si allègrement, son *Mémoire* vient si à point pour compenser l'effet du livre de La Mennais, qu'on a peine à croire que la rencontre des deux ouvrages, parus à huit jours d'intervalle, soit le fait d'une coïncidence fortuite.

Les positions sont nettes : l'abbé de La Mennais voit dans l'évêque d'Hermopolis, un complice du pouvoir politique et civil qui, dans le conflit de l'Eglise et de l'Etat, se réserve le droit de fermer le débat et d'en arrêter la conclusion. Le comte de Montlosier prétend à l'inverse, que Frayssinous est au fond pleinement d'accord avec l'abbé de La Mennais, que leurs polémiques sont pour la galerie, et que tous deux conviennent du seul point essentiel : que le pouvoir spirituel, s'il y a conflit, doit avoir le dernier mot.

L'opinion de La Mennais est-elle fondée ? Il faut avouer que le ministre des Affaires ecclésiastiques joue de malheur avec les ultramontains. Face aux libéraux qui le guettent, il multiplie les maladresses. Dans son discours du 10 mai 1824, il proclame inévitables les querelles entre pouvoirs civils et pouvoirs ecclésiastiques. A cet aveu naïf dans la bouche d'un évêque délégué au ministère pour organiser ces rapports en supprimant les conflits, son auteur ajoute un inquiétant commentaire : « Le législateur, dit-il, doit planer sur tous ces démêlés, les considérer avec calme, dissimuler, reprendre, corriger, réprimer suivant les temps et les circonstances. » (*Moniteur* du 12 mai 1825 [1].) Ici, se demande l'abbé de La Mennais scandalisé, l'administrateur civil n'aurait-il pas égaré l'évêque ?

« Que les *pouvoirs ecclésiastiques* soient *si susceptibles, si inquiets*, il était réservé à un évêque de nous l'apprendre, et dans quel moment ? On le sait. Enfin des *querelles* s'élèvent entre ces pouvoirs et les pouvoirs civils, entre l'Eglise et l'Etat. Il est la dernière autorité à laquelle tout doit se soumettre. Ainsi, par exemple, lorsqu'en France, le roi et les chambres auront plané et considéré avec calme, l'Eglise n'aura plus qu'à se laisser *reprendre, corriger* et *réprimer*. Telles sont les maximes gallicanes, telles sont *la sagesse et la mesure que commande l'amour du bien à tout homme public* [2] »

La mitre s'est perdue dans le portefeuille. Crime impardonnable de l'évêque d'Hermopolis : il sacrifierait d'un cœur léger le primat du spirituel. Mais beaucoup de ses contemporains sont loin de voir les choses de cet œil. De la part d'un prêtre revêtu de tant de dignités ecclésiastiques, cet abandon prétendu n'est-il pas chimérique et paradoxal ? et le débat public une comédie ? Tant de chaleur, d'invectives même d'un côté, de l'autre tant de ménagements combinés avec cette marche oblique qui porte, à son comble, l'impatience de son adver-

1. La Mennais, *De la Religion*, etc., 2e partie, p. 177.
2. La Mennais, *Loc. cit.*, p. 177.

saire, semblent voiler à peine, pour cette partie du public ignorante du principe en cause, et qui suit le comte de Montlosier, la réalité d'une habile connivence.

*
* *

Son fameux *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône*, annoncé le 4 mars 1826 dans le *Journal de la librairie*, huit jours avant la seconde partie du livre de La Mennais [1], traduit cet état d'esprit. A le lire, comment croire qu'au moins sur épreuves, il n'ait pas connu l'ouvrage dont la publication suit de si près le sien ? Pour que le conflit entre l'abbé de La Mennais et l'évêque d'Hermopolis soit à ce point en vedette dans son livre, suffit-il de la première partie de la *Religion* et de l'article sur le *Projet de loi relatif aux congrégations religieuses de femmes*, dans lequel Frayssinous est déjà si maltraité ?

Il observe qu'en traitant le problème du rapport des deux pouvoirs, l'évêque d'Hermopolis consent à l'égalité du partage entre le roi et le clergé. Il met les deux puissances, l'Eglise et l'Etat, sur deux lignes parallèles [2]. Comment passer maintenant à leur collaboration ? L'auteur du *Mémoire à consulter* trouve naturelle la fréquence de leurs conflits :

« Il y aura des abus tant qu'il y aura des hommes [3]. » Il cite alors à son tour le passage qu'invoquait tout à l'heure l'abbé de La Mennais : que le législateur prenne patience, il « doit planer sur tous ces démêlés, les considérer avec calme, dissimuler, reprendre, corriger suivant les circonstances ! [4] »

Mais son commentaire fait contraste avec celui de l'ultramontain. Car de quel législateur s'agit-il ? objecte le comte de Montlosier. Selon M. d'Hermopolis, il y a deux puissances agissant parallèlement sur la société ; il doit donc « y avoir aussi deux législateurs et alors la solution n'en est pas une [5] ».

Tout s'éclaire cependant pour l'auteur du *Mémoire*, à la lumière d'un mandement de l'archevêque de Rouen, qui avait précédé le discours du ministre des Affaires ecclésiastiques. L'archevêque ayant jugé « à propos de soumettre son diocèse à une multitude de règlements monastiques », l'impression avait été si forte qu'il avait dû en atténuer l'effet par des explications publiques. Si l'évêque d'Hermopolis avait été vraiment gallican, il aurait désavoué le prélat, ou du moins, il aurait gardé le silence. Loin de là, il « monte à la tribune de la Chambre des députés pour faire parade du droit des évêques, et spécialement de

1. On n'oublie pas cependant que l'ouvrage de La Mennais est annoncé dans *La Quotidienne* du 4 mars et *Le Drapeau Blanc* du 5. Ils en donnent des extraits.
2. Montlosier, *Mémoire à consulter*, etc., 1re partie, chap. IV, p. 83.
3. *Ibid.*, p. 84.
4. *Ibid.* et La Mennais, *De la Religion*, etc., 2e partie, p. 177. Cf. *Moniteur* du 12 mai 1825.
5. Montlosier, *Loc. cit.*, p. 84-87.

celui de faire des lois et des règlements de discipline [1] ». Pouvoir exécutif qu'il ne présente pas comme purement spirituel : le roi n'est plus qu'un premier serviteur, exécuteur des volontés du clergé, » ce qu'avec toutes les formes du respect, on fait dériver d'un côté, de sa qualité *de roi très chrétien*, d'un autre côté, de sa qualité *d'évêque du dehors* »... Pour M. d'Hermopolis, comme pour l'abbé de La Mennais, des deux législateurs, il n'en reste finalement qu'un seul : « De conséquence en conséquence, le clergé devient législateur suprême [2]. »

Point capital, dont conviennent les deux adversaires simulés : « Je dois remarquer, écrit Montlosier, la dissidence qui s'est élevée entre deux grands contendants. M. d'Hermopolis, un jour, parle *de prudence, du danger de se précipiter dans le bien, de la nécessité de prendre conseil des circonstances, d'éprouver pour mieux connaître et laisser quelque chose à faire au temps*. Cette doctrine ne convient pas à M. de La Mennais ; il répond ironiquement à M. d'Hermopolis :

« Ce n'est pas une médiocre consolation pour un évêque de pouvoir, à cette époque de la société, se dire à soi-même ce qu'il ne fut pas, certes, donné aux apôtres de pouvoir se dire. Mais aussi, ajoute-t-il, que ne prenaient-ils conseil des circonstances ? que n'observaient-ils l'esprit de leur siècle ? » [3]

Ainsi, conclut Montlosier, le dissentiment entre l'abbé de La Mennais et Frayssinous n'est pas sur le fond des choses, mais sur l'opportunité d'une action plus ou moins empressée en vue d'un résultat dont ils conviennent l'un et l'autre

« Les circonstances de la France s'opposent (selon M. d'Hermopolis) à une situation particulière que tous regardent comme le bien, mais vers laquelle les uns voudraient *se précipiter*, tandis qu'une autre partie voudrait n'y aller qu'à pas mesurés [4]. »

Puis, ayant ainsi démontré — du moins il l'imagine — l'existence d'une collusion secrète entre Frayssinous et La Mennais, le comte de Montlosier en profite pour agiter l'épouvantail du régime auquel le clergé prétend le conduire et toute la France avec lui. Les mêmes errements ont déjà porté leurs fruits à l'étranger, dit-il, en Bavière, à Naples, en Sardaigne, où le pouvoir politique impose, par lois et décrets, les pratiques religieuses à la population et spécialement aux étudiants. L'ultramontanisme qu'on en rend responsable, n'est en aucune façon, à son gré, l'inspirateur exclusif de cette attitude :

1. Montlosier, *Loc. cit.*, p. 89. On doit remarquer la préoccupation dominante de Frayssinous : elle échappe à Montlosier. Maintenir contre La Mennais qui ne cesse de les bafouer comme gallicans, l'autorité des évêques, dont l'auteur du *Mémoire* ne se soucie guère.
2. Montlosier, *Loc. cit.*, p. 89.
3. *Ibid.*, p. 90. La citation est empruntée à la brochure *Du projet de loi sur les congrégations religieuses de femmes* annoncée dans le *Mémorial catholique* de février 1825 et recueillie dans les *Nouveaux Mélanges* (1826) où Montlosier en a sans doute pris connaissance.
4. *Ibid.*

« Elle appartient tout à fait à l'esprit prêtre... Jurisconsultes français, tel est *le Bien* dans lequel le zèle de quelques prêtres veut nous *précipiter* et vers lequel *la prudence* de quelques autres, grâce à notre constitution, consent à ne nous mener que pas à pas [1]. »

Le comte de Montlosier refuse de prendre le change. Se trompe-t-il ? En aucune façon, s'il s'agit des principes fondamentaux de la religion catholique, qui ne saurait transiger sur la primauté du spirituel, mais du tout au tout, quand il imagine d'occultes tractations entre l'évêque d'Hermopolis et l'abbé de La Mennais. Il suffit d'avoir pénétré dans le détail de leur conflit pour en acquérir la certitude : entre eux, la divergence est de tempérament, de formation première, d'idées, de situations, de circonstances ; elle est fondamentale, irréductible, absolue.

Reste que du point de vue propre à l'Eglise, et en laissant provisoirement de côté la valeur des fins poursuivies, la politique religieuse préconisée par l'auteur de *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* peut trouver dans cette partie du *Mémoire à consulter* une apologie aussi bruyante qu'imprévue. Elle prouve, en effet, que les prudentes concessions de l'évêque d'Hermopolis fortifient les positions de ses adversaires et les encouragent à tout oser. Politique maladroite, qui sera funeste aux Jésuites. Elle fraie la voie aux Ordonnances de 1828 qui vont supprimer huit maisons d'enseignement tenues par les Pères. On sait que la plupart des historiens de la Restauration [2] ont signalé les embarras que l'attitude de Frayssinous avait causés au ministère Villèle.

*
* *

Peut-être sommes-nous maintenant en mesure sinon de résoudre, du moins de bien poser le problème que nous avons indiqué ci-dessus : celui du rapport entre l'ouvrage de La Mennais et le *Mémoire à consulter*. La rédaction du *Mémoire* n'aurait-elle pas été sinon suggérée, du moins stimulée par la lecture du livre de La Mennais ?

A première vue, la chronologie des deux publications semble démentir cette hypothèse. Le *Journal de la librairie* annonce le *Mémoire à consulter* dans sa livraison du 4 mars 1826 et *la Religion considérée*, etc... (2e partie) dans celle du 12 mars. Non seulement cette seconde partie semble paraître en librairie huit jours après le *Mémoire*, mais le comte de Montlosier a pris date à la fin du dernier chapitre de son écrit : 1er février 1826 [3]. S'il était achevé avant que l'abbé de La Mennais eût terminé le sien, l'hypothèse d'une influence dans le sens que nous envisageons tomberait d'elle-même.

La Correspondance de La Mennais permet de suivre, pas à pas, les

1. Montlosier, *Loc. cit.*, p. 93-95.
2. Par exemple, Nettement et Pierre de la Gorce.
3. Montlosier, *Loc. cit.*, p. 315.

phases de la composition de son ouvrage. Le 18 novembre 1825, il est à la Chenaie, dans sa chère et champêtre solitude et va se mettre à son travail [1], qu'il désire achever avant de quitter la Bretagne, écrit-il le 14 décembre suivant. Les 19 et 22 décembre nous le montrent en pleine ferveur d'imagination [2], si bien que, le 11 janvier 1826, il entrevoit la fin de son labeur pour les derniers jours de février [3]. Délais qu'abrège encore son activité : pourquoi ne finirait-il pas le 15 ou le 20 février [4] ? Le 30 janvier, la rédaction est si avancée, qu'il espère être à Paris le 15 ou le 20 du mois suivant [5]. A vrai dire, il travaille avec une ardeur fébrile, stimulé par l'inquiétude que lui cause une affaire d'intérêt bien mal engagée pour lui, celle qui le brouille avec Saint-Victor et va le ruiner : « J'étrangle un peu la fin de mon travail, écrit-il à Berryer, pour n'être pas étranglé moi-même par qui vous savez [6]. » Il a hâte d'être à Paris. Finalement, l'ouvrage est achevé le 7 février. Il part pour la capitale avec son manuscrit [7]. Correction des épreuves : le 18 février, écrivant au comte de Senfft, il lui annonce la prochaine publication de son livre, dont il corrige la dernière épreuve dans la soirée du 25 février [8]. Donc, aucune obscurité : l'ouvrage entrepris dans la seconde quinzaine de novembre 1825, achevé dans la première semaine de février 1826, était imprimé à la fin du mois. Publié au début de mars, quand il est annoncé dans le *Journal de la librairie* le 12 mars, déjà la *Quotidienne* du 4, le *Drapeau Blanc* du 5 mars en ont rendu compte. La simple considération des dates semble écarter l'hypothèse d'une influence de la seconde partie de *la Religion considérée* sur le *Mémoire à consulter*.

Les choses vont pourtant moins simplement dès qu'on s'attache à scruter les textes des deux ouvrages. L'influence générale de l'abbé de La Mennais sur le *Mémoire* est tellement évidente qu'il semble superflu d'y insister. Sous le nom de la congrégation, la plupart de ses amis, sous le nom des Jésuites, ceux auxquels on l'estime encore beaucoup plus lié qu'il ne l'est en réalité, surtout qu'il ne le sera désormais ; au titre d'ultramontanisme, ses doctrines religieuses les plus chères ; sous le nom de *parti prêtre*, l'esprit commun à tous ses articles, à toutes ses brochures, sont directement mis en cause. Rarement nommé, il est partout présent, partout attaqué dans l'écrit du comte de Montlosier, qui prend constamment le contrepied de ses idées. Au prêtre qui fait la leçon au gouvernement du roi en invoquant les intérêts de la religion, répond le royaliste qui semonce le prêtre au nom des intérêts de la monarchie.

1. Forgues, *Corresp. de La Mennais*, t. I, p. 145.
2. *Ibid.*, p. 149.
3. *Ibid.*, p. 154.
4. *Ibid.*, p. 157.
5. *Ibid.*, p. 159.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*
8. Roussel, *La Mennais d'après des documents inédits*, t. I, p. 186-187.

L'auteur du *Mémoire à consulter* ne prend pas seulement pour cible celui de *la Religion*. Il a lu la première partie de l'ouvrage, publiée au mois de mai 1825 — cela ne fait pas question. Encore moins, qu'il ait pris connaissance de la brochure de La Mennais intitulée *du Projet de loi sur les Congrégations religieuses de femmes* [1], puisqu'il la cite et la commente au quatrième chapitre de la première partie de son écrit. Reste la seconde partie de *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*. Mais ici tout se présente comme si le comte de Montlosier avait voulu détourner le soupçon que ce livre ait seulement passé sous ses yeux. La date (1er février) qu'il assigne au dernier chapitre de son pamphlet, celle du *Journal de la librairie* (4 mars), devançant de huit jours l'annonce du livre de La Mennais, jusqu'au soin qu'il prend de mentionner rarement le nom d'un écrivain dont il est visible que l'image est sans cesse présente à son esprit, autant d'indices favorables à l'hypothèse que nous avançons — et qui pourtant — ne serait-ce pas à cause des dispositions qui furent prises ? — paraît se heurter aux faits.

On dit : paraît. Car sans doute le comte de Montlosier ne désire pas que son livre soit ravalé au rang d'antidote et de simple préservatif d'occasion contre celui de La Mennais. Mais il est un fait dont l'auteur du *Mémoire à consulter* a pu supposer que nous ne serions pas instruits : c'est que son manuscrit a passé par les mains du baron d'Eckstein, protégé du baron de Damas. Celui-ci, ministre des Affaires étrangères après le renvoi de Chateaubriand, était membre de la Congrégation. Or, d'Eckstein, protestant d'origine israélite et converti au catholicisme depuis 1809, était un orientaliste distingué et fort intelligent. Disciple de Savigny, mais unissant curieusement aux idées qu'il devait à ses maîtres allemands de l'école historique, une partie considérable des doctrines mennaisiennes, auxquelles il devait la confirmation de son penchant accentué au libéralisme le plus sage et le plus modéré, il avait obtenu du baron de Damas la direction du *Drapeau blanc*. C'était, on se le rappelle, après l'aventure du procès de 1823, qui avait obligé l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* à quitter le journal [2]. Le baron d'Eckstein y était entré avec un programme de catholicisme royaliste et largement libéral, que d'ailleurs, on l'empêcha d'appliquer. Au nombre des mesures assurément originales qu'il préconisait, mais que le ministère de la Maison du Roi mettait beaucoup de constance à repousser, figura un jour la proposition de faire passer le *Mémoire à consulter* en feuilleton dans le *Drapeau Blanc*. Ainsi, disait-il, on utiliserait ce journal comme paratonnerre, les libéraux du *Courrier français* et du *Constitutionnel* seraient déconcertés, et ne pourraient pas exploiter la polémique du *Mémoire* à leurs fins contre la religion et la monarchie, la foudre, selon ses propres expressions, se perdrait dans

1. Cf. La Mennais, *Nouveaux (seconds) Mélanges*, in-8°, Paris, 1826, p. 499 et sq.
2. Cf. notre *La Mennais au Drapeau Blanc* (Champion, éd.).

le mur, au lieu de dévaster les régions voisines [1]. L'idée, sans doute, était bonne, mais on conçoit qu'elle ait effarouché l'ancienne rédaction du *Drapeau Blanc*, réinstallée partiellement dans la place dont on venait de chasser La Mennais, et qui n'eut pas de peine à prouver au baron de Damas que son protégé allait tout de même un peu loin. Une intrigue, dont le détail appartient à l'histoire des rapports du baron d'Eckstein et du baron de Damas, que nous raconterons bientôt, supprima le *Drapeau Blanc*. Sans doute, pressentant un an d'avance ce dénouement, le baron d'Eckstein avait fondé sa revue, le *Catholique*.

De ces incidents, nous retiendrons une information qui intéresse au plus haut point le problème dont nous essayons de définir les données. Le baron d'Eckstein eut en mains, longtemps avant l'impression, le manuscrit du *Mémoire à consulter*, dont son auteur date lui-même le dernier chapitre : 1er février 1826. Ajoutons que, sans approuver l'auteur du *Mémoire*, d'Eckstein partageait quelques-unes de ses idées et trouvait aussi dangereuse pour la monarchie que pour l'Eglise la manière dont le clergé catholique de la Restauration, menait la campagne contre le libéralisme anti-chrétien. Disciple lui-même, mais disciple au sens allemand de l'époque, qui n'excluait pas l'indépendance, le franc parler au maître et même le rejet d'une partie de ses idées, « disciple indiscipliné » de l'abbé de La Mennais, il dut recevoir aussi, dans la seconde semaine de février, les épreuves ou les bonnes feuilles de la deuxième partie du livre de La Mennais, en vue d'un article à lui consacrer. Tel que nous le connaissons, ayant déjà correspondu avec La Mennais qui lui avait demandé, en particulier, quelques références pour le troisième volume de l'*Essai sur l'Indifférence*, ayant publié dans le *Drapeau Blanc* des pages élogieuses pour l'auteur et pour cet ouvrage, et s'étant lui-même attribué dans le journal le rôle de suppléant de La Mennais, il ne pouvait guère se dispenser de l'article qu'effectivement il publie le 5 mars 1826 et qu'il fait suivre, dans le même numéro, de la publication des dernières pages du livre dont il donne ainsi la primeur à ses lecteurs.

Le *Journal de la librairie* avait annoncé la veille, le *Mémoire à consulter* ; et puisque nous savons, d'autre part, qu'un manuscrit de ce pamphlet était entre ses mains, confié par l'auteur avec lequel il était personnellement en relations, il est vraisemblable que le comte de Montlosier ait pu s'informer du contenu du livre de La Mennais par l'entremise du baron d'Eckstein à une époque où son propre manuscrit n'était pas tellement achevé, qu'il ne lui fût possible d'y introduire quelques opportunes corrections. La situation même du baron sanscrit le portait non seulement à souhaiter la compensation des deux œuvres, l'une par l'autre, mais encore à atténuer les violences, à modérer les emportements du comte de Montlosier. On pour-

1. Cf. *Le Catholique*, t. XIII (1829), par le baron d'Eckstein.

rait donc attribuer à son influence, certains passages du *Mémoire* dont le contraste avec le ton du reste de l'ouvrage a surpris les contemporains. Ainsi s'expliqueraient, par exemple, les éloges sur *la sainteté* des conspirateurs qu'attaque Montlosier, sur leurs incomparables vertus et la pureté de leurs intentions. Ils figurent dans l'*Introduction* [1], sans doute, mais ne savons-nous pas que la dernière chose qu'on trouve en écrivant un ouvrage est celle qu'il faut mettre la première ? Si vraiment, comme on n'en saurait douter, le baron eut en mains les deux œuvres avant leur publication, comment n'aurait-il pas engagé l'auteur du *Mémoire* à quelques atténuations destinées à déconcerter les libéraux et à obtenir du ministère de la Maison du Roi cette insertion que, finalement, on lui refusa ?

De la même source, le reproche de réclamer pour l'ultramontanisme, qu'il appelle une invention, le même respect que pour la religion. Position caractéristique de la deuxième partie de la *Religion considérée* ; l'abbé de La Mennais y affecte, en effet, contre les gallicans, de traiter les deux expressions *ultramontain* et *catholique* comme parfaitement synonymes. On pourrait multiplier ces rapprochements suggestifs [2].

Ajoutons que dans l'ordre relatif des deux publications annoncées, une intention se révèle dont l'origine paraît être l'intervention discrète du baron d'Eckstein. Elles se compensent, en effet, et se corrigent réciproquement : à tenir compte des opinions modérées du baron, il était habile, ingénieux même, de présenter le *Mémoire*, le premier, devant le public. Ses fonctions de *politique consultant*, attaché au ministère des Affaires étrangères, lui permettaient de faire jouer bien des influences secrètes. Il n'est pas jusqu'aux accès de brutalité de Montlosier [3] (ne traite-t-il pas les ultramontains de fous ?) qui ne puissent être utiles à son gré, pour calmer certaines ardeurs et pétulances excessives non pas, certes, de La Mennais, dont la pensée et l'activité se maintiennent dans des régions beaucoup plus hautes, mais des politiques religieux qui se servent de lui et l'exploitent pour harceler le ministère et l'importuner d'exigences inconsidérées. C'est l'idée que le baron d'Eckstein a pris lui-même, en 1829, au tome XIII du *Catholique*, la peine de nous expliquer dans un long article d'apologie personnelle des plus curieux, véritable mine d'informations, dont il a publié un tiré à part ; il est intitulé : *De ma carrière politique et littéraire en France et dans les Pays-Bas*. Cette manœuvre n'est autre chose en somme, que, repris et atténué, le projet d'insertion du *Mémoire à consulter* dans le *Drapeau Blanc*, dont le ministère de la Maison du Roi n'avait pas voulu : préventif contre l'exploitation du *Mémoire* et du livre de *la Religion*, simultanément par les deux partis extrêmes,

1. Montlosier, *Loc. cit.*, *Introd.*, p. 2.
2. Cf. p. ex. *Mémoire à consulter*, etc., 3e partie. *Plan de défense du système et sa réfutation*, p. 166 et sq.
3. *Mémoire à consulter*, etc., 2e partie, chap. III, p. 137.

les libéraux du *Constitutionnel* et du *Courrier* et les politiques religieux. Infliger une leçon non pas, certes, à La Mennais, ni même à ses disciples, mais à ce parti qui, par l'exploitation de leur doctrine, donnait tant de fil à retordre au ministère, et, du même coup, déconcerter les libéraux, tel était, de son propre aveu, l'objet que se proposait d'Eckstein. S'il ne fut pas libre d'y satisfaire sous la forme qu'il avait d'abord envisagée, — la publication du *Mémoire* en feuilleton dans le *Drapeau blanc* — du moins favorisa-t-il en sous main l'auteur du *Mémoire*, en lui permettant d'arriver le premier devant le public et d'y venir armé d'une information directe sur le livre et la position de son adversaire [1].

En résumé, nous arrivons, après la discussion qui précède, à une certitude historique et à une probabilité très élevée. La certitude : le baron d'Eckstein eut en mains les deux ouvrages, celui de La Mennais et celui de Montlosier, avant leur publication. La probabilité : l'auteur du *Mémoire* put prendre connaissance de l'écrit de l'ultramontain par l'intermédiaire du baron. Ajoutons que ce dernier a profité vraisemblablement de sa situation au ministère pour régler en sous-main l'ordre des deux publications de façon à en assurer la compensation réciproque.

Il ne sera pas inutile de remarquer, dans le même sens, le ton des articles que le baron d'Eckstein consacre dans le *Drapeau blanc* au *Mémoire à consulter*, en particulier celui du troisième article dans le numéro du 18 mars 1826. Il fait, dans le sens libéral, d'expresses réserves sur l'exploitation politique des idées de La Mennais par un parti auquel il est, de plus en plus, manifestement hostile, et, nous pourrions ajouter, auquel il fut toujours réellement étranger, celui des *ultras*.

On a voulu surtout, dans ce qui précède, poser et définir un problème, en indiquant le sens et les éléments principaux de sa solution. La vraisemblance est pour notre thèse — nous n'oserions rien dire de plus. Aux documents nouveaux qui ne sauraient manquer de surgir à l'avenir, de rectifier ou de confirmer la solution que nous avons eu seulement ici l'intention de proposer.

CHRISTIAN MARÉCHAL.

1. Notons que cette méthode est précisément celle que préconisait d'Eckstein dans une autre sphère, quand il demandait qu'on élevât à la Sorbonne en philosophie chaire contre chaire, celle de La Mennais contre celle de Victor Cousin : c'est le même système de compensation.

LAMARTINE ET SON SECRÉTAIRE (1848-1851)

Les lettres, en majeure partie, inédites, publiées ci-dessous ont été adressées par divers correspondants à Paul de Saint-Victor, secrétaire de Lamartine de 1848 à 1851. Elles ont été utilisées dans un volume, récemment paru aux Editions Calmann-Lévy, consacré à Lamartine, Paul de Saint-Victor et Barbey d'Aurevilly en 1848, mais seulement dans la mesure où elles éclairent la vie intime de ces personnages [1]. Or, elles offrent aux chercheurs une documentation intéressante sur la façon de travailler de Lamartine, ses relations avec les éditeurs, les modifications et les corrections apportées aux textes, soit par l'auteur lui-même, soit par ses collaborateurs : documents de première main, destinés sans doute aux érudits plutôt qu'au grand public, mais dont le soin apporté par Paul de Saint-Victor lui-même à leur conservation (enveloppes, timbres, cachets, annotations au crayon, etc...) révèle l'intérêt.

*
* *

En 1848 et en 1849, Paul de Saint-Victor, attaché d'abord au Cabinet du Ministre, répondait aux nombreuses lettres des solliciteurs, dont nous nous bornerons à donner quelques échantillons : les uns parce qu'ils révèlent la qualité et l'étendue des ambitions qu'autorisait, aux yeux des attachés politiques, l'exceptionnel pouvoir d'un « patron », ministre des Affaires étrangères ; les autres, parce qu'ils proviennent de gens, alors obscurs, mais qui, sortis de l'ombre grâce à Lamartine, connaîtront sinon la gloire du moins la notoriété grâce... à l'Empereur.

A la première catégorie appartient la lettre suivante, datée de Carpentras, le 5 mai 1848 et signée G. de Bernardi :

Mon cher Saint-Victor,

Mon père vient d'écrire à M. de Lamartine ; si vous n'êtes pas encore ambassadeur, je vous prierai de faire attention à cette lettre si elle vous

1. Les textes inédits sont précédés d'un astérique (*). Pour les autres, les références indiquées concernent le volume *Lamartine, Barbey d'Aurevilly et Paul de Saint-Victor en* 1848 (éd. Calmann-Lévy) dont on vient de parler.

tombe sous la main et de la tirer de ce déluge d'épîtres de toutes sortes dont vous m'avez parlé ; je vous serai très reconnaissant de ce service. La République a, ici, très peu de partisans, M. Ledru-Rollin y est l'effroi et M. de Lamartine l'espoir de la population ; mais la peur domine et il faudra des actes terriblement rassurants pour le faire passer. Faudon vous fait toutes sortes de compliments ; il est toute la journée au cercle où il braille plus fort que tout le monde ; adieu mon cher ami,

Votre tout dévoué,
G. de Bernardi.

Parmi ces lettres, quelques-unes, comme la précédente, sont adressées directement au secrétaire, la plupart au Ministre lui-même, d'autres à Mme de Lamartine, comme celle-ci :

(*) Madame,

M. de Lamartine est si occupé que je crains d'être indiscret en dérobant une minute à ses glorieux travaux pour lire la requête d'un solliciteur. Permettez-moi de recourir à votre bienveillante entremise pour faire arriver à son cœur la prière que le mien lui adresse. Il s'agit de mon frère dont l'avenir m'est plus cher que le mien.

Suit l'exposé de la demande. Puis :

En vous intéressant à ce vœu, Madame, je suis heureux de penser que je devrai vous associer à ma reconnaissance envers M. de Lamartine comme je vous associe depuis longtemps dans le respectueux dévouement dont je vous prie d'agréer l'hommage.

Arthur de La Guéronnière.

Cette dernière lettre, toute semblable à tant d'autres requêtes, ne mériterait guère de retenir l'attention, n'était la signature. Le gentilhomme limousin qui l'écrit n'est encore qu'un obscur provincial Quelques mois plus tard, grâce à Lamartine et aux travaux, assez humbles au début, auxquels il l'associe, La Guéronnière s'impose à l'attention des éditeurs, d'abord, puis des journalistes, et finalement, promu à la direction du *Pays*, prend adroitement le vent et se rallie à l'Empire, qui le verra sénateur. Grâce à la correspondance échangée avec Paul de Saint-Victor, il est possible de suivre, pas à pas, cette brillante ascension.

Le voici d'abord dans cette cohorte d'officieux qui, tant à Paris qu'en Bourgogne, facilitent au Maître son travail écrasant. Le billet suivant, porté à la main, nous met au courant de mutuels services que se rendent ces collaborateurs :

(*) M. de Saint-Victor trouvera sous ce pli la note qu'il m'a demandée. Je le prie de la traduire dans le style de M. de Lamartine et de vouloir bien faire signer la lettre aujourd'hui. On me dit que M. de Lamartine part demain pour Bourges [1]. C'est une raison d'insister pour que M. de Saint-

1. Lamartine est parti pour Bourges le mardi 8 mars 1849. Il était appelé à témoigner au procès de Blanqui, Albert, Raspail, Barbès, etc..., qui étaient accusés d'avoir violé la souveraineté populaire le 15 mai 1848. On sait qu'il fut, au cours du procès, le meilleur des témoins à décharge.

Victor ait la bonté de ne pas mettre de retard. Je compte sur son cordial empressement et je l'en remercie à l'avance.

Son tout dévoué,

ARTH. DE LA GUÉRONNIÈRE.

Je viendrai chercher la lettre vers 6 heures. Si M. de Saint-Victor sortait, je le prie de la laisser à gauche.

Quand Saint-Victor est à Saint-Point où il a suivi Lamartine, La Guéronnière le remplace dans ses démarches auprès des éditeurs :

(*) Mon cher ami,

Je vous écris à la hâte de chez M. Didot où je suis accouru aussitôt votre lettre reçue. Malheureusement, il est déjà trop tard. Le tirage est commencé. Il faudrait sacrifier aujourd'hui douze feuilles d'impression, ce qui serait une perte de 1 500 francs. Je ne pense pas que M. de Lamartine veuille s'y résigner. Cependant, sur ma demande, le tirage a été immédiatement arrêté. J'ai insisté pour que la copie me fut représentée afin de constater que les indications données par M. de Lamartine n'avaient pas été suivies. Cela constaté, M. Didot comprendra peut-être qu'il doit supporter une partie de la perte si l'impression était recommencée.

J'attendrai les instructions de M. de Lamartine et je suis tout à lui et à vous,

ARTH. DE LA GUÉRONNIÈRE.

Cette lettre porte le timbre de la poste et la date : 10 octobre 1849. La suivante, datée du 25 du même mois, rend compte d'un service d'un autre genre, mais s'accompagne de considérations politiques très « loyales » à l'égard du chef :

(*) Mon cher ami,

Voici la réponse précise à ce que vous me demandez :

M. de Lamartine est considéré comme absent sans congé. A ce titre, il tombe sous l'application de l'article du règlement qui porte que tout représentant dont l'absence sera constatée par trois scrutins, sera privé de son indemnité.

Heureusement, il est avec la Questure des accommodements et je suis chargé de donner l'assurance à M. de Lamartine qu'après des explications satisfaisantes de sa part, il sera parfaitement autorisé à passer à la caisse.

L'absence de notre illustre ami n'a donc rien qui lui soit personnellement préjudiciable ; elle n'est préjudiciable qu'à la France et à la République.

Pauvre France ! Pauvre République ! Que nous sommes loin des nobles espérances de février !

Adieu mon cher ami. Tout est sombre ici dans le calme. Que vous êtes heureux d'être loin et que je vous plains de revenir !

Je n'ai pas besoin d'ajouter que je ne m'en plains que pour vous, et de vous dire avec quelle impatience je vous attends.

On s'occupe ici beaucoup des projets de M. de Lamartine pour l'Orient. Est-ce vrai ?

Ecrivez-moi, cher ami, et croyez que je suis à vous de loin,

ARTH. DE LA GUÉRONNIÈRE.

En avril 1850, le juif Mirès achète *Le Pays*. Lamartine en est directeur (aux appointements de 50000 francs par an), mais ses longues absences de Paris laissent, en fait, la direction au rédacteur en chef,

qui n'est autre que La Guéronnière. Sans doute celui-ci règle son attitude politique sur celle de son directeur :

(*) Mon cher ami, *écrit-il à Saint-Victor*, votre souvenir m'a devancé à Paris. Je n'y suis que d'hier et en ressuscitant à la vie politique, mon premier signe est pour Saint-Point. C'est un signe d'affection pour vous et de respectueuse fidélité pour notre illustre ami. Gardez ce qui vous revient et soyez assez bon pour transmettre à M. et Mme de Lamartine la part que leur fait mon cœur.

C'est avec tristesse que je reprends ma galère. L'oubli de toutes choses sérieuses dans le repos si doux où j'ai vécu pendant un mois avait rajeuni mon âme. Quand on a vu les hommes de trop près, on est heureux de s'en éloigner et de s'isoler dans sa pensée en face de la nature et de Dieu. Enfin, j'ai pu m'arracher à ces recueillements pour venir me consumer dans l'action. Le journalisme est aussi un service d'honneur et de patriotisme. Une fois enrôlé, il faut monter sa faction jusqu'à ce que les événements vous donnent congé. Encore si j'avais toujours pour m'inspirer et me guider la pensée et la voix de M. de Lamartine. Mais il se tient à l'écart et il semble qu'il ait emporté avec lui dans sa retraite l'âme de la république !

Mais déjà, entre Saint-Victor et lui, les rôles sont renversés. Celui-ci devient protecteur, celui-là l'obligé [1] :

Je vais m'occuper de votre billet et voir enfin s'il vous sera permis de franchir la porte de cette tribune plus infranchissable que celle dont Saint-Pierre tient les clés. Quant au feuilleton que vous désirez, vous savez combien le nombre de journaux sérieux est limité. Vous ne voudrez pas inscrire votre nom sur une feuille mortuaire. Votre talent ne peut accepter qu'une hospitalité confortable et sérieuse. Je suis trop soucieux de votre avenir pour le comprendre autrement.

Mais La Guéronnière évolue si rapidement vers le bonapartisme que Saint-Victor ne peut le suivre aussi rapidement que, au fond, il le désirerait lui-même — la fin le prouvera. Au lendemain du coup d'Etat, il reçoit de Mme de Lamartine une lettre où celle-ci laisserait libre cours à son indignation si elle n'avait à craindre, dit-elle, de compromettre ceux qui l'entourent ou ceux à qui elle s'adresse.

« C'est l'excuse de mon silence. Tant que nous serons sur une machine pneumatique en face de contes d'ogres bleus qu'on ne peut pas réfuter, il vaut mieux se taire. » Cependant, elle ne résiste pas à préciser, sans toutefois nommer personne : « Nous sommes très préoccupés ici de l'attitude du journal et indignés de l'espèce de solidarités qu'il laisse supposer ou sous-entendre malgré toutes les réclamations. Je vous prie de dire à vos amis et aux nôtres qu'il [Lamartine] n'est pas derrière aucune parole ni aucune opinion, mais au contraire, qu'il est indigné — le journal va plus loin qu'aucun autre dans l'adulation du succès et le travestissement de la situation. Voilà ce qu'il me prie de vous dire. »

Cependant, la Guéronnière, devenu personnage consulaire, n'oublie pas son ancien bienfaiteur. Et Napoléon III le choisit, en 1859, comme intermédiaire pour proposer au Grand Vaincu, soit un capital de 2000000, soit 100000 francs de rentes, que, noblement, celui-ci refuse.

1. Voir *loc. cit.*, p. 61.

*
* *

Mais la correspondance de Saint-Victor, dans la partie ayant trait à Lamartine, ne nous conduit pas si loin. Les lettres les plus intéressantes du dossier concernent les travaux littéraires. Elles émanent de sources diverses, tantôt d'amis dévoués, comme Dubois, de Cluny, un des fidèles bourguignons du poète, ou Dargaud, dont le Journal a fourni à Jean des Cognets la matière de son beau livre, *La Vie intérieure de Lamartine*, soit des éditeurs, comme les deux Juifs, Millaud et Mirès, propriétaires, successivement, des Foyers du Peuple, du Conseiller du Peuple et du Pays.

Il y a de simples billets qui, dans leur sécheresse, nous font pénétrer plus avant dans les préoccupations de Lamartine, que de longues confidences. Ainsi Dargaud :

(*) M. de Lamartine part pour Mâcon. Il me presse de vous adresser ces deux recommandations :

1° Prier MM. Mirès et Milo (*sic*) de faire paraître ce numéro du Conseiller le 1, le 2 ou le 3 novembre, afin qu'il précède assez l'ouverture des chambres pour ne pas se confondre avec elle.

2° Retrancher une malheureuse épithète et substituer à : *l'imagination* hébétée *des multitudes*, simplement : *l'imagination des multitudes*. Il ne faudrait pas imiter M. Thiers.

Adieu. Mille amitiés pour vous et pour La Guéronnière.

J.-M. Dargaud.

La correspondance de Dubois révèle à la fois les fastidieuses « corvées » infligées par Lamartine à ses secrétaires et le labeur harassant, souvent émouvant, qu'il assume lui-même.

(*) Mon cher Monsieur, *écrit Dubois le 3 novembre 1849 à Paul de Saint-Victor*, à mon arrivée, je me suis empressé de porter le *manuscrit* chez M. Didot. Je n'ai pas vu M. Didot lui-même ni son frère qui étaient absents, mais je l'ai remis au prote. Je lui ai demandé si les six volumes de l'Edition nouvelle étaient prêts à livrer. Il m'a assuré que nous les aurions sous quatre ou cinq jours, et je vais m'occuper immédiatement des préparatifs de cette livraison.

Ce matin, au reçu de votre lettre, je suis retourné chez M. Didot que je n'ai pu rencontrer encore. Mais je l'ai fait avertir et prier de vouloir bien me recevoir un instant demain matin à 8 heures, avant *sa sortie*. En attendant, je me suis fait rendre compte de la question dont vous m'entretenez de la Tomaison du Voyage en Orient.

Ainsi que vous l'observez, les anciennes éditions donnent bien *quatre volumes* pour le voyage en Orient, mais il y a eu des coupures qui font que le *troisième volume* ne commence qu'*au retour de Damas*. De telle sorte que, jusqu'au voyage de Fatallah qui commence le quatrième volume, il ne reste que la matière de dix-neuf feuilles environ.

Ce quatrième volume n'aura ainsi également lui-même que dix-neuf feuilles environ ; d'où il résulte qu'il convient d'avoir deux morceaux supplémentaires d'environ trois feuilles ou quarante-huit pages chaque, pour compléter les deux volumes.

Vous observerez qu'il n'est pas possible de couper le voyage de Fatallah

en deux en en prenant le nécessaire pour terminer le troisième volume. D'après ce que vous me dites, le fragment supplémentaire que vous avez dudit voyage, suffira pour le quatrième volume. Et les notes sur lady Stanhope dont vous parlez pourraient aussi compléter le troisième. J'ai fureté suivant les indications que vous me donnez et j'ai trouvé, en effet, un manuscrit signé *Castellani*, où il y a deux mots seulement sur lady Stanhope. Il en existe sans doute un deuxième plus détaillé, mais je n'ai pas trouvé trace. Je vous envoie toujours le premier manuscrit avec la présente et le paquet que Bauclair doit mettre au prochain ordinaire des messageries (demain matin à 11 heures).

Suivant ce que vous aviserez avec Mme de Lamartine, et suivant ce en quoi je pourrai être utile, vous avez bien raison de ne pas ménager mes légers services. Je serai très heureux également que vous me fournissiez l'occasion de vous être agréable personnellement. Avant de quitter Cluny, j'ai bien fait votre commission près du libraire Félix, pour l'Edition de Fourrier. Mais il n'en est pas le maître, et il y a même un *Compromis* signé de l'Association phalanstérienne, pour qu'*au besoin*, ces livres soient remis à la bibliothèque de la ville.

Veuillez présenter mes respects affectueux à M. et Mme de Lamartine.

J'écrirai à M. de Lamartine après avoir vu M. Didot, et le tiendrai au courant de notre livraison et expédition. Pendant que j'écris à la hâte sur votre bureau, il est venu deux souscripteurs.

Agréez l'expression de mes sentiments très distingués.

E. Dubois.

La semaine suivante, le 9 novembre, précise la commission dont était chargé l'excellent Dubois :

(*) Monsieur de Saint-Victor,

En même temps que votre dernière lettre, j'en reçois une de Mme de Lamartine ayant trait aux mêmes sujets. Veuillez lui communiquer la présente réponse, en lui présentant l'expression de mon pieux et affectueux respect.

Après ma lettre d'hier, j'ai rejoint l'ancien employé de M. Gosselin. De toute la librairie de Paris, personne n'avait connaissance de la brochure en question. Lorsque M. Pagnerre a pris le fonds de M. Gosselin, cette brochure a été laissée de côté avec un certain nombre d'autres livres. Il m'a promis de le chercher aujourd'hui dans un magasin où le tout est entassé, et de me la livrer demain matin. Mais d'après ce que vous me dites ainsi que Mme de Lamartine sur la nécessité de faire des retranchements commandés par la position de M. de Lamartine vis-à-vis le gouvernement Turc, je ne la remettrai pas à M. Didot (je ne vous l'envoie pas non plus puisque vous l'avez sous les yeux là-bas, et que vous ne me la demandez pas) et nous attendrons l'envoi rectifié que vous devez nous en faire. Il faut vous hâter pour ne pas retarder l'impression des deux derniers volumes — les détails que je vous ai donnés hier sur la composition de ces deux volumes et particulièrement du dernier (soit le 4e) ont répondu d'avance à la demande que vous me faites à cet égard. Il en résulte que puisque vous ferez des suppressions notables dans cette brochure, on ne sera pas obligé, comme je vous l'indiquai, d'imprimer en caractères plus fins soit *résumé politique*, soit ces *fragments* de la brochure, soit l'*appendice* « Fatalhah », soit ni l'un ni l'autre s'il y a lieu, suivant l'importance des *fragments* que vous jugerez à propos de conserver.

J'ai remis à M. Laîné (le prote) le commentaire à la XIIIe harmonie contenue dans votre lettre. J'attends demain votre réponse, à la demande de M. Didot, des volumes des harmonies devant servir de copie, afin de com-

mencer l'impression qui est ainsi retardée. Si je ne la recevais pas, je prendrais sur moi, d'acheter une dernière édition chez Pagnerre, afin de commencer *lundi* sans autre retard. Le temps presse.

Nous attendons donc impatiemment :

1° Les chants des Serviens (pour le troisième volume d'Orient) ;

2° L'appendice Fatallah ;

3° Les fragments conservés de la brochure ;

4° Les harmonies anciennes, ou la réponse indicative de l'édition à prendre.

Je confirme ma lettre d'hier à M. de Lamartine sur l'absence dans le placard indiqué du *Manuscrit* en question, et le désappointement de M. Mirès. J'ai parlé à M. Mirès du désir de Mme de Lamartine, de voir les épreuves. Il y sera fait droit.

Je me félicite de l'arrivée prochaine que me fait espérer Mme de Lamartine. Je m'en félicite en même temps à votre égard et, en attendant le plaisir de vous serrer la main, je vous salue bien affectueusement.

E. Dubois.

Parmi les « secrétaires bénévoles » de Lamartine, les uns sont à Paris, les autres suivent le poète dans ses déplacements, soit à Monceaux, soit à Saint-Point. Souvent les rôles sont intervertis et Saint-Victor, demeuré à Paris, reçoit ainsi des lettres qui nous renseignent sur la vie de Lamartine en Bourgogne, tout en nous donnant parfois d'amusants détails sur la vie de Paul de Saint-Victor lui-même. Telle cette lettre du 28 janvier 1850, de Dubois encore, adressée à « Monsieur Paul de Saint-Victor, Maison d'Arrêt de la Garde Nationale, *hôtel des haricots, Paris* ».

(') Mon cher Monsieur de Saint-Victor,

J'imagine que la présente vous trouvera dans les charmes et les délices du farniente, du Punch et du Cigarre (*sic*), des rêveries et des bonnes causeries. Parbleu, j'attends votre retour et votre compte rendu pour envoyer promener aussi dorénavant toute cette odieuse milice citoyenne. Et j'aurai double avantage.

Je vous envoie ces deux mots plutôt comme souvenir et préoccupation des moments enchanteurs dont vous jouissez que comme chose pressée, ainsi ne vous effarouchez pas !

Rien de nouveau. Le seul jour de *redoux* que nous avons ressenti ici s'est aussi fait sentir à Montceaux (*sic*) et les a fait se préparer au départ, mais j'imagine que la recrudescence du froid aura encore retardé le départ de quelques jours. M. de Lamartine se lamente sur sa santé et la rigueur de la saison.

La réponse coïncide avec nos nouvelles sur les dispositions fâcheuses que nous avions vu poindre chez nos hommes, et il semble s'en préoccuper. Sous ce rapport, l'effet sera bon. Espérons que tout aboutira bien.

Il dit : « Je donnerai les soixante pages en plus pour des volumes suivants, mais je ne puis refaire et rallonger un livre.

— Je n'ai pas d'objection à ce qu'ils retardent *la Servante*. Au contraire.

— S'ils veulent résilier, nous verrons, mais n'ayons pas l'air de le croire possible.

— Dites à Saint-Victor que le délicieux fragment de Jasmin est *inédit*.

— Dites-lui encore d'ôter le mot *sacristie* et de mettre *théocratie* en corrigeant les épreuves. »

Les tomes II des harmonies arrivent dans la cour à l'instant. Nous allons nous mettre vivement à l'œuvre. Adieu et au revoir.

Agréez mes compliments affectueux.

E. Dubois.

Parmi les « familiers » de Monceaux Henri de Lacretelle est un des plus connus. En dépit d'une certaine rivalité, due à une présence féminine [1], les relations qu'il entretient avec Paul de Saint-Victor ne laissent pas d'être cordiales, en particulier, dans les premières années de leur liaison, comme en témoigne le billet suivant, daté de Cormatin par Saint-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire), le 11 avril 1849 :

« [...] Maintenant laissez-moi vous dire combien de fois je me reporte à ces quelques jours d'automne où j'ai eu le bonheur de vous découvrir, et à ces nuits de la grande chambre de Monceaux, si longues par la difficulté de se quitter, et si courtes par les jouissances de votre esprit. Je vous ai vu peu de temps, mais ce n'est pas une raison pour ne point beaucoup vous aimer. La pensée de vous retrouver souvent, de vous avoir ici jusqu'à l'indiscrétion, est une de mes meilleures espérances. »

Les nombreuses lettres qu'il adressa par la suite à Paul de Saint-Victor sont une source précieuse de renseignements de toutes sortes, non seulement sur Lamartine lui-même, mais sur son entourage, ses nièces en particulier et les fidèles : Rolland, Ronchaud, Boussin, Pelletan, Ponsard, etc... Durant l'hiver 1849-1850, Lacretelle est appelé à collaborer à la nouvelle rédaction de *Toussaint Louverture*, il assiste à la première lecture de *La Servante* :

(*) Monceaux, 25 décembre 49.

Mon cher Ami,

Voici une lettre que M. de Lamartine vous prie de faire lire à ces Messieurs du Conseiller, pour l'idée qu'elle contient. Je n'ai que le temps de vous dire combien Monceaux est dépeuplé pour moi par votre absence. Depuis vous, j'y ai presque constamment été. J'ai lu *Jean Huss* à M. de Lamartine qui me prédit la gloire ? Hélas ! Boussin, Labor, Bruys se sont rendus ici. Boussin y est encore avec Alexandre, P. Lemaître et Lévy. Nous effaçons quelques taches au soleil de *Toussaint*. C'est monumentalement beau et le succès sera immense : les rouges et les blancs ne pourront rien contre les noirs ! J'ai lu aussi *la Servante*. Que de ruisseaux de larmes sur ces pages !

Adieu, l'heure m'emporte. J'ai fait plus de cent vers et de vingt lettres cette nuit [...].

A vous de cœur,
Henri de Lacretelle.

Beaucoup de lettres, d'un caractère plus technique, mériteraient d'être étudiées de près, en raison des « variantes » qu'elles contiennent, des apports nouveaux, des modifications dues soit à l'auteur lui-même (le plus souvent pour des motifs politiques ou religieux), soit aux collaborateurs dont ces lettres précisent le rôle. L'influence de Dargaud sur Lamartine, au point de vue philosophique et religieux, a été magistralement étudiée par Jean des Cognets. Mais l'influence des « oppor-

1. Voir *Lamartine, Barbey d'Aurevilly et Paul de Saint-Victor, d'après des documents inédits* (Calmann-Lévy), p. 120.

tunistes » dans le genre de La Guéronnière et de Paul de Saint-Victor, n'est pas négligeable quant à l'orientation politique de Lamartine en ces années qui précèdent le coup d'Etat.

*
* *

Enfin il est une autre catégorie de lettres soigneusement classées par Paul de Saint-Victor, ce sont celles des éditeurs. Elles sont curieuses par ce qu'elles révèlent d'inconscience en affaires chez Lamartine.

Sans doute, le Conseiller du Peuple fut, au début, pour les associés Millaud et Mirès, une étonnante réussite financière (22000 abonnés en quelques jours !) Leurs premières lettres en témoigne :

Paris, 18 juillet 1849 [1].

Cher Monsieur Saint-Victor,

Merci, mille fois merci de vos bons soins auprès M. de Lamartine (*sic*) ; nous avons reçu, ce matin, le manuscrit de l'article sur *le changement de ministère*, nous avions précédemment reçu l'*athéisme du peuple*. Soyez, nous vous en prions, notre interprète et exprimez toute la gratitude que nous fait éprouver le bon vouloir de M. de Lamartine en faveur de cette œuvre.

Vous vous plaignez avec raison d'une malencontreuse erreur qui a été insérée pendant notre absence et que nous avons vivement regrettée nous-mêmes. Veuillez être convaincu et assurer M. de Lamartine que jamais rien de semblable ne se renouvellera et nous vous en faisons la déclaration d'honneur.

[...] Nous vous sommes reconnaissants du soin que vous prenez de nous adresser les abonnements que vous recevez, mais quant aux plaintes sur le service il faut en prendre son parti. Nous satisferons toutes celles qui nous sont adressées, mais elles se renouvelleront car les œuvres produites par M. de Lamartine sont tellement désirées et excitent un tel enthousiasme que les bureaux de poste mettent les exemplaires au pillage. C'est un malheur préférable à un malheur contraire. Néanmoins, nous remédierons le mieux que nous pourrons à cet inconvénient qui est vraiment très grave.

Veuillez, nous vous en prions, nous rappeler aux bons souvenirs de M. de Lamartine et nous croire personnellement

Vos dévoués serviteurs,
J. Mirès.

Mais bientôt les difficultés se font jour, et dès le 24 octobre, le même correspondant écrit :

(*) Monsieur de Saint-Victor,

Nous avons votre aimable lettre du 20 octobre 1849. Nous vous remercions de vos bonnes dispositions à notre égard. Votre dévouement à M. de Lamartine nous donnait la certitude que vous regrettiez le dissentiment qui a éclaté et qui, comme vous le dites, ne peut être qu'un malentendu.

Vous avez eu raison de ne pas douter de nos sentiments pour M. de Lamartine. Mais il est un point qui, pour nous, est encore plus essentiel, c'est notre honneur commercial qui serait mis en question si nous prenions des engagements fixes en présence de recettes éventuelles. Tout ce que nous

1. Partiellement publiée, *loc. cit.*, p. 58.

pourrons faire pour adoucir les ennuis de M. de Lamartine, nous y consentirons, et si notre renouvellement s'effectue comme nous l'espérons, nous fournirons alors une nouvelle preuve de notre affection pour M. de Lamartine. Du reste, en voulant donner aux nouveaux abonnés une forte prime, nous avions encore pour pensée d'être utiles à M. de Lamartine.

(...) Recevez, Monsieur, nos salutations bien affectueuses.

J. Mirès.

On remarquera la modification des termes de politesse employés. On n'en veut pas encore au secrétaire, dont on apprécie l'activité (provisoirement) déployée, mais au Maître lui-même. Aussi bien le chef de l'association, Millaud en personne, s'adresse, et cette fois-ci directement, à M. de Lamartine [1] :

Monsieur de Lamartine,

Nous sommes douloureusement affectés de voir que nos ressources sont si fort au-dessous de vos besoins. Mesurez donc, Monsieur, notre dévouement à tout ce que nous pouvons et non à ce qui vous est nécessaire. Vraiment, en voyant combien peu nous sommes compris, il y a de quoi renoncer à vous aimer. Jugez vous-même, vous nous proposez un ouvrage intitulé *Le Tour de France de l'ouvrier*. Le titre et l'idée nous plaisent, vous nous demandez 25000 francs pour les exemplaires à donner aux abonnés du Conseiller du Peuple, nous vous démontrons l'impossibilité matérielle de faire pour les abonnés un tel sacrifice et pour vous être utiles, nous consentons à acquérir pour 30000 francs cet ouvrage, nous offrons de vous payer cette somme contre la remise du manuscrit. Et vous, sans vous souvenir que nous avons à payer pour notre compte 5000 francs le 15 décembre et 5000 francs le 15 janvier, vous nous demandez 30000 francs immédiatement ou, ce qui est la même chose, dans quelques jours, est-ce raisonnable, pouvons-nous ainsi livrer notre honneur commercial et l'avenir de notre famille à tous les hasards de la destinée, si Dieu vous rappelait vers lui. Si un tel malheur frappait notre malheureux pays, quelle serait notre situation ! Non, monsieur de Lamartine, en dehors de notre proposition, rien ne nous est possible. Quant à l'offre que vous nous faites d'un autre sujet que celui que vous nous avez proposé, nous la refusons complètement.

La seule modification qu'il nous serait possible d'admettre, c'est que la somme de 30000 francs vous serait payée contre la remise de la moitié du manuscrit convenu et l'engagement de nous fournir l'autre moitié dans le mois qui suivra la remise des 30000 francs.

Vous avez sans doute reçu les épreuves du onzième numéro, nous avons préféré hâter la composition que de la publier sans vous en soumettre les épreuves.

Veuillez agréer l'assurance de nos sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

P. S. — Vous voudrez bien remarquer, Monsieur, que si nous n'avions pas, en échange des 30000 francs dont il est question, le volume du *Tour de France* que nous pourrions mettre en vente immédiatement, nous ne pourrions disposer des 30000 francs que vous nous demandez. C'est pour cela que nous désirons au moins avoir, à notre disposition, une partie importante du manuscrit.

Mieux que la lettre elle-même, le post-scriptum nous renseigne sur la raison majeure des difficultés qui surgissent sans cesse entre

1. Partiellement publiée, *loc. cit.*, p. 59-60.

Lamartine et ses éditeurs, et dont témoignent tant de billets reçus par Saint-Victor, tels que celui-ci :

Nous venons d'écrire à M. de Lamartine pour le prier de ne plus retarder d'un instant la remise de la copie du premier numéro politique de 1851, car nous voilà à la fin de janvier et il nous pleut des réclamations ; cette publication, du reste, ravivra le réabonnement. Veuillez, de votre côté, presser le Maître, afin que nous puissions paraître sans plus de retard.

Recevez nos salutations empressées.

P. Millaud.

Le billet est du 23 janvier 1851. Le 25 du même mois, Millaud réclame un « allongement » à la copie. Le 29 mars, nouvel ultimatum :

M. Millaud prie M. de Saint-Victor de ne plus mettre de retard dans la remise de la copie de l'*Almanach Politique*. L'imprimerie chôme depuis deux jours en attendant cette copie et la publication du numéro en sera retardée d'autant.

Mais on ne se contente pas des interventions du secrétaire auprès du Maître, il faut qu'il se dérange :

(*) M. Millaud prie M. de Saint-Victor de venir le voir au reçu de la présente, c'est-à-dire sans *perdre un instant* (souligné rageusement dans le texte). Si M. de Saint-Victor ne recevait pas ces lignes avant cinq heures, il voudrait bien se rendre dans la journée au Bureau du *Pays* pour raccorder le feuilleton de M. de Lamartine.

Peu importe que Lamartine soit absent, Saint-Victor se chargera bien de faire les « raccordements » et même de « colorer » le texte, et ce, dès les premiers temps de sa collaboration. En automne 1849, le poète est à Saint-Point, mais le secrétaire est à Paris :

Les deux articles politique et littéraire de M. de Lamartine rempliront le journal, lui écrit Mirès le 24 octobre, et nous ferons, en conséquence, un supplément de 16 pages ; c'est l'étendue que devra avoir l'*Almanach Politique*. Comme nous approchons de la fin de l'année, nous vous serions obligés de le colorer un peu ; les événements qui viennent de s'écouler, les débats de l'Assemblée et le Procès de Versailles, vous permettront de faire quelque chose de très bien comme en dictera votre esprit.

Millaud et Mirès ne se contentent pas de recevoir — sans trop regarder à la main qui donne — mais ils suggèrent :

(*) Veuillez, s'il vous était possible, écrit Mirès le 11 décembre 1849, nous faire une petite visite, nous avons à vous communiquer une pensée que nous a suggérée notre entretien et qui sera féconde pour M. de Lamartine.

On suit, jour après jour, à travers toute cette correspondance, de sources diverses, la constante aggravation des charges qui pèsent sur les épaules du malheureux secrétaire, et sous le poids desquelles il finit par renoncer à continuer plus longtemps son ingrat métier. Epaulé par La Guéronnière, aidé aussi par les nombreuses relations qu'il s'est faites grâce aux Lamartine, mais surtout favorisé par son talent éclatant, Paul de Saint-Victor, en 1852, signe, au *Pays*, son premier contrat de critique théâtral, à 4500 francs par an. Depuis cette date

et jusqu'à sa mort (9 juillet 1881), il ne cessera plus d'exercer son « magistère », au *Pays* d'abord, puis à *La Presse* (8 mai 1855-janvier 1863), à *La Liberté* (27 janvier 1868-juillet 1871), et enfin au *Moniteur*, où il succède à Sainte-Beuve.

Ainsi peut conduire à la gloire le dur métier de secrétaire d'un grand homme.

BERNARD D'HARCOURT.

L'ÉNIGME DE CHARLES DE BERNARD

M. Jan Sjirk van der Wal a soutenu, le 22 octobre 1940, devant la Faculté des lettres d'Amsterdam, une thèse de doctorat sur *Charles de Bernard, 1804-1850* (un volume in-8° de 274 pages). Comme il est naturel sous la plume d'un écrivain étranger, tel mot, telle expression nous apporte, ici ou là, je ne sais quel accent exotique qui arrête à peine la lecture. On pourrait signaler aussi telle faute de perspective que l'auteur n'aurait pas commise s'il avait écrit son livre plus près de son sujet. Mais nos regrets, si cet excellent travail nous en inspire, porteraient plutôt sur quelques lacunes de recherches ou de curiosités. Certaines études lui ont échappé. Il a ignoré le discours de Louis Hosotte à l'académie de Besançon (31 janvier 1924), consacré au romancier bisontin. Il y aurait rencontré des documents qu'il a crus inédits et qu'il a publiés comme tels, une lettre de Charles de Bernard à Weiss, une citation du journal de Weiss. Il a ignoré une lettre de Charles de Bernard à Sainte-Beuve (édit. Bonnerot de la *Correspondance générale* de Sainte-Beuve, t. II, p. 453). Quant à ses explorations bisontines, elles ont abouti à des résultats limités : un utile et consciencieux dépouillement de la *Gazette de Franche-Comté*. Il ne paraît pas avoir eu la curiosité de fouiller dans les annales de l'académie de Besançon, ni de reconstituer l'allure générale de cette époque de Besançon d'après la presse du temps. On pourrait aussi s'étonner de recueillir, dans ces pages, si peu de renseignements biographiques, si peu de lettres, de souvenirs, de ces reflets directs d'un homme, de ces réponses vivantes aux problèmes que pose toute figure du passé.

Car il existe des problèmes, des énigmes de Charles de Bernard. Et nous ne pouvons échapper, en lisant cette thèse, à deux ou trois questions sans réponse, que l'auteur ne s'est pas posées, mais qu'il a suggérées comme à son insu.

Une première énigme est toute biographique. Sur ce point, j'ai dit qu'il ne faut pas attendre de grands secours de l'ouvrage de M. van der Wall, et qu'il a négligé quelque peu la biographie de son héros. Il reste presque exclusivement tributaire de ceux qu'il appelle les

deux biographes de Charles de Bernard : Armand de Pontmartin, dans la notice qu'il plaça en tête des œuvres complètes du romancier, en 1855; et le général Léonce de Piépape, dans l'étude sur *Charles de Bernard, sa vie, ses œuvres*, qui parut en 1885, chez Calmann-Lévy, après avoir été présentée à l'académie de Besançon en séance publique. Utiles contributions, assurément, mais qui laissent intacte cette petite énigme biographique, ou plutôt morale et psychologique, que je voudrais tout au moins essayer de définir.

Du moins retenons-en les apports certains, le cadre de faits qu'elles dessinent et qui demeure établi. Cadre léger et mince, où M. van der Wal lui-même regrette par moment de trouver si peu de matière et de détails. Tous ceux qui ont passé, à Besançon, devant le 49 de la rue Bersot, et qui ont levé les yeux vers la plaque aux caractères presque effacés qu'ils peuvent à peine déchiffrer au premier étage, savent que Charles de Bernard est né là, dans cette ancienne rue Saint-Paul où était une des maisons de sa famille. C'est à peu près tout ce que nous connaissons de la première enfance de celui qui fut d'abord Charles de la Villette et qui devait devenir un jour Charles de Bernard. Nous savons cependant aussi que sa famille, de bonne noblesse, était les Bernard du Grail, et que le nom de *grail*, dans la langue de la province, veut dire *corbeau*. On n'a jamais observé, je crois (et la remarque me paraît importante pour l'interprétation autobiographique de *Gerfaut*), que de ce nom de *grail*, *corbeau*, à celui de *Gerfaut*, à l'oiseau de proie dont se pare le blason du héros de ce roman, il existe une évidente parenté. N'est-ce pas, pour une part, le *grail* de sa famille qui lui imposait ces êtres fatals, solitaires et dévastateurs, dont il a peuplé ses livres, et dont il s'est efforcé de jouer le rôle, au moins en imagination ?

Que savons-nous encore de ses origines, de sa formation ? Qu'il fut élève au collège de Besançon, qu'il y remporta, en 1819, lorsqu'il était en rhétorique, un prix de discours français, qu'il était alors grand client du libraire Bintot, bien connu à cette époque dans la société bisontine. Mais ces brèves indications ne suffisent pas à notre curiosité, et nous voudrions apprendre ce qu'était alors le collège de Besançon, quel esprit y régnait, quels maîtres pouvaient y exercer de l'influence sur un adolescent bien doué. Louis Hosotte, il est vrai, nous apporte quelques noms et quelques scènes de plus. Il nous montre le jeune étudiant en compagnie de ses amis Weiss, Viancin, Pérennès, fréquentant les restaurants de Taragnoz ou de la Mouillère, chantant, d'une superbe voix de basse, les chansons de Béranger.

Les œuvres mêmes de Bernard nous permettent de le suivre dans quelques-uns de ses premiers pas. Nous le voyons, avec le personnage des *Ailes d'Icare*, aller poursuivre ses études à Dijon, où il mena une vie maussade : « Dijon doit... être regardé comme une cité honorable; mais en dépit de ses illustrations, il inspire l'ennui à première vue.... La ville sous ce rapport tient plus encore qu'elle ne promet ». M. van

der Wal, qui cite ce trait d'épigramme, n'en a peut-être pas pénétré le secret motif. Il est dans le fond même d'une âme bisontine, réfractaire à l'empire de Dijon, dans ce voisinage du comté et du duché de Bourgogne, où des habitudes de critique mutuelle se mêlent volontiers, comme il arrive entre voisins, aux traditions d'amitié. Un Charles de Bernard ne veut connaître que Besançon.... Besançon ou Paris, car le boulevard seul a la vertu de faire oublier la rue des Granges. Le jeune licencié en droit de 1825 passe par Paris, mais il doit revenir s'enfermer à Besançon comme stagiaire dans l'étude de l'avocat Curasson. Triste perspective, si cette étude ne s'ouvrait sur la politique, sur le journalisme; et s'il n'y avait, rue des Granges, l'hôtel de la comtesse de Vezet, ailleurs le salon de la marquise de Vaulchier, où Charles de Bernard passe, silencieux, l'habit très boutonné, le visage mystérieux et fermé, souligné par la haute cravate empesée, mais attentif, observateur, avidement tendu vers ces premiers spectacles et ces tourbillons spirituels que lui présente le monde. Et il y a aussi cette Mme de Boussières qui lui inspira ses premiers vers.

La politique dont on s'occupe dans l'étude de Curasson est toute légitimiste. Et quand la révolution de 1830 sera venue bouleverser tout ce petit monde d'autrefois, on lancera, le mardi 9 août 1831, sous la direction de l'influent avocat, une *Gazette de Franche-Comté* dont Bernard rédigera la *Profession de foi politique*. Ce seront de belles batailles contre les triomphes bourgeois, contre le règne de la peur, contre les partis qui déguisent leurs vieilles routines sous des mots nouveaux. A vingt-sept ans, le stagiaire de la rue Saint-Paul joue à l'oracle politique. Mais ce n'est qu'un jeu. Sa vie véritable, son cœur, c'est dans ses vers qu'il les met. Il rêv d'être poète, comme M. de Lamartine, à qui il adresse toute une confession poétique, comme les troubadours dont il prend le ton, comme ces romantiques qu'il croit encore à la mode. Il a tout un recueil prêt, qui s'intitulera — empruntant la devise de la maison de Saint-Moris — *Plus deuil que joie*. On y lit *le Départ du croisé*, *l'Amour de l'écuyer*; et il n'y est question que d'ancien lignage, de noble dame, de mal d'amour. On y lit aussi, dans une note de désespoir byronien, une *Messe de l'incrédule*, où le *Kyrie eleison*, le *Gloria*, l'*Évangile*, le *Sermon*, le *Credo*, la *Communion*, rythment une longue psalmodie de doute, d'amertume, d'interrogations au ciel muet, toute la défroque du temps de *Rolla*. Plus tard, dans une critique sur le poète Jean Reboul, de Nîmes, Bernard raillera, avec un retour sur lui-même, les poètes de province : « Je peux médire de ce passe-temps enfantin d'autant plus à l'aise que, tout comme un autre, j'ai conquis jadis ma petite timbale et mon petit laurier ». Allusion que les biographes n'ont pas pris soin d'éclaircir : elle se rapporte aux récompenses que le jeune bisontin avait reçues de l'académie de Besançon et de celle de Toulouse.

Quand il publia *Plus deuil que joie* chez Dentu, en mars 1832, il était à Paris. Il était venu y chercher fortune et gloire, comme tant de Franc-Comtois en ces années romantiques, comme Nodier jadis, comme Marmier naguère, comme Grenier plus tard. Paris le renvoya sans gloire ni fortune à sa province, vers la fin de l'été. Il se retrouva dans la maison de la rue Saint-Paul, seul avec sa mère. Et sa biographie rentre dans une ombre insaisissable, d'où M. van der Wal n'a pu la tirer. L'ombre ne se dissipe guère, trois ans après, quand Bernard repart pour Paris une fois encore, et cette fois pour toujours. Du fond de sa province il avait gémi, comme le personnage des *Ailes d'Icare*, les plaintes et les blasphèmes du provincial dépossédé de la capitale et de ses jeunes ambitions : « Voici mon tombeau, dira le héros de son roman : il faut donc y rentrer et m'abandonner de nouveau à tous ces vers rongeurs qu'enfante une existence monotone et mesquine. O Paris ! je crois que si les chevaux des cosaques revenaient s'abreuver à la Seine, je battrais des mains du fond de la fosse où je descends ! » Mais maintenant il sort de sa fosse à l'appel de Balzac. Un conteur s'est éveillé en lui.

Dès lors, l'histoire de Charles de Bernard se confond avec celle de ses romans, de ses chroniques, de ses pièces de théâtre, surtout de ses recueils de nouvelles. M. van der Wal le suit, de recueil en recueil. Il aperçoit, à mesure que le novelliste s'exerce, des caractères plus complexes, une analyse plus raffinée. Il le montre adoucissant le cynisme de son premier récit, *Une aventure de magistrat*, dans le récit qu'il publie en septembre 1836 sous le titre d'*Un acte de vertu*. Il note, en comparant les diverses nouvelles qui composent *le Nœud gordien*, les progrès que l'auteur a faits en quinze mois dans l'art d'observer, d'agencer et d'écrire.

Il se demande pourquoi Bernard a intitulé ce premier recueil de nouvelles *le Nœud gordien*. Piépape, avant lui, avait voulu voir dans ce titre énigmatique une « allusion à la difficulté de percer qu'il a rencontrée tout d'abord ». Pour nous, le sens de ce titre est plus simple et plus direct : le *Nœud gordien* est l'intrigue que le novelliste doit dénouer. Ces personnages qui se laissent prendre à des situations enchevêtrées, il faudra qu'un coup violent vienne trancher, pour eux, les difficultés insolubles : ici, ce sera la mort; là, une fuite prudente; ailleurs, un mélancolique abandon. De même, le titre du second recueil de nouvelles — *le Paravent* — pose une petite devinette que les critiques n'ont pas résolue. Hasardons notre hypothèse : cette comédie du monde, qui se joue dans ces brèves œuvres, n'est pas le grand drame à décors et à accessoires des longs romans : simple comédie de paravent, elle se déroule au rythme rapide des amours qui passent, des jalousies qui s'entrecroisent, des ambitions qui s'en vont en fumée. Enfin, le troisième recueil s'appellera *l'Écueil*. Et, une fois de plus, l'auteur se divertira, dans ce titre, à nous faire deviner une intention, un sens caché. Ce sens, je proposerais de le

chercher dans la conclusion, tantôt tragique, tantôt ironique, de chacun des récits de ce volume, dans leurs dénouements qui semblent toujours défier les efforts et les calculs des personnages. Ainsi, entre *le Nœud gordien*, de 1838, *le Paravent*, de 1839, et *l'Écueil*, de 1842, se dessine un rapport inaperçu de titres : le premier disait l'enchevêtrement des intrigues; le second, leur légèreté un peu inconsistante; le troisième, semble-t-il, leur dénouement brusque, la fatalité de la catastrophe finale.

Mais ces titres ne sont pas les seuls problèmes que nous posent ces œuvres. Leurs sujets nous suprennent plus encore, quand nous les replaçons dans la vie de leur auteur telle que nous la devinons. Il n'est pas un de ces livres qui ne dise les luttes du monde, les tragédies de salons et d'alcôves, la sinistre besogne « de ces hommes de proie, toujours en quête d'une innocence à dépraver ou d'une vertu à mettre en lambeaux ». Il n'en est presque pas un qui ne contienne au moins un duel, et l'un d'eux, *les Ailes d'Icare*, met même en scène une parodie de duel. On y voit, comme le disait Sainte-Beuve à propos de *Gerfaut*, nos *dévorants* du jour ensanglantés sous leurs gants jaunes. Et l'on y voit aussi le mélodrame, la scène pour l'Ambigu ou pour le Grand Guignol, comme dans *Un beau-père*, qui s'achève sur une cascade de folies, de meurtres et de suicides. D'ailleurs on y rencontre également la satire de tout ce romantisme passionnel qui sévit chez les lionnes de Paris et les romanesques de province. On y rencontre une Madame Bovary avant Flaubert; on y entend des déclarations enflammées où l'amour se pare de mysticisme, de platonisme, de swedenborgisme, et déroule les litanies d'une trouble religion, « toute la verroterie romantique », comme dit Charles de Bernard. Or nous ne pouvons imaginer où il a découvert cette stratégie sentimentale, où il a observé ces drames du monde, comment il a nourri ses intrigues de vérité vécue. Nul ne paraît, à partir du jour même où il arrive à Paris, avoir eu une existence plus solitaire, plus éloignée des fièvres de la société. Il ne s'est pas mêlé aux plaisirs des Jeune France, et, dans son séjour de 1832, rue Gît-le-Cœur, nous le voyons rencoigné dans son appartement de garçon[1]. Plus tard, quand il devint le romancier des élégances et des salons, nous ne l'apercevons jamais dans un salon, et il est fort étranger à la vie élégante. « Il avait, nous dit Piépape, le goût du sans-gêne, et la Lisette de Béranger ne lui déplaisait pas. » Cet aristocrate de naissance a l'air de fuir les cercles mondains. On ne lui connaît pas de ces liaisons flatteuses, qui font de l'ami de Mme de Berny et de Mme Hanska un maître du cœur des femmes. Charles Weiss, notant dans son journal, en 1850, que Nodier n'aimait pas le monde où il

1. Toutefois notons que Frédéric Ségu, dans sa thèse sur *Henri de Latouche* (1931), montre Charles de Bernard, le 4 juillet 1831, applaudissant au Vaudeville, à côté de de Latouche, et non loin de Hugo, Balzac, Frédérick Lemaître, *la Famille improvisée*, de Henri Monnier.

était mal à l'aise, ajoute : « De Bernard ne l'a guère plus fréquenté, mais pour d'autres raisons; mais il l'a deviné et l'a peint avec une grande vérité ». *Pour d'autres raisons :* voilà un de ces mots qui ajoutent encore au mystère de Charles de Bernard. Et l'on peut trouver bien commode l'explication : « Il l'a deviné ». C'est celle que donne complaisamment la notice d'Armand de Pontmartin : « Il devinait ce qu'il ne voyait pas; il entendait ce qu'il n'écoutait pas ».

Je veux bien que ce romancier-né ait possédé le don qu'il appelle dans *Gerfaut* « l'anatomie morale », et qu'il ait reçu en partage cette faculté qu'il attribue à son héros, ce dualisme qui permet de s'analyser soi-même, d'être à la fois acteur et spectateur, de jouer pour son propre compte la scène dont on veut se faire le narrateur. Pourtant il faut, à qui veut copier la société, quelques vues sur elle. Enfermé dans une misanthropie casanière, ignorant tous ses confrères à l'exception de Balzac et de Laurenceot, ne trouvant de plaisir qu'à jouer au whist avec quelques amis, et quittant à peine son très modeste appartement de Montmartre, Bernard semble vraiment n'avoir connu personne. Personne, à l'exception d'Armand de Pontmartin, n'apportera son témoignage sur lui au lendemain de sa mort, Sauf erreur, Xavier Marmier ne le mentionne pas dans son journal inédit, qui commence en 1848, deux ans avant la mort de Bernard. Pour pouvoir insérer un article sur son ami dans *l'Impartial* de Besançon, Charles Weiss en sera réduit à reproduire l'article de Pontmartin. Édouard Grenier, qui apparaît sur l'horizon parisien aux abords de 1848, ne songe pas un moment à aller voir son compatriote franc-comtois, et n'a pas une pensée pour lui dans ses *Souvenirs littéraires*. Dans l'édition Bonnerot de la *Correspondance* de Sainte-Beuve, on ne trouve jusqu'ici le nom de Bernard qu'en deux endroits, à la date de 1838, à propos de *Gerfaut*; et ces mentions ne laissent entrevoir aucune relation personnelle.... En vérité, où Charles de Bernard a-t-il connu le monde?

Les voyages peuvent suppléer, par la variété de leurs spectacles, à la fréquentation quotidienne des hommes. Mais on ne nous parle pas de voyages de Bernard, à l'exception d'une randonnée qui le conduisit à travers le midi, jusqu'à Cette, Montpellier, Marseille, Toulon, en compagnie de trois amis, au printemps de 1833. Pour écrire une Comédie Humaine, il fut trop vite lassé des humains. Un scepticisme un peu amer, où l'ironie, les délicatesses du goût, ne sont que les prétextes de l'abdication, trahit un précoce épuisement. Il ne crut pas en son œuvre, ni même en sa vocation. Il savait que sa vogue ne durerait pas, et disait volontiers : « Dans dix ans, il ne sera peut-être plus question de moi. » Le drame de Gerfaut, qui est le drame du talent qui se tarit et qui appelle avec tourment une secousse extérieure, n'est-ce pas celui de l'auteur lui-même ? Après de brèves années fécondes, où les nouvelles se succèdent, il s'arrête, il dévie, il cherche un itinéraire d'évasion du côté de l'histoire de la Révolution

qu'il voudrait mettre en romans. Il sent qu'il a dit à peu près tout ce que son expérience, qui ne se renouvelle plus, lui permettait de dire.

En 1845, il se marie avec la fille d'un capitaine d'artillerie, Anne-Clémentine Simonin, avec qui il était fiancé depuis cinq ans; il quitte son logis de Montmartre, va se fixer plus à l'écart encore, dans la grande rue de Sablonville, à Neuilly; et dès lors il se confine plus jalousement que jamais dans sa retraite. Il élève ses deux enfants, sa fille Clémentine, née en 1846; son fils Raymond, né en 1847. Le reste de sa vie est sans histoire. Ses sentiments politiques demeurèrent probablement fidèles à son royalisme originel, dans la nuance de Balzac, conciliés, comme chez Balzac, à une admiration intelligente pour Talleyrand. Ses sentiments religieux subirent plus de crises intimes : sans doute passèrent-ils par les angoisses du doute dont ses vers de jeunesse, *la Messe de l'Incrédule*, portent témoignage. Ils connurent aussi ce déchaînement de romantisme anticlérical qui faisait fureur au temps du *Juif Errant*, des *Jésuites* de Michelet et de Quinet. Dans son dernier roman, *le Gentilhomme campagnard*, on rencontre une figure de curé qui ne déparerait pas ces réquisitoires. Mais on nous dit que, lorsque Bernard mourut, en 1850, d'un kyste au larynx, il avait été ramené à l'Église par l'influence d'un jeune prêtre. Là s'arrête à peu près tout ce que nous savons de ses dernières années. Pourtant M. Van der Wal aurait trouvé, dans le travail de Louis Hosotte, un détail encore, qu'il a négligé. A le lire, on pourrait supposer qu'une suffisante aisance a couronné cette carrière d'écrivain, et que, si Bernard s'est tu, c'était pour se laisser aller à son bonheur bourgeois. Or, Louis Hosotte nous apprend qu'il vendit, sur la fin, ses deux maisons de Besançon à la suite de revers de fortune. Le pauvre Gerfaut, le pauvre *grail* déplumé s'éteint, avant l'âge, laissant une œuvre dont les promesses premières n'ont pas été tenues, et une veuve dans la gêne, qui se remariera douze ans après.

Quand on cherche à répondre à cette question que je posais tout à l'heure : d'où a-t-il pu tirer ses sujets et ses personnages, dans cette existence si vite oublieuse et si vite oubliée? une première explication vient à l'esprit : les livres des autres ont comblé les lacunes de l'expérience personnelle. Une part de l'œuvre de Bernard est livresque. On dénombrerait sans trop de peine ses sources. A Byron on rendrait ses personnages les plus farouches ou les plus désabusés; à Paul de Kock ou à Henri Monnier ses fantoches les plus burlesques. Bernard a médit du byronisme, comme il a médit d'Eugène Sue, comme il a médit de Jules Janin. Mais il leur doit plus qu'il ne l'avoue. Ce ton un peu léger de ses chroniques littéraires pimenté du goût de Sterne, d'un esprit plus chatoyant que profond, qui prend les livres pour prétextes, n'est-ce pas de la manière de Janin qu'il procède? Ailleurs, c'est d'une saynète de Mérimée, *les Mécontents*, que je rapproche l'ironie acide de *l'Anneau d'argent* de Bernard, satire

des royalistes de salons qui envoient les naïfs se faire tuer en Vendée. Par delà les contemporains, on pourrait chercher dans le XVIIIe siècle, surtout chez Laclos, le prototype des roués cyniques de Bernard. Dans son scepticisme sans illusion, on trouverait le dur reflet de ce La Rochefoucauld qu'il citait volontiers. On pourrait remonter à Mme de La Fayette, redescendre le cours des temps jusqu'à Walter Scott, dont il aime les cadres féodaux, les figures énergiques et l'atmosphère étrange. Partout on reconnaîtrait une étape de ses rêves, la suggestion d'une de ses créations. Et l'on peut dire que, dans *Gerfaut*, c'est toute cette mosaïque classique et romantique qu'on aurait sous les yeux, et dont on dénombrerait un à un les éléments.

Essayons cette analyse : l'histoire de Gerfaut persécutant Clémence de sa présence amoureuse, cette honnête femme qui souffre d'un trouble dont elle ne connaît que trop bien le nom, ce mari qui souffre aussi, et qui mourra, de cette situation ambiguë où le devoir fidèle reste dans les actes et la trahison involontaire dans le cœur, — n'est-ce pas l'histoire d'une *Princesse de Clèves* romantique? Il n'est pas jusqu'au décor et à l'atmosphère qui ne se retrouve chez Mme de La Fayette, ce pavillon au fond des bois, cette solitude romanesque. Au reste, les contemporains sentirent obscurément que ce romancier romantique remontait à la psychologie et à la leçon de la romancière classique : Amédée Hennequin disait, dans l'article qu'il consacra à *Gerfaut*, le 10 juillet 1838, dans *France et Europe* : « Il a fallu bien de l'esprit et plus de cœur pour nous faire trouver dans la résistance l'intérêt que les romanciers ne plaçaient guère que dans l'abandon. » Clémence de Bergenheim et Mme de Clèves se rejoignent par-dessus deux siècles ; Gerfaut et M. de Nemours se reconnaissent avec leur pointe de rouerie, diabolique chez l'un, respectueuse chez l'autre. Et le prince de Clèves a les mêmes accents que M. de Bergenheim, pour maudire, en mourant, celle qui va être sa veuve, et pour mettre entre elle et le séducteur l'obstacle qui les séparera à jamais. Mais aussitôt d'autres souvenirs se profilent à l'arrière-plan de ces pages de 1838. L'histoire de cette honnête femme, de ce mari austère et fort, de cet inquiétant voisin est-elle sans analogies avec celle de M. et Mme de Couaën et de leur hôte Amaury, que Sainte-Beuve avait contée, quatre ans avant, dans *Volupté*? Cette âme frénétique et irritée de Gerfaut, qui veut réaliser une destinée, imposer une volonté d'amour, marquer farouchement son empreinte, n'était-elle pas, sept ans auparavant, celle de Julien Sorel dans *le Rouge et le Noir*? Et enfin, dans l'auberge romantique où le héros de Charles de Bernard vit son aventure effrénée, ne nous croyons-nous pas au dernier acte d'*Antony*? Avec sa finesse d'intuition, Sainte-Beuve avait bien discerné, au dénouement de *Gerfaut*, l'influence de « la dramaturgie moderne[1]. »

1. Frédéric Ségu (*Henri de Latouche*, 1931, p. 467) signale l'influence exercée sur Bernard par Latouche, qui faisait grand cas de *La femme de quarante ans*.

Mais à ce dénombrement il manque un nom, le plus grand, celui de Balzac. Depuis le jour où Bernard l'avait découvert en lisant *La Peau de chagrin*, qui venait d'arriver chez Cyprien Monnot, libraire au 64 de la Grande-rue, depuis le jour où il en avait rendu compte dans la *Gazette de Franche-Comté*, ces deux esprits ne se séparent plus guère. Balzac avait remercié le journaliste bisontin par une lettre flatteuse. En quête de détails pour *Albert Savarus*, il s'était arrêté quelques heures à Besançon, en route pour Neuchâtel, le 26 septembre 1833, puis au retour, le 2 octobre. Il avait dîné au restaurant Migon, cour des Carmes, en compagnie de Bernard, de Weiss, de Pérennès. Il avait recueilli, pour faire vivre Albert Savarus dans son cadre, la chronique du lieu que le jeune homme lui avait racontée. Et, en échange, il lui avait donné ce conseil, lancé cet appel : « Votre place n'est pas ici. Vous vous devez à Paris ; brûlez vos vaisseaux de province et venez vous installer chez nous... » Bernard l'en avait cru. Il allait être le fidèle vassal de son introducteur aux lettres parisiennes. En vain avait-on voulu les opposer l'un à l'autre. Le rédacteur en chef du *Journal des Débats* avait dit au nouveau venu : « Vous marchez sur Balzac, nous vous y aiderons » ; mais le disciple avait rectifié modestement : « Je marche *sur les traces* de Balzac. » Sainte-Beuve avait loué *Gerfaut* pour les qualités mêmes qu'il refusait à la *Comédie Humaine*. D'autres l'avaient mis en garde, dans leurs articles, contre les défauts voyants de son redoutable aîné. D'autres encore, pour mieux glorifier l'aîné, avaient dénigré le cadet. Mais entre ces deux hommes on n'avait pu faire naître ni envie ni rivalité. Balzac, en rééditant *Sarrasine*, la dédiait à celui qu'il appelait « un gentilhomme de Besançon ». Il ne cessait de le vanter dans ses lettres à Mme Hanska. Il le regardait comme le plus spirituel de ceux qui venaient le voir. Il le fit collaborer à la *Chronique de Paris*, aussitôt qu'il fut à la tête de cette revue. Il lui confia — M. Milatchitch nous l'apprend dans son *Théâtre inédit d'Honoré* de *Balzac* — le soin d'écrire l'un des actes d'une pièce collective à laquelle il songeait vers 1847. Comment le génie du grand homme n'aurait-il pas déteint sur le talent, plus timide et plus pâle qui venait s'abriter auprès de lui ?

Ce serait là le sujet d'un chapitre que l'on voudrait ajouter à la thèse de M. Van der Wal : Charles de Bernard et Balzac. On y relèverait, assurément, les différences sensibles de leurs tempéraments. Bernard n'a pas eu les déformations obstinées de son maître, ni la puissance de ses excès. Il n'a pas eu sa rage d'analyse, ses hypertrophies du détail. Il n'a pas eu non plus, d'ailleurs, son sens visionnaire du réel. Il a imité dans Balzac tout le côté extérieur de la méthode et des procédés. A coup sûr, le mot d'Émile Zola est injuste, qui appelle Charles de Bernard, dans *le Roman expérimental*, « la lavure de Balzac sans aucune note originale » ; injuste aussi le mot de Forgues qui voit dans les romans du bisontin « le produit d'une fusion intellectuelle » des vaudevilles de Scribe et des romans

balzaciens. Mais dans ses efforts de description, dans ses affectations de physiologie, dans tout ce qui traîne, chez lui, de Lavater ou de Gall, on ne peut s'y méprendre : Balzac a passé par là. Voyez, dans *la Femme gardée*, une de ces questions où la littérature médicale, la phrénologie à la mode, trahit le voisinage de Balzac : « Docteur, à quel organe secret, à quelle protubérance attribueriez-vous la conduite inouïe de cette femme ? » Ou encore voici, dans *la Cinquantaine*, un de ces traits de « physiognomonie » par lesquels la *Comédie Humaine* replonge brusquement les personnages humains dans la grande famille naturelle des espèces animales : la pauvre Alphonsine tressaille au mot de mariage « comme un cheval de guerre dresse les oreilles au bruit de la trompette ». Comment cette phrase ne nous ferait-elle pas songer à l'image toute semblable qu'on rencontrait, quelques années auparavant, dans *Le Père Goriot* : Mlle Michonneau, en entendant le mot d' « hommes à passions », « regarda Vautrin d'un air intelligent. Vous eussiez dit un cheval de régiment entendant le son de la trompette » ?

Peut-être n'est-il pas d'œuvre de Bernard qui ne soit de la famille d'une œuvre de Balzac. *Le Gentilhomme Campagnard* lui-même appartient à toute une lignée qui comprend de puissantes satires et d'éphémères caricatures, depuis *les Paysans* de Balzac jusqu'à *Nos bons Villageois* de Victorien Sardou. Sans doute est-il inutile de se demander si Sardou doit quelque chose au *Gentilhomme Campagnard ;* mais il ne le serait pas de chercher ce qui, dans ce dernier, peut venir des *Paysans*, ou du moins de la partie des *Paysans* publiée en 1844[1].

Pourtant il serait injuste de résoudre l'énigme de Charles de Bernard par la seule imitation livresque et les seules influences littéraires. Il avait, sans doute, dans sa mémoire, toute une expérience, toute une connaissance du monde ; mais ce n'était pas celle de Paris : elle remontait à ses années de Besançon, au temps où il regardait et écoutait, silencieux, dans un coin du salon de Mme de Vaulchier ou de Mme de Vezet. C'était cette expérience qu'il avait étalée complaisamment, un soir, au restaurant de la cour des Carmes, devant Honoré de Balzac. Il la transportera sous d'autres noms, en d'autres lieux, dans un monde arbitrairement choisi ou inventé de toutes pièces, qui n'est pas celui de sa province. Il semble que son effervescence, sa surproduction des environs de 1836, suivie de redites, de silences, indique qu'il a vécu quelque temps sur les observations ou les notes emmagasinées durant ses longues années d'attente bisontine. Il ne serait sans doute pas impossible de trouver, dans la vie bisontine de la Restauration, des événements qui justifieraient les situations mélodramatiques d'*Une femme gardée* ou d'*Un beau-père*. Cette époque a

1. Il ne semble pas que l'on puisse, en revanche, signaler une dette de Balzac à l'égard de Bernard, hormis celles d'*Albert Savarus*. La *Messe de l'Athée* ne peut devoir, à la rigueur, qu'une suggestion de titre à *la Messe de l'Incrédule* de *Plus deuil que joie*.

assisté, à travers les grilles sévères des anciennes maisons, à plus d'un drame de famille, à plus d'un crime, dont on retrouve les traces dans la chronique du vieux Besançon ou dans le journal de Weiss. Il est impossible que le jeune stagiaire de 1830 n'ait pas été curieux et gourmand de ces tranches de vie.

Pourquoi n'a-t-il pas laissé cette expérience franc-comtoise dans le cadre de sa Franche-Comté ? Pourquoi s'est-il refusé à être, à proprement parler, un écrivain franc-comtois ? Ce serait là une autre énigme de Bernard, celle de ses rapports avec sa province. Pourtant il avait assez fièrement, à ses débuts, affirmé sa qualité provinciale. Il avait proclamé, dans le programme de la *Gazette de Franche-Comté* : « Nous prétendons recréer notre antique Comté de Bourgogne. Nous ferons de la nationalité de pays d'État, de la politique du cru, de la littérature et de l'histoire de la localité. Nous causerons avec délices de nos grands hommes d'épée ou de robe, de nos érudits aux têtes carrées, de nos antiques monuments, de nos souvenirs nationaux. » Vers 1833, il avait entrepris une évocation de la Franche-Comté espagnole, de la conquête de Louis XIV, une résurrection de la chronique de Chiflet. Il se proposait de mettre en scène un séminariste, de prendre pour théâtre le séminaire de Besançon, qui fût ainsi entré deux fois dans l'histoire littéraire, une fois avec Stendhal et une autre fois avec Bernard [1]. Pour écrire un roman historique selon la formule de Walter Scott et le conseil de Balzac, il faisait des recherches à la bibliothèque de Besançon ; et quatorze ans après, quand Weiss l'engagea à élever un monument à sa petite patrie, il pourra lui répondre qu'il y a songé, qu'il en a dessiné l'esquisse. Du reste *le Gentilhomme campagnard*, qui sera sa dernière œuvre, est un roman comtois, une peinture à clef, où le baron de Vaudrey cache un nom connu dans la province, où Chatel-Giron n'est que le pseudonyme de Chauvirey-le-Chatel. De leur côté, quelques bisontins manifestaient qu'ils se souvenaient encore de leur compatriote absent. Viancin rappelait son nom à l'académie de Besançon, dans un poème de 1840, tout en regrettant qu'en lui le poète eût abdiqué en faveur du romancier ; Pérennès, dans un rapport de 1836, saluait le romancier qui succédait au poète ; Xavier Marmier le louait d'être « plus pur que Balzac » et « bien supérieur pour l'expression des sentiments au glorieux Mérimée ». Mais les années qui s'écoulaient, l'obscurité dont s'enveloppait le romancier misanthrope, détendaient les liens. On trouve peu de Comtois parmi les amis que Bernard fréquente encore à Paris. Seul, Charles Laurenceot, d'Arbois, qui fut son collaborateur pour un vaudeville, restait de ses intimes. On ne le voyait guère chez Nodier, où était alors le foyer naturel de tout bisontin en appétit de gloire parisienne. Il fut négligent à se présenter à lui ; et, s'il prit part aux soirées de l'Arsenal, ni Nodier, qui ne le mentionne jamais dans ses lettres, ni aucun des

1. Sur la vérité de cette peinture de Besançon dans *Le Rouge et le Noir*, v. Abel Monnot, *Études comtoises*, 1946, p. 171-185.

hôtes de ce salon ne paraît l'avoir remarqué. Quand Bernard mourut, Weiss chercha en vain un Bisontin qui voulût lui consacrer un article ; Francis Wey, envieux, il est vrai, aigri, et regardé lui-même d'assez mauvais œil dans son pays, se récusa. « La cité impériale », comme disait Bernard, oubliait l'enfant prodigue. Depuis elle n'a eu pour lui qu'une plaque de marbre, aujourd'hui délavée par la pluie et les ans, et une impasse introuvable dans un quartier lointain.

En somme il commit la double et contraire erreur de se laisser oublier des cercles de sa province, et de négliger ceux de Paris. De là les injustices de sa destinée posthume, qui s'ajoutent à celles de sa vie. A mi-route entre le romantisme d'où il venait et le réalisme où il tendait, il avait un rôle à jouer, une place où se fixer pour la postérité. Son *Gerfaut* avait inspiré, selon Sainte-Beuve, le roman d'Ulric Guttinguer, *Arthur* ; ses *Ailes d'Icare* annonçaient de loin *l'Éducation sentimentale* ; dans *le Gentilhomme campagnard*, l'école de Champfleury et de Duranty était déjà tout entière ; certains types d'Alphonse Daudet, Numa Roumestan, Tartarin, se trouvaient à l'état d'esquisses dans *Un homme sérieux* et dans *la Peau du lion* ; il y aura, dans *les Mariages de Paris* d'Edmond About, des reflets du *Gentilhomme campagnard*, dans *les Pommes du voisin* de Victorien Sardou une imitation avouée d'une nouvelle de Bernard, *Une aventure de magistrat*. Piépape a cru lui marquer une place d'honneur en rangeant Georges Ohnet dans sa descendance ; mieux à propos, Louis Hosotte reconnaissait du Courteline dans une scène de tribunal des *Ailes d'Icare*. Jusqu'en 1886 on se souviendra assez de *Gerfaut* pour en tirer un drame[1]. Et pourtant qui songeait à lui rendre hommage comme à un initiateur à une source de thèmes et de types ? Les éloges mêmes de Sainte-Beuve ne doivent pas nous faire illusion, car il est trop clair que le critique n'a vanté le disciple de Balzac que pour faire pièce au maître, et qu'il ne l'a aimé qu'en haine de ce dernier : ce ne serait pas la première fois que cet ingénieux et vindicatif esprit aurait mis du poison dans son miel. Baudelaire, qui parle si souvent de Balzac et des premiers réalistes, n'a jamais, croyons-nous, écrit le nom de Bernard. Un nom qu'ignore aussi la bibliographie de Talvart et Place.

Voici la dernière énigme d'un destin où tout est déconcertant : tandis que cette mémoire sombrait en France, l'étranger la recueillait. Je ne veux point parler de l'Espagne et de la traduction qu'on y présenta, en 1840, d'un vaudeville de notre auteur. Mais l'Angleterre et l'Amérique gardaient le souvenir du romancier, en qui elles se plaisaient sans doute à trouver quelque air de famille avec le roman

1. Cette pièce d'Émile Moreau donnait à Jules Lemaître l'occasion de constater tout ce qui avait vieilli, entre temps, de ce « relent de 1840 », et ce qui ne s'accordait plus aux modes « fin de siècle » : « Sa Suzanne est restée une incomprise beaucoup plus qu'une névropathe. Son Gerfaut n'est point tout à fait un écrivain d'aujourd'hui. » (*Impressions de Théâtre*, t. II.)

d'outre-mer. Henry James en Amérique, Saintsbury en Angleterre, lui consacraient des études. Thackeray, qui s'est plus d'une fois inspiré de lui, le préférait à Balzac — jugement outré, à coup sûr, contre lequel protestera l'allemand Curtius. Et voici que c'est encore à l'étranger, en Hollande, que paraît la première thèse qui lui soit consacrée. Remercions M. Van der Wal d'avoir ramené notre attention sur un de ces *minores* qui préparent les mouvements littéraires, ménagent les transitions de l'art et du goût, et, ne fût-ce que par les petits problèmes qu'ils nous posent, méritent d'être arrachés à l'oubli.

PIERRE MOREAU.

LES CONTES PARLÉS DE VILLIERS

Cent témoins, et, comme toujours le plus perspicace, Mallarmé, ont dit la magie des improvisations de Villiers, l'éblouissement des aperçus qu'il prodiguait, « le même partout, ou le seul, sur l'asphalte et dans la nuée. On restait, lui parti, certes étonné comme par la grandiloquence d'un texte en suspens, sauf à n'apercevoir, en réalité, maintenant, dans l'espace, d'autres majuscules que d'étalages ou d'annonces (*Médaillons et portraits*). » Au verbe, dont il constatait chaque jour sur ses auditeurs de rencontre la puissance d'envoûtement, comment Villiers n'aurait-il pas attribué un rôle mystique, et comment ne se serait-il pas trop souvent, satisfait de parler ce qui devait être écrit, ce qui parfois, le fut, mal, par des « plagiaires de la foule » enchantés de l'aubaine?... « Que d'anas, et d'irrespect, et de mots de la fin fournis ! » dit encore Mallarmé, par « ce folio authentique, prêt toujours », par le « prestigieux interlocuteur de soi-même ou songeur toujours à haute voix ». On lut, dans les feuilles, entre 80 et 89, beaucoup de Villiers signé de noms moins éclatants. Des fidèles s'en inquiétaient : Villiers, prodigue, incapable de tenir registre de ses trésors, rassurait : Victor-Emile Michelet a-t-il décelé du Villiers dans un *Torquemada*, de Henry La Luberne (c'est le dédicataire du *Duke of Portland*, des *Contes Cruels*), Villiers lui écrit le 7 septembre 1886 :

M'ayant, un soir, montré un *Torquemada* de sa composition dans lequel, à l'instar de Dostoïewsky, le digne Inquisiteur faisait brûler son Bon Dieu, je lui dis ces seuls mots : « A ta place je prendrais le sujet comme ceci. » Et j'ébauchai l'idée qu'il m'a demandé la permission de traiter à la place de sa première conception. Donc, tout est pour le mieux et j'aurais l'air d'un monsieur qui reprend ce qu'il a *donné*, si je m'en plaignais. De plus, je suis charmé qu'il ait écrit cela, car c'était trop difficile pour moi : je l'aurais à peine esquissé en trois semaines au moins de travail. Il serait donc inutile d'en parler même à cet excellent La Luberne.

Sa nonchalance, et une sorte de peur quand il s'agit de donner corps à certains de ses songes, sont telles qu'à vingt-deux ans il offre un sujet à Baudelaire lui-même, — qui ne l'utilisera pas. Il lui tra-

duit du latin une petite légende découverte à Solesmes (1862) « *qui ressemble un peu à l'un de vos poèmes en prose : l'Etranger* [1] ».

Un moine accepte un service d'un petit bonhomme infernal, un pauvre diablotin sans personnalité dont le tort est d'avoir subi « *l'entraînement vague et presque moutonnier de Lucifer* ». Apitoyé, le moine veut lui être agréable :

Alors, faites bâtir un clocher avec une grande cloche et puis, faites-la aller la nuit, quand vous pourrez... J'aime les cloches, le son des cloches..., les belles cloches !

Et Villiers commente : » *N'est-ce-pas qu'elle est belle? Mais, dame, je n'ai fait que des phrases où vous feriez de la pure beauté, vous. Enfin, je vous l'offre, si elle peut vous sembler possible* ».

L'enchantement de sa parole, c'était, parfois, une vision éphémère, comme celle que Judith Gautier, au bord de l'Isar, distingue à travers ses propos :

J'entrevois une mer brumeuse..., un crépuscule de rêve, autour d'une île inconnue. Puis, dans un remous lumineux, un grand sphinx qui émerge des flots, nage vers la rive. En travers de son dos, flotte une bannière violette, sur laquelle éclate en lettres d'or ce mot : *Inviolata* !... Et c'est tout..., dit Villiers ; un tableau aperçu comme par une déchirure de nuage, qui ne doit pas être écartée davantage.

Aveuglés par l'éclat de ces suggestions, mystérieuses et captivantes comme un dessin de William Blake, les auditeurs en deviennent injustes pour l'œuvre écrite. Ainsi Jean Ajalbert, dans ses bavards *Mémoires en vrac* :

Minuit. Il marchait vite, parlait, gesticulait, s'arrêtait à quelque bec de gaz. Le Templier Villiers !... Que disait-il ? Que lui dire ?... Il grelottait dans un mince pardessus, flottant, déboutonné, dont il serrait le col d'une main à sa gorge, le vent agitant le vêtement sur ses épaules maigres comme une défroque de mannequin, d'épouvantail à moineaux... Où nous emporte-t-il ? C'est indicible, tellement immense et fugace comme la nue. Plus tard, dans ses contes, nous retrouverons, pâlies dans l'écriture (!), tant d'idées, naguère inondées de lumière native, l'homme supérieur à l'œuvre. (*Cette formule, le tarte-à-la-crème des éminents critiques, revient dans toute étude sur Villiers ; elle a fini par s'imposer* !) Tout ce génie, ceux-là seuls qui en connurent le gisement de l'homme (?) se satisfont des minces filons retrouvés dans l'œuvre... Ceux qui ne furent point de l'entourage du poète, quelque valeur, indiscutable, qu'ils accordent à son œuvre (*je pense bien* !) n'y peuvent être secoués du frisson dont furent agités tous ceux qui subirent l'inéluctable sortilège de la présence de Villiers. [Ajalbert l'avait-il lue, l'œuvre ?]

Nous retrouvons là les épithètes dont un Coppée osait, dans son inconscience, affubler Villiers : « grande intelligence mal équilibrée, sorte de génie inégal et incomplet » ; comme si étaient seuls équilibrés ceux qui ne pèsent pas lourd, et complets ceux qui, pareils aux

1. On connaît ce premier poème du *Spleen de Paris* : « Qui aimes-tu le mieux, homme énigmatique, dis ? ton père, ta mère, ta sœur ou ton frère ?... — J'aime les nuages, les nuages qui passent... là-bas, là-bas... les merveilleux nuages ! »

autobus, sont à la portée du commun ! Mais retenons de ce témoignage que Villiers portait trop de splendeurs pour qu'elles pussent toutes passer dans l'œuvre, *étant donné surtout* (« trope » un peu lourd dont il usait), les tragiques circonstances de l'éclosion de tel ouvrage, — *L'Eve future*, par exemple, et l'âge auquel la mort le prit. Comme Laforgue, il allait renaître, quand il mourut.

*
* *

Mais des fidèles ont tenté de noter, de retranscrire les apologues, anecdotes et projets de contes princièrement dispensés par Philippe-Auguste-Mathias. Bloy cite, p. 297 des *Belluaires et porchers*, une « fantaisie qui donne Sarcey tout entier, de la base au faîte », Sarcey, le « nénuphar de l'enthousiasme et le bromure de potassium de la poésie » :

> Sarcey donne en Belgique (*cette Belgique dont l'accueil avait touché Villiers et qu'il espérait tant revoir*) une conférence sur Marivaux. Arrivé à l'endroit quelconque où le marquis baise la main de la marquise, il interrompt sa lecture, légèrement interdit et s'excuse en ces termes fins : « Je vous demande pardon, mesdames, c'est Marivaux qui parle et non pas moi. Je dois, cependant, vous faire observer que, de son temps, le mot baiser n'avait pas le sens *obscène* qu'on lui a donné depuis. »

Mais, si *Tribulat Bonhomet* aurait pu prononcer ce mot à peine apocryphe (Sarcey n'écrivait-il pas d'une actrice : « Dix-huit sociétaires lui étaient déjà passés sur le corps ! » pour dire que dix-huit comédiens français avaient été nommés sociétaires avant elle !) Villiers s'évadait du réel par des fables ésotériques autrement profondes. Celle-ci donne à Bloy « *une idée de plus sur l'importance inexprimable des minéraux que dédaignent nos lapidaires* » :

> Autrefois, un pauvre galet qui avait par privilège, son centre de gravitation dans l'Infini, s'est détaché de la terre, se précipitant sur le sein des Gouffres. La rapidité de sa *chute*, énorme déjà dès le premier quart de la première seconde, s'est naturellement et *indéfiniment* multipliée par elle-même suivant la loi mathématique des attractions. En sorte que l'épouvantable vitesse, continuellement accélérée, de sa translation, depuis des siècles, a certainement dépassé celle des comètes, celle de la foudre, celle de la lumière, celle de la pensée.
>
> Où donc alors est cette pierre qui serait ainsi, rigoureusement, partout à la fois, comme Dieu lui-même, où donc est-elle en ce moment, si ce n'est entre mes deux sourcils, — juste à la place où réside mon pouvoir d'excogiter l'Absolu divin ?
>
> Disant cela, Villiers se plantait l'index au milieu de son vaste front et son étrange apologue me faisait penser à Celui qui voulut être la « Pierre d'angle élue et précieuse », afin d'assumer la chute des hommes »... (*Belluaires et porchers*, p. 242).

Catulle Mendès transcrit dans son *Rapport sur la poésie*, de 1903, ce symbole, à lui conté, ajoute-t-il, modeste, « *en un plus beau langage* » :

Il y avait une fois, dans la mer de Bretagne, une pierre obscure que battaient la querelle des ondes et les nageoires des grands poissons ; elle était toute couverte de lichens et de gluantes algues. Elle paraissait n'accorder aucune attention, — ce qui était naturel puisqu'elle était une pierre, — aux mouvements de l'eau bleue et verte, à la beauté des végétations sous-marines accrochées aux rocs comme des fleurs noyées... Si, par suite de quelque naufrage, sombraient des galions d'où s'effondraient des tonnes d'or, elle ne daignait pas s'étonner de ces richesses étincelantes... Elle était comme dans un impassible exil de tout. Or, une fois, un très bon saint, qui ne se contentait pas de marcher sur les flots, mais qui, en sa charité infinie, descendait dans la mer pour bénir ceux qui moururent sans confession, s'irrita de la voir si obstinément indifférente... « Morceau de roche, lui dit-il, pourquoi... restes-tu, depuis tant de milliers de siècles, immobile et comme sans pensée ? » La pierre répondit : « C'est qu'à travers l'énorme épaisseur de l'eau, sous les tempêtes ou la lourde accalmie, je considère éternellement, tout au haut du ciel, la plus lointaine des étoiles, et, quand elle disparaît, j'attends qu'elle se lève ! — Voilà une singulière façon de passer le temps, dit le saint. Qu'as-tu gagné, toi, pauvre chose, à contempler un astre ? — Ecarte, répliqua la pierre, les algues et les lichens qui me couvrent. » L'homme écarta les herbes marines : alors il vit que la pierre était toute de diamant et qu'elle rayonnait aussi splendide que les plus lumineuses constellations de l'azur.

Commentaire du *Lilia neque nent*, apologie de la vie contemplative, ce souvenir de la *Légende dorée* peut n'être que du seul Mendès : ce serait le lieu d'admirer les dons d'imitation de ce singe littéraire, qui parvint à refaire *Axel* sous le titre *Zo'har*. Tout ici paraît signé Villiers : la mer bretonne, les tonnes d'or des galions (obsession de son père, puis sa propre obsession), l'impassible exil de tout, la charité infinie du saint, et la hantise du voile d'*Isis*, qu'il faut soulever pour atteindre le vrai.

Il est vraiment tout entier dans l'apologue retranscrit par Mendès, ce Villiers « issu d'une famille de Celtes, dure comme les rochers » ; le destin de certains de ses compatriotes, aventuriers devenus nababs comme René Madec, le hantait jusque dans ses amours : « En vérité, Madame, lit-on dans *Elên*, — heureux celui qu'une femme aime le dernier ! Il est pareil à ce nabab qui héritait des marahadjahs indiens ». Qu'est-ce que *El Desdichado*, paru dans *La Lune*, d'André Gill, le 18 août 1867, sinon un conte que Villiers aurait négligé d'écrire ? Il y rappelle que son aïeul, aux côtés du bailli de Suffren,

se distingua, spécialement dans l'Inde, comme spoliateur de tombeaux.

L'aventurier se risquait de nuit, au milieu des sépulcres des anciens rois de ces contrées pacifiques, et, les sacoches de pierreries au fond de la barque, remontait les fleuves au clair de lune. Séduit, toutefois, par les mielleux discours du colonel Sombre, il donna dans une embuscade et périt au milieu d'affreux supplices. Les hordes hymalaïennes disséminèrent ses trésors sur le sommet des montagnes : et les vieilles pierreries y brillent encore, pareilles à des regards toujours allumés sur les races.

Mais Mendès avait montré, dès 1894, dans son roman *Gog*, combien il était friand des idées prodiguées, des thèmes abandonnés par Villiers. Il est malaisé de discerner si le parti qu'il en tire n'est qu'un pieux hom-

mage à la mémoire du camarade disparu, ou seulement l'art, chez ce cuisinier littéraire, d'accommoder les restes : un disciple aussi attentif, aussi plein de vénération, que Victor-Émile Michelet, ne résista pas toujours à la tentation. Dans le cas de *Gog*, le souvenir des entretiens avec Villiers est si net qu'on se récria. Le plaidoyer de Rachilde pour Mendès, dans *Le Mercure* de mai 1896, ne manque pas de saveur :

> Villiers et Catulle Mendès, en même temps amis intimes et adversaires l'un à l'autre également redoutables, liés normalement par la parité de leur merveilleuse puissance de travail, et non moins normalement séparés par leur différente conception du mystère, ces deux hommes terribles pouvaient seuls, au monde des lettres, concevoir la terrible idée d'une substitution de Dieu... Nombre de jeunes ont l'air de reprocher à Mendès de rester... après l'*Autre*. Ce n'est pas logique. *Gog* contient une idée géniale. Il *fallait donc* écrire ce livre. Puisque Villiers est mort, pourquoi voudrait-on que Mendès ne l'eût pas écrit ?

Mais, du vivant même de Villiers, un écrivain plus important que Mendès, et qui venait d'ailleurs, dans *A Rebours*, de signaler en Villiers et Mallarmé les futurs maîtres du symbolisme, J.-K. Huysmans, cédait à la volupté acide de pasticher la manière et de donner forme à des aperçus de Villiers. Les railleries laborieuses de ce dernier contre le progrès matériel et la Science envahissante, on les retrouve dans *En rade* (1887). Parce que le professeur Selmi, de Bologne, a découvert dans la putréfaction des cadavres un alcaloïde, la *ptomaïde*, qui répand « une lente, mais tenace odeur d'aubépine de musc, de seringa, de fleur d'oranger ou de rose », Huysmans imagine, pour « satisfaire aux postulations d'un siècle pratique», de convertir les cimetières en usines d'extraits et d'essences « macchabéiques ». Huysmans, Bloy et Villiers se voyaient fréquemment à cette époque : il est impossible de ne pas percevoir dans cette idée l'écho des prestigieuses diatribes de Villiers contre ce temps et cette planète, avec, — le postulat une fois admis, — ces développements d'une logique forcenée, imperturbable et cocasse, jusqu'à l'absurde qui vous venge, caractéristiques de la démarche de Villiers :

> Puis, quel incessant entretien du souvenir, quelle éternelle fraîcheur de la mémoire n'obtiendrait-on pas avec ces émanations sublimées de morts ! Et, dans une parodie amère et sarcastique de l'admirable conte *Vera*, émouvante réponse de l'idéalisme au matérialisme pour qui *post mortem nihil est*, commentaire en forme d'acte de foi du fameux : *Mort, où est ta victoire ?* Huysmans (ou Villiers) ironise sur l'amant inconsolable à qui sera permis désormais de « transmuer sa bien-aimée en un flacon de sel,... de l'insérer comme une poudre dans un sachet brodé d'une douloureuse épitaphe, de la respirer, les jours de détresse, de la humer, les jours de bonheur, sur un mouchoir ».

Et ainsi de suite : la vierge qui, pour la première fois, se pâme « en des facéties charnelles » aurait sa mère là, sur son sein. Des gâteaux à l'huile de défunts raffermiraient « ces liens augustes de la famille que ces misérables temps d'irrespect desserrent et relâchent ». Le jour des morts, devant les crèmes, parfumées aux ptomaïdes ancestrales, la maman pourra raisonnablement demander à son rejeton s'il préfère

grand-père ou grand-mère, et prononcer cette oraison funèbre (où ricane, n'est-ce pas ? l'auteur du *Plus beau dîner du monde*) : « Ce n'est pas lui, grand-papa Jules, qui eût prêté de l'argent sans intérêts et sans caution ! pas si bête... Et puis, quel respect il témoignait aux gens riches ! »

On sait que Léon Bloy a fait de Villiers le personnage principal de son conte *Le siège de Rhodes* ; on y voit un Villiers archange et guerrier, digne de son ancêtre le Grand-Maître de Rhodes et de ses héros comme *Axel* ou Sergius d'Albamah, roi des Deux Siciles ; aristocrates nerveux et pâles, parce que ceux qui ont « du sang » le portent dans leurs veines et pas sur la figure. Nous voici loin des *ptomaïdes macchabéiques*. Ce que ses deux interlocuteurs retiennent de Villiers est révélateur : Huysmans, la raillerie bouffonne, la satire, dont M. Folantin apprécie jusqu'aux coqs-à-l'âne et aux gaudrioles les plus discutables ; quitte à y ajouter de son cru : n'avait-il pas imaginé pour l'*Eve future* un dénouement « bien meilleur » ? Lord Ewald rentre en Ecosse avec Hadaly dans ses malles ; un beau jour, il entrevoit la jambe nue d'une vachère, une faim de chair se réveille en lui ; il prend la fille et brise la mécanique. Singulière faillite de l'idéalisme : on devine quelle colère, même à ses heures les plus désenchantées cette suggestion eût déchaînée en Villiers. Avec Bloy, au contraire, on prend tout de suite de la hauteur. C'est le mage et le preux, qui, en Villiers, subjuguait Bloy ; c'est le Celte, champion des causes perdues, ou qui semblent telles, celle de l'Irlande catholique, par exemple. Qu'on en juge par cet apologue que Bloy tient de Villiers, et qu'il rapporte dans *Le Pal* (1885) [1] : dans « la boue glacée d'une nuit de ce dernier carnaval, à l'issue d'un étrange festin de conspirateurs », Villiers le dédie « au prince de Galles partant pour l'Irlande » :

« Savez-vous, me dit-il tout à coup, avez-vous jamais entendu raconter comment le petit mulot tue le grand aigle ? Je vais vous l'apprendre. »

Suit le conte dont voici la donnée : Le chauffe-pied de Jupiter, l'aigle immense et terrible aperçoit le petit mulot disgracié de la nature et crevant de faim qui trottine et rampe sur la maudite terre, « misérable bouchée, dédaignée des chiens et des serpents ». Celui-ci attend sans bouger son « effroyable ennemi, qui arrive comme la tempête, pennes vibrantes, serres ouvertes, cou tendu, rostre béant »... Son formidable bec s'enfonce pleutrement dans la boue. Le petit mulot a imperceptiblement déplacé son petit corps et maintenant il est sur la tête du grand aigle, et il ronge la cervelle du contempteur de l'astre du jour. Alors, tous les petits mulots accourent en grande allégresse à l'inespérée bombance, non sans avoir rendu grâces au Dieu des pauvres mulots, pour le bienfait de cette charogne palpitante qui leur vient des cieux.

Il est inutile d'insister sur la lucidité, l'acuité dans la « voyance » de cette parabole, qui n'est plus, déjà, après soixante ans, qu'à demi-prophétique.

1. *Le Pal* ; Stock, 1925, p. 50 à 54.

* * *

Dans le *Désespéré*, le récit d'un forfait de Properce Beauvivier, pseudonyme transparent d'Abraham-Catulle, porte la marque de Villiers, qui dut le conter à Bloy :

Properce est dans la rue, par une nuit très froide. Une vieille grelottante est rencontrée, qui murmure des supplications en tendant la main. Il s'arrête sous un bec de gaz ; il exhibe un porte-monnaie gonflé d'or, il fouille cet or, il le pétrit, le retourne, le fait tinter, fulgurer, l'allume comme un tas de braise, puis, fourrant le tout dans sa poche et haussant les épaules d'un air d'impuissance navrée :

— Ma bonne, exhale-t-il, j'en suis bien fâché, mais *je croyais avoir de la monnaie*, et je n'en ai pas.... L'observateur de cette scène a raconté qu'il aperçut au pied du spectre, dans le bitume du trottoir, une petite ouverture lumineuse, par laquelle on aurait pu découvrir l'enfer.

On ne saurait plus *cruellement* transposer dans la vie courante *La Torture par l'espérance.*

Rodenbach (à qui Villiers fit mainte fois la charité d'un conte de journal, au point, un jour, de soupirer, en le voyant, au café, qui accourait vers sa table : « On vous a déjà donné hier ! »...) projetait en 1895 une *Anthologie de la guerre de 1870*. Et il rapporte comme étant de Villiers un « en-marge » de la charge de Reichshoffen.

Quelques chevaux avaient pu fuir, on les recueille en pitoyable état. Recousus, rapiécés, mais impropres au travail, un marchand de sangsues les achète.... Et, tout le jour, désormais, ils demeurèrent dans une mare ; les hideuses bêtes leur montaient aux jambes, leur soutiraient le sang. Ils étaient les revenants de la mort, avaient traversé au galop l'histoire pour cet horrible aboutissement. Et ils songeaient à leur propriétaire : « C'est pour un tel homme que nous avons été des héros ! »....

C'est grand dommage, concluait Rodenbach, que Villiers n'ait point écrit cette sarcastique allégorie : le cri de protestation de l'individu, vaincu ou vainqueur.

Est-ce encore Rodenbach, qui, dans le *Figaro* du 31 août 1889, reconstituait une improvisation sur la Veille de la Saint-Barthélémy ? On y voit une Catherine de Médicis assez semblable à *Morgane* ou à *Sara* :

Le pertuisanier de garde à la porte d'une salle du Louvre lui déclare qu'il est huguenot, et qu'il va la tuer : « J'accepte la mort, dit-elle, laisse-moi réciter mes dernières prières. » Et elle prie à haute voix : « Mon Dieu, ayez pitié de ce malheureux, de ce cœur lâche, défaillant devant la nécessité des grandes purifications, de ce pauvre cerveau qui ne peut comprendre ce que je veux faire pour votre sainte gloire »... La résolution du garde s'affaiblit. La reine devine son désarroi. Il tombe à genoux à son tour. Elle le relève, et, comme elle le voit dompté, sourit avec une redoutable bonté :

— Que dois-je faire ? demande le régicide vaincu.

— Allez, mon enfant, répond Catherine avec une autorité bienveillante et irrésistible, allez à l'échafaud.

Rémy de Gourmont, lui, a noté *Le Mirage* :

Les rivages de la mer Rouge. Un chef de parti arabe contre les Anglais. Il connaît le mécanisme des mirages, et ordonne sa retraite pour que, réverbérée par les sables, l'image de son armée cachée sous les dunes, se dresse, crue réelle, à bonne distance. Les Anglais tirent ; les Arabes tombent ; les Anglais se ruent à la curée : tout a disparu. Et pendant des jours et des lieues, la même duperie raille l'ennemi effrayé d'un si incompréhensible sortilège et se demandant comment les Arabes peuvent si instantanément disparaître, — *en enlevant leurs morts* ! Cette lutte contre les fantômes épuise les Anglais, finalement cernés et massacrés, — sans avoir compris, mais avec dans les yeux la vague horreur d'une épouvantable et démoniaque ironie.

La vénération de Gourmont s'accommodait de la concision : le dénigrement de George Moore (*Confessions of a young man*) est prolixe : il faut résumer les pages qui montrent Villiers contant une macabre aventure « *à cette jolie fille aux paupières lourdes, stupide et sensuelle. Il spécule sur son ignorance : écoutez-le !* »

L'Espagne. Une nuit qu'imprègnent l'air marin et la senteur des orangers, un minuit d'étoiles et de rêves. Le silence, que rompt par instants le mot de passe des sentinelles : la ville est aux mains des Français. Mais voici qu'un Espagnol, en officier français, longe certain jardin ; du balcon, sa famille — une des plus nobles et des plus anciennes dont puisse s'enorgueiller l'Espagne, datant de mille ans, bien avant la conquête des Mores, — l'observe. Alors...

Villiers rejette de sa main blanche, — une main de femme, — la longue mèche qui barre son visage. Il est presqu'à court ; il s'embrouille quelque peu au départ, et s'efforce *to scamp*, comme nous dirions, *d'escamoter, disent les Français* [ce serait plutôt *bâcler, expédier* sa narration].

Sa « famille l'observe. Du bruit : tout est perdu. On arrête l'Espagnol. Loi martiale : le général français est un homme de fer... » *Villiers rit de son rire bref, hésitant, et poursuit, de sa manière abrupte, incertaine* :

Un homme de fer : il exige la décollation de toute la famille ! ah ! ah !... et alors... — non, vous ne pouvez pas, impossible de comprendre l'énormité de la calamité — une famille de mille ans, d'avant la conquête more ; seul un Espagnol pourrait ! — il n'y en a pas ici — la complète extinction d'une famille d'un si grand nom, il est malaisé de comprendre cela ici, à la *Nouvelle Athènes*, — ha ! ha ! il faut être de grande maison pour le comprendre — ha ! ha !

Donc le père obtient que le benjamin soit épargné, pour que le nom continue : mais l'homme de fer entend, pour l'exemple, que le survivant serve aux autres de bourreau ! Et le père demande au fils de se montrer digne :

« Rappelez-vous l'ancêtre qui défit les Mores, rappelez-vous ».... Villiers essaie d'un peu de couleur locale, mais ses notions sur les noms et l'histoire d'Espagne sont limitées, et, dans une certaine mesure, il échoue.

La mère, la petite sœur, toute la famille tombe à genoux, implore

le benjamin frappé d'horreur. La tête du père roule dans la sciure, le sang inonde la barbe blanche ; c'est le tour de l'aîné, du cadet, puis, oh ! de la petite sœur. Cela, il faillit bien ne pouvoir le supporter, et la mère dut soupirer : « Rappelez-vous votre promesse à votre père, à feu votre père ! » Puis elle posa sa tête sur le billot, mais il ne put frapper. Elle le traita de lâche, et sa tête fut tranchée.

— Et le fils, s'enquit l'auditrice, qu'advint-il de lui ?
— On ne le revit jamais, que de nuit, qui errait solitaire sur les murs de son château de Grenade.
— Et qui épousa-t-il ?
— Il ne se maria jamais.
Alors après un long silence, quelqu'un dit :
— C'est de qui, cette histoire ?
— De Balzac.

Tout porte à croire que Villiers a mystifié, avec cette sanglante épopée, non seulement la bonne fille qu'il s'agit d'*épater*, mais George Moore lui-même. En tout cas ses mystifications tiennent généralement en moins de mots : qu'on en juge par ces deux contes-éclairs.

La scène représente une chambre. Dans le lit une femme se tord. Autour d'elle, ce qu'il faut pour accoucher : médecin, sage-femme, vases, fioles ; odeur fade. L'enfant exhibe péniblement la tête, ouvre l'œil, regarde ce spectacle, s'écrie : C'est çà, la vie ? oh ! Et il rentre.

Un monsieur exaspéré, armé d'un coutelas, bondit d'un fiacre, gravit un escalier, enfonce une porte. Sur un lit, un monsieur et une dame en proie à l'amour. Le nouveau venu plante si roidement son coutelas qu'il transperce le couple en criant : Misérables. Puis il retourne les infortunés : stupéfait, il les contemple, et dit : Oh ! oh !... Il s'était trompé d'étage.

*
* *

A tous ces contes seulement parlés, que l'on pourrait nommer les *untold tales* de Villiers en souvenir des *twice told tales* de Nathaniel Hawthorne, il faut ajouter les nombreuses indications que contient son œuvre écrite, vingt idées consignées en trois lignes comme les faits-divers comprimés par Félix Fénéon. Le seul *Convive des dernières fêtes* en comprend au moins quatre à commencer par le défi des premières lignes :

Le Commandeur de pierre peut venir souper avec nous ; il peut nous tendre la main ! Nous la prendrons encore. Peut-être sera-ce lui qui aura froid.

Villiers n'a pas cherché le pourquoi (Malte-Laurids Brigge l'eût fait) des destinées qu'un peu plus loin il entrevoit :

Positivement, ces meubles ne pouvaient émaner que d'un tapissier luthérien, devenu fou, sous Louis XIII, par terreurs religieuses. De qui ces cristaux devaient-ils provenir, sinon d'un verrier de Prague, dépravé par quelque amour penthésiléen ?

Il n'a pas exploité ce thème de roman sadique et tendre, fait pour

tenter un Julien Gracq : le projet de Suzannah Jackson, la Circé écossaise, assez semblable à son *Elên*, d'aller « *s'ensevelir* dans un cottage d'un million, sur les bords de la Clyde, avec un bel enfant qu'elle s'y distraira languissamment à tuer à son aise ».

Et je ne serais pas étonné que l'on découvrît un jour que les paniers d'yeux humains présentés, selon Malaparte, au poglavnik Ante Pavelitch, n'ont pas plus de réalité historique, s'ils n'ont pas moins d'efficience poétique, que « *les quarante livres* pesant d'yeux crevés qui furent apportés, sur deux plats d'or, au Shah Nasser-Eddin, le jour où il fit son entrée solennelle dans une ville révoltée. »

Conte cruel, ces lignes attribuées à Manéthon, en tête de *La Reine Ysabeau* :

Le Gardien du Palais des Livres dit : La reine Nitocris, la Belle aux joues de rose, veuve de Papi Ier, de la 10e dynastie, pour venger le meurtre de son frère, invita les conjurés à venir souper avec elle dans une salle souterraine de son palais d'Azuac, puis, disparaissant de la salle, elle y fit entrer, soudainement, les eaux du Nil.

Un chapitre de *L'Ève future* porte en épigraphe ce symbole tiré de la « Mythologie grecque » (il ne figure pas, comme on aurait pu le croire dans *Les Dieux Antiques* de Mallarmé, — 1880 — et c'est bien une *trouvaille* de Villiers, sous cette forme) :

Hercule entra dans la bauge du bois d'Érymanthe, y saisit par le cou l'énorme pourceau féroce, et, le traînant hors de ces ténèbres, produisit, de force, aux aveuglants rayons du soleil, le groin fangeux du monstre ébloui.

Sentimentalisme contient cette ébauche aiguë d'analyse :

J'ai connu certain chanteur qui, auprès du lit de mort de sa fiancée, et entendant la sœur de celle-ci se répandre en sanglots convulsifs, ne pouvait s'empêcher de remarquer, malgré son affliction, les défauts d'émission vocale qu'il y avait lieu de signaler dans ces sanglots, et songeait, vaguement, aux exercices propres à leur donner « plus de corps ».... Cependant notre chanteur mourut de cette séparation, et la survivante quitta le deuil juste au jour prescrit par l'usage.

Comparez dans *Maryelle* l'anecdote, où le sadisme s'humanise d'humour, de ce hobereau qui blesse mortellement l'amant de sa femme,

puis, pendant que celui-ci rendait l'âme, et comme la jeune éplorée se penchait, en grand désespoir, sur l'agonisant, imagina (raffinement extrême !) de chatouiller, dans l'ombre, les pieds de l'épouse infidèle, afin de la faire éclater d'un fou rire au nez expirant de l'élu de son cœur.

Villiers a-t-il ou non écrit ce *Vieux de la Montagne* dont il indique à mots couverts le thème dans une lettre à Banville, le 5 décembre 1873 : « Un garçon de trente à trente-huit ans sublime, et qui n'est sorti que deux fois de sa haute montagne de Syrie : la première, c'était « pour respirer l'air du ciel », la seconde, je vous dirai cela tout bas quand nous

nous reverrons ». En tout cas, la même lettre contient l'idée d'un « en-marge des *Mille et une nuits* » qu'on aimerait voir traiter par Supervielle :

> Et puis enfin, il y a la vie qui entraîne avec tous ses instants, et qui ressemble à un conte de Shehrazade une nuit qu'elle aurait eu la migraine, et que Schariar lui-même l'aurait gagnée, et se serait purement et simplement endormi.

Retrouvera-t-on l'anecdote « piquante », souvenir personnel d'un entretien qu'il eut, « au sujet des *Maîtres Chanteurs*, avec Richard Wagner » ? Villiers, charmé de l'accueil fait à sa conférence à Bruxelles, au groupe des XX, l'improvisa, « en manière de remerciement et pour clore la séance ». Par le plaisir qu'elle causa au rédacteur de l'*Art Moderne* (dimanche 26 février 1888, 8e année, n° 9), on peut présumer qu'elle était très significative, et pouvait devenir, sous la plume du narrateur de *La Légende Moderne* et du *Secret de l'Ancienne Musique*, un témoignage de plus de la ferveur wagnérienne des symbolistes.

« Si Villiers avait eu en mains cette histoire, quel conte il en eût fait ! » c'est la réflexion qui vient aux lèvres de tous ceux qui l'approchèrent, chaque fois qu'un fait un peu déconcertant se rencontre. Celle que fit, d'après Émile Baumann, le sculpteur Henry de Groux, le jour qu'un cocher le prit, lui, le grand modeleur de la beauté charnelle, pour l'Aumônier de la Roquette (on connaît l'attraction exercée sur Villiers par les exécutions capitales). Celle qu'il fit encore devant la statue de Villiers, propriété du peintre Henri Bertin, et qui se trouvait au château des Plaines, près Salon, en Provence ; un Villiers plus grand que nature, marchait, attentif à son seul rêve ; or, dans le transport des Plaines au Castellas de Vitrolles, où on la dressa sur l'esplanade, le dos tourné aux lagunes et aux rochers, tout le bas s'est effondré ; sur le socle où elle est fixée, elle semble à genoux : quel symbole éloquent !

Villiers signe si bien ses contes, il marque si bien de son empreinte le genre tout entier, qu'il arrive, au hasard des lectures et surtout sous sa plume, par allusions, que nous découvrions des sujets ou des personnages qu'il eût dû conter ou animer. Que n'a-t-il écrit sur Catherine de Sienne puisqu'il la connaissait ! Cette extatique, qui inspira Fra Bartolomeo et le Sodoma, gardait la main sur son cœur pour calmer une plaie dans sa poitrine ; appelée à convertir un condamné à mort de vingt ans, elle, la visionnaire et la politicienne, l'auteur des *Lettres* à son confesseur Raymond de Capoue, décide d'appliquer le mot d'Augustin : Aimez, et faites ce que vous voudrez !... Et toute la nuit, dans la prison, près du billot, elle offre sa poitrine haletante au malheureux pour qu'il y repose sa tête !... Que n'a-t-il dit, puisqu'il les connaissait, les amours de Raymond Lulle, en 1262, avec Ambrosia de Castello, une des beautés de Palma ! Touchée de la passion qu'il manifeste, elle lui accorde un rendez-vous chez elle : c'est pour lui montrer ses seins dévorés par un cancer... « Et pourtant,

vous serez semblable à cette ordure. » Villiers n'avait-il pas mis en exergue à *L'Intersigne* une page vigoureuse de saint Bernard : « *Nihil est aliud homo quam sperma foetidum, saccus stercorum, cibus vermium... Cur carnem tuam adornas et impinguas, quam, post paucos dies, vermes devoraturi sunt in sepulchro* !... L'homme n'est qu'humeur fétide, sac d'ordures, pâture des vers. Que vas-tu graisser et parer ta chair, que, dans quelques jours, les vers vont ronger dans la tombe ».

Comment ne pas regretter ce que Villiers avait à dire et n'a pas eu le temps ou le courage de dire : un peu d'argent, de gloire eût avivé son ardeur, prolongé sa vie. L'indifférence du public, la jalousie ou la sottise des pontifes ont privé nos lettres d'une irremplaçable floraison.

André Lebois.

LETTRES INÉDITES A HENRY FÈVRE

(Antoine, Barrès, Daudet, Goncourt, Huysmans et Zola) *

Henry Fèvre (1864-1937) romancier et dramaturge qu'on peut aisément rattacher à la tradition naturaliste n'a pas laissé d'œuvres qui aient longuement retenu l'attention de la critique et du public. De 1884 cependant à la fin du siècle quelques-unes d'entre elles ne passèrent point inaperçues et, en 1924, *le Prix des Méconnus* conféra une notoriété nouvelle à *Galafieu*, roman que Fèvre avait publié en 1897 ; puis la renommée de ce discret auteur s'effaça de nouveau. C'est à l'obligeance de sa fille, Mlle Henriette Fèvre que nous devons d'avoir pu prendre connaissance des lettres [1] que, surtout avant 1900, lui adressèrent diverses personnalités littéraires. Ces lettres nous ont, dans leur ensemble, paru d'intérêt fort inégal. Comme les dimensions restreintes d'un article nous imposaient un choix, nous l'avons limité aux lettres des plus illustres disparus. Du moins publions-nous ici toutes celles d'Antoine, de Barrès, d'Alphonse Daudet, de Goncourt, de Huysmans et de Zola que nous avons pu retrouver dans les papiers de Fèvre : pour celles de Becque nous renvoyons au tome VII de ses *Œuvres complètes* où les plus intéressantes de ses lettres ont été publiées. Le reste de la correspondance qui fut adressée à Fèvre et que nous avons dû négliger, n'apporte d'ailleurs, semble-t-il, qu'une contribution plus réduite à l'histoire littéraire.

La carrière d'Henry Fèvre, qui se fit connaître à partir de 1884 parmi les jeunes naturalistes, fut d'abord liée à celle de Louis Desprez. Tous deux étaient nés à Chaumont-en-Bassigny, Desprez le 21 juin 1861 et Fèvre le 17 mars 1864. Leur amitié date moins, quoi qu'on en ait dit, du lycée de Chaumont que de 1882, époque à laquelle ils se retrouvèrent, étudiants à Paris. En 1883, ils signèrent tous deux un recueil de vers extrêmement médiocres, *la Locomotive*, qui ne connut aucun succès. En même temps que Desprez préparait un

1. * Toutes les lettres d'Antoine, Barrès, Daudet, Goncourt, Huysmans et Zola publiées ici sont inédites ; sont également inédits tous les extraits de lettres adressées par Henry Fèvre à Zola et de la *Vie d'un homme de lettres*, souvenirs de Henry Fèvre.

ouvrage de critique littéraire, l'*Évolution naturaliste*, publié sous son nom seul en 1884, les deux jeunes gens écrivaient ensemble *Autour d'un clocher*, paru à Bruxelles, chez Kistemaeckers, en 1884 également. On sait que ce roman fut poursuivi comme portant outrage aux bonnes mœurs ; Desprez, seul accusé avec Kistemaeckers, fut condamné le 20 décembre par les Assises de la Seine à mille francs d'amende et à un mois de prison, peine qu'il purgea du 10 février au 10 mars 1885 à Sainte-Pélagie. Il était de santé fort précaire ; son séjour en prison aggrava sa tuberculose ; il mourut, le 6 décembre 1885, près de Bar-sur-Aube, à Rouvres, où il séjournait volontiers. Sa mort, plus encore que sa condamnation suscita des commentaires indignés. Fèvre qui nourrissait à l'égard de son ami beaucoup d'admiration, garda toujours à sa mémoire une piété très vive : elles ne s'étaient pas atténuées lorsque, probablement peu après 1925, il rédigeait sa *Vie d'un Homme de lettres*, souvenirs restés inédits [1], auxquels nous devrons de voir quelques points éclaircis.

Bien qu'il eût signé deux œuvres en même temps que Desprez, Fèvre, à la mort de celui-ci, ne fréquentait guère encore le milieu littéraire. Ainsi qu'il le déclara plus tard dans l'*Opinion* du 14 mars 1924, très jeune encore, il subissait l'ascendant de la personnalité de Desprez, plus accusée que la sienne ; le service militaire l'avait, à partir des derniers mois de 1884, maintenu un an loin de Paris. C'est la mort de son ami qui lui valut les premières lettres de Zola et de Daudet. En juin 1883, alors qu'il préparait l'*Évolution naturaliste*, Desprez avait demandé à Zola une entrevue que celui-ci lui avait volontiers accordée. Daudet l'avait également reçu. Après *Autour d'un clocher*, le 24 mai 1884, Zola avait envoyé à Desprez une intéressante lettre que le jeune critique, avec l'autorisation de l'auteur, publia peu avant son procès, dans l'*Événement* du 25 novembre. Quand Desprez dès son incarcération à Sainte-Pélagie, eut été soumis au régime des prisonniers de droit commun, il s'adressa immédiatement à Daudet et à Zola ; ils lui rendirent visite et intervinrent, en même temps que Clemenceau, pour le faire admettre parmi les prisonniers politiques. Desprez portait à Daudet et à Zola une admiration que l'*Évolution naturaliste* montre parfois mitigée d'intelligentes réserves. A sa mort, Fèvre reçut de Daudet une lettre dont le cachet postal donne la date du 8 décembre 1885 :

Monsieur Henry Fèvre,
13, rue Michelet,
Paris.

Et j'ai le remords de ne lui avoir pas écrit ! La lettre est sur mon pupitre commencée : « Mon cher petit Desprez.... »

1. Ces souvenirs qui comprennent 234 pages dactylographiées ont été rédigés sûrement après 1925, probablement peu après. L'intérêt en est, dans l'ensemble, médiocre et la chronologie des faits s'y révèle parfois assez difficile à établir exactement.

Il faudra faire un beau livre avec cette histoire, n'est-ce pas?
Je vous serre la main cordial[1] et compte vous voir un de ces matins.

Alph. Daudet.

Le billet suivant, que rien ne permet de dater, est probablement postérieur de peu :

Mon cher confrère,
Bien pardon de vous répondre si tard.
On me trouve chez moi le matin vers onze heures moins un quart, retour de la douche quotidienne.
Je vous verrai avec plaisir, nous causerons de notre pauvre camarade.

L'émotion de Zola fut-elle plus profonde? En tous cas, plus porté à s'indigner et à agir, il annonçait à Fèvre, le 8 décembre, son intention d'écrire un article — qui parut en effet dans *Le Figaro* du 9 décembre 1885 et ne manque pas de véhémence :

Monsieur Henry Fèvre,
13, rue Michelet,
Paris.

Médan, 8 déc. 85.

Merci de votre attention, mon cher confrère. La mort de votre pauvre ami est un gros chagrin pour moi, car il me tenait au cœur. J'étais plein de pitié et d'amitié, il était une de mes douleurs, comme je le lui écrivais encore récemment. — Je viens d'envoyer un bout d'article au *Figaro*, j'ignore s'il sera publié, car il est violent; en tous cas, je le ferai paraître ailleurs.

Desprez laisse-t-il des manuscrits en état d'être publiés? Où en était son « Lit de famille »? Vous savez que je suis à votre disposition, si vous pouvez sauver ces pages. Je serai très heureux d'être utile à sa mémoire.

Cordialement à vous.

Émile Zola.

Louis Desprez était mort presque abandonné de sa famille ; c'est Fèvre qu'il institua son héritier ; on trouve dans ses papiers deux notes, l'une datée du 31 mai 1885, dans laquelle Desprez léguait à Zola son Shakespeare et à Henry Becque son Balzac ; l'autre note, non datée, prévoit au contraire la remise du Balzac à Zola et celle du Shakespeare à Becque. Celui-ci paraît avoir marqué à Desprez beaucoup d'estime et d'affection ; c'est lui qui fit recevoir *L'Évolution naturaliste* par l'éditeur Stock ; et, tout en étant lui-même assez démuni, ne songeait-il pas, peu avant la mort de Desprez, à lui faire parvenir quelque argent, pour qu'il pût aller se soigner dans le Midi? Henry Becque, qui reçut de Fèvre les volumes de Balzac, lui écrivit sa reconnaissance [1]. A Zola, Fèvre envoya les œuvres de Shakespeare, accompagnées d'une lettre datée du 18 avril 1886 ; Fèvre y répondait à la question posée par Zola au sujet des manuscrits de Desprez : « [...] je n'en ai malheureusement trouvé qu'un, et je suis sûr qu'il n'en existe qu'un. Ce n'en est même pas un, c'est un dossier de notes

1. Lettre de Becque à Henry Fèvre publiée au tome VII des *Œuvres complètes*, p. 215-216.

et de documents pour son livre en préparation : Lit de famille. Il y a un commencement de chapitre rédigé. » [1] Bien que la famille de Desprez se déclare opposée à la publication de toute œuvre posthume, ajoute Fèvre, il est prêt à faire éditer toutes celles qu'il pourrait retrouver et termine en annonçant à Zola qu'il ira prochainement lui remettre les notes qui constituent le dossier de *Lit de famille*. Zola, qui, préparant *la Terre*, allait partir le 3 mai pour la Beauce, répondit par la lettre suivante :

Monsieur Henry Fèvre
13, rue Michelet,
Paris.

Paris, 20 avril 86.

Mon cher confrère,

Venez me voir le matin qu'il vous plaira, à onze heures. Je reste rue de Boulogne 23 jusqu'à la fin du mois.

J'ai été très touché du souvenir de notre pauvre Desprez. Le Shakespeare m'est arrivé, et c'est avec une émotion douloureuse que j'ai ouvert ces volumes [2].

A bientôt n'est-ce pas et cordialement à vous.

Émile Zola.

*
* *

Bien que la personnalité de Fèvre ne manque pas d'inspirer quelque sympathie et que ses œuvres ne soient pas tout à fait dépourvues de qualités, c'est sans doute au souvenir de Desprez qu'il doit d'avoir reçu de Daudet et plus encore de Zola des encouragements et un appui souvent effectif. En 1886 Fèvre publia chez Tresse et Stock une *Étude sur le salon de* 1886 *et sur l'exposition des Impressionnistes*, qui avait précédemment paru dans la très éphémère *Revue de Demain* : dans ce Salon, écrit non sans malice et sans entrain, l'auteur, qui jugeait d'ailleurs de la peinture en homme de lettres, tentait de ridiculiser l'art académique, et, parmi les Impressionnistes qui avaient exposé à leur Salon de 1886, il accordait surtout ses éloges à Seurat et à Pissaro. Zola le félicita par une carte dont le cachet postal est du 31 juillet :

Merci, mon cher confrère, de l'aimable envoi de votre brochure. J'avais lu votre étude sur les peintres en fragments dans les revues et je viens de la relire d'un trait : il y a là-dedans beaucoup de verve, de bon courage et de vue large.

Songez au roman !

Cordialement à vous.

Émile Zola.

1. Lettres reçues par Zola, Bibliothèque Nationale, Manuscrits, t. X, f. 146.

2. On lit dans le catalogue de la vente de la bibliothèque de Zola (Hôtel Drouot, 9 mars 1903) :

71. Shakespeare. Œuvres complètes, traduites par F. V. Hugo. Paris, Pagnerre, 1865, 18 tomes en 9 volumes in-8° [....]

72. Œuvres complètes, traduites par F. V. Hugo. Paris, Lemerre, s. d. 17 vol. pet. in-12, dem. rel. dos et coins de maroq. la Vallière, tête dorée, non rog.

Vers cette époque, Fèvre acheva *Au port d'arme*, roman que lui avait inspiré son passage dans l'armée. Il demanda à Zola de l'appuyer auprès de l'éditeur Charpentier, puisque Zola lui envoya la carte suivante, postée à Médan le 1er novembre 1886 :

Mon cher confrère, je verrai Charpentier dans une quinzaine de jours, lors de mon prochain voyage à Paris, et je vous promets de lui parler de votre affaire. Il vaut mieux que cela soit fait de vive voix.

Bien à vous, bon courage et bon succès.

Émile Zola.

Non sans hésitations venues de scrupules d'ordre patriotique, Charpentier accepta l'œuvre, sur les insistances de Daudet, a écrit plus tard Fèvre dans sa *Vie d'un homme de lettres*. L'éditeur s'engagea sans avoir lu complètement le manuscrit ; quelques mois après en examinant les épreuves, il jugea certains passages trop violents et par une lettre du 19 mai 1887, demanda à Fèvre des suppressions, que celui-ci paraît avoir accordées sans grandes difficultés. *Au port d'arme* s'insère dans la tradition des romans militaires de l'époque, mais est sensiblement plus amer que le *Cavalier Miserey* d'Abel Hermant et même que *Misères du sabre*, de Descaves, œuvres toutes deux publiées également en 1887 ; dans sa *Vie d'un homme de lettres* Fèvre confesse même avoir espéré des poursuites qui eussent lancé le livre ; en fait, il fut peu remarqué. Daudet par une lettre que le cachet permet de dater des 7 ou 8 juin, protesta contre un naturalisme qu'il jugeait outrancier :

Monsieur Henry Fèvre,
88, rue Rochechouart,
Paris.

J'ai enfin votre livre et je l'ai lu d'un trait. Vous êtes certainement un voyant et un écrivain ; mais pour achever de nous en convaincre, débarbouillez-vous dans une étude de mœurs plus raffinées. Il y a vraiment trop de m... et de sous-m... dans ce très beau roman, et quelques pages admirables qui font tout pardonner.

Croyez à ma vive sympathie littéraire.

Alphonse Daudet.

Zola reçut en même temps que Daudet le nouveau roman de Fèvre, et, faute de temps, ne put le lire sur-le-champ. *Le Gil Blas* avait commencé la publication de *la Terre*, mais l'œuvre n'était pas entièrement écrite ; l'auteur avait été retardé par la bataille livrée autour de sa pièce *Renée*, qui avait tenu l'affiche au Vaudeville du 16 avril au 23 mai 1887. L'affaire fut très chaude et, quelques mois plus tard, dans le *Figaro* du 19 décembre Pierre Wolff affirma que *Renée* avait été « la pièce la plus discutée de ces dernières années ». La violente polémique qui mit aux prises Sarcey (*Le Temps* des 18 et 25 avril) et Zola (le *Figaro* du 22 avril et du 28 mai) montre à quel degré d'inquiétude et d'irritation en arriva ce dernier ; il avait des raisons de croire engagé dans cette lutte quelque chose de l'avenir du Natu-

ralisme : « C'est un peu notre tête qui va se jouer et il est bien naturel que nous ayons un beau désir de la défendre », lui écrivait peu avant la représentation, Lucien Descaves qui, quelques jours après, se déclarant enthousiasmé par la pièce, ajoutait : « Vous savez, mon cher Maître, de quelle sympathie vous étiez entouré ce soir-là ».[1] Fèvre assista à la première et dans une lettre adressée à Zola le 23 avril saluait cette représentation comme « un grand succès pour le théâtre nouveau » ; il dénonçait « ceux que ne satisfont pas la hardiesse de la vie et la violence de passion qui éclatent » dans l'œuvre, condamnait l'aveuglement et « les petites bassesses de la critique », célébrait le courage de Zola qui affermissait celui de la jeune génération. Il ajoutait quelques critiques assez pertinentes notamment au sujet de la scène du IIIe acte où Renée procède devant son père à un examen de conscience, peu vraisemblable au gré de Fèvre ; celui-ci exaltait surtout les IVe et Ve actes et terminait en affirmant ne pas comprendre « qu'on nie la poussée en avant, le rajeunissement littéraire », qu'apporte au théâtre cette pièce qui « nous fait espérer beaucoup [2] ».

A cette longue lettre de Fèvre, Zola répondit par une carte qu'il est impossible de dater exactement ; elle révèle quelques-unes des dispositions de son auteur au lendemain d'une pièce, dont le succès lui tenait à cœur :

Merci mille fois, mon cher confrère, de votre bonne lettre, où vous me parlez de « Renée » d'une façon si juste. Cette pièce n'est point complète, et maintenant que m'en voilà débarrassé, je vais tâcher de faire mieux. — Il faut travailler et nous soutenir, car la victoire ne sera pas commode, je le crains.

Cordialement à vous.

Émile Zola.

Ce n'est pas le théâtre qui requiert Zola après *Renée*, mais *la Terre*. *Le Gil Blas* ayant commencé à la publier en feuilleton le 29 mai, Zola craint de se voir pris de court. Son inquiétude se marque dans la lettre qu'il adresse à Fèvre après avoir reçu *Au port d'arme* et qui donne une indication intéressante sur l'état d'avancement du manuscrit de *la Terre* :

Médan, 2 juin 87.

Mon cher confrère,

Je suis allé à Paris avant-hier, et j'ai pris moi-même, chez Charpentier l'exemplaire d'*Au port d'arme*, qui m'était destiné. Je le lirai avec un vif intérêt : mais, je vous en prie, faites-moi crédit jusqu'à ce que j'aie fini *la Terre*. L'aventure de Renée m'a considérablement retardé, et voilà *le Gil Blas* qui me dévore trois cents lignes par jour, lorsque j'ai encore un gros quart de l'œuvre à écrire. J'en deviens positivement fou.

Vous patienterez, n'est-ce pas? Et merci, et tous mes souhaits de grands succès.

Bien cordialement à vous.

Émile Zola.

1. Lettre inédite de Lucien Descaves à Zola, *Cor. à Zola*, t. VIII, f. 372.
2. *Ibid.*, t. X, f. 158 à 160.

D'après une lettre adressée à Huysmans le 21 août [1], Zola ne termina *La Terre*, semble-t-il, que le 18, c'est-à-dire le jour même où parut dans le *Figaro* le Manifeste des Cinq. Avant de partir pour Royan le 28 [2], il écrivit à Fèvre :

Médan, 27 août 87,

N'est-ce pas, mon cher confrère, vous ne m'en voulez pas trop de vous avoir fait attendre si longtemps. Me voilà enfin un peu débarrassé, et je tiens, avant d'aller me reposer, à vous dire tout le bien que je pense de votre « Au port d'arme ». J'achève le volume qui a de la simplicité et de la largeur. Ce qui me frappe surtout, c'est la sincérité évidente de l'accent. Peut-être n'êtes-vous pas encore assez dégagé de certaines formules ; mais vous êtes si jeune, l'originalité absolue viendra. Voyez-vous, il n'y a que le travail et la conscience. Ne soyez pas un impatient. Allez votre petit bonhomme de chemin. Le talent est au bout, lorsqu'on est doué comme vous l'êtes. Voilà un bon début. A une autre œuvre !

Cordialement à vous.

Émile Zola.

Les deux lettres par lesquelles Zola et Daudet exprimaient leurs sentiments à la suite de la mort de Desprez ont permis de déceler combien plus que chez Daudet l'émotion chez Zola tendait à se traduire en action. Si nous comparons ici l'accueil fait par les deux romanciers à la même œuvre de Fèvre, nous voyons Daudet reculer devant les crudités d'un naturalisme qui n'effraie pas Zola : elles inspirent quelques réserves à ce dernier, mais seulement dans la mesure où elles lui paraissent relever des procédés d'une école ; l'originalité qui seule confère la valeur à l'œuvre d'art s'obtient par le travail, affirme encore ici l'obstiné créateur des *Rougon-Macquart*.

Quant à Huysmans. — dont rien n'indique dans la *Vie d'un Homme de lettres* quelles avaient été jusqu'alors ses relations avec Fèvre, mais qui d'après la lettre suivante le connaissait sûrement —, il félicite sans réserve l'auteur de *Au port d'arme*, dont la lecture flatta une vieille rancune qu'il nourrissait pour la vie militaire : les quelques mois pendant lesquels. en 1870 il avait été incorporé au 6e bataillon des mobiles de la Seine, son passage au camp de Châlons, son séjour à l'hôpital d'Évreux [3] lui avaient laissé un souvenir odieux :

C'est avec une entière satisfaction, mon cher confrère, que j'ai vu tremper dans les grandes latrines, les militaires. *Au port d'arme* est d'une belle carrure et je vous en félicite très-sincèrement.

Je n'ai fait, moi, que passer par cet horrible monde, au moment de la guerre et j'en ai gardé l'un des plus parfaits dégoûts de ma vie.

Mais nom d'un chien, mon cher Fèvre, que vous avez dû avoir de l'embêtement avec Charpentier !

Hors cela, vos types sont d'aplomb, depuis la brute Colonelle, le lieutenant qui « pète comme une capsule » jusqu'à l'horrible Lacassègne. Je

1. Lettre de Zola à Huysmans du 21 août (*Correspondance de Zola*, édit. Bernouard, t. II, p. 682).

2. *Ibid.*, p. 681.

3. Voir à ce sujet J. K. Huysmans, *Pages choisies*, introduction de L. Descaves, p. 6. Cf. *Sac au dos, l'Artiste*, Bruxelles, 1878 et dans les *Soirées de Médan*, 1880.

trouve aussi très bien rendu [e] l'impression de fatigue, de douleur de l'exercice et la symphonie du « dans le cul » de la page 115 m'a réjoui.

Enfin Souladié qui mâche de la m... est très-vivant, très-brute.

C'est autrement vivant, autrement juteux, autrement net que le Mirey d'opérette dont on nous rebâche.

Je vous souhaite, mon cher confrère, des insultes à tombereaux. — C'est le bon baptême, celui-là — et puis c'est la seule façon de lancer un livre.

A bientôt et merci.

Bien à vous.

Huysmans.

Nous recauserons de cet audacieux bouquin au prochain dîner, hein?

Au port d'arme valut encore à son auteur une lettre de Barrès qui avait bien connu Desprez ; en 1884-1885 Barrès habitait en hôtel rue Cujas et Desprez recevait 13, rue Michelet l'hospitalité de Lucien et d'Henry Fèvre ; d'après la *Vie d'un homme de lettres*, Barrès estimait et aimait Desprez qui, de son côté, dans une lettre adressée peu avant sa mort à l'éditeur Stock le 20 novembre 1885 [1] se félicitait de voir son « ami Barrès » collaborer au *Temps* ; et si, pas plus que de Becque, nous n'avons retrouvé de lettre de Barrès qui concernât la mort de Desprez, il faut sans doute en accuser une disparition fortuite. Le souvenir de l'amitié qui l'unissait à Desprez explique peut-être dans sa majeure partie la bienveillance que Barrès manifesta par la suite à l'égard de Fèvre. Au début de 1886, celui-ci lui demanda des renseignements au sujet de *les Lettres et les Arts*, revue dont le premier numéro datait du 1er janvier de cette année-là et dont Anatole France assuma pendant quelques semaines la direction. Durant les trois années qu'elle parut, cette revue groupa un certain nombre de signatures parmi les plus connues de l'époque et Barrès y publia notamment le 1er février 1886 une étude sur Bourget. Fèvre eut-il l'intention d'envoyer quelque article à cette publication? Toujours est-il qu'il reçut de Barrès la lettre suivante :

Monsieur Henry Fèvre,
13, rue Michelet,
Paris.

26-1er-86.

Mon cher Fèvre,

Je suis en province ; donc je me prive du plaisir de revoir la rue Michelet.

C'est 9, *rue Chaptal*, « Les lettres et les arts », chez Boussod-Valadon.

Directeur : *Anatole France.*

Mais oui, il y a chance.

A vous, avec une bonne poignée de mains.

Maurice Barrès.
Charmes (Vosges).

A la fin d'août 1887 Barrès, à la suite de la publication de *Au port d'arme*, remercie et félicite Fèvre :

1. Lettre de Louis Desprez à l'éditeur Stock, 20 novembre 1885 ; publiée dans *Louis Desprez anecdotique, lettres inédites* (*Mercure de France* du 15 octobre 1934, p. 312.

Monsieur Henry Fèvre,
189, Faubourg Poissonnière,
Paris.

Mon cher Fèvre, je savais bien que vous me feriez lire votre volume. Et si je ne suis pas allé vous le demander c'est que ma santé ou mon humeur (mais c'est tout un) m'éloignent de Paris. J'y « habite » toujours, 14, rue Chaptal, mais je n'y suis plus jamais.

La belle vigueur de votre roman m'entraînait trop dans un sentiment que je partage, pour que je ne sois pas devenu l'ami de votre esprit plus encore qu'avant de vous lire. Et votre brutalité qui pourrait me choquer ailleurs, ici m'enchante. Vous avez de grandes qualités de netteté et de relief. Je suis heureux du succès de votre livre et j'y comptais bien.

— Je travaille des choses pour moi et ne pense guère à en faire des livres. J'envoye des chroniques au *Voltaire*. Je publierai une paire de romans (façons de) cet hiver.

Si je vais à Paris, vous le saurez, mon cher Fèvre, et nous parlerons de vous que je remercie en court.

Maurice Barrès.
Charmes (Vosges).
31 août 87.

Quelque nonchalance au moins apparente, quelque désinvolture, semble-t-il, se mêlent assez curieusement dans cette lettre à de la sympathie pour le mouvement de révolte qui a dicté *Au port d'arme*; « notre tâche spéciale, à nous jeunes hommes, c'est de reprendre la terre enlevée », écrivait pourtant dans sa revue *Les Taches d'encre* Barrès qui — après avoir publié en février 1888 *Sous l'œil des Barbares*, puis, *Sensations de Paris*, *Le Quartier Latin* (mai), *Dialogues parisiens*, *Huit jours chez Monsieur Renan* (juin) et en 1889 *Un homme libre* (juillet) — fut élu député de Nancy, à la suite d'une campagne où il défendit les idées boulangistes.

*
* *

Après la publication de *Au port d'arme*, qui fut peu remarqué, Fèvre continua à chercher auprès de ses illustres aînés des appuis capables d'étayer le succès de ses œuvres ; son insistance ne doit pas le faire mal juger : sa *Vie d'un Homme de Lettres*, les lettres qu'il adressa à Zola montrent en lui un timide qui évite à la fois la flagornerie et l'humilité ; il connaît ses limites et l'on éprouve en lui de la loyauté ; comme après *Renée*, il envoie à Zola, après *La Terre*, une longue lettre où il justifie avec soin son admiration à laquelle il mêle cependant quelques réserves, en l'occurence sur « le trop voulu, le trop volontairement mécanisé qu'il me semble sentir dans quelques caractères comme Hourdequin, le vieux berger, M. Charles [...] [1] ».

Quel manuscrit Fèvre avait-il soumis à Zola peu après la publication de *Au port d'arme*? Est-ce *Monsieur Pophilat*, qui fut publié

1. *Cor. à Zola*, t. X, f. 163-164.

en novembre 1890 ou une première version de *Galafieu* qui ne parut, remanié, qu'en 1897? Zola lui écrit en tous cas :

Paris, 31 mars 88.

Le pis, mon cher confrère, est que le manuscrit que vous me réclamez, se trouve à Médan, et que je ne retournerai pas à la campagne avant un mois. Vous voudrez bien attendre, n'est-ce pas ?

Je suis chez moi, 23, rue Ballu, tous les dimanches, l'après-midi et je serai très heureux de causer un instant avec vous.

Cordialement.

Émile Zola.

Quelques semaines après, Zola envoie à Fèvre une carte dont le texte est à rapprocher du billet qu'il adressa le même jour à Edmond de Goncourt [1] : il venait d'avoir des démêlés retentissants avec la Censure : elle avait tronqué le texte de *Germinal*, la pièce que Busnach et lui avaient tirée du roman et qui se joua au Châtelet :

Monsieur Henry Fèvre,
12, rue Lechapelais,
Paris.

Le Châtelet jouant « Germinal » contre ma volonté je n'irai pas au théâtre et je m'excuse de ne pouvoir vous envoyer de place.

Émile Zola.

En 1889 Fèvre traverse une période de découragement qui s'exprime en une lettre adressée à Zola le 21 mai : malgré, dit-il, la recommandation que lui a donnée Zola pour d'Hubert, le directeur du *Gil Blas*, il n'a pas pu faire accepter de lui un roman, — qui est soit *Monsieur Pophilat*, soit la première rédaction de *Galafieu* : « [...] j'ai eu beau agrandir mon petit nom du vôtre, mon cher Maître, y mettre l'aplomb désiré, aplomb sincère, croyez-moi par la conscience que j'ai de chercher à mettre et de mettre dans le roman contemporain du comique gai, vraiment gai, bien différent du comique en-dessous fait au point de vue d'*une blague supérieure*, comme dit Flaubert ; [....] Je ne vous en suis pas moins très reconnaissant, mon cher Maître, et très heureux de ce que vous avez bien voulu m'apostiller. Je vais à la campagne travailler à un autre volume. Je rêve d'une série de volumes comiques. Un comique bien moderne. Je sens là une riche veine. Et j'essaierai [2] ». Zola répond brièvement par une carte dont le cachet postal porte 3 juin 89 :

Monsieur Henry Fèvre,
12, rue Lechapelais,
Paris.

Avec mes vifs regrets pour votre échec, mon cher confrère et avec toute ma sympathie et tous mes encouragements pour les travaux littéraires dont vous me parlez, car je crois en vous.

Bien cordialement.

Émile Zola.

1. *Cor. à Zola*, édit. Bernouard, t. II, p. 696.
2. *Cor. à Zola*, t. X, f. 165.

Ami dévoué et discret, Fèvre s'employa au profit de Lucien Descaves, quand, immédiatement après sa publication chez Stock en novembre 1889, son roman militaire *Sous-Offs* fut déféré au Parquet. Le 24 décembre, *Le Figaro* publia une protestation signéede cinquante-quatre noms, dont ceux de Daudet, de Zola, qui ne tenait pas rancune à Descaves d'avoir en août 1887 signé contre *La Terre* le *Manifeste des Cinq*, de Goncourt, de Becque et de Barrès. Dans ses *Souvenirs d'un ours* [1], Descaves déclare n'avoir connu qu'en 1936, si grande fut la modestie de Fèvre, le rôle actif que joua celui-ci dans la genèse de cette protestation ; et, fait assez curieux, dans ses *Souvenirs sur le Théâtre Libre* où l'incident est d'ailleurs situé à tort en 1890 [2], Antoine, dont la signature ne figure même pas au bas de cette protestation, ne cite pas Fèvre parmi ceux qui s'employèrent à la rédiger et à la faire signer : il en attribue la rédaction à son grand ami Darzens. Or, dans les papiers laissés par Fèvre figure, écrit de sa main, le premier brouillon de la protestation qui, plus violent que le texte publié par *Le Figaro*, porte déjà les signatures d'A. Daudet, de Paul Bonnetain, de Jules Vidal. Et c'est bien Fèvre qui s'occupa surtout de recueillir les signatures puisque c'est dans ses papiers que figure l'original signé ainsi que certains billets apportant l'adhésion de leur auteur. Huysmans sollicité se récusa : il venait d'être nommé sous-chef de bureau à la Direction de la Sûreté générale :

Mon cher confrère, pour des raisons ministérielles il ne m'est pas possible de signer le placet au sujet duquel vous m'avez écrit.

Bien à vous.

Huysmans.

*
* *

L'année 1890 fut la plus importante de la carrière de Fèvre. Son roman comique, *Monsieur Pophilat*, parut en février chez Kolb. Barrès lui en accusa réception :

22 février 1890.

Mon cher confrère,

Merci pour l'envoi de votre si amusant volume.

J'envie et l'artiste et le travailleur, moi qui n'arrive à rien publier en ce moment.

Bien vôtre de sympathie littéraire.

Maurice Barrès.

Et quelques jours après, sur une carte de visite dont l'enveloppe porte la date du 1er mars 1890 :

Avec tous mes remerciements, mon cher Fèvre, pour *Monsieur Pophilat* que vous avez bien voulu m'adresser.

Daudet avait présenté Fèvre au Grenier d'Auteuil à une époque

1. P. 76.
2. P. 210, 213.

que la *Vie d'un homme de lettres* ne permet pas de préciser, mais probablement avant *Monsieur Pophilat*. Goncourt n'exprima ses réserves au sujet de ce roman qu'en remerciant par ailleurs Fèvre ; Antoine venait de jouer le 25 février *Les Frères Zemganno*, la pièce que Paul Alexis et Oscar Métennier avaient tirée du roman ; dans un article — qui ne figure dans aucun des nombreux quotidiens que nous avons consultés — Fèvre dut faire l'éloge du roman, en même temps sans doute qu'il prenait parti dans une polémique qui fit, ces jours-là, quelque bruit : la représentation d'*Amour* de Léon Hennique à l'Odéon, le 6 mars, venait de provoquer au sujet des droits de la critique une querelle entre Sarcey (*le Temps* du 10, *la France* du 15) et l'auteur (*le Figaro* du 11) ; de nombreux journalistes avaient à ce sujet donné leur sentiment [1]. Ainsi s'explique la lettre suivante de Goncourt :

26 mars 1890.

Mon cher Fèvre,

Tous mes compliments pour la bravoure de votre article sur la critique théâtrale de l'heure présente, et mes remerciements pour ce que vous voulez bien dire de gentil, d'aimable, d'amical des *Frères Zemganno* et de l'auteur du roman.

Maintenant pardonnez-moi de ne pas vous avoir écrit un mot sur votre livre de *Monsieur Pophilat*. Dites-vous d'abord que je suis un mauvais juge de la note comique, que je ne la sens pas plus que la musique, et quand vous vous serez dit ça, vous comprendrez que je préfère les choses graves que vous avez faites et auxquelles je voudrais vous voir retourner — cela bien entendu en vous trouvant des qualités, de charmantes qualités, mais dans un genre, je vous le répète, où je suis un mauvais appréciateur.

Amitiés.

Edmond de Goncourt.

En cette même année 1890, Antoine joua au Théâtre Libre, le 11 janvier, un acte de Fèvre, *En détresse*, « titre qu'entre parenthèses me souffla Alphonse Daudet et dont à tout hasard je portai le manuscrit à Antoine. Antoine connaissait mon roman *Au port d'arme* et avait pour moi quelque estime », lit-on dans la *Vie d'un homme de lettres*. L'acte, qui n'a pas été publié, était tiré du premier *Galafieu* et connut un certain succès, ce qui donna à Fèvre l'idée d'écrire une pièce en cinq actes « et de ma pièce faite je tirai un roman qui n'en fut guère que le décalque et qui s'appelait également l'*Honneur* », roman qu'il ne publia, comme il en avait l'intention, qu'au moment où fut jouée la pièce.

Antoine, déclare encore Fèvre dans ses Mémoires, conseilla « quelques remaniements fort judicieux ». Ils furent assez importants, à en juger par les lettres qu'en août 1890 l'auteur reçut d'Antoine qui se trouvait alors dans le Finistère à Plounéour-Trez [2] avec son ami

1. Par exemple Vacquerie dans *Le Rappel* du 13 mars, Henry Bauer dans *l'Écho de Paris* du 15 ; cf. le *Parti National* du 14, *le Gaulois* du 16.

2. Indication portée sur le cachet postal de la lettre du 9 août.

Rodolphe Darzens [1], souvent mentionné dans les *Souvenirs du Théâtre Libre*, et Georges Ancey de Curnieu, un des auteurs dramatiques qu'Antoine et Fèvre lui-même [2] estimaient alors le plus.

La pièce intitulée *L'Honneur* n'a pas été publiée. Mais d'après le roman et tel compte-rendu assez détaillé de la pièce, comme celui qu'en donna le *Figaro* du 30 octobre, on en reconstitue ainsi l'intrigue : Cécile Lepape, jeune fille appartenant à une famille de bourgeois modestes devient enceinte d'un ami de son père. Sa mère lui conseille l'avortement ; l'entreprise échoue ; il faut donc marier Cécile à un jeune prétendant d'abord évincé et Cécile a vite fait de trouver le moyen d'enjôler de nouveau le jeune homme. L'honnête Lepape souffre de ces ignominies ; au moment du mariage, il veut prévenir son futur gendre que la fiancée est enceinte : « C'est de moi », s'écrie le jeune homme, qui a de bonnes raisons pour le croire en effet ; confondu, Lepape laisse faire. Les dernières pages du roman sont les seules qui échappent quelque peu à la banalité ; or, ce dénouement n'est pas de Fèvre, mais a été suggéré par Antoine qui lui écrit ainsi le 8 août :

Jeudi.

Mon cher ami,

Je viens de recevoir votre manuscrit et je l'ai lu. — Un mot vous résumera mon opinion : vous venez d'accoucher de quelque chose de PREMIER ORDRE. — Je vous garantis un énorme succès, un pendant à *l'Ecole des veufs* [2]. Et je veux ouvrir ma saison avec vous, c'est-à-dire vers le 10 octobre. Donc je vous retourne votre manuscrit pour que vous y travailliez si vous en avez besoin. Je rentre à Paris le 1er septembre. Si vous êtes encore à la campagne je pousserai peut-être 48 heures chez vous.

A vous.

A. Antoine.

Vous savez que je n'aime guère tripatouiller mais pour moi votre 5e acte est raté et *ne conclut pas*. J'arrêterais à votre place votre SUPERBE 4e acte au « Ne les dérangeons pas ». — Tout le reste étant inutile et se répétant.

Votre Lepape, un Lebonnard [3] pour tout de bon celui-là, *ne sort pas*. Que diriez-vous de cette situation-ci pour le 5e acte. — Au 4, dans l'entre-acte, le futur *a baisé* Cécile. — Au 5, *au moment du mariage*, Lepape éclate et dit à son gendre *avant* : non, ce serait trop salop et je ne peux plus, Cécile est enceinte et je dois vous prévenir. L'autre lui saute au cou en rougissant et lui dit : *C'est de moi* ! Le vieux est tellement abruti qu'il laisse tout aller comprenant l'inutilité et l'immense rossarderie des choses. Je crois follement à cet acte qui n'est pas de moi, mais d'une femme qui après avoir

1. Rodolphe Darzens est à plusieurs reprises signalé dans les *Souvenirs* d'Antoine comme l' « archiviste » du Théâtre Libre. Signalons en outre, que, d'après *Le Gil Blas* du 27 février 1890, il dirigeait une publication périodique, le *Théâtre Libre illustré*, dont nous n'avons pu retrouver trace.

2. Pièce de Georges Ancey, jouée au Théâtre Libre le 27 novembre 1889 ; « œuvre considérable », dit d'elle Antoine dans ses *Souvenirs sur le Théâtre Libre*, p. 157.

3. Le 21 octobre 1889 le Théâtre Libre avait représenté de Jean Aicard le *Père Lebonnard* qui, reçu et répété au Théâtre Français, avait été finalement déclaré impossible à jouer.

lu votre pièce par-dessus mon épaule, m'a dit : Voilà ce que j'attendais. — Et j'ai été stupéfait de la trouvaille....

A.

Antoine écrit de nouveau le lendemain :

9 août 1890.

Mon cher ami,

Je vous ai écrit très à la hâte hier en vous retournant l'*Honneur féroce* pour que vous ne perdiez pas de temps. — Je reviens aujourd'hui sur quelques points :

Je n'aime pas le titre l'*Honneur féroce* — *féroce* est un commentaire. Pourquoi pas *L'Honneur* qui sonne aussi largement narquois.

Pas de petit pâtissier. Pourquoi? *pour la pomme*? Ça ne sort pas la pomme. Vous le verrez aux répétitions.

— Que pensez-vous du 5e acte. Ancey qui est ici et à qui je viens de conter votre pièce est comme moi *enthousiasmé*. Et il trouve lui aussi votre 5e acte actuel impossible et banal.

Vite un mot.

A vous.

A. Antoine.

Fèvre remania rapidement son acte final, puisque, neuf jours après, Antoine lui écrivait :

18 août 1890.

Mon cher ami,

Je vous retourne votre 5e acte qui est très bien. Maintenant, au reçu de cette envolppe, envoyez tout votre manuscrit à *M. Leblond*, 29, *rue de Cléry* à Paris, afin qu'il fasse copier les rôles immédiatement. J'irai probablement vous voir à Chamigny dans les premiers jours de septembre.

Attendez des nouvelles et ne m'écrivez plus. Car, en ce moment je cours la Bretagne avec Darzens pour reconstituer une vieille légende dont j'espère un effet curieux [1].

A vous.

A. Antoine.

D'après les *Souvenirs* d'Antoine la pièce entra en répétition le 15 septembre 1890 [2] ; on lit cependant à la date du 20 octobre [3] : « J'ai eu du mal à distribuer l'ingénue de l'*Honneur* d'Henry Fèvre, une étude bourgeoise d'une férocité implacable, mais pleine de talent et de force [...]. L'ingénue de Fèvre, séduite par un bourgeois, ami de son père, est réduite à l'avortement pour cacher le scandale. Cette situation effraie tous les artistes ; Mlle Théven a eu le courage d'accepter le rôle. » La représentation eut lieu le 29 octobre ; Antoine n'en fut pas mécontent et tenait l'œuvre pour une de celles qui pouvaient faire triompher le Naturalisme au théâtre : « *L'Honneur* a passé sans accroc, grâce à l'équilibre et à la force tranquille de l'œuvre. La presse ne fait pas mauvaise figure ; on a compris tout de même qu'il n'y avait là aucune intention de scandale. C'est avec des œuvres hardies

1. Nous n'avons pu retrouver au sujet de cette légende retrouver aucune indication.
2. P. 190.
3. P. 192.

comme celles-là que nous finirons par éveiller dans le public une véritable réaction contre les fadeurs et les mensonges du théâtre romantique. Lemaître dit dans son feuilleton que la pièce est d'un mérite réel et qu'elle soulève des questions de morale importantes. » Lemaître consacra en effet à l'*Honneur* deux de ses chroniques du *Journal des Débats* (3 et 10 nobembre). Mais dans *Le Temps* du 3 novembre, Sarcey, tenant la pièce pour une accumulation de crudités sans valeur, se refusait à en rendre compte, se déclarant par contre intéressé par le roman qui venait de paraître.

L'habituelle modestie de Fèvre dans sa *Vie d'un Homme de lettres* nous autorise à lui faire confiance quand il déclare que le soir de la représentation « Zola était enthousiaste. Son idéal au théâtre lui semblait réalisé. » Il me crut, ajoute Fèvre, « appelé à une bruyante destinée littéraire ». Nous n'avons retrouvé aucune lettre où s'exprimât cette satisfaction. Celle de Goncourt se manifesta par la lettre suivante qui concerne à la fois le roman et la pièce :

Janvier 91 [1].

Cher Monsieur,

Je n'ai qu'à vous répéter les compliments que je vous ai faits au *Théâtre Libre*. Le livre vaut la pièce. Votre jeune fille est le type de l'ingénue perverse du dix-neuvième siècle, et vraiment la dernière scène, est d'une férocité comique, tout à fait rare au théâtre.

Amitiés.

Edmond de Goncourt.

Daudet trouva dans la lecture du roman l'occasion de préciser les exigences de son esthétique telles qu'il les définissait déjà à La Rounat peu après la représentation de *Jack* (janvier 1881) : « Ah ! que vous avez tort de m'appeler poète et de ne pas sentir tout ce qu'il y a de latin, de posé et de raisonnable dans une caboche du midi bien assise. [2] » Neuf ans après, le 8 ou le 9 novembre 1890, d'après l'indication du cachet postal, il écrivait à Fèvre :

M. Henry Fèvre,
12, rue Lechapelais,
Paris.

Mon cher Fèvre,

Je n'ai pas vu la pièce mais j'ai lu le livre, solide, rugueux, cruel et fort. J'y trouve vos qualités de franchise, haine du barguignage, et lucidité, arrangement, composition ; car c'est le curieux de votre nature, que le révolté, l'anarchiste, le sacré passionné biribi que vous êtes a le sentiment de l'ordre — cet art suprême — comme un Massillon. C'est pour cela que je vous gobe moi midi, moi Latin, ennemi des brumes, feux verts, étangs, apparitions.

Je vous serre la main et pense que votre ami Desprez doit être fier de son copain.

A. Daudet.

1. Le cachet de la poste porte : 17 janvier 1891.

2. Fiches Charavay (Bibliothèque Nationale, Manuscrits). Sur ce classicisme de Daudet, voir également Rosny, *Torches et Lumignons*, p. 150, 151.

*
* *

Les compliments que valurent à Fèvre son roman et sa pièce *L'Honneur* s'adressaient en fait partiellement à Antoine qui en avait suggéré l'épisode le plus remarqué. Fèvre ne retrouva plus un tel collaborateur, ni, partant, un tel succès. *L'Honneur* a marqué son apogée. Le témoignage de Lucien Descaves dans ses *Souvenirs d'un ours* confirme l'impression laissée par la *Vie d'un Homme de lettres* : il se jugea toujours sans présomption, et bien qu'il cherchât à garder l'appui de Zola, de Daudet et de Becque, il resta assez malhabile à se pousser (il vivait d'ailleurs souvent hors de Paris). Il n'apporta nulle œuvre capable de le distinguer en cette fin de siècle, donnant des contes à l'*Écho de Paris*, au *Petit Parisien*, s'essayant encore au théâtre, publiant des romans *Galafieu* (1897), *Les liens factices* (1898), qui passèrent presque inaperçus.

La lettre suivante de Barrès — le cachet postal porte la date du 17 avril 1893 — montre que Fèvre garda, plusieurs années au moins, son amitié :

Monsieur Henry Fèvre,
5, villa des Fayères,
rue Rieux.
Billancourt.

Mon cher Fèvre,

J'ai reçu hier mercredi votre mot de rendez-vous trop tard pour m'y rendre — et pour vous prévenir. En outre, je n'avais plus votre adresse (qui m'avait été donnée par un ami de rencontre). Vous feriez bien mieux de venir déjeuner à la maison à votre prochain voyage à Paris : je m'absente mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Mais tout autre jour en me prévenant d'un mot la veille, je serai heureux si vous nous faites le plaisir de nous arriver vers midi.

Cordialement vôtre.

Maurice Barrès.

Le 7 mars 1892 le Théâtre Libre donna l'*Étoile rouge* d'Henry Fèvre. Au moment où fut représenté l'*Honneur*, lit-on dans la *Vie d'un Homme de lettres*, on arrivait « au couronnement de cette évolution du théâtre qu'on a appelé « rosse » à tort, car c'était le rétrécir outrageusement. [....] Il ne pouvait aller plus loin. Une réaction se dessinait. Antoine aussi cherchait, jouait Ibsen, en attendant Curel. Pour moi, je rêvais plus d'idée, de largeur, d'envolée. » Fèvre emprunta un sujet à un roman écrit par un Russe, Pavloski, correspondant du journal *Novoié Vremia* : l'intrigue présentait les efforts d'un savant pour entrer en communication avec la planète Mars. La pièce ne plut pas à Antoine qui la fit profondément remanier et Fèvre dépeignit le conflit qui se déroule dans l'âme d'un savant entre les exigences de la Science et ses intérêts familiaux : c'était le sujet de la *Recherche de l'Absolu* de Balzac et de la *Dévouée* d'Henri Hennique (1878).

Fèvre, généralement très favorable à Antoine dans ses mémoires, estime qu'il ne sut pas mettre en valeur le rôle essentiel qu'il jouait dans l'*Étoile rouge* ; toujours est-il que, suivant Fèvre lui-même, la pièce n'eut aucun succès. Pourtant, bien qu'il soit muet sur ce point dans ses souvenirs, Fèvre tenta de faire recevoir ensuite sa pièce à l'Odéon. Il se fit appuyer par Daudet et reçut de lui, à ce sujet, une lettre et une carte. Le cachet postal de la lettre porte : Draveil 6 sept. 93

Monsieur Henry Fèvre,
rue Rieux,
Villa des Fayères,
Billancourt, Seine.

Mon cher Fèvre,

Je suis prêt à vous donner tous les coups de main que je pourrai, ici ou là, mais je ne serai rentré à Paris que vers la fin d'octobre et, peut-être, feriez-vous bien, si votre pièce est prête de vous mettre en route avant ce moment-là pour prendre place et date. Vous me direz ce que vous avez fait et j'agirai.

Cordialement.

Alph. Daudet.

La carte est très vraisemblablement postérieure ; mais rien ne permet de la dater exactement :

Je viens de recevoir une lettre de l'Odéon. Les directeurs m'assurent qu'ils vont vous lire ; votre pièce par rang de date et d'arrivée avait le numéro 375 : ils en ont 513 de pièces à lire ! mais enfin il y a promesse formelle de lecture pour vous et vous ne serez pas remis à la saison prochaine. Pourtant, mon cher Fèvre, si j'ai un conseil à vous donner, ne vous énervez pas à attendre une réponse qui lambinera sans doute et filez à la campagne. S'il y avait une bonne nouvelle de l'Odéon, ils m'en informeraient certainement et vous aussi ; vous en seriez quitte pour revenir.

Bien à vous.

Alph. Daudet.

Nous avons de fortes raisons pour croire qu'il s'agit là de l'*Étoile rouge*. On lit en effet dans une Chronique de la *Revue d'Histoire littéraire* de 1938 l'analyse d'une lettre adressée par Daudet à Desbeaux, qui était, depuis 1884, secrétaire général de l'Odéon [1] : « Lettre autog. sig. à Desbeaux. Relative à Henry Fèvre. Ayant vanté un peu partout l'accueil réservé aux jeunes auteurs par la direction de l'Odéon, Daudet est accablé de demandes d'intervention auprès de son ami Ginisty [2] : « [...]. En voici encore une sur laquelle j'insiste : vous avez dans vos cartons une pièce intitulée l'*Étoile rouge* de M. Henry Fèvre. Je ne connais pas cette œuvre, mais je puis vous certifier que l'auteur a le plus grand talent ; en outre, il a la vie très dure [3]. Vous lui

1. *Revue d'Histoire littéraire*, octobre-décembre 1938, p. 403.
2. Paul Ginisty fut appelé à diriger l'Odéon de 1890 à 1906.
3. On lit dans la *Vie d'un Homme de lettres*, après que Fèvre vient de parler de l'*Étoile Rouge* : « De gros soucis brusquement m'échurent. » — En 1895, Fèvre présenta à l'Odéon une autre pièce les *Apocryphes* qu'il fit appuyer par Becque, mais qui ne fut pas jouée non plus ; aucune trace ne subsiste de cette pièce dans les Archives de

rendriez un grand service, et à moi aussi, en lisant sa pièce au plus vite ». Catalogue Berès nº 16 ». L'intervention de Daudet en faveur de Fèvre fut donc effective et assez pressante, mais elle n'aboutit pas. Fort pauvres pour cette époque, les archives de l'Odéon ne contiennent aucun document relatif à l'*Etoile rouge*; la pièce ne fut pas jouée. Du moins offrit-elle à Daudet l'occasion de manifester ce désir d'obliger que Rosny et Descaves nous montrent si profond en lui[1].

Une carte de Zola, que rien ne permet de dater à coup sûr, répond très probablement à une lettre de Fèvre qui, en date du 10 juin 1896 lui demande, peut-être en faveur de *Galafieu*, son appui auprès de Xau[2] ; celui-ci, depuis 1892, dirigeait le *Journal* :

Voici une lettre pour Xau, mon cher ami. Je crois que c'est le moyen le plus direct. Portez-la lui vous-même.
Cordialement.

Émile Zola.

La publication de *Galafieu* (1897) valut à Fèvre la lettre suivante de Barrès qu'il est impossible de dater exactement :

Mon cher ami, je me creuse la tête sans retrouver quand j'ai passé une soirée avec vous et Galafieu et qui était ce Galafieu. Je le connais maintenant grâce à votre relief extraordinaire, mais je ne le reconnais pas. Un livre de pittoresque et d'émotion, net, poussé en excès sans perdre la vérité.
Merci et amicalement vôtre.

Maurice Barrès.

Où puis-je envoyer les Deraunes[3].

Barrès ne se trompait pas : dans la *Vie d'un homme de lettres*, Fèvre déclare que le modèle du personnage fantasque et bohème qui a nom Galafieu fut un de ses condisciples du lycée de Chaumont, Dehallais, qu'il rencontra encore par la suite à Paris ; Desprez l'avait connu sûrement et Barrès probablement, lorsqu'il habitait rue Cujas, dans le voisinage de la rue Michelet. Dehallais finit misérablement ; il y avait peut-être longtemps, en 1897, que Barrès l'avait rencontré.

Deux cartes de Huysmans sont postérieures à 1900. L'une, dont l'enveloppe porte la date du 20 janvier 1907, offre ces simples mots :

Merci. Cordiales félicitations. Bon souvenir.

L'autre, est écrite après avril 1904, puisqu'elle indique comme adresse de Huysmans : 31, rue Saint-Placide :

Mon cher Fèvre, sauf mercredi, venez, une après-midi quand vous voudrez. Voulez-vous lundi. Vous êtes d'ailleurs sûr de me trouver, car je suis si grippé que je ne puis quitter la chambre.
Bien cordialement.

l'Odéon, mais une lettre adressée par Desbeaux à Becque et la concernant figure dans les papiers de Becque.

1. Rosny, *Torches et Lumignons*, p. 41 ; Descaves, *Souvenirs d'un Ours*, p. 67.
2. *Cor. à Zola*, t. X, f. 167.
3. La lecture de ce nom propre nous a paru très douteuse.

Le laconisme des derniers billets de Zola, de Barrès et de Huysmans nous est un signe que la notoriété de Fèvre allait s'effaçant. C'est l'assez mince personnalité de leur destinataire qui constitue le seul lien qui unisse entre elles les lettres que nous venons de citer. Mais elles apportent quelques éclaircissements sur la biographie et sur l'activité des correspondants de Fèvre. Elles permettent de préciser quelques aspects de la bataille naturaliste, découvrent quel appui un jeune auteur croyait pouvoir chercher auprès de maîtres qu'il admirait et qui ne lui ont pas marchandé en somme leur bienveillance. Le souvenir de Louis Desprez vit également dans ces lettres et c'est en partie à lui que Fèvre doit la sympathie que lui témoignèrent Daudet, Zola, Barrès — ainsi que Becque. Ailleurs nous avons vu Antoine rectifier et améliorer une pièce avant de l'admettre dans son répertoire Il nous est encore arrivé, grâce à ces lettres, de pouvoir un instant opposer le caractère de Daudet et celui de Zola, de découvrir en Barrès une estime peut-être inattendue pour *Au port d'arme*, en Huysmans l'odieux souvenir qu'il avait gardé de sa vie militaire ; nous avons pu confirmer l'attrait qu'exerçait sur Daudet un idéal fait d'ordre et de clarté ; le ton même des félicitations adressées à Fèvre par Zola, par Goncourt, révèle les réserves suscitées en ces maîtres par un Naturalisme qui se réclamait d'eux, mais qu'ils jugeaient chargé d'outrances ou dépourvu d'originalité.

Guy Robert.

NOTES ET DOCUMENTS

BÉRANGER, CRITIQUE THÉATRAL

(*D'après une lettre inédite.*)

Voilà un titre qui, à première vue, a de quoi surprendre. Imagine-t-on le joyeux auteur du *Roi d'Yvetot*, d'allure ordinairement si désinvolte et si délurée, s'érigeant tout à coup en dogmatique censeur et rappelant aux dramaturges les normes et les principes d'une saine esthétique ?

C'est pourtant dans ce rôle qu'il s'offre en nous, si l'on veut bien lire une assez longue lettre sur laquelle nous avons mis dernièrement la main. Elle figure dans les collections manuscrites (n° 712) de la Bibliothèque royale de Bruxelles, et, comme nous ne l'avons trouvée dans aucun des recueils de la correspondance de Béranger il y a tout lieu de la regarder comme inédite. La voici :

31 août.

J'ai fait une petite absence qui m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre.

Catherine II a été traitée deux fois depuis trois ans, à l'Odéon d'abord, puis aux Français par Romain qui m'a lu sa pièce, ce qui fait que je puis en parler. Yvan y joue le personnage que vous voulez lui donner. Comme l'auteur avait eu ainsi que vous l'idée du rôle de Catherine pour Rachel, il n'avait pas craint d'y mêler le familier au tragique, pensant que l'actrice viserait d'heureux effets de ce mélange ; il ne paraît pas que cela se soit complètement réalisé malgré le succès sinon brillant au moins suffisant que l'actrice et l'ouvrage ont obtenu, la pièce est restée au courant du répertoire.

Cherchez donc ailleurs.

Vous voulez qu'on vous donne un sujet, mais outre que je n'en ai pas où se trouve un rôle de femme pour Rachel, sachez donc bien qu'on ne rend avec supériorité que les sujets que notre propre nature nous inspire elle-même ; autrement il y a presque toujours contrainte dans l'exécution. J'ai ri bien souvent au souvenir de ce brave C. de Lavigne me disant un soir : « Donnez-moi un sujet de tragédie. » Si c'était une politesse, c'était trop poli ; mais je crois bien qu'il y avait sincérité dans la demande.

Cherchez, feuilletez les livres, réfléchissez, et quelquefois un sujet auquel personne n'aura pensé, ou qui se présentera dans une face nouvelle viendra s'emparer de votre esprit, et vous n'aurez plus alors qu'à ordonner l'œuvre et à la rimer.

Vous paraissez m'avoir mal compris quand je vous ai parlé du cœur humain. J'entends par ce mot la peinture des passions tendres ou orageuses que recèle le cœur de l'homme. C'est là ce que n'a pas encore abordé Ponsard et ce qui est pourtant le vrai mobile de l'art dramatique. Au reste, je crois qu'en France, nous faisons trop nos tragédies avec les événements et point assez avec les caractères, ce que, dans la comédie, Molière a si bien fait. Des passions mises en jeu doivent sortir les *mouvemens*[1] du Drame, au lieu que, trop souvent, comme dans Hugo qui a poussé l'abus jusqu'aux *Burgraves*, c'est à l'agencement (*sic*) des scènes que nous soumettons le mouvement des passions. Ici Paul devrait tuer Pierre ; mais j'ai encore deux actes à faire. Vite ! J'envoye Paul se promener pour le ramener faire un dénouement à coups de dague ou de pistolet. Bravo ! Bravo !

Tout ce bavardage ne vous fait pas l'aumône que vous me demandez. Dieu vous assiste, mon chéri ! Il y a des sujets partout ; cherchez, cherchez et vous trouverez ; il ne restera plus, après, qu'à frapper pour voir si l'on vous ouvrira.

Je vous plains d'avoir une entorse ; c'est pourtant un assez bon mal pour ceux qui sont obligés de méditer. Profitez donc de la circonstance.

Adieu, tout à vous.

31 août. BÉRANGER.

Vers quelle époque cette lettre fut-elle écrite ?

Il n'est pas malaisé d'en fixer approximativement la date. L'auteur, en effet, rappelle l'échec des *Burgraves* de Victor Hugo, pièce qui fut jouée en mars 1843 et qui fut suivie, au cours de la même année, de la représentation de *Lucrèce* de Ponsard [2]. Ce drame, par une sorte de réaction contre les tendances ultra-romantiques du théâtre hugolien, obtint un retentissant succès et cela surtout parce qu'à ce moment Rachel, grâce à son talent prodigieux, venait de rendre un regain de vie à la tragédie classique. Comme Béranger, dans sa lettre, fait aussi allusion à *Lucrèce* de Ponsard (il en parle comme d'un fait récent) il est assez logique d'en conclure que notre missive date du 31 août 1843 (ou, au plus tard, du 31 août 1844).

Maintenant quel en est le destinataire ? Il s'agit assurément d'un écrivain encore jeune qui, stimulé peut-être par l'étonnante vogue que venait d'obtenir la pièce de Ponsard, aurait voulu, à son tour, s'essayer dans le genre dramatique. Le ton de la lettre assez familier et nuancé par moment, d'une pointe d'humour quelque peu malicieuse, ressemble plus ou moins au langage qu'adopterait un professeur aux allures un tantinet paternelles vis-à-vis d'un ancien élève. Ne pourrait-on ici songer au chansonnier belge, Antoine Clesse qui présente plus d'une affinité avec le poète français. Car, comme lui, il fut ouvrier ; comme lui, il débuta par une sorte de poème épique consacré à Godefroid de Bouillon, qui fut couronné par la Société littéraire du Hainaut en 1839 ; comme lui encore, il s'adonna *con amore* à la chanson, de préférence à la chanson nationale. A l'époque présumée de la lettre que nous exami-

1. Nous conservons l'orthographe de l'auteur.

2. Ce double centenaire n'eût sans doute pas manqué d'être commémoré en 1943, si l'on ne s'était alors trouvé en pleine guerre, et quelle guerre !

nons, Clesse pouvait avoir 27 ans (il est né en 1816). De plus, comme il était issu d'un père français et qu'il habita presque constamment Mons, il avait probablement conservé des attaches dans la patrie de Béranger. Enfin, il venait de tâter du théâtre en 1841 par une comédie intitulée : *Un poète*. Il est donc fort possible qu'il ait, après cela, songé à composer une pièce d'un genre plus relevé et que, pour trouver un sujet, il se soit adressé à Béranger.

Une objection se pose pourtant ici. L'Académie de Langue et de Littérature françaises qui s'occupe depuis quelque temps à compulser tous les documents relatifs aux écrivains belges n'a pas trouvé, dit-on, dans la correspondance d'Antoine Clesse la moindre allusion à des relations épistolaires qu'il aurait eues avec Béranger. Or, il paraît bien, d'après le texte même de notre missive, que le chansonnier belge a dû écrire plusieurs fois à son confrère français et qu'il en a reçu, à son tour, au moins deux lettres. — Cette objection, tout en ayant sa valeur, n'est cependant pas de nature à infirmer complètement notre hypothèse. Une des lettres envoyées à Clesse a pu s'égarer ; d'autre part, le poète montois n'était pas homme à se prévaloir beaucoup de ses relations avec des personnalités marquantes de l'étranger ; tout ce que nous savons de lui montre qu'il était modeste.

Le fait est que Clesse (si toutefois il s'agit bien de lui) ne donna pas suite à son projet initial ; sans doute jugea-t-il, après mûre réflexion, que ce sujet dépassait ses moyens.

Si l'on nous permet de considérer brièvement la lettre de Béranger dans sa teneur intrinsèque, nous constaterons d'abord que ce *Romain* qui, en 1842, fit représenter *Catherine II* aux Français n'a laissé aucune trace dans l'histoire littéraire ; si, en dépit de sa médiocrité, la pièce eut du succès, ce fut, une fois de plus, grâce à Rachel. On pourrait ici retourner le mot de Clavareau [1] qui fait dans la préface de ses œuvres cette remarque : « Alors même que l'auteur a produit un chef-d'œuvre, il n'a encore rien fait s'il ne trouve des acteurs pour la représenter. » On pourrait, dis-je, prendre le contre-pied de cet aphorisme et dire : Un dramaturge qui vient de mettre sur pied une pièce fort médiocre peut parfois réussir s'il trouve de bons acteurs pour la représenter. Ce fut le cas pour Roman et son drame *Catherine II* ; encore n'eut-il pas, et cela se conçoit, un succès durable.

Au total, comme nous le disions au début, ce serait se faire de Béranger une idée inexacte et incomplète que de ne voir en lui que l'auteur des *Hirondelles* ; son talent est plus vaste et plus complexe et il ne lui a peut-être manqué qu'une formation intellectuelle plus régulière et plus adéquate pour qu'il devint un des grands poètes de la France.

HENRI GLAESENER.

1. Cité par H. LIEBRECHT et G. RENCY, *Histoire illustrée de la Littérature belge de Langue française*, Bruxelles, 1926, p. 251.

COMPTES RENDUS

MARIE-LOUISE DUFRENOY : **L'Orient romanesque en France (1704-1789)**. Montréal-Beauchemin, 1946-1947, 2 vol. in-8° de 380 et 509 pages.

C'est un ouvrage excellent et à certains égards remarquable. Ce qui est remarquable, c'est l'étendue et la précision de l'information et les principes mêmes de la méthode. Mlle Dufrenoy a lu tous les romans et contes orientaux qu'on peut trouver dans les grandes bibliothèques de France et des Etats-Unis ; et ce n'est pas peu dire puisqu'elle en a trouvé 687. Pour éclairer la signification de ces contes et romans, elle a fait de très abondantes lectures parmi les œuvres du XVIIe siècle. Le tome II est presque entièrement constitué par une série de bibliographies extrêmement attentives. Ces bibliographies rendront de grands services à ceux qui s'occuperont d'autres formes des contes et romans et même à ceux qui étudient tout autre aspect de la littérature française du XVIIIe siècle. Indiquons, par exemple, qu'on trouve avec les bibliographies et index courants, une bibliographie classée par genres et desseins essentiels des contes (t. I), une bibliographie des sources (Ouvrages de documentation sur l'Orient, Relations de voyages, etc...) ; une bibliographie chronologique des œuvres d'imagination orientale ; une bibliographie des ouvrages de références etc... La méthode est celle des vastes dépouillements qui est celle des grands nombres (avec la réserve que je vais faire) ; et c'est celle qui est nécessaire lorsqu'il s'agit de faire l'histoire, non d'une œuvre de génie ou de talent, mais d'une mode ou d'un goût.

Ce qui est très bon (avec quelques réserves), ce sont les résultats auxquels Mlle Dufrenoy est parvenue. Elle a très bien débrouillé un sujet extrêmement complexe. Après avoir établi, par la seule vertu de la statistique et des grands nombres, la prodigieuse fécondité du genre à travers le siècle, sa courbe d'accroissement puis de déclin, elle a très bien discerné les formes et les buts très différents de ces fictions orientales. Ces distinctions faites, elle a cherché et trouvé l'évolution distincte de ces formes et les explications diverses qui conviennent dans chaque cas différent : simple curiosité romanesque pour des décors et des mœurs qui soient nouveaux — prétexte à des peintures de mœurs libertines où l'Orient est le masque transparent de la cour et des salons — prudences qui permettent, derrière la fiction orientale, de glisser puis d'étaler la satire politique et sociale etc... Je n'indique que les grandes lignes de l'étude. Dans le détail, Mlle Dufrenoy apporte sans cesse des vues justes et pénétrantes.

Ma réserve sur la méthode n'est peut-être qu'une confession d'ignorance. J'appartiens à une génération qui, lorsqu'elle s'orientait du côté des « lettres », étudiait fort peu les mathématiques. Dès lors, quand Mlle Dufrenoy mène l'étude de ses statistiques jusqu'à ces formules : $\log \frac{x}{100 - x} = 0{,}155\ (t - t_1)$ ou $\text{Log} \frac{z}{225 - 2} = 0{,}18\ (t - t_1)$, c'est me mettre dans la situation du Bourgeois

gentilhomme à qui l'on explique que *cacaracamouchen* veut dire : *ma chère âme* ; malgré mon ignorance, je pense que cette science statistique est prématurée. Car il n'y a de calculs et de mathématiques possibles que sur des unités rigoureusement identiques. Or, en littérature, il n'y a jamais rien d'identique si l'on veut entrer dans le détail. Je ne reprocherai pas à Mlle Dufrenoy d'avoir étendu jusqu'à l'extrême le sens du mot Orient, car elle distingue toujours entre ce qui est ou affecte d'être tout oriental et l'œuvre ou l'Orient n'apparaît que de biais et en passant. Mais je ne vois guère comment l'Orient peut unir, par exemple, les *Lettres persanes* et les *Aventures philosophiques* de Dubois-Fontanelle. (Je signale à Mlle Dufrenoy que j'ai réimprimé celles-ci dans la défunte Revue du XVIIIe siècle.)

J'ai dit que l'enquête de Mlle Dufrenoy était extrêmement vaste et qu'elle suppose une familiarité constante avec l'ensemble de la pensée et du goût au XVIIIe siècle. Elle mérite de vifs éloges pour en avoir parlé le plus souvent avec une grande justesse. Dans le détail, je ne suis pas toujours d'accord avec elle. Mon seul mérite est sans doute d'étudier l'histoire de la littérature depuis plus de cinquante ans. T. I, p. 61 : Je ne vois rien de commun entre les héros des romans orientaux galants et les héros cornéliens ; la ressemblance existe avec les héros des romans galants depuis l'*Astrée* et aussi bien depuis les romans du moyen âge. — P. 63 : « Crébillon pose devant nous les problèmes de l'inconscient, qui devaient, plus tard, préoccuper les philosophes... » Mais non. Les subtils problèmes d'amour analysés par Crébillon sont ceux auxquels on s'évertue ? depuis près d'un siècle, dans les « Questions d'amour » qui restent à la mode depuis le salon de Mme de Brégy jusqu'à celui de Mme de Tencin. — P. 87. *Angola* ne peut pas être un Tableau de Paris analogue à celui de Mercier. Sur ce point, le superficiel Monselet se trompe. *Angola* n'est qu'un tableau de la vie mondaine ; le *Tableau de Paris* est un tableau de Tout Paris et la vie mondaine y tient très peu de place. — Ch. VI : L'Orient galant et la vie scientifique. Mlle Dufrenoy cède à la tendance explicable et excusable de grossir un peu son sujet. Elle reconnaît que cette vie scientifique tient peu de place dans ses contes et romans. Mais comment croire qu'aucun de ces rares contes ait pu influer sur le développement des sciences expérimentales. Ces sciences se sont développées par leurs forces propres (Voir les ouvrages de G. Brunet, Mme Metzger, etc...). Je ne vois pas, par exemple (p. 298), comment c'est Bonnet qui, dans sa *Palingénésie* (rêverie métaphysique d'ailleurs et non roman), aurait, grâce au polype, révélé qu'on passe insensiblement du règne végétal au règne animal. Les découvertes faites par Trembley sur le polype d'eau douce avaient eu un immense retentissement par elles-mêmes. Ce qui passe de curiosité scientifique dans nos contes et romans est un témoignage de la diffusion de ces curiosités, non une explication de leur existence. De même, d'une façon plus générale, je pense que Mlle Dufrenoy grossit sans cesse l'influence de la satire sociale et politique dans ses contes et romans. S'il n'y avait eu qu'eux pour remuer les esprits et préparer la Révolution, il n'y aurait pas eu de Révolution. Sauf exceptions (dans des œuvres obscures) il n'y a rien de hardi jusque vers 1760. Après 1760, ce qui agit, ce ne sont pas des fictions dans des pays imaginaires, mais des œuvres bien plus directes. Les fictions ne sont le plus souvent qu'un reflet.

J'aurais d'autres réserves à faire. Mais elles ne toucheraient à rien d'essentiel. Pour l'essentiel, l'ouvrage de Mlle Dufrenoy est une importante contribution à notre histoire littéraire et sociale.

D. Mornet.

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, tome XXVII (1938). Genève, A. Jullien, 1939.

Cette grande revue retrouve enfin le chemin de nos bibliothèques, après

une longue interruption due à la guerre. Cette livraison, déjà vieille de douze ans, est, à l'exception des rubriques habituelles — bibliographie, état des archives, chronique — entièrement occupée par une étude de 300 pages de M. I. Benrubi, *L'idéal moral chez Rousseau, Mme de Staël et Amiel.*

Rousseau, selon M. Benrubi, « appartient à cette catégorie de penseurs dont les œuvres ont été jugées surtout à travers leurs influences.... Et pourtant, ce qui nous manque, ce sont des études entreprises dans l'intention de faire ressortir la fécondité immanente aussi bien que posthume du rousseauisme. »

L'ouvrage nous fournit donc, dans sa première partie, une interprétation d'ensemble de l'œuvre de Rousseau, point de départ pour l'étude des influences qu'elle exerça ; la deuxième et la troisième partie, qui suivent, à travers l'œuvre de Mme de Staël et celle d'Amiel respectivement, le développement de ces germes, constituent deux chapitres essentiels de l'histoire du Rousseauisme en Suisse romande et en France.

Les origines suisses de Rousseau sont en effet un élément déterminant. Personne ne saurait nier la dette envers Genève de cet esprit qui a par ailleurs, presque tout tiré de son propre génie. Hésitant à adopter la formule commode, mais vague, du « Retour à la Nature », clé traditionnelle de la pensée de Rousseau, M. Benrubi préfère partir de cette affirmation : Rousseau, seul au XVIIIe siècle, a posé en termes originaux, en termes modernes, le problème du progrès : il n'est de progrès que de l'être moral, et dans l'enrichissement intérieur de l'individu. C'est cette loi que les chapitres suivants entreprennent de retrouver au cœur de chacun des ouvrages de Rousseau, en étudiant successivement les principaux domaines de la pensée et de l'action. La vertu est indépendante de la science ; elle est indépendante de l'art, qui n'a donc pas à se mettre au service d'une morale conventionnelle. La morale est au centre des préoccupations religieuses de Rousseau, et à la base de sa doctrine politique, comme le prouvent et la notion de « volonté générale », manifestation du sens civique, et l'institution de la « religion civile ». Le problème fondamental est donc celui de l'Education : formation d'une volonté forte (l'*Émile*) et « renouvellement intégral de l'être moral » (mot de Lanson appliqué à la *Nouvelle Héloïse*).

Rousseau ne nous propose donc pas un « Retour à la Nature » qui serait le retour à un état de fait ; son idéal moral est celui d'un *régénérateur*, comme en témoignent ses commentateurs les plus qualifiés, de Kant et Fichte à M. Albert Schinz. Le moraliste qui croit en « stoïcien » que le bonheur ne peut être trouvé qu'en nous, rejoint le *promeneur solitaire*, à qui sa rêverie ouvre un état où le temps n'est plus rien pour l'âme, dans une « conception mystique du bonheur » à laquelle feront écho les chapitres sur le « mysticisme » de Mme de Staël et celui d'Amiel.

Genevoise et européenne comme Rousseau, Mme de Staël, « poète sentimental » au sens schillérien, goûte chez Rousseau l'idéal moral. Champion du « Retour à la Vertu », elle fait de la morale la préoccupation centrale de son œuvre ; sa philosophie de l'histoire est fondée sur l'idée de perfectibilité (en quoi elle se sépare de Rousseau) ; le but qu'elle assigne à la littérature est l'étude de l'homme moral. Sa religion avant tout personnelle, rejetant tout dogmastime, est un mysticisme à la Rousseau, identifiant le bonheur avec l'exercice de la vertu. Cette religion, pénétrant son esthétique, l'amène à affirmer l'unité du bien, du beau et du vrai. Si ses idées sur l'éducation lui font préférer Pestalozzi à Rousseau, elle ne conçoit, comme Rousseau, d'autre base à la politique que la morale. Tout en soulignant les multiples différences entre l'attitude philosophique de Mme de Staël et celle de Rousseau, M. Benrubi croit avec Amiel « que Mme de Staël est l'esprit de Rousseau complété, enrichi en divers points, mais continué ; en d'autres termes, qu'elle a contribué par son œuvre à la constitution et

à la réalisation de ce nouvel idéalisme moral dont les fondements ont été posés par le Citoyen de Genève ».

L'étude de *L'idéal moral chez Amiel* procède selon un plan analogue : Amiel admirateur de Rousseau, Amiel Européen, Amiel « poète sentimental ». La formule qui lui convient est « Retour au Divin » : c'est que le sentiment, chez lui, de l'appauvrissement de la vie intérieure dans la société moderne, se traduit par une angoisse qui fait de lui un précurseur de Kierkergaard. Amiel, qui croit au péché, rejoint pourtant Rousseau dans une sorte d'optimisme leibnitzien à l'égard du Tout ; et dans un Mysticisme anti-intellectualiste. Après un chapitre consacré à justifier Amiel de l'accusation d' « hypertrophie du moi », et à le présenter comme un *antisubjectiviste*, nous retrouvons la trace de Rousseau dans les pages qui nous montrent en Amiel un moraliste opposé à tout dogmatisme, un artiste qui recherche dans la beauté (musique, sentiment de la nature) un enrichissement de la vie intérieure. L'étude de ses idées religieuses (« stoïcisme chrétien » et mysticisme) de ses conceptions politiques et sociales (celles d'un moraliste) précèdent le chapitre consacré à l'éducation, où Amiel apparaît comme fidèle et à l'esprit rousseauiste, et à l'idéal suisse. Son idéal, en conclusion, n'est plus comme chez Rousseau « une régénération radicale de tout l'ensemble de notre existence », mais « un enrichissement intérieur de la vie essentiellement individuelle ; et par ailleurs Amiel « en s'appropriant les tendances cosmiques de la philosophie allemande, a donné à sa conception de la vie une base plus universelle ».

Le travail de M. Benrubi fait une large place à la discussion des thèses présentées, sur chaque point important, par les plus sérieux et les plus récents commentateurs des trois écrivains en cause (voir par exemple les chapitres sur la religion de Rousseau, sur celle d'Amiel). En même temps qu'une interprétation originale, l'étude constitue donc un commode « état des travaux » à la date de 1938 sur ces trois penseurs ; la lecture en est facilitée par les symétries de la composition et les conclusion qui dressent, à la fin de chaque partie, le bilan de l'investigation. L'auteur a bien réalisé son intention de nous rendre sensible, dans le « rousseauisme », la formation de la pensée moderne, dont il voit en Bergson un des grands représentants. Le nom de Bergson revient comme un discret fil conducteur, tandis que sa pensée est rapprochée de celle de Rousseau (pp. 19, 21, 49, 116 ; son appel est « l'appel du héros » dont parle Bergson), de Mme de Staël (représentant, avant la lettre de la « morale ouverte » : p. 157) et d'Amiel, qui réalise l'idéal du philosophe selon Bergson (p. 236).

Rien de forcé, d'ailleurs, dans les rapprochements, chez un critique qui, loin de s'épuiser à additionner des influences de détail, cherche seulement à tracer une « continuation », précisant que « les différences sont à cet égard aussi importantes, peut-être même plus importantes, que les ressemblances ». C'est là qu'est le vrai sens du mot du « Rousseauisme », et dans ce domaine le présent ouvrage apporte une méthode en même temps que des résultats. Cette étude, dont la préoccupation non cachée est de retrouver à travers les siècles et les tempéraments une certaine unité de pensée helvétique, constitue une importante contribution à l'histoire du rousseauisme en Suisse — et du rousseauisme tout court.

Le regret exprimé dans son introduction par M. Benrubi, devant le défaut presque total d'études de ce genre, n'était pas vain, puisque, sans parler d'une récente thèse de doctorat d'État [1] sur l'influence de la pensée de Rousseau en Angleterre, la présente livraison des *Annales* rend compte de l'ouvrage de J. R. Spell, Professeur à l'Université du Texas, *Rousseau in the Spanish world before* 1833.... Austin, Univ. of Texas Press, 1938, 325 p.

1. Celle de M. Henri Roddier, soutenue en Sorbonne en 1948.

in-8°. Étayé d'une abondante bibliographie, le livre révèle la paradoxale pénétration de Rousseau dans ce pays d'inquisition dès avant 1789 ; un important chapitre est consacré à l'influence de Rousseau dans les pays de l'Amérique espagnole, et un abrégé final résume les influences postérieures à 1833 (mort de Ferdinand VII) qui seront étudiées en détail dans un autre volume. J. Voisine.

Geneviève Gennari : **Le premier voyage de Mme de Staël en Italie et la genèse de « Corrine »**. Paris, Boivin, s. d. (1947). Un vol. in-8° de 262 pages.

Un livre sobre et solide. Il comble une lacune. Ce n'est pas que Mme de Staël manque d'amoureux posthumes ! Mais aucun d'eux n'avait étudié, en détail, son voyage en Italie, en 1805, voyage d'où allait naître, en 1807, le roman de *Corinne*. Cette lacune, Mlle Gennari a voulu et a su la combler.

Deux parties dans cet ouvrage. La première, historique et biographique, est un récit critique du voyage de 1805. Elle est faite, souvent, de seconde main, mais à l'aide de travaux sûrs (ceux de lady Blennerhasset, de Paul Gautier, de Pierre Kohler, de Carlo Pellegrini, de Paul Hazard). Une lacune, à cet égard : l'auteur ignore la thèse, soutenue en 1940, de L. G. Boursiac sur Bonstetten. Elle utilise, en revanche, des travaux encore inédits (de M. René Dollot, par exemple) ou conservés dans les archives de la société d'études staëliennes. Elle indique des pistes à suivre (pp. 73, 85) et des faits nouveaux ou peu connus (pp. 100, 103). Elle dégage, avec doigté, les influences subies par Mme de Staël avant et pendant son voyage, celles de Schlegel, de Sismondi, de Bonstetten, à Coppet, celles, à Milan et à Rome, de Monti, ou de don Pedro de Souza ; sans oublier la *Valérie* de Mme de Krudener.

Chaque étape, chaque épisode du voyage lui est une occasion de signaler les rapprochements entre la réalité historique et le roman, la part des souvenirs amoureux et celle des émotions esthétiques. Certaines de ces indications paraissent ingénieuses (cf. p. 76, n° 3, pp. 133, 135) : celles, par exemple où Mlle Gennari suppose que la mort de Pauline de Beaumont a pu fournir quelques éléments à la romancière. Mais, si elle sait faire des réserves, il lui arrive de présenter des hypothèses de façon peut-être trop affirmative : « Il est impossible que... Il y a certainement une intention... Il ne paraît pas osé d'affirmer que... » (p. 148, 149, 151). Est-il bien sûr qu'en étudiant le couple Corinne-lord Nelvil, Mme de Staël ait pensé au couple que formaient lady Hamilton et Nelson ? Hypothèse suggestive, mais qui gagnerait à être présentée avec plus de précautions... Il reste que cette première partie constitue une étude satisfaisante, pittoresque et parfois propre à pousser à de nouvelles enquêtes.

La seconde partie du volume veut étudier le « témoignage » de *Corinne* sur l'Italie : ici, Mlle Gennari n'a plus qu'à s'appuyer sur le texte et à en dégager les idées générales. Elle le fait habilement, qu'il s'agisse des personnages ou des idées de la romancière sur les beaux-arts, la littérature, la politique. On trouvera dans ces pages, analysé avec finesse, l'essentiel de la pensée et de la sensibilité staëliennes, et, justement définies, leurs limites, notamment en ce qui concerne le sens esthétique. Pourquoi ne pas invoquer (p. 224), le témoignage de Stendhal sur l'état des esprits en Italie environ 1800 ? Les Italiens, eux-mêmes, en reconnaissent la valeur... Il valait d'être indiqué.

Un bon travail : il est à la fois un excellent résumé d'un épisode important de la vie de Mme de Staël et la meilleure introduction à l'étude de ce livre important que reste *Corinne* [1].

1. J'ajoute que, à quelques nuances près, le livre est agréablement rédigé. Mais qu'on aime peu cette formule : « Corinne est un amphibie, comme Mme de Staël elle-même... » ! (p. 154)

Je signale à Mlle Gennari quelques travaux récents qu'elle semble avoir ignorés :

C. Pellegrini : *Il Sismondi, la Staël e la traduzione italiana di Corinne* (*Rivista delle Biblioteche e degli Archivi*, 1925), — *les Idées littéraires de Mme de Staël et le romantisme français* (Ferrara, s. d., 1929), — et une note critique très riche de Carlo Cordié, *Un decennio di studi sul gruppo di Coppet* (Paideïa, Arona, 1946), où il y avait à puiser.

Pierre Jourda.

Luigi Foscolo Benedetto : **Arrigo Beyle Milanese.** *Bilancio dello stendhalismo italiano a cent' anni dalla morte dello Stendhal.* Firenze, Sansoni, 1942. Un vol. in-8° de xxiv-724 pages.

Un livre qui nous manquait. On a eu déjà l'occasion de signaler l'activité stendhalienne de M. L.-F. Benedetto. On devrait dire — mais la place ? — tout ce que lui doit l'enseignement des lettres françaises en Italie. Qu'il suffise de souligner d'un mot tout ce qu'il a fait à Florence pour répandre le goût de notre littérature et pour expliquer les plus grands et les plus suggestifs de nos auteurs.

Il a publié, en 1942, pour le centenaire de la mort de Stendhal, — ce centenaire que l'occupation a fait escamoter, — un gros volume qui n'a pas son pareil en France : un « bilan » de ce qu'ont donné en Italie, depuis cent ans et un peu plus, les études consacrées au grenoblois qui se disait, à tant de titres, milanais.

Deux parties dans ce livre. Un avant-propos où l'auteur affirme avec force que Stendhal n'est pas un étranger en Italie. Qui le nierait ? « Stendhal amò tutto di noi... », écrit-il. Certes. Et il souligne, à bon droit, la « présence et l'actualité » de l'écrivain au-delà des Alpes, qu'il est heureux de concrétiser à une date importante. Suit une étude, rapide, mais très sûre, qui trace la courbe du succès de Stendhal en Italie, de 1819 à 1942. Il était intéressant de la dessiner. Est-elle si différente de celle que tracerait, du succès d'Henri Beyle en France, un stendhalien d'aujourd'hui ? Je ne le crois pas. A quelques nuances près. Peut-être les romanciers italiens (Romussi, Oriani, Fogazzaro, Verga) ont-ils été influencés par lui plus vite que les nôtres ?

Mais, à dix ans près, l'heure où ils publient est celle où P. Bourget (*après* Taine et Collignon) « lance » le nom du romancier. Environ 1885, comme celui-ci l'avait prévu. Je ne pense pas me tromper en écrivant que le succès de Stendhal suit en Italie une courbe à peu de choses près parallèle à celle de son succès en France. Ce que fait, avec beaucoup de justesse M. Benedetto, même s'il affirme (peut-être un peu vite) que c'est en Italie seulement qu'a été pleinement analysée la personnalité de Stendhal. Signalons simplement, pour schématiser la courbe de ce succès, que sur 1 672 travaux analysés, 107 seulement sont antérieurs à 1885 (date arbitraire, dont 38 parus avant la mort du romancier) et 615 à 1914 : ce n'est pas dire qu'il n'y ait pas là des travaux sans valeur. Je mentionne simplement les nos 37 (Salvagnoli), 43 (la première traduction, par L. Masieri de la *Chartreuse*), 87 (le roman, *Malombra*, de Fogazzaro) et les nos 114, 216, 419, 504. Il reste qu'il y a plus de mille études postérieures à 1914 : le chiffre est gros. Est-il bien différent de celui qu'un chercheur patient établirait en France ? J'en doute. Mais cette répartition est significative.

Seconde partie du livre : une bibliographie critique (et non pas un simple catalogue, cf. p. XVI) qui, de 1815 à juin 1942, ne compte pas moins de 1 672 articles. M. L. F. Benedetto y relève et y analyse, un par un, tous les écrits italiens consacrés au Milanèse, ou qui mentionnent son nom. Depuis les *Lettere* de Carpani, sur les *Haydine*, jusqu'à un article de M. V. del Litto, paru au *Divan*. Et c'est là, un apport essentiel aux études stendhaliennes

Que l'on mentionne, dans ce catalogue, beaucoup de notes de pure vulgarisation ou beaucoup d'articles superficiels et d'une valeur très relative, on s'en doute : ils n'en témoignent pas moins du succès et de l'influence de Beyle en Italie ; à ce titre, ils méritaient d'être signalés. Mais surtout le critique relève et juge, à côté de ces travaux propres simplement à prouver le goût des Italiens pour Stendhal, les œuvres essentielles. Il les analyse ; il les pèse (et ses propres travaux y ont leur juste place) ; il dit leurs qualités et leurs défauts, leur banalité ou leur nouveauté. Le livre se termine par une table alphabétique des noms d'auteurs et de titres qui en permet une facile consultation.

Une synthèse initiale excellente, même si elle appelle (d'un point de vue plus large que celui où se place M. Benedetto) quelques nuances, — un relevé critique et qui paraît exhaustif de toute la critique stendhalienne en Italie, ainsi se présente ce livre. On regrette de n'avoir pas le pareil en France : les travaux de Paupe et de Cordier sont loin de l'égaler, et les notes stendhaliennes du *Divan*, si riches soient-elles, demeurent éparses et difficiles à consulter (pour la partie postérieure aux tables publiées). Les bibliographies périodiques que publiait le regretté L. Royer, dont M. V. Del Litto a recueilli la succession, ne sont qu'entre peu de mains. Pourquoi, se lançant dans un match inhabituel en matière d'histoire littéraire, M. Henri Martineau, le seul qui soit capable de l'affronter, ne nous donnerait-il pas une bibliographie du même genre ?

Et pourquoi n'organiserait-on pas, comme le suggère M. Benedetto, un Stendhal club italien, filiale du fameux, — et mystérieux ! — Stendhal Club français ?

PIERRE JOURDA.

BERNARD D'HARCOURT, **Lamartine, Barbey d'Aurevilly et Paul de Saint-Victor en 1848. Documents inédits**. Calmann-Lévy, 1948, 261 pages.

M. Bernard d'Harcourt, dont on connaît le livre sur *Maurice de Guérin et le Poème en prose* (1932), écrit en tête de son nouvel ouvrage : « Maurice de Guérin, ma première amitié littéraire, [m'a conduit] à Barbey d'Aurevilly, puis à Paul de Saint-Victor, puis à Lamartine » (p. 10). Quand Saint-Victor fit la connaissance de Barbey, en juillet 1848, au Café d'Orsay (p. 18, 179), il était déjà secrétaire de Lamartine (Ch. Alexandre ne vint que l'année suivante). M. d'H. considère ces trois personnages au moment, dit-il, où ils apparaissent « ensemble sur la scène de l'Histoire..., l'un pour rêver l'Avenir, l'autre pour ressusciter le Passé, et le troisième [Saint-Victor] pour jouir, simplement, du Présent. Trois façons d'envisager une Révolution » (p. 261), celle de 1848, que l'auteur distend fort en deçà et fort au-delà de l'événement (p. 195), sans s'interdire de dépasser encore, dans les deux sens, ces limites élargies. Ce « en 1848 », qui convient à peine, ne serait sans doute pas dans le titre sans la circonstance du Centenaire.

En fait, sur les soixante-dix lettres de Barbey à Saint-Victor, que possède M. d'H. [1], soixante sont postérieures aux années du début, aux trois années de grande intimité (p. 214). La façon dont l'auteur a conçu le commentaire de ses documents l'obligeait aussi à remonter et à descendre... Pour ce faire, il s'est appuyé sur les ouvrages consacrés à Saint-Victor par A. Delzant et Ch. Beuchat : le premier date de 1886, mais quelle mine ! le second est survenu, pour M. d'H., un peu bien tard (1937). Ajoutez le *Barbey d'Aurevilly* de J. Canu, les livres de J. des Cognets et du marquis de Luppé sur Lamar-

1. A noter aussi, parmi les documents présentés comme inédits, deux lettres de Lamartine à Alix de Pierreclos : une de 1842 (p. 102), et l'autre de 1850 (p. 163). P. 221, une allusion aux papiers de Dutacq, directeur du *Pays*.

tine, etc... M. d'H. n'a garde d'oublier les Mémoires de la comtesse Dash et du comte de Vielcastel, et, « puisque aussi bien la figure de Dargaud évoque pour nous les souvenirs qui font le sujet de ces pages » (p. 239), il accroche au passage un article de R. Martineau. Delzant lui fournit, par surcroît, quelques lignes de Saint-Victor aux Goncourt, et surtout, surtout, ce récit d'une visite à Hugo qui permet de finir en beauté. Le but est atteint : un inédit assez maigre s'est grossi aux dimensions d'un ouvrage.

Et d'un ouvrage de bonne compagnie. M. d'H. veut bien expliquer (p. 257) comment lui est venu le désir « de transposer dans la vie sa documentation et ses fiches » : dans le salon de Mme Claire de Saint-Victor, la fille du critique. Là, avenue Marceau, il reçut l'inspiration que « la Sorbonne n'avait pu [donner] au candidat au Doctorat de Lettres ». Bienheureuse liberté, qui permet de refuser toute satisfaction aux esprits rigoureux ! Pas de titres de chapitres, un seul titre courant d'un bout à l'autre, pas de table des matières, pas d'index, pas de notes, pas de références ! Nulle obligation de dater les lettres, ou d'être exact lorsqu'on les date ![1] Le plus délicieux vague chronologique, où mois et quantième, quand ils y sont, puissent flotter dans une absence d'année ! Nul besoin d'identifier ni manuscrit (p. 60), ni petit journal, ni article (p. 121), ni volumes ! Pas de pédant en vue, qui risque de vous mortifier par ses chicanes : « Monsieur, l'ardent livre, dans l'*Énéide*, ce n'est pas le cinquième (p. 38) (consacré aux Jeux funèbres), mais le quatrième... Delzant, que vous avez suivi, était bien mal renseigné sur la carrière politique de Lamartine. A deux reprises (p. 11, 50), vous faites du poète un chef de gouvernement : il ne l'a jamais été. Vous le nommez ministre (p. 13, 15, 16), alors qu'il a cessé de l'être. Vous choisissez, pour la citer tout du long (p. 24-25), une page de J. des Cognets sur les Journées de Juin qui contient bien, au bas mot, trois erreurs de fait, etc... Laissez-moi vous le dire aussi, votre dette envers Delzant est un peu forte. Je sais que vous dédiez votre livre à sa fille, ou plutôt que vous en avez l'air. Mais à quoi bon réimprimer tant de choses qu'on lisait ailleurs ? Et tous ces passages éculés des *Souvenirs* d'Alexandre ? Et l'inévitable quatrain de Barbey sur *la Maîtresse rousse* (p. 137), en attendant l'*Ange blanc*... Le bras se fatigue, à saluer toutes ces vieilles connaissances. Et si nous parlions de la méthode ! de votre façon d'expliquer, d'après un propos tardif de Barbey (p. 213), comment son amitié avec Saint-Victor s'est déliée : ces vagues conjectures, que vous développez (p. 222 et suiv.) autour de la personne de Gautier, dénotent quelque inexpérience dans l'investigation... »

Mais il s'agit bien de cela quand on poursuit, comme M. d'H., le pittoresque et le piquant, quand on soigne portraits et tableaux, quand on ménage des symétries et des contrastes ! Je ne suis pas plus insensible qu'un autre à ces effets, — ou à ces intentions, — mais j'ose dire à l'auteur que même pour le public auquel il a pensé, sa présentation eût gagné à être plus simple, plus naturelle, moins *précieuse*. Il parle (p. 261) des « fils » qu'il a pu renouer, grâce à « quelques ricochets de correspondance » : ces fils — les destinées des personnages — sont croisés, décroisés, recroisés, bien plus qu'il n'était nécessaire. E. de Guérin comparait Barbey à « un beau palais dans lequel il y a un labyrinthe » : il y en a un aussi dans ce livre de M. d'H. Peut-être est-ce un procédé d'art, de caractériser seulement à la page 207 une liaison indiquée p. 94, ou de citer seulement, à la page 254, le témoignage qui a permis de relater une rencontre p. 18. Mais tout le monde n'est pas fait à l'image de M. d'H., pour qui la catégorie du temps n'existe guère. A cet égard, son lecteur est soumis à un tel régime que lorsque, p. 234, on lit « le 8 juin 1856 », et, vingt lignes plus bas : « un an plus tard, en septembre 1856 », on se de-

1. Ainsi p. 53, où une lettre serait du vendredi 7 février [1849]. Mais en 1849, le 7 février était un mercredi, etc.

mande s'il s'agit bien d'une faute d'impression. Il y a des biographies, écrit l'auteur p. 242, qu'« il faudrait commencer par la fin » : il prêche d'exemple, et plusieurs de ses récits ont la tête en bas.

Ce sont là bien des causes d'irritation. Heureusement, le trio qui vit dans ces pages : Barbey-Saint-Victor-Alix de Pierreclos (une nièce de Lamartine dont on n'a malheureusement qu'un billet, p. 205-206), ce trio est assez curieux pour qu'on l'observe jusqu'au bout. M. d'H. a finement marqué le ton des rapports entre les deux hommes, et comment, de prôneur, Barbey était devenu quémandeur (p. 139, 214 : ces demandes d'articles, p. 251, sont affligeantes). Mais la primauté spirituelle demeure à l'aîné, qui peut se flatter d'avoir « envoûté » son cadet. Maître des manuscrits de Barbey, notamment des *Memoranda*[1], et d'un recueil intitulé *Crachoir*, où sont consignés les meilleurs propos de l'incomparable causeur (p. 74, 115, 177, 18), Saint-Victor prend dans ces écrins les joyaux qu'il fait sonner au vide de son cœur. Je pense à ces lettres (je n'ose dire d'amour), écrites par cet admirateur de Gœthe [2] à Alix (l'Inconnue de Delzant, la « jeune châtelaine de province » de Beuchat) dont il était devenu l'amant en automne 49, à Monceaux. L'on sait maintenant à quel paon superbe il a emprunté les ocellations de son style.

Cette imitation de l'écrit n'excluait pas, il faut le croire, l'effet de la parole. De ces mots que s'approprie Saint-Victor, plus d'un (par exemple la phrase sur le bouquet de violettes, p. 129) devait venir aussi bien aux lèvres de Barbey que sous sa plume. N'a-t-il pas pu, aussi, répéter de vive voix telle exclamation de son ami Guérin ? (ce qui ne veut pas dire que le Cahier vert de celui-ci n'ait pas été prêté à Saint-Victor) (p. 106). Impossible, évidemment, de saisir ces « causeries de la bergère » que M. d'H. a joliment évoquées (p. 132-133). Du moins convenait-il de réserver sa part à l'influence de la conversation, à côté de celle — indéniable — des manuscrits.

Mais l'une et l'autre ne se sont-elles exercées que sur le seul Saint-Victor? Une nature *singeresse* comme celle de Baudelaire était bien faite pour recevoir de telles impressions. L'apostrophe de la pièce *Le Possédé* : « O Lune de ma vie, emmitoufle-toi, etc. » (encore qu'elle ne soit pas du premier jet sous cette forme), ne ferait-elle pas écho à celle du Journal de 1836 : « O Étoile de ma vie, lève-toi, etc... » ? On lit dans le *Memorandum* de Port-Vendres : « ... le résumé *fixe* des impressions de toute ma vie : la création est bien plus monotone que variée... Ce qu'on voit vous rappelle toujours quelque chose qu'on connaît, et ce n'était jamais la peine de sortir de la fameuse chambre de Pascal, etc... » Ces lignes (septembre 1858) ne donnent-elles pas le thème du *Voyage* (début de 1859) ? On sait que Baudelaire s'empressa d'envoyer son poème à Barbey, et que celui-ci l'admira véhémentement [3].

Ainsi, quant aux manuscrits, l'on doit compter avec leur circulation, non seulement au siècle de Diderot, mais à celui de Barbey d'Aurevilly. On saura gré à l'ancien candidat au doctorat d'avoir établi ce point sur un cas frappant et bien caractérisé. S'il y avait là une veine de recherches, nul doute que la Sorbonne ne conviât volontiers M. Bernard d'Harcourt à l'exploiter. Volontiers et sans rancune.

JEAN POMMIER.

1. Réclamés par Barbey à Saint-Victor en juin 1853 (p. 228).

2. Saint-Victor cite aussi beaucoup Heine et Musset, les trois influences du moment Mais le 3e vers de la citation de Musset, p. 119, est faux ; on doit lire *Toi que regarde* etc....

3. Voir J. Canu, *op. cit.*, p. 78 ; *Memoranda* (préface de P. Bourget), éd. Rouveyre. 1883, p. 116.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans ce numéro, le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1949.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'Histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, ces notes ne relèveront que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

BIBLIOGRAPHIE

— * Jullien (A.). Catalogue des ouvrages de langue française publiés en Suisse de 1928 à 1945. — Lausanne, Société des libraires et éditeurs de Suisse romande, 1948.

DIVERS

— * Bédier (J.) et Hazard (P.). Littérature française. Nouvelle édition revue et augmentée, sous la direction de Pierre Martino. Tome II. — Larousse, 1949.

— * Bouvier (E.) et Jourda (P.). Guide de l'étudiant en littérature française. 3e édition revue et augmentée. — Presses Universitaires, 1949.

— * Casteras (Raymond de). Chronologie synoptique de la littérature française. 1500-1900. — Messein, 1949.

— * Le Maître (Henri). Essai sur le mythe de Psyché dans la littérature française des origines à 1890. — Boivin, s. d.

— * Mauriac (François). Le romancier et ses personnages, précédé d'une étude d'Edmond Jaloux. — Les Compagnons du Livre, 1949.

— * Vossler (Karl). Civiltà e lingua di Francia. Storia del francese letterario dagli inizi fino ad oggi. Traduzione di L. Vertova [Nouvelle édition revue et complétée]. — Bari, Laterza, 1948.

— * Ygé (Claude d'). Anthologie de la poésie hermétique. — Éditions Montbrun, 1948.

— Benda (Julien). Qu'est-ce que la littérature ? — *Revue de Paris*, janvier 1950.

— Blanchard (Charles). Le rêve dans la littérature. — *Le Crapouillot* [n° spécial sur le monde des rêves], 1949.

— Cart (A.). La nomenclature littéraire. — *L'Information littéraire*, novembre-décembre.

— Chambrun (Charles de). La langue française et la diplomatie. — *La Revue*, 15 novembre.

— Desonay (Fernand). Baroques et baroquisme [au sujet de : Suzanne Clercx, « Le Baroque et la musique » : essai d'esthétique musicale ; M. Raymond, « Du baroquisme et de la littérature en France aux XVIe et XVIIe siècles »]. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1949, n° 2.

— Duplessis (Yves). L'audition colorée et l'inspiration. — *Connaître. Cahiers de l'humanisme médical*, octobre.

— Klingsor (Tristan). Le Sonnet. — *Points et Contrepoints. Ronsard*, novembre.

— Sage (Pierre). Le Paradis perdu. Essai sur la « tradition utopique » dans la littérature française de Thomas More à Chateaubriand. — *Bulletin des Facultés catholiques de Lyon*, juillet-décembre 1947.

— Spire (André). L'Ancien Testament dans la littérature française. — *Revue de la pensée juive*, octobre.

— *Boletín de estudios franceses* [publié par le Département d'études françaises de l'Université de Cuyo, Faculté de philosophie et lettres, Dr Falcionelli, Rivadavia, 274, Mendoza, République Argentine]. — N° 1, marzo 1948.

XVe SIÈCLE

Divers. — * Cohen (Gustave). Recueil de farces françaises inédites du XVe siècle. — Cambridge, Mass., Mediaeval Academy, 1949.

Pisan (Christine de). — * Boldingh-Goemans (W. L.). C. de P., 1364-1430. Haar tijd, haar leven, haar werken. — Rotterdam, Nijgh and Van Ditmar, s. d.

Villon (François). — * F. V. Œuvres complètes. Introduction d'Alexandre Arnoux (Les Classiques français). — Bader-Dufour, Mulhouse-Paris.

— Falcionelli (Elsa S. de). Introduction à l'étude de F. V. — *Boletín de estudios franceses*, abril-octubre 1948.

— Rice (W. H.). The stylistic structure of V's *Ballades*. — *Symposium*, May.

XVIe SIÈCLE

Divers. — Chagny (André). La Renaissance lyonnaise. — *Bulletin des Facultés catholiques de Lyon*, janvier-juin 1948.

Bèze (Théodore de). — * Geisendorf (Paul-F.). Th. de B. — Genève, Labor et Fides ; Paris, Librairie protestante, 1949.

Bodin (Jean). — Levron (Jacques). J. B. et ses parents. — *L'Anjou historique*, juillet-décembre.

Brinon (Jean de). — Scheler (Lucien). J. de B., bibliophile. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1949, n° 2.

Calvin. — Mc Neill (J. T.). Thirty years of C. study. — *Church History* (Hartford, Conn.), 1948.

— Flasche (Hans). Die Erfahrung des Herzens bei C. und Pascal. — *Orbis Litterarum*, 1948, n°s 3-4.

Du Bellay (Joachim). — Chamard (Henri). Bibliographie des éditions de J. D. B. (suite et fin). — *Bulletin du Bibliophile*, octobre.

— Herriot (Édouard). J. D. B. [discours aux Archives Nationales, 21 décembre 1949]. — *Le Monde*, 23 décembre.

— Levron (Jacques). D. B. et la *Deffence et illustration de la langue françoyse*. — *Larousse mensuel*, décembre.

— Pouvereau (Henry). A l'abbaye de Saint-Maur au XVIe siècle : les D. B. — *Le Vieux Saint-Maur*, printemps 1949.

Garnier (**Robert**). — * R. G. *Bradamante*. Tragi-comédie. Introduction, notes, grammaire et lexique par Marcel Hervier (Classiques Garnier). — Garnier, 1949.

— * R. G. *Les Juifves. Bradamante*. Poésies diverses. Texte établi et présenté par R. Lebègue. — Les Belles-Lettres, 1949.

Malherbe. — Voir : *La Fontaine*.

Montaigne (**M. de**). — Chazel (Pierre). Le problème du salut chez M. — *Etudes théologiques et religieuses* (Montpellier), n° 2.

— Dédéyan (Charles). L'humanisme et le classicisme de M. — *L'Information littéraire*, juillet-octobre.

— Policardi (Silvio). M. e Florio. — *Belfagor*, 30 novembre.

— Waterston (G. Chychele). Shakespeare and M. : a footnote to *The Tempest*. — *Romanic Review*, October.

Pléiade. — Merrill (Robert Valentine). The Pléiade and the Androgyne. — *Comparative Literature*, Winter 1949.

Rabelais. — Espezel (Pierre d'). Rabelais perdu et retrouvé... et reperdu. — *Aesculape*, novembre.

— Lebègue (Raymond). R. : the last of the French Erasmians. — *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 1949.

— Marichal (Robert). René Dupuy, seigneur de Basché, et les Chicanous. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1949, n° 2.

— Perrat (Charles). Le *Polydore Virgile* de R. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1949, n° 2.

— Saulnier (V.-L.). Aux sources de la légende rabelaisienne. R. vu par Antoine Leroy [document inédit. B. N. Mss. lat. 8704]. — *Bulletin du Bibliophile*, novembre.

— Un saint rabelaisien : saint Quenet. Deux interprétations [par Jacques Soyer, Geneviève Massignon]. — *Revue internationale d'onomastique*, septembre.

Ronsard. — Desonay (F.). En lisant R. [résumé d'une communication faite à la Société pour le progrès des études philologiques et historiques]. — *Revue belge de philologie et d'histoire*, nos 1-2.

Scève (**Maurice**). — Saulnier (V.-L.). La famille Scève et le Psautier. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1949, n° 2.

XVIIe SIÈCLE

Divers. — Matthey (Léon A.). Écoliers français inscrits à l'Académie de Genève aux XVIe et XVIIe siècles (fin, 1611-1700). — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1949, n° 2.

— Nadal (Octave). L'éthique de la gloire au dix-septième siècle. — *Mercure de France*, janvier 1950.

Corneille. — * Couton (Georges). La vieillesse de C., 1658-1684. — Maloine, 1949.

— Amelia (Sister M.), O. P. — *The Cid*, 1636 or 1637 ? — *The French Review*, October.

— Mongredien (Georges). C. est-il l'auteur des comédies de Molière ? — *L'Education nationale*, 15 décembre.

— Rat (Maurice). Sur C. vivant, l'hurluberlu pullule. — *Le Figaro littéraire*, 3 décembre.

Descartes. — * D. Œuvres et lettres, présentées par André Bridoux (Bibliothèque de la Pléiade, 40). — Gallimard, 1949.

Saint François de Sales. — Brachet (J.). Une lettre inédite de saint F. d. S. [à Mme de Blonay, à Évian, 3 avril 1614 ; l'original est aux Archives du canton de Vaud]. — *Annales salésiennes*, octobre.

— Une lettre inédite de saint F. d. S. (à Marguerite de Prez, épouse de Guy Joly de Vallon, 8 mai 1603 ; résumé de la communication de G. Letonnelier à l'Académie delphinale, octobre 1949]. — *Revue du diocèse d'Annecy*, 8 décembre.

— Bazelaire (Mgr de). Saint F. d. S. — *Ecclesia. Lectures chrétiennes*, janvier 1950.

Godeau (Antoine). — Voir : *Scudéry (Georges de)*.

La Fontaine. — Wadsworth (P. A.). L. F. as critic and student of Malherbe. — *Symposium*, March.

Molière. — * M. Œuvres complètes. Texte établi et annoté par G. Michaut, avec des documents complémentaires réunis par Pierre Mélèse et Georges Matoré. Avant-propos par René Groos. Dessins de H. Jadoux (Collection nationale des classiques français). — Éditions Richelieu, 4 volumes.

— * Moore (W. G.). M. A new criticism. — Oxford, Clarendon Press ; Londres, Cumberledge, 1949.

— Moreau (Pierre). Petites notes moliéresques. I. Tartuffe était-il prêtre? II. Le sac de Scapin [à propos de l'article d'A. Adam, « Notes sur Molière », *Revue des sciences humaines*, juillet-décembre 1948]. — *Revue universitaire*, juillet-octobre.

— Voir : *Corneille*.

Pascal. — * Lefebvre (Henri). P. Tome I (Collection « Pensées »). — Ed. Nagel, 1949.

— * Onfray (René). L'Abîme de P. Lettre-préface de Louis Gillet. — Alençon, Imprimerie alençonnaise, 1949.

— Fabre (Jean). Réflexions actuelles sur l'angoisse de P. — *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 1948-1949, n° 4.

— Lafuma (Louis). Une curieuse édition des *Pensées* de P., celle de Lyon (1687). — *Bulletin du Bibliophile*, novembre.

— Voir : *Calvin*.

Racine (Jean). — * Rasky (Marie-Madeleine de) [Mme Maurice Bourdet]. Les amours de J. R. — Jean Lambert, 1949.

— Arland (Marcel). R. ou l'art français. — *France-Asie*, octobre 1948.

— Huit nouveaux visages de J. R. découverts à la Bibliothèque Nationale. — *Le Monde*, 10 décembre.

— Moore (W. G.). Le *Bajazet* de R. : étude de genèse. — *Revue des sciences humaines*, avril-juin.

Saint-Évremond. — Petit (Léon). Un ami du vin au Grand Siècle : S.-É. — *Journée vinicole*, 1er-2 janvier 1950.

Saint-Samson (Jean de). — S.-M. Bouchereaux. Un cantique de J. de S.-S. [Cantique spirituel sur la naissance de N. S.]. — *Analecta Ordinis Carmelitarum*, 1949.

Scudéry (Georges de). — Schweitzer (Jérôme W.). G. de S. and Antoine Godeau. — *Modern Language Notes*, November.

Sévigné (Mme de). — Rat (Maurice). [Sur le texte des *Lettres* de Mme de S.]. — *Le Figaro littéraire*, 5 novembre.

Théâtre. — Deierkauf-Holsboer (S. Wilma). Trois querelles et leurs renseignements pour l'histoire du théâtre français au XVIIe siècle. Trois documents inédits [A. Natles, Minutier central, fonds XV, liasse 16]. — *Modern Language Notes*, November.

Viau (Théophile de). — * T. de V. Œuvres choisies. Préface de Henri Thomas (Collection « A la Promenade »). — Stock, 1949.

XVIIIe SIÈCLE

Divers. — * Pitsch (Marguerite). La Vie populaire à Paris au XVIIIe siècle, d'après les textes contemporains et les estampes. Préface de A. van Gennep. — A. et J. Picard, 1949.

Cottin (Mme). — * Sykes (L. C.). Mme C., 1770-1807. — Oxford, B. Blackwell, 1949.

Diderot. — D. D. Lettres à Sophie Volland (1713-1784). Présentées par Édouard Herriot. — *Les Belles Lectures*, janvier 1950.

— Crocker (Lester G.). A note on D. and patriotism. — *Modern Language Notes*, November.

— Fabureau (Hubert). Un épisode inconnu de la vie de D. [d'après des lettres de D. à Gueneau de Montbeillard]. — *Mercure de France*, décembre.

— Mesnard (Pierre). Le caractère de D. — *Revue de la Méditerranée*, mai-juin, novembre-décembre.

Marivaux. — * M. Théâtre complet. Texte préfacé et annoté par Marcel Arland (Bibliothèque de la Pléiade). — Gallimard, 1949.

— Reboul (Pierre). Aspects dramatiques et romanesques du génie de M. — *L'Information littéraire*, novembre-décembre.

Montesquieu. — * M. Œuvres complètes. I. [Discours et mémoires. Œuvres académiques. Lettres Persanes. Le Temple de Gnide. Céphise et l'Amour. Histoire véritable. Arsace et Isménie. Portraits politiques. Voyages. Pensées]. Bibliographie, préface et notes par Roger Caillois (Bibliothèque de la Pléiade). — Gallimard, 1949.

— * M. *Les Lettres persanes*, suivies du *Temple de Gnide*. Préface de Pierre Audiat (Collection « Les Grands Maîtres »). — Bordas, 1949.

— Caillois (Roger). M. ou la révolution sociologique. — *Cahiers de la Pléiade*, automne 1949.

— Cottez (Henri). Le livre du jour : les *Lettres persanes*. — *Mercure de France*, août.

— Mirkine-Guetzevitch (B.). Quelques réflexions sur l'*Esprit des Lois* (I). — *La République française*, nos 1-2.

— Shackleton (Robert). M. in 1948. — *French Studies*, October.

Prévost (Abbé). — * Abbé P. *Manon Lescaut*. Présentation et étude documentaire par Raymond Naves, suivi de *Voyage en Angleterre*. — Bordas, 1949.

Raynal. — * Emerit (M.). Un mémoire inédit de l'abbé R. sur la Tunisie (XVIIIe siècle). — Publications de l'Institut de Carthage, Tunis, 1948.

Rivarol. — V.-H. Debidour. Actualité de R. — *Synthèses*, 1949, n° 6.

Rousseau (Jean-Jacques). — * Sénelier (Jean). Bibliographie générale des œuvres de J.-J. R. — Éditions Encyclopédie Française, 1949.

— Castex (Pierre-Georges). Le rationalisme de J.-J. R. — *L'Information littéraire*, juillet-octobre.

— Franze (Juan Pedro). J.-J. R., músico (con trascrizioni). — *Boletín de estudios franceses*, abril-octubre 1948.

— Roddier (Henri). J.-J. R. en Angleterre au XVIIIe siècle [résumé de thèse]. — *Annales de l'Université de Paris*, juillet-septembre.

Vauvenargues. — * Catalogue de l'exposition V. et son temps [par Jean Boyer et Augustin Roux]. Académie d'Aix, Musée Arbaud, 28 mai-9 juin 1947. Préface de Marcel Provence, Documents d'archives, manuscrits, iconographie, imprimés. — Aix-en-Provence, impr. F. Chauvet, 1947.

— * 1747-1947. Deuxième centenaire de la mort de Luc de Clapiers à Aix et à Vauvenargues. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. [M. Provence. Le château de V. et son mobilier. — B. Latzarus : V. stoïcien. Discours, articles de presse, etc.]. —Aix-en-Provence,impr. F. Chauvet, 1948.

Voltaire. — * V. Romans et contes. Texte établi sur l'édition de 1775, avec une présentation et des notes par Henri Bénac (Classiques Garnier). — Garnier, 1949.

— * Douvez (Jacques). De quoi vivait V. ? — Deux-Rives, 1949.

— V. et les Du Châtelet [document acquis par les archives de la Haute-Marne, lettre du 6 mai 1748]. — *Les Cahiers haut-marnais*, été-automne 1949.

— Spiess (O). V. und Basel. — *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 1948.

— Weischedel (W.). V. und der Problem der Geschichte. — *Zeitschrift für philosophische Forschung*, 1947-1948, II.

XIXe SIÈCLE

Divers. — * Berthaud (Pierre-Louis). Deux journaux bordelais en gascon. *Lou Raouzelet* (1870) et *La Cadichounne* (1877). (Collection d'histoire et de littérature françaises). — Les Belles-Lettres, 1949.

— * Dumont (Francis). Les Petits romantiques français. — Éd. des Cahiers du Sud, 1949.

— * Lehmann (A. G.). The symbolist aesthetic in France. — Oxford, B. Blackwell, 1949.

— Bardon (Maurice). *Don Quichotte* en France. L'interprétation romantique, I [Hugo, Vigny, Gautier, Aug. Vacquerie, P. de Saint-Victor]. — *Les Lettres romanes*, novembre.

— Gagnebin (Bernard). Les papiers du père Hyacinthe [Loyson. Don fait à la Bibliothèque de Genève par Mme P.-H. Loyson : *Journal*, correspondance : avec Renan, Sainte-Beuve, L. de Lisle, G. Sand, Zola ; papiers divers]. — *Musées de Genève*, janvier 1950.

Adam (Paul). — Montherlant (Henry de). Trente ans après la mort de P. A. — *Les Nouvelles littéraires*, 15 décembre.

Agoult (Mme d'). — Berthoud (Dorette). Marie d'A. et la Suisse. — *Journal de Genève*, 2-3 octobre.

— Vier (Jacques). L'abbé Gerbet et la comtesse d'A. d'après des documents inédits [notes de Mme d'A. sur le livre de G., *Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique*]. — *La Pensée catholique*, n° 11, 1949.

Arène (Paul). — Rostaing (G.). A propos de P. A. [C. R. de : R. Duché, La langue et le style de P. A.]. — *Revue des Langues romanes*, 1949.

Balzac (H. de). — * H. de B. *La Duchesse de Langeais*. Introduction et notes de Paul Vernière (Classiques Delmas). — Delmas, 1949.

— * Bouvier (René) et Maynial (Ed.). De quoi vivait B. ? — Deux-Rives, 1949.

— H. de B. Lettres à l'étrangère [à Mme Hanska, 1848]. — *Revue de Paris*, novembre.

— Alain. Étude d'ensemble sur le style de B. — *Esprit*, décembre.

— Alter. La gloria y la muerte de B. — *Atenea*, julio-agosto.

— Ariès (Philippe). Le Paris de la *Comédie humaine*. — *Revue française*, 25 novembre.

— Barrère (Jean-Bertrand). Hugo jaugé par B. ou l'étrange cas onomastique de la *Cousine Bette*. — *Mercure de France*, janvier 1950.

— Bertault (abbé Philippe). *B. et le catholicisme*. — *L'Enseignement chrétien*, avril.

— Concha (Edmundo). Ubicación histórica de B. — *Atenea*, julio-agosto.

— Coulon (Louis). La mystique de B. — *Le Symbolisme*, novembre-décembre.

— Descaves (Pierre). B., fondateur et président des gens de lettres de France. — *Revue du Caire*, octobre.

— Duveau (Georges). B. et le prolétariat. — *Esprit*, décembre.

— Halmar (Augusto d'). Il Paris balzaciano del 900. — *Atenea*, julio-agosto.

— Korwin-Piotrowska (Sophie). B. et l'Étrangère. — *Peuples amis*, octobre.

— Lacretelle (Jacques de). B. et les médecins. — *Médecine de France*, n° 7 1949.

— Larguier (Léo). B. et l'amour. B. et la médecine. — *Courrier d'Épidaure*, novembre-décembre.

— Leroy (Maxime). B. avait-il une pensée secrète ? — *Fédération*, décembre.

— Magny (Claude-Edmonde). B., romancier essentialiste. — *Esprit*, décembre.

— Maurice-Amour (L.). B. et la musique. — *Mercure de France*, janvier 1950.

— Miller (Henry). B. et son double. — *Esprit*, décembre.

— Nadeau (Maurice). B. et la presse. — *Mercure de France*, janvier 1950.

— Romera (Antonio R.). Las ideas pictóricas de B. — *Atenea*, julio-agosto.

— Rzewuska-Tyskiewicz (J.). L'« Étrangère » de B. vue par sa petite nièce. — *Gazette de Lausanne*, 30-31 octobre.

— Sacy (S. de). B. et le mythe de l'aventurier. — *Mercure de France*, janvier 1950.

— Verloot (Jean). B. vivant. — *La Pensée*, septembre-octobre.

— Vouga (Daniel). B. malgré lui. — *Suisse contemporaine*, décembre 1949.

— Voir : *Estaunié (Edouard)*, *France (Anatole)*.

Barbey d'Aurevilly (J.). — Cottez (Henri). Le livre du jour : *L'Ensorcelée*. — *Mercure de France*, novembre.

Baudelaire (**Charles**). — * C. B. Selected critical studies. Ed. with an introduction by D. Parmée. — Cambridge, Cambridge University Press, 1949.

— Lagaye (J. de). La météorologie dans l'œuvre de B. — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 2e trimestre.

— Voir : *Huysmans* (*J.-K.*).

Becque (**Henry**). — Baüer (Gérard). La *Parisienne* de H. B. — *Conferencia*, novembre.

Bloy (**Léon**). — Langlois (Gilles), O. M. I. La véritable influence de L. B. — *Revue de l'Université d'Ottawa*, octobre-décembre.

Bonald (**L. de**). — Palacios (Leopoldo Eulogio). B. o la constitución natural de las sociedades. — *Revista de estudios políticos*, mayo-junio.

Brizeux (**Auguste**). — Maurice (René) et Borgeaud (Henri). A. B. et Pierre Loti [leurs séjours à Lorient]. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, septembre-octobre.

Chateaubriand. — Andreu (F.). C., ambasciatore a Roma, e il Padre Gioacchino Ventura. — *Regnum Dei. Collectanea Theatina* [suite de : *Analecta ord. Clericorum Regularium Theatinorum*, Rome], 1948, IV.

— Chaigne (Louis). C. (F.-R. de). — *Catholicisme*, 1949, fascicule 7, col. 1023-1026.

— C[hinard] G[ilbert]. Note sur le Pont-Naturel d'*Atala* [au sujet de l'article de John C. Frank, *Modern Language Notes*, June]. — *The French American Review*, October-December.

— Collas (Georges). Le mariage de C. — *Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo*, 1943-1948.

— Corbes (H.). Le mystérieux voyage de C. en Bretagne en octobre 1847. — *Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo*, 1943-1948.

— Gagnon (Louis-Philippe).C. diplomate et homme d'État. — *Revue de l'Université d'Ottawa*, octobre-décembre.

— Jagu (A.). Le centenaire de la mort de C. à l'Université catholique de l'Ouest. — *Facultés catholiques de l'Ouest. Bulletin trimestriel*, avril.

— Lemée (Pierre). Extraits de l'agenda-journal de la marquise de Valori [1848-1850]. — *Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo*, 1943-1948.

— Macchia (Giovanni). C. (A un secolo dalla morte). — *Quaderni di Roma*, settembre-dicembre 1948.

— Magon de la Giclais (Louis). La maison natale de C. L'hôtel de la Giclais à Saint-Malo. — *Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo*, 1943-1948.

— Weil (Armand). C. à l'étranger ou le rayonnement du génie français au début du XIXe siècle (I). — *L'Information littéraire*, novembre-décembre.

Constant (**Benjamin**). — Voir : *Staël* (*Mme de*).

Courteline (**Georges**). — Quelques lettres inédites de G. C. [à Siegfried Trebitsch, 1900-1924]. — *Biblio*, octobre.

— Bibliographie des œuvres de G. Courteline. — *Biblio*, octobre.

— Descaves (Pierre). Mon collaborateur : G. C. Souvenirs de la vie littéraire. — *Biblio*, octobre.

— Dubeux (Albert). C. et nous. — *Biblio*, octobre.

— Dussane (Mme). En répétant *La Paix chez soi*. — *Biblio*, octobre.
— Pourquier (André). Mon ami G. C. ou l'homme au grand cœur. — *Rolet*, 22, 29 décembre 1949, 5, 12 janvier 1950.

Daudet (Alphonse). — * Dobie (Vera). A. D. — Londres, Nelson, 1949.

Du Camp (Maxime). — Voir : *Flaubert (Gustave)*.

Dumas fils (Alexandre). — Méheudin (G.). Une pauvre fille de chez nous (La Dame aux Camélias), Alph. Plessis. — *Le Pays d'Argentan*, décembre.

Féval (Paul). — Diverrès (A.). Le folklore breton dans les œuvres de P. F. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, septembre-octobre.

Flaubert (Gustave). — Pommier (Jean). Sensations et images chez F. Essai de critique psycho-physiologique. — *Journal de psychologie normale et pathologique*, juillet-septembre.
— A propos des maladies de G. F. et de Maxime Du Camp. Note rectificative de J. Pommier et réponse du Dr Benassis [A. Finot]. — *Les Alcaloïdes*, octobre.

France (Anatole). — Un autographe d'A. F. — *Gazette de Lausanne*, 23-24 novembre.
— Cottez (Henri). Le livre du jour : *Thaïs*. — *Mercure de France*, décembre.
— Mauriac (François). Défense d'A. [F.] et de quelques autres. — *La Table Ronde*, novembre.
— Suffel (Jacques). A. F. dessinateur typographe. — *Caractère*, septembre.
— Suffel (Jacques). Le roman d'amour d'A. F. et de Mme de Caillavet [d'après des documents inédits]. — *Les Nouvelles littéraires*, 12 janvier 1950.
— XXVe anniversaire de la mort d'A. F. (12 octobre 1924). A. F. et Honoré de Balzac. — *Le Thyrse*, novembre.

Gautier (Théophile). — Cottez (Henri). Le livre du jour : *Emaux et camées*. — *Mercure de France*, juillet.

Gobineau (A. de). — Sept lettres du comte Arthur de G. à sa sœur [Caroline, alors novice à Sainte-Cécile de Solesmes], présentées et annotées par A. B. Duff [mars 1869-avril 1870, B. N. et Université de Strasbourg, Mss. 3520]. — *Revue de Littérature comparée*, octobre-décembre.

Guérin (Maurice de). — * Henschele (O.). M. de G. Leben und Werk eines Dichters. — Bühl-Baden, Roland-Verl., 1947.
— *Amitié (L') guérinienne*. — Nos 3 et 4, juillet-décembre.

Heredia (J.-M. de). — Server (Alberta Wilson). An unpublished letter by J.-M. de H. — *The French Review*, october.

Hugo (Victor). — * Pages d'amour de V. H., choisies et présentées par Paul Souchon. — A. Michel, 1949.
— Guillemin (Henri). Les indiscrétions de V. H. sur ses contemporains [Inédits. Supplément à *Choses vues*]. — *Le Figaro littéraire*, 31 décembre.
— Guillemin (Henri). Sur V. H. et Juliette Drouet [documents inédits]. — *Mercure de France*, novembre.
— H. G.[uillemin]. V. H. et Auguste Vacquerie : lettres inédites. — *Journal de Genève*, 11-12 décembre.
— Guillemin (Henri). V. H. lapidé. — *Revue générale belge*, août 1949.
— Achard (Marcel). *Hernani*. — *Conferencia*, 15 décembre.
— Charlier (Gustave). V. H. amoureux, ou l'art de ne rien perdre. — *Le Soir* (Bruxelles), 15 octobre.

— Cottez (Henri). Le livre du jour : la *Légende des Siècles*. — *Mercure de France*, septembre.

— Paquier (colonel Pierre). Le général H. (1773-1828). — *Vert et Rouge*, n° 24, 1949.

— Voir : *Balzac* (*H.de*).

Huysmans (**J.-K.**). — Un fragment inédit de J.-K. H. [publié par Pierre Lambert]. — *Bulletin de la Société J.-K. Huysmans*, n° 21, 1949.

— Lambert (Pierre). Une lettre de H. à Maurice Talmeyr [Ligugé, 3 octobre 1901]. — *Bulletin de la Société J.-K. Huysmans*, n° 21, 1949.

— Cogny (Pierre). Baudelaire et *En Rade* de J.-K. H. — *Mercure de France*, octobre.

— Cogny (Pierre). Le pessimisme physiologique de J.-K. H. — *Bulletin de la Société J.-K. Huysmans*, n° 21, 1949.

— Gallot (Dr H. M.). Psychanalyse de H. — *L'Evolution psychiatrique*, n° exceptionnel, 1948.

— Gelma (E.). A propos d'une psychanalyse de J.-K. H. — *Cahiers de psychiatrie*, 1949, n° 3.

— Jouvin (Henri). Les lettres de H. Essai de bibliographie (I). — *Bulletin de la Société J.-K. Huysmans*, n° 21, 1949.

— Langé (G.-U.). J.-K. H. et Jean Lorrain. — *Bulletin de la Société J.-K. Huysmans*, n° 21, 1949.

— Massignon (Louis). H. devant la « confession » de Boullan. — *Bulletin de la Société J.-K. Huysmans*, n° 21, 1949.

— Van den Bosch (Firmin). J.-K. H. et Jules Destrée [d'après une correspondance inédite de J.-K. H. à J. D., 22 novembre 1884-29 avril 1891 ; les lettres publiées concernent Bloy, Hugo, Zola et se placent entre 1886 et 1890]. — *La Libre Belgique*, 19 février 1948.

— *Bulletin de la Société J.-K. Huysmans*, n° 21, 1949 [activité de la Société, allocutions de Me M. Garçon, R. Dumesnil, l'abbé Connan, informations, notes bibliographiques, etc.].

Lamartine (**A. de**). — Guillemin (Henri). Sur quelques inédits lamartiniens. — *Revue de la Méditerranée*, mars-avril 1948.

— Menant (Elie). Le lieu d'inspiration d'un *Chant d'amour* de L. — *L'Acropole*, décembre.

— Pirotti (Umberto). Di una stroncatura lamartiniana [attaques contre Alfieri dans le *Cours familier de littérature*]. — *Convivium*, maggio-agosto.

Lamennais (**F. de**). — * Les *Paroles d'un croyant* de L. Texte publié sur le manuscrit autographe avec des variantes, une introduction et un commentaire, par Yves Le Hir. — A. Colin, 1949.

Le Roy (**Eugène**). — * Ballot (Marc). E. L. R., écrivain rustique. — Presses Universitaires, 1949.

— Palou (Jean). L'Ancien régime et la Révolution dans l'œuvre d'E. L. R. (1836-1907). — *Annales historiques de la Révolution française*, octobre-décembre.

Lorrain (**Jean**). — Voir : *Huysmans* (J.-K.).

Loti (**Pierre**). — Messawer bey (Joseph). P. L. et la poésie de la mort. — *Revue des conférences françaises en Orient*, septembre.

— Moulis (André). Sur cent dessins de P. L. — *Bulletin de l'Université de Toulouse*, avril-juin.

— T'Serstevens (A.). Le Tahiti de P. L. — *Le Monde*, 10 janvier 1950.

— Voir : *Brizeux* (*Auguste*).

Maistre (J. de). — * Bianchi Bolzedi (Umberto). De M. (Coll. « Maestri del Pensiero »). — Brescia, La Scuola, 1948.

— Canestrier (Paul). L'ascendance niçoise de J. et de X. de M. — *Mercure de France*, novembre.

— Donnadieu (Aristide). Les origines languedociennes de J. de M. Préface de Pierre Croidys. — Chambéry, Imprimeries réunies, 1949.

Mallarmé (Stéphane). — S. M. Aveu. Poème inédit, publié par H. Mondor. — *France-Asie*, octobre 1948.

— Adam (Antoine). L'*Après-midi d'un faune*. Essai d'explication. — *L'Information littéraire*, juillet-octobre.

— Lefèvre-Roujon (L.-C.). Souvenirs sur M. — *Journal de Genève*, 1-3 janvier 1950.

— Luzi (Mario). M. e la poesia moderna. — *La Rassegna d'Italia*, settembre.

Maupassant (Guy de). — Sullivan (Edward D.). A M. scrapbook. — *Romanic Review*, October.

Mérimée (Prosper). — Voir : *Sand (George)*.

Michelet (J.). — Payer (André). J. M. et Renwez. — *La Grive*, octobre.

Mistral (Frédéric). — Colotte (Pierre). M., Anselme Mathieu et le prince Guillaume d'Orange du *Poème du Rhône*. — *Revue des Langues romanes*, 1949.

Musset (Alfred de). — * A. de M. Comédies et proverbes. Introduction et notes de Maurice Vouzelaud (Classiques Delmas). — Ed. Delmas, 1949.

— * M. Poésies. Introduction par Émile Henriot. Notes de Jean Le Maire (Collection du Flambeau). — Hachette, 1949.

Nerval (Gérard de). — G. de N. La main de Gloire. Plan inédit. Présentation de Jean Richer. — *Mercure de France*, décembre.

— Falcionelli (A.). *Les Chimères* de G. de N. y la tradición francesa de la poesía hermética. Tentative de puntualización, no de explicación. — *Boletín de estudios franceses*, abril-octubre 1948.

— Rhodes (S. A.). The friendship between G. de N. and Heinrich Heine. — *The French Review*, October.

— Richer (Jean). G. de N. correspondant de Ludovic Picard (alias Gabriel Vicaire). A propos des *Nuits de Paris* et de *Sylvie* et une polémique en 1855, autour de la mort de N. — *Bulletin du Bibliophile*, octobre.

— N. et ses deux *Léo Burckart*. Suivi de *Léo Burckart* (prologue d'une version inédite), et de *La main de Gloire* (plan inédit). — *Mercure de France*, décembre.

— Schneider (Pierre). N. ou le devoir de pureté. — *Mercure de France*, décembre.

Nodier (Charles). — * Held (Mariette). C. N. et le romantisme (Études françaises de l'Université de Berne). — Bienne, Éd. du Chandelier, 1949.

Prévost-Paradol. — Guiral (Pierre). Quelques notes sur P.-P. et l'Égypte. — *Cahiers d'histoire égyptienne*, n° 2, 1949.

Quinet (Edgar). — Belloni (Georges). Un des plus grands promoteurs de l'enseignement démocratique. E. Q. — *La République française*, nos 1-2.

Renan (Ernest). — Voir : *Psichari (Ernest)* et *Sainte-Beuve*.

Richepin (Jean). — Seguin (Hélène). Souvenirs sur R. — *Bulletin de la Société des poètes français*, octobre.

Rictus (Jehan). — * J. R. *Les Soliloques du pauvre*. Éd. revue, corrigée et augmentée de poèmes inédits. — P. Seghers, 1949.

Rimbaud (Arthur). — * A. R. Les *Illuminations*. Dessins de Roger de La Fresnaye. — H. Matarasso, 1949.

— * Küchler (W.). A. R. Bildnis eines Dichters. — Heidelberg, Schneider, 1948.

— Emanuelli (Enrico). Deux lettres d'A. R. [à Ugo Ferrandi, 1885 ? 30 avril 1889]. Traduites par P. Andreu, d'après *Inventario*, n° d'été 1949. — *La Table Ronde*, janvier 1950.

— Lettre [inédite] de Mme Rimbaud [à Isabelle R., 6 décembre 1898]. — *Le Bateau Ivre. Bulletin des Amis de Rimbaud*, octobre.

— Debaisieux (Françoise). R. et son portraitiste, Paterne Berrichon. — *Arts*, 2 décembre.

— Étiemble. Vingt ans après. II. Rimbaldisme et rimbaldite. — *Les Temps Modernes*, novembre.

— H. G[uillemin]. Retouches à R. Observations [C.-R. de : H. de Bouillane de Lacoste, R. et le problème des *Illuminations*]. — *Journal de Genève*, 23-24 octobre.

— Petitfils (Pierre). Autour de R. — *La Grive*, octobre.

— P. P. Une lettre inédite d'un ami de R. [Alfred Bardey] sur la vie du poète à Harrar. — *Carrefour*, 2 novembre.

— Robinet (René). A propos de la première fugue de R. en août 1870. — *Bulletin des Amis de Rimbaud*, octobre.

— Schmidt (Albert-Marie). Rimbaldisme, gnosticisme, hermétisme. — *La Table Ronde*, novembre.

— La thèse de M. de Bouillane de Lacoste. — *Bulletin des amis de Rimbaud*, octobre.

— Voir : *Alain-Fournier*, *Verlaine (Paul)*.

Romantisme. — Wellek (René). The concept of « romanticism » in literary history. I. The term « romantics » and its derivations. II. The unity of European romanticism. — *Comparative Literature*, Winter-Spring, 1949.

Rostand (Edmond). — Brenner (Clarence D.). R.'s *Cyrano de Bergerac* : an interpretation. — *Studies in Philology*, October.

Sainte-Beuve. — * S.-B. Correspondance générale, recueillie, classée, annotée par Jean Bonnerot. T. VI, 1845-1846. — Stock, 1949.

— Billy (André). Le centenaire des *Lundis*. — *Le Figaro Littéraire*, 3 décembre.

— Havard de la Montagne (Robert). — Le centenaire des *Lundis*. — *Ecrits de Paris*, décembre.

— P. J[osserand] Le fiasco de Joseph Delorme [lettre de S.-B. à Louis-Jules Loudierre, 5 ? janvier 1829]. — *Le Divan*, octobre-décembre.

— Mondor (Henri). Un inédit de S.-B. [à Eugène Lefébure, 14 septembre 1863, à propos de la critique de la *Vie de Jésus*, d'E. Renan, par S.-B. dans le *Constitutionnel*, 7 septembre]. — *Liberté de l'Esprit*, décembre.

Sand (George). — * Luzzatto (Fabio). Giuseppe Mazzini e G. S. — Milano (s. d.).

— Blanchet (Adrien). Quelques noms propres dans l'œuvre de G. S. — *Revue de l'Académie du Centre*, 1949.

— Leroy (Maxime). G. S. et Mérimée en 1848. — *La République française*, nos 1-2.

— Salomon (Pierre) et Mallion (Jean). Un mariage manqué de G. S. [d'après deux documents inédits]. — *Bulletin du Bibliophile*, novembre.

— Sand (Aurore). G. S. et Frédéric Chopin [documents inédits, fac-similés, illustrations]. — *Peuples amis*, n° spécial [sur Chopin], 1949.

— Toesca (Maurice). Le voyage romantique de Frédéric Chopin et de G. S. à Majorque. — *Peuples amis*, n° spécial [sur Chopin], 1949.

Staël (**Mme de**). — * Krafft (Agénor). Mme de S. et son avocat, avec deux lettres inédites de Necker à Louis Secrétan, une note inédite de B. Constant sur sa nationalité et deux lettres inédites de Mme de S. — Lausanne, Ed. Lex, 1948.

— Chaix (Paul). *Delphine* et ses deux dénouements, 1803 et 1820 [Sur une édition de 1820 acquise par la Bibliothèque de Genève]. — *Les Musées de Genève*, avril.

— Cordiè (Carlo). Nuovi studi sul gruppo di Coppet. — *Paideia*, luglio-agosto.

— Lanfredini (Dina). Mme de S. i suoi amici italiani (IV). — *Rivista di letterature moderne*, marzo-giugno 1948.

— Pange (Comtesse Jean de). Albertine de Staël en Italie, 1815, feuillets inédits de son journal. — *Rivista di letterature moderne*, marzo-giugno 1948.

Stendhal. — * S. Œuvres complètes. Rome, Naples et Florence. Texte établi par Georges Eudes. — Éditions du Mouflon, 1948.

— Andrieu (René). Signification de S. Soixante ans après *Lamiel, roman inédit*. — *La Pensée*, septembre-octobre.

— Falcionelli (A.). S. e la Religion e S. y el liberalismo. — *Boletín de estudios franceses*, abril-octubre 1948.

— Marshall (James Fred). Les dames Garnett, amies de S. — *Le Divan*, octobre-décembre.

— Marshall (James Fred). S. and America. — *The French American Review*, October-December.

— Michel (François). Armance de Zohiloff. — *Le Divan*, octobre-décembre.

— Vooght (Paul de). Le romantisme de S. — *Revue générale belge*, août.

— Voir : *Prévost* (*Jean*).

Taine (**Hipp.**). — Voir : *Psichari* (*Ernest*).

Théâtre. — Lelièvre (A.). Le « Deutsches Theater » à Paris. 1857 ; 1861-1864. — *Etudes germaniques*, octobre-décembre.

Vacquerie (**Auguste**). — Voir : *Hugo* (*Victor*).

Viennet (**J.**). — La Force (Duc de). Les deux derniers ouvrages de V., l'ennemi des romantiques [documents inédits]. — *La Pensée catholique*, n° 11, 1949.

Vigny (**Alfred de**). — * A. de V. Poésies complètes. Introduction et notes de Jean Fuzier (Classiques Delmas). — Delmas, 1949.

— Adam (Antoine). Note sur le *Mont des Oliviers*. — *Revue des Sciences humaines*, avril-juin.

— Cottez (Henri). Le livre du jour : *Stello*. — *Mercure de France*, octobre.

— Higgins (D.). Social pessimism in A. de V. — *Modern Language Review*, July.

— Maurois (André). Destins exemplaires. V. — *Les Nouvelles Littéraires*, 10 novembre.

Villiers de L'Isle-Adam. — Lebois (André). Qui jouera la *Morgane* de notre compatriote V. de l'I-A. ? — *Nouvelle Revue de Bretagne*, septembre-octobre.

Zola (Émile). — Cuénot (Claude). Une lettre inédite d'É. Z. [réponse à l'enquête de Lucien Cuénot, 1894]. — *Mercure de France*, décembre.

XXe SIÈCLE

Divers. — Delacour (André). Coup d'œil sur un demi-siècle de poésie française. — *Rolet*, 5 janvier 1950.

— Henriot (Émile). Bilan d'un demi-siècle (1900-1950). Cinquante ans de littérature. — *Le Monde*, 21 décembre.

Alain-Fournier. — * A.-F. Lettres à sa famille. 1898-1914. Nouvelle édition avec 25 lettres inédites. — Émile-Paul, 1949.

— * Dédéyan (Christian). A.-F. et la réalité secrète. Avec une post-face de Daniel-Rops (« Les Témoins de l'esprit »). — Julliard, 1948.

— Melet (Jacques). A.-F. et la tentation Rimbaud. — *La Grive*, octobre.

Apollinaire (Guillaume). — Gauthier (André). A. et son œuvre. — *Larousse mensuel*, janvier 1950.

Artaud (Antonin). — Visites à A. A. par Jacques Brenner et Claude Nerguy. — *Cahiers de la Pléiade*, printemps 1949.

Audoux (Marguerite). — M. A. 1863-1937. — *Revue de l'Académie du Centre*, 1949.

Barrès (Maurice). — Bernoville (Gaëtan). M. B. et le catholicisme (souvenirs). — *L'Enseignement chrétien*, janvier.

— Mauriac (François). En marge des *Cahiers* de B. — *La Table Ronde*, janvier 1950.

— Voir : *Gillet (Louis).*

Bergson (Henri). — Forst de Battaglia (O.). Les ancêtres de la famille d'H. B. — *Journal de Genève*, 9-10 octobre.

— Maire (Gilbert). Bergsonisme et fédéralisme. — *Fédération*, décembre.

Bernanos (Georges). — Une lettre inédite de G. B. [à J.-P. Vaillant, pour la publication des *Légendes ardennaises*]. — *La Grive*, octobre.

— Mahieu (Jaime María de). G. B. o el pecado de idealismo. — *Boletín de estudios franceses*, abril-octubre 1948.

— Viatte (Auguste). Le message de B. — *Revue de l'Université Laval*, novembre.

Bernard (Tristan). — Bernard (Jean-Jacques). T. B., poète. — *La Bouteille à la mer*, 4e trimestre.

— Dorgelès (Roland). Sur T. B. — *France-Asie*, septembre 1948.

Cantacuzène (Ch.-Ad.). — Royère (Jean). Charles-Adolphe C. [poète roumain de langue française, mort le 8 août 1949]. — *Gazette de Lausanne*, 16-17 octobre.

Copeau (Jacques). — Hommage à J. C. [par L. Jouvet, L. Chancerel, R. Cogniat, J. Doat, A. Barsacq]. — *Arts*, 28 octobre.

— Baldensperger (Fernand). Une traversée avec J. C. — *Le Monde français*, décembre.

— B[eigbeder] M[arc]. Vie et mort de J. C. — *Esprit*, décembre 1949.

— Chancerel (Léon). J. C. — *Larousse mensuel*, décembre.

— Cohen (Gustave). Un rénovateur du théâtre contemporain : J. C. — *L'Education nationale*, 10 novembre.
— Dussane (Mme). J. C. — *Mercure de France*, décembre.
— Duhamel (Georges et Blanche). Le souvenir de J. C. — *Le Figaro littéraire*, 29 octobre.
— Seize (Pierre). Présence de J. C. — *France-Illustration*, 19 novembre.
— Squarzina(Luigi). J. C. — *Idea*, 6 novembre.
— Varillon (Pierre). J. C. — *La Revue*, 15 novembre.
— J. C., rénovateur de la scène française. — *Cahiers français d'information*, 1er novembre.
— Jaco. [Notes sur J. C.]. — *Bulletin des Lettres*, 15 novembre.
— Voir : *Dullin (Charles)*.

Delarue-Mardrus (Lucie). — L. D.-M. Douze lettres inédites (1937-1945) à Mlle J. Blin Lefèvre. Deux poèmes inédits : *Le Cycle. A Mme de Sévigné*. — Souvenirs sur L. D.-M. à Château-Gontier. — *Les Amis des Lettres du Maine, Bulletin de la Société littéraire du Maine*, Le Mans, 1944-1948 [signalé par F. Letessier].

Descaves (Lucien). — Bourin (André). L. D. — *Larousse mensuel*, novembre.
— Martineau (Henri). L. D. — *Le Divan*, octobre-décembre.

Deubel (Léon). — Société des amis de L. D. — *Bulletin*, n° 24, septembre.

Du Bos (Charles). — * C. D. B. Journal, t. III, 1926-1927. — Corrêa, 1949.
— Ergaz (Doussia). A propos de C. D. B. — *Gazette de Lausanne*, 16-17 octobre.

Dullin (Charles). — Le souvenir de C. D. [par J.-F. Reille, R. Cogniat, R. Hermantier, Catherine Valogne]. Ses derniers messages [hommage à Jacques Copeau, message à ses élèves]. — *Arts*, 16 et 23 décembre.
— Florenne (Yves). Adieu à C. D. — *Gazette des Lettres*, 24 décembre.
— Reuillard (Gabriel). C. D. — *Opéra*, 14 décembre.

Estaunié (Édouard). — Crane (Christina A.). E. E., disciple of Honoré de Balzac. — *The French Review*, October.

Fargue (Léon-Paul). — A propos de L.-P. F. Puissance et limites de la poésie. — *Nef*, novembre.
— Chonez (Claudine). Souvenir de L.-P. F. — *Gazette des Lettres*, 7 janvier.

Frapié (Léon). — Lot (Fernand). L. F. — *Larousse mensuel*, décembre.

Gillet (Louis). — Lettres [inédites] à Romain Rolland, 17 septembre 1914 et à Maurice Barrès, 18 septembre 1914 (sur la mort de Péguy). — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 1, août 1948.

Giraudoux (Jean). — Johannet (René). J. G. à Châteauroux [élève au Lycée, 1893-1900]. — *Revue de l'Académie du Centre*, 1949.
— Sgroi (Riccardo). Il mito omerico in G. — *Idea*, 18 settembre.

Goncourt (Académie). — * Benjamin (René). La galère des G. Préface de Sacha Guitry. — *L'Elan*, 1948.
— Perruchot (Henri). Les prix G. — *Réalités*, décembre.
— Picard (Gaston). Académie des G. — *Larousse mensuel*, novembre.
— Sandre (Thierry). Le prix G. il y a un quart de siècle. — *Courrier de l'Ouest*, 6 décembre.

Hazard (Paul). — Cordiè (Carlo). P. H. — *Annali della Scuola normale superiore di Pisa*, 1949.

Jacob (Max). * — M. J. Choix de lettres de M. J. à Jean Cocteau, 1919-1944. Publié par André Fraigneau et Jean Denoel. Préface par J. Cocteau. — P. Morihien, 1949.

Jaloux (Edmond). — Miomandre (Francis de). E. J. — *Revue des conférences françaises en Orient*, octobre.

— Poupet (Georges). Hommage à E. J., 1878-1949. — *Médecine de France*, n° 8, 1949.

Jarry (Alfred). — Lebois (André). Christian Beck et J. — *Mercure de France*, octobre.

Le Cardonnel (Louis). — L. L. C. Poème inédit [A l'Immaculée-Conception, Séminaire français de Rome, 8 décembre 1894], publié dans : A. Mabille de Poncheville, Nazareth. Poèmes choisis en l'honneur de Notre-Dame, xve-xxe s. — Colmar-Paris, Alsatia, 1949.

Lefèvre (Frédéric). — Bourin (André). F. L. — *Larousse mensuel*, décembre.

— Kemp (Robert). F. L. — *Les Nouvelles Littéraires*, 15 septembre.

Lubicz-Milosz (O. V. de). — * Rousselot (Jean). O.-V. de L.-M. (Coll. Poètes d'aujourd'hui). — P. Seghers, 1949.

Maeterlinck (Maurice). — Mondrone (D.). Stravaganze di Maurizio M. pensatore. — *La Civiltà Cattolica*, 20 agosto.

Magre (Maurice). — La spiritualité de M. M. — *Fontaines de Brocéliande*, septembre-octobre.

Mazade (Fernand). — Eternod (Charles d'). F. M. — *Gazette de Lausanne*, 31 décembre 1949-1er janvier 1950.

Mouquet (Jules). — Le Dantec (Yves-Gérard). J. M., 1878-1949. — *Mercure de France*, décembre.

Noailles (Mme de) — Murciaux (Christian). Anna de N., poète héroïque (II). — *Revue de la Méditerranée*, novembre-décembre.

Péguy (Charles). — * C. P. Lettre à Franklin-Bouillon. Avant-propos par Daniel Halévy [Portrait gravé sur bois par L.-J. Soulas]. — Labergerie, 1948.

— * Artadi (Vicente de). C. P., Lucha y pasión de un poeta. — Barcelona, Ediciones del Zodiaco, 1948.

— * Péguy (Marcel). Pourquoi P. fonda les *Cahiers*. — Ed. du Conquistador, 1949.

— C. P. Lettres inédites à André Bourgeois [dix-sept lettres, février 1896 à octobre 1900], publiées par Aug. Martin. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 8, janvier 1950.

— C. P. Lettres inédites à Mme Godard-Decrais [quinze lettres, janvier 1911-décembre 1913], publiées par Aug. Martin. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 4, mai 1949.

— Deux lettres [inédites] de P. à Suarès. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 3, février 1949.

— Sur la mort de P. [lettres inédites, septembre 1914]. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 1, août 1948.

— [C. P.]. Bilan bibliographique [suite des 1er et 2e *Cahiers de l'Amitié*

Ch. P.]. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 3, février ; n° 4, mai 1949.

— Archambault (Paul). P. et Sangnier. Témoignage d'un contemporain. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 4, mai 1949.

— Cardarelli (Vincenzo). P. campagnolo, francese e cristiano. — *La Fiera letteraria*, 20 novembre.

— Dournes (Pierre). Une mystique de l'incarnation. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 8, janvier 1950.

— Halévy (Daniel). Le cinquantenaire des *Cahiers de la Quinzaine*. — *Fédération*, janvier 1950.

— Lucas de Pesloüan (Charles). Jeunesse de P. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 8, janvier 1950.

— Martin (Auguste). P., pélerin de Chartres [en 1912 et 1913]. Suivi de : Documents. Extraits des lettres de P. [février 1912-septembre 1913]. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 5, juillet 1949.

— Voir : *Gillet (Louis)*, *Rolland (Romain)*.

Pergaud (Louis). — Talva (François). L'originalité de L. P. — *Revue des conférences françaises en Orient*, septembre.

Prévost (Jean). — Guillermet (Erik). J. P. et Stendhal. — *Le Divan*, octobre-décembre.

Proust (Marcel). — * Morand (Paul). Le visiteur du soir. M. P. Souvenirs d'un ami intime, suivis de 45 lettres inédites de M. P. à P. M. et à la princesse Soutzo. — Éd. de la Palatine, Genève-Paris, 1949.

— Aulagne (Louis-Jean). Essai sur le nocturne proustien. — *Psyché*, n°s 35-36.

— Cazenave (Dr Marcel). Résonances proustiennes. — *Connaître. Cahiers de l'humanisme médical*, octobre.

— Chaix-Ruy (J.). M. P. et l'Italie. — *Revue de littérature comparée*, octobre-décembre.

— Dumur (Guy). M. P. vivant parmi les morts [d'après un texte inédit]. — *Médecine de France*, n° 9, 1949.

— Gutwirth (Marcel M.). Le portrait de Charlus dans l'œuvre de P. — *Romanic Review*, October.

— Souza (Sybil de). Un des premiers états de *Swann*. — *French Studies*, October.

— Voir : *Robert (Louis de)*.

Psichari (Ernest). — Kriaras (E.). L'influence de Renan et de Taine sur P. (I). — *L'Hellénisme contemporain*, septembre-décembre.

Ramuz (C.-F.). — * Baridon (Silvio). Orientamenti sull'arte di R. — Milan, R. Malfasi, 1949.

— * Béguin (Albert). Patience de R. (Bibliothèque elzévirienne). — Ed. de la Baconnière, Neuchâtel, 1949.

— * Günther (W.). R. Wesen, Werk, Kunst. — Haupt, Berne, 1948.

Régnier (Henri de). — Barbey (Frédéric). H. de R. et l'enchantement vénitien. — *Le Monde français*, janvier 1950.

Robert (Louis de). — Dumas (Lucien). Du *Roman du malade* à la découverte de Proust. L. de R. et ses amis. — *Bulletin des bibliothèques de l'Institut français en Espagne*, n° 35, juin 1949.

Rolland (Romain). — Une amitié et une cité [Inédit, janvier 1943,

publié par Auguste Martin]. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 6, septembre 1949.

— Marotti (Guido). R. R. e l'Italia del « primo dopoguerra ». Sei lettere hollandiane e la traduzione italiana del *Clerambault*. — *Revue de littérature comparée*, octobre-décembre.

— Voir : *Gillet* (*Louis*).

Saint-Exupéry (**A. de**). — Mesnard (Pierre). Mémoire de S.-E. — *Ecclesia. Lectures chrétiennes*, décembre.

Sorel (**Georges**) — Andreu (Pierre). Un article ignoré de G. S. sur *Notre jeunesse* [« Le patriotisme en France », publié dans *Il Resto di Carlino*, Bologne, 28 septembre 1910, sous le titre : « La Rivincita del patriotismo »]. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 6, septembre 1949.

Suarès (**André**). — Riby (Jules). Sur la mort d'A. S. [et sa collaboration aux *Cahiers de la Quinzaine*]. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 3, février 1949.

— Boschère (Jean de). A. S. Propositions pour un portrait de l'homme douloureux [avec une lettre inédite]. — *L'Age nouveau*, n° 43, novembre.

Théâtre. — Touchard (P.-A.). La Comédie-Française dans le mouvement théâtral contemporain. — *Symposium*, May.

Toulet (**P.-J.**). — * P.-J. T. *Nostalgiès*. Avertissement de H[enri] M[artineau]. [Contient trois nouvelles, dont deux inédites]. — Le Divan, 1949.

— P.-J. T. Une victime [Inédit]. — Le Divan, octobre-décembre 1949.

— Billy (André). Le retour à T. — *Le Figaro littéraire*, 29 octobre.

Valéry (**Paul**). — P. V. Lettre [à G. Duhamel] sur la naissance de la *Jeune Parque*. — *Mercure de France*, janvier.

— P. V. Notes sur le rêve [extrait d'un carnet intitulé : *Somnia*, 1911]. — *Cahiers de la Pléiade*, printemps 1949.

— * Eschmann (E.). P. V. — Bühl, Herrliberg, 1948.

— Bergholz (Harry). P. V. 's *Faust*. — *The Journal of English and Germanic Philology*, October.

— Dornheim (A.). *Mon Faust* de P. V. Mito o framento de una gran confesión ? — *Boletín de estudios franceses*, marzo 1948.

— Grosser (A.). Rilke, traducteur du *Cimetière marin*. — *Etudes germaniques*, octobre-décembre.

— Macri (Oreste). P. V., uomo europeo. — *La Rassegna d'Italia*, ottobre.

— Somenzi (V.). Arte e conoscenza in P. V. — *Sigma*, 1948, n° 2.

RENÉ RANCŒUR.

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imp. en France à l'Imp. WILLAUME à Saint-Germain-lès-Corbeil en mars 1950.
O. P. I. A. C. L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 1er trimestre 1950.
N° d'ordre dans les travaux de la Libr. ARMAND COLIN : 760.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imp. WILLAUME : 542.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

BALZAC INÉDIT

LE MANUSCRIT DE L'ABBÉ SAVONATI

La collection léguée à l'Institut par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul et conservée à Chantilly par M. Marcel Bouteron renferme, sous la cote A 72 *bis*, un manuscrit intitulé *Falthurne, manuscrit de l'abbé Savonati, traduit de l'italien par M. Matricante, instituteur public.* Ce texte est de la main d'Honoré de Balzac ; il comporte quatre-vingt-quinze folios. Parmi ces folios se trouvent des brouillons, des ébauches de plan et un certain nombre de chapitres, numérotés de I à XII ; mais les chapitres III et X manquent ; les chapitres II et XII sont abandonnés en cours de rédaction. Il s'agit donc d'un roman incomplet et inachevé. Champfleury et Lovenjoul l'ont daté de 1820 ; et divers indices matériels confirment cette datation [1]. *Falthurne* est donc à peu près contemporain de *Sténie.*

Ce manuscrit, les érudits ne l'ont pas ignoré. M. Baldensperger, M. Arrigon en ont signalé l'existence. M. Prioult en a, le premier, souligné l'intérêt. Après lui, M. Bardèche, avec une méthode plus sûre, s'est attaché, en une quinzaine de pages lucides et fermes, à découvrir dans *Falthurne* la preuve de l'apprentissage technique auquel le jeune romancier se livre déjà. MM. Bertault et Guyon ont relevé, eux aussi, au fil du texte, les détails qui intéressaient leur dessein particulier.

Nous avons entrepris de publier *Falthurne* [2] et, au cours de notre étude, nous nous sommes aperçu que bien des problèmes demeuraient à éclairer. Nous voudrions présenter aux lecteurs de la *Revue d'Histoire littéraire*

1. D'abord la présence dans le manuscrit d'une lettre adressée par Édouard Malus à sa tante Mme Balzac mère le 27 juillet 1820, sans doute à l'occasion de la sainte Anne ; le jeune romancier s'en est emparé et il en a utilisé le verso alors qu'il écrivait au brouillon le chapitre II. En outre, la présence d'un certain nombre de passages, notamment au chapitre XI, que Balzac a repris textuellement dans *Clotilde de Lusignan*, roman entrepris pendant la seconde moitié de 1821 (cf., en particulier, *Falthurne*, folio 85 et *Clotilde de Lusignan*, II, 50 à 56 ; *Falthurne*, folio 29 recto et *Clotilde*, II, 86 ; *Falthurne*, folio 75 et *Clotilde*, III, 127).

2. Cette édition paraîtra dans quelques semaines chez José Corti.

quelques pages caractéristiques de cette œuvre de jeunesse ; elles concernent deux personnages essentiels, l'héroïne elle-même, Falthurne, et le pittoresque écuyer Bongarus.

I. — L'héroïne Falthurne.

Qui est Falthurne ? un être complexe et, au premier abord, déroutant. Balzac l'a peint, avec beaucoup de soin, sous les traits d'une jeune fille au charme incomparable : son corps est élancé, sa taille svelte et arrondie ; son teint se compose de lys et de roses ; elle possède une bouche de corail, une haleine d'ambre, un doux sourire, un organe enchanteur, des mains blanches et polies, de magnifiques cheveux noirs ; sujette à la faiblesse féminine, elle verse, dans le malheur, des larmes irrésistibles ; bref, « tout en elle est séduction, amour et volupté ». En même temps, cette vierge est une savante ; initiée par un « patriarche de la science humaine » [1] aux mystères d'Isis et d'Apollon, puis aux préceptes et aux formules des sages hindous, elle a recueilli sur les lèvres du vieillard mourant une révélation suprême, qu'elle a juré d'enfouir au fond d'elle-même ; puis elle s'est vouée à la « méditation », aux « travaux assidus » ; elle s'est assurée ainsi des prestiges magiques et apparaît comme un symbole de puissance et de connaissance : cette Vénus, si tendre à l'occasion, possède l'œil « du maître des Dieux » [2]. Dans la suite du roman, elle s'incarne en Agathise, surnommée la vierge du mont Sarano, qui possède les mêmes caractères : Agathise est « une jeune fille extraordinaire par sa beauté, les grâces de son esprit, la force de son imagination, sa science et la manière dont elle vivait » [3].

Pourtant, ce personnage si plein de perfections revêt parfois des aspects inquiétants. Ses yeux de feu, qui reflètent avec éclat la mobilité de ses pensées, peuvent prendre une expression farouche, et nul ne peut soutenir l'intensité de leur regard scrutateur, qu'accentuent des sourcils d'ébène. Ce magnétisme impose la soumission ou engendre l'épouvante. Elle ne l'ignore pas, et elle rapporte elle-même que des paysans grecs lui ont attribué des pratiques infernales. « On a dit m'avoir aperçue sur le sommet du Cythéron, déchirer de mes mains sanglantes et crochues le lamentable vieillard et, malgré ses lugubres cris, me baigner dans son cadavre, dévorer avec la volupté du tigre ses membres palpitants, dont le sang coulait sur mes joues livides, brûler ses os rongés, en avaler la cendre et, sépulcre vivant, du fond de ma grotte horrible, au milieu du concert magique des puissances infernales, m'élever dans les airs, portée par ma chèvre bien-aimée. [4] »

M. Prioult, frappé par cette évocation sinistre, a rattaché Falthurne à la lignée du Moine de Lewis ; mais une telle interprétation est insoutenable. Comment serait-elle un personnage noir, cette vierge dont le nom signifie, si l'on en croit le romancier, « tyrannie de la lumière » [5] ? En réalité, ses prestiges sont divins, et non pas démoniaques. Quand elle gravit une montagne, « son génie en habite le sommet, comme pour être plus près des cieux » [6]. Possédée par une noble fièvre de connaissance, elle souligne hautement la légitimité de ses recherches : « Si j'ai conquis ce pouvoir, c'est qu'il existe dans la Nature ; chacun peut le saisir ; et si la Nature me le souffre, elle m'absout. [7] » Aussi M. Bardèche voit-il plus juste, lorsqu'il montre en

1. Folio 23 verso.
2. Folio 24 recto.
3. Folio 41 recto.
4. Folio 23 verso.
5. Folio 27 recto. Balzac, quinze ans plus tard, se souviendra de cette étymologie fantaisiste lorsqu'il enverra à Mme Hanska un autre *Falthurne*, esquisse de *Séraphita* (publié par M. Bardèche dans *la Chronique de Paris*, novembre 1943, p. 6 et suiv.).
6. Folio 33 verso.
7. Folio 23 recto.

Falthurne un premier symbole de ces ambitions balzaciennes qui trouveront leur expression la plus haute dans le personnage de Louis Lambert.

Mais alors, pourquoi avoir représenté Falthurne en plusieurs endroits sous les traits effrayants d'une sorcière ou d'un vampire? Une analyse attentive du texte doit permettre de résoudre les contradictions apparentes du personnage. Ces caractères maudits appartiennent à une légende qui s'attache à la jeune fille ; et jamais Balzac ne les donne comme faisant partie de son essence. « On a dit m'avoir aperçue [...] », déclare-t-elle ; et elle s'accuse d'avoir rendu cette illusion possible par son « imprudence »[1]. Dans les brouillons, le romancier insistait davantage sur la fragilité de ces témoignages : « la renommée a publiée [...] des gens m'ont vue [...] »[2]. En réalité, aucun grief ne peut être clairement articulé contre Falturne, victime des préjugés et des calomnies qui compromettent l'essor du génie humain.

Des ébauches de plan, qui ont été conservées, nous mettent en mesure de justifier et de préciser cette interprétation. La première de ces ébauches, qui prévoit vingt-quatre chapitres, fournit sur le personnage les indications suivantes : « [...] *Chapitre 18.* Falthurne en prison, accusée de magie. *Chapitre 19.* Falthurne au concile. On lui donne la question. Elle est condamnée [...]. *Chapitre 24.* Mort de Falthurne. [3] » La seconde est plus explicite : « (Premier volume) [...] *4e chapitre.* Mathilde et Huberdully à Florence. Huberdully fait venir Falthurne [...]. (Second volume) *1er chapitre.* Élection d'Huberdully. *2e chapitre.* Huberdully fait saisir Falthurne et convoque un concile. Falthurne : Mathilde en est jalouse. *3e chapitre.* Falthurne en prison paraît avec Rosadore devant le concile. Elle est condamnée. [4] » Qui est Huberdully ? Une note des brouillons nous l'apprend : Hildebrand [5], c'est-à-dire Grégoire VII, l'un des papes qui ont le plus efficacement travaillé à consolider l'autorité ecclésiastique. Qui est Mathilde ? la comtesse de Toscane, qui contribua si puissamment à la fortune de ce pontife. Dans la partie rédigée du roman, Huberdully est peint comme un prélat ténébreux et foncièrement corrompu ; et le jeune anticlérical qu'est Honoré de Balzac, s'inspirant du dictionnaire de Bayle, décrit avec délectation les prétendus amours du futur pontife avec la comtesse Mathilde.

Ces éclaircissements historiques nous font comprendre le sens de l'aventure dont Falthurne devait être l'héroïne et la victime. Devant le concile réuni par Grégoire VII, la rayonnante vierge eût symbolisé le génie de l'homme, froidement sacrifié par l'Église, dont les desseins ténébreux s'opposent à la « contagion des lumières » [6]. Tel est le sens de ce mythe, dont on verra plus loin une expression éloquente. Balzac a-t-il eu des sources ? Nous ne le pensons pas. Falthurne est la transposition charnelle du mysticisme positiviste qu'il a professé dans sa jeunesse. A-t-il inspiré des imitateurs ? Non, sans doute, puisque son manuscrit n'a pas vu le jour. Pourtant, femme studieuse et savante, éprise de toute-puissance, Falthurne annonce Tullia Fabriana, dans *Isis* ; héritière du génie grec, gardienne de trésors, victime promise à la tyrannie de l'Église, elle annonce Hypatie, dans les *Poèmes Antiques*. Ni Leconte de Lisle ni Villiers de l'Isle-Adam n'ont connu le manuscrit de l'abbé Savonati ; mais Balzac est en avance sur son siècle, dont il exprime les nostalgies et les ambitions encore diffuses.

1. Folio 23 verso.
2. Folio 7 recto.
3. Folio 2.
4. Folio 7 verso.
5. Folio 6 verso.
6. Folio 43 verso. Expression employée à propos des aventures de Bongarus.

II. — L'écuyer Bongarus.

L'écuyer et ancien moine Bongarus, lui, se rattache à toute une tradition. Pourtant, ne remontons pas trop haut dans notre enquête. M. Bardèche le rapproche de l'écuyer Margutte, dans le *Morgante* de Luigi Pulci, ou du Cingarus de Merlin Coccaïe. Mais il demeure fort douteux que Balzac ait lu Merlin Coccaïe et Luigi Pulci. Nous sommes sûrs, au contraire, qu'il connaît déjà Cervantès et Rabelais.

Balzac mentionne l'auteur de *Don Quichotte* dans une note du manuscrit de *Falthurne* ; et, dans ses lettres de jeunesse, il évoque plusieurs fois la figure de Sancho : « Je vais comme l'âne de Sancho, suivant le chemin », écrit-il le 30 octobre 1819. Bongarus, lui, suit son maître Velnare sur une mule ; de Sancho, il a l'embonpoint, le dévouement, le robuste bon sens, et, à l'occasion, la réserve timorée.

Quant à l'auteur de *Pantagruel*, Balzac, initié par son père, dut le goûter aussi fort jeune. Nous avons cru reconnaître une imitation de son style en plusieurs endroits de notre texte. Rabelais, en tout cas, inspirera un discours humoristique et pédantesque dans *Jean-Louis*, où son nom est cité à deux reprises, ainsi qu'un développement fantaisiste dans une lettre de 1821. Or, Bongarus possède l'allant, la gaieté, l'appétit de Jean des Entommeures : « O céleste estomac, admirable digestion, grand Bongarus, modèle des gens d'Église ! » [1] ; et, de Panurge, l'ingéniosité, l'éloquence persuasive, la fripponnerie bon enfant : « Puisqu'il est écrit, disait Bongarus : Heureux les simples, donc le Seigneur a prévu qu'on pouvait les tromper. [2] »

Mais les deux sources les plus certaines de ce personnage se trouvent dans *Ivanhoe*, qui précisément, à la date de 1820, vient d'être traduit en français. M. Bardèche a relevé des traits qui annoncent Bongarus chez frère Tuck, le joyeux ermite. Cependant, plus encore qu'à frère Tuck, Bongarus ressemble à Wamba, le bouffon du comte Cédric. « Sachez », rappelle Wamba, « que j'ai porté la robe noire avant le bonnet à sonnettes, et que j'aurais été moine, si je ne m'étais trouvé assez d'esprit pour être fou » [3]. Bongarus a eu un destin analogue : à peine a-t-il reçu les ordres mineurs qu'il a échangé l'habit du moine pour le costume de l'écuyer. Il y a mieux. Wamba se souvient de son éducation ecclésiastique ; il a emmagasiné dans sa cervelle des formules dont il a éprouvé l'efficacité dans la conduite ordinaire de la vie ; *Pax vobiscum* est celle qu'il préfère, et il en vante la toute puissance : « *Pax vobiscum* est un talisman qui vient à bout de tout. Allez ou venez, buvez ou mangez, bénissez ou excommuniez, ces mots servent en toute occasion. Ils sont aussi indispensables à un moine qu'une baguette à un magicien et qu'un manche à balai à une sorcière. [4] » *Pax vobiscum* est, de même, la « bénédiction favorite » de Bongarus ; et il s'empresse de l'employer, lorsqu'il s'estime en péril : « le gros Bongarus [...] regardait les douze chevaliers non sans effroi ; aussi un *Pax vobiscum* fut-il bientôt lâché » [5]. A l'occasion, Bongarus déclare encore : « *Bonum vinum laetificat* » [6], sainte maxime, qu'énonce, toujours dans *Ivanhoe*, le prieur Aymer, et qu'approuverait frère Tuck.

Le personnage, on le voit, est un amalgame de types littéraires antérieurs. Balzac n'a-t-il donc rien apporté de son chef ? Si, sans aucun doute. Et d'abord en le baptisant. Il l'appelle Bongarus. Par analogie avec le nom de Cingarus, comme le suggère M. Bardèche ? Nous ne le croyons pas. Mais,

1. Folio 52 verso.
2. Folio 44 verso.
3. *Ivanhoe*, 1re partie, chap. XXV.
4. *Ivanhoe*, 2e partie, chap. II.
5. Folio 46 verso.
6. *Ivanhoe*, 2e partie, chap. X.

aux yeux du jeune tourangeau, cet écuyer apparaît comme un « bon gars ». Lui qui songera plus tard à appeler *le Gars* son roman des *Chouans*, n'a-t-il pas voulu, selon le procédé qui lui est familier, surtout dans les œuvres de jeunesse, exprimer en ce mot « Bongarus » le caractère, selon lui, essentiel, de son personnage ?

En outre, Balzac, lorsqu'il a peint Bongarus, a témoigné de cette impertinence à l'égard de l'Église qui est, vers 1820, l'une des dispositions les plus accusées de son esprit. Ce bon gars de Bongarus s'est montré, un jour, bien audacieux, devant le concile ; il « soutint de prouver que l'on avait altéré la Sainte Écriture en disant 1° que Josué arrêta le soleil pour vaincre les ennemis ; 2° que la Mer Rouge en se retirant pour laisser passer les juifs par l'ordre de Moïse est une véritable supercherie, une faute de copiste »[1] ; on croirait, vraiment, qu'il a lu *la Bible expliquée* de Voltaire. Une autre fois, au cours d'un voyage sur les routes italiennes, il s'est flatté, pour s'assurer une hospitalité confortable auprès des curés de village, d'avoir sur lui « des morceaux de la vraie Croix, des cheveux de la Sainte Vierge et les ongles de sainte Élisabeth »[2]. Couramment, il emploie des formules liturgiques ou des fragments de prières qui s'appliquent d'une manière imprévue et bouffonne à des incidents de la vie courante : quand Velnare vient d'avouer son amour pour Agathise, l'ancien moine réplique en prononçant les paroles rituelles du sacrement de mariage, *Ego conjungo vos* ; et quand son maître s'endort sous ses yeux, il s'écrie joyeusement : *Requiescat in pace* ! Ces plaisanteries, certes, sont sans grande conséquence ; mais elles trahissent un irrespect foncier, hérité de Bayle, de Voltaire et de tous les négateurs du siècle précédent.

* * *

Cet anticléricalisme est le seul caractère constant que nous puissions relever chez le jeune romancier d'un bout à l'autre du manuscrit. En vérité, Balzac laisse entrevoir déjà la fécondité et la souplesse de son génie créateur, quand il anime dans le même récit, et avec le même bonheur, deux personnages aussi profondément différents que Falthurne et Bongarus.

Pierre-Georges Castex.

FALTURNE
(MANUSCRIT DE L'ABBÉ SAVONATI)

Chapitre II

(*Fragment.*)

(*F°* 28 *recto.*) Il est fou celui qui croit à l'impossible et qui dit à l'homme : « Tu n'iras pas plus loin !... le courroux de la mer expire à l'endroit indiqué par un doigt céleste ; ta science meurt à tel rivage ; c'est sous ce rocher escarpé qu'échoue ton audace, ci-gît ton pouvoir ! » Mais ce sont les cris de la foule ignorante qui prédit la tempête à Colomb courant en l'Amérique, à l'immortalité : oui, la science humaine

1. Folio 45 recto.
2. Folio 44 recto.

n'a point de bornes ; excepté l'avenir et peut-être la mort, tout est son domaine, et tant que l'homme, en ajoutant une unité, empêchera la fin des nombres qu'il inventa, de même il pourra reculer la frontière de sa science infinie. Il est dans la nature des forces inconnues, des rapports entre les substances mouvantes que peu d'hommes ont devinés ; il est même dans l'homme des sens, des accidents, des puissances, qui seront longtemps ignorés. Du dernier des insectes, invisible à ceux que nous ne voyons pas, jusqu'à la force immense qui fait mouvoir le monde, il est une chaîne de rapports nécessaires, que l'on peut manier en la connaissant. Eh quoi ! nous aurons pu forcer les substances végétales à suivre nos lois, nous aurons hâté la plante tardive, et le houx sinistre aura porté la tendre rose, nous aurons décomposé l'univers et reconnu ses éléments, nous partagerions l'empire de la foudre avec le ciel ; et les minéraux et le diamant et la Nature ne nous seraient pas soumis, nous connaîtrions une partie sans le tout ?... Non, non ! Depuis qu'il y a des êtres, des nations et des savants, il fut toujours quelques esprits, fruits du hasard, qui possédèrent un magique pouvoir. Les annales les plus voisines de la naissance du temps ont transmis leur mémoire à la postérité avec une horreur sacrée, et la Sainte Écriture, ce langage de la divinité, cet oracle du monde, a consacré la puissance invincible des sages d'Égypte et de la Vierge d'Endor. Moïse, le grand Moïse, et tous ceux qui voulurent ou soumettre le monde ou jouir de la vaste vue des hautes sciences, ont plus ou moins employé les secrets que cachaient dans les antres la Sybille de Cumes, et dans la nuit du tombeau les prêtres de l'Égypte et l'antique bramine de l'Indus. Mais il faut une âme forte que rien n'étonne !... Oh ! si les grands hommes étaient moins timides et moins défiants, si les connaissances humaines marchaient de concert, si la liberté régnait sur toutes les campagnes du monde, où serions-nous déjà ? Nous aurions d'autres voluptés ; celles de l'amour ne seraient rien en comparaison ! Pourquoi faut-il que l'homme soit ennemi de son bonheur ? Pourquoi (*F°* 28 *verso*) les vérités ne s'obtiennent-elles que par des bûchers dévorants ? Que je crains que Falthurne ne tienne ses serments et qu'elle ne délivre pas l'humanité de ses vieilles chaînes ! Hélas ! que n'avait-elle un siècle savant pour l'entendre, des Carnéades, des Platons, des Pythagores, des Bacons pour auditeurs ! Alors, elle aurait parlé ! Tous prosternés à ses pieds, pleins d'une sainte frayeur, ils auraient cru voir la divinité rayonnante expliquer le livre de la Nature ; ils auraient recueilli ses révélations dans un langage sacré ; ils auraient gardé son trépied inspirateur, et nous planerions aux campagnes du ciel et l'homme serait dix fois l'homme ; alors il verrait qu'il est le roi de la Nature et que tous les pouvoirs disparaissent à sa voix, à son geste, à son regard ; il rejoindrait les espaces et marcherait sur l'univers ![1]...

1. Rapprochons de cette page éloquente le début d'une dissertation inédite à notre connaissance, également conservée à Chantilly (A 166, folios 7 et suivants) où le jeune Balzac exalte les conquêtes du génie humain :

« En jetant un coup d'œil sur les travaux de l'homme, un sentiment profond d'ad-

Chapitre IV.

(*Fragment.*)

(*F°* 43 *verso*). L'écuyer du comte se nommait Bongarus ; il avait étudié dans un couvent de moines, à Savone ; il en était sorti promptement, parce que ses dispositions à l'instruction avaient effrayé les bons pères. En moins de deux ans, il savait lire et écrire, et son bréviaire fut appris avec une telle rapidité que les moines, craignant la contagion des lumières, s'étaient empressés de le bannir ; Bongarus, nouvel Aristide, quitta cette injuste patrie, emportant sa lourde instruction, et surtout sa lourde personne, car on prétend que les moines, jaloux de la vaste étendue de son corps qui éclipsait tous les leurs, de son triple menton et de sa voix sonore, de son appétit toujours croissant et de son gros bon sens qui surpassait leur stupidité monastique, furent effrayés du colosse qui s'élevait parmi eux ; et l'abbé, craignant pour sa mitre, sa cuisine et sa bibliothèque qui, couverte d'une honorable poussière de deux siècles, était sans cesse remuée par Bongarus, l'envoya à Rome comme un prodige.

L'ex-moine sortit du couvent sans avoir reçu les ordres sacrés (il n'était que diacre), à l'âge de vingt-cinq ans. Sa taille était moyenne, mais sa rotondité, ses grosses jambes, son large estomac et sa tête carrée, qu'ombrageait une chevelure épaisse et plate, le faisaient paraître bien court ; son menton avait, comme on l'a vu plus haut, trois étages ; ses yeux grands et bleus semblaient nager au-dessus de ses joues, et son nez disparaissait dans l'étendue d'une vaste figure dont on recon-

miration nous saisit en faveur de nous-mêmes et grandit le dernier individu de notre espèce. La terre a été labourée presque tout entière, et nous avons forcé les moindres substances d'obéir à nos besoins comme à nos caprices les plus désordonnés. Nous l'avons embellie d'une foule de cités, où brillent des chefs-d'œuvre rivaux de ceux de la Nature, et chacun nécessite plusieurs sciences et la coopération du monde ; l'intérêt a fait éclore la civilisation, les lois et la guerre qui comprennent toutes les sciences et le luxe qui renferme tous les arts ; aussitôt la mer aperçue, elle est traversée, son indomptable mobilité, loin d'être un obstacle, devient un nouveau lien de notre univers, la science de la marine transporte des villes, et le commerce, autre science, réunit les deux bouts du globe étonné ; les cieux mêmes, que la Nature dérobait à nos dévorantes mains, sont mesurés, ses feux sont comptés, et le géomètre semble parcourir leur étendue et deviner leurs lois. [...]

« Certes, si les sciences humaines avaient eu, dès leur origine, l'unité et la progression toujours croissante de force et de rapidité que l'on observe dans les fleuves qui courent vers la mer, nous serions plus avancés dans la vaste route entreprise depuis bien des siècles ; mais il semble, en étudiant l'histoire de la science, apercevoir au bout de leur carrière une puissance jalouse de leur accroissement ; à des torrents de lumière, elle oppose un ou deux siècles de barbarie pendant lesquels tout se perd insensiblement, et c'est ainsi qu'elle préserve les mystères dont elle paraît inquiète, tandis que l'homme étonné se voit sans cesse obligé de reconstruire le palais des sciences avec ses propres ruines jusqu'à ce que le génie ayant thésaurisé ses inventions ait pu pénétrer en un sanctuaire inconnu, l'objet de ses efforts.

« Alors l'homme se connaîtra peut-être, alors l'essence de son âme et le feu du génie et les causes premières, ne seront plus des secrets. [...] »

naissait parfaitement la bouche par l'habitude qu'avait Bongarus d'en faire voir les trente-deux dents prêtes à faire leur office ; il s'était accoutumé à réfléchir beaucoup ou du moins autant qu'un moine en est susceptible, ce qui donnait à sa physionomie et à sa démarche un air tellement contemplatif qu'il jouait la stupidité, mais c'était la stupidité du génie, on sait que les extrêmes se touchent : tel fut Brutus, et Caton, et plusieurs génies de nos jours.

Ce fut ce génie transcendant qui fit vivre Bongarus de Savone à Rome ; à la première ville qu'il rencontra dans son chemin, il alla droit chez l'ecclésiastique du lieu, lui annoncer qu'il revenait de la Terre Sainte et qu'il rapportait une certaine quantité de reliques et des morceaux de la vraie croix, des cheveux de la Sainte Vierge et les ongles de Sainte Élisabeth. Le saint homme transporté accueille le pélerin, le traite comme on sait que les hommes d'Église traitent leurs confrères ; on installe Bongarus ; le curé, le sacristain, la milice de l'église accourt, et pendant un ample dîner on écoute avec un saint respect le discours de notre Bongarus. « Oui, mes frères, dit-il avec transport, j'ai vu les Saints Lieux. J'ai parcouru la Judée, les champs *ubi Troja fuit*, où notre Seigneur est mort, ce fameux Jourdain que le divin Homère a tant célébré sous le nom de Scamandre. J'ai baisé la pierre du Saint Sépulcre, la porte de Scée d'où le Seigneur donna le signal de la destruction, ainsi que le dit Sanctus Virgilius, l'un des pères de l'Église. — Dans quel ouvrage, demande le curé ? — Dans le second verset de ses psaumes, répond Bongarus. » Le curé, satisfait de convaincre ses incrédules paroissiens de son érudition, se rengorge ; le sacristain écoute et le pélerin continue en émerveillant son auditoire, auquel il donne sa bénédiction favorite, *pax sit vobiscum* ; le lendemain, il prêche à l'église ; et le surlendemain, il part, comblé des vœux des habitants, auxquels il a laissé, après une quête abondante, une des saintes reliques trouvées sur les bords du Xanthe à Jérusalem.

Bongarus avait une instruction si vaste, une tête si remplie des anciens, de son bréviaire et des auteurs sacrés et profanes, qu'il mêlait, avec la meilleure foi du monde, Hector et Judith, la vallée de Josaphat avec les plaines de Delphes, le dénombrement de l'Iliade et celui de David, les Juifs et les chrétiens, Athènes, Rome et ses dieux avec le Dieu véritable, qu'il adorait sincèrement, et qui sans doute pardonnait à Bongarus ses innocents sortilèges ; puisqu'il est écrit, disait Bongarus : « Heureux les simples », donc le Seigneur a prévu qu'on pouvait les tromper. En effet, il était très fort logicien, géomètre, physicien, et sa science le servait admirablement dans toutes ses entreprises. Aussi son chemin jusqu'à Rome fut-il un véritable triomphe ; il eut le bonheur de trouver toujours des curés instruits, des couvents dont la cuisine était bien garnie, et il entra dans Rome précédé d'une immense réputation de savoir et riche de ses quêtes multipliées. Bongarus aurait vécu heureux, il fût devenu (*F°* 45 *recto*) même cardinal, si l'ambition d'aller plus haut ne l'eût renversé du sommet qu'il occupait si glorieusement.

Il osa proposer une question délicate : il manqua de prudence, on ne doit jamais fouiller les profondeurs de la Sainte Bible. Bongarus soutint de prouver que l'on avait altéré la Sainte Écriture en disant que 1° Josué arrêta le soleil pour vaincre les ennemis ; 2° que la Mer Rouge, en se retirant pour laisser passer les Juifs par l'ordre de Moïse est une véritable supercherie, une faute de copiste : les cardinaux assemblés, au nombre desquels se trouvait le célèbre Huberdully, forcèrent Bongarus à prouver ce qu'il avançait.

Le terrible discours que prononça Bongarus excita l'admiration de tous les savants ; mais sa manie de mêler le sacré avec le profane le perdit ; on trouva le moyen de le convaincre d'impiété, et, sans la protection d'Huberdully, on l'aurait brûlé vif. Huberdully lui conseilla de renoncer à bouleverser l'Église, et il lui persuada qu'il était né pour faire un grand chemin avec son éloquence ; et pour le soustraire à la fatale sentence, il l'envoya à Velnare son neveu pour en faire un noble chevalier : Velnare, voyant l'originalité du personnage, le prit pour son écuyer et sut le maintenir en flattant les goûts du pauvre homme dans ce poste honorable qui devait le conduire à de hautes destinées. Bongarus attendit longtemps les armes, qu'il fallut fabriquer exprès ; il fut enfin installé et servit son maître avec une intelligence digne de son génie, ainsi qu'on le verra dans le courant de cette histoire.

(*F°* 45 *verso.*) Bongarus était donc le confident des amours de Velnare ; il aimait sincèrement son maître et s'attacha tellement à ce généreux chevalier, dont la bonté et les manières aimables le séduisirent, qu'il se dévoua à tout ce qu'il exigeait de lui. Velnare, de son côté, remarquant la discrétion et la taciturnité de son écuyer, s'était confié à lui ; et le gros Bongarus portait à l'ange du mont Sarano les compliments de son maître. Témoin discret des tendres entretiens des deux amants, il ne les interrompit jamais. Seulement, la première fois qu'il vit la ravissante inconnue, il s'écria : « Étonnant, étonnant ! », et tout émerveillée, sa lourde masse tomba de sa mule effrayée et fut rouler aux pieds de l'ange del monte Sarano : mais il se releva et lui dit à genoux : *pax sit vobiscum*, sa bénédiction favorite. L'inconnue se mit à rire, et il reprit : « *Sum pius Aeneas*, je suis Bongarus, (*F°* 46 *recto*) le fidèle écuyer de Velnare, dont l'amour pour vous est éternel comme vos grâces et votre beauté. Je viens mettre à vos pieds son hommage, et vous demande si vous voulez permettre que mon maître comparaisse en personne pour vous exprimer *infandum amorem.* »

L'inconnue avait entendu parler de Velnare, elle eut envie de le connaître. Fatale curiosité, démangeaison cruelle, s'écrie Savonati ; que de pleurs elle te coûtera, créature céleste ! puisse ce moment n'être pas !

L'ange del monte Sarano répondit favorablement ; aussitôt, Bongarus remonte péniblement sur sa mule, en s'écriant : « *Ite missa est*, ma commission est faite. »

HONORÉ DE BALZAC.

UN FRAGMENT INÉDIT DE L'« HISTOIRE DE FRANCE PITTORESQUE » D'HONORÉ DE BALZAC : « LA FILLE DE LA REINE »

Introduction au roman.

« Quel orage nous allons avoir ! [1] » Cette exclamation qui commence le récit de *La Fille de la Reine* et qui nous plonge immédiatement dans l'histoire, nous donne le ton du roman. Celui-ci commence le 22 août 1570 alors que la troisième guerre de religion se termine, au moment même, si l'on en croit les notes de Balzac, où est pris l'Édit de Pacification, confirmant l'Édit de Janvier (1562) [2]. Fait intéressant, l'écrivain désigne ce jour comme étant celui de la fête de saint Barthélémy : or, cet apôtre martyr figure au calendrier liturgique à la date du 24 du même mois ; faute vénielle certes, mais probablement erreur voulue et procédé littéraire pour préparer une autre Saint-Barthélémy, sanglante celle-là. En effet, bien que nous n'ayons gardé du manuscrit que les deux premiers feuillets du chapitre Ier du premier livre, cette introduction est suffisante à elle seule pour constater que le récit complet devait être sans nul doute dramatique : le romancier prépare d'ailleurs son atmosphère avec une habileté qui laisse prévoir déjà les qualités de la maturité. Dès le début, il fait rapprocher par Maître Jean l'orage affreux qui se prépare de ses craintes propres sur la guerre qui n'en finit point. Et ces prophéties sont confirmées peu après par la femme de ce personnage lorsqu'elle déclare qu'elle a « entendu dire au père Scipion que toutes les fois que l'on se battait sur terre, il y avait aussi des combats dans le ciel »[3]. Cette horreur superstitieuse risquait bien, cependant, de ne convaincre personne. Aussi, Balzac a-t-il songé à la justifier en créant une atmosphère physique irrespirable. Tout le décor est dominé d' « une large ceinture de gros nuages noirs sur lesquels courent çà et là d'autres nuages plus légers, blonds et roux comme la chevelure de Judas » et tout baigne dans une « lumière rougeâtre et sanguinolente ». A cela s'ajoute un « silence affreux » et quelques rayons de soleil, qui s'égarent entre les nuages, produisant çà et là des gerbes de clarté, semblables à des lueurs d'incendie. « L'atmosphère, lourde et chaude, pèse sur l'âme. [4] » Tout laisse donc pressentir un développement tragique.

1. Coll. Lovenjoul, A 79, folio. 1.
2. Coll. Lovenjoul, A 158, folio 43 : Édit de Pacification : 11-26 août 1570. Au-dessus des chiffres de la date, 22 entre parenthèses.
3. Coll. Lovenjoul, A 79, folio 1 ; A 158, folio 43 : Scipion Sardini.
4. Coll. Lovenjoul A 79, folio 2 verso.

Mais, — et c'est là que réside l'art de Balzac, — les détails effrayants de l'exposition, que l'on serait tenté de qualifier d'impressionnistes, sont fondus dans des conversations dont le réalisme est terre à terre, satirique et amusant, de cette ironie involontaire de la vie : art romantique puisqu'il unit un sentiment comme la terreur aux passions les plus banales, art déjà mûri permettant de pressentir les qualités futures du jeune écrivain et les ressources qu'il trouvera dans l'observation réaliste. Et si nous avons parlé trop peu du roman pour porter un jugement définitif, qu'il nous soit permis, cependant, de considérer Maître Jean, l'hôtelier vendômois, comme « un personnage » plutôt que comme « un fantoche » ; ses réactions sont bien humaines, c'est un fanfaron couard. Ses menaces ne sont que paroles : « Je vous en baillerai des ordonnances », s'écrie-t-il [1], mais presqu'aussitôt son verbe retombe de haut, il tremble car il apprend qu'il a logé des huguenots, et il bégaie à sa femme : « C... c... comme tu disais, ces guerres-là nous ruinent. [2] » S'il est encore sympathique lorsqu'il gémit, déçu que son enseigne royaliste ne lui ait pas amené plus de soldats ou, du moins, fait dispenser de l'ordonnance sur les prix, il l'est beaucoup moins lorsqu'il envie son concurrent Maître Leriche et qu'il songe à s'en défaire « au nom du ciel » [3]. Peut-être n'est-ce là, d'ailleurs, qu'un projet de vantard en colère. En tous cas, Maître Jean, personnage humble ayant les défauts et les qualités de sa condition, est incapable de grands sentiments : il est, et doit être, par la force de la nature, dépassé par les événements. Balzac l'a bien compris : dans une première rédaction, il lui avait fait « admirer la sublime horreur » de Vendôme sous l'orage, puis, il a supprimé cette phrase pour la remplacer par une autre exprimant le sentiment d'étouffement involontaire provoqué par l'atmosphère orageuse [4] ; il a rabaissé les réactions de son héros pour les mettre en rapport avec l'état social de celui-ci. Un tel souci de vérité prouve, lui aussi, que l'art du romancier n'est déjà plus celui d'un novice, mais celui d'un écrivain qui tend à s'affirmer.

Dans *La Fille de la Reine*, d'autre part, — et cela également nous montre qu'il a vieilli, — Balzac adopte, pour la première fois, à l'égard des guerres de religion en France, la position qui sera celle qu'il défendra pendant toute son existence ; il le fait, d'ailleurs, d'une manière fort amusante, en glissant ses idées propres parmi les arguments plus ou moins égoïstes de Maître Jean. Sa thèse, c'est qu' « avant les religionnaires, il n'y avait que des Français en France » [5] : le schisme religieux se double d'un schisme politique mettant sérieusement en danger l'unité française. Ce péril justifie à ses yeux toutes les mesures d'exception et de répression qui furent prises au cours des siècles à l'égard des protestants. C'est cette même conception que l'on retrouve dans *Les Deux Rêves*, récit achevé dès mai 1830, où l'on voit Catherine de Médicis répondre en rêve à Mirabeau et défendre la Saint-Barthélémy. Et comme le tribun s'étonne de cette attitude, elle lui réplique :

> Croyez-vous donc que j'aie été dominée par des sentiments de haine, que je n'aie respiré que vengeance et fureur ? Elle sourit de pitié. — J'étais calme et froide comme la raison même. J'ai condamné les Huguenots sans pitié, mais sans emportement, ils étaient l'orange pourrie de ma corbeille. Reine d'Angleterre, j'eusse jugé de même les Catholiques s'ils y eussent été séditieux. Pour que notre pouvoir eût quelque vie à cette époque, il fallait dans l'État un seul Dieu, une seule Foi, un seul Maître [6].

1. *Ibid.*, folio 1.
2. *Ibid.*, folio 1 verso.
3. *Ibid.*, folio 1 verso, 2 recto.
4. *Ibid.*, folio 2 verso.
5. *Ibid.*, folio 1 verso.
6. Balzac, *Œuvres Complètes*, Éd. Bouteron-Longnon, Paris, Conard, 1927, t. XXX, p. 354.

C'est pour ces raisons politiques donc, et non pour des causes dogmatiques, que Balzac condamne la Réforme : ceci explique l'emportement de Maître Jean contre les huguenots dans *La Fille de la Reine* et le fait qu'il leur reproche d'être « sobres et rangés comme des saints de pierre », regrettant que Vendôme ne contienne pas que « de bons catholiques buvant comme des diables et festoyant les filles »[1]. Si des motifs religieux animaient notre écrivain, nous ne trouverions point d'affirmations satiriques de ce genre dans son récit. L'examen de cette théorie politique doit nous amener à envisager un autre problème, celui de la genèse de notre texte et de la datation du manuscrit.

Genèse de l'œuvre.

Les éléments de la critique interne, art du romancier, idées développées, nous ont permis de constater que *La Fille de la Reine*, autant que l'on peut en juger par ce qui nous en reste, est l'œuvre d'un écrivain déjà mûri. Pour être en présence d'une certitude, il nous faut encore envisager les faits externes au manuscrit même, la genèse du récit et les événements littéraires concomitants à cette naissance. Essayons d'abord de définir exactement le sujet que Balzac a choisi : nous sommes en 1570 et la fille de la reine ce ne peut être que Marguerite de Valois, troisième fille de Henri II et de Catherine de Médicis, sœur du roi Charles IX, qui devait épouser deux ans plus tard, Henri de Navarre, le futur Henri IV et dont les fêtes de mariage devaient se terminer dans le sang de la Saint-Barthélémy. Ce sujet dramatique devait tenter l'écrivain et, si nous n'avons pas le roman complet de Balzac, du moins, avons-nous *La Reine Margot* d'Alexandre Dumas[2] : mais cette dernière œuvre possède les qualités et les défauts habituels de son auteur et ne nous fait que plus regretter la perte de cette narration par le créateur de *La Comédie Humaine*...

En tous cas, Balzac s'est intéressé très tôt aux possibilités romanesques de l'époque des guerres de religion. Le 23 novembre 1821, il demande dans une lettre à sa sœur Laure Surville « s'il y a une bibliothèque à Bayeux ou à Caen » et s'il s'y trouve « beaucoup de livres sur l'histoire de France, surtout des mémoires particuliers qui donnent du jour sur les époques ». Et il ajoute : « Le roman que j'irai faire [chez vous] sera, ou *la Démence de Charles VI*, ou *la Faction Armagnac et Bourguignonne*, ou *la Conspiration d'Amboise*, ou *la Saint-Barthélémy*, ou *les Premiers Temps de l'Histoire de France.*[3] » Ce projet, d'ailleurs, n'eut pas de suite immédiate ; en tous cas, on n'en trouve plus trace dans les lettres que l'écrivain adresse les mois suivants à sa sœur. L'idée, cependant, ne devait pas être stérile ; elle amena le romancier à concevoir vers 1824-1825 un plan beaucoup plus vaste d'études historiques. On trouve, en effet, dans les notes de l'écrivain sur *l'Excommunié*[4], un plan des huit premiers chapitres de ce roman rédigé au dos d'une invitation au « Service de Bout de l'An pour le repos de l'âme de Dame Marie-Barbe-Sophie Sallambier, née Chauvet », datée du samedi 31 janvier 1824[5]. *L'Excommunié*, appartenant à la série des études historiques projetées, il est logique de considérer le plan général par règnes qui se trouve dans les *Notes diverses* de Balzac, comme étant de la même époque ou même légèrement antérieur[6]. C'est à ce

1. Coll. Lovenjoul A 79, folio 1 verso.
2. Paru dans *La Presse* et en volumes (6 vol. in-8°) en 1845.
3. Balzac : *Letters to his family*, Éd. Hastings, Princeton, 1934, n° 14, p. 49.
4. Coll. Lovenjoul, A. 158, folios 15 à 32 *bis* verso : Notes pour *l'Excommunié.*
5. *Ibid.*, folio 16.
6. Coll. Lovenjoul, A. 156, folio 6 : 1re époque-Charlemagne ; 2e époque-1061 Phi-

dessein, sans nul doute, que le romancier se réfère lorsqu'il écrit dans l'*Introduction* de *Sur Catherine de Médicis* :

Avant d'entreprendre l'histoire des mœurs en action, l'auteur de cette Étude avait patiemment et minutieusement étudié les principaux règnes de l'histoire de France, la querelle des Bourguignons et des Armagnacs, celle des Guise et des Valois, qui, chacune, tiennent un siècle. Son intention fut d'écrire une histoire de France pittoresque. Isabelle de Bavière, Catherine et Marie de Médicis, ces trois femmes y tiennent une place énorme, dominent du XIVe au XVIIe siècle et aboutissent à Louis XIV [1].

De ce grand projet d'une histoire de France romanesque que nous reste-t-il ? A vrai dire, peu de chose, si l'on en excepte *Le Dernier Chouan ou la Bretagne en 1799*, le seul roman achevé [2]. Si Balzac, d'autre part, rassembla, dès 1824, des notes pour *l'Excommunié*, ce fut le marquis de Belloy qui publia l'ouvrage en 1837 dans les *Œuvres* d'Horace de Saint-Aubin [3]. Quant au *Capitaine des Boutefeux*, il ne nous en reste qu'une rédaction du début titrée [4] et il est difficile d'en préciser la genèse. A ces trois titres, il convient peut-être de joindre les débris des *Trois Cardinaux* et *Le Privilège* [5] ; en tous cas, il y faut ajouter *La Fille de la Reine*, inconnue jusqu'ici aux critiques.

Dès 1825, Balzac s'intéresse au règne de Catherine de Médicis : nous en sommes sûrs, parce qu'il jette des notes sur ce sujet parmi les fragments et brouillons utilisés pour les derniers chapitres de *Wann-Chlore* [6]. Mais de quelle époque sont les *Notes sur Catherine de Médicis* conservées dans le dossier A 158 de la Collection de Spœlberch de Lovenjoul ? L'analyse de ces onze feuillets va nous prouver qu'ils sont de deux périodes différentes. Précisons d'abord que Balzac délaissa pendant quelque temps sa tentative, étant absorbé par ses travaux d'imprimerie (juin 1826-février 1828) [7]. Ceci dit, remarquons que s'il est difficile évidemment de se prononcer avec certitude sur les dates des bibliographies (A 158, folios 39, 40, 42, 45), il est possible de le faire pour certaines notes (folios 41, 43, 44, 49). C'est le folio 49 du recueil A 158 qui nous donnera la clef de l'énigme : il nous offre, au recto, un plan succinct d'événements se passant au début de *La Fille de la Reine* et au verso un fragment d'une première version de ce roman. Comment interpréter ces deux éléments ? Le fragment de texte du verso est semblable, sauf de légères modifications stylistiques, au texte que nous publions, c'est-à-dire au manuscrit A 79 de la Collection de Spoelberch de Lovenjoul. Le plan du recto, d'autre part, complète assez exactement ce qui nous reste de *La Fille de la Reine*, bien que ce manuscrit soit fragmentaire par la perte des folios qui suivent le deuxième et non par abandon de l'auteur [8]. Qu'en résulte-t-il ? A un moment indéterminé, Balzac reprend un manuscrit de *La Fille de la Reine* qui ne le satisfait plus, le transcrit en le modifiant, puis, sur un des fragments de l'original déchiré, trace un plan du déroulement de l'action, soit parce qu'il abandonne l'affabulation primitive, soit parce qu'il complète l'original qui ne consistait qu'en une brève introduction. L'examen

lippe Ier ; 3e époque-Philippe Auguste 1184 (?) ; 4e époque-Saint-Louis ; 5e époque-Jean II ; 6e époque-François Ier (barré) ; 6e époque-Louis XI ; 7e François Ier ; 8e Charles IX ; 9e Louis XIV ; 10e la Régence (barré) ; 11e...

1. Balzac : *Œuvres complètes*, Éd. Bouteron-Longnon, *op. cit.*, t. XXX, p. 16.
2. Bardèche : *Balzac romancier*, Paris, Plon, 1940, p. 220.
3. Lovenjoul, Ch. de : *Histoire des Œuvres de H. de Balzac*, Paris, Calmann-Lévy, 1886, p. 256 ; Bardèche : *op. cit.*, p. 220 ; Prioult A : *Balzac avant la Comédie Humaine*, Courville, Paris, 1936, p. 282-283.
4. Coll. Lovenjoul, A 5, folio 21 verso.
5. Bardèche : *Op. cit.*, p. 229.
6. *Ibid.*, p. 228.
7. *Ibid.*, p. 220.
8. Il s'interrompt, en effet, au milieu d'une phrase au bas du folio 2 verso.

du folio 43 nous prouvera, bientôt, que c'est cette deuxième solution qui est a bonne ; mais, constatons auparavant que les considérations précédentes impliquent la postériorité du plan du folio 49 à la fois sur le premier manuscrit et sur le début du deuxième. Toutes les notes, d'autre part, qui contiendront à la fois des renseignements ayant servi à la rédaction des deux manuscrits et à celle du plan seront antérieures à ce dernier. C'est le cas du folio 43 où l'on voit mentionné l'Édit de Pacification de 1570, la date d'accession au trône de Charles IX, la date du pillage de Vendôme ainsi que le nom de Scipion Sardini, éléments qui se rapportent à nos deux manuscrits, mais aussi les noms de Loupvier et de Coupe-ruffian [*sic*] qui appartiennent au plan. L'analyse des folios 41 et 44 est quelque peu plus délicate : il s'agit de deux listes de personnages historiques ou pseudo-historiques qui devaient apparaître dans notre roman. La plus ancienne de ces listes est manifestement celle du folio 41 puisque celle du folio 44 la reproduit, mais avec des adjonctions. On trouve, d'autre part, au verso du folio 41, l'indication suivante : « L'année commençait à Pâques » et immédiatement en dessous : « l'Excommunié ». Or, on sait que l'un des principaux griefs contre les protestants de Maître Jean et de sa femme, dans *La Fille de la Reine*, est que les Réformés ont forcé le roi Charles IX, en 1564, à fixer le début de l'année en janvier. Ceci semble indiquer que Balzac a songé à cet élément au moment où la liste au folio 41 était déjà écrite et antérieurement à la rédaction d'un manuscrit. Le nom de Maurevel, le tueur du roi, qui apparaît au folio 43, se trouve déjà dans la liste du folio 41. Toutes ces observations nous suggèrent le classement suivant : les folios 41 et 44 constituent un avant-projet. Le folio 43 appartient déjà à la mise en œuvre. Le stade suivant comporte la rédaction d'une première version dont on trouve un fragment au folio 49 verso : mais ce ne fut là qu'un essai inachevé ; Balzac, en effet, semble n'avoir pas modifié l'affabulation puisqu'on retrouve, pour la suite immédiate de notre roman (que suggère le plan du folio 49 recto), les personnages qui apparaissent déjà au folio 43. Les seules modifications, d'autre part, que l'écrivain apporte à son texte, lorsqu'il le recopie, sont stylistiques : ceci peut s'expliquer uniquement, croyons-nous, par un abandon assez long du premier essai. Enfin, le romancier prépare le plan du folio 49 recto, plan qui concerne des feuillets que nous n'avons pas et dont nous ne saurons probablement jamais s'ils ont été rédigés. Chronologiquement, nous daterions les folios 41 et 44 d'une période qui suit d'assez près la fin de la rédaction de *Wann-Chlore*, fin 1825 ou début 1826. La mise en œuvre aurait commencé alors quelques mois plus tard, peut-être grâce à des influences littéraires concomitantes comme *La Saint-Barthélémy* de Charles d'Outrepont et surtout les *Barricades* de Vitet, publiées cette même année : on sait d'ailleurs que ce dernier auteur influença la technique balzacienne du roman à cette époque [1]. La première version de *La Fille de la Reine* aurait été alors rédigée soit à la fin de 1826, soit au début de 1827 : mais, à peine commencé, le manuscrit aurait été abandonné pour être repris en 1828 et retranscrit sous une forme stylistique plus ample [2]. Deux questions se posent alors :

Jusqu'où la rédaction de cette deuxième version a-t-elle été poussée ? Pourquoi Balzac n'a-t-il pas achevé son manuscrit ? Le double silence des papiers et de la correspondance de l'écrivain nous permet de penser qu'il

1. Bardèche : *Op. cit.*, p. 230.

2. M. Maurice Bardèche (*Op. cit.*, p. 228-229) rapproche le plan du folio 49 recto du recueil A 158 d'un autre se trouvant au folio 15 du recueil A 156 (indiqué par erreur A 158). Ce dernier plan est écrit au verso d'une lettre datée du 14 mai 1828. Nous le pensons pas qu'il y ait quelque rapport entre ces deux fragments : le lien unique de la « sorcière » nous paraît trop ténu. Cependant, si nous nous trompions, remarquons que cela ne changerait en rien nos conclusions, mais, au contraire, les confirmerait.

ne dut pas poursuivre longtemps la composition de cette œuvre : les deux feuillets de *La Fille de la Reine* que conserve la Collection de Spœlberch de Lovenjoul ne sont à peu près sûrement que les débris d'un roman inachevé. Quant à la cause qui détourna Balzac de son entreprise, c'est peut-être le fait qu'il se consacra plus exclusivement aux *Chouans*, dès l'été de 1828, mais peut-être aussi la publication, au début de 1829 de *1572, Chronique du temps de Charles IX, par l'auteur du Théâtre de Clara Gazul*, le chef-d'œuvre de Mérimée. Remarquons, en effet, que les feuillets 41 et 44 du recueil A 158 portent simplement comme titre : « Personnages, 1572. » Balzac avait-il envisagé un instant de donner une date comme titre à son œuvre ? Ceci renforcerait notre idée qu'il délaissa *La Fille de la Reine* parce que son sujet ressemblait trop à celui de la *Chronique*. Le romancier connaissait d'ailleurs son confrère dès cette époque et devait le faire figurer, quelques mois plus tard, parmi les personnages de *Catilina*, un projet de comédie « bouffonne », sous le nom de « Prosperus Mérimée, Gaulois »[1].

Le manuscrit. Principes de notre édition.

Le manuscrit A 79 de la Collection de Spœlberch de Lovenjoul, à Chantilly, qui contient *La Fille de la Reine*, se présente sous la forme d'un recueil, relié demi-toile rouge, de 250 sur 220 millimètres et comportant deux feuillets autographes plus un folio A dont le recto porte, de la main du Vicomte de Spœlberch de Lovenjoul : « *Œuvres de jeunesse, Inédit, Honoré de Balzac, La Fille de la Reine*, roman (Début de l'ouvrage : quatre pages) » et le verso, de la main de Georges Vicaire : « 2 feuillets plus un folio A, 6 juillet 1911 ». Les deux feuillets autographes sont écrits d'une petite écriture ronde d'une lecture généralement aisée : le papier, — du vergé, — possède quelques piqûres ; la marge occupe un peu plus d'un tiers de la largeur des feuillets et il s'y trouve de nombreuses corrections. Au recto du folio 1, on trouve, en haut et à gauche, la mention : « 1er volume » ; vers la droite, au-dessus du texte, le titre calligraphié souligné d'un trait ondulé ; immédiatement sous celui-ci, la mention : « 1er chapitre ». Les corrections sont assez nombreuses ; les ratures sont la plupart du temps « filiformes » et facilement déchiffrables.

Dans l'édition de ce texte, nous avons gardé les paragraphes, l'orthographe et la ponctuation de l'écrivain, sauf quelques exceptions : des majuscules ont été mises au début des phrases et l'on a adopté l'usage moderne des chiffres pour les dates et dans l'emploi des adjectifs cardinaux marquant le rang des souverains. Les ratures nous ayant paru intéressantes, nous les avons transcrites sous forme d'appareil critique : bien entendu, un choix a été fait. Ainsi, à la ligne 32, la première rédaction était : « Je vous en baillerai des ordonnances qui veulent... », puis l'écrivain, se corrigeant, a barré le dernier mot et a continué : « [qui] enjoignent de loger... » : la première version, incomplète, ne nous apprend rien et nous avons cru inutile de la mentionner. Au contraire, nous avons indiqué qu'à la ligne 35, après « le beurre à », se trouve une rature malheureusement illisible, parce que cela nous indique un effort pour trouver le détail historique précis. Un problème se posait : comment distinguer les différents jets du romancier. Nous les avons classés chronologiquement en les faisant précéder des sigles R 1 (pour « Rédaction 1 »), R 2, R 3... selon leur ordre. Mais cette classification ne vaut que pour notre manuscrit et ne s'occupe point de la première version de *La Fille*

1. Coll. Lovenjoul, A 218, folio 2. Cf. aussi D. Milatchitch : *Le théâtre inédit de Honoré de Balzac*, Paris, Hachette, 1930, p. 110-112. A noter que dans le générique de la pièce, le nom de « Prosperus Mérimée, Gaulois » précède immédiatement celui de « Honoratus », c'est-à-dire celui de Balzac lui-même.

de la Reine dont nous avons parlé trop peu. Elle se circonscrit aussi à la partie du texte délimitée au début de chaque série de variantes par les numéros des lignes : les sigles R 1 à R 6, par exemple, qui concernent les lignes 15 à 17 ne valent que pour ce fragment et telle variante qui s'y trouve pourrait fort bien être chronologiquement postérieure à telle autre qui porte un sigle R 1 dans la suite du texte. Nous avons toujours adopté la dernière expression de la pensée de l'auteur, sauf dans le cas de la ligne 184 dont la seconde rédaction est peu satisfaisante du point de vue logique et la troisième, incomplète grammaticalement. Il nous fallait encore distinguer, dans l'appareil critique, les « mots repères » qui suivent ou précèdent immédiatement une rature du texte de celle-ci : ces mots ont été mis en italique de même que les expressions et mots se trouvant sous une forme concise dans les premiers jets et qui ont été simplement développés dans le dernier texte. Lorsque nous complétons un mot, la partie ajoutée a été mise entre crochets.

Il nous a paru intéressant de faire suivre notre version de l'essentiel du plan du folio 49 recto du recueil A 158 ainsi que du fragment de la première version de *La Fille de la Reine* qui se trouve au verso du folio précité. Ce dernier document avait déjà été publié par M. A. Prioult (*Op. cit.*, p. 11-12), mais il nous a semblé utile de le redonner ici afin de permettre la comparaison avec les lignes 125 à 159 de notre texte. Le bas de ce fragment est déchiré en biais, ce qui explique la disposition des dernières lignes de notre copie : contrairement à M. Prioult, nous avons pensé qu'il était inutile de réunir celles-ci par des conjectures, la deuxième version permettant de reconstituer les passages manquants.

RAYMOND MASSANT.

LA FILLE DE LA REINE

[F° 1 r°] CHAPITRE PREMIER

— Quel orage nous allons avoir ! Femme ? Ces nuages-là ne nous pronostiquent rien de bon ; l'on dit que la paix va se conclure et moi je soutiens que l'on se battra toujours, tu verras [1] ! Dans quel tems vivons-nous, grand Dieu !...

Au moment où Maître Jean, l'hôtellier le plus renommé de Vendôme, achevait ces lamentables paroles, il montra le ciel à une grosse femme de bonne mine accourue à son exclamation et, par un geste de colère, mettant, sur son oreille un chapeau pointu orné de deux vieilles plumes rouges, il croisa ses bras, poussa un soupir et s'appuya sur un des poteaux qui soutenait l'auvent protecteur de sa porte.

5 R 1 *l'hôtellier* (pour employer le terme d'alors). — 7 R 1 *exclamation* ; puis, montrant par un geste de colère.

1. ... *la paix va se conclure* : Il s'agit de la *Paix de Saint-Germain* (1570) accordant aux protestants la liberté du culte en province, l'admission à tous les emplois et quatre villes de sûreté (*Édit. de Pacification*).

— Voilà ce que nous amènent les hérétiques ! répondit sa femme en prenant la place opposée. Elle mit ses mains potelées sur ses hanches qu'une robe de laine brune rendait bien saillantes au moyen des plis nombreux qui s'échappaient de la ceinture d'un corsage étroitement serré, puis agitant une chaîne d'argent attachée au corsage et au bout de laquelle pendaient des clefs, un chapelet et des ciseaux, elle poussa à son tour un soupir et reprit la parole en ces termes : ces payens là ont déjà forcé le Roi à ne plus commencer l'année à Pâques [1] ! A quoi leur sert de mettre le premier jour de l'an en janvier, ils bouleversent tout ; ils ont beau faire, ils ne nous empêcheront pas de nettoyer nos maisons à Pâques... Mais je n'ai, par ma foi, jamais vu le ciel ainsi et je me souviens bien d'avoir entendu dire au père Scipion que toutes les fois que l'on se battait sur terre, il y avait aussi des combats dans le ciel... Ah ! Jésus, quel éclair... Rentrons...

— Rentre si tu veux, femme, je vais rester pour voir si l'orage nous amènera des voyageurs plus huppés que ceux d'hier... En as-tu jamais vu de pareils !... Exiger d'être nourris et bien logés et vouloir payer selon l'ordonnance ! Ah, ah ! l'ordonnance ! Je vous en baillerai des ordonnances qui enjoignent de loger les vôyageurs, de verser du bon vin à tous venans et les nourrir à prix fixe !... Vous en aurez aussi du bœuf à six deniers la livre ; la couchée à deux sous et le beurre à trois sous le minot... et nous faire clouer ça là encore !...

A ces mots, Maître Jean donna un coup de pied au poteau qui soutenait son enseigne par une potence en fer et au milieu duquel on voyait une petite planche nouvellement attachée ; sur cette planchette une ordonnance royale manuscrite et contresignée du greffier du Baillage indiquait les prix de tous les objets de [F° 1 v°] consommation.

« Et ils m'ont fait payer cette écriture-là trois sous, sans compter la planche !

— Trois sous !... s'écria la femme étonnée.

— Oui, trois sous !... et il est dit qu'il y a cinquante livres d'amende si on l'arrache ou si nous vendons la marchandise à

13 R 1 en plaçant ses mains. — 15 à 17 R 1 *saillantes* par les plis nombreux qui s'échappaient d'un corsage. — R 2 qui s'échappaient de la ceinture d'un corsage. — R 3 qui s'échappaient d'un corsage de la ceinture duquel pendaient à la filée au bout d'une chaîne d'argent *des clefs*. — R 4 au moyen des plis nombreux qui, alors, s'échappaient de la ceinture d'un corsage tellement serré. — R 5 étroitement serré ; puis agitant une chaîne d'argent attachée à cette ceinture par une agrafe. — R 6 attachée au corsage et au bout de laquelle pendaient à la fois *des clefs*. — 18 R 1 à son tour, elle poussa. — 19 R 1 *et* continua. — 29 R 1 mieux *huppés*. — 35 R 1 *le beurre à* (4 à 6 mots raturés illisibles).

1. ... *ne plus commencer l'année à Pâques* : C'est en 1564, que Charles IX prit un édit fixant le commencement de l'année au mois de janvier, date purement civile.

d'autres prix que ceux imaginés par les arbitres du Vendômois. Ils se sont mis huit pour faire cette belle estimation-là et Leriche était à leur tête !...

— Bah ! répondit la femme en agitant sa chaîne, il n'y a que le greffier dans tout Vendôme capable de lire ce griffonnage-là !...

— Tu vois bien qu'hier ces cavaliers ont bien su nous rogner les ongles...

— Parce que c'était des gens de la Religion ; on leur a pris leurs terres, ils n'ont pas le sou... Ils faisaient les catholiques, mais ils ont eu beau parler de M. de Montluc [1], je les ai découverts, ils m'ont payé avec des, des... Le père Scipion nomme ça des ril... des ridders de Gueldres, ça vaut vingt-huit sous. Leurs frères d'Allemagne où a commencé tout ce remue-ménage de religion, leur envoyent cet argent-là pour guerroyer et en somme cela nous arriva. Et elle agita l'argent qui se trouvait dans son aumônière, espèce de poche pendue à sa ceinture, comme pour donner par ce geste plus de force à sa politique.

Maître Jean fronça le sourcil en pensant à l'ordonnance qui défendait d'héberger des huguenots et il répondit : « C... c... comme tu disais, ces guerres là nous ruinent ; avant ces religionnaires, il n'y avait que des Français en France. Un aubergiste recevait tout le monde chez lui sans rien craindre ; et les gens du roi n'auraient pas plus eu l'idée de commencer l'année en hiver que de taxer au même prix le coucher d'un gentilhomme et d'un paysan ; voilà comme on renverse les pays !... Je donnerais volontiers mon bois pour brûler le dernier des hérétiques. Alors Vendôme serait au Roi au lieu d'être à la Navarroise [2] et nous n'aurions ici que de bons catholiques buvant comme des diables et festoyant les filles... Ces religionnaires sont sobres

63-64 R 1 *l'argent* dans la *poche*. — 65-66 R 1 *donner plus de force* à ses politiques paroles. — 67-68 R 1 *en pensant* qu'il avait hébergé *des huguenots*. — 72 R 1 *n'auraient* jamais. — 73 R 1 *en hiver* ou... ? — 75 R 1 hérétiques *et que*...

1. *M. de Montluc* : Blaise de Montluc (1501-1577), lieutenant du roi en Guyenne, déploya, pendant les guerres civiles, de grands talents militaires, mais aussi une cruauté atroce qui lui fit une réputation sanglante. « On pouvait connaître par là où j'étais passé, écrit-il dans ses *Commentaires*, car par les arbres, sur les chemins, on en trouvait les enseignes (des pendus)... Un pendu étonnait plus que cent tués » (Éd. Courteault, II). Dans *Les Deux Rêves*, Balzac fait dire à Catherine de Médicis, regrettant que, lors de la Saint-Barthélémy, « les ordres [aient] été mal exécutés » : « Nous n'avons pas rencontré autant de Montlucs qu'il en fallait » (Balzac : *Œuvres complètes*, Éd. Bouteron-Longnon, *Op. cit.*, t. XXX, p. 353).

2. *La Navarroise* : Jeanne d'Albret, reine de Navarre, née à Pau le 7 janvier 1528, morte à Paris le 9 juin 1572. Par sa mère, Marguerite de France, elle était la nièce de François Ier. Elle épousa en 1548, à Moulins, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme. Son fils Henri de Navarre épousa Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, et devint roi de France sous le nom d'Henri IV.

et rangés comme des saints de pierre ! Te souviens-tu du jour où ils ont pillé les églises de Vendôme, il y a de cela trois ans ; après avoir tout brûlé et tout fondu, ils n'ont pas seulement pris un verre de vin... Tes rilders sont-ils bon au moins ? »

Un coup de vent fit alors aigrement crier le tableau de fer sur lequel était peint une épée plongée dans le cœur d'un homme et autour de laquelle se lisait la devise du Roi, *Pietate et Justitia.* Cet événement donna un autre cours à l'humeur de Maître Jean, car après avoir envisagé l'enseigne, il s'écria : « L'épée du Roi !... M'a-t-elle fait exempter de l'ordonnance !... Il ne vient pas un soldat de plus ici... Le château est trop loin et c'est Maître Leriche qui vend pinte et chopine à la garnison, lui, qui est à moitié huguenot ! Patience, que l'on pille encore Vendôme, il aura son compte !... »

En achevant ces mots, Maître Jean descendit les marches de son modeste perron et regarda le château comme pour menacer son rival dont l'auberge [*F°* 2 *r°*] était située dans cette partie de la ville, mais sa vue se porta bientôt sur le tableau que lui offrait sa patrie dont il venait de souhaiter la ruine ; et il resta silencieux comme si le doux aspect de la victime eut arrêté ses noires pensées, trop communes en ces temps de troubles où un chacun était en proie à l'envie de se défaire de son concurrent au nom du ciel.

L'hostellerie de l'Épée royale était située à une centaine de pas environ d'un petit pont construit sur le Loir à l'entrée de Vendôme. Cette ville avait en 1570, époque à laquelle commence cette histoire, une importance politique dont elle est bien déchue depuis. Alors, elle était aussi soigneusement fortifiée que devait l'être la capitale d'un duché ; elle passait pour la clef d'un pays dont les ressources devenaient précieuses dans ces temps de guerre ; ce duché appartenait à cette époque à la Reine de Navarre, mère d'Henri IV, l'une des plus fidèles protectrices du parti protestant.

De son auberge, Maître Jean admirait au delà du pont une énorme tour crénelée qui défendait l'entrée de la ville des entreprises qu'on aurait pu tenter en venant par le chemin de Paris. Cette tour supérieurement voûtée contenait une énorme porte en

79-80 R 1 *Te souviens-tu* du pillage des églises. — 84 R 1 *Un coup de vent* arriva qui fit *aigrement crier.* — 90 R1 Les soldats ne viennent pas davantage plus ici... — 101 R 1 *où chacun était en proie à l'envie* et tuait *son concurrent...* ? — 104-105 R 1 *à l'entrée* de la ville *de Vendôme.* — 107 R 1 Ce qu'on nommait alors la ville était entièrement ent[ouré]. — R 2 Alors elle était entièrement fortifiée comme. — 108-109 R 1 *pour la clef* du païs d[e]. — R 2 du païs et. — 110 R 1 *guerre* ; et alors elle appartenait à. — 113 R 1 *Maître Jean* apercevait au. — 114 R 1 *ville* du côté du N. — R 2 des attaques de ceux q[ui]. — R 3 de l'attaque des assaillans qui. — 116 R 1 Cette tour. — R 2 Sous cette tour étaient construites d'énormes portes de fer, gardées *par.* — R 3 Cette tour contenait une *énorme porte en fer.*

fer, gardée par un poste de soldats du roi, car les troupes catholiques avaient pris cette ville protestante dès le commencement de la troisième guerre de religion qui éclata en 1568. De solides remparts prenaient naissance de chaque côté de cette tour et, baignés par les eaux limpides du Loir, ils entouraient toute la ville du côté du Nord.

A gauche de cette tour, était un moulin qui, par une singulière fatalité, existe encore ; et malgré sa rêverie, Maître Jean en entendait le tic-tac qui dominait le bruit des eaux mugissantes ; au-dessus de ce moulin, les riantes et riches prairies arrosées par les nombreux détours du Loir étalaient leurs trésors, tandis qu'à droite de la tour et même derrière elle, là où la vallée s'élargissait et où les habitations s'étaient portées, une multitude de maisons pressées comme une foule d'hommes apparaissaient après les remparts et formaient avec les prairies environnantes un contraste pittoresque. Si les prés offraient des arbres dont les têtes chenues s'élançaient dans les airs, du sein de la ville s'élevaient trois clochers dont les flèches d'architecture différentes tranchaient sur la masse bleue des toits d'ardoise. Un de ces clochers, entr'autres formait une espèce de Pyramide énorme dont les flancs récelaient un carillon célèbre. La grosse cloche seule, objet de curiosité, est restée et, aujourd'hui encore, les Beaucerons chantent le refrain religieux qui se termine par : Orléans, Beaugency, Notre-Dame de Paris, Vendôme ! Vendôme !

La ville proprement dite était située dans le fonds de la vallée et renfermée entre un bras du Loir et la rivière elle-même qui coule au bas d'une haute montagne. Sur le plateau de ce vaste rocher s'étendaient les magnifiques constructions du fameux château des Ducs de Vendôme, de manière que les prairies, le moulin, les remparts et ce monceau de maisons semblaient [F° 2 v°] encadrés par cette montagne couronnée des hautes et puissantes tours et des solides murailles du château. Ces tours immenses, dont quelques-unes sont encore debout pour attester l'art militaire et les précautions seigneuriales de ces tems de funeste mémoire, ressemblaient à d'énormes géans veillant sur cette pauvre petite

118 R 1 *troupes* royales. — 118 R 1 *avaient* saisi. — 118 R 1 *ville* au com[mencement]. — R 2 *ville* appartenant à la Reine de Navarre. — 120-121 R 1 *De chaque côté de cette tour, de solides remparts prenaient naissance.* — 123 R 1 *qui* existe encore aujourd'hui ; Maître Jean en écoutait malgré tout les eaux mugissantes et le tinter loint[ain]. — 125 R 1 *le tic-tac* et les *eaux.* — R 2 qui dominait à travers. — R 3 par de[ssus] ? — 132 R 1 *contraste* d'autan[t]. — 135 R 1 *dont les* cîmes. — 138 R 1 *carillon* dont. — 139 R 1 restée, mais. — 140 R 1 *refrain* d'un. — 142 R 1 *dans le* petit vallon. — 143 R 1 *et* cette petite *rivière même qui.* — 144-146 R 1 *au bas d'une* longue et haute montagne sur le sommet de laquelle était bâti le *fameux château.* — R 2 montagne. Sur le sommet de cette... s'élevait avec. — R 3 Sur le plateau de ce vaste rocher s'étendaient... (7 à 8 mots raturés illisibles). — 148 R 1 *couronnée* des. — R 2 par l[es]. — 151-152 R 1 *mémoire,* avaient l'air.

ville humblement couchée à leurs pieds et dont les toits et les clochers atteignaient à peine aux meurtrières de ce vaste édifice. Ce magnifique et terrible château, l'un des plus beaux monumens de la féodalité, était fortifié au midi par des fossés de plus de cinquante pieds de largeur creusés dans le rocher même sur lequel était assis le château. Ces fossés, dont le tems qui détruit tout et l'administration municipale qui ne conserve rien, ont à peine pu combler aujourd'hui la vingtième partie ne sont pas un des moindres objets de la curiosité des voyageurs quand ils gravissent cette montagne en allant de Vendôme à Tours.

Au moment où Maître Jean contemplait ce paysage, il était alors animé de toutes les pompes de la guerre et de la nature. Sur les parapets du château, l'œil apercevait des soldats cuirassés ; les remparts en étaient garnis. Aucun habitant ne se hazardait à traverser les champs autant par peur des gens de guerre, que par crainte de l'orage affreux qu'annonçait l'état du ciel. En effet, le château, la ville, la montagne, et leur cadre de verdure étaient eux-mêmes enveloppés d'une large ceinture de gros nuages noirs sur lesquels couraient çà et là d'autres nuages plus légers, blonds et roux comme la chevelure de Judas. Une teinte rougeâtre et sanguinolente colorait les murs du château, des couvens et des clochers ; tous les toits étaient sombres ; un silence affreux régnait. Çà et là quelques rayons de soleil, animant cette scène noire, venaient frapper sur les parties brillantes des édifices, sur les vitraux, les hautes plates formes garnies de plomb ou sur le fer de la hallebarde d'un factionnaire, produisaient des gerbes de clarté qui éclairaient cette scène, par des lueurs d'incendie. L'atmosphère, lourde et chaude, pesait sur l'âme ; on était au 22 août, jour de la Saint-Barthélémy ; aussi, les travaux de la moisson avaient cessé et si quelqu'un passait, ce n'était que quelque glaneuse, dont la vie et la récolte ne tentaient personne.

Après avoir involontairement admiré cette sublime horreur, Maître Jean se retourna du côté de la route de Paris et il regarda avec un œil d'aubergiste le sommet de la colline légèrement inclinée par laquelle on arrive à Vendôme, espérant toujours que l'état du ciel lui amènerait des voyageurs ; et hugue-

154-155 R 1 *de* ces vastes constructions seigneuriales. — 155 R 1 *château*, vaste effort. — 156 R 1 monumens de l'âge féodal. — 156 R 1 *fossés* dont le tems qui détruit t[out] ? — 157 R 1 *de plus de* quarante. — 158 R 1 *Ces fossés* que le tems et l'ad[ministration]. — 163 R 1 Alors que. — 176 R 1 *scène* lugubre. — R 2 dram[atique]. — 178 R 1 *plomb* et alors qu'il. — R 2 *plomb* et *produisaient*. — 180 R 1 *qui éclairaient* comme des lueurs d'incendie *cette scène*. — 180-181 R 1 *L'atmosphère* était *lourde et chaude*, car... [1 mot illisible]. — 181 R 1 *au* milieu. — 184 R 1 *dont* la gerbe. — 185 texte de R 1 : R 2 et surtout R 3 peu satisfaisants : R 2 *Après avoir* éprouvé ce sentiment involontaire et admiré... — R 3 *Après avoir* éprouvé ce sentiment involontaire que de semblables aspects, *Maître Jean*... [il manque un verbe ?]. — 186 R 1 *du côté* de Paris. — 188 R 1 *la* petite montagne [?] par laquelle on arrive. — 188 R 1 *Vendôme*, pour.

190 nots ou catholiques, il était disposé à les recevoir même selon l'ordonnance. Sa femme avait beau l'appeler, Maître Jean restait imperturbablement au milieu du chemin, une main placée en auvent au-dessus de ses yeux ; et cette obstination était bien légitime. Depuis dix minutes environ, il apercevait sur le plateau de l'éminence et à travers... [*Fin du fragment de manuscrit autographe de la Collection de Spoelberch de Lovenjoul.*]

191 R1 *même* au gré.

APPENDICES

Appendice I : Plan pour la suite de « La Fille de la Reine ». (Collection Lovenjoul A 158 folio 49 recto.)

Le M. Jean voit sur le Mont (?) aller et venir du monde.
Il se sent frappé sur l'épaule par Coupe-rufian.
Arrive la sorcière (grande puissance d'imagination).
La sorcière, Coupe-rufian et l'hôte.
Arrivée de Loupvier.
La sorcière en dehors.

Appendice II : Fragment de la première version de « La Fille de la Reine ». (Collection Lovenjoul A 158 folio 49 verso).

Cf. Deuxième version, lignes 126 à 160.

« ... de riantes et riches prairies arrosées par le Loir étalaient leurs trésors et à droite une multitude de maisons pressées comme une foule d'hommes apparaissaient après les remparts et formaient un contraste d'autant plus pittoresque que si les prairies offraient des arbres dont la tête chenue s'élançait dans les airs, du sein de la ville s'élevaient trois clochers dont les cîmes d'architecture différente tranchaient sur la masse des toits d'ardoise. Un de ces clochers entr'autres recélait un carillon célèbre. Aujourd'hui même le refrain religieux que chantent les beaucerons, se termine encore par ces mots : *Orléans, Beaugency, Notre-Dame de Paris, Vendôme* !

« Sur la droite après la ville, on pouvait facilement encore apercevoir quelques touffes d'arbres, mais ces prairies, ce moulin, ces tours crénelées, ces remparts et ces champs, semblaient encadrés par une longue et haute montagne sur le sommet de laquelle était bâti le fameux château de Vendôme. Ses hautes et puissantes tours, dont quelques-unes sont encore debout pour attester les horreurs de ces temps de funeste mémoire, avaient l'air d'énormes géants veillant sur cette pauvre petite ville humblement couchée à leurs pieds et dont les clochers atteignaient à peine aux premières embrasures ou aux meurtrières des murailles [seigneu]riales. Cette vaste construction était défendue au nord par la ville et au midi par ...

fossés dont le tempsqui détruit tout et les efforts de
... le n'ont pas encore pu aujourd'hui combler.
... [moin]dres objets de... »

UN INÉDIT DE BALZAC : « LA FEMME-AUTEUR »

Parmi les inédits de Balzac conservés à la Collection Lovenjoul, se trouve sous la cote A 75 le début d'un roman intitulé *La Femme-Auteur*. C'est un manuscrit comprenant 16 feuillets numérotés, de 280 sur 210 millimètres, plus un folio A. Ce premier folio porte simplement en gros caractères le titre, au-dessous duquel le romancier a dessiné, assez grossièrement, d'une plume amusée plutôt que sérieuse, le visage de la femme-auteur.

Le Vicomte de Lovenjoul, qui se proposait de publier cette ébauche, en avait établi une copie conservée à Chantilly dans un recueil d'inédits sous la cote A 167, folios 156-186. Elle est précédée de ces quelques lignes d'introduction :

Il y a peu de choses à dire sur cet important fragment inédit de l'auteur de la Comédie Humaine ; *commencée à Wierzchownia à la fin de* 1847, la Femme-Auteur *fut écrite postérieurement à tous les romans de Balzac imprimés jusqu'ici.*

On y voit reparaître Claude Vignon, Lousteau, Bixiou, c'est-à-dire les principaux personnages du Grand Homme de Province à Paris, *et même Steinbock, le sculpteur dont les lecteurs ont déjà fait connaissance dans* Les Parents Pauvres. *Mais ces physionomies connues vont apparaître ici sous un nouvel aspect, car depuis leur dernière évocation dans l'œuvre de Balzac, plusieurs d'entre elles ont changé de cadre et même de milieu social. Cette fois le maître nous montre enfin ses héros plus ou moins arrivés aux buts qu'ils ont presque tous poursuivis depuis leur entrée dans la* Comédie Humaine. *On va donc les retrouver ayant franchi d'importantes étapes de leurs diverses carrières, et parvenus à la période de leur existence qu'ils n'avaient jamais atteinte encore dans les récits du grand écrivain.*

Cette œuvre serait devenue sans doute fort considérable à la juger par le nombre de personnages que son introduction met en scène. Ne s'agirait-il pas là de l'ouvrage si longtemps annoncé sous le titre de Gendres et Belles-Mères ? *Certains détails permettraient de le supposer.*

Hypothèses à part, les pages qui vont suivre sont à coup sûr parmi les dernières que ce cerveau sans rival ait conçues. A ce seul titre, elles mériteraient déjà d'attirer l'attention. Mais leur lecture prouvera qu'elles contiennent de meilleures raisons encore pour en justifier l'intérêt.

S. L.
Octobre 1897.

Balzac songeait, en effet, depuis 1840, à un roman qui peindrait les rapports entre gendres et belles-mères, et qui aurait sa place dans les *Scènes de la Vie privée*. Quoique le projet figure assez régulièrement dans les notes du romancier sur l'achèvement de ses œuvres, il faudra attendre longtemps un

commencement de réalisation. On aurait pu croire néanmoins, en 1843, que l'œuvre était tout près de naître, puisqu'on déchiffre sur un petit feuillet daté de mai : « A mon retour il me faudra faire d'octobre 1843 à 8bre 1844, 1° fin de Béatrix, 1 vol. ; 2° Gendres et Belles-Mères, 2 vol., etc. [1] » A la fin de l'année, le 3 décembre, il annonce à Mme Hanska que l'ouvrage « ira dans l'Illustration ». Pourtant — la chose est surprenante chez un tel écrivain — il lui manquait l'essentiel, la trame même de son roman. Mais l'attente ne sera plus longue : le 17 décembre, Balzac pouvait écrire à son amie : « Voyez comme tout tourne en littérature ! Voici plus de quatre ans que je ne sais comment faire pour accomplir l'œuvre intitulée *Gendres et Belles-Mères*, et voilà que le hasard me le jette sous la plume. » Quel est ce hasard ? Nous l'ignorons. Peut-être tout simplement une lecture de Molière.

Quoi qu'il en soit, le héros est trouvé : ce sera « le Tartuffe moderne arrivant sans fortune dans une famille, et y jouant tous les rôles et toutes les comédies nécessaires pour épouser une héritière ». Mais une surprise nous attend : le titre n'est plus celui qui avait été choisi. « L'œuvre va être intitulée *Modeste*, et composée de deux parties, l'une intitulée *Un Grand Artiste*, et l'autre *Le Drame du Gendre...* »

Il est bien vrai que le souvenir de Molière hante Balzac à cette époque : « ... je veux faire le Tartuffe de notre temps, le Tartuffe Démocrate-Philanthrope ». Or, son génie va l'entraîner bien vite dans un autre chemin. Le 6 janvier 1844, déjà, « la peinture de la Bourgeoisie a pris tant d'espace que c'est devenu le sujet. Le Tartuffe n'est plus la figure principale, c'est la Bourgeoisie de 1830 ». C'est ainsi qu'un peu sans le vouloir le romancier allait écrire *Les Petits Bourgeois*. Il constate que désormais son roman « ne peut plus aller dans les *Scènes de la Vie privée* », et il termine sa lettre à Mme Hanska par cet aveu ou plutôt cette promesse : « Je ferai *Gendres et Belles-Mères* autrement. »

En 1847, Balzac n'a pas renoncé à son vieux projet. *Gendres et Belles-Mères* figure toujours dans son programme de travail [2]. Pourtant c'est la dernière trace d'une œuvre dont la réalisation, semble-t-il, lui tenait à cœur. Aussi la tentation était grande de chercher parmi les ébauches laissées par le romancier celle qui aurait pu devenir *Gendres et Belles-Mères*. *La Femme-Auteur* s'y prêtait avec quelque facilité. Dès les premières pages, on rencontre, en effet, deux soupirants — deux personnages influents de la *Comédie Humaine*, et de condition différente : Vernisset et Claude Vignon, qui vont se livrer « un duel à la dot ». Tel était bien le sujet attendu. Le titre sans doute se trouvait modifié, mais l'objection n'est pas absolument insurmontable. Balzac ne savait-il pas lui-même avec quelle merveilleuse indifférence il transformait le nom de ses ouvrages au gré de la composition ?

Un titre cependant a son importance : il révèle un choix, une préférence du créateur pour telle de ses créatures. Il met l'accent sur le personnage prédestiné à tenir le rôle central. Mme Hannequin, la femme-auteur, apparaît tout de suite comme un type bien caractérisé. Bourgeoise aisée, elle s'est adonnée à la littérature sur le tard, par ambition, pour que même « après la terrible faillite de ses quarante ans » on parlât d'elle. Sous son nom de jeune fille, « elle est à la tête du parti littéraire qui s'oppose au débordement des œuvres actuelles » ; c'est la rivale officielle de George Sand. Pédante et sans talent, elle tentait le grand écrivain par la médiocrité même de sa nature. Mais l'ambition de cette femme n'est pas seulement littéraire, elle est mondaine aussi. A l'image de son amie Mme Camusot, devenue Mme de Marville, elle-

1. *Pensées-Sujets-Fragments*, éd. J. Crépet, Blaizot, 1910, p. 138. En réalité, Balzac hésitera longtemps sur le titre. En 1840, il note *Un Gendre* (éd. Crépet, p. 153) ; en 1843, tantôt *Deux Gendres*, tantôt *Un Gendre*, et enfin *Gendres et Belles-Mères*.

2. *Pensées*, etc., p. 140.

même est devenue Mme de Jarente. Son mari, l'ancien notaire, est « un bon homme, un honnête homme », qui avait d'abord « déblatéré contre les femmes-auteurs », avant de se laisser prendre à la vanité. Ainsi dans le sens même du roman prévu, un drame s'amorce, que Balzac laisse clairement pressentir : quoique « l'ancien notaire aime et admire sa femme », il voudra « marier sa fille dans les conditions de solidité bourgeoise réclamées par le bon sens ». Tandis que la femme-auteur risque de choisir comme gendre tel bohème des lettres ou tel ambitieux qui la flatte et qui l'aide, M. Hannequin poussera un candidat plus solide et mieux renté. Si l'on ajoute à cette première intrigue les rivalités, les jalousies qui ne manqueront pas d'éclater entre des « épouseurs » trop nombreux, puisque, sans compter Gaudissard qui va se mettre sur les rangs, « il y a dans ce cabinet littéraire autant de prétendants qu'il y vient d'auteurs, de journalistes et de poètes », l'action s'annonce déjà comme singulièrement riche.

Mais il fallait davantage au génie de Balzac, pour qui le roman n'est qu'une forme de l'histoire. On sait quelle importance il attache à la peinture de la société, et le salon de Mme de Jarente aurait occupé une place à part dans la *Comédie Humaine*. Il aurait été une sorte de terrain neutre où les Lebas, les Camusot, les Popinot, tous les « grands seigneurs de comptoir » se seraient mêlés aux hommes de lettres. Rarement galerie plus vaste nous eût été offerte. Rastignac, Canalis, cet autre coureur de dot, du Tillet et bien d'autres, d'abord rebelles et distants, se seraient laissé séduire et seraient enfin venus satisfaire la vanité de la Dixième Muse. Balzac, qui avait voulu rivaliser avec Tartuffe en peignant dans *Les Petits Bourgeois* son la Peyrade, songeait ici au *Bourgeois Gentilhomme*. Car il y a un peu de M. Jourdain chez Mme de Jarente, un M. Jourdain plus instruit et connaissant mieux son monde. A côté de la jalousie, l'ambition aurait eu sa place.

Tous les personnages pourtant qui apparaissent dans cette ébauche ne sont pas des habitués de la *Comédie Humaine*. Mme Hannequin elle-même n'y touchait guère que par son mari. Mais nous n'avions encore jamais vu ni Mme Malvaux, ni son fils, la belle-sœur et le neveu de la femme-auteur. « Cette bonne madame Malvaux » est trop minutieusement présentée pour que Balzac n'ait pas eu l'intention de lui confier un rôle important. Ruinée par un mari débauché, elle a été obligée de venir occuper « deux chambres au troisième étage » chez les Jarente, dont elle est devenue la « femme de charge » ; elle s'occupe de ses nièces, « les mène à l'église, leur tient compagnie », « elle surveille les domestiques, elle a les clefs, elle fait les confitures ». Rôle singulièrement humble pour une femme supérieure, énergique, musicienne. Nulle aigreur pourtant ne se devine sur « le visage pâle, mais un peu gras » de la parente pauvre. Il y a toujours de la candeur dans ces yeux bleus, semblables « à deux pervenches perçant un tas de neige ». La pauvreté qui, chez la Bette, était devenue haine et jalousie, n'a pas altéré son caractère. Du reste, que de richesses intérieures ! Elle idolâtre son fils. Les deux mille francs qu'elle reçoit sont entièrement employés à son entretien. Il est logé par ses soins dans un entresol qui ressemble « au boudoir d'une élégante », où tout, bronzes, tableaux, est « authentique ». C'est pour lui qu'elle reste chez les Jarente avec sa douillette puce et sa collerette Empire, qu'elle garde la fortune de son frère, évite qu'il soit « ruiné par sa femme ». Sans doute rêve-t-elle pour Achille d'un mariage avec une de ses cousines. Quoi qu'il en soit, le sujet a pris de l'ampleur, et nous sommes loin des simples rapports entre gendres et belles-mères. Or le romancier projetait, en août-septembre 1846, de composer un roman intitulé *Une Mère de Famille* [1], qu'il aurait placé dans les *Scènes de la Vie de Province*. Le 11 novembre, il précisait même à l'Étrangère qu'il comptait le « donner aux Débats... en 1847 ». Sous ce titre cette œuvre n'a pas laissé de

1. *Pensées*, etc., p. 142 ; *Etr.*, III, p. 367.

trace, quoiqu'un traité pour la publication en volume fût tout près d'être signé avec l'éditeur Souverain. Aussi comme il serait séduisant d'imaginer que la meilleure part du projet fût passée dans la *Femme-Auteur*. La présence de Mme Malvaux, cette mère incomparable, permet de donner à cette supposition quelque chance de vérité. Peut-être même qu'avec *La Cousine Bette* et *Le Cousin Pons*, le romancier trouvait que la série des *Parents Pauvres* n'était pas absolument achevée. Mlle Fischer faisait le mal sans autre désir que de mal faire, et le malheureux Casse-Noisette avait une bonté un peu naïve. Quelle trilogie eussent formée les *Parents Pauvres*, si Balzac y avait ajouté le roman de la « bonté spirituelle » et de l'abnégation maternelle !

Mais ce fragment n'est pas simplement une promesse de thèmes littéraires. Les êtres les plus secrets — et Balzac après tout n'est pas de ceux-là — révèlent toujours une part d'eux-mêmes dans leurs écrits. Précisément en 1847, le romancier arrive à l'âge où les hommes se penchent sur la jeunesse qui les quitte définitivement, et comme le Stendhal de la cinquantaine s'était regardé revivre dans Fabrice, il va se retrouver dans Achille de Malvaux. Le clerc de maître Hannequin rappelle le clerc de maître Guillonnet de Merville. Tous deux sont riches des mêmes projets et des mêmes ambitions ; ils méditent les mêmes livres : Achille songe à une *Théorie du Pouvoir moderne*, et Honoré va mettre au jour, en 1832, un long essai intitulé *Du Gouvernement moderne*[1]. Tous deux ont le même souci d'élégance, et le même souci encore des choses belles et rares. Le salon d'Achille, « tendu de soie rouge plissée », avec « ses tableaux et ses raretés », est son propre salon de la rue des Batailles, ce salon rouge, blanc et or, où déjà était morte, noyée dans le sang, la Fille aux Yeux d'Or. Le jeune homme enfin a vingt-trois ans, l'âge qu'avait Honoré lorsqu'il avoua son amour à Mme de Berny[2]. Car Balzac a caché dans ces pages un souvenir plus délicat et plus émouvant que celui de sa propre jeunesse. Dans le palais de Wierschownia, il rappelle à sa mémoire l'image de la seule femme qu'il ait aimée d'un amour choisi, et avec ce souvenir il a créé Mme Malvaux. Il lui prête « la gaieté douce » de la Dilecta, « ce tact exquis », cette perspicacité, cette « peur de faire de l'effet » dans la conversation qui l'enchantaient. Parfois même le roman est oublié et la phrase prend l'allure et l'accent d'une confession : « Si j'ai vu quelqu'objet d'art dans mes courses, dit Achille, et que je lui en parle, deux jours après je le trouve dans mon cabinet *avec un petit mot comme les femmes spirituelles en écrivent à ceux qu'elles aiment.* » Ces petits mots, ce sont ceux qui furent écrits aux années heureuses de l'intimité, lorsqu'eux aussi se disaient tout, et les soins maternels que reçoit Achille, ce sont ceux dont Honoré avait été l'objet. Car on sait que Mme de Berny — malheureuse en ménage comme Mme Malvaux — s'est montrée pour lui, autant qu'une amante et peut-être davantage, une mère. Mais le romancier n'a peint que l'âme de celle qu'il avait appelée déjà dans *Le Message* « une de ces chères créatures d'amour et de dévouement ». Peut-être a-t-il fait passer dans les yeux bleus de Mme Malvaux un reflet des yeux gris qui éclairaient de tendresse le visage de sa vieille amie. Peut-être son « sourire de ravissement », ses « mains potelées », enfin ses rides qui « n'étaient pas disgracieuses » se retrouvent ici. En tout cas, ni le costume, ni la coiffure n'ont appartenu à la femme aimée, dont la mise était « élégante et simple »[3]. L'artiste utilise la

1. Cf. B. Guyon : *la Pensée polit. et soc. de B.*, A. Colin, 1947, p. 599-608.

2. Peut-être Balzac eût-il analysé sa passion naissante — qu'il devait taire — pour la Dilecta à travers les sentiments qu'il paraît vouloir prêter à Achille de Malvaux vis-à-vis de Mme de Jarente. Le jeune homme montre un si grand désespoir devant cette rage d'écrire qui « ronge la santé » de la femme-auteur, que C. Vignon soupçonne quelque mystère. Mais devant cette remarque du terrible railleur : « Ce n'est que votre tante », Achille garde le silence, « comme un homme qui s'est trop avancé ». Remarquons que si Achille a l'âge qu'avait Honoré, Mme de Jarente n'est pas loin d'avoir celui qu'avait Mme de Berny en 1822.

3. *Le Lys dans la Vallée*, éd. Stock, 1948, préface de M. Bouteron, p. xvii.

vie, il ne la copie pas. Craignant même d'éveiller une fois encore la jalousie toujours renaissante de Mme Hanska, Balzac va pousser jusqu'à la caricature le portrait du « factotum femelle ». Mais qu'importe ce ridicule « faux tour de cheveux », puisque de l'être à jamais adorable il nous a légué la meilleure part.

Il y a d'autres points encore où le roman se mêle à la vie. Tous les joyeux lurons du début ont eu leur modèle de chair. Bixiou, Lousteau, Claude Vignon sont les amis d'Achille parce qu'à un moment donné Henri Monnier, Sandeau-Janin et Gustave Planche furent dans le cercle de Balzac. Mme de Jarente, elle aussi, est reliée par une attache bien visible, quoique moins éclatante, à ce passé que le romancier recompose. On se rappelle la destination du *Médecin de Campagne* : il devait être avant tout un ouvrage moral — publié dans le format de l'Évangile ou de l'Imitation — qu'approuveraient les bien pensants et que l'Académie devait couronner. Dès 1832, l'auteur confiait à Mme Zulma Carraud que c'était « un écrit bienfaisant, à gagner le prix Montyon »[1]. En 1834, pourtant, l'Académie préféra distinguer un « ouvrage instructif à l'usage de la jeunesse » : *Le Petit Bossu et la Famille du Sabotier*, par Mlle Sophie Ulliac Trémadeure[2]. Il suffit de parcourir ces fades dialogues, ou même d'indiquer seulement quelques titres de chapitres : La Terre, le Soleil, la Lune ; De la pluie et du beau temps, etc., pour deviner et comprendre l'indignation de Balzac. Sa rivale était une demoiselle déjà mûre (elle était née en 1794), féconde en romans moraux. Elle passait pour être désintéressée ; mais comme elle était attachée à l'ordre établi, les rééditions, les appuis du gouvernement, les médailles officielles ne lui manquaient pas ; elle défendait la religion, et combattait les idées d'indépendance féminine dont George Sand était le champion. En tête d'un roman paru en 1836, elle avait écrit une préface où l'amie de Michel de Bourges et de l'abbé Féli était prise à partie : « Dans un temps où de toute part on appelle les Femmes au Forum et au Capitole, il y a peut-être quelque hardiesse à oser publier un livre qui a pour but de prouver que la Femme, providence terrestre du foyer domestique, en devient le fléau, du moment qu'elle livre son âme à l'amour de la renommée.[3] » Admirable modèle que Balzac ne laisserait pas échapper. Dans le monde de Camille Maupin et des Dinah Piedefer, Mlle Trémadeure, devenue Albertine Becker, allait représenter la littérature vertueuse et le juste milieu. Le portrait pourtant restait un peu fade. Il était vrai puisqu'il était exactement copié sur la nature, mais il lui fallait encore cette vérité artistique faite de vices ou de travers nettement accentués, d'où naissent les conflits, et dont l'action ne peut se passer. Or c'est dans le roman même de 1836, intitulé justement *Émilie ou la Jeune Fille-Auteur*, que le romancier allait puiser les traits qui manquaient à Mme de Jarente, pour qu'elle devînt, si l'on peut dire, un personnage balzacien. Il allait ainsi malicieusement mêler au caractère de la pieuse demoiselle le caractère de sa créature. Émilie, en effet, rêve d'écrire : « Femme-Auteur ! Ces deux mots ne cessaient de retentir à l'oreille d'Émilie. »[4] Pourtant elle ne s'y résout qu'après de longues hésitations, elle consulte son grand-père, et surtout son confesseur. Ce « digne prêtre » lui montre les dangers qu'elle devra fuir : « Respectez donc vous-même, dit-il, la mission sainte que Dieu confie à ceux auxquels il donne le talent, le génie... »[5]. Hélas ! Émilie qui entre temps s'est mariée se laisse prendre par la vanité littéraire et les malheurs accablent son foyer qu'elle néglige. Car elle avait oublié « ce qui sera éternellement vrai », « que la gloire à laquelle l'homme a le droit d'aspirer

1. *Corr. in. avec Mme Z. Carraud*, Colin, 1934, p. 82.
2. Cf. M. Bouteron : *Balzac et l'Institut de France*, Firmin Didot, 1947, p. 5-6.
3. *Émilie ou la Jeune Fille-Auteur*, par Mlle Sophie Ulliac Trémadeure, Didier, 1873, p. 1.
4. *Ibid.*, p. 5.
5. *Ibid.*, p. 57.

est l'écueil où la femme vient se briser »[1]. Or la vanité littéraire et le mépris pour les soins du ménage sont les défauts de Mme de Jarente sur lesquels Balzac insiste volontiers. C'est de là, n'en doutons pas, que seraient nées bien des péripéties. Ainsi l'aventure de 1834, dont le romancier conservait toujours un peu d'amertume, puisqu'en 1846 il y faisait encore allusion — « Encourager la littérature des livres de demoiselle... tel est le résultat du prix Montyon », écrivait-il à H. Castille[2] —, avait du moins offert à son observation un spécimen assez réussi de bas bleu bien pensant. Et s'il ne songeait pas absolument à reprendre le sujet d'*Émilie*, et à refaire le livre manqué par Sophie Trémadeure, il est probable néanmoins que l'artiste devait éprouver quelque plaisir à tirer en partie de ces « tartines beurrées de morale sans sel » un personnage aux traits appuyés, digne d'entrer dans la *Comédie humaine*, une femme-auteur qui portât sa griffe à lui.

Les lecteurs rebelles ou indifférents à Balzac s'en prennent volontiers à la longueur de ses introductions ; or un tel reproche serait déplacé ici. Il faut même reconnaître dans ce fragment de 16 pages où plus de 35 personnages sont présentés ou cités une singulière maîtrise dramatique. L'action débute par une conversation sur les Boulevards, comme avait déjà débuté *L'Interdiction*. Mais le dialogue dans la *Femme-Auteur* s'engage avec une belle énergie, sans rien qui l'alourdisse ou nous retarde ; et si l'on songe qu'avant la fin de la première page tous les personnages importants nous sont déjà connus, on peut comparer ce début à l'ouverture de *Tartuffe* dont la lecture était si fraîche à l'esprit du romancier[3]. Un des ouvrages les mieux organisés et les mieux conduits de la *Comédie humaine* s'annonçait ici.

Et pourtant on ne peut trouver dans une ébauche, si réussie soit-elle, la perfection de l'œuvre achevée. Toujours quelque invraisemblance décèle que l'artiste n'a pas encore apporté la dernière main, et *La Femme-Auteur* n'échappe pas à cette loi. On est surpris que Vernisset et Claude Vignon viennent tous deux chercher Achille pour se rendre chez les Jarente, alors que celui-ci s'était chargé « de présenter à l'insu de Vernisset Claude Vignon à sa tante ». La manœuvre eût mérité d'être plus secrète. Il est un peu surprenant aussi qu'Achille veuille honorer par un ouvrage la mémoire d'un père dont il a été abandonné à l'âge de six mois, et qui a ruiné les siens. La chronologie enfin est assez flottante. Lorsqu'Achille naquit en 1822, sa mère était âgée de quarante ans, nous dit Balzac (fol. 16). Donc en 1846, époque où se passe le roman, elle devrait avoir soixante-quatre ans, et non pas cinquante-huit (fol. 2, 13). Broutilles évidemment, que le romancier eût balayées sans peine si au printemps de 1848, à son retour de Pologne, il eût repris ces feuillets en main.

Le texte que nous reproduisons est celui du manuscrit autographe de Balzac (A 75). L'orthographe, la ponctuation, les graphies de l'original ont été respectées. La plupart des ratures ont pu être mises à jour, mais certaines d'entre elles, vraiment sans importance, n'ont pas été reproduites en notes. Les renvois dans les marges, dont Balzac use largement, se trouvent entre crochets, mais dans le courant même du texte, afin d'être mentionnés sans arrêter la lecture. Enfin nous ne saurions terminer cette brève notice sans adresser une fois de plus l'hommage de notre gratitude à la mémoire du Vicomte de Lovenjoul, qui, parmi tant d'autres reliques, nous a sauvé ce précieux fragment ; ni sans remercier vivement l'Institut de France et M. Marcel Bouteron, qui mettent si libéralement à la disposition des travailleurs les trésors littéraires confiés à leur garde par le grand « Vicomte » des Balzaciens.

MAURICE REGARD.

1. *Ibid.*, p. 2.

2. M. Bouteron : *B. et l'Institut*, p. 6, col. 2.

3. Balzac songeait — on le sait — en 1847 à publier une suite du *Tartuffe* intitulée *Orgon*, dont il est souvent question dans les *Lettres à l'Étrangère* (*Revue de Paris*, 15 octobre 1933, p. 751, 753, 757). Voir également *Pensées*, etc., p. 107.

LA FEMME-AUTEUR

Fol. 1 : — Et de quoi vit-il ? demanda Claude Vignon à Victor de Vernisset.

— Et de quoi vivais-tu donc il y a douze ans ? répondit Lousteau d'une voix amère à Claude Vignon.

— Enfin, il vit ; ce garçon ! fit observer le caustique Bixiou.

Ces phrases, vivement échangées entre ces quatre personnages, à huit heures et demie du soir sur les marches du café Riche [1] annonçaient les médisances commencées à la fin d'un dîner copieux et succulent [2]. On continue alors sur l'asphalte du boulevard des Italiens où le café Riche est situé les plaisanteries [3] entamées au dessert, car [4] une légère griserie [5] isole en quelque sorte les artistes, ils ne voient plus la foule. Ces quatre gens, célèbres à différents titres, allèrent acheter des cigares et se promenèrent par une de ces belles nuits d'hiver comme il s'en rencontre à Paris dans le mois de décembre. Le ciel était pur, les étoiles brillaient, les promeneurs élégants encombraient le boulevard où, par places, ils formaient des groupes [, et le pavé net comme en été, résonnait sous le pied.]

— Il nous faut une demi-heure pour éteindre nos joues un peu trop dans la manière de Rubens, dit Bixiou, poussons jusqu'au boulevard des Capucines, nous y serons mieux pour causer en nous promenant[, ici l'on nous écouterait, et les sots s'enrichiraient.]

— Et tu dis, Vernisset, qu'il a vingt-trois ans ? [6]... demanda Claude Vignon.

— Ah ça, répondit Vernisset, tu veux donc l'épouser ce garçon !

— C'est un tic d'ivrogne ! répliqua Bixiou.

— Voyons, il faut le satisfaire, dit Lousteau. Le jeune homme répond au nom d'Achille de Malvaux, il a vingt-trois ans, il loge à un entresol [7]

1. *Vachette.*
2. *Annonçaient un copieux dîner — dénonçaient — étaient accentuées de manière à...*
3. *Confidences.*
4. *Alors que.*
5. *La légère griserie du vin et de l'esprit ôtant...*
6. *Vingt-deux ans.*
7. *Au troisième.*

rue de la Michodière, et il est le neveu de madame Albertine [1] Hannequin de Jarente, la dixième Muse chez laquelle il te présente ce soir. Il se manifeste sous la forme d'un débutant [2] sans vocation précise. Il n'est pas peintre, il n'écrit pas, car sa tante lui fait horreur, il n'a pas assez de fiel pour devenir critique, il ne nous connaît que pour nous avoir vus à dîner [ou pendant quelques soirées] chez la dixième Muse, et nous l'avons régalé une ou deux [3] fois pour ne pas avoir l'air d'auteurs faméliques. Nous pénétrerons tout à l'heure pour la première fois dans son domicile, c'est assez te dire que tu en sais maintenant autant que nous sur son compte [4]. *Fol.* 2. Il jouit d'une mère appelée *la bonne madame Malvaux*, sœur de monsieur Hannequin et qui, depuis vingt ans tient le ménage de son frère, elle est dans la maison ce qu'on nommerait ailleurs femme de charge ; mais au lieu d'être à la charge de son frère, qui lui donne quelques deux mille francs par an, elle est la cause de l'opulence de cette famille, elle surveille les domestiques, elle a les clefs, elle fait les confitures, elle tient la dépense ; sans elle son frère aurait été ruiné par sa femme ; aussi est-elle bénie par tout le monde. Elle est fort remarquable en ce qu'elle n'est pas grognon, elle a de la gaieté douce, elle ne demande jamais l'aumône en se posant en ange gardien. Elle se croit trop payée par son frère qui, dit-on, a fait les frais de l'éducation du dit Achille ; mais elle est toujours logée, chauffée, blanchie, nourrie et comblée de cadeaux. Les deux demoiselles Hannequin, et le petit Hannequin l'appellent maman Malvaux ; mais sa belle-sœur, la Muse, agit avec elle sans façons, elle la regarde comme son inférieure, et rencontre dans la bonne femme tant de douceur qu'elle ne peut pas l'atteindre [,l'épigramme tombe sur du coton et s'y émousse.] La vieille dame, car elle a bien cinquante-huit ans, adore monsieur son fils...

— Hé bien, voilà ce que je voulais savoir !..., s'écria Claude Vignon.

En 1846, Claude Vignon [5], Maître des requêtes au Conseil d'État, secrétaire particulier du prince de Vissembourg, récemment nommé professeur au Collège de France, [était encore depuis peu] membre de l'académie des sciences morales et politiques. Doué de quinze mille francs de traitements, il voulait consolider sa position en faisant un bon mariage, et son intention devait être rapidement saisie.

— Ce que tu dis là, mon cher, répondit Bixiou, prouve que tu te pro-

1. *Léopoldine* : M. Hannequin s'appelait *Léopold*. Balzac réservera donc ce prénom de *Léopoldine* pour la fille aînée, de même qu'il appellera le fils *Albert*, d'après le nom de sa mère, *Albertine*.

2. *Oisif*.

3. *Quelque* fois.

4. *Léon de Lora prétend que ce jeune garçon a pris des leçons de peinture chez...*

5. On sait que Claude Vignon, de l'aveu même de Balzac, représente Gustave Planche (*Étr.*, II, lettre du 23 avril 1843, p. 141), dont il réalise dans la *Comédie humaine* les ambitions manquées. Planche en particulier avait sollicité sans succès, au lendemain de la révolution de 1830, une chaire de littérature anglaise au Collège de France ; il avait également failli devenir secrétaire du duc de Trévise ; il eut même plus tard, si l'on en croit Vallès, l'intention de se présenter à l'Académie. Mais, loin d'avoir 15 000 fr. de traitement, le critique de la *Revue des Deux Mondes* fut toujours misérable et crotté.

poses d'aller sur les brisées de notre ami Vernisset qui depuis trois ans, exploite les vanités de Madame Hannequin, s'est constitué le porte-coton de sa gloire, uniquement pour épouser mademoiselle Hannequin l'aînée...

— L'aînée, dit Claude Vignon, a vingt ans, notre ami Vernisset peut bien prendre la cadette qui n'en a que dix-sept, et, d'ailleurs, un rival de plus ou de moins, qu'est-ce que cela fait, lorsqu'il y a dans ce cabinet littéraire [1] autant de prétendants qu'il y vient d'auteurs, de journalistes et de poètes...

— Jouons-nous franc jeu ? demanda Vernisset.

— Quelle bêtise ! répliqua Claude Vignon. Nous *Fol.* 3 allons nous calomnier de notre mieux, et nous resterons amis, car tu n'es pas assez étourdi pour te faire un ennemi de moi. Tu vas me prêter des *fructus belli*, moi je te donnerai des dettes ; nous commencerons ainsi par la médisance, la fusillade avant le gros canon [2].

— Il a raison, dit Lousteau. Ce ne serait pas amusant. [Il s'agit d']un duel à la dot [3], et non pas d'un tournoi...

— Vernisset, tu as pour toi la mère, [reprit Bixiou.] Crois-moi, tu peux te regarder comme le plus fort, car tu t'es fait le complice de la vanité de madame de Jarente, et tu la tiens...

— Et le père ? demanda Claude Vignon.

— Le père, répondit Vernisset, il aime encore sa femme ; et, après avoir déblatéré contre les femmes-auteurs, il a fini par admirer sa bourgeoise [4] : il est flatté d'avoir un salon, hanté par les célébrités de l'époque, et il demande sérieusement si madame de Jarente n'est pas supérieure à Camille Maupin... C'est un bon homme, un honnête homme, un homme d'honneur et de haute probité ; mais il est tombé dans la glu de la vanité...

— Ah ! s'écria Bixiou, si Paris n'est pas la capitale du monde civilisé, certes, il est et sera toujours la capitale de la vanité. Moi, qui vis au milieu de ce cancer, je trouve que la vanité prend tant d'aspects qu'elle se transforme, comme la fièvre, en autant de fièvres d'esprit que le sang a créé de fièvres différentes, sous l'empire de causes inconnues [,comme dit Bianchon].

— On ferait un livre, dit Lousteau jetant son cigare, à décrire ces incarnations du virus de la vanité. Comptez ?... vanité d'auteur, d'acteur, d'orateur, d'homme à bonnes fortunes, la vanité des honneurs municipaux, celle des avares, des collectionneurs, des sportman, des...

— Arrête-toi, mon cher ami, s'écria sentencieusement [5] Claude Vignon, tu es en train d'inventer les *Caractères* de La Bruyère [6]. Vous dites

1. *Salon.*
2. *L'artille* (rie).
3. A la *fille.*
4. Sa *femme.*
5. *Railleu*(sement).
6. Une des expressions favorites de Gustave Planche était : « Tu découvres la rue Saint-Honoré ».

donc, mes enfants, [reprit-il] en continuant après une pause, que l'ancien notaire aime et admire sa femme ; mais il peut l'aimer, l'admirer, et vouloir marier sa fille dans les conditions de solidité bourgeoise réclamées par le bon sens... Enfin, un article grave sur Albertine Becker, classée parmi les célébrités contemporaines, signé de moi, tuera mon ami Vernisset... Seulement, il a sur moi un avantage, il a lu les œuvres de la dame, et moi je n'en connais pas une ligne. Voyons, Victor, de la générosité !... Qu'a-t-elle fait ?

— Elle a écrit, elle-même, répondit Bixiou, douze [1] nouvelles intitulées *Histoires édifiantes.* C'est de petits contes [2] qui unissent la simplicité de Berquin à l'invention de feu Bouilly, [dans le style académique des Incas.]

C'est une espèce de contre-façon *Fol.* 4 du *Décameron de la Jeunesse* par l'abbé Girard. Mais le Décameron de l'abbé Girard est un chef-d'œuvre ou si tu veux une réunion [3] de petits chefs-d'œuvres auquel l'académie a donné le prix Monthyon [4] et dont la trentième édition s'imprime ; tandis que *Histoires édifiantes* obtiendra difficilement un accessit de quinze cents à deux mille francs, [jeté comme une aumône par les académiciens traqués dans la salle à manger et le salon de madame de Jarente. [5]] Albertine Becker a publié naguères un volume de poésies, *Les Inspirations* et un roman en deux volumes appelé *Les deux cousines*, dont le sujet est celui des deux éducations, l'éducation religieuse d'une mère qui ne quitte pas sa fille, et l'éducation des pensionnats. La fille religieuse convertit un mari libertin, voltairien [6] [,voire un peu communiste, et] l'autre rend un mari vertueux très mondain [7]. Enfin, Albertine Becker, nom de fille de madame Hannequin, est à la tête du parti littéraire qui s'oppose au débordement des œuvres actuelles [8], elle veut moraliser la société par le livre, elle [pousse à] [9] la littérature *du château*, comme on dit [,cette littérature à la Genlis, qui veut ramener le goût du public vers les tartines beurrées de morale sans sel]. Elle est conservatrice, elle se pose en adversaire d'une illustre démocrate [10], et tient une excellente auberge littéraire, car elle donne du thé russe exquis, et sert un ambigu comfortable tous les mercredis... Voilà.

— C'est une femme beaucoup plus adroite qu'on ne le pense, reprit Lousteau. Héritière du notaire [11] Becker, elle a recueilli d'un [autre

1. *Deux, sept* nouvelles *religieuses.*
2. *L'un intitulé le Décameron ? de la jeunesse...*
3. *Une suite.*
4. *Que* l'académie a *couronnés du.*
5. *D'Albertine Becker.* En 1846, Balzac se plaignait à H. de Castille que le prix Montyon ayant été scindé « en trois ou quatre sommes », l'Académie distribuât des « aumônes à la fois illégales et peu flatteuses ». (M. Bouteron : *B. et l'Institut,* p. 6, col. 1.)
6. *Irréligieux.*
7. L'autre *fait énormément de sottises avec un mari vert*(ueux).
8. *Romans m*(odernes).
9. Elle *fait*... Sous le règne de Louis-Philippe, *le chateau* s'entendait pour les Tuileries (note du Vte de Lovenjoul dans sa copie, p. 162, fol. 7, n. 1).
10. George Sand (note du Vte de L., fol. 7, n. 2).
11. *Fameux banquier.*

Becker, son oncle [1], en son vivant usurier et faiseur d'affaires à la Vauvinet, mais en grand,] la terre de Jarente. Elle s'est trouvée alors si chagrine d'être une simple notaresse qu'elle a forcé son mari de vendre son étude, il y a trois ans [2], et à prendre le nom de Jarente. Elle a donc été madame Hannequin de Jarente pendant deux ans, et la voilà madame H. de Jarente. Elle veut faire nommer son mari député dans l'arrondissement où la terre de Jarente est située, et le lancer dans la politique. Sa saine littérature [3] et son salon seront de puissants auxiliaires, car elle désire pour son mari le titre de comte [4] et la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Or, remarquez ; je vous prie, que l'ancien notaire est maire de son arrondissement... L'hôtel [5] de la rue Louis-le-Grand appartient à Madame, elle l'a hérité de son oncle Becker de Jarente, il y a quatre [6] ans...

— Ils sont donc énormément riches !... s'écria Claude Vignon.

— Est-on riche avec quatre-vingt mille livres de rentes, quand on a trois enfans ?... Si l'on donne, comme on le dit, vingt *Fol.* 5 mille livres de rentes à chaque demoiselle, il n'en restera plus que quarante, et lorsqu'il s'agira [7] d'établir le petit [Albert], monsieur et madame de Jarente n'auront plus, dans leurs vieux jours, que leur hôtel, et les vingt-quatre mille [8] francs de la terre de Jarente... Aussi faut-il croire la bonne vieille Malvaux [9] quand elle dit que son frère est obligé de faire des économies, et elle leur en réalise, allez ! Car on prétend que, malgré le train d'Albertine Becker, la dépense de la maison ne dépasse pas soixante mille francs par an...

— Et, dit Vernisset, le bonhomme Hannequin est un financier du premier ordre. [Si sa femme a le génie de la dépense, il a celui de la recette.]

— Allons, il est neuf heures et demie, traversons le boulevard, dit Claude Vignon et [10] [voyons le perchoir [11] du] jeune Achille Malvaux...

Les quatre amis qui tous en costume de soirée, s'étaient assez promenés au grand air pour détruire toute odeur de [12] cigare, arrivèrent donc à la porte d'Achille de Malvaux chargé de présenter, à l'insu de Vernisset, Claude Vignon à sa tante. L'entresol [13] [occupé par Achille de Malvaux dans] la maison située à l'angle de la rue de Hanovre et de

1. *De son oncle* la terre...
2. Cette précision ne concorde pas avec un détail du *Cousin Pons*, où on voit, en avril 1845, le notaire Léopold Hannequin recevoir le testament du vieux musicien, puisque les événements de *La Femme-Auteur* se passent en 1846.
3. *Aidera beaucoup.*
4. *Baron.*
5. *Où nous irons ce...*
6. *Cinq.*
7. *D'acheter une é*(tude).
8. *Livres de rente.*
9. *Qui prétend que leurs demoi*(selles).
10. *Montons chez le...*
11. *Chenil.*
12. *Tabac.*
13. *De... prenait la moitié du...*

celle de la Michodière, ayant vue sur deux rues, était assez[1] gai, quoique petit et restreint, car il ne se composait que de quatre pièces : une antichambre, un salon, un cabinet et une chambre à coucher flanquée de deux cabinets. En y entrant, ces gens si difficiles n'eurent rien à reprendre. L'antichambre, meublée d'un divan devant lequel se trouvait une table en acajou sculpté finement [offrit à leurs regards une] tenture en perse de bon goût[2] disposée au plafond de manière à former une tente. Les sièges couverts comme le divan, de drap vert [étaient comfortables[3]]. Quatre tableaux [accrochés au milieu des quatre panneaux] étaient l'un de Greuze[4], l'autre de Watteau[5], le troisième de Joseph Vernet[6], le quatrième de Prudhon. Une belle lampe ornait la table, le buffet surmonté d'une étagère offrait[7] les plus magnifiques échantillons des[8] fabriques de porcelaine les plus célèbres. Le salon, tendu de soie rouge plissée[9], ainsi que la chambre à coucher, ressemblait au boudoir d'une élégante[10], il[11] s'y trouvait des têtes-à-têtes, des chauffeuses, des fauteuils en tapisserie, des curiosités, des armoires et des encoignures en marqueterie *Fol.* 6 ornées de bronzes précieux [d'un goût exquis,] un piano [chargé de musique, et] une douzaine de tableaux de vieux maîtres ; aussi l'étonnement des quatre visiteurs fut-il grand, lorsqu'invités par [la portière d']Achille qui finissait sa toilette, de passer ses tableaux et ses raretés en revue, ils examinèrent cette petite collection [de laquelle plus d'un amateur aurait tiré vanité.]

— Je n'ai pas encore de merveilles, [messieurs, leur cria le jeune homme à travers une portière en brocard] ; mais du moins tout est authentique, les porcelaines sont saines et entières, et... rien n'est dû...

[La cheminée, où brillait un bon feu, se recommandait à l'attention par une[12] magnifique pendule pompadour, des chinoiseries introuvables et de petits candélabres en vieux Sèvres comme il ne s'en fait plus.

— Monsieur, dit à Claude Vignon Achille de Malvaux qui reparut boutonnant son gilet, monsieur Lousteau m'a demandé de vous présenter à ma tante, permettez-moi de vous remercier de l'honneur que vous me faites, car vous êtes de ceux qui n'ont pas besoin d'introducteur[13].

1. *Éclairé.*
2. L'antichambre *était... La* tenture... *était...*
3. *Et bien choisis.*
4. Récrit sur *Decamps.*
5. Récrit sur un nom illisible.
6. Récrit sur *Horace.*
7. *De riches..., des éch...*
8. *De Saxe, de Sèvres, de Chantilly, de Vincennes et de...*
9. *Blanc or et...*
10. *Petite maîtresse.*
11. *Regorgeait de... de... de...*, etc.
12. *Superbe.*
13. En note à ce mot le Vte de Lovenjoul a transcrit comme variante une longue rature qui se trouve au fol. 7 (v. n. 1, p. 60) : « Je suis flatté, Monsieur, dit-il à Claude Vignon, que vous m'ayez choisi pour vous présenter à ma tante, et je vous remercie de l'honneur que vous me faites en venant chez elle, vous qui êtes déjà si près du pouvoir ». Mais Balzac ayant jugé que ces paroles où Achille remerciait Claude Vignon se trouveraient

Après avoir échangé quelques poignées de main avec les trois autres qu'il connaissait, il retourna prendre son habit.]

— Vous êtes connaisseur ? lui demanda Claude Vignon.

— Non, mais apprenti connaisseur. Un bon vieil abbé, mon grand oncle, qui a surveillé mon éducation et qui m'aime comme son fils, est un grand connaisseur. Tout ce que vous voyez me vient de lui, quelques autres choses ont été achetées par moi ; mais les tableaux de la salle à manger sont le seul héritage que m'ait laissé mon père.

— C'est assez bien inventé, dit Lousteau tout bas, lorsque le jeune homme fut allé [1] dans la chambre, il est évidemment [2] *protégé* par une femme, car la main d'une femme se sent ici dans les moindres choses... Ces tapisseries sont faites avec amour...

— Et quel est le nom de votre grand oncle ? demanda Vernisset, car un pareil connaisseur est bon à consulter.

— C'est le bon et savant abbé Girard..., répondit Achille [3] qui revint occupé de ses gants.

— Quoi ! celui qui vient de publier le *Chemin du Ciel* ?...

— Le même, il est le frère de ma grand'mère, qui était une demoiselle Girard... Il vit comme un saint, et je lui dois, ainsi qu'à ma mère, tout ce que je suis et ce que je vaux. Vous voyez, à l'aspect de ce petit appartement, que je suis l'idole de ma mère ; la sainte femme mérite l'adoration que j'ai pour elle, elle n'a vécu que pour moi ; nous sommes tout l'univers l'un pour l'autre... Elle m'a trouvé ce petit logement quand je suis sorti du collège et qu'il s'est agi de faire mon droit, et il est à croire que toutes ses économies et celles de mon oncle y ont passé... Ce digne prêtre, qui ne dépense pas pour lui, cent francs par mois, qui vit comme un saint, et ma mère qui reste pour moi dans la position inférieure où vous la verrez ce jour, veulent que je monte à cheval, que je vive comme un jeune homme riche ; mais croyez-moi, messieurs, rien ne préserve un *Fol.* 7 moutard des dangers de Paris, comme un pareil dévouement. Je travaille avec une ardeur de démon à devenir digne de tant de sacrifices, et à pouvoir gagner ma vie...

En disant ces paroles sans affectation, Achille [4] [tira la portière] de sa chambre, afin d'en cacher le désordre.

— Et que faites-vous ? demanda Vernisset.

— Je veux être docteur en droit, et ce grade exige de très fortes études ; mais, je médite un livre que j'intitulerais *Théorie du pouvoir moderne*, et où je traiterai principalement la question de l'impôt. Mon père, Receveur particulier de Meaux, m'a laissé des manuscrits sur les

plus naturellement placées au début de leur conversation, les a supprimées et a récrit dans le même esprit, en marge du fol. 6, le passage qu'on a lu plus haut. La rature du fol. 7 contenait encore cette phrase non reproduite par Lovenjoul : « *Puis il échangea des poignées de main avec les trois autres, qu'il connaissait déjà plus intim*(ement).

1. *Finir sa toilette.*
2. *Entre*(tenu).
3. *En se cravattant.*
4. *Passait son habit noir et fermait la porte..., disait à la portière de...*

finances et je veux honorer ainsi sa mémoire. Je complèterai l'œuvre de ma vénérable mère qui a donné toute sa fortune pour payer les dettes de mon père et me laisser un nom sans tache [1].

— [Maintenant je suis à vos ordres, messieurs, ajouta-t-il en déposant le petit crochet avec lequel il avait boutonné ses gants.]

Cette cérémonie [2], et la simplicité grave [d'Achille Malvaux] changèrent toutes les idées des quatre railleurs, ils sentirent en ce jeune homme je ne sais quoi de respectable, il avait la dignité naturelle que donne l'estime de soi-même, la haute convenance envers les autres, et une certaine aisance qui dénotait l'usage du monde. Il usait évidemment des plaisirs de Paris sans en abuser, il savait beaucoup, et il se livrait sobrement aux distractions. Achille avait ce qu'on nommait autrefois un grand air. Ses mouvements étaient gracieux sans être calculés, il se présentait bien. Pour ces quatre féroces observateurs, tout fut expliqué par l'abbé Girard, ecclésiastique de la vieille roche. Le jeune Malvaux [quoique] de taille ordinaire, se faisait remarquer par une figure éminemment intelligente, pleine de méplats, accentuée, et qui donnait l'idée d'une grande énergie, il avait des cheveux noirs pleins d'épis, rebelles *Fol.* 8 à la vulgaire coiffure à raie que l'Angleterre a donnée comme un costume à toutes les têtes, mais ils se massaient [3] naturellement. Son teint d'un blanc mat semblait éclairé par une [4] pensée vive. Les yeux bruns brillaient de pureté[, l'on voyait, à travers [5] jusqu'au fond de l'âme dont aucun sentiment ne se dérobait au regard].

— Jeune homme, dit gravement Claude Vignon, vous êtes heureux, le savez-vous ?...

— Oui, répondit Achille.

— Eh bien, ne gâtez pas votre bonheur, restez ce que vous êtes, adonnez-vous à l'étude, au saint travail, et vous serez un autre d'Arthez...

— Pourquoi changerais-je ? dit Achille en regardant les quatre personnages tour à tour. Savez-vous ce qu'est une bonne mère ?... ma pauvre vieille mère adorée vient tous les matins me voir à neuf heures et elle prépare elle-même mon déjeuner [aidée par les portiers qui sont mes domestiques]. La tasse de café que je prends, est [6] exquise, la crème est de la crème envoyée de la ferme que mon oncle Hannequin possède à Bobigny, le café, c'est du vrai moka... Voici trois ans que ma mère, par tous les temps, vient déjeûner avec moi ; pendant le déjeûner, nous nous disons tout, je lui raconte ce que j'ai fait la veille. Aidée par la portière, elle entretient tout ici dans une admirable propreté. Si j'ai

1. Le passage supprimé commençait ici, v. n. 55.
2. *L'air moitié grave, moitié...*
3. *D'eux-mêmes.*
4. *Ame.*
5. *Cette transparence.*
6. *D'une excellence.*

vu quelqu'objet d'art dans mes courses, et que je lui en parle ; deux jours après je le trouve dans mon cabinet, avec un petit mot comme les femmes spirituelles en écrivent à ceux qu'elles aiment. Si je vous dis tout cela, Monsieur Vignon, c'est que vous verrez ma chère noble mère ce soir et qu'à la manière dont elle vous servira le thé, dans l'exercice de ses fonctions de ménagère, vous ne soupçonneriez jamais quel cœur, quel esprit se cachent sous sa bonhomie, sous la simplicité de sa douillette puce, de la collerette-Empire et de son attitude de vieille femme. Ma tante [écrase ma mère ; mais ma tante qui est] plutôt le prospectus d'une muse qu'une femme poète, et qui fait le bel esprit, est le fantôme, ma mère est la réalité.

[— Comment votre tante s'est-elle décidée à écrire si tard... demanda Claude Vignon.

— Ah !] ma tante est devenue bas-bleu vers quarante ans, pour avoir [1] sa ration des plaisirs de vanité ce fourrage des parisiennes. Elle était aimée de son mari, comprenez-vous ? elle n'a eu que des succès de toilette, de beauté ; mais elle n'a jamais eu la moindre faute à se reprocher ; elle *Fol.* 9 s'est entendu dire des douceurs à l'oreille, elle a eu des amours [2] inédits, de ces admirations commencées au bal et finies à la première visite où l'audacieux trouvait la mère de famille, adorée de son mari, fière de ses enfants, et digne comme la femme d'un ancien échevin. Alors, quand est venue la terrible faillite de ses quarante ans, elle s'est trouvée *volée*, comme on dit, elle a pensé que sa beauté n'avait pas fait de scandale, [sa vanité] n'avait pas eu sa ration de bruit, de fumée, et elle est devenue Jarente, conservatrice, et auteur de livres vertueux, en concurrence avec mon grand oncle qu'elle n'a pas vu [3] deux fois dans sa vie, car il est un des professeurs du [4] séminaire de Saint-Sulpice où il vit comme un moine. Elle est extrêmement superficielle, mais elle rencontre des épigrammes qui l'abusent elle et mon oncle sur la portée de son esprit. Sans l'admirable bon sens de mon oncle, elle aurait fait bien des sottises ; mais, comme il ignore que monsieur de Vernisset a corrigé les vers de ma tante, que monsieur Lousteau corrige la prose, il a donné dans le panneau de cette gloire, construite avec des réclames et des articles payés. Vous qui pouvez consolider ce fragile édifice, monsieur Vignon, vous allez être ce soir un dieu pour elle... Elle m'a pardonné ce qu'elle appelle mes torts envers elle, quand je lui ai demandé la permission de vous présenter. Mes torts consistent à prétendre qu'une femme ne doit jamais [5] accrocher la pureté de sa vie de mère, de femme à la quatrième page des journaux, qu'on se met en dehors de son sexe en devenant un écrivain, que les exceptions à la faiblesse féminine sont si rares qu'il n'y en a pas eu dix en [6] dix-huit cents

1. *Son contingent.*
2. *De soirée.*
3. *Dix* fois.
4. *Petit* séminaire.
5. *Sali*(r).
6. *Mille ans.*

ans, et que la misère [1] est la seule excuse d'une femme-auteur. Vous ne sauriez imaginer les mille comédies qui se jouent chez ma tante ! Ses filles qui, d'ailleurs, prennent la gloire de leur mère au sérieux, sont quelquefois pendant plusieurs semaines sans la voir ailleurs qu'à dîner. « Elle compose », est le mot d'ordre de toute la maison. Depuis qu'elle a teint ses bas en indigo, ma mère est devenue la mère de ses *Fol.* 10 nièces, ma mère s'occupe de leur toilette, les mène à l'Église, leur tient compagnie... Je ne sais pas ce que je donnerais pour corriger ma tante de sa manie d'écrire ; elle y perd sa santé, car elle travaille tant qu'elle gagne de dangereuses inflammations, elle se tourmente pour ses livres, elle y met un feu... C'est désespérant.

— Pourquoi ? dit Claude Vignon, ce n'est que votre tante.

Achille Malvaux garda le silence, comme un homme qui s'est trop avancé.

— Si votre tante [2] redevenait [sage], la littérature y perdrait beaucoup, [dit Bixiou]. [3]

— Non, pas la littérature, mais les gens de lettres... répondit Achille.

— C'est ce qu'a voulu dire Bixiou, [fit observer Claude Vignon.]

— Je pardonnerais bien volontiers à ma tante de se faire l'aubergiste des gloires modernes ; car c'est un plaisir, et un honneur que d'être la maîtresse d'un salon où se réunissent tous les gens d'esprit et les artistes célèbres de Paris ; mais continueront-ils à venir dans un salon où ils craindront d'être exploités, où leurs mots, leurs éclairs de génie seront saisis au vol, où ils rencontreront une plume rivale, des demandes d'articles, où l'on prélèvera des droits de douane sur leurs livres en disant qu'ils ont été couvés sous les ailes de cette Muse... Voilà ce que je dis à ma tante, et ce qui me fait regarder par elle comme un homme positif, un triste économiste, un [4] puritain de la gauche [et un brise-raison qui n'aura jamais de grandes idées]. Enfin, monsieur, dit-il en s'adressant à Claude Vignon, ces messieurs en savent plus long que je n'en ai appris sur ma tante, et vous, vous allez voir ce phénomène... Il fait beau, nous pouvons nous rendre à pied chez elle, car sa maison est au bout de la rue de Hanovre...

L'hôtel de Jarente était en effet situé rue Louis-le-Grand près de la rue Neuve Saint-Augustin ; et en quelques minutes, l'économiste en herbe, le maître des requêtes, le poète, le journaliste et le célèbre [5] dessinateur y firent leur entrée. Madame de Jarente occupait le rez-de-chaussée [6] [et le premier étage] de cet hôtel, dont le second et le troisième étages étaient loués à l'un des plus vieux clients de l'Étude Hannequin, monsieur et madame *Fol.* 11 Lebas, anciens marchands et

1. *Serait.*
2. *Les bas de* votre tante redevenai(en)t *blancs.*
3. *Lousteau.*
4. *Avocat, esprit.*
5. La copie du Vte de Lovenjoul ne contient pas ce mot, qui est écrit sur le mot raturé : *dessin*(ateur).
6. *Tout* le rez-de-chaussée *de son...*

fabricants de draps, retirés du commerce depuis que monsieur Lebas, [nommé [1] cinq fois] président du tribunal de commerce [et conseiller du département de la Seine pendant dix ans] [2], avait été promu pair de France. Le fils de ces honorables négociants, conseiller à la Cour royale, occupait à lui seul, le troisième étage. Cet hôtel sis entre cour et jardin, est l'ancien hôtel Minvret [3], riche fournisseur, mort sur l'échafaud en 1793 [4], pour avoir déployé un luxe scandaleux. [Cet hôtel] avait été pendant l'Empire habité par [5] le prince de Vissembourg avant qu'il achetât son hôtel de la rue de Varennes. Le second et le troisième étages avaient été construits par un spéculateur [6] [à qui le vieux Becker [7] prêtait des fonds, et qui fit faillite en sorte qu'il l'eut à bon marché]. Ainsi le rez-de-chaussée destiné aux réceptions se ressentait du luxe impérial, et il éclatait en effet une grande magnificence de sculptures genre Louis seize. Le jardin quoique petit comme tous les jardins qui subsistent dans Paris, ajoutait encore à l'air grandiose des salons. Un petit escalier intérieur faisait communiquer le rez-de-chaussée et le premier étage plus [8] commodément que par le grand escalier.

Les deux salons, la salle de billard et le boudoir étaient déjà pleins de monde, lorsqu'à [9] dix heures moins un quart les cinq [10] [amis] y entrèrent. Monsieur et madame Hannequin avaient conservé de leurs anciennes relations, celles qui ne déparaient point leur société nouvelle; ainsi les Lebas, les Hulot, les Camusot de Marville leurs voisins, le vieux Camusot ancien négociant en soieries, promu récemment pair de France, les Popinot, [les Cardot, les Derville, les Saillard,] la fleur de la bourgeoisie parvenue avait continué de venir chez madame [11] de Jarente qu'ils nommaient encore [quelquefois par distraction] madame Hannequin. Cette bourgeoisie arrivait toujours d'assez bonne heure, elle aimait à voir les artistes et les écrivains célèbres, les journalistes raccolés par l'ex-no *Fol.* 12 taresse, qui peut-être devait à [la composition de son salon] l'honneur de conserver [12] [la précieuse amitié de ces] grands seigneurs de comptoir et de fabrique. Elle voyait pendant l'hiver, le fameux procureur-général Vinet et [13] son fils, avocat général à la Cour royale, monsieur de Clagny, l'avocat général à la Cour de Cassation ; mais elle faisait des efforts extraordinaires, jusqu'à présent sans succès, pour amener chez elle Canalis, le comte de Trailles, Nucingen,

1. *Sept* fois.
2. *Pendant douze...*
3. Le Vte de Lovenjoul a ajouté dans sa copie cette précision : ... l'hôtel Minvret, *créé pour ce* riche fournisseur.
4. 1794.
5. *Il* avait été... par *mons Firmiani le receveur général.*
6. *De qui madame Hannequin le tenait.*
7. *Exploitait en sorte qu'il eut cet hôtel à bon marché.*
8. *Intim*(ement), *rapidement.*
9. *Neuf heures.*
10. *Personnages.*
11. *Hannequin.*
12. ... *leur présence* l'honneur de conserver *l'amitié.*
13. *Sa femme, leur fils.*

Rastignac [1], du Tillet, les grands faiseurs de la politique. Elle se disait que son salon serait un salon de second ordre, tant que les ministres et les orateurs célèbres, les meneurs de la chambre n'y viendraient pas. Elle était sans cesse occupée à tendre des fils, à raccoler des célébrités. Aussi attendait-elle avec une vive impatience Claude Vignon, il n'était pas seulement pour elle le prince de la critique, elle voyait en lui le cornac du président du Conseil, le prince de Vissembourg. Quand elle aperçut les cinq nouveaux venus, le comte Popinot lui présentait le directeur d'un des plus importans chemins de fer, et l'un de ses amis, Gaudissard, naguères à la tête d'un théâtre des Boulevards, et qui venait de fonder la maison de Banque Gaudissard et Vauvinet. L'ancien ministre du commerce, pensait à marier ce vieux garçon, son ami, son camarade, avec mademoiselle Hannequin l'aînée. Mais qu'était, pour elle, un ex-directeur de théâtre, un million(n)aire auprès du secrétaire particulier du Maréchal, d'un distributeur de couronnes ; aussi laissa-t-elle brusquement le pair de France et le directeur de chemin de fer en disant le plus gracieusement qu'elle le put : — Permettez, monsieur le Comte, j'aperçois mon neveu à qui j'ai deux mots à dire, je vous reviens... »

L'ancien ministre regarda l'endroit où se tenaient les nouveaux arrivés, et aperçut Claude Vignon, et il devina tout en un clin d'œil.

« Tiens, mon cher, dit-il à Gaudissard stupéfait qui se croyait un personnage important, voici madame Malvaux, la sœur d'Hannequin, prends ta revanche avec elle, c'est le bon sens de la famille, le frère ne fait rien sans consulter la sœur, et je t'engage à la cultiver, ne t'arrête pas aux dehors... *Fol.* 13 tâche de la mettre de ton côté !

En disant cela, l'ancien ministre désignait à Gaudissard une vieille [2] dame, à visage pâle mais [3] un peu gras, où deux yeux bleus ressemblaient à deux pervenches perçant un tas de neige, qui laissait errer sur ses lèvres froides un sourire de ravissement en regardant Achille de Malvaux. Une bonté spirituelle animait ce visage dont le nez un peu [4] tordu [par le bout] dénotait une malice contenue. Le front, en partie caché par un bonnet de dentelles [5] et de fleurs, offrait des protubérances qui auraient occupé certes l'attention d'un phrénologue. Cette vieille dame était simplement habillée d'une robe de [6] levantine, couleur pensée, faite en redingote à nœuds et relevée d'un petit liséré vert, une collerette de dentelle à trois rangs, cadeau de ses nièces, tombant sur ses épaules, laissait voir un cou [7] dont les rides [8] n'étaient pas disgracieuses à cause de l'embonpoint qui faisait de cette petite vieille une

1. *Les Mongenod.*
2. *Agréable.*
3. *Gras, légèrement gras.*
4. *Crochu semblait...*
5. *Orné.*
6. *Soie.*
7. *Passab*(le).
8. *Profondes.*

espèce de boule. Elle ne portait plus de corset, et la ceinture de la redingote était assez négligemment nouée [1]. Ses mains potelées montraient leurs fossettes significatives, car elle ne portait pas de gants. Jamais femme de cinquante-huit ans ne réalisa mieux ce que l'imagination se figure de la sœur d'un notaire, et d'un [2] factotum femelle. Son faux tour de cheveux à boucles plaquées aux tempes était surtout une création [3] qu'aucune duègne de théâtre n'aurait trouvée.

— Cette espèce de madame de Saint-Léon, de Saint-Jules ?... [4] dit en souriant l'illustre Gaudissard.

— Elle a l'esprit aussi fin, que [celui de] sa belle-sœur est brutal, elle est d'une logique et d'une perspicacité redoutables, elle juge de tout avec un tact exquis et c'est elle, c'est sa conversation que je viens chercher ici ; mais, bien entendu nous causons dans un coin, sans être vus, car elle a surtout peur de faire de l'effet.

— Allons, tu ne voudrais pas me mystifier, je me risque ! dit Gaudissard ; mais, entre nous, la Jarente est une pécore !...

— Bah ! Je te la souhaite pour belle-mère, répondit Popinot, pour le mal que je te veux ; mais tâche de te faire raconter par la bonne madame Malvaux l'histoire de *Fol.* 14 sa vie, et tu n'auras pas perdu ton temps.

— Je vais l'engluer, alors, elle ne jurera plus que par Gaudissard ! répondit le banquier.

Les deux amis se séparèrent ; et avant d'aborder la mère d'Achille Malvault [5], Gaudissard alla dans un angle du salon observer à son aise, sans être aperçu, les deux demoiselles Hannequin. L'aînée appelée Léopoldine avait hérité de la beauté fière mais un peu commune de sa mère, ses traits étaient fins, son teint ne manquait pas d'éclat, mais la race Becker dominait, et la physionomie indiquait peu d'esprit. Le banquier, semblable à beaucoup d'enrichis, voulait tout rencontrer dans sa femme, l'esprit, la beauté, le bon caractère et la fortune, et il étudiait assez mélancoliquement mademoiselle Léopoldine Hannequin, laquelle allait et venait, souriait à chacun, faisant des compliments, et copiant sa mère à ravir, sans se douter qu'elle était l'objet d'un si sérieux examen de la part d'un épouseur, lorsque deux personnes vinrent s'asseoir à côté de lui, le regardèrent et continuèrent une conversation [6] dont l'intimité les forçait évidemment à se caser dans un coin [7]. L'un était Claude Vignon que madame de Jarente avait été forcée de quitter pour un personnage important, et l'autre était le comte de Steinbock,

1. *Par devant.*
2. D'une *femme de char*(ge).
3. *Inimitable par...*
4. De Saint-*Martin.*
5. C'est la première fois que Balzac orthographie ce nom ainsi, orthographe qu'il observera toujours dans la suite du manuscrit. Peut-être le romancier a-t-il maintenant l'intention de rattacher Achille à la famille d'une de ses héroïnes : Jenny Malvault, la femme de l'avoué Derville.
6. *Commencée qui...*
7. *Toi qui...*

le sculpteur, célèbre par ses avortemens autant que par l'éclat de ses débuts.

— Tu es marié, toi, mon cher Steinbock, tu n'hésiteras pas à me servir ici, tu [viens] depuis si longtemps dans cette maison que tu pourras me donner des renseignements exacts. Sais-tu l'histoire de madame Malvault ?... disait Claude au sculpteur.

— C'est d'une simplicité homérique, répondit Steinbock. Mademoiselle Hannequin a fait son frère ce qu'il est, car elle a été pour lui comme une mère ; et, quand elle a vu son frère établi, cette bonne fille, alors âgée de trente ans, a été dévorée du désir d'être femme, elle a cru trouver toutes les garanties possibles dans la personne d'un monsieur Malvault, fils d'un fermier général mort sur l'échafaud, et à qui le souvenir des hauts faits du père dans la finance valut la recette particulière de Meaux, en attendant une recette générale. Ce garçon se présentait bien, comme tu vois il aimait les arts et les artistes, et sa mère, une demoiselle Girard, des fameux Girard de Lyon, possédait à Meaux une belle maison, qu'elle avait donnée à son fils, en se contentant d'une pension pour vivre avec son frère l'abbé Girard, un des [1] ecclésiastiques qui fut mis à *Fol.* 15 la tête du séminaire de St-Sulpice lorsque l'Empereur rétablit la religion catholique. Ce fut à la sollicitation de ce digne prêtre que le cardinal Maury, qui l'avait en vénération, fit donner la recette de Meaux, une des meilleures de France, à son neveu, de Malvault. Ce fut après le mariage, comme toujours, que l'excellente mademoiselle Hannequin découvrit que la maison de Meaux et une petite ferme, seul reste de la terre de Malvault, étaient entièrement hypothéquées pour répondre du cautionnement à ceux qui l'avaient fourni sur les recommandations de l'abbé Girard. Le receveur, financier de la vieille école, aimait le plaisir, les arts et surtout les artistes ; mais parmi les artistes, il distinguait particulièrement les actrices. Quoique plus jeune de deux ans que mademoiselle Hannequin, il s'amouracha d'elle par deux raisons ; la première était la dot qui se composait de [2] dix-huit mille francs de rentes, la seconde était la célébrité de mademoiselle Hannequin. En 1805, cette bonne vieille dame, la meilleure élève de Nadermann, jouait de la harpe aussi bien que son maître, et la harpe fut l'instrument de beaucoup de succès sous l'Empire.

— Connu ! dit Claude Vignon ; j'ai vu cent portraits de femmes posées en saule pleureur sur une harpe.

— Elle touchait du piano comme Steibelt, elle chantait comme madame Branchu, elle peignait comme Isabey. C'était une merveille, aujourd'hui bien oubliée ; mais tu vois là son portrait, peint par [3] Sommervieux un ami de la maison, et c'est évidemment fait en rivalité avec la Corinne de Gérard.

— Quoi ! C'est elle !

1. *Directeurs du séminaire.*
2. *Vingt...*
3. *Girodet* ; le Vte de Lovenjoul, qui indique cette rature en note, avait lu *Gérard*.

— Elle-même ! reprit le sculpteur. Enfin, elle sculptait ! mon cher ! Comme elle le dit plaisamment, tous ces talens énergiquement cultivés, lui tenaient lieu d'un mari, jusqu'au jour où brûlée par les romans qu'elle lisait, je ne sais pas si elle n'en a pas fait, incendiée par toutes les romances qu'elle chantait, rôtie dans ses trente ans, elle [1] aperçut son vainqueur, le beau Malvault, qui chantait aussi la romance. Un duo de Paër réunit leurs voix et leurs cœurs qui battirent tellement à l'unisson qu'ils en chantèrent faux. C'est une femme vraiment supérieure, mais inconnue, car elle me dit à ce sujet : — Je lisais tant, j'étudiais tant de choses, je me donnais une éducation si virile en faisant celle de mon frère, que je me crus un beau matin grande comme madame de Staël, et en concevant une si haute idée de *Fol.* 16 moi, je devais infailliblement commettre des sottises. Au moment où son frère devenait notaire, en 1824, elle était ruinée [2]. Elle avait adoré son mari qui lui persuada pendant douze ans qu'elle était jolie, et elle le croyait, malgré les démentis de son miroir, elle vendait alors ses rentes pour tirer son jeune mari des situations affreuses où le jeu, les actrices et une vie désordonnée le plongeaient [3]. Tantôt il prenait dans sa caisse, tantôt il faisait des lettres de change ; enfin en 1823, [quoique] sa femme [fût] accouchée depuis six mois d'un enfant miraculeusement venu en 1822, [au moment où] la mère comptait quarante [4] printemps, il l'abandonna pour aller en Amérique avec une figurante de l'Opéra, laissant un déficit dans sa caisse, et pour cinquante mille francs de fausses lettres de change escomptées par [5] la maison Mongenod. Cette admirable femme vendit tout, jusqu'à ses diamants, ses châles, ses bijoux pour faire honneur aux dettes de son mari. Hannequin donna cinquante mille francs pour que son neveu pût porter un nom sans tache. A quarante ans, madame Malvault entra chez son frère où elle occupa deux chambres au troisième étage, et elle vécut [6] en se faisant la femme de charge de ce frère de qui elle avait été déjà la mère. Son fils fut élevé comme un enfant de la maison, il y a été clerc [7], il a fait son droit ; mais elle n'a pas voulu faire un notaire de ce garçon ; elle rêve [8] pour lui comme toutes les mères qui n'ont qu'un enfant, les plus belles destinées, elle ne vit que pour lui d'ailleurs, elle l'a merveilleusement bien élevé, car il est excellent musicien, il est d'une force supérieure à tous les exercices du corps, et dans un an, il sera, je crois, docteur en droit. C'est un garçon d'une sagesse excessive, sans affectation, sans pruderie, et je ne doute pas que l'amour maternel ne l'ait préservé de toutes les folies mauvaises, en lui laissant faire celles qui sont utiles. Elle a su le lier avec une certaine madame...

1. Elle *reçut le trait empoisonné.*
2. *Depuis douze ans elle adorait.* Elle avait *tellement* adoré...
3. La copie du Vte de Lovenjoul porte : plong*èrent.*
4. Quarante-*trois.*
5. *Nucingen* ; les Mongenod dans la *Comédie humaine* sont des banquiers honnêtes : leur signature a plus de poids que celle de Nucingen.
6. *A ses dépens.*
7. Le Vte de Lovenjoul a lu : *élevé.*
8. Elle *fait* pour lui *les plus beaux rêves.*

DEUX LETTRES INÉDITES DE BALZAC

Nous devons les deux lettres inédites de Balzac que nous publions à l'amabilité de Mme G. Privat et de M. Auguste Blaizot, que nous remercions bien vivement.

CHARLES DÉDÉYAN.

I

La première est incomplète. Nous n'en avons que la seconde partie constituée par une feuille in quarto. Elle nous paraît adressés à Samuel-Henry Berthoud et semble pouvoir être datée du milieu de 1831. On se rappelle que Balzac se trouvait en Touraine lors de la Révolution de Juillet, après un voyage au bord de la mer en compagnie de madame de Berny. Il n'était pas pressé de quitter la Grenadière, où il goûtait une paisible solitude avec son amie. Il vit tous ses amis pourvus par le nouveau régime, mais il était lui-même tout occupé par ses propres travaux.

Or voici qu'Émile de Girardin lui propose d'écrire pour *Le Voleur*, qu'il dirige, une série d'articles. Enchanté de la proposition il revient et donne alors cette série de *Lettres sur Paris*, qui parlent de politique, de morale et de littérature.

C'est donc à sa collaboration au *Voleur* qu'il fait ici allusion. Delphine Gay, qui deviendra madame de Girardin le 1er juin 1831, y collabore aussi. C'est ce qui nous permet déjà de dater approximativement la lettre. *Les Lettres sur Paris* parurent de dix jours en dix jours dans *Le Voleur*, publié alors tous les cinq jours — du 30 septembre 1830 au 31 mars 1831. Elles sont au total au nombre de 19 [1]. Il est ici question d'un article qui doit paraître le 15 courant et de Paganini entendu un mercredi par Balzac. Or Paganini est arrivé à Paris le 25 février 1831 et a donné son premier concert à l'Opéra le 9 mars. Il en donnera encore quatorze autres, ne cessant d'émerveiller le public par sa virtuosité. Ses œuvres publiées l'avaient été à Paris, mais on les considérait comme des énigmes souvent inexécutables. Balzac attiré par son extra-

1. Voir Bernard Guyon, *La pensée politique et sociale de Balzac*, Paris, Armand Colin, 1947, p. 378-430 et p. 756-758. Pour les rapports de Balzac et des Girardin, cf. notre introduction à deux lettres inédites de Balzac (*Revue de Littérature comparée*, avril-juillet 1950). — Pour S.-H. Berthoud, consulter Bernard Guyon, ouvr. cité p. 426-428 et L. J. Arrigon, *Annales romantiques*, p. 128-129 et 131-132, et *Les années romantiques de Balzac*, Paris, Librairie Perrin, 1927, 1 vol. in-12, p. 107, — où il semble en rappelant les mercredis de Gérard et l'expression *Quel conte fantastique* ! avoir connu notre lettre —, 128, 129, 131, 132 ; cf. enfin R. Caze, *Balzac candidat à Cambrai* dans le *Voltaire*, 20 janvier 1884.

ordinaire réputation avait voulu le connaître. Peut-être l'entend-il à l'un de ces *mercredis* du baron Girard, qui réunissaient l'élite française et étrangère. Mais il parle aussi du musicien dans une lettre à Samuel-Henry Berthoud datée à tort par Mme Hanska de juin 1831 (Correspondance générale, Éd. Calmann-Lévy, in-8°, p. 87-88). Balzac y dit avoir assisté à une répétition de Paganini. Or celui-ci, d'après la Biographie Michaud et surtout les Archives de l'Opéra et un de ses meilleurs biographes, le professeur Julius Kapp (*Paganini, Eine Biographie*, 1928), a donné son dernier concert à l'Opéra le 24 avril et serait parti après le 28 avril pour Calais et Boulogne, où il devait donner des concerts. Son premier concert à Londres eut lieu le 3 juin. La lettre publiée par Mme Hanska est incontestablement mal datée. Il semble, d'autre part, qu'elle soit incomplète : il n'y a pas de formule de politesse finale. Une hypothèse nous a un instant effleuré l'esprit, que la science balzacienne de M. Marcel Bouteron a confirmée et transformée en quasi certitude : notre fragment de lettre ne semble pas être autre chose que la fin de celle qui a été déjà imprimée et le raccord se fait parfaitement.

On se souvient que Samuel-Henry Berthoud est ce jeune typographe qui a travaillé quelque temps à l'imprimerie de Balzac ; c'est un ancien boursier du Collège de Douai et un lauréat de la Société d'Émulation de Cambrai en 1822 ; il est reparti pour Cambrai à la fin de son apprentissage pour diriger l'imprimerie de son père. Il assume en même temps la direction littéraire du *Journal de l'arrondissement de Cambrai* et, en 1828, il fonde *La Gazette de Cambrai*. M. L. J. Arrigon, dont les *Années romantiques de Balzac* nous fournissent ces renseignements, nous le dépeint à vingt-sept ans, avec « une barbe romantique bien taillée », gardant la nostalgie de la capitale, rêvant de faire une carrière d'homme de lettres. Balzac l'aida en lui faisant insérer des articles dans *La Silhouette* et en intervenant auprès de Véron, directeur de *La Revue de Paris*, pour qu'il publiât sa nouvelle, *Le Prestige*, à laquelle il est ici fait allusion. Dans la lettre incomplète précitée, il lui écrivait : « Je l'ai relancé (Véron) au milieu d'une répétition de Paganini pour lui parler du *Prestige*. » On sait qu'en échange, S.-H. Berthoud lui servit d'agent électoral la même année pour sa candidature malheureuse à la députation à Cambrai. Il parle longuement de ce projet au jeune journaliste dans le fragment de lettre déjà publié et il y fait deux allusions dans les présentes pages : « ... [vous] me dirigerez entièrement », et « Je n'avais à cœur... que de vous instruire de mes prétentions honorifiques. » En tout cas, les lignes que l'on va lire sont intéressantes par ce qu'elles révèlent de l'activité de Balzac quelques semaines avant qu'il ne connaisse enfin le grand succès par la *Peau deChagrin*.

L'expression de « quel conte fantastique ! » appliquée à la musique de Paganini marque l'influence d'Hoffmann, qui est présent dans la *Peau de Chagrin* et que la traduction de Lœve-Weimar a révélé au romantisme français. Balzac lui-même écrit *Zéro, conte fantastique*. Certes, avant le roman, il cite *les Contes drôlatiques* et le premier de ces contes, *La Belle Impéria*, publié dans la *Revue de Paris* du 7 juin 1831, non sans que Véron l'eût refusé après le sac de l'archevêché comme trop irreligieux et licencieux. La grande affaire est la *Peau de Chagrin*, conçue en novembre 1830 et qui sera publiée tout au début d'août 1831. Ce qui nous incline à penser que notre lettre est de mai, est la confidence qu'il fait à Mme Zulma Carraud après le 8 juin 1831 : « Je n'ai pas écrit une ligne de la *Peau de Chagrin* depuis le peu de pages que j'ai écrites à Saint-Cyr. [1] » Il a donné dans la *Revue de Paris* de juin 1831 un fragment du roman, ce qui explique le fait qu'il en corrige des épreuves : il est intitulé *Le Suicide d'un Poète*, fragment de la *Peau de Chagrin*, et occupe les pages 298 à 307 de la livraison. Dans la *Revue de Paris* il fera encore paraître

1. *Correspondance inédite* avec Zulma Carraud, éd. par Marcel Bouteron, A. Colin, Paris, 1935, 1 vol. in-8°, p. 31.

les 10 et 27 août 1931, *L'Auberge Rouge*. Son activité littéraire est du reste intense, puisqu'en outre il fait paraître, après *Les Proscrits* (avril 1831), *Le Chef-d'œuvre inconnu* en juillet-août 1831, *L'Église, Jésus-Christ en Flandre* en septembre 1831 et ne cesse de donner des articles à *La Caricature*. L'on comprend qu'il se sente fatigué et qu'il écrive à Zulma Carraud dans la lettre précitée : «... depuis que je ne vous ai vue, je n'ai fait qu'écrire, penser et courir. J'en suis malade, presque, et vais passer une quinzaine de jours à la campagne pour me reposer et achever ce malheureux ouvrage [1], qui ne finit jamais ». C'est une allusion, sans aucun doute, à un déplacement de ce genre que fait Balzac. Mais lequel ? Est-ce celui de mai ? Car le 6 mai, il est allé se reposer à la Bouleaunière près de Nemours, avec Mme de Berry. Il en revient le 24 mai. Il ne s'agit donc pas d'un voyage provoqué par sa candidature de député à Fougères ou à Cambrai. Nous ignorons en tout cas les admirateurs du destinataire qu'il a rencontrés.

[*Lettre autographe signée.*]

(Paris, mai-juillet 1831.)

... [vous] me dirigerez entièrement.

d'après ce que vous m'avez dit Émile m'a nommé comme auteur des lettres du voleur en tête d'un article volé à la revue des deux mondes et qui paraît le 15 ct dans le voleur. armez-vous de cela.

comme j'imagine que notre correspondance sera vive [,] je me contente de me mettre à votre disposition avec une candeur fraternelle et à réclamer votre amitié pour moi si vous voulez bien accepter la mienne [.] je vous grifonne ceci entre deux épreuves des Contes Drolatiques (titre du pt volume où sera imperia) entre une épreuve des scènes de la vie militaire [,] deux de la peau de chagrin, une de la revue de Paris et d'autres du voleur et de la revue des deux mondes, cette énumération n'est à autre fin que de vous demander grâce pour mon barbouillage.

vous ai bien regretté mercredi en entendant Paganini. quel conte fantastique !... adieu [.] aussitôt que j'aurai un moment à moi, je vous écrirai plus en détails. je n'avais à cœur que de vous donner une bonne espérance (?) pour la Revue et de vous instruire de mes prétentions honorifiques.

DE BALZAC.

dans le voyage que j'ai fait je vous ai trouvé deux admirateurs et ce sont des gens de goût et difficiles. j'ai dit *bravo* !

II

La deuxième de ces lettres n'offre d'autre intérêt que celui de fixer un détail de la chronologie balzacienne et de nous montrer la fidélité de l'écrivain à ses amitiés de collège. Elle est, en effet, adressée à un condisciple de Vendôme. Alphonse Cassin, baron Cassin, capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur fut créé baron héréditaire sur institution de majorat par lettres patentes du 18 mai 1825. Né à Tours le 2 mai 1795, mort à Tours le

2. *La Peau de Chagrin.*

9 juin 1871, il épousa, le 27 décembre 1831, Louise-Stéphanie Fournier de Boisayrault d'Oyron, qui mourut à Tours le 29 mars 1866 et lui donna un fils et deux filles [1]. Nous connaissons deux ou trois autres lettres de Balzac au baron Cassin. Les cachets de la Poste qui nous permettent de dater celle que nous publions ne sont pas très nets : on lirait plutôt 1840, mais 1840 est impossible puisque, en juillet, Balzac est aux Jardies et qu'il n'habite pas encore rue Fortunée. Resteraient 1846, 1848 et 1849, le dernier chiffre ne pouvant être qu'un 6, un 8 ou un 9. 1849 doit être éliminé, puisqu'à ce moment-là Balzac est sur le point de partir pour Ukraine. De même 1846 [2]. Il faut donc nous arrêter à la date de 1848, qui est la seule possible, puisque nous savons que le dernier voyage qu'il fait dans la région date de cette année.

[*Lettre autographe signée.*]

Adresse : Monsieur le Baron Cassin,
à la terre de Piolant,
par Les Ormes,
Indre et Loire.

(*Cachets postaux de Tours et Azay le Rideau à la date du* 5 *juillet* 1848.)

[Saché]

Mon cher ami, je pars pour Paris sous trois jours, et j'allais t'écrire lorsque je reçus ta lettre ; si tu as une heure à Paris, pense que je demeure rue Fortunée 14, et viens m'y voir. Ainsi ma visite à Piolant est remise à des temps meilleurs.

Je te remercie cordialement et t'offre mille témoignages de ma vieille camaraderie.

Tout à toi
DE BALZAC.

1. Voir A. Révérend, *Titres, Anoblissements et Pairies de la Restauration*, 1814-1830, Paris, 1902, in-4°, t. II.

2. Il dit en effet dans sa lettre à Madame Hanska, datée de Paris, 14 juin 1846, continuée le 15 et le mardi 16 juin : « Mardi. — Voilà sept jours que je suis revenu de Tours... » (*Correspondance*, éd. cit. p. 507).

ÉTUDES

L'INSCRIPTION DE « LA PEAU DE CHAGRIN » ET L'ORIENTALISTE JOSEPH DE HAMMER

A William Hobart Royce.

On se souvient du passage de la *Peau de Chagrin* où le héros du roman, Raphaël de Valentin, acculé au suicide par la misère, est sur le point de se jeter à la Seine. Avant de mettre son projet à exécution, errant le long du fleuve, il entre dans la boutique d'un vieil antiquaire du quai Voltaire. Le vieillard, une espèce de sorcier, lui montre, parmi ses trésors, une peau de chagrin pendue au mur et gravée de caractères orientaux. Raphaël ayant lu très facilement l'inscription : « Ah ! vous lisez couramment le sanscrit ?... » dit le vieillard. Et révélant au jeune désespéré le pouvoir magique conféré par la possession de ce talisman, il ajoute : « Le cercle de vos jours figuré par cette peau se resserrera suivant la force et le nombre de vos souhaits, depuis le plus léger jusqu'au plus puissant !... Le brachmane auquel je dois ce talisman m'a jadis expliqué qu'il s'opérait un mystérieux accord entre les destinées et les souhaits du possesseur. »

Il semble donc bien établi que l'inscription est gravée en caractères sanscrits. Aussi sommes-nous fort étonnés en voyant Balzac nous donner, en guise de pièce justificative de ses affirmations, le fac-simile d'une inscription... *arabe* !

C'est du moins ainsi que ce fac-simile se présente à la page 26 de la dernière édition de la *Peau de Chagrin*, revue par Balzac et publiée par lui, en 1845, dans le tome XIV de la *Comédie Humaine*.

C'est ainsi qu'elle se présentera, du reste, dans toutes les éditions suivantes, de 1845 jusqu'à nos jours.

Cette étonnante contradiction serait-elle particulière à la dernière édition de la *Peau de Chagrin*, en 1845, ou se rencontre-t-elle dès la première édition parue en août 1831, chez Ch. Gosselin et Urbain Canel (2 vol. in-8°).

Nouvelle surprise ! le fac-simile arabe en est absent et, au tome I p. 116 et 117, nous trouvons simplement une traduction française accompagnée de l'affirmation que son texte original est sanscrit et provient d'un brahmane.

Même absence du fac-simile arabe, mêmes affirmations concernant le sanscrit et le brahmane dans la seconde édition parue chez Ch. Gos-

selin en octobre 1831, au tome I, p. 118, des *Romans et Contes philosophiques*.

Il en sera de même jusqu'à la quatrième édition, au tome I des *Études philosophiques* parues chez Werdet, en janvier 1835, dont la page 164 est reproduite ci-dessous.

164 ETUDES PHILOSOPHIQUES.

—Oui, répondit le vieillard, il vaut mieux s'en prendre aux hommes qu'à Dieu!

Les paroles mystérieuses étaient disposées de la manière suivante.

SI TU ME POSSÈDES, TU POSSÉDERAS TOUT.
MAIS TA VIE M'APPARTIENDRA. DIEU L'A
VOULU AINSI. DÉSIRE, ET TES DÉSIRS
SERONT ACCOMPLIS. MAIS RÈGLE
TES SOUHAITS SUR TA VIE.
ELLE EST LA. A CHAQUE
VOULOIR JE DÉCROITRAI
COMME TES JOURS.
ME VEUX-TU ?
PRENDS. DIEU
T'EXAUCERA.
— SOIT !

—Ah, vous lisez couramment le sanscrit, dit le vieillard. Peut-être

Remarquons en passant la disposition triangulaire qui a été adoptée par le romancier dès la première édition. Cette disposition vient à n'en pas douter des *Mille et une nuits*, lecture favorite de Balzac, et peut-être plus particulièrement, de ce préambule triangulaire tiré du *Sixième voyage de Sindbad le Marin* (traduction Galland, t. VIII du *Cabinet des Fées*, 1785, in-8°).

80 LES MILLE ET UNE NUITS,
Les caractères de cette lettre étoient d'azur; & voici ce qu'elle contenoit en langue indienne :

Le roi des Indes, devant qui marchent mille éléphans, qui demeure dans un palais dont le toit brille de l'éclat de cent mille rubis, & qui posséde en son tréfor vingt mille couronnes enrichies de diamans ; au calife Haroun Alraschid.

« QUOIQUE le préſent que nous vous envoyons, ſoit peu conſidérable, ne laiſſez pas » néanmoins de le recevoir en frère & en ami,

Poursuivons notre enquête et arrivons à la cinquième édition parue chez Delloye et Lecou, en un volume illustré gr. in-8°, publié par livraisons de décembre 1837 à juillet 1838.

Enfin ! voici qu'apparaît la fameuse inscription, reproduite pour la première fois, en fac-simile d'un prétendu original, à la page 46 de cette 5e édition.

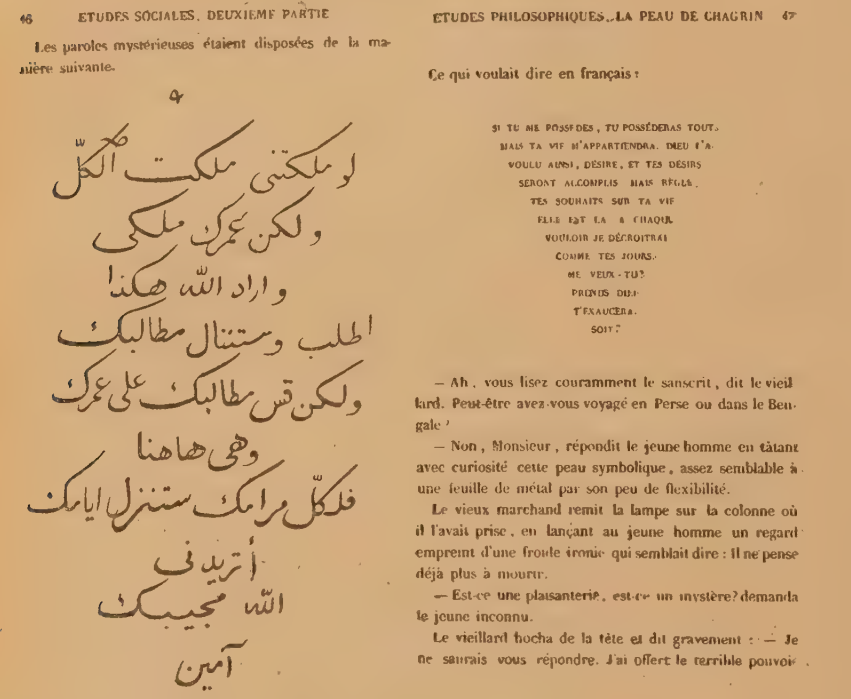

46 ETUDES SOCIALES. DEUXIÈME PARTIE

Les paroles mystérieuses étaient disposées de la manière suivante.

لو ملكتنى ملكت الكل
ولكن عمرك ملكى
واراد الله هكذا
اطلب وستنال مطالبك
ولكن قس مطالبك على عمرك
وهى هاهنا
فلكل مرامك ستنزل ايامك
أتريدنى
الله مجيبك
آمين

ETUDES PHILOSOPHIQUES. LA PEAU DE CHAGRIN 47

Ce qui voulait dire en français :

SI TU ME POSSÈDES, TU POSSÉDERAS TOUT.
MAIS TA VIE M'APPARTIENDRA. DIEU T'A-
VOULU AINSI, DESIRE, ET TES DÉSIRS
SERONT ACCOMPLIS MAIS RÉGLE
TES SOUHAITS SUR TA VIE
ELLE EST LA A CHAQUE
VOULOIR JE DÉCROITRAI
COMME TES JOURS.
ME VEUX-TU?
PRENDS DIEU
T'EXAUCERA.
SOIT.

— Ah ! vous lisez couramment le sanscrit, dit le vieillard. Peut-être avez-vous voyagé en Perse ou dans le Bengale ?

— Non, Monsieur, répondit le jeune homme en tâtant avec curiosité cette peau symbolique, assez semblable à une feuille de métal par son peu de flexibilité.

Le vieux marchand remit la lampe sur la colonne où il l'avait prise, en lançant au jeune homme un regard empreint d'une froide ironie qui semblait dire : il ne pense déjà plus à mourir.

— Est-ce une plaisanterie, est-ce un mystère? demanda le jeune inconnu.

Le vieillard hocha de la tête et dit gravement : — Je ne saurais vous répondre. J'ai offert le terrible pouvoir

Quelle déception ! Cet original, que les affirmations constantes de Balzac nous faisaient prévoir comme une inscription en caractères sanscrits, se présente à nous sous la forme d'une inscription en magnifiques caractères arabes, offrant d'ailleurs une traduction fidèle du texte français triangulaire publié dans les précédentes éditions.

Par surcroît, le négligent Balzac omet de modifier le contexte, et maintient, en face de son fac-simile, l'affirmation de ses caractères sanscrits et de son origine brahmanique. Dans les éditions suivantes, dans l'édition in-12 de Charpentier en 1839 (p. 40-41) et, ainsi que nous l'avons déjà vu, dans l'édition in-8° de la *Comédie Humaine* (t. XIV, p. 26-27) il laissera subsister cette antinomie que répéteront toutes les éditions posthumes.

Donc, c'est en 1838, dans l'édition illustrée de la *Peau de Chagrin* que nous apparaît pour la première fois l'inscription en caractères arabes prétendue originale.

Cet « original », surgissant dans le roman sept ans après sa traduction française, a toutes les apparences d'une « copie ». Il est bien évident que nous sommes là en présence d'une supercherie du romancier, nous donnant en 1838 un original qui n'est qu'un décalque de sa soi-disant traduction de 1831.

Le texte arabe a été bel et bien fabriqué après coup, mais quand et comment s'est opérée sa fabrication ? Peut-on fixer sa date exacte, connaître son auteur, savoir pourquoi ce faux que nous attendions en caractères sanscrits, nous est présenté en caractères arabes ?

***

C'est en Autriche, en 1835, qu'il faut aller chercher la réponse à ces diverses questions.

En 1835, en effet, l'amie de Balzac, Mme Éveline Hanska, née comtesse Rzewuska, se trouvait à Vienne, en compagnie de son mari. Balzac vint les y rejoindre et séjourna auprès d'eux du samedi 16 mai au jeudi 4 juin. Il fut présenté à leur entourage et notamment à un vieil ami de la famille, le baron Joseph de Hammer-Purgstall[1], orientaliste notoire et grand admirateur des œuvres du romancier. Jadis un oncle « à la mode de Bretagne » de Mme Hanska, le comte Wenceslas Rzewuski (devenu plus tard émir chez les Arabes), avait grandement secondé Joseph de Hammer, dans l'édition des *Mines d'Orient*, monumental recueil d'érudition paru à Vienne entre 1809 et 1813.

Le baron de Hammer, auteur d'une *Histoire de l'Empire ottoman*, en 18 volumes, était un orientaliste fort réputé, membre de l'Académie de Vienne, membre de l'Académie des Inscriptions de Paris, membre de la Société Asiatique et affilié à plus de cinquante sociétés savantes. Né en 1774, il fut d'abord drogman et agent diplomatique du gouvernement autrichien dans les pays du Levant. Prodigieux polyglotte, il parlait nombre de langues étrangères, dont l'arabe, le persan, le turc, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, le français et le russe. Il consacra sa vie, qui fut longue (82 ans), à l'étude de l'histoire et de la littérature des pays de l'Orient. Très bon catholique, le baron de Hammer, conseiller aulique, faisait scrupuleusement ses prières chaque jour, mais il les faisait en arabe.

Si l'on en croit les mémoires de certaines dames de son temps, sa conversation était redoutable, et faisait le vide dans les salons où elle sévissait. La princesse Pauline de Metternich[2] — celle qui fut ambassadrice à Paris, sous Napoléon III — nous racontant les soirées qui se tenaient chez son grand-père le chancelier, y fait une place à part à Joseph de Hammer : « Le roi des ampoulés et des ennuyeux, écrit-elle, était sans aucun doute l'orientaliste baron de Hammer-Purgstall. Il commençait

1. Wurzbach (Constant von), *Biographisches Lexikon des Kaiserthums Œsterreich*, Wien, in-8°. Siebenter Theil, p. 267-290.
2. *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, Plon, 1924, in-12, p. 46 et 47.

ainsi : « Les Arabes ont une langue pleine d'images — pour un objet, pour une chose, ils ont mille désignations. Prenons le chameau. Rien que pour lui, l'Arabe a quatre mille dénominations. Je commence par la première, le vaisseau du désert... » Lentement, ajoute la princesse Pauline, nous nous glissions hors du salon, laissant le pauvre grand-papa seul avec son savant. Au bout d'une heure nous regardions à la dérobée. Quelle n'était pas notre étonnement quand nous voyions notre savant conférencier encore, et grand-papa l'écouter avec une attention soutenue. »

La chanoinesse viennoise, comtesse Louise de Thûrheim (familièrement appelée *Loulou*) à laquelle Balzac a dédié *Une Double famille*, n'est pas moins explicite, dans ses souvenirs [1] où, parlant du vieil orientaliste, elle déclare : « Dies machte ihn gefürchtet, so sagte auch seine Frau von ihm : Dieu ! que cet homme me rend occidentale ! [2] »

« Cet homme » fut d'ailleurs, en dépit de ses petits ridicules, plein d'attentions pour Balzac pendant son séjour à Vienne [3]. Il habitait aux abords N.-O. de la capitale, dans la petite localité de Dôbling, mais venait régulièrement à Vienne, où on pouvait le joindre tous les mardis et tous les vendredis de 7 h. du matin à 7 h. du soir. Balzac, arrivé à Vienne le samedi 16 mai — jour de la Saint-Honoré à 1 h. de l'après-midi, s'était logé à l'Hôtel de la Poire d'Or (*Zur goldenen Birne*), Landstrasse, mais passait une bonne partie de son temps en compagnie des Hanski, ses voisins.

Malgré son vif désir de connaître le romancier célèbre, Hammer ne put le rencontrer immédiatement, étant retenu à Dôbling, par une grave maladie de son fils. Mais dès que le malade fut hors de danger, le père, rassuré, écrivit aussitôt à Mme Hanska, le dimanche 24 mai : « Caroline [Mme de Hammer] espère avec moi qu'un prompt rétablissement nous mettra à même de profiter de la fête que Votre amitié vouloit nous préparer en nous amenant M. de Balzac ; Vous savez combien je me suis réjoui de faire sa connoissance personnelle ; en tous cas je Vous prie de me la procurer après-demain chez vous à telle heure qu'il Vous plaira de fixer entre 7 heures du matin et 7 heures du soir où je suis en ville tous les mardis et vendredis. Je vous prie d'envoyer le billet qui marquera l'heure chez le concierge en ville où le je trouverai mardi matin. [4] »

Et Hammer scelle sa lettre d'un cachet gravé du signe arabe de *Bedouck*, dont il fit, dans la suite, don à Balzac [5].

Deux jours se passent. Le mardi 26, Hammer n'a point reçu de réponse et s'inquiète : « Voici une confusion affreuse ; il n'y a point de billet chez le concierge, je cours chez Vous, Madame, et Votre domestique

1. *Mein Leben*, Munich, G. Muller, 1913, in-8°, 4 vol., t. I, p. 342.
2. En français dans le texte.
3. *Lettres à l'Étrangère*, I, 293.
4. Collection Lovenjoul, A. 369, folio 18.
5. Marcel Bouteron, *Bedouck ou le talisman de Balzac* (*Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1925).

assure l'avoir remis hier en présence de M. de Balzac ; je reviens chez moi, le concierge jure n'avoir rien reçu, ainsi il faut que Votre domestique l'ait remis à un autre, et j'ignore l'heure du rendez-Vous ; faites-moi la grâce de me faire savoir par le porteur quand Vous m'attendez et de le faire accompagner par Votre domestique pour trouver l'homme à qui il dit l'avoir remis. Voici bien un contretems, heureusement mon fils va bien et je compte toujours sur le bonheur de Vous présenter encore aujourd'hui mes hommages. [1] »

Il est probable que ce mardi 24 la rencontre si désirée eut lieu, au cours de laquelle l'orientaliste et le romancier firent connaissance.

D'après les lettres que nous publions ci-dessous, nous pouvons supposer que ce fut pendant cette entrevue que Balzac et Hammer décidèrent de corser la prochaine édition de la *Peau de Chagrin* en l'illustrant d'une inscription en caractères arabes. C'est également au cours de cette rencontre que Balzac s'engagea à aller visiter Hammer à Döbling le jeudi 28 et à y dîner le dimanche 31.

Mais nouveau contretemps : Balzac vient d'être invité à aller visiter le jeudi 28 à midi le *Trésor impérial* en compagnie de la princesse Mélanie de Metternich [2], et le dimanche 28 doit être consacré à la visite du champ de bataille de Wagram sous la conduite du prince Schwarzenberg [3]. Balzac s'en excuse en ces termes [4] :

[Vienne, 26 mai 1835.]

Cher Monsieur de Hammer,

Il m'est impossible de venir jeudi [28] vous voir, et tout aussi impossible de dîner avec vous dimanche [31]. Vous savez que je ne me suis engagé que conditionnellement, et je n'aurai que ce jour-là pour aller à Wagram ; mais je serai fort exactement à six heures chez vous.

Je suis bien désolé d'en agir ainsi avec vous, mais j'ai un autre voyage en projet [5], pour vous prouver que je ne suis pas un ingrat. Maintenant je ne compte plus que par heures un temps que je suis venu chercher au prix de six cents lieues. Vous qui êtes aussi bon que vous êtes savant, vous aurez de l'indulgence pour un pauvre homme qui est hors la loi de la politesse. Quand je reviendrai à Vienne, et ce sera aussitôt que j'aurai achevé ma grande histoire, je serai plus fidèle que je ne me montre aux engagements qui procurent tant de plaisir.

Dimanche j'aurai l'honneur de vous faire mes adieux. C'est un

1. Collection Lovenjoul, A. 369, folio 16.
2. M. Bouteron, *Une année de la vie de Balzac, 1835* (Société des Conférences, n° 20), Monaco, 1925, in-8°, p. 36.
3. *Ibid.*, p. 30.
4. Collection Lovenjoul, A. 281, folio 227.
5. Projet qui ne fut jamais exécuté.

mot que je ne puis écrire ici, ni ailleurs. Présentez mes hommages à Madame de Hammer, en lui disant combien elle entre dans mes regrets.

V[otre] t[out] d[évoué] s[erviteur].
DE BALZAC.

Balzac ne pourra donc assister ni au thé du jeudi, ni au dîner de dimanche, il ne viendra à Dôbling que pour faire des adieux, le dimanche 31. La réponse de Hammer fut immédiate et nous en connaissions l'existence par ce passage des *Lettres à l'Étrangère* [1]. « Je viens de recevoir une lettre de M. de Hammer. Je le crois fâché, car il emploie contre moi ce luxe de bons offices qui souvent est l'ironie des grandes âmes. »

Mais cette réponse ne fut point retrouvée par le vicomte de Lovenjoul. Après l'avoir longuement cherchée en vain, je la trouvai enfin, en avril 1931, mentionnée au n° 3845 du *Catalogue du Cabinet Victor Degrange*. J'eus la chance de pouvoir l'acquérir [2]. Elle en valait la peine, ainsi que l'on va voir :

Dôbling, le 28 mai 1835.

Nous sommes bien fâchés d'être privés du plaisir de Vous voir, cher Monsieur de Balzac, chez nous soit *jeudi*, soit *dimanche* ; nous devons nous résigner à la cruelle nécessité quant au *thé* et quant au *dîner*, mais je ne saurois transiger sur l'heure de départ de Dôbling qui a été convenue à cinque [*sic*] heures précises, parce qu'il faut une bonne heure en voiture d'ici à Grunberg, et parce qu'en rétractant la première annonce de Votre visite chez Mr de *Kolowrat* [3] j'ai dit que pour être sûrs d'arriver à six heures nous dînerions ici à trois et partirions à cinque heures.

Pour que Vous ne fassiez pas inutilement du chemin dans une direction contraire, je partirai d'ici à *cinque heures et viendrai* Vous chercher à *cinque heures et demie* en voiture à tel endroit que Vous voudrez bien me marquer par le porteur. Je Vous prie de m'envoyer aussi par lui (ou en cas qu il Vous manque jusqu'à midi chez moi en ville) la grandeur et la forme exacte des deux cachets à inscription arabe. J'ai trouvé le calligraphe turc qui a besoin de ces deux données pour y conformer son écriture et la distribution des mots.

Il faut que la nièce de Mr de Hansky ait oublié de Vous faire cette partie de mon message puisque Votre billet n'y touche point ; le passage de la peau de Chagrain [*sic*] est traduit mot à

1. *Lettres à l'Étrangère*, I, 249.
2. Exposée au Musée de la Littérature en 1937, elle a été partiellement utilisée dans le *Journal des Débats* du 15 août 1937 : *Balzac à l'Exposition*.
3. François-Antoine, comte de Kolowrat, né à Prague en 1778, était, en 1835 ministre d'État et du Cabinet de l'empereur Ferdinand Ier.

mot ; il sonne très bien dans l'arabe à cause de son laconisme sententieux ; il doit être écrit à l'heure qu'il est, et j'aurai le plaisir de Vous le remettre dimanche en venant Vous chercher en ville à *cinque heures et demie.* Je suis trop vieux pour compter sur un autre *revoir* plus éloigné ajourné au tems quand vous aurez terminé le travail d'Hercule de Vos cinquante nymphes dont chacune est *in omne virgo nobilis aevum* [1]. Mme Hammer est bien reconnoissante de Votre souvenir et moi je suis votre dévoué admirateur et serviteur

HAMMER.

... C'est vrai qu'Hercule les expédioit dans une seule nuit et Vous pouvez prendre la devise de Louis XIV. — *Illi non impar.*

Nous voici donc exactement renseignés, désormais, par l'auteur lui-même sur la fabrication en mai 1835, à Döbling, de la fameuse inscription arabe de la *Peau de Chagrin* par Joseph de Hammer.

Si elle fut écrite en caractères arabes au lieu de l'être en caractères sanscrits ce fut sans doute parce que le bon M. de Hammer, excellent arabisant, était beaucoup moins versé dans la langue des Brahmanes et n'avait pas sous la main un calligraphe de sanscrit. En tout cas, Balzac le récompensa royalement, en 1839, par la magnifique dédicace du *Cabinet des Antiques.*

MARCEL BOUTERON.

1. Horace, *Odes*, livre III, Ode XI, vers 35-36.

BALZAC ET LE MYSTÈRE DE LA CRÉATION LITTÉRAIRE

« La production des êtres organisés et des idées, sont deux mystères incompris... »
(Préface de *La Peau de Chagrin.*)

I

Ce psychologue qui s'est penché avec une curiosité perspicace sur tant de mystères de l'âme humaine, à qui n'ont échappé ni les douleurs muettes des femmes incomprises, ni les ardeurs comprimées des jeunes ambitieux, ni les passions refoulées des grands réfractaires, ni les crimes silencieusement perpétrés par les tyrans domestiques dans l'obscurité des provinces, ni les soupirs étouffés de leurs innocentes victimes, il serait bien étonnant qu'il ne se fût aussi — et d'abord — interrogé sur un secret dont il s'offrait chaque jour à lui-même la passionnante énigme, celui de son propre génie, le mystère de la création artistique.

Certes, pour un tel homme, l'essentiel était de créer, non de savoir pourquoi ni comment le miracle quotidien s'accomplissait en lui. Pourtant, n'oublions pas qu'il était, qu'il prétendait être un « philosophe ». « Forcer l'arcane de la nature », selon la belle expression qu'il place dans la bouche de son peintre génial Frenhofer, fut sa première ambition ; il y resta fidèle jusqu'au bout. La *Préface générale* de *La Comédie humaine* (1842) est là pour témoigner de cette fidélité. Aussi, Balzac s'est-il, en fait, penché de très bonne heure sur ce mystère s'il faut en croire les confidences de son *Louis Lambert* :

Nous nous mettions, dit-il en parlant de lui et de son ami Louis, à rechercher en nous-mêmes les indescriptibles phénomènes relatifs à la génération de la pensée, que Lambert espérait saisir dans ses moindres développements afin de pouvoir en décrire un jour l'appareil inconnu. » (Éd. Conard, XXXI, 78.)

Les résultats de ses recherches ont été consignés d'une part dans

quelques-unes de ses œuvres romanesques, *Louis Lambert* naturellement, mais aussi *Gambara*, *Les Proscrits*, *Le Chef-d'œuvre inconnu* ; dans certains essais comme les trois articles si riches de substance sur *Les Artistes* qu'il fit paraître, en mars 1830, dans *La Silhouette* ou les *Aventures administratives d'une idée heureuse* (1834) ; dans un bon nombre enfin d'articles de critique littéraire et surtout de *Préfaces*, *Introductions* ou *Avertissements* placés en tête de ses œuvres. Malheureusement, la plupart de ces textes sont peu connus, pour ne pas dire ignorés. Les récits romanesques font partie des *Études Philosophiques* que de fervents balzaciens considèrent comme le joyau de la *Comédie humaine*, mais qui ne sont vraiment goûtées que par les « happy few » ; les articles ou essais ont été recueillis dans la plus accessible et la meilleure des éditions de Balzac, l'édition Bouteron-Longnon chez Conard, mais ne sont lus que par des spécialistes ; quand aux *Préfaces*, à part de très rares exceptions, elles ont toutes été supprimées par Balzac lui-même lors de la première édition d'ensemble de la *Comédie humaine* et elles n'ont été recueillies que dans l'édition Calmann-Lévy (tome XXII) aujourd'hui très difficile d'accès.

Ainsi des trésors demeurent inconnus. Je me propose dans cet article d'en révéler quelques-uns. J'espère ainsi mettre en lumière un aspect inédit du génie de Balzac et — en cette année du centenaire où le « soleil des morts » brille enfin sur lui d'une lumière éclatante — donner aux fervents de son œuvre quelques motifs nouveaux d'admiration et d'amour. J'espère aussi apporter une contribution aux travaux des historiens et critiques littéraires qui, s'inspirant des révélations d'un Baudelaire ou d'un Poe, bientôt suivis d'un Proust et d'un Gide, d'un Mauriac et d'un Duhamel, d'un Maurois et d'un Valéry, s'efforcent, depuis une trentaine d'années, d'approfondir le mystère de la création littéraire. Je voudrais enfin ouvrir la voie à toute une série d'études sur les romans de Balzac qui, partant des indications du romancier lui-même, s'efforceraient de nous décrire la « genèse », aujourd'hui encore si obscure, de quelques-uns de ses chefs-d'œuvre.

II

Le mystère du génie.

Le premier texte où nous voyons Balzac se pencher attentivement sur lui-même, s'interroger sur sa puissance créatrice, sonder le mystère de son génie, est un *Avertissement* rédigé en 1827 pour présenter son roman des *Chouans* qui s'appelait alors *Le Gars* [1]. Balzac est encore un inconnu ;

1. Coll. Lov. A. 13. Texte publié en 1931 par P. Abraham : *Créatures chez Balzac*, Paris, Gallimard, ch. III, p. 65-108 et par B. Guyon, *Mesures*, n° 1, janvier 1935, p. 169-186.

ses premiers efforts pour conquérir la gloire littéraire ont abouti à l'échec. A vingt-huit ans, il recommence une nouvelle carrière ; il ne peut échouer à nouveau. Aussi, l'*Avertissement* est-il écrit sur un ton grave où se mêlent curieusement les fanfaronnades de l'orgueil et les tremblements de la timidité. Libre à certains lecteurs de sourire devant ce texte où s'étale naïvement la conscience du génie ; pour moi, j'y sens une grande simplicité, un étonnement sincère devant des phénomènes mystérieux, un authentique souci de vérité. D'ailleurs, ici comme dans *Louis Lambert* où, quatre ans plus tard, il reprendra cette première esquisse, Balzac s'efface derrière un pseudonyme. Il prend le nom de Victor Morillon.

Le génie de Victor Morillon s'explique par la passion de la lecture, le goût de la méditation, les longues rêveries dans la campagne, une vie purement végétative qui repose sur les « seules forces de ses sens intérieurs » ; mais, plus profondément, par des dons mystérieux : une « imagination fantasmagorique » et une « intuition profonde des choses ». Comment expliquer autrement son étrange pouvoir de décrire des mondes qu'il ne connaît pas ? Un jour, dans la campagne aux environs de Vendôme, un vieux professeur l'a rencontré et interrogé :

> Le jeune paysan s'efforça dans cette conversation de persuader au professeur qu'au milieu des champs et sous le chaume de sa cabane, il avait la conscience, la possession, les jouissances d'une vie opulente ; il lui décrivit les plaisirs d'une immense fortune avec une étonnante vivacité de couleur, lui parla des joies ressenties au sein des bals où il avait admiré la nudité des femmes, leurs toilettes, leurs fleurs, leurs diamants, leurs danses et leurs regards enivrés ; lui peignit le luxe des appartements qu'il habita [...] sans avoir rien vu de tout cela par sa prunelle extérieure et visible ; il sut empreindre d'une teinte si vigoureuse de réalité la description des paysages de ses parcs, les récits des fêtes de l'Empire, des batailles de Napoléon et des accidents de la vie sociale, que le professeur, un de ces hommes spirituels et pleins de bon sens que l'on rencontre dans les provinces, ne douta nullement qu'il était le jouet d'un homme habile ayant beaucoup vu et beaucoup voyagé car, pour le soupçonner de folie, la folie aurait peut-être demandé un autre nom [1].

Le professeur continue son enquête, trouvant en ce jeune homme un être « sans modestie mais sans vanité, parlant de soi comme s'il possédait la faculté de s'observer lui-même à distance » et il « resta bientôt stupéfait lorsque de sévères informations lui apprirent la vérité : M. V. Morillon n'était jamais sorti du village de Sannary que pour aller chez le maire de Mondoubleau l'honorable M. de Veyne ». Alors, le vieil homme, qui n'est pas pour rien un homme du XVIIIe siècle, trouve pour expliquer le mystère une hypothèse purement matérialiste, celle, nous dit Balzac, que « les athées et les malicieux philosophes » ont trouvée pour expliquer la tentation de saint Antoine ou les extases de sainte Thérèse, en invoquant « les ameublissements dont la chasteté enrichissait leurs cerveaux ». Balzac prend-il à son compte une expli-

1. *Mesures*, n° 1, p. 180-181.

cation aussi grossière ? J'en doute. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se gardera de la reproduire lorsqu'il transformera Victor Morillon en Louis Lambert. En revanche, il ajoute, pour définir son héros, ce mot de Leibniz qu'il s'était déjà appliqué à lui-même, bien des années auparavant, dans une de ses premières lettres à Mme de Berny : « Cette âme était enfin, selon la magnifique expression de Leibniz, *un miroir concentrique de l'univers.* »

***

Ce mot est un des mots-clefs de Balzac. Aussi se glisse-t-il naturellement sous sa plume dans la longue *Préface* qu'il rédige dans l'été de 1831 pour *La Peau de Chagrin*. Quatre ans ont passé depuis l'*Avertissement du Gars*. Le romancier a connu un succès d'estime avec *Le dernier Chouan* (mars 1829) et un succès de scandale avec la *Physiologie du mariage* (janvier 1830) ; puis, sa situation littéraire s'est affirmée au printemps de 1830 par les premières *Scènes de la Vie privée*. Il est maintenant un auteur à la mode ; les revues s'arrachent sa collaboration ; mais c'est sur *La Peau de Chagrin* qu'il compte pour connaître enfin la gloire, pour accéder au premier rang des littérateurs de son époque. Cette *Préface* prend donc à ses yeux une importance particulière. Elle se transforme en une sorte de manifeste où s'affirme, sans fausse modestie, sa confiance en lui-même, la conscience de sa valeur. Passant en revue les qualités requises de l'homme du génie, il énumère en fait les dons qu'il possède ou croit posséder :

> L'écrivain, écrit-il, doit être familiarisé avec tous les effets, toutes les natures. Il est obligé d'avoir en lui je ne sais quel miroir concentrique où, suivant sa fantaisie, l'univers vient se réfléchir ; sinon le poète et même l'observateur n'existent pas ; car il ne s'agit pas seulement de voir, il faut encore se souvenir et empeindre ses impressions d'un certain choix de mots et les parer de toute la grâce des images ou leur communiquer le vif des sensations primordiales... (éd. C. Lévy, XXII, 400).

Ces quelques lignes contiennent trois affirmations d'une importance capitale. Premièrement, pour Balzac, pas de grand poète qui ne soit aussi un grand savant, un grand philosophe.

> Penser, c'est voir [...] fera-t-il proclamer l'année suivante à Louis Lambert. Toute science humaine repose sur la déduction qui est une vision lente par laquelle on descend de la cause à l'effet, par laquelle on remonte de l'effet à la cause, ou, dans une plus large expression, toute poésie comme toute œuvre d'art, procède d'une rapide vision des choses (éd. Conard, XXXI, 78).

Deuxièmement, dans la mystérieuse alchimie spirituelle d'où doit sortir l'œuvre d'art, il accorde une place de premier rang au *souvenir*. Il précède ainsi — sur ce point comme sur tant d'autres — celui des romanciers modernes qui devait être son plus éclatant disciple : Marcel Proust. Troisièmement, il sépare nettement le « fond » de la « forme », le travail de recherche des idées de celui du polissage de l'expression,

formulant ainsi une esthétique, nous paraît aujourd'hui non seulement démodée, mais profondément étrangère à la réalité psychologique.

Si importantes cependant que soient ces affirmations, elles n'épuisent pas la réalité. Dès qu'il veut pousser plus loin son analyse, Balzac se heurte à nouveau à ce mystérieux pouvoir de l'homme de génie qu'il avait déjà invoqué à propos de Victor Morillon, et pour lequel, cette fois, il trouve un nom : la *seconde vue* :

> Outre ces deux conditions essentielles au talent, il se passe chez les écrivains réellement philosophes, un phénomène moral inexplicable, inouï, dont la science peut difficilement rendre compte. C'est une sorte de seconde vue qui leur permet de deviner la vérité dans toutes les situations possibles, ou mieux encore je ne sais quelle puissance qui les transporte là où ils doivent, où ils veulent être. Ils inventent le vrai par analogie, ou voient l'objet à décrire, soit que l'objet vienne à eux, soit qu'ils aillent eux-mêmes vers l'objet [...].
>
> [L'homme de génie], ajoute-t-il en s'exaltant peu à peu, va, en esprit, à travers les espaces, aussi facilement que les choses, jadis observées, renaissent fidèlement en lui, belles de la grâce ou terribles de l'horreur primitives qui l'avaient saisi. Il a réellement vu le monde ou son âme le lui a révélé intuitivement [...].
>
> Les hommes ont-ils le pouvoir de faire venir l'univers dans leur cerveau ou leur cerveau est-il un talisman avec lequel ils abolissent les lois du temps et de l'espace ? La science hésitera longtemps à choisir entre ces deux mystères également inexplicables. Toujours est-il constant que l'inspiration déroule au poète des transfigurations sans nombre et semblables aux magiques fantasmagories de nos rêves. Un rêve est peut-être le jeu naturel de cette singulière puissance quand elle reste inoccupée... (*Ibid.*, p. 402).

Faudrait-il voir dans l'auteur de la *Comédie humaine*, dans le soi-disant « père du réalisme », l'ancêtre du surréalisme ? Notons, en tous cas, l'admirable fermeté de ces formules. L'écrivain a fait de grands progrès en quatre ans ; pleinement maître de ses idées, il l'est donc de leur expression. Pourtant le « mystère » reste irréductible.

***

Il l'est encore l'année suivante dans cette *Histoire Intellectuelle de Louis Lambert* [1] à laquelle l'auteur des *Contes Philosophiques* attachait une grande importance, où il avait eu l'ambition de « rivaliser avec Gœthe » et où, prenant un champ plus large que celui d'une simple *Préface*, abordant de front la question du génie, il consacrait une œuvre entière à l'exploration de ses mystères. Comme Victor Morillon, Louis Lambert est un autodidacte de génie. De bonne heure, la « lecture était devenue chez lui une espèce de faim que rien ne pouvait assouvir ». Passion bien servie grâce à des bibliothèques de couvents sécularisés. « L'absorption des idées par la lecture, note Balzac, était devenue chez lui un phénomène curieux ; son œil embrassait sept à

1. *Louis Lambert* parut, pour la première fois, sous ce titre, dans les *Nouveaux Contes philosophiques*, chez Gosselin, en octobre 1832.

huit lignes d'un coup et son esprit en appréciait le sens avec une vélocité pareille à celle de son regard. » D'autre part « sa mémoire était prodigieuse » ; quant à son imagination « stimulée par le perpétuel exercice de ses facultés », elle « s'était développée au point de lui permettre d'avoir des notions si exactes sur les choses qu'il percevait par la lecture seulement que l'image imprimée dans son âme n'en eût pas été plus vive s'il les avait réellement vues ; soit qu'il procédât par analogie soit qu'il fût doué d'une espèce de seconde vue par laquelle il embrassait la nature » (éd. Conard. XXXI p. 50-51).

Ce mot de « seconde vue » nous fait dresser l'oreille ; Balzac, décidément, ne peut se résoudre à une explication purement scientifique du génie. Plus exactement, l'état actuel de la science ne lui paraît pas pouvoir rendre compte des phénomènes extraordinaires, dont l'âme de Louis Lambert est le lieu privilégié. L'un des faits les plus étonnants rapportés par son biographe n'est que la reprise et le développement de ceux dont Victor Morillon avait été le héros. Un jour, au cours d'une promenade, Louis découvre un paysage qu'il reconnaît pour l'avoir vu en rêve la nuit précédente. Jamais pourtant il n'était venu en ce lieu. Voici donc Balzac replacé en face de ces mystères qu'il proposait à notre méditation dans sa *Préface* de *La Peau de chagrin* :

> Si le paysage n'est pas venu vers moi, ce qui serait absurde à penser, j'y suis donc venu. Si j'étais ici pendant que je dormais dans mon alcôve, ce fait ne constitue-t-il pas une séparation complète entre mon corps et mon être intérieur ? N'atteste-t-il pas je ne sais quelle faculté locomotive de l'esprit ou des effets équivalant à ceux de la locomotion du corps ? Or, si mon esprit et mon corps ont pu se quitter pendant le sommeil, pourquoi ne les ferais-je pas également divorcer ainsi pendant la veille ? [...]. Comment les hommes ont-ils si peu réfléchi jusqu'alors aux accidents du sommeil qui accusent en l'homme une double vie ? N'y aurait-il pas une nouvelle science dans ce phénomène ? ajouta-t-il en se frappant le front ; s'il n'est pas le principe d'une science, il trahit certainement en l'homme d'énormes pouvoirs ; il accuse au moins la désunion fréquente de nos deux natures, fait autour duquel je tourne depuis si longtemps. J'ai donc enfin trouvé un témoignage de la supériorité qui distingue nos sens latents de nos sens apparents. *Homo duplex* ! — Mais, reprit-il, après une pause et en laissant échapper un geste de doute, peut-être n'existe-t-il pas en nous deux natures ? Peut-être sommes-nous tout simplement doués de qualités intimes et perfectibles dont l'exercice, dont les développements produisent en nous des phénomènes d'activité, de pénétration, de vision encore inobservés. Dans notre amour du merveilleux, passion engendrée par notre orgueil, nous aurons transformé ces effets en créations poétiques, parce que nous ne les comprenions pas. Il est si commode de déifier l'incompréhensible... (p. 85-86).

III

La vie des idées.

Ne nous laissons pas trop impressionner par ces dernières lignes. Balzac, en bon disciple des Idéologues, s'efforce courageusement de

réduire la part du mystère ; il se refuse à « déifier l'incompréhensible ». Mais, si le mystérieux ne s'identifie pas forcément au surnaturel, il n'en reste pas moins mystérieux. C'est cela surtout que nous devons retenir de cette analyse balzacienne du génie. De ce dernier nous connaissons les effets, mais sa nature, son essence nous échappent. Le comble, c'est qu'il n'est pas un mystère seulement pour ceux qui l'observent de l'extérieur, mais pour ceux-là même qui en ont reçu du Ciel le redoutable privilège :

> Soit que l'artiste, disait Balzac, dans le second de ses articles de *La Silhouette*, ait conquis son pouvoir par l'exercice d'une faculté commune à tous les hommes ; soit que la puissance dont il use vienne d'une difformité du cerveau et que le génie soit une maladie humaine comme la perle est une infirmité de l'huître ; soit que sa vie serve de développement à un texte, à une pensée unique gravée en lui par Dieu, il est reconnu qu'il n'est pas lui-même dans le secret de son intelligence. Il opère sous l'empire de certaines circonstances dont la réunion est un mystère. Il ne s'appartient pas ; il est le jouet d'une force éminemment capricieuse (éd. Conard, *O. D.*, I, 353, 11 mars 1830).

Et, développant sa pensée par des exemples, il décrivait d'abord les curieuses périodes d'abattement, de sécheresse, de vide intérieur que connaissent souvent les créateurs ; puis, il décrivait ainsi l'*inspiration :*

> Un soir au milieu de la rue, un matin en se levant, ou au sein d'une joyeuse orgie, il arrive qu'un charbon ardent touche ce crâne, ces mains, cette langue ; tout à coup, un mot réveille les idées ; elles naissent, grandissent, fermentent. C'est une vision, aussi passagère, aussi brève que la vie et la mort ; c'est profond comme un précipice, sublime comme le bruissement de la mer [...] le travail est là tenant ses fourneaux allumés ; le silence, la solitude offrent leurs trésors ; rien n'est impossible. Enfin, c'est l'extase de la conception, voilant les déchirantes douleurs de l'enfantement (*Ibid.*, p. 353).

Négligeons pour l'instant la dernière phrase de ce beau texte ; nous la retrouverons lorsque nous explorerons à la suite du romancier les mystères du développement de l'œuvre, de la « conception » à l' « enfantement ». Retenons seulement ces affirmations si fortes sur le caractère « capricieux » de l'inspiration, le caractère si peu volontaire de la création artistique, mais surtout sur l'autonomie si étrange des « idées » par rapport à l'artiste leur créateur, leur père, leur maître. C'est un des points de la doctrine balzacienne les plus solennellement et fréquemment affirmés :

> Pour lui, donc — écrit-il dans *Louis Lambert* — la Volonté, la Pensée étaient des *forces vives* ; aussi, en parlait-il de manière à vous faire partager ses croyances. Pour lui, ces deux puissances étaient en quelque sorte et visibles et tangibles. Pour lui, la Pensée était lente ou prompte, lourde ou agile, claire et obscure ; il lui attribuait toutes les qualités des êtres agissants, la faisant saillir, se reposer, se réveiller, grandir, vieillir, se rétrécir, s'atrophier, s'aviver ; [...].
>
> Souvent, au milieu du calme et du silence, me disait-il, lorsque nos facultés intérieures sont endormies, quand nous nous abandonnons à la douceur du

repos, qu'il s'étend des espèces de ténèbres en nous, et que nous tombons dans la contemplation des choses extérieures, tout à coup une idée s'élance, passe avec la rapidité de l'éclair à travers les espaces infinis dont la perception nous est donnée par notre vue intérieure. Cette idée brillante, surgie comme un feu follet, s'éteint sans retour ; existence éphémère, pareille à celle de ces enfants qui font connaître aux parents une joie et un chagrin sans bornes ; espèce de fleur mort-née dans les champs de la pensée. Parfois, l'idée au lieu de jaillir avec force et de mourir sans consistance, commence à poindre, se balance dans les limbes inconnus des organes où elle prend naissance ; elle nous use par un long enfantement, se développe, devient féconde, grandit au dehors dans la grâce de sa jeunesse et parée de tous les attributs d'une longue vie ; elle soutient les plus curieux regards, elle les attire, ne les lasse jamais : l'examen qu'elle provoque commande l'admiration que suscitent les œuvres longuement élaborées [...] Les idées sont en nous un système complet, semblable à l'un des règnes de la nature, une sorte de floraison dont l'iconographie sera retracée par un homme de génie qui passera pour fou peut-être... (*Ibid.*, p. 97-98).

Peu de mois après les avoir placées dans la bouche de son Louis Lambert, Balzac commençait un nouveau conte philosophique où il se proposait de donner de ces théories sur la « vie des idées » une illustration romanesque. Ce récit, malheureusement resté inachevé et qui porte le titre bien significatif de : *Aventures administratives d'une Idée heureuse*, s'ouvrait par un « fantasque Avant-Propos ». Un soir, à Paris, après minuit, une « dame hospitalière chez laquelle à cette époque abondèrent les poètes, les écrivains, les gens de science et dont le salon pouvait passer pour le vestiaire de la littérature » (Madame Sophie Gay ? Madame Récamier ? nous sommes en 1825) retient quelques intimes, entre lesquels s'engage « une de ces conversations fortes, pleines de choses, à la fois railleuses et polies, comme parfois il s'en écoute encore dans cette ville, aussi réellement profonde qu'elle semble folle ».

« Croyez-vous, demande la maîtresse de maison à l'un de ses hôtes, croyez-vous, ainsi que Monsieur le prétend — et ce-disant, elle désigne « un jeune homme pâle et très chevelu, nommé Louis Lambert » — que les idées soient des êtres organisés qui se produisent en dehors de l'homme ?... »

Celui à qui est posée la question, « certain savant prussien connu par l'intarissable fluidité de sa parole » (le docteur Koreff peut-être ?...) raconte alors l'histoire d'un malheureux Hanovrien qui, venu à Londres, se plaignait d'y avoir été dépouillé de ses idées détenues, disait-il, par le voleur dans un bocal ! Or, un beau jour, son médecin, qui le traitait pour folie, entend parler d'un de ses confrères qui « se livrait à des opérations chimiques sur quelques masses d'idées prises à différents individus et contenues dans des bocaux très bien étiquetés ». On se rend chez ce médecin ; on y découvre, en effet, des bocaux parmi lesquels celui qui contenait les idées du malheureux Hanovrien. Celui-ci, le bocal brisé, recouvre ses idées et repart guéri !... Le narrateur ne veut pas trop se compromettre devant ces gens du monde :

Ce fait, pourrait, dit-il prudemment, s'il était scientifiquement prouvé, corroborer la théorie que M. Lambert vient de nous exposer sur la vie et l'iconographie des idées, système qu'en ma qualité d'Allemand je respecte[...] *Ce n'est pas un système, c'est une éclatante vérité !* dit alors « une voix qui semblait sortir d'un bocal et qui effraya l'assemblée (éd. Conard, *O. D.* II, 656-658).

Ainsi entre en scène le personnage « fantastique » qui sera le héros de ce conte. C'est un être étrange, d'âge indéfinissable, qui porte le nom de Monsieur de Lessones et est attaché au corps diplomatique. Il déclare être la toujours vivante incarnation d'une idée plusieurs fois centenaire, victime des administrations françaises successives, de Henri IV à Charles X. Mais avant d'entreprendre le récit de ses « aventures administratives », il se tourne vers Louis Lambert à qui il déclare : « Vous vous êtes voué à une vérité, comme les martyrs au Christ » et il fait une longue et fulgurante proclamation sur la vie des idées :

Oui, Messieurs, les idées sont des êtres, reprit le vieillard qui grandit, s'anima et dont la voix eut des vibrations de cloches[...]

Puis, développant son thème, il distingue les idées selon leur longévité ; les unes, « de petites créatures boiteuses et manchotes, grêles, vieillottes, ce sont les idées de ce que vous appelez les *gens de lettres* ». « Elles vivent sur les murailles à la façon des giroflées jaunes, elles parfument un jour les airs, disparaissent et tombent »... D'autres, au contraire,

s'élèvent lentement, avec grâce, poussent en étendant avec majesté les immenses frondaisons de leurs branches, couvrent une époque de leurs ombrages, meublent les villes comme ces allées de platanes et de tilleuls sous lesquels se promènent cinq à six générations. Ce sont les beaux ouvrages dûs à quelques cerveaux, et dont les idées vivaces régissent deux ou trois siècles[...] (p. 662).

Une autre mode de distinction entre les idées tiendrait compte de l'influence qu'elles exercent sur ceux qui les conçoivent. Ici le créateur de Louis Lambert, de Balthazar Claes, de Maître Frenhofer, de Maître Cornélius, du Père Grandet, de tant de passionnés, de maniaques, de fanatiques se retrouve sur un terrain qu'il connaît mieux que personne :

Mais, dit-il, il y a des idées dont le système agit plus directement sur les hommes qui s'en emparent. Ces idées les tourmentent, les font aller, venir, pâlir, sécher [...] Il y en a de gigantesques, de monumentales, qui tiennent du règne minéral. Elles tombent à l'heure dite, se relèvent et retombent sur la tête des nations ou d'un individu, comme un marteau sur l'enclume, et elles forgent les siècles en préparant les révolutions... (p. 663).

***

De cet accent ainsi placé par Balzac sur le caractère « capricieux » de l'inspiration, sur le don mystérieux de « vision » ou de « seconde vue » accordé au grand créateur et qu'aucun travail ne saurait remplacer, sur l'ignorance où se trouve l'artiste lui-même du secret de son génie,

gardons-nous de conclure qu'il minimise le rôle de la volonté ou celui du travail dans l'acte créateur. Lui, le théoricien de la volonté !... Bien au contraire, dans sa *Préface* de la *Peau de Chagrin*, après avoir dit que l'art littéraire contient « deux parties bien distinctes » : l'*observation* et l'*expression*, il se hâte d'ajouter :

La réunion de ces deux puissances fait l'homme complet ; mais cette rare et heureuse concordance n'est pas encore le génie, ou, plus simplement, ne constitue pas encore la volonté qui engendre une œuvre d'art... (éd. C. Lévy, XXII, p. 401).

Il écrira, d'autre part, deux ans plus tard, dans un curieux essai dont nous parlerons plus loin longuement : la *Théorie de la Démarche* :

De toutes les courtisanes, la pensée est la plus impérieusement capricieuse : elle fait son lit, avec une audace sans exemple, au bord d'un sentier, couche au coin d'une rue, suspend son nid, comme l'hirondelle, à la corniche d'une fenêtre ; et, avant que l'amour n'ait pensé à sa flèche, elle a conçu, pondu, couvé, nourri un géant. Papin allait voir si son bouillon avait des yeux quand il changea le monde industriel en voyant voltiger un papier que la vapeur ballotait au-dessus de sa marmite. Faust trouva l'imprimerie en regardant sur le sol l'empreinte des fers de son cheval, avant de le monter. Les niais appellent ces foudroiements de la pensée des hasards, sans songer que le hasard ne visite jamais les sots (éd. Conard, *O. D.*, II, 618).

C'est qu'en effet si les idées sont semblables à de jolies femmes capricieuses, elles ne se donnent qu'à ceux qui les ont méritées par une poursuite assidue. Le moment le plus passionnant du travail de l'artiste est précisément la « chasse des idées ».

Une idée est souvent un trésor, nous confie Balzac dans son second article *des Artistes* ; mais ces idées-là sont aussi rares que les mines de diamants le sont sur l'étendue de notre globe. Il faut les chercher longtemps, ou plutôt les attendre. Il faut voyager sur l'immense océan de la méditation et jeter la sonde [...]

Il est difficile de rendre le bonheur qu'éprouvent les artistes à cette chasse des idées [...] Dans ces heures de délire, pendant ces longues chasses, aucun soin humain ne les touche, aucune considération d'argent ne les émeut. Ils oublient tout [...]

Ces heures de délire, ces chasses spirituelles se déroulent le plus souvent dans le silence, dans la solitude et dans la nuit. A la fin d'un des *Contes philosophiques* qu'il écrivait si volontiers à cette époque de sa vie littéraire, un an après ses articles de la *Silhouette*, le romancier évoquait cette image du créateur en contemplation dans la personne de deux *Proscrits*, le jeune Godefroid, âme tendre et mystique et son maître, le Poète par excellence, l'auteur de la *Divine Comédie*, en exil à Paris. Revenant de la rue de Fouarre où ils ont été entendre le Docteur Sigier de Brabant, les deux hommes regagnent leur logis au bord de la Seine :

En rentrant au logis, l'étranger s'enferma dans sa chambre, alluma sa lampe inspiratrice, et se confia au terrible démon du travail, en demandant des mots au silence, des idées à la nuit. Godefroid s'assit au bord de sa fenêtre,

regarda tour à tour les reflets de la lune dans les eaux, étudia les mystères du ciel. Livré à l'une de ces extases qui lui étaient familières, il voyagea de sphère en sphère, de visions en visions, écoutant et croyant entendre de sourds gémissements et des voix d'anges, voyant ou croyant voir des lueurs divines au sein desquelles il se perdait, essayant de parvenir au point éloigné, source de toute lumière, principe de toute harmonie. Bientôt, la grande clameur de Paris, propagée par les eaux de la Seine, s'apaisa, les lueurs s'éteignirent une à une en haut des maisons, le silence régna dans toute son étendue et la vaste cité s'endormit comme un géant fatigué (éd. Conard, XXXI, p. 31).

« Le terrible démon du travail... » Balzac a peut-être goûté les merveilleux plaisirs de l'extase ; il connaît surtout les affres du travail créateur. Il sait, par expérience, que lui seul permet à l'artiste la conquête de ces êtres fantasques : les Idées, la réalisation de ce rêve inaccessible : la Beauté.

Vous ne descendez pas assez dans l'intimité de la forme, déclare au peintre Pourbus et à son jeune admirateur Nicolas Poussin, l'artiste génial Frenhofer, l'auteur du Chef-d'œuvre inconnu ; vous ne la poursuivez pas avec assez d'amour et de persévérance dans ses détours et dans ses fuites. La beauté est une chose sévère et difficile qui ne se laisse point atteindre ainsi ; il faut attendre ses heures, l'épier, la presser et l'enlacer étroitement pour la forcer à se rendre. La Forme est un Protée bien plus insaisissable et plus fertile en replis que le Protée de la Fable ; ce n'est qu'après de longs combats qu'on peut la contraindre à se montrer sous son véritable aspect ; vous autres, vous vous contentez de la première apparence qu'elle vous livre, ou tout au plus de la seconde, ou de la troisième ; ce n'est pas ainsi qu'agissent les victorieux lutteurs ! Ces peintres invaincus ne se laissent pas tromper à tous ces faux-fuyants ; ils persévèrent jusqu'à ce que la Nature en soit réduite à se montrer toute nue et dans son véritable esprit. Ainsi a procédé Raphaël[...] (éd. Conard, XXVIII, 9-10).

IV

LES TROIS AGES DE LA PENSÉE.

Dans son analyse du mystère de la création littéraire, Balzac a été plus loin que les vues générales que nous venons de lui entendre exposer. Il a essayé non de faire disparaître le mystère, de le résoudre en une pâle lumière qui n'eût été que destruction de la réalité, mais de l'approfondir, d'en mesurer l'étendue, d'en faire apparaître les multiples aspects. Dans deux textes d'une assez grande étendue, il s'est plu à établir ce qu'il appellait — bien avant nos modernes docteurs de Sorbonne — la « Biographie » d'une œuvre littéraire. Ce sont :

1° *L'Introduction* de la *Physiologie du Mariage* (fin 1829) [éd. Conard, XXXII, 3-14].

2° Les premières pages de la *Théorie de la Démarche* (août 1833) [éd. Conard, *O. D.*, II, 616-624].

Ces deux textes se complètent, mais ne se recouvrent pas. Ils nous

permettent de dégager certaines « constantes » dans le mécanisme de la création littéraire chez Balzac ou plutôt dans l'idée qu'il se faisait de ce mécanisme ; mais ils nous montrent aussi combien, en un domaine qui est par excellence celui des réalités spirituelles, le danger serait grave de trop vouloir systématiser. C'est précisément pour éviter ce danger que, contrairement à une règle de bon sens et de prudence, qui nous imposerait de suivre l'ordre chronologique, nous analyserons d'abord les pages de la *Théorie de la Démarche*, où Balzac, pleinement maître de sa langue, sûr aussi de son public, joue au théoricien et donne à sa pensée une forme plus brillante que profonde. Dans l'*Introduction* de la *Physiologie*, au contraire, placée en tête d'un ouvrage qu'il n'ose même pas signer, deux ans à peine après cet *Avertissement* inédit du *Gars*, si timide et maladroit, il est moins sûr de lui, mais plus riche, plus nuancé, plus proche de la réalité vivante qui, seule, nous intéresse, plus convaincu aussi peut-être de l'importance des secrets qu'il nous révèle :

> Si l'auteur écrit ici la biographie de son livre, écrit-il alors, ce n'est par aucune inspiration de fatuité. Il raconte des faits qui pourront servir à l'histoire de la pensée humaine, et qui expliqueront sans doute l'ouvrage même (éd. Conard, XXXII, 11).

***

La *Théorie de la Démarche* parut en août 1833 dans l'*Europe Littéraire*, à une époque où le romancier, par des succès répétés, avait conquis le droit d'imposer à une revue un texte aussi austère. Il lui accordait une grande importance. Fragment de cette *Pathologie de la Vie Sociale* à laquelle il songeait déjà en 1830, la *Théorie de la Démarche* devait constituer avec la *Physiologie du Mariage*, l'*Anatomie des Corps Enseignants* et la *Monographie de la Vertu* un ensemble où se trouverait exprimé l'essentiel de sa pensée en matière morale, sociale et politique. Ne nous laissons donc pas prendre aux airs faussement dégagés qu'il est bien obligé d'y prendre pour séduire le public futile des abonnés de la revue et considérons ce texte avec un certain respect :

> Une pensée a trois âges, écrit-il. Si vous l'exprimez dans toute la chaleur prolifique de la conception, vous la produisez rapidement, par un jet plus ou moins heureux, mais empreint, à coup sûr, d'une verve pindarique [...]
>
> Mais si vous ne saisissez pas ce premier bonheur de génération mentale et que vous laissiez sans produit ce sublime paroxysme de l'intelligence fouettée, pendant lequel les angoisses de l'enfantement disparaissent sous les plaisirs de la surexcitation cérébrale, vous tombez soudain dans le gâchis des difficultés ; tout s'abaisse, tout s'affaisse ; vous vous blasez ; le sujet s'amollit, vos idées vous fatiguent. Le fouet de Louis XIV que vous aviez naguère pour mener votre sujet en poste, a passé aux mains de ces fantasques créatures ; alors, ce sont vos idées qui vous brisent, vous lassent, vous sanglent [ou cinglent ?] des coups sifflants aux oreilles et contre lesquels vous regimbez. Voilà le poète, le peintre, le musicien qui se promène, flâne sur les boulevards, marchande des cannes, achète de vieux bahuts, s'éprend

de mille passions fugaces, laissant là son idée, comme on abandonne une maîtresse plus aimante ou plus jalouse qu'il ne lui est permis de l'être.

Vient le dernier âge de la pensée. Elle s'est implantée, elle a pris racine dans votre âme, elle y a mûri ; puis, un soir ou un matin, quand le poète ôte son foulard, quand le peintre bâille encore, lorsque le musicien va souffler sa lampe en se souvenant d'une délicieuse roulade, en revoyant un petit pied de femme, ou l'un de ces je ne sais quoi dont on s'occupe en s'endormant ou en s'éveillant, ils aperçoivent leur idée dans toute la grâce de ses floraisons, de ses frondaisons, l'idée malicieuse, luxuriante, belle comme une femme magnifiquement belle, belle comme un cheval sans défaut.

Et alors, le peintre donne un coup de pied à son édredon, s'il a un édredon, et s'écrie :

— C'est fini ! Je ferai mon tableau !

Le poète n'avait qu'une idée, et il se voit à la tête d'un ouvrage.

— Malheur au siècle !... dit-il en lançant une de ses bottes à travers la chambre.

Ceci est la théorie de la démarche de nos idées (éd. Conard, *O. D.*, II, 616-617).

***

Ce schéma, Balzac l'applique aussitôt à l'œuvre qu'il présente ce jour-là à ses lecteurs : la *Théorie de la Démarche* :

Premier moment ou premier « âge », celui de la conception. Moment d'inspiration, de jaillissement créateur, de joie, d'extase. Né d'un événement insignifiant pour les autres, et qui, pour l'artiste, est d'une importance décisive. Ici, l'événement est la perte d'équilibre d'un ouvrier dans la cour des Messageries ; fait que l'esprit de Balzac relie aussitôt à un souvenir d'enfance dans lequel il revoit sa sœur soulevant avec effort une boîte qu'elle croyait pleine et qui, étant vide, a rendu ridicule cet effort. Alors l'esprit ayant rapproché « ces deux faits si dissemblables, mais qui procédaient de la même cause » se met à travailler d'une manière d'autant plus active qu'elle n'est pas volontaire. Il se produit chez Balzac, à ce moment, un phénomène analogue à ce que Stendhal, parlant de la naissance de l'Amour, avait appelé la « cristallisation ». Comment appeler autrement le phénomène ainsi décrit :

Puis, de là, jaillirent mille questions qui me furent adressées, dans les ténèbres de l'intelligence, par un être tout fantastique, par ma *Théorie de la Démarche* déjà née.

En effet, tout à coup, mille petits phénomènes journaliers de notre nature vinrent se grouper autour de ma réflexion première et s'élevèrent en foule dans ma mémoire comme un de ces essaims de mouches qui s'envolent, au bruit de nos pas, de dessus le fruit dont elles pompent le suc au bord d'un sentier.

Ainsi, je me souvins en ce moment, rapidement, et avec une singulière puissance de vision intellectuelle :

Et des craquements de doigts, et des redressements de muscles, et des sauts de carpe que, pauvres écoliers, moi et mes camarades, nous nous permettions [...]

Suit une brillante énumération de ces mille petits faits, au bout de laquelle Balzac déclare, essoufflé :

« Ma pétulante pensée jouissait de son premier âge. » (*Ibid.*, 619-620.)

Cette période d'enthousiasme créateur dure un temps que Balzac ne prend pas soin de nous préciser. Il nous décrit seulement la joie de ses découvertes, les ambitions grandioses qu'elles font naître en son âme, laissant échapper cette curieuse confidence :

Quels pleurs je versai sur le *tohu-bohu* de mes connaissances, d'où je n'avais extrait que de misérables contes, tandis qu'il en pouvait sortir une physiologie humaine.

Cependant, de découverte en découverte, il est conduit devant un véritable abîme :

Ici, ma *Théorie de la Démarche* acquérait des proportions si discordantes avec le peu de place que j'occupe dans le grand ratelier d'où mes illustre camarades du XIXe siècle tirent leur provende que je laissai là cette grande idée, comme un homme effrayé d'apercevoir un gouffre. J'entrais dans le second âge de la pensée (p. 622).

***

Ce second âge est celui du doute, de la fatigue, de l'effroi devant l'immensité de l'œuvre à accomplir. L'auteur ne sait plus où il va, il désespère d'aboutir. Cela — notons-le bien — ne l'empêche pas de travailler. Il ne pourrait faire autrement. Il est « pris », envoûté par son idée. Elle le poursuit partout. Et voici une autre émouvante confidence :

Alors, je commençai des travaux immenses et qui eussent, selon l'expression de mon élégant ami Eugène Sue, décorné un bœuf moins habitué que je ne le suis à marcher dans mes sillons, nuit et jour, par tous les temps, nonchalant de la bise qui souffle, des coups et du fourrage injurieux que le journalisme nous distribue.

Travaux immenses et vains, hélas !

Que de réflexions n'ai-je pas jetées dans ce gouffre ! [...] Que de nuits vainement employées à demander des inspirations au silence ! [...] Un homme qui n'aurait pas eu mon thorax, mon cou, ma boîte cérébrale eût perdu la raison en désespoir de cause.

Pourtant, même s'il n'avait jamais dépassé ce second âge, même s'il n'avait jamais dominé cette tentation de doute et de découragement, Balzac ne regretterait rien car, semblable à « tous ces pauvres prédestinés de savants », il a « compté des joies pures ». Ces joies, il les avait chantées deux ans auparavant dans une des plus belles pages de la *Peau de Chagrin*, où, quittant le terrain du fantastique pour celui de l'humble réalité, il avait su trouver pour décrire les mouvements intimes de sa vie spirituelle les accents d'un très pur lyrisme :

Je vécus dans ce sépulcre aérien pendant près de trois ans, travaillant nuit et jour sans relâche, avec tant de plaisir que l'étude me semblait être le plus beau thème, la plus heureuse solution de la vie humaine. Le calme et le silence nécessaires au savant ont je ne sais quoi de doux, d'enivrant comme l'amour. L'exercice de la pensée, la recherche des idées, les contemplations tranquilles

de la Science nous prodiguent d'ineffables délices, indescriptibles, comme tout ce qui participe de l'intelligence dont les phénomènes sont invisibles à nos sens extérieurs. Aussi sommes-nous toujours forcés d'expliquer les mystères de l'esprit par des comparaisons matérielles. Le plaisir de nager dans un lac d'eau pure, au milieu des rochers, des bois et des fleurs, seul et caressé par une brise tiède, donnerait aux ignorants une bien faible image du bonheur que j'éprouvais quand mon âme se baignait dans les lueurs de je ne sais quelle lumière, quand j'écoutais les voix confuses et terribles de l'inspiration, quand, d'une source inconnue, les images ruisselaient dans mon cerveau palpitant. Voir une idée qui poind dans le champ des abstractions humaines comme le soleil au matin et qui s'élève comme lui, qui, mieux encore, grandit comme un enfant, arrive à la puberté, se fait lentement virile, est une joie supérieure aux autres joies terrestres, ou plutôt c'est un divin plaisir. L'étude prête une sorte de magie à tout ce qui nous environne... (éd. Conard, XXVII, p. 100-101).

Balzac ne revient pas ici sur la description de ces joies procurées à l'artiste par sa recherche passionnée, il se contente de les rappeler d'un mot ; puis, à la veille d'écrire la *Recherche de l'Absolu*[1], ayant peut-être déjà conçu ce sujet terrible de l'homme dévoré par le démon de la science, il écrit cette phrase qui est, à l'avance, comme une justification de la folie de son héros : « La vie la plus belle, la mieux remplie, la moins sujette aux déceptions, est certes celle du fou sublime qui cherche à déterminer l'inconnu d'une équation à racines imaginaires. » (P. 623.)

***

Tant de travaux, tant de souffrances vont pourtant recevoir leur récompense : voici enfin le troisième âge de la pensée. L'auteur y pénètre d'une manière aussi gratuite, aussi arbitraire que dans le premier. Préfigurant étrangement à l'avance la révélation qui s'offrit au jeune Proust à travers le Septuor de Vinteuil, la « théorie » de Balzac se présente à lui pendant qu'il entend « le duo de Tamburini, dans le premier acte du *Mosé* ». *Gratia gratis data*, dirait un théologien ; ou, pour parler un langage plus profane, et plus conforme aux images qui reviennent spontanément sous la plume du romancier : retour à la fidélité d'une femme capricieuse.

Ma théorie m'apparut pimpante, joyeuse, frétillante, jolie et vint se coucher complaisamment à mes pieds, comme une courtisane fâchée d'avoir abusé de la coquetterie et qui craint d'avoir tué l'amour (p. 623).

Et, le lendemain, ayant très rigoureusement délimité son sujet, mis au point sa méthode, s'arrêtant enfin de rêver, il se met vraiment au travail.

***

Dans l'*Introduction* de la *Physiologie du Mariage*, Balzac, nous l'avons

1. Juin-septembre 1834.

dit, insiste davantage sur le caractère mystérieux et complexe des phénomènes qui accompagnent la création spirituelle.

Ici encore à l'origine, il découvre une impression vive et très ancienne qui a laissé dans l'esprit une marque profonde, sans que celui-ci en ait pris conscience : cette impression vive est celle qu'il a ressentie lorsque, jeune étudiant en droit, il a lu dans le Code civil les pages consacrées à l'adultère, et, principalement, les paroles prononcées à ce sujet par Napoléon devant le Conseil d'État : « Ces paroles, dit-il, frappèrent vivement l'auteur de ce livre ; et peut-être, à son insu, mirent-elles en lui, le germe de l'ouvrage qu'il offre aujourd'hui au public » (éd. Conard, XXXII, p. 4). Puis, vinrent une série de réflexions sur le mariage et l'adultère tels qu'ils se présentent dans les livres et dans la vie, et cette découverte que, « de toutes les connaissances humaines, celle du Mariage était la moins avancée ». Cependant, note finement Balzac, « ce fut une observation de jeune homme ; et chez lui, comme chez tant d'autres, semblable à une pierre jetée au sein d'un lac, elle se perdit dans le gouffre de ses pensées tumultueuses ». Donc, l'idée avorte, mais non d'une manière définitive, car le travail de l'inconscient va l'alimenter jusqu'au jour où elle reparaîtra à la conscience claire et qui sera celui de sa véritable naissance :

> Cependant, l'auteur observa malgré lui ; puis, il se forma lentement dans son imagination, comme un essaim d'idées plus ou moins justes sur la nature des choses conjugales. Les ouvrages se forment peut-être dans les âmes aussi mystérieusement que poussent les truffes au milieu des plaines parfumées du Périgord (p. 4).

Le voici donc entré dans ce que la *Théorie de la Démarche* appelait le « premier âge de la pensée » : l'âge de l'inspiration. En l'espèce, celle-ci prend forme tout de suite ; mais c'est une forme encore médiocre : « minime pensée où ses idées se formulèrent », « petit pamphlet conjugal ». Cependant, autour de cette nébuleuse primitive, s'opère aussitôt le travail de « cristallisation ». L'auteur, nous dit Balzac

> passa délicieusement une semaine entière à grouper autour de cette innocente épigramme ma multitude d'idées qu'il avait acquises à son insu et qu'il s'étonna de trouver en lui (p. 5).

Ici, brusquement, nouvel arrêt de l'inspiration. Arrêt provoqué par une intervention extérieure sur laquelle malheureusement Balzac se montre fort avare de renseignements : « Ce badinage, nous dit-il, tomba devant une observation magistrale. Docile aux avis, l'auteur se rejeta dans l'insouciance de ses habitudes paresseuses. » Cela ressemble assez au renoncement à la Littérature provoqué, chez le jeune Proust, par les observations non moins « magistrales » de M. de Norpois le jour où il lui montra ses premiers essais. Cependant, de même que le jeune ami de M. de Norpois, ayant renoncé à écrire, et qui croit perdre son temps dans cette vie mondaine où il a plongé, cédant à « l'insouciance de ses habitudes paresseuses », il amasse en réalité, sans

le vouloir et même sans trop le savoir, les matériaux du *Temps retrouvé*, de même Balzac continue de nourrir, dans le mystère de l'inconscient, l'idée de la *Physiologie*. Bien que la description qu'il nous en offre soit légèrement différente de celle que nous connaissons déjà on peut dire qu'il entre alors dans le « second âge » de la pensée. Plus que sur les difficultés de son sujet, il insiste ici sur le caractère inconscient du travail qui s'opère en lui et, cette fois, il emploie pour le décrire (découverte ? réminiscence ?) la célèbre métaphore stendhalienne :

> Néanmoins, ce léger principe de science et de plaisanterie se perfectionna tout seul dans les champs de la pensée : chaque phrase de l'œuvre condamnée y prit racine, et s'y fortifia, restant comme une petite branche d'arbre qui, abandonnée sur le sable par une soirée d'hiver, se trouve couverte le lendemain de ces blanches et bizarres cristallisations que dessinent les gelées capricieuses de la nuit. Ainsi l'ébauche vécut et devint le point de départ d'une multitude de ramifications morales. Ce fut comme un polype qui s'engendra de lui-même. Les sensations de sa jeunesse, les observations qu'une puissance importune lui faisait faire, trouvèrent des points d'appui dans les moindres événements. Bien plus, cette masse d'idées s'harmonia, s'anima, se personnifia presque et marcha dans les pays fantastiques où l'âme aime à laisser vagabonder ses folles progénitures. A travers les préoccupations du monde et de la vie, il y avait toujours en l'auteur une voix qui lui faisait les révélations les plus moqueuses au moment même où il examinait avec le plus de plaisir une femme dansant, souriant ou causant. De même que Méphistophélès [...] (p. 5).

Et voilà Balzac embarqué dans une comparaison ultraromantique, où le Diable joue le rôle de la Muse, pour nous faire sentir de manière concrète cet envoûtement de l'artiste par l'Idée. L'obsession est interrompue pendant quelques années parce que l'auteur est devenu amoureux et que « le diable aurait eu affaire à trop forte partie s'il était revenu dans un logis habité par une femme ». Mais, un jour, elle revient, plus forte que jamais, provoquée par un de ces hasards qui ne visitent pas les sots, le récit entendu un soir dans un salon de Paris d'un terrible drame de l'adultère qui s'est autrefois déroulé dans une des familles les plus austères de la ville de Gand :

> Tout à coup, le mot Adultère sonna aux oreilles de l'auteur ; et alors, cette espèce de cloche réveilla dans son imagination les figures les plus lugubres du cortège qui, naguère, défilait à la suite de ces prestigieuses syllabes.
>
> A compter de cette soirée, les persécutions fantasmagoriques d'un ouvrage qui n'existait pas recommencèrent ; et, à aucune époque de sa vie, l'auteur ne fut assailli d'autant d'idées fallacieuses sur le sujet fatal de ce livre. Mais il résista courageusement à l'esprit, bien que ce dernier rattachât les moindres événements de la vie à cette œuvre inconnue, et que, semblable à un commis de la douane, il plombât tout de son chiffre railleur (p. 9).

« Il résista courageusement à l'esprit. » Cette résistance aux injonctions de l'inspiration nous montre assez que l'auteur n'est pas encore entré dans le « troisième âge ». Comment y pénétrera-t-il ? Une fois de plus par un événement fortuit et sans importance apparente : une conversation avec deux femmes charmantes et spirituelles. On parle du

malheur des maris, de la vertu chancelante des femmes, il avoue à ses interlocutrices le « projet d'ouvrage par lequel il était persécuté » ; « elles y sourirent et promirent beaucoup de conseils ». « Rentré chez lui, l'auteur dit à son démon : Arrive ! Je suis prêt. Signons le pacte ! Le démon ne revînt plus. »

Il n'est peut-être pas indifférent à certains anatomistes de la pensée, ajoute-t-il, de savoir que l'âme est femme. Ainsi, tant que l'auteur s'interdisait de penser au livre qu'il devait faire, le livre se montrait écrit par tout [...] Le jour où il se dit : « Cet ouvrage, qui m'obsède, se fera !... tout a fuit ! »(p. 11-12).

Il semble qu'il y ait ici un certain flottement dans la description de Balzac. Nous pensions qu'il avait enfin atteint le « troisième âge », celui de la réalisation, de la sérieuse et féconde mise au travail. Et soudain le voici plongé dans le « gâchis des difficultés » par lequel dans la *Théorie de la Démarche* il caractérisait le « second âge » !

Regardons-y de plus près ; ce flottement nous paraîtra moins sensible. En effet, dans la *Théorie de la Démarche*, aussi bien dans le schéma initial que dans l'analyse de détail qui en est l'illustration, Balzac, après l'avoir rapidement défini, s'arrête au seuil de ce « troisième âge » de la pensée. Et comme on le comprend ! Car il ne s'agirait de rien moins désormais que de nous décrire les affres du créateur pendant la période qui est proprement celle de la production. Il s'agirait de décrire « les douleurs de l'enfantement » ! Cette description, qui eût exigé bien autre chose que de simples *Préfaces*, Balzac ne nous l'a donnée nulle part sous une forme complète et systématique ; mais il nous en a livré certains éléments qu'il nous reste à passer en revue pour achever notre tâche.

V

« A L'EXÉCUTION TOUT A CHANGÉ ! »

Rien n'est fini, en effet, lorsque le peintre donnant un coup de pied à son édredon a crié : « C'est fini ! Je ferai mon tableau ! » Tout reste à faire, au contraire. Le tableau n'est peint que dans son imagination, non sur la toile où le verront d'autres yeux que les siens. Alors commencent les mille difficultés techniques. Nous ne suivrons pas le romancier dans l'analyse de ces difficultés, ce serait faire un livre entier sur son art ; ce serait surtout recommencer en grande partie le bel ouvrage de Maurice Bardèche[1]. Nous mettrons seulement en lumière un caractère essentiel de la création littéraire chez Balzac, qu'il a bien vu lui-même et dont il a fort exactement analysé les différentes causes. « Le poète n'avait qu'une idée et il se voit à la tête d'un ouvrage », disait-il dans la *Théorie de la Démarche* pour définir le progrès accompli incon-

1. Maurice Bardèche, *Balzac romancier*, Paris, Plon, 1940.

sciemment par l' « Idée » au cours du « second âge ». C'est par un processus tout à fait comparable qu'*au cours même de la rédaction* l'œuvre va prendre une ampleur de plus en plus grande, posant ainsi à son auteur des problèmes techniques parfois insolubles.

***

C'est dans la création de la *Comédie humaine* elle-même, prise comme un tout, que ce processus est apparu le plus clairement à l'esprit de Balzac. Il s'en est expliqué longuement dans l'*Introduction* aux *Études philosophiques* dictée à Félix Davin en 1834, à l'époque où, sans avoir encore trouvé pour l'ensemble de ses œuvres, le titre prestigieux de *Comédie humaine*, il les voyait déjà formant un tout, disposé en deux vastes compartiments : celui des *Études de Mœurs* et celui des *Études philosophiques*. Or, il tenait à affirmer que ce vaste plan n'était pas sorti tout armé de son cerveau. Et cela, non point seulement pour se faire pardonner les défauts d'ordonnance : lacunes, répétitions, morceaux mal mis à leur place, ni pour se faire de la réclame, comme l'ont trop souvent pensé la plupart des critiques qui ne citent guère cette *Introduction* que pour s'en gausser, mais, comme l'a bien vu Marcel Proust avec la divination d'un génie frère [1], parce que cela correspondait à une vivante réalité :

> L'auteur lui-même avait-il embrassé d'un coup d'œil l'étendue du canevas qu'il remplit chaque jour ? fait-il dire à son porte-parole. Nous ne le pensons pas. Si son plan avait pu jaillir complet de sa tête comme ces belles unités que les artistes d'autrefois mettaient toute une vie à concevoir, et que la dévorante précipitation de notre siècle ne permet presque plus d'accomplir, peut-être aurait-il laissé tomber sa plume [...]
>
> Aussi est-ce un phénomène curieux et digne d'observation que l'enfantement des œuvres de M. de Balzac, ainsi que les développements inattendus qui les ont fécondées et les larges superpositions dont elles se sont accrues. L'histoire de la littérature offre assurément peu d'exemples de cette élaboration progressive d'une idée qui, d'abord indécise en apparence et formulée par de simples contes, a pris tout à coup une extension qui la place enfin au cœur de la plus haute philosophie.
>
> Maintenant que l'élévation de quelques parties importantes nous laisse entrevoir la physionomie de l'édifice, maintenant que commence à poindre le sens intime de la formule générale dégagée par l'auteur de ses nombreux aperçus sur l'humanité, ne pouvons-nous pas naturellement supposer qu'un jour, en comparant les différentes pensées empreintes dans ses travaux, il a fait comme l'ouvrier qui, par hasard, quitte l'envers de sa tapisserie, et vient en regarder le dessin dans son entier. Dès lors, et parce que le germe d'une haute synthèse était depuis longtemps en lui-même, il s'est mis à rêver de l'effet de l'ensemble. Soudain, remplissant dans sa pensée les lacunes de sa construction couvertes de fresques, supposant ici un groupe, là une figure principale, plus loin un second plan ou des teintes de rappel, il s'est épris de ces tableaux et s'est remis à l'ouvrage avec une *furie française*, parce qu'il était encore dans l'âge où l'on ne doute de rien. Puis, une fois engagé, cet homme à la constante volonté duquel ceux qui le connaissent rendent un

1. M. Proust, *La Prisonnière*, p. 218-221. M. P. parle d' « illumination rétrospective ».

éclatant hommage et qu'on estimera certes, un jour, autant que son talent, cet homme a toujours marché devant lui sans se souvenir le lendemain ni des efforts ni des fatigues de la veille...

***

Cette longue et solennelle confidence du romancier sur la genèse de son œuvre prise dans son ensemble qui nous donne la clef à la fois de certaines maladresses de composition et en même temps de l'ordre profond, organique, vivant qui anime cette énorme masse, elle est valable pour la plupart des œuvres particulières. « Il en a été pour chacune des portions des *Études de Mœurs* comme de l'ouvrage pris dans son entier », écrira Balzac en 1839 dans la *Préface* de la première édition du *Cabinet des Antiques* (éd. C. Lévy, XXII, 515) : toutes les proportions ont été dépassées à l'exécution. Ces devis littéraires ont singulièrement ressemblé aux devis des architectes. » Il n'est donc pas sans intérêt d'examiner, à la lumière de quelques autres *Préfaces* où il est revenu sur ce sujet, le mécanisme de cette mystérieuse croissance de l'œuvre pendant que le romancier la crée, et, en même temps, d'entrevoir certains des problèmes d'ordre esthétique qu'elle entraîne pour lui.

Voici les *Illusions perdues*. Lorsqu'en 1837 il en publie la première partie : *Les deux Poètes*, Balzac exprime ses regrets de n'offrir qu'une œuvre fragmentaire. Il invoque, pour se faire excuser, les conditions draconiennes qui lui sont imposées par ses contrats d'édition. Mais la raison profonde est que, pour cette œuvre comme pour tant d'autres, — qui valurent à leur auteur tant d'ennuis d'ordre commercial, — la conception primitive s'est élargie au point qu'un simple roman s'est transformé en trois. Dans sa *Préface*, Balzac décrit ce phénomène avec une précision de clinicien. Du livre prévu à l'origine, avoue-t-il, celui-ci n'est que l' « Introduction ».

> Le plan primitif, ajoute-t-il, n'allait pas plus loin ; mais quand, à l'exécution, tout a changé, la tomaison inexorable était arrêtée, et la spéculation ne pouvait pas attendre. Il a donc fallu s'arrêter à la limite qu'il avait posée lui-même à l'œuvre.

Écoutons-le encore. Ses explications vont devenir passionnantes :

> Il ne s'agissait d'abord que d'une comparaison entre les mœurs de la Province et les mœurs de la vie parisienne [...] Mais, en peignant avec complaisance l'intérieur d'un ménage et les révolutions d'une pauvre imprimerie de province, en laissant prendre à ce tableau autant d'étendue qu'il en a dans l'exposition, il est clair que le champ s'est agrandi malgré l'auteur. Quand on copie la nature, il y a des erreurs de bonne foi ; souvent en apercevant un site, on n'en devine pas tout d'abord les véritables dimensions ; telle route paraissait d'abord un sentier, le vallon devient une vallée, la montagne facile à franchir à l'œil a voulu toute une journée. Ainsi les *Illusions perdues* ne doivent plus seulement concerner un jeune homme qui se croit un grand poète et la femme qui l'entretient dans sa croyance, et le jette au milieu de Paris, pauvre et sans protection. Les rapports qui existent entre Paris et la Province, sa funeste attraction, ont montré à l'auteur le jeune

homme du XIXe siècle sous une face nouvelle : il a pensé soudain à la grande plaie du journalisme qui dévore tant d'existences, tant de belles pensées et qui produit d'épouvantables réactions dans les modestes régions de la vie de province [...] Le tableau s'est donc étendu. Au lieu d'une face de la vie individuelle, il s'agit d'une des faces les plus curieuses de ce siècle (éd. C. Lévy, t. XXII, p. 389-390, 14 janvier 1837).

***

Dix-huit mois plus tard, Balzac publiait, en un seul ouvrage en deux volumes in-8°, trois fragments de son œuvre qui devaient trouver un jour leur place dans la *Comédie humaine* : *La Maison Nucingen*, *La Femme supérieure*, première version du roman *Les Employés*, et *La Torpille*, fragment de *Splendeurs et Misères des Courtisanes*. Dans sa *Préface*, s'excusant de ce mélange d'œuvres disparates, il revenait sur le problème de l'interférence entre les conditions matérielles de publication auxquelles il devait se soumettre pour vivre et les caprices de l'inspiration. Il expliquait longuement la cruelle nécessité où il se trouvait constamment de modifier ses plans, de passer d'un sujet à un autre, d'arrêter une publication, d'en raccourcir une autre, d'en allonger une troisième. Ah ! trop heureux Walter Scott ! A lui aussi on avait reproché « de ne pas suivre ses plans primitifs », car il était soumis aux mêmes lois de la création littéraire que son émule français :

En travaillant d'après ce flamboyant carton que tout peintre littéraire se dessine sur la toile de son cerveau, il voyait grandir, comme des ombres chinoises, une figure si attrayante, des existences si magnifiques, un caractère si neuf, qu'au lieu d'une place mesquine, il les laissait se carrer dans son œuvre. La changeante déesse, la Fantaisie, l'invitait d'un mouvement si persuasif en remuant ses doigts blancs et roses, elle lui souriait d'un sourire si fascinateur [...] que lui, enfant aussi naïf qu'il était grand homme, allait et la suivait dans les recoins obscurs qu'elle se plaisait à illuminer. Ce grand génie, dupe de sa propre poésie, furetait avec la déesse (éd. C. Lévy, t. XXII, p. 497, 15 septembre 1838).

Seulement, Walter Scott était riche ! Il pouvait tout se permettre, dicter sa loi aux libraires, les faire attendre selon sa fantaisie. Le « pauvre auteur français » ne saurait « avoir l'outrecuidance de penser ainsi ». Il est pauvre et soumis aux conditions qui lui sont faites par ces deux Puissances : le Journal et la Librairie. Voici un exemple, pris sur le vif, des effets produits sur sa production par « les lois capricieuses du goût et de la convenance des marchands » :

Tel journal a demandé un morceau qui ne soit ni trop long, ni trop court, qui puisse entrer dans tant de colonnes et de tel prix. L'auteur va dans son magasin et dit : « J'ai *La Maison Nucingen.* » Il se trouve que *La Maison Nucingen* qui convient pour la longueur, pour la largeur, pour le prix, parle de choses trop épineuses qui ne cadrent point avec la politique du journal. *La Maison Nucingen* demeure sur les bras de l'auteur. Eh bien ! Prenez *La Torpille* ! *La Torpille* est une grisette et l'on a déjà crié pour *La Vieille Fille* [...] Que faire de ces tableaux retournés dans l'atelier ? On les expose

dans les deux premiers volumes venus. Il faut subir les exigences de la Librairie. La Librairie vient ; elle veut deux volumes ni plus ni moins ou un bout de conte pour mettre à ceci plus d'ampleur. Elle a ses habitudes de format, elle tient à ses marges. Elle abhorre aujourd'hui ces délicieux in-18 comme *Adolphe, Paul et Virginie* [...]

« Eh bien ! » ajoute Balzac sur un ton d'enthousiasme triomphant, celui de l'artiste en pleine possession de ses moyens, capable de transcender toutes les difficultés :

Eh bien ! vous qui riez de cet état de choses, ou vous qui pleurez, croyez-vous que l'art y perde ? L'art se plie à tout, il se loge partout, il se blottit dans les angles, dans les culs de fours, dans les segments de voûte ; il peut briller en toute chose quelque forme qu'on lui donne ! (*Ibid.*, p. 507.)

Et pour illustrer cette orgueilleuse déclaration où nous croyons entendre, un siècle à l'avance, les théories valériennes sur les grandes œuvres qui sont toujours des œuvres « commandées » ou « de circonstance », raconte l'anecdote (histoire ou légende qu'importe ?) de ce supérieur du couvent des Dominicains de Milan qui pria un jour un peintre de ses amis de garnir, dans le réfectoire, un pan de muraille « trop long pour son peu de hauteur ». Le peintre s'appelait Léonard de Vinci et le pan de mur peint devint *la Cène*.

***

Les deux textes que nous venons d'analyser nous ont montré le développement de la création balzacienne soumis à deux séries d'influences : les unes, d'ordre interne, les plus importantes, se résument en une *prise de conscience progressive par l'auteur de l'importance de son œuvre* ; les autres sont d'ordre extérieur : exigences des directeurs de revues, de journaux, de maisons d'édition. Il en est d'autres encore qui, entre les deux premières, forment en quelque sorte transition. Internes, dans la mesure où c'est l'auteur qui, par une réflexion consciente sur sa création, se dicte à lui-même des modifications jugées nécessaires ; externes, dans la mesure où cette décision d'ordre esthétique lui est en fin de compte inspirée par un souci de réussite, par un désir de plaire au public. Balzac nous a fait sur ce point un véritable aveu dans la *Préface* de son *Curé de Village*. Le premier lecteur venu de ce roman ne peut manquer d'être frappé par la différence qui existe entre la première partie, admirable « scène de Vie de province », intensément dramatique ou la profondeur de l'analyse psychologique unit ses prestiges à ceux d'un mystérieux roman policier et la seconde, pleine de vastes projets, de fortes pensées, de scènes édifiantes et de beaux paysages, mais calme, sans action et sans passion. Or, il ne fait aucun doute que cette deuxième partie était aux yeux du romancier, le vrai sujet de son livre :

Par quels moyens le curé Bonnet a-t-il fait, d'une population mauvaise, arriérée, sans croyances, vouée aux méfaits et même au crime, une population du meilleur esprit, religieuse, progressive, excellente ? Là, certes, était le livre (éd. C. Lévy, t. XXII, p. 547).

Pourquoi donc a-t-il fait précéder ce roman d'un autre tout différent d'esprit ? Uniquement parce qu'il a eu *peur d'ennuyer* un public trop frivole pour le suivre dans une voie aussi austère. Écoutons son aveu formel :

> Il ne s'agissait pas tant ici, de même que dans toutes les *Scènes de la Vie de Campagne*, de raconter une histoire que de répandre des vérités neuves et utiles [...] Ainsi, dans le plan de l'auteur, ce livre, loin d'offrir l'intérêt romanesque assez avidement recherché par les lecteurs et qui fait tourner vivement les pages d'un in-8° qu'on ne relit plus, une fois le secret connu, lui paraissait si peu intéressant pour le gros public qu'il lui a semblé nécessaire de le relever par une conception dramatique empreinte du caractère de la vérité, mais en harmonie avec le ton de l'ouvrage, deux immenses difficultés dont le lecteur se soucie fort peu. (*Ibid.*, p. 546.)

VI

Aux textes que nous avons cités et commentés au cours de cette étude bien d'autres pourraient être ajoutés : textes de Balzac lui-même, car nous n'avons pas cherché à tout dire, textes d'autres écrivains qui viendraient confirmer les analyses balzaciennes. Nous avons fait plusieurs fois allusion à Proust si proche par tant de points de celui qu'il considérait comme un maître. Une étude attentive de la « genèse » de *Swann* montrerait, à coup sûr, un processus créateur très proche de celui que nous venons d'analyser. Mais s'attendrait-on à voir Péguy apporter de l'eau au moulin de l'auteur de *Père Goriot* ?

> Vous connaissez cet état Halévy, écrivait-il en septembre 1910 dans son *Victor-Marie Comte Hugo*. Quand on a une œuvre en tête, on croit que ce n'est rien, pour la grandeur, pour les dimensions, qu'on la tient dans le creux de la main, *in cava manu* ; on la voit comme un noyau, on ne voit qu'elle, on la voit toute en un point (organique), en un petit volume, on en voit tout de suite le bout, le dedans et le dehors, tous les tenants et les aboutissants, tous les morceaux, tous les membres, tous les organes, tout le tout, ce n'est rien, c'est fini, on la tient là sous la main. On aura sûrement fini ce soir. Et quand on la développe, quand on la déroule sur le papier, sur le plan du papier, dans ce développement, dans ce déroulement linéaire qui est la condition même, qui fait l'institution, qui est la constitution de l'art d'écrire, qui fait la loi, on ne sait plus où l'on va (si on est loyal, si on est probe, si on veut suivre, si on suit fidèlement les modalités, les modulations, les ondulations de la réalité). (Les courbes géologiques.) (Les courbes, les plis du terrain.) Si on ne truque pas, fût-ce pour des raccourcis (artificiels). On est constamment épouvanté des exigences de ce développement, de ce déroulement. C'est exactement comme en montagne. Cette cime, que l'on avait, que l'on tenait sous la main, il faut des jours et des jours de ce travail, de cette marche forcément linéaire (et forcément par étapes), pour en atteindre seulement les premières avancées. En verra-t-on seulement jamais la fin ?...

Sous une forme entièrement différente, Péguy ne nous fait-il pas ici les mêmes confidences que Balzac ? Et la rencontre précise des deux écrivains sur la métaphore de la marche en montagne n'est-elle pas significative ?

Des rapprochements de ce genre multipliés, systématisés, coordon-

nés permettraient peut-être de donner aux révélations de Balzac une valeur moins strictement personnelle, plus générale, universelle. Ces révélations demanderaient, d'ailleurs, à être vérifiées par l'étude précise de la « genèse » de quelques-uns de ses grands romans. Il y a là une mine pour les jeunes chercheurs d'histoire littéraire. L'un des filons les plus précieux en serait l'étude des *échecs* de Balzac. Le plus connu est celui de *La Bataille* dont M. Marcel Bouteron a retracé fidèlement l'histoire ; mais il y en eut beaucoup d'autres ! La vie de Balzac est jonchée des cadavres d'œuvres avortées. Il y aurait certainement de grandes leçons à tirer de ces échecs.

Je citerai, pour conclure, un passage du fameux article de la *Revue Parisienne* sur *La Chartreuse de Parme*, où Balzac, pour expliquer l'impression produite sur lui par les figures de Mosca et de Ranuce-Ernest, a fait appel aux lois qui régissaient sa propre création. Frappé à la fois par les « intentions piquantes » qui s'y manifestaient (il était convaincu que Stendhal avait pris pour modèles Metternich et le Duc de Modène) et par leur caractère d' « un grand goût et d'une haute convenance », il trouvait la raison de ce double aspect des personnages dans un phénomène spirituel qui lui était familier et que nous avons longuement analysé : la modification de l'œuvre en cours d'exécution.

> Voilà sans doute, disait-il, ce qui est arrivé, dans le travail même de ces deux créations. Emporté par l'enthousiasme nécessaire à qui manie la glaise et l'ébauchoir, la brosse et la couleur, la plume et les trésors de la nature morale, M. Beyle, parti pour peindre une petite cour d'Italie et son diplomate, a fini par le type du PRINCE et par le type des premiers ministres. La ressemblance commencée avec la fantaisie des esprits moqueurs a cessé là où le génie des arts est apparu à l'artiste. (Éd. Conard, *O. D.*, III, 378.)

Je n'ignore pas que les stendhaliens n'aiment guère cet article pourtant si généreux, où Balzac, parmi tant de fleurs, s'est permis de glisser, avec beaucoup de bonhomie et de loyale simplicité quelques critiques d'ordre technique. Je pense d'ailleurs que l'hypothèse ici proposée est, pour bien des raisons, assez hasardeuse et nous savons que Stendhal s'est défendu d'avoir pris pour Mosca et Ranuce-Ernest les modèles que croyait Balzac. Mais si j'ai cité ce texte c'est pour montrer les riches perspectives qu'ouvrent à la critique les vues balzaciennes sur la genèse de l'œuvre littéraire. Si, au lieu de juger dans l'absolu, le critique essayait de se placer au point de vue de l'auteur, de voir ce qu'il a voulu faire, de nous faire sentir les obstacles qu'il a rencontrés, les solutions qu'il a trouvées pour les surmonter, quelles lumières précieuses ne projetterait-il pas sur son œuvre ? Utilisant les documents lorsqu'il en aurait, faisant appel, à défaut d'eux, à une sorte d'intuition divinatrice, fondée sur une solide connaissance du « métier », il nous permettrait de porter sur cette œuvre le regard à la fois le plus sévère et le plus tendre — et par conséquent, le plus intelligent et le plus juste — celui du créateur lui-même.

BERNARD GUYON.

NAISSANCE D'UN HÉROS : RASTIGNAC

Les problèmes que soulève la création littéraire n'ont pas dans tous les cas la même importance et la même acuité. Tel écrivain appelle impérieusement telles recherches, qui sont loin de s'imposer pour un autre. Il y a intérêt à s'appliquer d'abord à ces questions personnelles : la critique qui les néglige en souffre longtemps, sans toujours s'en apercevoir.

Balzac a fait chez nous et à l'étranger l'objet de très importants travaux. Toutefois la nécessité demeure d'y voir clair dans l'histoire du texte imprimé, et dans le système des personnages reparaissants ou de liaison. On s'est proposé d'aborder ici cet examen, en prenant pour exemple un des plus grands rôles de *La Comédie humaine*, Rastignac.

I

C'est dans *La Peau de Chagrin* (août 1831) [1] qu'il fait son apparition. On s'est parfois mépris sur ce point parce qu'il figure dans deux écrits antérieurs ; mais, comme nous le verrons, il est absent de leur première édition, en sorte que ces écrits ne doivent point entrer en ligne de compte.

Lorsqu'il sortit des mains de son créateur, Rastignac s'appelait ainsi, — tout court, sans prénom [2], sans titre, sans famille, sans particule : « M. Rastignac », dit à un moment Foedora [3]. Ce serait donc un roturier qui, comme Balzac, n'aurait pas tardé à s'anoblir [4].

1. Chez Charles Gosselin et Urbain Canel, 2 vol. in-8°.

2. Si Rastignac n'a pas encore son prénom d'Eugène, un autre personnage (ami de Rastignac et de Raphaël), Émile, n'a pas encore, lui, son nom de *Blondet*.

3. Éd. orig., t. II, p. 11 (*idem*, bien entendu, dans l'édition belge de cette année-là, chez Louis Hauman et Cie, Bruxelles, t. II, p. 9).

4. L'opération est déjà faite un mois plus tard, dans la réédition de *La Peau de Chagrin* (*Romans et Contes philosophiques*, chez Charles Gosselin, t. I, p. 354). On lit maintenant en cet endroit : « M. de Rastignac. » Est-ce le typographe qui a sauté le *de* dans le premier texte ? Cette sorte de faute se produit parfois. Cependant l'édition originale est pourvue d'un *Errata*, et ce passage n'y figure point. Balzac, il est vrai, oubliait parfois le *de*. Ceci dit, si origine roturière il y a, loin de surprendre, elle est celle qu'on croit deviner en observant ce personnage. A de certains moments, sa façon de présenter son ami « M. de Valentin », et de lui dire : « n'es-tu pas marquis ? » paraît être d'un homme qui regarde la noblesse du dehors, et qui se fait honneur à lui-même de cette relation.

Rastignac : on a dit que ce nom a été pris dans les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès. Il existait encore une famille historique des Rastignac, originaire du Limousin (comme l'écolier de Rabelais), et établie en Périgord depuis très longtemps. Au château de Rastignac (près de Sarlat, Dordogne) naquirent plusieurs personnages dont l'histoire fait mention. Au XIVe siècle, un Rastignac occupa le siège épiscopal de Limoges, où l'un de ses successeurs (dans *la Comédie humaine* !) aura pour secrétaire particulier un frère d'Eugène de Rastignac prénommé Gabriel (comme Jacques-Gabriel de Rastignac, père du personnage historique dont nous allons parler). Il est curieux, en effet, qu'au moment où l'auteur de *La Peau de Chagrin* s'emparait de ce nom, il était porté par un pair de France, Pierre-Jean-Julie de Rastignac, alors âgé de soixante-deux ans, et qui allait mourir en 1833, à la Bachellerie (Dordogne), après avoir prêté serment au gouvernement de Juillet [1].

Destiné, lui aussi, à finir pair de France, le personnage de Balzac vient de la Gascogne. Quelle région au juste le romancier entendait-il par là ? Le *Code des gens honnêtes*, à la rédaction duquel Balzac participa (1825), contient un passage qui n'est pas sans intérêt pour nous :

> Il y a certaines classes de la société que le hasard a dévolues aux rieurs : ... les Normands, les Gascons, etc. Ces classes ne s'en offensent jamais, et ne répliquent pas ; car on ne peut guère parler quand on a la bouche pleine. Les Gascons, qui passent pour les moins riches, sont néanmoins les seuls qui, depuis cent ans, aient eu part au gouvernement en France. Et sans aller chercher les d'Épernon, les Lauzun, de l'ancien temps, qu'il vous souvienne qu'en celui-ci, la convention, l'empire et la royauté n'ont vu que des Gascons au timon des affaires, témoin, en dernier lieu, MM. Laîné, Ravez, Decases, Villèle, Martignac. De tous les rois de Bonaparte, enfin, un seul est resté ! Aussi Bernadotte est-il Gascon [2].

Bernadotte, à la vérité, était né à Pau, et Villèle à Toulouse. Laîné et Martignac (deux syllabes communes avec *Rastignac*) avaient vu le jour à Bordeaux, où résidait Ravez ; et Decazes était de Libourne. Ainsi, à côté d'un Béarnais et d'un Languedocien, des hommes de la Guyenne : Bordeaux s'était signalé par son royalisme en 1814. Il semble résulter de là que Balzac étendait sans trop se gêner le nom de Gascogne à la France du Sud-Ouest ; — peut-être même jusqu'à la région d'Albi (ce n'est pas si loin de Toulouse !) où son père Bernard-François Balzac était né.

Ainsi cette désignation de *La Peau de Chagrin* ne permet pas de savoir si, dans la pensée du romancier, Rastignac était Gascon comme tous ses contemporains, ou s'il l'était plus strictement, à la manière du d'Épernon du XVIe siècle ou du fameux Lauzun, né près de Marmande. La même indécision ne plane pas sur l'origine de son homonyme du *Père Goriot* (1834-1835) : celui-ci vient des environs d'Angou-

1. Son plus jeune frère eut des commandements militaires sous la Restauration. Y eut-il des réclamations ? Vers 1843, Balzac avait l'idée de remplacer Rastignac par Chastignac. (Sp. de Lovenjoul, *Un roman d'amour*, p. 130.)
2. Chez J. N. Barba, p. 177-178.

lême, où ses parents vivaient sur la petite terre de Rastignac [1]. Mais cette patrie charentaise, Rastignac l'a héritée, paraît-il, d'un autre personnage (voir plus bas).

En faisant de son Rastignac un Gascon, l'auteur de *La Peau de Chagrin* le destinait-il par là aux honneurs et au pouvoir ? On est tenté de répondre affirmativement, et il est bien vrai que, dans *le Père Goriot*, Rastignac sera rapproché du roi de Suède [2]. Mais d'un autre côté, son caractère et sa situation, dans le roman de 1831, ne sont point tels qu'on doive en tirer un pronostic aussi favorable. Ils font penser plutôt au type traditionnel du Gascon, qui ne va pas sans quelques brillants défauts...

Ici, une parenthèse. On lit, dans l'Historique du Procès du *Lys* [3] :

> Mon nom de Balzac est mon nom patronymique... Mon père se glorifiait d'être... d'une famille qui avait résisté en Auvergne à l'invasion... Il avait trouvé, dans le *Trésor des Chartes*, la concession de terre faite au ve siècle par les Balzac pour établir un monastère aux environs de la petite ville de Balzac... Mon homonyme littéraire, l'illustre Balzac, l'auteur des *Lettres*, s'appelait Guers, et prit son second nom d'une petite terre située près d'Angoulême.

Or, il existe trois *Balzac* : l'un en Aveyron, près de Rodez, l'autre en Charente près d'Angoulême, le troisième enfin en Dordogne, près de Périgueux. L'auteur de la *Comédie humaine* étendait sans doute l'Auvergne jusqu'au Rouergue : c'est d'Auvergne que vient à Paris le père de cet *alter ego* qu'est le Raphaël de *La Peau de Chagrin*. Un autre *double*, Rastignac, a le nom d'une famille du Périgord, et il est né près d'Angoulême [4], qui sait ? à Balzac... Tout cela n'est-il pas curieux ?

Deux mots maintenant sur la date de l'action dans *La Peau de Chagrin*. C'est un des romans où Balzac a représenté un passé tout récent, au lieu de prendre, comme dans d'autres, son objectif à une certaine distance historique. La rencontre de Raphaël et de Rastignac a lieu au début de décembre 1829 : ces jeunes gens se connaissaient déjà, comme on le remarque à divers signes. Ils se revoient de temps en temps, jusqu'en octobre 1830. Vers la fin de ce mois, Rastignac aperçoit Raphaël aux Bouffons. Quelques semaines plus tard, dans l'hiver 1830-1831, il assiste à une représentation des Italiens [5]. L'action se déroule donc de part et d'autre de la Révolution de Juillet, dont il est, du reste, fort peu question.

L'auteur ne précise pas l'âge de Rastignac : c'est un « jeune homme ». Rien non plus sur son physique (ni sur son costume), mais nous entendons « sa voix gasconne », « son emphase gasconne ». Il attache le

1. *Revue de Paris*, 1834, t. XII, p. 81, p. 100. — La notice biographique sur Rastignac en tête d'*Une fille d'Ève* (cf. *infra*, p. 198) fait naître ce personnage « à Rastignac, département de la Charente ».
2. *Revue de Paris, ibid.*, p. 245.
3. Œ. c., Michel Lévy frères, t. XXII, p. 441-442.
4. En attendant qu'il soit question de Ruffec.
5. Édit. orig., t. I, p. 289, p. 133 ; t. II, p. 148.

regard, avec « sa verve aimable qui le rend si séduisant », avec « l'aisance de ses manières » et « son aplomb imperturbable ». Son « adresse » et son expérience du monde lui permettent de vivre sans aucune ressource régulière, — à crédit : c'est là son système [1]. Il a un tailleur *artiste* qui le comprend. Il va dîner au Café de Paris, en n'ayant que de la monnaie à jeter au garçon. La carte à payer ? il la met dans sa poche. Mais il connaît les dandys qui fréquentent l'établissement, et il sait le prix des relations. Il met en rapport Raphaël et un entrepreneur de publications, et stipule pour lui-même dans le marché une commission de vingt-cinq louis, qu'il abandonnera gentiment à son ami [2]. Il est reçu dans un salon comme celui de Foedora, où il se fait écouter et craindre. Il lui arrive même de parler à l'ambassadeur de Russie. Il a tilbury et domestique [3].

Mais Joseph partage les bonnes fortunes de son maître au jeu, probablement parce qu'il n'a pas de gages bien assurés. Mais la chambre de Rastignac ne montre que trop les résultats du *système dissipationnel* (belle application de la méthode balzacienne : le moral connu indirectement par sa projection dans l'entourage) :

> Au milieu de la cheminée s'élevait une pendule surmontée d'une admirable Vénus... ; mais elle tenait entre ses bras un cigare à demi consumé. Des meubles élégans, présens de l'amour, étaient épars, sans ordre. De vieilles chaussettes traînaient sur un voluptueux divan... L'opulence et la misère s'accouplaient naïvement... C'était une chambre de joueur ou de mauvais sujet, dont le luxe est tout personnel, vivant de sensations, et qui, des incohérences, ne se soucie guère..., qui risque au jeu cent francs et n'a pas une bûche, qui court en tilbury sans posséder une chemise saine et valide... Puis, le lendemain, une comtesse, une actrice ou l'écarté lui donnent un trousseau de roi [4]...

Pour l'instant, Rastignac fait la cour à une femme qu'il doit épouser. Voilà pourquoi il ne se met pas lui-même sur les rangs afin de conquérir Foedora : « Tu connais mes engagemens..., dit-il. Tu sais combien je perdrais à changer d'amour. » Il a fait la conquête d'une « jolie petite veuve », « une charmante personne, alsacienne, un peu grasse », toute fondante de sensiblerie allemande, disant *mon anche* au lieu de *mon ange* et *prouilier* (*sic*) au lieu de *brouiller*, mais « vingt-cinq mille livres de rentes..., et le plus joli pied, la plus jolie main de la terre ». Tous les six mois, on a des nouvelles de cette intrigue. En mai ou juin 1830, les choses, loin d'avancer, reculeraient plutôt : « Je suis désappointé », dit Rastignac à Raphaël. « Ma veuve me fait, du plaisir, un vrai bagne... Puis, elle n'a que dix-huit mille livres de rentes... Au diable ! » Moment d'humeur sans conséquence : l'hiver suivant, notre homme est toujours captif. Que Pauline, éclatante de beauté, entre dans une loge aux Italiens, Rastignac, qui la voit, voudrait bien « aller près de la divine

1. *Ibid.*, t. II, p. 55 ; t. I, p. 290, 301 et 350.
2. *Ibid.*, t. I, p. 351, 353, 356.
3. *Ibid.*, p. 297, 350 ; t. II, p. 56.
4. *Ibid.*, p. 53-55.

inconnue » ; mais, « assis près d'une jeune femme, une veuve sans doute, [il] tortillait ses gants comme un homme au désespoir d'être enchaîné là » [1]. Ne le plaignez-vous pas ?

Rastignac a de l'entrain, une rare faculté de rebondissement ; assez de finesse aussi pour deviner le caractère de Foedora : le « prudent gascon » arrête l'élan inconsidéré de Raphaël. Ami fidèle, indulgent, il explique le train du monde au jeune Alceste trop prompt à se scandaliser. Le livre composé par Raphaël sera vendu par un autre ? C'est vrai ; mais cet autre a dépensé huit ans de sa vie à acquérir des « relations avec la librairie ». Son gain sera-t-il tellement injuste [2] ?

Il est triste que cette bonne volonté, cette bonne humeur soient si funestes à Raphaël. Qui, en effet, arrache l'étudiant aux travaux ascétiques de sa mansarde ? Qui l'engage à conquérir « la femme sans cœur » ? Quel exemple lui fait surmonter sa longue horreur des tapis verts, et l'amène au tripot où il perd son dernier napoléon ? N'est-ce pas Rastignac, et qui même, à un moment, semble se douter de sa malfaisance ? « Je crois, dit-il, t'avoir mis dans une mauvaise voie. » Le plus curieux est que Raphaël, plein d'admiration pour ce « *diable* de gascon », l'appelle sa « providence » [3] : ainsi s'aveuglent ceux à qui le *diable*, qui les a fourvoyés, rend de petits services pour qu'ils ne quittent pas leur route de perdition.

Dans sa jeunesse, Balzac avait travaillé à un roman intitulé *Le Corrupteur*. Le Rastignac de *La Peau de Chagrin* dessille les yeux de Raphaël, en badinant. Sa spirituelle élégance est loin de la profondeur cynique du forçat évadé. N'empêche que le couple Raphaël-Rastignac préfigure en traits moins appuyés, en moins vigoureux et en moins sombre, le couple Rastignac-Vautrin.

Tel est le Rastignac de *La Peau de Chagrin*. Que par certains côtés on puisse le rapprocher de celui du *Père Goriot*, je ne le nierai pas. Mais ce qui frappe surtout, ce sont les différences, les incompatibilités. Ce chevalier d'industrie, qui a tant de mal à « subsister seulement », comme dit Figaro, et dont la plus belle perspective est finalement d'épouser, à force de complaisance et d'assiduité, dix-huit mille livres de rentes, ce « sans famille », est-il bien le même que le parent de Mme de Beauséant, l'amant de la femme d'un gros banquier, l'ambitieux assez sûr de lui pour dire à Paris : « A nous deux maintenant ! » ? L'un tourne autour de l'échelle sociale, dont l'autre a déjà prestement gravi plusieurs échelons, les plus difficiles. — Mais, direz-vous, c'est peut-être que l'un est au début de sa carrière, et l'autre plus âgé, plus avancé. En effet, mais le plus âgé n'est pas celui que vous croyez. L'action du *Père Goriot* se passe en 1819-1820, juste deux lustres *avant* celle de *La Peau de Chagrin*. Le Rastignac aux abois que sauve le jeu ou l'amour,

1. *Ibid.*, t. I, p. 297, 357 ; t. II, p. 47-48, 148.
2. *Ibid.*, t. I, p. 349, 355-356.
3. *Ibid.*, p. 349, 350, 383.

mais qui n'a bien souvent pas « une chemise saine et valide », c'est l'homme qui a dépassé la trentaine (car voici que son homonyme du nouveau roman lui donne un âge), — le même qui, dix ans plus tôt, partait avec tant de résolution à la conquête de la grande ville ! (le même dont H. de Marsay disait vers 1826 : « ... ce petit Rastignac, un drôle qui commence à percer » [1], etc...). Vous voyez bien qu'il est impossible d'identifier le Rastignac de *La Peau de Chagrin* avec les autres.

Pour comprendre une création comme celle-là, il faut éviter la faute de ces critiques qui interprètent, par exemple, les Épîtres de Paul à la lumière des récits évangéliques postérieurs. Si vous voulez saisir l'exacte physionomie du personnage de 1831, en empêchant qu'elle ne se contamine, oubliez les autres romans où son nom revient : nulle « dissociation d'idées » ne sera plus utile. — Toutefois, ne généralisez pas trop cette méthode. Car c'est une question, et la plus délicate de toutes, de savoir quel rapport existe à chaque instant entre ce que le romancier nous apprend de ses personnages et ce qu'il a dans la tête à leur sujet : ce qu'il en dit peut rester en deçà de ce qu'il en sait. Par exemple, l'auteur de *La Peau de Chagrin* [2] amène au chevet de Raphaël un jeune et sympathique médecin appelé M. Prosper. Ce personnage a-t-il, ou n'a-t-il pas rappelé à Balzac le médecin, également jeune et sympathique (mais innommé) qui avait soigné, à la fin de *La Femme vertueuse*, l'ancienne maîtresse de M. de Grandville ? Figures bien semblables pour rester distinctes : je les vois tendant déjà à n'en faire qu'une. Pourtant, l'heure officielle de Bianchon ne sonnera que plus tard [3]... Il se peut que certaines de ces pensées soient matérialisées quelque part. Ah ! si nous savions quelles feuilles, puis quels dossiers ont occupé successivement les compartiments d'acajou de la fameuse armoire-bibliothèque ! Il doit bien y avoir encore des indications précieuses dans les inédits du Fonds Lovenjoul, sans compter la Correspondance, fort bonne à consulter à cet égard, les Préfaces, enfin les *Pensées*, *Sujets*, *Fragments* publiés par J. Crépet.

Si nous ne suspendons pas notre opinion dans le cas qui nous occupe, c'est qu'il s'y agit moins d'un manque apparent que d'une différence, d'une contradiction d'attributs : le Rastignac de *La Peau de Chagrin* semble exclure sous certains rapports celui du *Père Goriot*. Du reste, il est assez remarquable qu'au début de ce dernier roman, Balzac, tout en y faisant figurer Rastignac, ne lui ait pas donné ce rôle de l'étudiant pensionnaire qu'il lui attribua ensuite. « Dans la première partie du manuscrit, [cet] étudiant s'appelle Eugène de Massiac. » Ce nom de *Massiac* se lit pour la dernière fois p. 78 ; ensuite, on trouve simple-

1. *Le Contrat de Mariage*, *in fine* (1re éd. *La Fleur des Pois*, Bruxelles, 1836, p. 247).
2. Il s'agit naturellement de la première édition.
3. De même, à la fin de *La Femme vertueuse*, M. de Grandville Ier ne connaît pas mieux son avenir que n'importe quel vivant (départ pour Florence, sortie de la magistrature). Son créateur, lui, qu'en sait-il ?

ment *Eugène*, jusqu'à la p. 97 où Massiac se transforme soudain : « Et Rastignac était en ce moment. » D'un passage à l'autre, « un léger changement d'écriture nous révèle une interruption pendant laquelle Balzac a fondu en un seul ses deux personnages »[1]. Ce Massiac rimait trop bien avec Rastignac, qui reçut de lui son prénom d'Eugène, sans compter le reste. — Décision grosse de conséquences.

Dans la préface de la deuxième édition du *Père Goriot* (1835), on lit : « Quant à la faute d'avoir donné les commencements du Rastignac de la *Peau de Chagrin*, l'auteur est sans excuse. [2] » L'auteur se moque agréablement de la critique, mais il se gardera bien, quatre ans après, dans sa notice biographique sur Eugène-Louis de Rastignac, de mentionner le roman de 1831 et ce qui y arrive à son héros [3]. Cela n'est pas dans la ligne. Il faut trop de raccords.

C'est à en établir quelques-uns que Balzac s'est employé par des retouches à *La Peau de Chagrin*. J'en examinerai deux seulement. Rastignac Ier était un jeune homme sans grande conséquence, dont le bavardage ne passait point pour parole d'Évangile. Cependant Raphaël lui donna raison, le jour où il produisit quelque sensation chez Foedora auprès de qui son ami l'avait annoncé « comme un homme de talent » ; aussi le narrateur d'ajouter : « et, pour la première fois de sa vie, Rastignac fut prophète » [4]. *Pour la première fois de sa vie* ! Il parlait donc ordinairement à tort et à travers, sans perspicacité, toujours démenti par l'événement. Le Rastignac du *Père Goriot* dut tirer l'auteur par la manche. Lorsque parut une réédition de *La Peau de Chagrin* en janvier 1835 (en plein cours de publication du *Père Goriot*) on n'y lisait plus « pour la *première* », mais bien « pour la *millième* fois de sa vie ». Ce changement d'un seul mot transformait du tout au tout le personnage : le transformait trop, à vrai dire, en attribuant à cet aventurier, qui vivait au jour le jour, un pouvoir de percer l'avenir dont il ne donnait guère d'autres preuves. Tel que Balzac l'avait créé en 1831, Rastignac Ier ne pouvait se rapprocher de Rastignac II sans s'aliéner quelque peu de lui-même.

Et que dire de sa liaison avec la veuve ? Était-ce la peine d'être devenu si vite, dix ans plus tôt, l'amant de Delphine de Nucingen, pour porter maintenant ces autres chaînes, de moins en moins dorées ? Pendant longtemps, Balzac eut l'air de ne rien voir. Mais son arriviste montait toujours. Alors, pour l'édition illustrée de 1838, il crut devoir faire un geste : doubler la fortune présumée de la veuve qui, de vingt-cinq mille livres de rente en décembre 1829, passa d'un coup à cin-

1. Mario Roques, *Les remaniements du « Père Goriot »*, dans *Études de littérature française*, Giard-Droz, 1949, p. 111.

2. *Œ. c.*, t. XXII, p. 410. Sur le vrai sens de cette phrase, voir *infra* p. 205, n. 1.

3. *Œ. c.*, t. XXII, p. 523. Cette Notice (dans Préface d'*Une Fille d'Ève*) prélude de loin, on le voit, au Répertoire de A. Cerfberr et J. Christophe. C'est l'éditeur Souverain qui aurait donné à Balzac cette idée d'une « table de matières biographiques ».

4. Édit. orig., t. I, p. 300-301.

quante mille [1] ; cela commençait à valoir la peine qu'un Rastignac lui rendît des soins. Mais cela ne répondait toujours pas à l'attente du lecteur de *la Comédie humaine* qui, à chaque apparition de Rastignac, cherchait des yeux à ses côtés celle qu'il avait l'habitude d'y voir. Ce lecteur attentif méritait bien une satisfaction : il l'obtint *in extremis*, par une correction de l'édition Furne, qui place Rastignac Ier, aux Italiens, non plus « près d'une jeune femme, une veuve sans doute », mais « près de Madame de Nucingen et de sa fille » [2]. Voilà une bonne vue sur le présent et même sur l'avenir, sur le mariage futur d'Eugène et d'Augusta. Mais si vous ne connaissez de *la Comédie humaine* que *La Peau de Chagrin*, ou si les parties que vous en avez lues ne sont pas celles où figure Rastignac, vous vous demandez vainement d'où vient cette mère de famille dont il n'a jamais été question jusque-là, et qui tient à ses pieds l'ex-ami de la veuve.

N'essayez pas non plus de savoir ce que la veuve est devenue : elle s'est évaporée. Souvenez-vous seulement de son origine alsacienne, de sa façon de prononcer les *g* et les *b*. Et pensez à Nucingen [3], au mari de celle qui lui a succédé auprès de Rastignac. Coïncidence fortuite ? ou mystère des affinités et des attractions ?

II

Je voudrais maintenant revenir sur les écrits dont j'ai parlé plus haut, écrits antérieurs à *La Peau de Chagrin* et où l'on a cru rencontrer Rastignac qui y figure, en effet, dans les éditions courantes. Il s'agit du *Bal de Sceaux* et de *Étude de femme* [4].

Le Bal de Sceaux (daté en 1835 de décembre 1829). A la fin du Carême de 1825, le comte de Fontaine mande sa fille Émilie, dont l'orgueil l'inquiète, et il lui nomme plusieurs prétendants possibles à sa main. Parmi eux, « ... M. de Saluces ». Mais elle : « Il s'est fait banquier... [5] » Or elle déteste les gens de finances (non moins que les hommes blonds, ce qui lui a permis tout à l'heure de repousser M. de Montalant).

En donnant ce tour à son dialogue, Balzac ne songeait certainement pas à *La Maison Nucingen*. Mais, cette œuvre une fois écrite, il était presque immanquable qu'un jour ou l'autre M. de Saluces (sans lien avec le reste de *la Comédie humaine*) dût céder la place à l'amant de Delphine. Il survécut pourtant, non seulement à la réédition de 1835,

1. *Études Sociales*, chez E. Delloye et Victor Lecou, p. 183. Mais le second chiffre donné par Rastignac (dix-huit mille) resta sans modification. Voir aussi *infra*, p. 202, n. 4.
2. Édit. Conard des *Œ. c.*, t. XXVII, p. 208.
3. *La Comédie humaine* offre, me semble-t-il, un passage où Nucingen est désigné comme un Juif polonais. Mais, en général, on le croit alsacien.
4. Quant à *Autre Étude de femme* (1842), Rastignac n'y paraît qu'à peine, et seulement en 1845 (à la suite de *La Lune de Miel*, chez Chlendowski, t. II, p. 214). Il remplace « le marquis de Vandenesse » (Furne, t. II, p. 440).
5. *Scènes de la vie privée*, t. I, 1830, p. 316.

mais à celle de 1839 [1]. Mais il n'est plus question de lui dans celle de 1842. Voici désormais quels propos s'échangent entre le père et la fille : « ... M. de Rastignac ? — Il est devenu presque banquier, dit-elle malicieusement. » Allusion assez claire ; cependant le Furne corrigé précise encore : « Madame de Nucingen en a fait un banquier, dit-elle malicieusement. [2] » Cette substitution n'a que des avantages : pourquoi n'en est-il pas ainsi de toutes celles qui vont maintenant nous occuper ?

Étude de femme, 12 mars 1830 [3]. Très court récit daté de : « Paris, février 1830 » quand il reparaît, en 1835, dans les *Scènes de la vie parisienne*, t. IV. Aventure toute récente, qui a débuté un mois auparavant et qui, pendant que l'auteur la met sur le papier, retentit encore « dans tous les parloirs de Paris » [4]. Le protagoniste s'entretient avec un ami de l'expédition d'Alger, laquelle fut décidée le 7 février 1830 dans un Conseil présidé par Charles X. Peu d'intrigues de *la Comédie humaine* sont aussi rigoureusement situées dans le temps. Par la suite, Balzac a, il est vrai, remplacé l'expédition d'Alger par celle de Morée, mais cette variante, qui changerait la date, ne prévaut point contre la force des autres indications, qui ont subsisté telles quelles dans toutes les éditions. Le sujet *d'Étude de femme* est donc un fait divers de la vie mondaine pendant l'hiver 1829-1830, le dernier de la Restauration ; comme si Balzac avait éprouvé le besoin de saisir avant la disparition du cadre le profil [5] d'une de ces prudes aristocratiques qui savaient si bien allier le profane et le sacré.

Mais ce n'est pas l'héroïne qui nous intéresse ici, c'est le héros : le jeune marquis Ernest de M..., dont voici le Portrait tout classique :

> ... Jeune homme aussi modeste qu'il est étourdi ; plein de bonnes qualités, et ne laissant voir que ses défauts, il est passionné et se moque des passions ; il a du talent et il le cache ; il fait le savant avec les aristocrates et fait de l'aristocratie avec les savans. C'est un de ces jeunes gens très-sensés qui essaient de tout et semblent tâter les hommes pour savoir ce que porte l'avenir. Il a de l'originalité et de la grâce, ce qui est rare [6].

Donc, un modeste. Balzac, plus loin, repasse sur ce trait : « ... *l'homme*

1. *Scènes*, etc., t. I (Vve Ch. Béchet), 1835, p. 74 ; et t. I (Charpentier, 1839), p. 31.
2. *Scènes*, etc., t. I (Furne), 1842, p. 103 ; éd. Conard, t. I, p. 98.
3. Dans *La Mode*, sous la rubrique : *Mœurs parisiennes*. Signé : *L'Auteur de la Physiologie du Mariage*. Signalons en passant que *El Verdugo*, 29 janvier 1830, et *l'Usurier*, lui-même sous la rubrique *Mœurs parisiennes* (6 mars), sont signés *H. de Balzac*, alors que, en avril, les *Scènes de la vie privée* vont encore paraître en librairie avec cette mention : par *M. Balzac*. C'est donc dans ce périodique de *La Mode*, destiné au monde élégant, que Balzac, à la fin de la Restauration, a étrenné sa particule, un an avant la signature du 28 janvier 1831 (lettre au libraire Canel) mentionnée par L.-J. Arrigon dans *Les années romantiques de Balzac*, 1927, p. 85. (Voir aussi la note de B. Lalande, *R. H. L. F.*, 1939, p. 180, n. 2.)
4. *La Mode*, 1830, t. II, p. 312 ; *Romans et Contes philosophiques*, 1831, t. III, p. 306 ; *Sc. de la vie paris.*, t. IV, p. 117. Le mot de « parloirs » n'est remplacé par celui de *salons* qu'en 1842 (Éd. Furne, t. I, p. 398).
5. On sait que le titre d'*Étude de femme* fut remplacé pendant un temps par celui de *Profil de Marquise*.
6. *La Mode*, t. II, 1830, p. 312-313.

le plus modeste a toujours un petit fond de fatuité » [1]. Sans doute, Ernest est-il capable de regarder une femme de manière à l'embarrasser. Mais, amant d'une autre, il rougit quand la première prononce le nom de sa maîtresse : il a vingt-cinq ans et bien des choses à apprendre : il « ne sait pas encore analyser un visage de femme en le regardant à la hâte ou de côté » [2]. Sa scène finale avec la comtesse le décontenance : il regarde son interlocutrice d'un air hébété, et sort sur une phrase d'écolier.

Il a de la fortune. Pénétrez chez lui : rien assurément, ni dans sa chambre, ni dans son costume d'intérieur, ne rappelle le laisser-aller de Rastignac Ier. Une bergère « délicieuse » comme le fauteuil à ressorts du Gascon, mais sans cicatrices ni taches ! Vous croyez voir un de ces jeunes élégants qu'a saisis Gavarni ou, à quelques détails près, le « Rafaël gentilhomme français » d'Alfred de Musset. Ernest de M... a valet de chambre et voiture.

En revanche, il est sans nom, ainsi que les autres personnages d'*Étude de femme*, dont chacun n'a qu'un titre et trois étoiles ou trois points, avec au plus une initiale (les étoiles sont réservées au comte et à la comtesse) (il en est ainsi souvent dans les récits du XVIIIe siècle). Le narrateur est moins bien traité encore, au point qu'on a pu le qualifier d' « anonyme » [3]. Mais il suffit de remarquer ce qu'il dit en cet endroit : « Quand j'aurai tout cela, *je n'écrirai pas de romans*, j'en ferai », et dans cet autre : « ... *ma qualité de romancier* jetterait de la défaveur sur le récit, etc... » [4], pour s'apercevoir que ce narrateur n'est autre que le signataire, l'auteur de *la Physiologie du Mariage*.

Un écrit de ce caractère appelait la revision, et l'on ne s'étonnera pas qu'il ait reparu en 1835 avec un personnel renouvelé. Cette fois, plus d'étoiles, mais des noms. Au lieu de la comtesse de ***, la *marquise* de Listomère, mais en revanche, au lieu du *marquis* Ernest de M..., un baron, M. Eugène de Rastignac [5]. Celui-ci ne s'installe pas seul ; il amène avec lui le domestique et l'ami de Rastignac Ier, ainsi que la maîtresse de Rastignac II. De *La Peau de Chagrin* viennent Joseph et Raphaël : l'un remplace Jean, le valet de chambre de M. Ernest, et l'autre prend la plume tombée de la main de Balzac [6]. Du *Père Goriot* sort Mme de Nucingen, domiciliée rue Saint-Lazare, qui chasse la vicomtesse de B..., domiciliée rue Saint-Dominique.

Voilà donc né Rastignac III, exactement contemporain de Rasti-

1. *Ibid.*, p. 317.
2. *Ibid.*, p. 319.
3. Dans *The Evolution of Balzac's Comédie humaine*, edited by E. Preston Dargan and B. Weinberg, Chicago, 1942, p. 376. Le travail sur *Étude de femme*, par Rose Goldsmith, ne comporte pas, semble-t-il, le relevé des variantes de *La Mode*, ni des éditions Charpentier et Furne.
4. *La Mode*, t. II, 1830, p. 313, 314.
5. *Sc. de la vie paris.*, t. IV, 1835, p. 122.
6. « Ah ! te voilà... », lisait-on seulement dans *La Mode* et les *Romans et Contes philosophiques*. En 1835 : « Ah ! te voilà, Raphaël » (p. 120).

gnac Ier, mais qui ne lui ressemble guère (sans compter que celui-ci a plus de trente ans, et celui-là vingt-cinq seulement). Étourdi ? Modeste ? allons donc ! A qui faire croire que notre Gascon fût attentif à mettre ses qualités et son talent sous le boisseau ? Un Rastignac, « l'homme le plus modeste » ? Balzac lui-même, j'imagine, en fut gêné. N'est-ce pas ce sentiment qui lui fit retoucher sa phrase, de manière à distendre tant bien que mal le lien qu'il trouvait établi par sa faute entre Rastignac et la modestie ?

Comme l'homme le plus modeste a toujours, etc..., il se dit en lui-même... [1].	Si l'homme le plus modeste conserve encore, etc..., *qui pourrait blâmer Eugène* de s'être alors dit en lui-même... ? [2]

— Et puis, cet Ernest ne semblait-il pas s'exercer pour ainsi dire à vide, comme un touche-à-tout plus curieux du savoir que du pouvoir ? Un arriviste n'a pas ce détachement. Il faut supposer que celui-ci pelote en attendant partie. De là, non pas en 1835 (cette bévue ne peut naître à l'ombre du *Père Goriot*), ni en 1839, mais seulement en 1842, ce trait nouveau : « En attendant l'âge de l'ambition, il se moque de tout. [3] » Le point d'insertion (après *l'avenir*) n'était pas mal choisi, mais l'addition est déplorable. Quoi ! dix ans après *Le Père Goriot*, deux ans après la confidence qu'il a faite à Bianchon : « J'ai de l'ambition » [4], Rastignac en serait encore à attendre l'âge de cette passion ? Le malheureux auteur n'évite Charybde que pour mieux tomber en Scylla.

Les autres inconvénients sont moins graves. Quand la comtesse de***, dans le premier texte, veut savoir à qui la lettre était destinée, elle dit : « Ce serait pour la vicomtesse !... » Bien, ce peut n'être qu'un soupçon. Mais en 1835, il doit y avoir plus que du soupçon, une certitude : comment ignorerait-on une liaison publique, vieille déjà de dix ans ? Cependant Balzac conserve l'exclamation (mais sans les trois points de suspension), en se contentant d'y substituer *Madame de Nucingen* à *la vicomtesse*. Est-ce de la surprise ? mais Rastignac rougit de la même façon qu'Ernest, rien qu'à entendre le nom de la « bien-aimée ». Il doit pourtant en avoir l'habitude !

Balzac a remédié à ces invraisemblances, ou à cette équivoque. Furne donne : « *Hé quoi* ! ce serait *toujours* pour Madame de Nucingen ? [5] » Si l'amant rougit encore, ce n'est plus d'une pudeur dévouée, mais d'une atteinte à son amour-propre : on lui impute à bêtise sa longue fidélité. Alors, au lieu de donner le change, à la manière

1. *La Mode*, *loc. cit.*, p. 317.
2. *Scènes*, etc., p. 126.
3. *La Comédie humaine*, Furne, t. I, p. 399.
4. Au début de *L'Interdiction*, scène datée de 1828 (*Études philosophiques*, t. XXIV, p. 124). En examinant ce récit, on s'apercevrait que Balzac, ici également, a augmenté d'une édition à l'autre la fortune de Rastignac.
5. P. 405 (1842).

d'Ernest, par un chevaleresque « Oh ! non, madame... », il fait front : « Pourquoi pas, Madame ? [1] »

J'ai, tout à l'heure, mis entre guillemets « la bien-aimée ». Ce n'était pas trop dire, lorsqu'Ernest écrivait (quoique, ce matin-là, avec des distractions) une lettre de quatre pages à son « cher ange d'amour », à son « trésor de vie et de bonheur ». Mais, de la part de Rastignac II, après dix ans, une si belle flamme est un prodige. Quant à Rastignac Ier, il fait, en ce même hiver, la cour à son Alsacienne : n'est-ce pas elle qui lui dit *cher ange*... ou plutôt cher *anche* ? Maudit système ! que de tours son application n'a-t-elle pas joués à l'auteur !

Il y a pourtant des exceptions, des substitutions qui n'entraînent pour ainsi dire pas d'inconvénients. Balzac ne tenait pas autrement à rester dans *Étude de femme* : il prit son chapeau et en sortit, et c'est maintenant Raphaël qui pénètre à deux reprises dans la chambre pour assister aux scènes qu'il raconte [2]. Mais passer de Balzac à Raphaël, c'est changer moins qu'on ne pense : ne sait-on pas tout ce que le premier a mis de lui-même dans le protagoniste de *La Peau de Chagrin* ? Bien que Raphaël, qui a cultivé d'autres genres, n'ait pas, à la lettre, le droit de parler de ses romans comme s'il s'appelait Balzac, il est écrivain, et cela suffit pour que l'ancien texte puisse subsister.

Comment se fait-il donc que Raphaël ait dû, à son tour, céder la place à un survenant ? Son principe de consomption semble l'avoir empêché de vivre ailleurs que dans ce roman de 1831 où il meurt à vingt-sept ans. On ne le revoit que dans *les Martyrs ignorés* ; encore est-ce lui et n'est-ce pas lui. Il habite bien comme dans *La Peau de Chagrin*, rue des Cordiers ; il a bien l'âge qu'il faut (vingt-trois ans). Mais les conditions de sa vie matérielle ne sont plus tout à fait les mêmes (son moral aussi est un peu différent, en partie parce qu'il est vu de l'extérieur et non plus du dedans). Surtout, ses cheveux, de blonds, sont devenus noirs [3]. Il parle peu. Il s'est trop épuisé dans son récit de *La Peau de Chagrin* pour devenir le narrateur ordinaire de *la Comédie humaine*.

Or, on sait quel personnage Balzac a choisi pour raconter, par exemple, l'histoire de *La Grande Bretèche*. Brillant causeur, ce Bianchon,

1. Et l'amant de Mme Hanska ne perd pas l'occasion de souligner le prix de la fidélité « que les femmes raillent pour ne pas montrer combien elles en sont envieuses » (texte de 1842).

2. La seconde fois, le témoin prend la parole, sans qu'on l'ait vu entrer. Cette présence, à point nommé, n'était pas sans surprendre. Aussi Balzac a-t-il ajouté en 1842 : « moi qui, par hasard, me trouvais encore là » (p. 402). Hasard bien officieux.

3. *Les Martyrs ignorés* sont de 1837. La scène se passe dix ans auparavant. Raphaël présente des traits qui ne semblent pas « s'harmonier », selon un mot cher à Balzac. Avec « une figure violente de santé », il a un aspect « maigre et chétif », et une « voix de poitrine caverneuse » (*Études philosophiques*, t. XII, Delloye et Lecou, 1837, p. 177-178). La première notation s'appliquerait-elle à cette vive coloration des pommettes que l'on rencontre souvent chez les personnes atteintes de cette affection ? Il s'agit plutôt de Balzac lui-même, dont le teint coloré et les cheveux noirs résistent à la fusion avec Raphaël.

— et grand ami de Rastignac, qu'il a connu à la pension Vauquer [1] : tout le désignait pour remplacer Raphaël (encore que, dans *Étude de femme*, le récit soit écrit, et non parlé ; du moins ne comporte-t-il aucune mise en scène).

C'est donc un médecin qui, en 1842, prend le rôle des écrivains. D'où quelques variantes. Si le narrateur pense à participer à une expédition militaire, c'est désormais en qualité de médecin et non plus d'historiographe. Au lieu de : « je n'écrirai pas de romans, j'en ferai », on lit maintenant : « Je ne raconterai pas mes observations, j'en profiterai. » Enfin le lecteur ne reste plus sur cette explication du mari : « Ma femme a une gastrite » ; Bianchon ajoute : « Moi qui la soigne et qui connais son secret, je sais qu'elle a seulement une petite crise nerveuse de laquelle elle profite pour rester chez elle. [2] »

A part ces retouches, Bianchon s'exprime à peu près comme ses prédécesseurs. Écoutez-le : « Je regrette infiniment de n'avoir ni... chenets, ni robe de chambre. » Et encore : « J'ai eu le bonheur de voir [Madame de Listomère] : elle cause bien, je sais écouter, je lui ai plu, je vais à ses soirées. Tel était le but de mon ambition. [3] » Ces propos convenaient on ne peut mieux à un écrivain débutant comme était Balzac sous la Restauration. Pour un jeune homme qui se lançait, c'était un premier succès que d'être admis dans le salon de ce « phénix des comtesses ». Qu'il est bien vrai, du reste, que, de tout temps, notre romancier a *su écouter* ! — Mais Bianchon ? D'où lui viendrait cette subite pauvreté, ce besoin d'obtenir accès chez une mondaine en la flattant de son attention ? N'est-elle pas sa cliente et n'est-il pas, lui, depuis deux ans au moins [4], un « médecin célèbre » ?

III

Telles sont les principales observations qu'appelle la Naissance de Rastignac, ou plutôt, des trois premiers héros de ce nom. Que serait-ce si comparaissait la dynastie entière ? si nous examinions les rapports existants entre tous les Rastignacs de *la Comédie humaine* ? entre tous les grands rôles ? entre tous les personnages ? A. Canfield a écrit là-dessus, il y a seize ans, dans cette Revue même, un article célèbre (qu'il faut toutefois consulter avec précaution) : il ne pouvait qu'amorcer un si vaste sujet.

Est-ce à dire que nous contestions à Balzac les avantages de son système ? Non certes. Mais on s'est assez longuement étendu sur cet aspect

1. Aussi celui-ci lui dit-il : « *Mon cher* Horace ». Il n'est désigné que par son prénom comme Raphaël.

2. *La Com. hum.*, Furne, t. I, p. 399, 405.

3. *Ibid.*, p. 399, 398 (texte à très peu près identique à celui de 1835, lequel s'écarte légèrement de celui de 1830 et 1831).

4. Cf. le début de *L'Interdiction*, scène datée de 1828 (*Études philosophiques*, t. XXIV, 1836, p. 120).

de la question, pour qu'il soit permis de jeter un regard sur le revers, sur des inconvénients qui, du reste, n'ont pas toujours été les mêmes. A mesure que *La Comédie humaine* s'organisait, chaque œuvre nouvelle pouvait mieux s'y adapter ; tandis que les rapports nouveaux établis avec les œuvres anciennes laissaient à désirer.

La conduite de Balzac s'est inspirée parfois de considérations mercantiles qui n'apparaissent pas d'abord. S'il a, dès qu'il le put, mené la vie à grandes guides, ce n'était pas, déclare-t-il, sans une part de calcul : les éditeurs ou directeurs de journaux, qui spéculent sur la mansarde, paient d'autant mieux un auteur qu'il donne l'impression de n'être plus dans le besoin. L'idée de faire revenir des personnages s'expliquerait par un souci analogue [1]. Le *libraire* n'aurait pas été fâché de pouvoir dire, par exemple, à l'acheteur du *Père Goriot* : « Vous ne connaissez pas la Duchesse de Langeais ? Eh bien ! achetez le volume qui contient *Ne touchez pas la hache*, et vous ferez connaissance avec cette femme. » (Curieux, qu'on se soit plus intéressé aux personnages qu'à l'auteur.) Je n'irai pas jusqu'à croire que cette fameuse idée ait été soufflée à Balzac par un de ses éditeurs, bien qu'après tout, à en juger par ce qu'il aurait dit au romancier dans une autre circonstance [2], un homme tel que Souverain ne manquât pas d'esprit : Souverain, « éditeur de H. de Balzac, Paul de Kock, Soulié, G. Sand, etc... », comme il s'intitulait.

Quoi qu'il en soit, si Balzac réclame l'hommage de sa sœur pour une pareille conception, ce n'est pas, notons-le, que son plan ne l'effrayât pas « bien un peu » [3]. On le voit aussi, dans ses Préfaces, aux prises avec les objections. Ne va-t-on pas lui dire qu'on en avait bien assez de ces personnages, car « de tous les Revenants, le pire est le Revenant littéraire » [4] ? Et puis, comment faire accepter les anachronismes ? Balzac « a la bonne foi » d'avertir lui-même ses lecteurs : « Vous aurez le milieu d'une vie avant son commencement, le commencement après sa fin, l'histoire de la mort avant celle de la naissance. » Mais il ne se frappe pas toujours la poitrine : qui sait, en effet, si l'avenir... ? « Un vice capital qui passera peut-être plus tard pour une beauté...» « inconvénients, qui, peut-être, paraîtront de profondes combinaisons ». A quel moment Balzac sourit-il ? Le fond de sa pensée est-il dans cet aveu : « Les beautés sont en question et les inconvénients sont réels » ?

1. Voir la Préface de la seconde édition du *Père Goriot* (*Œ. c.*, t. XXII, p. 410-411) ; M. Allem l'a reproduite avec des variantes (chez Garnier). Balzac y parle d'un autre motif qu'il aurait eu : celui de ne pas augmenter le nombre de ses femmes adultères (on l'accusait d'immoralité): d'où la pensée de confier un nouveau rôle à celles qui avaient joué déjà. Justification peu sérieuse, mais qui, ne pouvant s'appliquer au cas de Rastignac, donne son vrai sens à la phrase citée plus haut (p. 198, n. 2).

2. Cf. *supra*, p. 198, n. 3. Balzac aurait-il mis dans la bouche d'autrui ce qu'il ne voulait pas énoncer pour son propre compte ? Voir une note signée L. Mame-Delaunaye dans *Œ. c.*, t. XXII, p. 382.

3. Mme L. Surville, *Balzac...*, 1858, p. 95-96.

4. Fin de phrase supprimée ensuite, probablement à cause de l'allusion politique qu'on pouvait y voir.

Cette sentence qu'il prononce contre lui-même, il a peine à l'accepter, sans oser trop ouvertement faire appel...

N'y avait-il donc nul remède ? Ne pouvait-il au moins publier ses *Œuvres* en rangeant les écrits qui les composent d'après la date de leurs actions, dans cet ordre chronologique qu'on vient d'adopter (à partir d'un certain point) pour l'édition Formes et Reflets [1]. Certes, une telle présentation n'allait pas sans difficultés : outre les chevauchements qui engagent à ordonner les romans d'après l' « épisode central » de chacun d'eux, il fallait encore compter, du vivant de Balzac, avec certains récits nouveaux à intercaler ici ou là. — Mais le classement par *Scènes* et par *Études* était-il sans défaut ? Ne sait-on pas combien d'histoires (une vingtaine) ont changé de catégorie ?

Pourtant Balzac s'est tenu à ses anciens cadres. Il a accepté cette prison, alors même qu'il en résultait pour ses lecteurs un surcroît de désordre. Il ne faut pas croire, en effet, que les romans de Balzac, lorsqu'il les publiait pour la première fois, aient toujours présenté un milieu ou une fin avant un commencement. Certaines suites ont été, à cet égard, parfaitement correctes, comme celle du *Lys dans la Vallée*, par exemple, et d'*Une Fille d'Ève*. Dans le premier de ces récits (1836), Félix de Vandenesse paraît en jeune homme, et il est marié dans le second (1838). Écoutez pourtant ce qu'en dit l'auteur : « Dans *Une Fille d'Ève*, se rencontrent des personnages comme Félix de Vandenesse et lady Dudley, dont la situation serait éminemment dramatique et remplie de comique social, si leur histoire était connue, et vous ne la lirez que dans... *le Lys dans la Vallée.* » Que se passe-t-il donc ? Ceci : *Une Fille d'Ève*, Scène de la vie privée, a le pas sur une Scène de la vie de campagne comme *le Lys*, lequel ne figure « que dans la dernière partie de l'œuvre » [2].

Le résultat de ce beau système, on le connaît. « A qui », demande A. Béguin [3], « n'est-il pas arrivé, même balzacien éprouvé, de lire une aventure de Rastignac... et, se prenant la tête à deux mains, de se dire : « Voyons, ceci se passe-t-il avant ou après cet autre épisode où j'ai déjà vu apparaître le même personnage ? A-t-il vieilli depuis lors, ou dois-je l'imaginer plus jeune ? » Encore, si le rangement des récits d'après les dates des actions effaçait les plis et replis des personnages et redressait leurs courbures ! Mais il n'en est rien, et la nouvelle édition pourrait bien, au contraire, rendre plus sensibles les invraisemblances d'âme et de situation que sauvait jusqu'ici le choix capricieux du lecteur.

1. A la vérité, l'idée d'un tel classement remonte haut : le 10 et le 17 juillet 1869, *L'Illustration* publiait un article d'Alphonse Boulé, augmenté ensuite par l'auteur, et que Sp. de Lovenjoul a reproduit sous cette dernière forme (*Hist. des Œuvres de Balzac*, 3e éd., p. 382 et suiv.). On y lit : « Peintre de mœurs, Balzac était avant tout historien ; or, l'histoire n'a qu'un ordre — l'ordre chronologique. » Et Boulé préconisait un « ordre de lecture » en conséquence (voir son tableau, p. 384-385). Nous en sommes maintenant, avec l'édition Béguin, à l' « ordre de publication ».

2. *Œ. c.*, t. XXII, p. 522 (Préface d'*Une fille d'Ève*).

3. En présentant *L'œuvre de Balzac* (Éd. Formes et Reflets), t. I, p. VI.

A ce lecteur, du reste, l'ingénieux Balzac offrait des remarques propres à justifier le plan de sa *Comédie*. Il disait :

Vous rencontrez au milieu d'un salon un homme que vous avez perdu de vue depuis dix ans : il est premier ministre ou capitaliste ; vous l'avez connu sans redingote, sans esprit public ou privé, vous l'admirez dans sa gloire, vous vous étonnez de sa fortune ou de ses talents ; puis vous allez dans un coin du salon, et, là, quelque délicieux conteur de société vous fait, en une demi-heure, l'histoire pittoresque des dix ou vingt ans que vous ignoriez [1].

Quelle recommandation, pour le classement de *la Comédie humaine*, que cette analogie du « monde social » !

Est-ce là tout ? et ne voit-on pas une autre comparaison possible ? Cette présentation de l'ensemble, que rappelle-t-elle, sinon le procédé qui avait si souvent servi à la construction des parties ? Pour ne pas revenir à *La Peau de Chagrin*, comment s'ouvre le récit de *La Duchesse de Langeais* ? On est transporté d'abord au couvent espagnol, avant de connaître les aventures parisiennes qui y ont amené Montriveau et Antoinette. C'est la technique dite du *retour en arrière*. Mais, avantageuse souvent — pas toujours [2] — à l'intérieur d'un roman, quels résultats attendre de son extension à plusieurs récits, composés à des époques différentes, dont les actions ne se rejoignent pas, où tout diffère, atmosphère, système des « valeurs », etc. ? Un personnage a occupé le centre de la toile, et on ne l'aperçoit plus que dans un coin du tableau. Ou, au contraire, de comparse, il devient protagoniste (le romancier, plus heureux qu'un directeur de troupe, pouvant toujours distinguer une créature et en faire une vedette).

Nous nous sommes tenu jusqu'ici au point de vue de Balzac : celui de la publication. Reste à examiner la technique dont il s'agit en fonction de la création même. Question plus délicate, où l'on risque d'être démenti par l'ordre réel des travaux de Balzac, lequel ne se reflète qu'imparfaitement dans l'ordre même des premières publications, sans être toujours connu d'ailleurs. Nous nous tiendrons dans les généralités.

Il est une réflexion que le lecteur aura déjà faite, pour peu qu'il ait pensé aux « suites » de romans qui ont paru, des *Rougon-Macquart* à nos jours. Le retour des personnages est un procédé assez courant, mais qui n'implique point nécessairement les anticipations et les reculs si fréquents dans la *Comédie humaine*. Il est vrai qu'au moment où il conçut son idée, Balzac avait déjà derrière lui, depuis *Les Chouans*, quatre ou cinq années abondantes en œuvres. Mais ne pouvait-il pas laisser tel quel ce qu'il avait publié jusque-là, et descendre avec son nouvel équi-

1. *Œ. c.*, t. XXII, p. 522-523. Que d'histoires dans *La Comédie humaine* auront été recueillies ainsi, d'un « délicieux conteur de salon » qui ne daignait pas tenir la plume ! Balzac l'a tenue pour lui. Balzac ou l'écrivain public...

2. Ainsi, dans *La Peau de Chagrin*, nous sommes bien prévenus, dès la troisième page, que Raphaël n'est pas un habitué des maisons de jeu. Mais qu'il ait eu depuis son adolescence l'horreur de ces établissements, nous ne l'apprenons que plus tard : l'instrument nous manque au début pour mesurer son désespoir.

page au fil des temps ? Il ne fit ni l'un ni l'autre. Nous savons qu'il a — *dès* 1835 — introduit dans un récit de 1830 un personnage qui donnait des signes de vitalité ; et quant à ce qu'il écrivit désormais, on voit assez par la date des actions qu'il ne s'astreignit pas plus qu'auparavant à un ordre chronologique.

Distinguons donc le principe et les modalités de l'application. En soi, l'idée-mère défie la critique, même s'il arrive au lecteur de *La Comédie humaine*, en rencontrant ces visages connus, de sentir la petitesse du monde où il tourne ; et de chercher des hiatus dans ce système clos, des avenues qui débouchent ailleurs. Dès l'origine, Balzac s'attendait à un autre reproche : « Si l'auteur avait eu la puissance de créer de nouveaux personnages, il aurait pu se dispenser de faire revenir ceux-là [1] ». Il se peut qu'un Dieu ait dit alors à l'imagination de Balzac, comme à la mer : Tu iras jusque-là et pas plus loin, — mais nous ne connaissons pas la limite. Du reste, gardons-nous des apparences. La pauvreté de Balzac est peut-être richesse, si le même nom désigne plusieurs individus ; et sa richesse pauvreté, quand sous différents noms figure, je ne dis pas le même individu, mais le même type, ou archétype. Qu'on lise un article récent, qui a été justement remarqué [2] : bien que Jean Hytier fasse encore plus attention aux broderies qu'à la trame, ces quelques pages sur *La Cousine Bette* sont la meilleure illustration de ce que je veux dire.

Que penser maintenant de la manière dont Balzac a administré son idée ? Il est difficile de lui donner raison, quand il prétend justifier ses anachronismes. A l'entendre, sa façon de faire était la seule possible : « Vous ne pouvez », déclare-t-il en 1839, « raconter chronologiquement que l'histoire du temps passé, système inapplicable à un présent qui marche. L'auteur a devant lui, pour modèle, le XIXe siècle, modèle extrêmement remuant et difficile à faire tenir en place [3] ». Mais on se demande qui bougeait le plus, du modèle ou du peintre ? du siècle ou de cette imagination pétulante ? Quant à l'introduction du personnel ordinaire dans les récits d'autrefois, on s'est récrié sur cette « frange » d'événements que le héros apporte avec soi, et d'où résulte pour l'œuvre richesse et profondeur. Je le veux ; est-ce bien cet effet pourtant que nous avons observé ? Ne nous a-t-il pas semblé plutôt qu'on ne naturalisait pas un individu dans un groupe par le fait de l'y présenter tardivement ? Regardez ces personnages pour qui l'air d'un roman n'est pas leur air natal ; croyez-vous qu'ils s'y trouvent toujours bien à l'aise ? Estimez-vous heureux s'ils ne le vicient pas.

Au lendemain de la mort de Balzac, Sainte-Beuve lui a reproché de s'être précipité dans son œuvre tête baissée, comme Curtius dans le

1. *Œ. c.*, t. XXII, p. 410 (1835).
2. Voir *Un Chef-d'œuvre improvisé* : « *la Cousine Bette* », dans *The romanic Review*, avril 1949, p. 85 et suiv.
3. *Œ. c.*, t. XXII, p. 523.

gouffre. C'est beaucoup dire : ici je ne vois qu'un parti pris et tenu à tout risque. Balzac a voulu d'une part unifier, consolider ce qui était sorti de ses mains, et de l'autre conserver la liberté de choisir les époques où planter sa tente de peintre et d'historiographe. Vous vous souvenez de cette introduction si alerte, si spirituelle, de la *Physiologie du Mariage*, où Balzac feint d'obéir, en écrivant, aux sollicitations d'un démon. Si je disais qu'en cette autre circonstance un diable plus captieux a voleté autour de sa tête, j'achèverais de mériter qu'on m'accuse de blasphème. Mes conclusions iront moins loin.

La première porterait sur la situation de la critique devant le texte courant de *La Comédie humaine*. Il se trouve que, dans une page (108) de son livre *Avec Balzac*, Alain ait mentionné, à quelques lignes de distance, deux des personnages dont nous nous sommes occupé. Que doit penser un essayiste, pour qui le caractère de Rastignac a sa norme dans *Le Père Goriot*, quand il assiste au jeu du Gascon dans *La Peau de Chagrin* ? Aucun doute n'est possible, ici Rastignac « fait le fou ». Quant au narrateur d'*Étude de femme*, c'est Bianchon si vous voulez, mais « le lecteur croit d'abord que c'est Balzac ». Lorsque le médecin entre chez Rastignac, « on croirait que Balzac lui-même se réveille, et s'aperçoit alors seulement qu'il est Horace ». — Très bien, cette dernière remarque : mais si Balzac fait l'effet d'être *en* Bianchon, c'est parce qu'il a été *avant* lui. En revanche, Rastignac ne fait point le fou. Fou ou non, il *est* lui. Si vous ne le reconnaissez pas, c'est qu'il y a deux Rastignacs, — et même plusieurs : une dynastie, vous dis-je. Ainsi, ou vous vous trompez, ou vous avez raison sans savoir comment.

Certes, lorsqu'on relève dans *La Comédie humaine* des incohérences ou des contradictions, on a bien le droit de mettre en cause l'acte créateur, l'acte libre : Balzac n'est pas le seul romancier dont l'œil intérieur ait clignoté. Mais il faut compter aussi, et peut-être surtout, avec les conséquences qu'une certaine décision faisait peser sur son travail : vous croyiez avoir affaire à du psychologique, et c'est de technique qu'il s'agit.

Balzac parle, en 1835, « des Parisiens accoutumés à trouver : *Le public n'entre pas ici*, sur l'enceinte en planches qui garantit de leur curiosité les monuments qu'on leur bâtit »[1]. Mais voilà cent ans que *La Comédie humaine* est debout. Nous avons droit au plaisir de regarder avec un peu de suite comment elle a été élevée.

JEAN POMMIER.

1. *Ibid.*, p. 419.

BALZAC ET LA « VESTIGNOMONIE »

Presque seul parmi les romanciers de son époque et même de tous les temps, Balzac a vu dans la description minutieuse de ses personnages un élément primordial de la création romanesque. Convaincu que l'esprit ne peut être indépendant de la matière, il s'est attaché à montrer les rapports de l'âme et du corps et, comme l'écrivait F. Davin dans son *Introduction* aux *Études de Mœurs*, de « l'homme » et « des choses ». Aussi P. Abraham a-t-il pu, en étudiant les portraits des héros de la *Comédie humaine*, découvrir certaines lois de la « physiognomonie » balzacienne, tandis que H. Clouzot et R. P. Bowen indiquent l'intérêt que présenterait l'étude de leurs ameublements.

Mais les vêtements de l'homme reflètent sa personnalité non moins directement. Une étude attentive de l'habillement des personnages de Balzac — étude déjà suggérée par G. M. Fess [1] — doit être plus intéressante encore que celle du visage, que l'expérience quotidienne montre si souvent mal assorti au moral de l'homme, ou de l'ameublement, parfois constitué au simple hasard des héritages. *La Comédie humaine* offre au lecteur un prodigieux vestiaire auquel il ne peut penser sans une sorte de vertige, mais dont aucun accessoire n'est superflu. Tous sont aussi nécessaires aux personnages que la « pelure » à l' « oignon », la « carapace » à la « tortue », la « coquille » au « colimaçon », et nul ne peut évoquer le colonel Chabert sans son carrick, le cousin Pons sans son spencer, la princesse de Cadignan sans cette robe grise chatoyante qui faisait tant rêver Proust enfant : car les lois de ce que Balzac appelait dès 1830, dans son *Traité de la Vie élégante*, la « vestignomonie », sont plus rigoureuses encore que celles de la « physiognomonie ».

Sur les 2000 personnages que recense le *Répertoire de la Comédie*

1. Pierre Abraham, *Créatures chez Balzac*, Paris, 1931 ; Henri Clouzot, *L'Ameublement dans la Comédie humaine d'H. de Balzac, Rev. de la Sem. Illustrée*, 2 déc. 1921 ; R. P. Bowen, *Balzac's interior descriptions as an element in Characterisation*, Baltimore, 1925 ; G.-M. Fess, *Correspondance of physical and material factors with characters in Balzac*, Philadelphie, 1924. Signalons la thèse de Cambridge de Helen T. Garrett, *Clothes and Characters in Balzac's Comedie Humaine*, qu'il nous a été impossible de consulter.

humaine, 1412 hommes (69 p. 100) et 648 femmes (31 p. 100), il y en a 376 dont le costume est décrit : 232 hommes (61 p. 100) et 144 femmes (39 p. 100). Si nous comparons ces chiffres avec ceux trouvés par P. Abraham pour les portraits — 400 personnages décrits, 240 hommes (60 p. 100) et 160 femmes (40 p. 100) — nous voyons que s'il y a un peu moins de descriptions de costumes que de portraits, la proportion des costumes masculins et féminins est sensiblement la même que celle des portraits d'hommes et de femmes. Elle ne correspond pas tout à fait à celle des sexes dans le *Répertoire* : s'il y a à peu près autant d'héroïnes que de héros, il y a beaucoup moins de figurantes que de figurants — qui ne sont pas décrits.

Balzac n'accorde en général à chacun de ses personnages qu'un seul costume, qu'il ne décrit d'ailleurs pas nécessairement dans le premier roman où il apparaît. Il semble que, dans chacune de ses œuvres, Balzac s'attache plus particulièrement à mettre en lumière un ou plusieurs personnages, créés parfois déjà depuis plusieurs années, mais jusqu'ici laissés dans la pénombre et qui y retourneront aussitôt après. Chacun de ses héros a son heure de célébrité... et son costume ; son aspect fixé, il reste immuable. Seules quelques élégantes changent de toilette. Les différentes tenues de Montauran (*Les Chouans*), celles de Corentin, Peyrade ou J. Collin (*Une Ten. Affaire*, *Spl. et Mis.*) sont de véritables déguisements. Les autres changements de costumes, ceux de B. Claës, de Goriot, de L. de Rubempré ou de Pierrette, servent à rendre sensible une transformation profonde du personnage. Parfois même ils nous révèlent que Balzac a réuni sous le même nom des individus d'abord différents. Si les costumes de Corentin changent, comme la couleur de ses yeux [1], c'est que Balzac parvient mal à identifier au jeune Muscadin des *Chouans* le policier retors de *Splendeurs et Misères* ; si Gigonnet, dans les *Employés*, « laisse flotter ses cheveux gris sous un tricorne » semblable à ceux des « petits sacristains, bedeaux, sonneurs, suisses, fossoyeurs, chantres de village », alors que dans *C. Birotteau* il est censé porter quelques années auparavant « une terrible casquette verte qui semblait née avec lui », c'est qu'il s'agit en fait de deux personnages et non d'un seul : le premier a une individualité bien marquée, le second n'est qu'un sous-Gobseck. La réapparition des personnages, même lorsqu'elle n'a pas été refaite après coup, est souvent artificielle.

***

Parmi tous les costumes que nous offre l'œuvre de Balzac, certains semblent d'abord n'avoir d'autre caractère que celui d'être « historiques » : ce sont ceux de la plupart des romans de jeunesse et des *Études Philosophiques*. Pourtant on s'aperçoit, à les étudier de plus près, d'une

1. Cf. P. Abraham, *op. cit.*, p. 169, sur les modifications de la couleur des yeux de Corentin.

évolution dans la manière de Balzac et de la découverte d'une technique originale.

Mêlé jusqu'en 1830, comme le montre L. Arrigon, à toute la bataille romantique, et désireux de flatter les goûts du public, Balzac cède dans ses premières œuvres à la tentation de la « couleur locale » la plus extérieure. Aussi les costumes de *L'Héritière de Birague*, robe blanche et corset noir enrichi d'une ganse d'or, manteau de velours écarlate doublé de satin blanc, ou de *Clotilde de Lusignan*, robe « blanche comme la neige », « tunique bleue terminée par des glands d'argent », cothurnes rouges, sont-ils du plus beau « flamboyant ».

Mais Balzac n'est pas longtemps dupe. Ses descriptions les plus « colorées », comme ses intrigues les plus « noires » se teintent vite d'ironie, en attendant qu'il fasse parler la duchesse de Maufrigneuse, dans le *Cabinet des Antiques*,

> du moyen âge qui commençait alors à montrer ses dagues, ses machicoulis, ses cottes, ses hauberts, ses souliers à la poulaine et tout son romantique attirail de carton peint.

Il y a d'ailleurs, en 1831, une réaction générale contre l'abus de la couleur locale, qu'exprime entre autres le critique littéraire de l'*Artiste* dans un article sur *Notre-Dame de Paris*. Balzac, dans ces années où l'Histoire proprement dite prend un tel développement, se fait du roman historique une conception plus sérieuse. Il avait, depuis plusieurs années, l'ambition d'être le W. Scott français et pensait à présenter, sous forme de romans, un tableau de la France aux différentes périodes de son histoire. La reconstitution des costumes des personnages importants, comme ceux des différentes classes sociales et corporations, devait dans une telle œuvre jouer un rôle primordial. Balzac l'indique dans sa *Physiologie de la Toilette*, en 1830 :

> Sous l'Ancien Régime chaque classe de la société avait son costume ; on reconnaissait à l'habit le Seigneur, le bourgeois, l'artisan...

puis dans son *Traité de la Vie élégante* :

> L'érudit ou l'homme du monde qui voudrait rechercher à chaque époque les costumes d'un peuple en ferait ainsi l'histoire la plus pittoresque et la plus nationalement vraie.

F. Davin exprime encore la même idée en 1835. Mais il y a loin du projet à la réalisation. Balzac écrit bien, dans le *Martyr Calviniste*, que

> la figure du jeune enthousiaste, celle de Chaudieu, celle du marinier, celle de l'inconnu assis sur le banc [...] formaient un tableau qui doit d'autant plus être décrit que cette description contient toute l'histoire de ce temps,

mais il ne décrit nullement ces personnages et nous laisse le soin d'imaginer les costumes du pelletier, du ministre protestant, du marinier et du Prince de Condé. Balzac n'avait pas l'érudition d'un V. Hugo, et le temps lui manquait pour effectuer les recherches nécessaires.

Certains de ses costumes sont simplement repris de romans ou de

pièces de théâtre parus dans les années précédentes. La « jaquette mi-partie de rouge et de bleu » du sergent de ville Tirechair dans *Les Proscrits* rappelle étrangement les sergents du Parloir-aux-Bourgeois de *Notre-Dame de Paris*, paru la même année, « vêtus de leurs jaquettes de la Toussaint mi-parties rouge et bleu » ; le Louis XI de *Maître Cornelius* dont Balzac dit :

> Les romanciers et l'histoire ont consacré le surtout de camelot brun et le haut-de-chausses de même étoffe que portait Louis XI. Son bonnet garni de médailles en plomb et son collier de l'ordre de Saint-Michel ne sont pas moins célèbres,

fait encore penser non seulement à la célèbre médaille conservée à la Bibliothèque nationale, mais surtout aussi à la description que venait de faire V. Hugo [1]. D'autres viennent du souvenir, le plus souvent imprécis, de quelque tableau ou gravure. Balzac avoue lui-même emprunter « aux estampes du temps » le costume autrichien du tenancier de l'*Auberge Rouge*, avec « le bonnet de velours noir, la pièce d'estomac bleu et argent ». La frêle jeune fille de l'*Enfant Maudit*, avec son corset en pointe de velours bleu de ciel, enveloppant un corsage orné autour du cou « d'une légère broderie en soie couleur carmélite », et son « petit bonnet de velours bleu brodé de perles », d'où ses cheveux « d'un blond égal coulaient comme deux ruisseaux d'or », — et le jeune seigneur, au manteau de velours brodé d'or, au pourpoint tailladé, à la riche collerette, et aux bottes en entonnoir garnies de dentelles, font irrésistiblement penser à quelque miniature d'*Aucassin et Nicolette*. Parfois les souvenirs de Balzac semblent plus précis. Maître Cornélius porte « une espèce de robe en velours noir à grandes manches et sans collet », « restes du magnifique costume qu'il portait comme président du tribunal des Parchons », et rappelle Van Claës « peint par Titien dans son costume de président du Tribunal des Parchons ». Mais il ne semble pas que Titien ait peint de grands bourgeois flamands et il est probable que Balzac ne le cite que pour donner une certaine ancienneté à son portrait. C'est plutôt en fait à Rembrandt qu'il emprunte ces robes et bonnets de velours noir, que portent encore Laurent Ruggieri et l'Antiquaire de la *Peau de Chagrin*, ainsi que le costume plus moderne du même Antiquaire un peu plus tard, de Zambinella dans *Sarrasine* ou de Frenhofer dans le *Chef-d'Œuvre inconnu* : soie, drap ou velours noir, contrastant avec le linge étincelant, le jabot de dentelle « travaillée comme une truelle à poisson », et le diamant qui scintille « comme le soleil ». Peut-être les tableaux intitulés *le Philosophe en Méditation* que Balzac a certainement pu voir, lui ont-ils donné l'idée de ces sages un peu sorciers que sont l'Antiquaire et les Ruggieri. Peut-

1. Le costume du duc Cataneo (*Massimilla Doni*) qui, comme celui des Napolitains, « comportait cinq couleurs, si l'on veut admettre le noir du chapeau comme une couleur : le pantalon était olive, le gilet rouge étincelait de boutons dorés, l'habit tirait au vert et le linge arrivait au jaune », a probablement aussi une origine littéraire. Il ne vient toutefois pas de *Fragoletta* de Latouche.

être ne pense-t-il à aucun tableau précis (il n'en cite d'ailleurs aucun) ; Rembrandt est à la mode dans ces années 1830-32 : Hugo, G. Sand, Gautier et bien d'autres font sans cesse allusion à ces peintures

> Où Rembrandt, au milieu de ces ténèbres rousses,
> Fait luire quelque Faust en son costume ancien.

Au souvenir de Rembrandt se joint celui des créations fantastiques de Hoffmann dont les traductions ont paru en 1829 dans diverses revues et que Loëve-Veimars vient d'adapter en 1830. Balzac pense-t-il à un conte déterminé ? Les « bons-hommes » comme celui du *Vœu* qui, leur « calotte de velours à la main », découvrent leur « tête blanche argentée par les rayons de la lune », sont fréquents chez Hoffmann...

D'une façon générale — et c'est plus net encore pour les personnages historiques — il est rare que Balzac suive exactement son modèle, écrivain ou peintre. Si nous retrouvons bien dans son Louis XI celui des médailles, le costume qu'il prête à Calvin ne rappelle en rien la pelisse bordée de fourrure, l'espèce de casquette, le simple col blanc de ses portraits les plus connus [1]. Quant à celui de Marie Stuart [2], il est composé d'éléments empruntés à plusieurs tableaux (actuellement au musée de Versailles). Balzac prend aux uns le « petit bonnet pincé sur la raie de ses cheveux » dont il dit que « le pinceau des peintres a si bien illustré cette coiffure qu'elle appartient exclusivement à la reine d'Écosse », mais il remplace la robe de velours qui accompagne cette coiffure par une « robe d'or retors », tenue d'apparat que Marie Stuart porte, avec la couronne, sur une autre toile. Il est d'ailleurs probable que cet adjectif « retors » correspond non à la qualité particulière du fil, mais au dessin en torsades qui orne la robe, et que « les deux ailes de riche dentelle » que Balzac ajoute au bonnet sont celles, effectivement très travaillées, qui garnissent les épaules de cette robe. Les souvenirs de Balzac sont donc assez flous.

De plus en plus Balzac est convaincu que, plutôt que de se contraindre à une reconstitution exacte des moindres détails, il importe de dégager « l'esprit d'un temps ». C'est le conseil de D'Arthez à Rubempré dans les *Illusions perdues* [3] (à une époque où Balzac songe à nouveau au roman historique) repris dans l'Introduction de *Sur Cath. de Médicis*. Balzac a d'ailleurs toujours aimé les vastes tableaux qui opposent par leurs costumes deux grands partis représentatifs d'une époque : aux

1. *Le Martyr Calviniste*, éd. Conard, XXX, p. 241 : « Il portait des souliers ronds en velours noir [...] une petite fraise courte à tuyaux [...] la fameuse soutane en drap noir, serrée par une ceinture de drap noir à boucle en cuivre qui devînt le costume des ministres calvinistes. » On ne trouve dans l'*Iconographie Calvinienne* de E. Domergue aucune représentation de Calvin qui ait pu guider Balzac. Sans doute a-t-il choisi ce costume en fonction du rôle qu'il prêtait à Calvin ainsi que de l'antithèse qu'il voulait mettre en lumière avec le jeune Th. de Bèze, vêtu avec une élégance de courtisan. Ajoutons que M. le Doyen de Félice nous affirme que les ministres calvinistes ne portaient pas de soutane, ni, moins encore, de ceinture à boule de cuivre.

2. *Le Martyr Calviniste*, éd. Con. XXX, p. 128.

3. Éd. Con. XII, p. 118.

« uniformes bleus, râpés, à parements rouges usés » et aux « vieux chapeaux à trois cornes » des militaires républicains s'opposaient déjà les peaux de chèvre, les pantalons de toile blanche et les bonnets de laine rouge des Chouans ; à l'élégance « Directoire » de l'Incroyable Corentin et de la Merveilleuse Mlle de Verneuil, les toilettes à la mode anglaise des femmes royalistes ; de même, dans le *Martyr Calviniste*, autour du lit de mort de François II, les couleurs vives, les broderies, la croix de Lorraine des Guise répondent aux vêtements noirs de Catherine et ses partisans. Balzac ne cherche pas seulement le pittoresque ou l'exactitude historique. De tels contrastes sont symboliques et ces costumes ont une signification morale ; la technique des descriptions historiques se confond avec celle des autres descriptions : de tous temps, pense Balzac, le costume a révélé les âmes.

***

L'idée, à vrai dire, n'est pas absolument nouvelle. Dès le XVIIIe siècle, des romanciers comme Lesage, Marivaux [1] ou Diderot, avaient tenté de révéler par leurs habits certains de leurs personnages ; et, d'instinct, le Balzac de 1824 prête à M. Gérard, dans *Argow*, un costume « dont il ne s'était jamais départi », en harmonie avec sa personnalité. Mais c'est Lavater [2] qui apprit à Balzac et à ses contemporains à étendre systématiquement la description de « l'extérieur de l'homme », en suggérant que l'étude de l'habillement doit compléter celle du physique et des gestes et révéler certains aspects du caractère qui n'apparaissent guère ailleurs. Nombreux sont les articles qui, entre 1825 et 1830, développent cette théorie. Un des plus intéressants est celui d'H. Auger, intitulé *De la Toilette* [3], qui affirme qu' « il y a dans l'ensemble de la toilette quelque chose de volontaire, d'individuel, qui participe du caractère », et que « la toilette se prête merveilleusement à rendre toutes les nuances distinctives qui existent entre les individus ». La « vestignomonie » serait pour lui une science autonome, plus nuancée même et plus exacte que la « physiognomonie ». Balzac reprend l'idée dans son *Traité de la Vie élégante* :

La vie extérieure est une sorte de système organisé qui représente un seul

1. Jacob dans *Le Paysan Parvenu* de Marivaux devine le caractère de Mlle Habert d'après ses vêtements : « Cette écharpe de gros taffetas sans façon, cette cornette unie, un habit d'une couleur à l'avenant, me firent juger que c'était une femme à directeur ; car elles ont presque partout la même façon de se mettre, ces sortes de femmes. »

2. *L'Art de connaître les hommes par la physionomie*, publié en 1807 par Moreau de La Sarthe, réédité en 1820. La *Correspondance* de Balzac montre qu'il possède l'ouvrage dès 1822, mais il ne semble guère l'avoir utilisé avant 1823. Sur la signification des vêtements, il n'a pu y trouver que cette phrase : « La propreté et la négligence, la simplicité et la magnificence, le bon et le mauvais goût, la présomption et la décence, la modestie et la fausse honte, voilà autant de choses qu'on distingue à l'habillement seul ; la couleur, la coupe, la façon d'un habit, tout cela est expressif et nous caractérise. »

3. *La Mode*, janv. 1830, vol. II, p. 113.

homme aussi exactement que les couleurs du colimaçon se reproduisent sur sa coquille brune,

et

Il est un fait qui domine tous les autres : l'homme s'habille avant d'agir, de parler, de marcher, de manger.

Après ces considérations d'ordre général, Balzac voulait, suivant le plan adopté par Lavater pour le physique de l'homme, définir la signification exacte des différents éléments des toilettes masculines et féminines. Malheureusement cette partie, que nous pourrions utiliser comme une sorte de dictionnaire, ne fut jamais écrite. Balzac et ses amis ont pourtant tenté d'énoncer quelques règles pratiques. Dans des journaux comme *La Silhouette* ou *La Mode* ont paru des articles intitulés « Physiologies », dont chacun prétend trouver la partie la plus significative du vêtement : la cravate, affirment les auteurs de l'*Art de mettre sa cravate* (1827) et Balzac dans sa *Physiologie de la Toilette*, car « c'est par elle que l'homme se révèle et se manifeste », et elle fait reconnaître, par exemple, l'égoïste, le parleur élégant, le poète élégiaque ; à moins que ce ne soient les gants, suggère-t-il quelques mois plus tard, dans sa *Physiologie gastronomique* :

Ce serait une étude curieuse que celle du caractère et des actions par l'inspection des gants le lendemain d'un bal ou d'un rout.

Les illustrations des journaux reflètent les mêmes préoccupations : ce sont, par exemple, les planches d'Adam dans *La Caricature* intitulées « la pipe, le parapluie, la tabattière et le mouchoir », ou bien « la coiffure, le chapeau, la canne et l'éventail » et où sont représentés successivement le romantique, le faubourien, le jésuite, le perruquier, le penseur, le niais, le flâneur, le tapageur, le mouchard, etc. [1]. Dans les mêmes années, d'autres dessinateurs, comme Ary Scheffer, Gavarni et surtout H. Monnier, commencent à ébaucher la satire de quelques types sociaux, tels le portier, l'épicier, l'employé, l'usurier, la grisette. Balzac hésite. Que lire dans un habit ? Les traits, innés, du caractère, ou ceux, acquis, de la catégorie sociale ? En 1830, il conclut après E. de Ronteix [2] et H. Auger que, depuis la Révolution et la disparition des costumes professionnels, la toilette n'exprime plus rien et qu'on ne peut l'interroger que dans ses « rapports purement personnels » — tout en indiquant la façon de reconnaître, aussi bien que l'avare, le dandy ou l'hypocrite, le bureaucrate, l'homme d'affaires, le courtier, le rentier, l'avocat et le militaire, types sociaux plutôt que caractères. Cependant l'influence d'H. Monnier sur Balzac resta très superficielle à cette date [3] (on ne sait d'ailleurs quand se connurent les deux écrivains). Nous la devinons en 1827 dans des esquisses mi-caractère, mi-profes-

1. *La Caricature*, 15 janv. et 10 fév. 1831.
2. E. de Ronteix, *Manuel du Fashionable ou Guide de l'Élégant*, Paris, 1829.
3. M. Bardèche (*Balzac Romancier*, Paris, 1940, p. 280) attribue à l'influence de Monnier la technique des descriptions balzaciennes dès 1830.

sion, comme le petit voleur ou l'escroc du *Code des Gens honnêtes*, en 1830, dans un article de *La Mode* où Balzac loue Charlet et Monnier d'avoir pris pour base « l'observation la plus sagace des classes » (mais dans ses romans il ne cite que deux fois Charlet avant 1836) [1], en 1830-31 encore, dans des articles de *La Silhouette* où il esquisse quelques types analogues à ceux de Monnier : le ministre, l'usurier, le sous-préfet, l'épicier, la grisette, le garçon de bureau. Lorsqu'il reprend ces types dans ses romans il les caractérise davantage : l'usurier devient Gobseck, la grisette Ida Gruget (*Ferragus*), le commis-voyageur Gaudissart, mais les quelques indications qu'il donne sur leur aspect extérieur restent bien rudimentaires à côté des fameuses descriptions signalétiques de Monnier. L'influence de Monnier ne devient nettement sensible qu'après 1836. Elle correspond d'ailleurs à une modification importante de la technique balzacienne : les romans de 1823 à 1836 sont centrés sur des caractères peu nombreux, mais très fouillés ; dans ceux de 1837 à 1847, se dessine toute une galerie de types sociaux, souvent de simples figurants, décrits par leur costume, ou leur ameublement, mais dont le physique et le caractère propre sont généralement peu étudiés. Le nombre et l'étendue des romans dans ces deux périodes sont sensiblement les mêmes. Pourtant nous trouvons (une fois mis à part les costumes « historiques ») :

Entre 1829 et 1836, 116 costumes décrits, 61 d'hommes, 55 de femmes ; entre 1837 et 1847, 237 costumes décrits, 152 d'hommes, 85 de femmes. Ainsi le total des descriptions de costumes est beaucoup plus considérable dans la seconde période, de même que le nombre des costumes masculins par rapport à celui des costumes féminins (les hommes sont plus marqués par leur milieu que les femmes) [2].

Il est tentant d'imaginer que les costumes les mieux décrits par Balzac sont ceux de ses jeunes premiers, ces dandys dont la personnalité semble presque se réduire à un bel habit. Balzac lui-même fut un temps un dandy. Il se lia avec les élégants du monde littéraire comme E. de Girardin et E. Sue et fréquenta de jeunes « fashionables » riches, insolents, bien vêtus, comme le comte d'Orsay, N. de Roqueplan et R. de Beauvoir. Enfin il collabora à des journaux comme *Le Voleur* ou *La Mode* qui reflètent la vie du grand monde et, par des articles comme le *Manuel du Fashionable* d'E. de Ronteix ou le *Traité de la Vie élégante* de Balzac, vulgarisent en France les théories de l'élégance anglaise. Balzac lui-même fut un des premiers à faire connaître le nom de Brummell [3]. Cependant c'est à ses personnages plus qu'à lui-même qu'il doit

1. Dans *Une Double Famille*, Con. III, p. 302, et *Ferragus*, Con. XIII, p. 41.

2. Il pourrait être dangereux de distinguer ainsi plusieurs techniques successives chez Balzac si l'on se contentait d'examiner les éditions définitives de ses romans. Or, il est curieux de constater que Balzac, qui remaniait si souvent ses descriptions entre le premier manuscrit et la dernière épreuve d'imprimerie, se contente, par la suite, sauf dans quelques cas que nous signalerons, de quelques corrections de style.

3. Notons pourtant qu'au moment où, dans les années 1840-45, se ravive, après sa mort, l'intérêt que l'on porte à Brummell, Balzac reste indifférent.

d'être compté dans la longue liste des dandys romantiques. Le gros homme naïf, débraillé, toujours en dettes qu'était Balzac créa dans ses romans des jeunes gens nobles et beaux, riches et roués...

Mais leur prêta-t-il ses propres rêves vestimentaires ? La plupart des critiques n'ont pas hésité à parler des descriptions minutieuses, amoureuses même, que Balzac aurait faites des costumes de ses jeunes premiers [1]. Or, les seuls costumes élégants que décrive vraiment Balzac dans toute la *Comédie humaine* sont ceux de Charles Grandet et de Lucien de Rubempré, deux parvenus, faibles et ridicules, et qui ne peuvent être considérés comme de véritables dandys. La description de leurs vêtements s'imposait d'ailleurs : la transformation de ceux de Rubempré révèle son ascension sociale ; c'est en ceux de Ch. Grandet que réside tout son pouvoir de séduction :

> Il avait une cravate de satin noir combinée avec un col rond [...] Une redingote de voyage à demi-boutonnée lui pinçait la taille et laissait voir un gilet blanc [...] Son pantalon gris se boutonnait sur les côtés, où les dessins brodés en soie noire enjolivaient les coutures.

Dans sa malle il a conservé toute une collection de gilets, « de couleur scarabée, à reflets d'or, de pailletés, de chinés, de doubles, à châle ou droits de col », etc., et Balzac, comme dans l'énumération des achats de Rubempré, cède à son goût de l'inventaire. Enfin, il portait ces gants « beurre-frais » à la mode en 1830 (on appelait alors les dandys des « gants-jaunes »). Tout le costume de Ch. Grandet date d'ailleurs de 1830, l'année où Balzac s'est le plus intéressé à l'élégance, et non de 1819. Balzac n'observe pas rigoureusement pour tous les détails la distance historique qu'il a adoptée. En 1839, il modernise encore son personnage : la mode est aux harmonies de couleurs, et les gants de Ch. Grandet deviennent gris comme son pantalon.

Des personnages qui incarnent le mieux les rêves de Balzac, Raphaël, Rastignac, d'Arthez, à peine apercevons-nous les costumes d'étudiants pauvres, étrangement semblables : frac noir usé, cravate mal nouée, peu de linge. Mais Raphaël ou Rastignac devenus riches, nous ne savons plus rien d'eux, sinon qu'ils sont « élégants ». De tous les autres jeunes gens qui gravitent autour des jolies femmes à chaque grand bal, à chaque représentation à l'Opéra ou aux Italiens, les Martial de la Roche-Hugon, M. de Longueville, Gaston de Nueil, E. de Solis, V. d'Aiglemont, Lord Grenville, P. de Manerville, d'Esgrignon et même Charles et Félix de Vandenesse, H. de Marsay, M. de Trailles, nous ne savons rien non plus. Ce sont peut-être les seuls personnages importants de la *Comédie humaine* dont Balzac ne décrive pas le costume. Peut-être concevait-il ses « jeunes premiers » autrement que ses autres personnages, de « l'intérieur » et sans les « voir » objectivement ? Cependant il trace leur portrait...

1. A. Ferran, *L'Esthétique de Baudelaire*, p. 58 : « Balzac est gros et lourd, un dandy refoulé ; il se venge des rigueurs de la nature à son égard en adonisant ses héros. Il les habille, il les pare comme des lions. »

En fait, le costume ne représente pas pour Balzac le signe essentiel de l'élégance. La parole, écrit-il dans son *Traité*, la démarche, les manières, les chevaux, les voitures, les meubles, la table, la tenue des maisons sont autant de points dans lesquels se révèle le véritable élégant. Jamais en effet, plus que dans les années 1830, la mode n'a été aussi profondément liée à toutes les idées politiques, morales ou artistiques, et, comme le disait E. de Ronteix, l'élégance est tout un « art de vivre ». La voie s'ouvre déjà qui mène à Barbey d'Aurevilly et à Baudelaire. C'est pourquoi les dandys de Balzac ont tant de relief. De même que, par le procédé du retour des personnages, Balzac parvient à enrichir chaque roman de la population de tous les autres, de même il lui suffit de dire de ses dandys, comme il le fait pour M. de Trailles, que ce sont de « beaux fils à gilets pailletés » pour que nous leur prêtions toute la garde-robe de Ch. Grandet. Mais nous imaginons aussi leurs carrosses à l'image de ceux qui attendent dans la cour de l'Hôtel de Beauséant, leurs « tigres », gamins effrontés, dans l'uniforme du Babylas d'Amédée de Soulas (*A. Savarus*), leurs boudoirs tendus de soie unie comme celui de Du Tillet (*C. Birotteau*). Surtout nous les voyons vivre et agir... La personnalité du dandy, plus qu'aucune autre, est « une » malgré sa complexité : « Jamais les Georges Cuvier de l'élégance ne s'exposent à porter des jugements erronés. Apportez-leur une seule patère, ils en déduiront tout un boudoir, une chambre, un palais... » [1] et l'on pourrait ajouter : un costume, un visage, un homme.

Balzac ne s'attache guère plus, d'abord, aux détails de l'élégance féminine ; il ne cite aucune de ces étoffes prestigieuses qu'énumère *La Mode* : velours d'Ispahan, Bazazinkoff chinois, zinzoline ; ni de ces couleurs qui font rêver : le bleu desdémona, le vert chrysoprase, le rose du Kamtschatka, la pensée du Parnasse ou le tabac d'Espagne ; ni de ces formes tentantes : les manches à la Dona Maria ou en oreilles d'éléphant ! Il se contente de quelques indications sur la nature ou la couleur de l'étoffe, de la mention d'accessoires tels que chapeau, ceinture, écharpe ou châle. Ces détails complètent le portrait physique et révèlent toujours le disciple de Lavater. Les étoffes sont peu nombreuses et fort ordinaires : mousseline, percale, velours, mérinos, cachemire, reps ou taffetas, variant suivant la saison. Les couleurs, sans aucune nuance (vert, brun, blanc, rose, bleu, rouge) sont plus révélatrices.

Les robes noires de Mme de Beauséant dans *La Femme Abandonnée* et de Mme de Willemsens (*La Grenadière*) indiquent leur isolement et leur deuil.

La robe de velours rouge d'Aquilina (*La Peau de Chagrin*), seul exemple de cette couleur avant 1837, symbolise la profusion de l'orgie, en face du costume noir de l'Antiquaire, économe de ses forces vitales [2].

1. Balzac, *Traité de la Vie Élégante*.
2. Aquilina donne une autre explication. Rappelant que celui qu'elle aimait a été guillotiné, elle déclare : « La guillotine a été ma rivale. Aussi mettè-je toujours quelques

La « pelisse de mérinos brun » d'Angélique Bontems (*Une Double Fam.*), seule jeune femme à porter cette couleur, se confond avec la « couleur carmélite » des dévotes comme Mlle Gamard du *Curé de Tours*. A. Bontems porte aussi un large chapeau de moire blanche qui encadre exactement son visage et ressemble au voile des religieuses.

Les robes blanches de Mme de Beauséant dans le *Père Goriot* et de Mme Claës révèlent leur ressemblance : elles montrent le même amour, le même dévouement, l'une pour son mari, l'autre pour son amant, mais Mme de Beauséant reste pour nous une figure aussi pure et aussi touchante que Mme Claës. Aussi Balzac les habille-t-il toutes deux de blanc, symbole de la pureté et du martyre.

D'autres robes blanches, accompagnées d'écharpes, ceintures ou rubans de chapeau roses, sont portées par les jeunes filles, Natalie Evangélista, Marg. Claës et bien d'autres. La plus jolie est peut-être celle de Caroline Crochard, au début d'*Une Double Famille*, avec les guêtres et la large ceinture couleur puce et le chapeau de paille de riz doublé en satin rose, qui est aussi celui d'Eugénie Grandet. Toutes ces jeunes filles deviendront plus tard des femmes très différentes ; mais leur personnalité n'est pas encore formée : elles ont simplement la fraîcheur des jeunes filles. Seule jeune femme, la comtesse de Montpersan (*Le Message*) porte aussi une robe de mousseline blanche avec une ceinture rose et « un joli bonnet à rubans roses », peut-être parce que son caractère est resté très jeune, ou parce que cette catégorie de robes n'a pas encore pris pour Balzac sa signification définitive : la comtesse Ferraud avait aussi la robe de percale blanche à ceinture rose et la capote doublée de satin rose dans le texte de *L'Artiste* du *Colonel Chabert* ; Balzac le supprime dans les éditions postérieures.

Les robes des jeunes femmes vertueuses sont celles « en percaline rose à mille raies » que portent la Fosseuse [1], Ève Chardon et surtout Mme de Mortsauf : le jour de la visite de Vandenesse, elle avait : « une robe rose à mille raies, une collerette à large ourlet, une ceinture noire et des brodequins de cette même couleur ».

Ces femmes sont peut-être les figures les plus touchantes de l'œuvre de Balzac, celles qu'il a le plus aimées. D'où viennent donc leurs toilettes plus particularisées et plus composées que les autres toilettes féminines des romans de la même époque, qui apparaissent dans les romans de 1833 à 1836 et que seule porte plus tard Mme Moreau dans *Un Début dans la Vie* ? Les revues nous apprennent qu'elles furent très à la mode en 1830. A l'origine, il s'agissait de rubans, simplement tendus de haut en bas de la robe et de même ton qu'elle ; puis on leur substitua des tissus

chiffons rouges dans ma parure pour que ma joie n'aille jamais trop loin. » (*Peau de Chagrin*, Con. p. 71.) Cette interprétation d'Aquilina s'accorde avec de nombreuses mentions de l'échafaud, « rouge de tout le sang versé depuis 1793 » (*ibid.*, p. 11). Cf. encore p. 16, 55, 73, etc. Mais il ne s'agit pas, ce soir-là, de *quelques chiffons* : la robe elle-même est *rouge* et s'accorde, autant qu'au souvenir du guillotiné, à la couleur de « la bouche, *rouge*, humide, entr'ouverte, [qui] appelait le baiser » (p. 69).

1. A noter la robe de « percaline » de Pauline dans *La Peau de Chagrin*.

dont les raies tantôt mates, tantôt brillantes, produisaient l'effet des rubans. Ces robes eurent un immense succès ; on en fit pour toutes les bourses. Balzac vit-il une telle robe dans la rue, sur une gravure de mode, au Salon ? Fut-elle portée par une femme aimée ? Sans doute puisqu'elle n'est pas significative d'une certaine époque (le début du *Lys* se place en 1818, *Le Médecin de Campagne* en 1828, *Les Deux Poètes* en 1821, *Un Début dans la Vie* en 1822), mais d'une nature de femmes particulièrement attirante.

Les robes bleues ont une signification plus nette encore. Ce sont celles de Fœdora (*La Peau de Chagrin*) et de la duchesse de Langeais que Montriveau compare « aux jolis insectes bleus qui voltigent au-dessus des eaux parmi les fleurs, avec lesquelles ils paraissent se confondre » : toutes deux sont des femmes égoïstes et froides. Citons encore la « petite dame bleue » de *La Paix du Ménage*, qui porte une robe de Malines avec un collier de saphirs et des clochettes bleues dans les cheveux : c'est donc la robe blanche de l'épouse dévouée — et abandonnée ! — avec une touche bleue qui annonce bien sa froide coquetterie vis-à-vis de Martial de la Roche-Hugon.

Les robes vertes enfin sont celles des grisettes, Caroline Crochard installée par M. de Granville, Ida Gruget (*Ferragus*), Suzanne (*La Vieille Fille*) qui porte « une robe de reps vert et un délicieux chapeau vert doublé rose ». Ce sont celles aussi des femmes de petite vertu comme Julie d'Aiglemont ou Mlle de Verneuil... Le vert ne reste-t-il pas pour nous, sans que nous en puissions préciser la raison, une nuance perverse ?

La couleur d'une robe est donc bien significative. Elle change d'ailleurs si le caractère du personnage évolue ou se précise : C. Crochard quitte sa robe blanche garnie rose de sage petite brodeuse pour la robe verte de l'amante de M. de Granville. Fœdora change sa trompeuse robe blanche de la première soirée pour une robe bleue, plus en accord avec son véritable caractère.

Notons enfin qu'il n'y a pas forcément correspondance entre la couleur de la robe et celle des yeux [1]. Seules les femmes en robe verte ont toutes les yeux bruns des caractères passionnés. Mais les jeunes filles qui, à dix-huit ans, semblent, d'après leurs robes, toutes semblables, portent déjà en elles bien des différences que trahissent leurs yeux. Et parmi les femmes en robe bleue, la duchesse de Langeais, qui se révélera une grande passionnée, a les yeux bruns ; Fœdora, toute sa vie malfaisante, a les yeux orangés des criminels ; la comtesse de Soulanges, qui n'est pas une passionnée et dont la coquetterie n'est que passagère, a les yeux bleus de l'idéalité. Seul le physique révèle les profondeurs du caractère. Les vêtements sont une « pelure » : ils ne symbolisent qu'une attitude que les circonstances, à la longue, peuvent modifier.

Plus significatifs encore, de ce point de vue, sont les costumes des

1. Cf. pour la signification de la couleur des yeux, Abraham, *Créatures chez Balzac*.

hommes et des femmes d'un certain âge, d'un milieu bourgeois, parfois même populaire. Ces personnages semblent échapper à la mode et avoir porté, toute leur vie, les mêmes vêtements, ceux qui conviennent le mieux à leur personnalité. Dans *Argow*, M. Gérard mettait un habit « dont il ne s'était jamais départi » ; le Père Goriot portait « été comme hiver » sa redingote marron ; le Curé de Tours « empaquetait en tous temps ses pieds » dans des chaussons de flanelle ; Grandet était « toujours vêtu de la même manière » et sa femme « mettait constamment une robe de levantine ». Cependant lorsque Balzac ne le précise pas lui-même, il est souvent difficile de discerner la valeur psychologique de tel ou tel détail de costume. Peu nombreuses dans ses premiers romans, ses descriptions sont très individualisées et présentent peu de traits communs. Rien ne peut ressembler au vieux carrick usé, huileux, déchiqueté par le bas, du colonel Chabert, ni au gilet en poil de chèvre et au pantalon gris en cuir de laine du père Goriot, ni au gilet de velours à raies alternativement jaunes et puces, boutonné carrément, de Grandet, pas même celui de Nicolas Séchard (*Illusions Perdues*), lui aussi pourtant vigneron et fort avare. Ces costumes, admirablement illustrés par Daumier et H. Monnier, ont un relief saisissant. Pourtant il faut bien reconnaître que seule la personnalité de leurs possesseurs leur donne tout leur sens ; et ce sens est si précis, si complexe, si nuancé qu'il ne peut plus y avoir qu'un seul gilet jaune et puce : celui de Grandet ; un seul carrick au monde : celui de Chabert. D'autres vêtements permettent de dégager quelques lois :

La cravate noire, les gants de daim et surtout l'habit de drap bleu de Genestas (*Le Médecin de Campagne*) indiquent le militaire, sa franchise parfois brutale, son dévouement à son chef. Le colonel Chabert régénéré est aussi vêtu de bleu.

Les « grands souliers à grosses semelles » de M. de Mortsauf et du comte de Montpersan révèlent le gentilhomme campagnard. Le costume de B. Claës se déchiffre aussi facilement :

> Son pantalon de drap noir plein de taches, son gilet déboutonné, sa cravate mise de travers et son habit verdâtre toujours décousu complétaient un ensemble de petites et de grandes choses qui, chez tout autre, eût décelé la misère qu'engendrent les vices, mais qui, chez Balthazar Claës, était le négligé du génie.

Le caractère de B. Claës n'apparaît pas seulement, comme le croit G. M. Fess, dans les taches ou l'aspect débraillé du vêtement, mais, plus subtilement, dans ses couleurs mêmes : le pantalon noir et l'habit qualifié de l'adjectif péjoratif « verdâtre ». Balzac utilise souvent ces couleurs pour exprimer non plus « le négligé du génie », mais « la misère qu'engendrent les vices ». Poincet, écrivain public et entremetteur, dans *La Fille aux Yeux d'or*, porte une redingote verdâtre, avec la cravate « jaunasse en corde », le « pantalon piteux » et les « souliers boueux » [1]. Enfin nous retrouvons ces couleurs chez ceux dont l'éco-

1. Les femmes de caractère correspondant ne portent pas ces couleurs — du moins

nomie touche à l'avarice. Mme Grandet porte « une robe de levantine verdâtre qu'elle s'était accoutumée à faire durer plus d'une année » et un tablier de taffetas noir ; Mme Jeanrenaud (*L'Interdiction*) une robe verte et « un chapeau vert orné d'un vieux bouquet d'oreilles d'ours » ; Mlle Michonneau (*Le Père Goriot*) garde « un crasseux abat-jour en taffetas vert cerclé par du fil d'Archal » ; Gobseck ne quitte pas sa terrible casquette verte. Tout costume pauvre, usé et sale, que ce soit signe de négligence ou d'avarice, est vu par Balzac à cette époque en noir et vert.

Deux de ces costumes se ressemblent plus encore par les détails : celui de M. Guillaume qui

portait de larges culottes de velours noir, — quelques pages plus loin, Balzac écrit : Il attacha les boucles d'or aux oreilles de son ample culotte de soie — des bas chinés et des souliers carrés à boucles d'argent. Son habit à pans carrés, à basques carrées, à collet carré, enveloppait son corps légèrement voûté d'un drap verdâtre garni de grands boutons en métal blanc, mais rougis par l'usage,

et celui du notaire Mathias (*Le Contrat de Mariage*) dont les

gros pieds de goutteux étaient chaussés de souliers ornés d'agrafes en argent ; ses petites cuisses maigres perdues dans de larges culottes noires à boucles semblaient plier sous le poids d'un ventre rond [...], toujours empaqueté dans un habit vert à basques carrées que personne ne se souvenait d'avoir vu neuf.

Ces costumes ne sont pas représentatifs d'une époque, car l'action de *La Maison du Chat* se passe en 1808, celle du *Contrat* en 1821. Ils sont sans âge. Ils ne semblent pas non plus inspirés de quelque gravure : l'un date de 1830, l'autre de 1835. A première vue, les caractères des personnages, comme leurs physiques, semblent bien différents et la cupidité rusée de Guillame s'oppose à la franche probité de Mathias. Les couleurs de leurs vêtements montrent pourtant leur commun esprit d'économie tandis que leur forme nous avertit d'une autre ressemblance : tous deux sont des « débris du temps passé », gardiens des anciens usages. Leur costume, dont chaque détail est carré, indique une certaine conscience professionnelle de l'ancien temps, plus égoïste chez Guillaume, mais tout aussi rigide [1].

Le costume de Guillaume, enraciné dans tout un passé, s'oppose à celui du peintre Sommervieux, jeune dandy de l'Empire ; celui de Mathias à celui de son jeune adversaire Solonet, « botté comme un jeune premier de vaudeville ». Grandet et Charles, Goriot et les amants de

Balzac ne les précise pas. Mais toutes, Mme Vauquer, Mme Crochard, la veuve Gruget, se ressemblent avec leurs bonnets de tulle roussi, leurs jupons en guenilles et leurs pantoufles grimacées.

1. On surprenait Guillaume « à regretter le prévot des marchands, et jamais il ne parlait d'un jugement du tribunal de commerce sans le nommer la sentence des consuls ». Maître Mathias de son côté « était un noble et respectable débris de ces notaires [...] qui exécutaient à la lettre les fidéi-commis, dressaient décemment les inventaires, s'intéressaient comme de seconds pères aux intérêts de leurs clients »...

ses filles, surtout les deux prétendants de la Vieille Fille s'opposent de la même façon. Le Chevalier de Valois porte un costume de transition, nuancé d'ancienne monarchie et d'élégance anglaise ; Du Bousquier garde celui du spéculateur de la Révolution. Chaque détail du costume de Du Bousquier répond à un détail de celui du Chevalier, les bottes à revers aux souliers vernis à boucles d'or, la culotte courte en drap côtelé à la culotte demi-juste en pou-de-soie, le gilet à la Robespierre à celui qui monte jusqu'au cou, l'habit bleu à l'habit marron. Ce n'est plus le contraste d'un « jadis » et d'un « aujourd'hui », mais celui de deux « jadis » dont l'un est plus ancien que l'autre, à peine démodés d'ailleurs et, plutôt qu' « historiques », devenus représentatifs de toute une manière de vivre, de toute une philosophie. Plus symboliquement encore, Balzac dit de la comtesse de Listomère (*La Femme de Trente Ans*) que c'est

> une de ces belles vieilles femmes au teint pâle, à cheveux blancs, qui ont un sourire fin et qui semblent porter des paniers.

Cependant, à partir de 1835, certains « costumes psychologiques » tendent à se transformer en « costumes professionnels ». Le caissier malhonnête Castanier (*Melmoth réconcilié*), en qui rien ne rappelle les qualités de Genestas ou Chabert, porte « un habit de drap bleu », parce que c'est un ancien soldat. La transformation est plus nette encore pour le costume Guillaume-Mathias, que Balzac reproduit encore en partie (nous laissant le soin de compléter, et de charger l'individu de son « type ») pour le notaire Chesnel du *Cabinet des Antiques*, qui porte, lui aussi, des culottes noires « d'une ampleur qui eût mérité de Sterne une description épique », des souliers à agrafes d'argent, un « habit en façon de chasuble », et a un « visage carré ». Le costume s'est fixé dans son dernier emploi et sa signification s'est précisée : c'est le costume « vieux notaire ».

***

Dès 1835, en effet, commence à se dessiner dans les romans de Balzac une évolution de technique qui ne se manifeste pleinement qu'en 1837, avec la connaissance plus complète qu'il acquiert de Paris et l'apparition dans ses romans, non plus comme un décor assez flou, mais comme une réalité bien vivante qui pèse sur la vie de ses héros, de tout un monde de notaires, avoués, avocats, usuriers, commerçants, médecins, étudiants, artistes, journalistes, etc. C'est alors seulement que l'influence de H. Monnier et des caricaturistes contemporains devient sensible. Balzac les cite à tout instant [1]. Certains portraits des *Martyrs*

1. Il écrit de ses rentiers que « leurs profils bizarres justifient les délicieuses extravagances des Callot, des Monnier, des Hoffmann, des Gavarni, des Granville » ; du célibataire que « Le Prudhomme trouvé par un de nos plus savants naturalistes, par Henry Monnier [...] appartient à cette variété » ; de Mme Gruget, dans *La Rabouilleuse*, qu'elle a « une de ces têtes que Charlet a données à ses balayeuses », ou du Père Fourchon des *Paysans* que c'est « un de ces vieillards affectionnés par le crayon de Charlet ».

Ignorés semblent même une pure parodie des signalements de Monnier [1]. *Les Employés* (1837) et *Les Petits Bourgeois*, commencés à la même époque, sont conçus dans la manière même de Monnier : une intrigue très lâche permet de présenter toute une variété de types sociaux. La galerie des *Employés* annonce les Physiologies de 1840 parues dans les livraisons des *Français peints par eux-mêmes* ou dans la série dite des *Physiologies Aubert*, illustrées par Gavarni : *La Grisette* (J. Janin), *L'Horticulteur* (A. Karr), *L'Étudiant en droit* (E. de la Bédolière), *La Mère d'Actrice* (L. Couailhac), *Les Femmes Politiques*, *Les Collectionneurs* (H. de Vieilcastel). L'apport de Balzac y est important. Il y reprend en 1839 sa *Physiologie de l'Épicier*, donne en 1840 la *Monographie du Rentier*, *Le Notaire*, en 1841, la *Physiologie de l'Employé* dont il intercale en 1844 quelques fragments dans son roman *Les Employés*. Ces Physiologies sont bien différentes de celles de 1830.

> Nos pères nous ont transmis avec la connaissance de leurs personnes, « celle de leurs habits, de leurs coiffures, de leurs armes et des autres ornements qu'ils ont aimés pendant leur vie : nous ne saurions mieux reconnaître cette sorte de bienfait qu'en traitant de même nos descendants ». Ces paroles de La Bruyère esquissant les mœurs et les caractères du siècle de Louis XIV ont donné l'idée du livre,

déclare le *Prospectus* des *Français peints par eux-mêmes* puis l'*Introduction* de J. Janin. Il faut appliquer à la société contemporaine les méthodes du roman historique — auquel justement Balzac s'intéresse de nouveau. Il ne s'agit plus de déceler des caractères, mais d'étudier les différentes « conditions » actuelles. C'était déjà la réforme prescrite par Diderot pour le théâtre. Or Balzac admire beaucoup Diderot et il n'est pas improbable qu'il ait relu *Dorval et Moi* dans ces années où lui-même se tourne vers le théâtre avec des conceptions très voisines de celles de Diderot.

Balzac a ainsi analysé différentes conditions et composé plusieurs « albums », analogues à ceux de Monnier, Gavarni, Charlet, Daumier : les employés (*Les Employés*), les usuriers (*C. Birotteau*), les juges de province (*Le Cabinet des Antiques*), les libraires-escompteurs et les journalistes (*Un Grand Homme de Province*), les rentiers (*Monographie du Rentier*), les paysans (*Les Paysans*) et bien d'autres qui ne furent qu'amorcés : les banquiers, les notaires, les antiquaires (*Le Cousin Pons*), les commis (*Gaudissart II*), etc. La plupart de ces personnages ne sont que des figurants qui n'ont de rôle dans l'action que par la

1. Voici celui du docteur Phantasme :

> Vêtu tout en drap noir..., conservant les culottes antiques, fortement plissées, usées et à petit pont, sous lequel il passe la main gauche en parlant ; bas de laine noire drapée ; gros souliers dans lesquels il met une semelle de poix de Bourgogne entre deux taffetas gommés afin de ne pas se laisser soutirer son électricité... Chapeau de soie à 11 francs, dans un état constant d'horripilation, habit carré à grands pans... Figure de casse-noisette, ornée de nageoires républicaines... ridé comme une feuille de vigne... consommant une seule demi-tasse de café pendant toute la soirée. Voix de chantre.

(Nous pensons à la *voix claire* et à la *voix enrouée* qui apparaissent un instant dans *Le Roman chez la Portière.*)

masse même qu'ils forment. Ils représentent la société à laquelle se heurte le héros. Le roman ne montre plus la lutte de deux caractères, mais le combat d'un homme contre une partie de la société : Rubempré contre les journalistes et les libraires, Birotteau contre les usuriers, Montcornet contre les paysans. Cependant Balzac a su individualiser ces figurants. Il n'est pas assez simple pour croire que tous les employés, tous les usuriers portent le même costume. La Révolution a bien aboli les costumes corporatifs. Si les vêtements d'hommes d'une même condition comportent tous un indice révélateur, leurs détails peuvent varier à l'infini. L'Épicier de 1830 portait un costume immuable, moins significatif d'une profession précise que d'un comportement particulièrement méprisé par la génération d'*Hernani*, celui d'un esprit lourd et vulgaire, préférant aux valeurs authentiques de grossières imitations. Il avait « un pantalon brun-rouge, des bas bleus, de larges souliers, une casquette de fausse loutre garnie d'un galon d'argent noirci ». Le costume de l'Épicier de 1839 présente une infinité de nuances :

> Que blâme-t-on chez l'épicier ? Est-ce son pantalon plus ou moins brun, rouge, verdâtre ou chocolat ? Ses bas bleus dans des chaussons, sa casquette en fausse loutre garnie d'un galon d'argent verdi ou d'or noirci ?...

Ces différents épiciers ne se distinguent pas, comme le croit A. Bellessort, par leur caractère individuel ; non plus que les douze variétés de rentiers qu'énumère Balzac : le célibataire, le marié, le pensionné, l'escompteur, le campagnard, etc., ou les nombreux types que leur costume permet de discerner sous l'aspect général d'Employé : le bureaucrate par excellence, le jésuite, le vaudevilliste, le dessinateur, le militaire. Il s'agit, en fait, de conditionnements secondaires, d'influence d'autres milieux.

Balzac constitue peu à peu une doctrine cohérente qu'il expose en 1842 dans l'*Avant-Propos* de la *Comédie humaine*. De même que G. Saint-Hilaire avait montré comment, sous l'action du milieu, les animaux se sont différenciés en une infinité d'espèces, de même Balzac montre que la société humaine s'est nuancée en une infinité de types que le romancier doit étudier. Or, s'il suffit pour les espèces zoologiques d'examiner l'aspect extérieur de l'animal, le physique de l'homme ne peut nous être de grand secours. L'homme l'a reçu de naissance ; le plus souvent, il n'exprime rien de la vie de l'homme qui permette de le classer dans une espèce sociale particulière. Balzac en vient même à douter de la science de Gall et de Lavater [1]. Aussi ses portraits se font-ils de plus en plus rares et rapides après 1837, alors que ses descriptions de costumes sont de plus en plus nombreuses et complexes. Le costume de tout homme révèle l'influence non pas d'un milieu, mais de plusieurs. Profession secondaire, groupement politique,

1. Minoret-Levrault dans *Ursule Mirouet* est muni d'une tête « dont les fortes dimensions prouvaient que la science de Gall n'a pas encore abordé le chapitre des exceptions ».

situation familiale et même ambitions secrètes contrarient l'influence de la profession principale. Et, les croisements possibles étant en nombre infini, l'originalité de chacun se trouve sauvegardée.

On peut, à quelques exceptions près, classer d'après leur couleur les vêtements masculins, et définir des sortes d' « uniformes », caractéristiques des conditions les plus essentielles, auxquels Balzac a emprunté les divers éléments des costumes de ses personnages, qu'il nuance ainsi à son gré.

L'habit bleu-barbeau (déjà celui de Goriot au moment où Mme Vauquer voit en lui un bon parti...) est devenu le « costume-célibataire », celui de Gazonal (*Les Com. sans le savoir*), de Croizeau (*Un Homme d'Affaires*), et bien entendu du Rentier-Célibataire.

Le pantalon noir et l'habit bleu constituent le « costume jeune homme », celui de Bixiou, Des Lupeaulx (*Les Employés*), E. de La Brière (*M. Mignon*). C'est un costume élégant, mais non un costume de dandy : la mode est au vert-bronze et Balzac ne l'ignore pas qui cite un habit de cette teinte parmi les achats de Rubempré. Ce qui, en Désiré Minoret, trahit le parvenu, c'est le pantalon blanc qu'il porte avec cet habit bleu.

Le costume de velours, en général vert-bouteille, avec les gros souliers ferrés révèle l'homme qui travaille en plein air, le paysan, comme le père Léger (*Un déb. dans la Vie*), le conducteur de diligence comme Pierrotin, les marchands forains comme Sauviat (*Le Curé de Village*) ou Rémonencq (*Le Cousin Pons*). Il s'accompagne chez ces derniers d'un gilet à carreaux qui donne également à l'éditeur Doguereau, d'*Illusions Perdues*, l'air d'un marchand. Chez David Séchard enfin, le gilet et le pantalon en velours verdâtre, contrastant avec la redingote brune et les souliers à boucles d'argent, forment un « costume où l'ouvrier se retrouvait encore dans le bourgeois ».

La redingote en molleton gris (tissu que Balzac utilise aussi pour les robes de chambre) est portée par les hommes qu'on consulte à domicile : médecins et avoués.

L'habit vert avec culotte noire, jusqu'ici symbole d'économie et d'attachement au passé, est devenu l'uniforme des usuriers, Molineux, le propriétaire de Birotteau, Barbet, Samanon, Chaboisseau dans *Un Grand Homme de Province*, le Rentier-escompteur ; c'est aussi celui des collectionneurs (bien proches des usuriers si l'on en croit Gobseck) : Poiret jeune (*Phys. de l'Employé*) ou le Cousin Pons.

Le costume noir, le plus souvent râpé, lustré et tournant au rouge, qui rappelle les robes noires et luisantes des juges, avocats, huissiers, etc., est celui des hommes de loi : les clercs O. Husson (*Un Déb. dans la Vie*) et Goupil (*U. Mirouet*), les procureurs M. de Clagny (*La Muse du Départ.*) et le baron de Bourlac (*l'Env. de l'Hist. Cont.*), le notaire Lupin (*Les Paysans*) et J. Collin déguisé en officier de paix. Balzac leur assimile les hommes politiques, S. Giguet (*Le Dép. d'Arcis*),

Crevel... ou ceux qui ambitionnent la députation comme Lousteau (*La Muse du Départ.*) ou Vinet (*Pierrette*).

La culotte et le gilet noir, l'habit brun d'une « coupe spéciale », que Balzac ne précise pas, mais qui doit évoquer celle d'une chasuble, constituent le « costume ecclésiastique », celui que les prêtres choisissent instinctivement, et presque malgré eux, lorsqu'ils ne portent pas la soutane (l'abbé Chaperon dans *U. Mirouet*) : aussi est-ce encore celui qu'adopte J. Collin déguisé en Carlos Herrera. Les couleurs, noire et brune, rappellent la soutane et les robes « carmélite » de certains religieux, et des dévotes de Balzac. Certains accessoires, bas noirs, souliers en veau d'Orléans à boucles d'argent, tricorne surtout, font partie du costume officiel des prêtres et nous les retrouvons chez ceux qui portent la soutane comme le Curé de Village. L'ensemble est donc un compromis montrant, dans un costume ordinaire, l'empreinte d'une profession. Certains éléments pris à cet « uniforme » révèlent chez d'autres personnages une influence cléricale : l'Employé Dutocq est membre de la Congrégation ; l'imprimeur Cointet (*Les Souf. de l'Inv.*) recherche la clientèle de l'Évêché ; Sibilet (*Les Paysans*) a « une tournure cléricale » : sa femme est une des seules à fréquenter l'église !

Les habits bleus enfin, à col de velours ou de satin noir de forme carrée, boutonnés jusqu'au cou, les gros souliers signalent les anciens militaires : Coloquinte (*Un Grand Homme de Prov.*), Soudry et Michaud (*Les Paysans*), Peyrade déguisé dans *Splendeurs et Misères*. Peu importe quels ont été leurs anciens uniformes. Ceux des armées républicaines étaient bleus. Mais ces personnages ont servi sous l'Empire et devraient être vêtus de « gris-de-fer », comme le sont d'ailleurs Girondeau, Ph. Brideau (*La Rabouilleuse*) et Grévin (*Le Dép. d'Arcis*). Ce ne sont pas de vieilles tenues « désaffectées », et Mme Brideau voyant passer son fils avec sa vieille redingote bleue toute tachée, son pantalon gris usé évoque le temps où elle le vit partir « dans le bel uniforme vert et or des dragons de la garde ». Ce sont des costumes civils librement choisis, mais sous l'emprise de l'ancien métier.

D'autres personnages cependant, vêtus de même, n'ont jamais été militaires : Fleury (*Les Employés*), Denisart (*Un Homme d'Affaires*), Rigou (*Les Paysans*), le comte de Serisy (*Un Déb. dans la Vie*). Leur costume témoigne de leur attachement au souvenir de Napoléon. Ils veulent se donner l'apparence d'anciens soldats de la garde impériale, comme Cointet se donnait l'air religieux, comme Lousteau ou Vinet se voulaient « députés » avant de l'être. Point n'est besoin de s'appeler J. Collin ou Peyrade, d'être un forçat évadé ou un espion, pour savoir se déguiser. Les personnages de Balzac ont instinctivement trouvé bien avant *Splendeurs et Misères*, toutes les ressources que pouvait présenter un costume pour qui veut se forger une personnalité.

Moins nombreuses que les costumes masculins, les toilettes féminines sont plus détaillées encore et Balzac s'y révèle maintenant un

artiste en matière d'élégance féminine. Ses héroïnes n'ayant en général pas de profession, c'est leur situation familiale, leur âge surtout qui détermine leur vêtement.

Certaines vieilles dames, très différentes par ailleurs, n'ont pu se détacher du souvenir de la monarchie et semblent être « des personnes de l'autre siècle pour ne pas dire de l'autre monde ». Elles portent un bonnet de dentelle orné de coques en satin blanc qui leur donne un air digne et solennel. Elles ont des robes de couleur et de forme surannées, mais qui font rêver : celle de Mme de La Chanterie est « en soie couleur carmélite à longues raies vertes, fines et multipliées » (*L'Env. de l'Hist. Cont.*), celle de Mme Ragon de ce « brun pâle nommé feuille morte » (*C. Birotteau*), celle de Mme de Portenduère « couleur pensée » (*U. Mirouet*), celle de Mme d'Hautesserre « en soie puce » (*Une Ténéb. Affaire*), celle de Mme Hochon en « taffetas gorge-de-pigeon » (*La Rabouilleuse*). Balzac reste toujours dans la même gamme de bruns atténués, mais son vocabulaire est devenu extrêmement riche et ses nuances très délicates. Toutes ces robes ont des manches plates « d'une coupe dont le modèle ne se voit que dans les portraits de Mme Lebrun ». Certaines sont serrées comme des fourreaux selon la mode du XVIIIe siècle, d'autres, au contraire, s'étalent « aux hanches par des plis inimitables et dont les douairières d'autrefois ont emporté le secret », « triste et dernier costume de la reine Marie-Antoinette » ; on dirait que les femmes qui les portent « marchent toujours avec leurs paniers et qu'elles les sentent encore autour d'elles » [1]. Elles ont des mantilles « en pou-de-soie bordées de dentelle noire », des mitaines, des « ombrelles à canne semblables à celle dont se servait la reine Marie-Antoinette à Trianon » [2].

Puis viennent les vieilles filles. Sylvie Rogron porte encore dans *Pierrette*, comme Mlle Gamard du *Curé de Tours*, une robe de couleur carmélite. Mais la robe en stoff de Mlle Thuillier (*Les Petits Bourgeois*) et celle, en mérinos, de la Cousine Bette ne sont plus « carmélite », mais « raisin de Corinthe » : le mot « carmélite » évoquait trop nettement des dévotes, que ne sont ni S. Rogron, ni Mlle Thuillier, ni Bette. La robe dévote exprime maintenant une condition, celle de la dernière personne qui l'a portée, la vieille fille Mlle Gamard. Lorsqu'elles abandonnent cette nuance, les vieilles filles n'évitent pas les couleurs voyantes et discordantes.

Les respectables mères de famille ne sont représentées que par la mère de Mme de La Baudraye (*La Muse du Départ.*), la baronne du Guénic (*Béatrix*) ou Mme Mignon. Elles sont élégamment vêtues de robes de velours noir et accordent beaucoup de soin à leur toilette.

D'autres, plus jeunes, brillent encore dans les salons à côté de leurs

1. *Ursule Mirouet*, Con. VIII, p. 53.
2. *César Birotteau*, Con. XIV, p. 135.

filles qu'elles éclipsent parfois. Ce sont les « femmes de quarante ans » [1]. Elles attirent les hommages, mais ne les écoutent pas et ne songent qu'à bien marier leurs filles. Elles portent le velours des personnes d'un certain âge. Le velours est alors très à la mode et c'est sans doute pourquoi cette étoffe, une seule fois mentionnée par Balzac dans les premiers romans (la robe en velours rouge d'Aquilina), devient si fréquente après 1836. En général, les brunes le choisissent violet, comme Mme Evangelista (*Le Contrat de Mariage*) ou cerise garni de dentelles comme Mme Birotteau ; celles qui ont les cheveux châtains, Mme Schontz (*Béatrix*) et Mme de La Baudraye (*La Muse du Départ.*) optent pour le bleu ; les blondes préfèrent le noir qui met en valeur leur beauté éclatante et leur donne un grand pouvoir de séduction : Mme Marneffe revêt « une robe de velours noir qui semblait à chaque instant près de quitter ses épaules » le jour où elle reçoit pour la première fois Steinbock, et Célestine Rabourdin (*Les Employés*) met aussi une robe de velours noir pour essayer de gagner les faveurs du ministre Des Lupeaulx. Les femmes de la *Comédie humaine* deviennent réellement élégantes et recherchent les nuances et les tissus qui conviennent le mieux à leur teint, à la couleur de leurs yeux et de leurs cheveux [2].

Jusqu'à l'âge de trente ans, lisons-nous dans *Béatrix*, les jolies femme des Paris ne demandent qu'un vêtement à la toilette ; mais en passant sous le porche fatal de la trentaine, elles cherchent des armes, des séductions, des embellissements dans les chiffons ; elles se composent des grâces, elles y trouvent des moyens, elles y prennent un caractère, elles s'y rajeunissent, elles étudient les plus légers accessoires, elles passent enfin de la nature à l'art.

C'est en effet un art très étudié que révèlent les robes des héroïnes d'un peu plus de trente ans. Les souvenirs littéraires ou artistiques jouent un très grand rôle dans la composition de leurs toilettes — comme il est naturel d'ailleurs dans ces années romantiques où peinture, littérature et mode sont si étroitement liées — et nombreuses sont les allusions au moyen âge et à Ossian, à Cranach, Van Eyck, Raphaël et Girodet. Les plus célèbres de ces toilettes sont celles de Béatrix et de la Princesse de Cadignan. Béatrix change six fois de robe au cours du roman. Successivement nous la voyons en robe de velours cerise avec des bouillons de dentelle, rivalisant avec les plus

1. La « femme de quarante ans » aurait été découverte, dit Gautier, par Ch. de Bernard. Mais *La Femme de Quarante Ans* de Ch. de Bernard, avec son « bonnet à la folle » garni de petites fleurs bleues, n'est guère qu'une femme de trente ans un peu prolongée. Celle de Balzac est plus originale.

2. Balzac qui jusqu'ici n'utilisait presque jamais le jaune et lui donnait, dans ses descriptions d'ameublements, par exemple, une signification nettement péjorative, a découvert que cette couleur allait très bien à certaines femmes très brunes : la cousine Bette « restaurée » par Valerie Marneffe s'habille toujours en cachemire jaune et ressemble à « une vierge de Cranach et de Van Eyck » ; La Pechina des *Paysans*, aussi éloignée que possible, socialement et moralement de Bette, porte tantôt une robe blanche avec des rubans jaunes, tantôt « une robe à filets alternativement bruns et jaunes » : toutes deux sont brunes. La princesse de Cadignan, par contre, qui est blonde, se garde « de porter une robe jaune ».

beaux costumes du moyen âge ; habillée en jeune fille avec des touffes de bleuets dans les cheveux et une robe de mousseline blanche semée de fleurs bleues ; « princesse déguisée en bergère » avec un chapeau de paille orné de bleuets, une robe d'une étoffe écrue de couleur grisâtre, une ceinture bleue à longs bouts flottants ; imaginant, « comme toutes les femmes abandonnées, de se donner l'air vierge, en rappelant par beaucoup d'étoffes blanches, les filles d'Ossian si poétiquement peintes par Girodet », avant d'essayer de ressaisir l'infidèle par une toilette étudiée « en moire gris-perle, à grandes manches ouvertes d'où les bras sortaient couverts d'une double manche à bouffants divisés par des liserés et garnie de dentelles au bout » [1].

Les robes de la Princesse de Cadignan sont plus prestigieuses encore et leurs intentions plus délicates :

> Elle avait mis une robe de velours bleu à grandes manches blanches traînantes, à corsage apparent, une de ces guimpes en tulle légèrement froncée et bordée de bleu, montant à quatre doigts de son cou, et couvrant les épaules, comme on en voit dans quelques portraits de Raphaël. Sa femme de chambre l'avait coiffée de quelques bruyères blanches habilement posées dans ses cascades de cheveux blonds.

Et lorsqu'elle reçut D'Arthez, la princesse « avait fait une toilette de l'ordre supérieur, une de ces toilettes qui expriment une idée et la font accepter par les yeux, sans qu'on sache ni comment, ni pourquoi » :

> Elle offrit au regard une harmonieuse combinaison de couleurs grises, une sorte de demi-deuil, une grâce pleine d'abandon, le vêtement d'une femme qui ne tenait plus à la vie que par quelques liens naturels, son enfant peut-être, et qui s'y ennuyait.

Balzac l'avait déjà décrite dans *Le Cabinet des Antiques* comme une femme qui « se créait des rôles et des robes, des bonnets et des opinions, des toilettes et des façons d'agir originales » et qui, à l'époque où la rencontre d'Esgrignon, « venait de s'improviser ange » : « elle paraissait à peine tenir à la terre, elle agitait ses grandes manches comme si c'eût été des ailes ».

Les jeunes filles ont bien évolué elles aussi. Elles ne portent plus guère ces simples et gracieuses robes de mousseline blanche à ceintures roses des premières années. Seule peut les rappeler la toilette d'Ursule Mirouet, en « mousseline blanche, en façon de peignoir, ornée de distance en distance de nœuds bleus », mais dont la forme et la couleur des rubans mettent en valeur la beauté blonde d'Ursule. Les autres jeunes filles n'ont plus la fraîcheur de celles des premiers romans. Même lorsqu'elles ne sont vêtues comme Céleste Colléville (*Les Petits Bourgeois*) ou Véronique Sauviat (*Le Curé de Village*) que d'une petite robe de soie bleu-de-ciel avec une collerette de linon à grand ourlet, ce n'est pas qu'elles sont réellement simples, mais qu'on veut les faire paraître telles. Les artifices de leurs mères se lisent dans leur toilette et

1. *Béatrix*, Con. V, p. 99, 132, 208, 279, 286.

elles-mêmes sont déjà complices : la robe de Césarine Birotteau, en mérinos gris de plomb à falbalas bordés d'agréments verts, « dessinait nettement une taille qui ne parut jamais si fine ni si souple » ; Cécile Beauvisage (*Le Député d'Arcis*) porte « un bonnet de dentelle à nœuds roses, une robe-redingote en mousseline de laine à raies alternativement roses et gris de lin, bordée de liserés verts » ; et voici Modeste Mignon :

> Une robe gris de perle, ornée de passementeries couleur de cerise, à taille longue, dessinait chastement le corsage et couvrait les épaules encore un peu maigres d'une guimpe qui ne laissait voir que les premières rondeurs par lesquelles le cou s'attache aux épaules.

Ces harmonies délicates en gris, rose et vert deviennent donc les couleurs jeunes filles [1].

***

Quelle connaissance extraordinaire des moindres ressources de la mode a acquise Balzac durant ces vingt années ! Que de tissus chatoyants et de nuances exquises ! Quel art de grand couturier dans la composition des ensembles ! Il y a loin de la robe rose à mille raies de Mme de Mortsauf aux merveilleuses toilettes de la princesse de Cadignan, et les héroïnes de Balzac nous charment, comme elles charmaient leurs admirateurs...

Sachons pourtant déchiffrer dans leurs vêtements leur personnalité profonde. Car pour Balzac, d'après une théorie très consciente, affirmée à tous les moments de sa vie dans des textes qui, sur ce point, font figure de véritables manifestes, et dont les plus importants sont le *Traité de la Vie élégante* en 1830, et l'*Avant-Propos* de la *Comédie humaine*, en 1842, l'habit révèle l'homme en ce qu'il a de plus essentiel. Même dans ses romans historiques, Balzac se distingue tout de suite de ses contemporains. Il ne cherche pas seulement les détails les plus pittoresques, en suivant sa fantaisie, comme dans ses romans de jeunesse, ou ses souvenirs littéraires ou artistiques ; mais surtout ceux qui sont les plus révélateurs de l'âme et de la vie de ses personnages. Aussi ses romans historiques s'insèrent-ils tout naturellement dans ce vaste tableau de l'Humanité à travers les temps et les lieux que projetait Balzac : leur technique ne diffère que peu des autres romans de la *Comédie humaine*.

Mais qu'est-ce que l'Homme ? Ce qu'il est de naissance, une certaine somme de qualités et de défauts ; ce que l'a vie la fait, la résultante de l'action de différentes influences, ou ce qu'il voudrait être ? Balzac part d'un projet de Vestignomonie qu'il ne conçoit d'abord que « comme une branche de l'art de Gall et de Lavater », à la manière de ses contemporains, écrivains ou dessinateurs des Physiologies de 1830 — et

1. Ce sont peut-être celles que préférait Balzac : elles dominaient déjà dans le salon de Mme de Mortsauf dans *Le Lys*.

nous avons pu tirer des descriptions de cette époque une série de lois, analogues à celles qu'a établies P. Abraham, Balzac se servant systématiquement pour exprimer les principaux traits de caractère de l'homme de certaines couleurs ou formes, de certains accessoires de la toilette. Mais, à partir de 1836, la technique balzacienne se modifie. Balzac rejoint H. Monnier, abandonne la peinture des caractères pour celle des différents types sociaux : ce sont désormais les métiers, la situation familiale, les opinions politiques et religieuses des personnages que vont révéler les diverses combinaisons de couleurs ou les formes de leurs vêtements. Notaires, épiciers, employés auront leurs uniformes... Mais tout uniforme facilite le déguisement. L'idée s'impose à Balzac. Ses héros, ses héroïnes surtout s'habillent enfin à leur guise et leur costume, bien loin de révéler ce qu'ils sont, n'exprime plus, parfois avec un art très étudié, que ce qu'ils veulent paraître. Le Romancier avait, consciemment ou non, cherché à imposer à ses propres créations des lois qui, pour n'être pas scientifiques, n'en étaient pas moins contraignantes : désormais la Créature échappe à son Créateur, usurpe son pouvoir et se crée elle-même.

Jeanne Reboul.

NOTES ET DOCUMENTS

ESQUISSE D'UNE ÉTUDE SUR BALZAC ET LA BRETAGNE

En 1949-1950, les séjours de Balzac en province ont été ou seront commémorés à Alençon, Vendôme, Fougères, Châteauroux, etc... ; et un congrès balzacien s'est tenu à Tours l'année dernière. A ces occasions, des documents inédits ont été exposés, en particulier à Vendôme ; des communications ont modifié sur certains points les opinions reçues et ont apporté des lumières nouvelles. Tout cela est fort utile ; mais chaque ville ou province visitée par Balzac le célèbre à sa guise, et les érudits normands l'étudient sans coordonner leurs travaux avec ceux de leurs confrères d'Angoulême ou d'Issoudun. Il serait souhaitable que de toutes ces fêtes balzaciennes sortît une enquête systématique sur Balzac et la province. Les quelques remarques que l'on trouvera ci-après sur Balzac et la Bretagne sont une modeste contribution à cette future enquête.

La matière a déjà été explorée par les auteurs de travaux assez récents : pour Fougères et *Les Chouans*, *Autour d'un roman de Balzac : les Chouans* (1921), par Maurice Serval et par Étienne Aubrée, *Balzac à Fougères* (1939). Tous deux utilisent un document d'intérêt capital : le *Bàlzac en Bretagne* de Du Pontavice de Heussey (1885). Pour Guérande et *Béatrix*, je signale un mémoire inédit, que Mlle Jacqueline Leroux a rédigé à Guérande et qu'elle a présenté en 1941 pour le diplôme d'études supérieures ; il est conservé à l'Institut de français de la Sorbonne [1]. Ces ouvrages sont étendus et apportent bien des précisions intéressantes. Toutefois leurs auteurs ont laissé dans l'ombre certains points.

I. Ce qu'il faut étudier d'abord, ce sont les rapports de Balzac avec la Bretagne et avec ses habitants. Pour Fougères et la région de Guérande, nous sommes assez bien renseignés. On a publié des lettres de Balzac écrites de Bretagne ou envoyées dans cette province. L'opuscule de Du Pontavice concerne son séjour à Fougères en 1828 ; outre

1. Le manuscrit de *Béatrix* que possédait la bibliothèque de Tours, a été étudié en 1913, dans la *Revue d'Histoire Littéraire*, par J. Merlant.

quelques lettres écrites par le romancier au général de Pommereul, il contient le récit que la veuve du général avait fait à l'auteur. Que vaut ce récit ? Faut-il lui appliquer l'axiome *Testis unus...* ? Il est probable que Du Pontavice a donné un tour littéraire et piquant aux dires de la vieille dame (par exemple : « un grand front où il y avait comme un reflet de lampe et des yeux bruns remplis d'or »). Mais je crois que, pour le fond, on peut faire confiance au récit : d'une part, Du Pontavice n'a pas dû inventer les faits qui y sont rapportés, ni modifier les impressions que Mme de Pommereul lui avait confiées ; d'autre part, un demi-siècle de calme vie provinciale n'avait pu altérer le souvenir qu'elle gardait de ce jeune homme exubérant qui, malgré la tiédeur de ses sentiments religieux, avait su lui plaire autant qu'à son mari.

En 1831, Balzac songea à se faire élire député par les Fougerais ; quinze ans plus tard, il exprimait à Pommereul son désir d'aller le revoir dans cette ville ; ce projet ne fut pas réalisé.

Nous connaissons le voyage que Balzac et Mme de Berny firent en 1830 au Croisic. Il y retourna en 1834. Il a dû pousser jusqu'à la Roche-Bernard : *Mlle du Vissard* contient une description de l'embouchure de la Vilaine qui est aussi admirative que celle que Stendhal en a faite dans les *Mémoires d'un Touriste*. Mais il n'a pas visité la Basse-Bretagne ; d'ailleurs, il n'en a laissé aucune description.

Sur sa liaison avec Hélène-Marie-Félicité Valette, veuve légère d'un notaire de Vannes, et sur leurs séjours au Bourg-de-Batz et à Guérande, notre principale source est un article de Léon Séché, publié dans les *Annales romantiques* en 1909. Comme pour les autres publications de Séché, il faudrait en vérifier, s'il se peut, l'exactitude ; car ce journaliste littéraire avait plus d'imagination que d'esprit critique. Mlle Leroux a pu obtenir de M. de La Grancière quelques souvenirs sur Balzac à Guérande, que Mlle Le Callo avait transmis à ce dernier.

Enfin, Balzac a été en relations avec un Morlaisien, sur lequel F. Baldensperger a publié un article dans le *Mercure de France* du 1er juillet 1949 : son condisciple Barchou de Penhoën, qui est mentionné dans *Louis Lambert* parmi les élèves du collège de Vendôme.

II. Il convient de faire le recensement des œuvres de Balzac qui se rapportent à la Bretagne. Dans deux de ses romans : *Les Chouans* et *Béatrix*, l'action se passe principalement en cette province, et *Un drame au bord de la mer*, qui fait partie des Études philosophiques, se déroule dans la région du Croisic. Ce n'est pas tout ; d'autres personnages balzaciens sont originaires de Bretagne : Barchou de Penhoën, déjà nommé (*Louis Lambert*), Pierre Grassou, Fougerais venu jeune à Paris (*Pierre Grassou*), la famille de Kergarouët [1] (*La bourse*, *Le bal*

1. Balzac n'a gratifié qu'une seule famille bretonne de ce préfixe *Ker-*, dont les littérateurs modernes, dans leurs « bretonneries », ont fait un usage vraiment excessif ! Au contraire, ses personnages bretons portent des noms français, sauf Du Guénic, Du Halga, Kergarouët, Pen-Hoël, Rifoël et Lanno. Selon Mlle Leroux, le nom de Pen-Hoël est fabriqué soit sur Penhoët, bourgade voisine de Saint-Nazaire, soit sur Penhoat, nom d'une famille qui vivait dans la région.

de Sceaux, *Ursule Mirouet* et *Béatrix*), le vannetais Dumay (*Modeste Mignon*), Pierrette, qui est née à Pen-Hoël [1], dans le marais vendéen, ses ascendants, et son ami Brigaut (*Pierrette*), Zéphirin Marcas, né d'une famille de Vitré (*Z. Marcas*), la comédienne Sophie Grignault, dite Florine [2], épouse de Raoul Nathan (*Une fille d'Ève*, etc...), René, domestique à Alençon (*La vieille fille*), Tiennette, servante à Nemours *Ursule Mirouet*), Rifoël du Vissard, né à Ernée, tout près de la Bretagne et qualifié de « chevalier breton » (*L'envers de l'histoire contemporaine*). On peut y ajouter les Grandlieu, d'ascendance bretonne [3].

Ce recensement est fondé sur le répertoire de Cerfberr et Christophe, qui ont mis en fiches une des éditions posthumes de la *Comédie humaine*. Il faudrait s'assurer que les personnages que nous venons de citer et ceux des trois œuvres « bretonnes » de Balzac figurent dans les rédactions successives, manuscrites et imprimées, des ouvrages mentionnés ci-dessus, et que leurs attributs physiques et moraux n'ont pas été modifiés.

Signalons, enfin, un texte inédit que M. Pierre Castex a bien voulu me communiquer et qu'il va publier dans la *Revue des sciences humaines*. Écrit en 1847, il est intitulé *Mlle du Vissard*. L'action se passe en 1803 sur la côte, au château du Plougal, tout près de Pontorson et de Saint-James, et on y retrouve Marche-à-Terre, Pille-Miche et Bauvan.

III. En dépouillant toutes ces œuvres, on notera, d'une part, les descriptions et les faits particuliers, d'autre part, les affirmations générales concernant le paysage breton, la végétation, l'habitat, l'aspect physique, le costume, les usages, le caractère des Bretons. Deux problèmes se posent : comment Balzac s'est-il documenté ? Que valent ses tableaux de la Bretagne et ses portraits des Bretons ?

Pour composer son roman historique des *Chouans*, il a lu plusieurs récits des guerres de la Vendée et de la Chouannerie [4]. Sur ces sources livresques, on consultera le livre de Serval ou la thèse de Prioult (*Balzac avant la Comédie humaine*, 1936).

Comme la curiosité des Français se portait, pour des raisons diverses, sur la Bretagne, les publications relatives à cette province se multiplièrent à la fin de la Restauration et sous la monarchie de Juillet. Des écrivains connus, et avant tout Chateaubriand, publiaient leurs

1. Le dictionnaire des communes ne mentionne pas de Pen-Hoël.

2. Signalons une curieuse coïncidence : au début de la monarchie de Juillet, une belle Bretonne, née à Fougères, était connue à Paris comme comédienne et davantage comme fille galante ; c'était Mlle Juliette, la future maîtresse de Victor Hugo. Pourquoi Balzac a-t-il fait naître en Bretagne l'actrice Florine ?

3. Un Balzacien épris de statistique pourrait comparer le nombre de ces personnages à celui des Tourangeaux, Bas-Normands, Charentais, etc..., qui peuplent la *Comédie humaine*.

4. Cf. dans *Balzac et la Touraine* (Tours, 1950), mon article intitulé *La documentation de Balzac pour les Chouans*. On me signale que la retentissante exécution de Louis de Frotté eut lieu à Verneuil. L'épisode de la Vivetière a peut-être été imaginé d'après une des aventures de Frotté (cf. Serval, p. 39), et cette localité a pu donner son nom à l'héroïne des *Chouans*.

impressions sur la Bretagne ; dans les revues paraissaient des articles, parmi lesquels ceux d'Auguste Romieu furent consultés par Michelet. Souvent ces images de la Bretagne sont teintées par les préjugés politiques ou religieux des écrivains : il est facile de deviner que tel d'entre eux est catholique et légitimiste, tel autre libéral et voltairien.

Dans quelle mesure ces œuvres d'actualité ont-elles servi à l'auteur des *Chouans* et de *Béatrix* ? Alors qu'il est facile de déceler les emprunts faits par Michelet à Cambry, pour Balzac, on n'arrivera peut-être pas à des résultats certains. Tout au moins peut-on noter dans ses romans l'influence des poncifs « bretons » du temps. Voici quelques exemples.

Dans *Les Chouans*, on rencontre des développements ethnographiques et linguistiques qui détonnent avec les épisodes romanesques et dont la valeur scientifique est des plus contestables. Nous apprenons que le mot *gars* est venu du celtique en français par le canal du bas-breton (!), qu'il veut dire *force*, et qu'il est apparenté au *gais*, arme des Gaulois. Il y a mieux : le Fougerais Marche-à-Terre a beau porter le nom bien français de Leroi ; c'est en bas-breton qu'il parle aux Chouans de M. de Montauran, qui ne comprend goutte à ses propos, et à Mme du Gua ; de même, les Contre-Chouans fougerais parlent en bas-breton à la femme de Galope-Chopine. Dans *Mlle du Vissard*, Marche-à-Terre et Pille-Miche s'entretiennent dans cette langue avec un Morbihanais, nommé Caboche.

Étrange erreur [1]. Dans ses promenades autour de Fougères, Balzac aurait pu remarquer que les Bretons de cette région parlaient un français semé de mots dialectaux, mais qui n'avait aucun rapport avec le bas-breton. Il a subi l'influence de la « celtomanie » qui s'était répandue dès la fin du XVIIIe siècle.

En effet, depuis l'imaginatif Le Brigant [2] et La Tour d'Auvergne, les demi-savants s'intéressaient fort aux antiquités et à la langue de la Bretagne. L'Académie celtique, mère de la Société des Antiquaires de France, avait été fondée en 1807. Le Gonidec publiait sa grammaire bretonne et son dictionnaire celto-breton. Etc... Voilà pourquoi les Bretons gallos de Balzac parlent une langue qui est totalement inconnue en Ille-et-Vilaine ! Dans les *Martyrs*, Chateaubriand avait commis une erreur analogue, mais moins flagrante, en prolongeant la religion druidique jusqu'à l'époque de Dioclétien.

Autres poncifs : l'entêtement et l'obstination des Bretons, leur fidélité et leur dévouement, voués surtout à la monarchie absolue et à la religion catholique. Le lieutenant Dumay manifeste un entêtement que les Havrais expliquent par cette phrase : « Dumay est breton. » C'est un être simple, primitif, revêtu d'un « dur épiderme », mais hon-

1. Ce n'est pas la seule : Balzac appelle Saint-James « une petite ville de la Basse-Bretagne » ! Et je crains qu'il ne place Alençon en Bretagne (voir le personnage de René dans la *Vieille fille*).

2. Balzac a inventé un officier vendéen nommé Brigaut.

nête, loyal, généreux, attaché, corps et âme, à la famille de Modeste Mignon, et doué d'une « énergie bretonne ».

Mme de Portenduère a une vieille servante dévouée, Tiennette : c'est une Bretonne. Le baron du Guénic est servi par Gasselin, « un de ces petits Bretons, courts, épais, trapus, à chevelure noire, à figure bistrée, silencieux, lents, têtus comme des mules, mais allant toujours dans la voie qui leur a été tracée ».

Pierrette est une « fière Bretonne », une « loyale Bretonne », et manifeste, en gardant le silence, un « entêtement breton » [1]. Breton entêté, Grassou s'acharne à peindre des tableaux. Chez la comtesse de Portenduère, née Kergarouët, cet « entêtement breton » a la dureté du granit. Son fils ne s'entête pas moins à aimer Ursule Mirouet que la comtesse à interdire une mésalliance avec une petite bourgeoise. Tout en vivant dans la haute noce parisienne, Florine reste bretonne, par ses pieds : se refusant à entrer dans de petits souliers, ils « furent obstinés comme les Bretons auxquels elle devait le jour » (*Une fille d'Ève*) !

C'est dans *Les Chouans* et dans *Béatrix* que Balzac a mis en lumière la fidélité obstinée des Bretons à l'Église [2] et à la Légitimité ; dans le premier roman, on la trouve chez les paysans, dans l'autre, chez les nobles. Il accorde trop peu de place aux citadins bretons, qui avaient souvent professé, depuis les débuts de la Révolution, des opinions libérales [3].

Parmi les nobles bretons que Balzac a inventés, le plus typique est le baron du Guénic : pieux, intrépide, fidèle, obéissant ; « en lui, le granit breton s'était fait homme ». Dans son tableau de la Bretagne, Michelet avait déjà établi cet inévitable rapprochement entre la dureté du sol et la fermeté obstinée des habitants. En outre, Balzac fait appel à la physiognomonie : le nez bossué au milieu est, chez du Guénic, le signe de l'énergie et de la résistance bretonne. Il est pauvre, mais il méprise l'argent et refuse de demander à Louis XVIII une récompense. Il a peu d'instruction, il ne pense guère, et n'a pas lu, en toute sa vie, quatre livres. En bon Breton, il observe, à l'égard des vainqueurs, un silence dédaigneux.

Pour saisissante qu'elle soit, cette figure ne nous fait pas oublier une Bretonne de vieille race, Mme de Portenduère, altière, entichée de la noblesse des Kergarouët, férue d'honneur, qui adresse à son fils une émouvante remontrance.

Il semble, à lire Balzac, que cette noblesse bretonne attachée au

1. On peut ajouter que les chastes et naïves amours de la jeune Bretonne et de son compatriote Brigaut sont apparentées à l'idylle de la petite Marie, que Brizeux venait de rendre célèbre.

2. Le culte de Ste Anne d'Auray est mentionné dans *Pierrette* et dans l'édition définitive des *Chouans* (dans les premières éditions, Balzac avait écrit plusieurs fois *la Vierge d'Auray*).

3. Cf. les livres de Cambry, De Jouy, etc... Dans l'épisode des Contre-Chouans de Fougères, Balzac a mis quelques phrases sur la lutte des Bretons des villes contre les Bretons des campagnes et sur « les bienfaits de la Révolution mieux appréciés dans les villes ».

passé ne réussit pas à transmettre ses principes rigides à ses enfants : Savinien de Portenduère a beaucoup de qualités, mais il fait des dettes, il est enfermé à Sainte-Pélagie, et — qui pis est ! — il épouse une Mirouet. Quant au chevalier du Guénic, il ne tient de son père que la fidélité aux Bourbons [1].

Il faudrait comparer les portraits physiques des Bretons de Balzac à ceux des lithographies et des œuvres littéraires du temps. Comme le serviteur du baron du Guénic, Dumay est petit et trapu. On retiendra surtout le portrait en pied, assez indiscret, que Balzac trace de Félicité des Touches : taille moyenne, cheveux noirs et prunelles bronzées [2], pommettes saillantes, nez mince et droit, buste large, corsage mince, épaules et bras musclés, etc... L'état signalétique aboutit à cette conclusion : *une admirable statue de la Bretagne*. Quelle femme, bretonne ou non, a posé pour ce portrait ? George Sand certainement ; et aussi la tragédienne George, à qui Théophile Gautier avait consacré, en 1837, un article ; peut-être d'autres...

Il y a aussi le poncif de la coiffe et du costume bretons : Tiennette porte casaquin et bonnet breton ; à Brigaut, vraie figure de keepsake breton, ne manquent ni les boucles d'oreilles, ni l'agrafe d'or en forme de cœur, ni le bouquet d'ajonc. Quand il pleut, Gosselin se couvre d'une peau de bique ; c'est le manteau d'hiver d'Amédée du Vissard (*Mlle du Vissard*) ; et *Les Chouans* s'ouvrent sur une longue description du costume (haut-breton ou bas-breton ?) des conscrits de Fougères.

IV. Quand on étudie les paysages et les personnages bretons de Balzac, on a le droit et le devoir de rechercher l'influence que les « bretonneries » de l'époque ont pu exercer sur lui. Gardons-nous, toutefois, de minimiser la part de l'observation et celle de l'imagination créatrice. L'imagination de Balzac est parfois grossissante : elle dilate l'estuaire de la Loire ; ni à l'extrémité du Croisic, ni sur toute l'étendue des côtes bretonnes, un rocher ne se dresse à cent toises au-dessus de l'Océan (cf. *Un drame au bord de la mer*). Mais j'admire la quantité et la valeur des observations qu'il rapportait de ses courts séjours en Bretagne. Même si personne n'avait recueilli les propos de Mme de Pommereul, le lecteur des *Chouans* reconnaîtrait dans de nombreuses pages le souvenir de choses vues. Balzac a fait du bocage fougerais et de Guérande des descriptions dont les touristes peuvent encore aujourd'hui constater l'exactitude. Dans la littérature du temps, aucun Breton, aucun Français de l'intérieur n'avait donné d'une ferme bre-

1. On notera que les nobles bretons de Balzac s'allient volontiers à des familles d'Irlande : le baron du Guénic et le chevalier du Vissard ont épousé des Irlandaises.

2. Les petits yeux de Dumay sont d'un bleu calme et ceux de Gasselin et de Mariotte, serviteurs des Du Guénic, sont vifs et noirs. Les yeux de Marcas, eux aussi, sont noirs, tandis que ceux de Grassou et de la comtesse sont bruns et ceux de Florine et du comte de Kergarouët sont gris (*Z. Marcas*, *P. Grassou*, *Mlle du Vissard*, *Une fille d'Ève*, *Le bal de Sceaux*). Dans *Mlle du Vissard*, Cadoudal a des yeux orangés, presque noirs. Cette diversité n'empêche pas Balzac d'affirmer, dans *Béatrix*, « la prédominance (en Bretagne) de la chevelure brune, des yeux bruns et du teint bruni ».

tonne une image aussi vraie et aussi détaillée que celle de la demeure de Galope-Chopine. Ces bouses de vache séchées qui remplacent le bois de chauffage, je les ai vues, il y a une trentaine d'années, non sur la côte du Croisic qui, depuis les séjours de Balzac, s'est modernisée, mais sur certains rivages désolés de la Basse-Bretagne ; quel contemporain de Balzac a daigné fournir cette preuve de la pauvreté bretonne ? Personne n'avait manifesté autant de curiosité que lui pour la vie matérielle des habitants de la Bretagne.

Si le caractère des Bretons qu'il met en scène doit beaucoup, semble-t-il, aux poncifs du temps [1], le paysage, l'habitation, la nourriture, la vie quotidienne ont été décrits par lui d'après la réalité et avec une précision qu'aucun romancier de son époque n'a égalée.

RAYMOND LEBÈGUE.

1. Cela ne veut pas dire qu'il soit faux et qu'il manque de relief et de nuances. Au reste, dans la Bretagne du XXe siècle, les barons du Guénic et les Portenduère nées Kergarouët n'ont pas complètement disparu.

« FAIRE CONCURRENCE A L'ÉTAT CIVIL... »

Balzac, se réclamant de Walter Scott, a envisagé le roman comme une histoire des mœurs et il s'est proposé la tâche d'être le secrétaire de la société de son temps. Toute une société de sa propre création devait naître et se former au milieu du monde réel, s'élever sur les assises de l'authenticité même, et rivaliser avec celle au milieu de laquelle elle paraîtrait. En donnant la vie aux personnages de cette société fictive, le romancier devait « faire concurrence à l'État civil ».

Je me propose dans cette étude de relever la part du monde réel dans la réalisation de ce plan grandiose et de signaler quelques-uns des procédés littéraires par lesquels Balzac a rattaché ses propres créatures aux personnages réels auxquels il fait appel dans la *Comédie humaine*.

La place que le monde réel occupe dans la *Comédie humaine* est immense. En fait, on trouve mentionnés dans cet ouvrage environ 2 400 différents personnages réels [1], pour un total d'environ 15 000 mentions, apparitions, allusions et références de toutes sortes. A peu près 1 400 de ces personnages ont vécu avant l'an 1800 et les autres après cette date. Ainsi la multitude réelle l'emporte par son nombre sur le monde fictif, qui compte à peine 2 000 personnages, mais elle ne prétend point rivaliser d'importance avec les créatures balzaciennes en tant que personnages du récit ou acteurs du drame ; ses fonctions sont autres, mais d'une grande importance dans l'œuvre de création du romancier. Les personnages réels qui sont de véritables personnages du récit ou des acteurs du drame ont généralement des rôles très secondaires, — sauf dans les romans strictement « historiques » tels que *Sur Catherine de Médicis*, — et ceux qui paraissent en scène ne font que quelques apparitions de courte durée.

Mais quels que soient les procédés par lesquels Balzac les fait entrer dans la *Comédie humaine*, ces personnages réels, n'y apportent-ils pas tout le poids de leur authenticité pour confirmer l'existence des créations balzaciennes ?

Comment le romancier emploie-t-il ce grand nombre de personnages historiques ou contemporains ?

1. Chiffre que donne mon *Répertoire des personnages réels dans la « Comédie humaine » de Balzac*, ouvrage encore inédit qui va être présenté comme thèse pour le Ph. D. à l'Université de Chicago.

Dans l'*Avant-Propos* de la *Comédie humaine*, en exposant sa conception de l'historien des mœurs, Balzac se proposait les rôles de « peintre des types humains », de « nomenclateur des professions », d'« archéologue du mobilier social », d'« enregistreur du bien et du mal » et de « conteur des drames de la vie intime ». Examinons chacun de ces rôles du romancier pour voir comment, en les réalisant, Balzac fait appel au monde réel.

Le mot le plus souvent employé par Balzac pour se caractériser en tant que romancier est celui de peintre des types humains. Peindre le type, c'est créer le personnage « typique », c'est s'appliquer à l'œuvre de création la plus difficile à réaliser, celle de « faire concurrence à l'État civil » avec des personnages comme les Daphnis et Chloé, les Roland, les Don Quichotte, les Manon Lescaut, etc., dont l'existence devient « plus longue, plus authentique que celle des générations au milieu desquelles on les fait naître ». Mais ces personnages qu'il cite comme exemples ne continuent à vivre qu'à la condition d'être une grande image du présent : « conçus dans les entrailles de leur siècle, tout le cœur humain se remue sous leur enveloppe ». « Faire concurrence », c'est donc créer des personnages qui soient vrais en tant que types particuliers, en tant que représentants de leur siècle et en tant que symboles universels.

Le personnage fictif, en tant que type particulier, peut présenter par ses traits physiques ou moraux des ressemblances avec un personnage historique. Par sa tête ou par sa figure, par son regard ou par son geste, par son genre de beauté ou de laideur, ou par ses qualités morales, la créature balzacienne peut rappeler le personnage réel. Le marquis de Chargebœuf a une figure « assez semblable à celle du grand Frédéric » et il tient sa canne et son chapeau d'un geste « digne de Louis XIV » ; François Keller a un regard « napoléonien » ; Sarrasine a une âme « peut-être aussi vigoureusement trempée que celle de Michel-Ange ». A ces procédés de comparaison s'ajoute aussi celui d'identification ; ainsi, Lousteau trouve dans Dinah de La Baudraye « une douce La Vallière et une agréable Pompadour ». Quelquefois la ressemblance relève d'un défaut physique : Anselme Popinot est pied-bot, « infirmité que le hasard a donné à lord Byron, à Walter Scott, à M. de Talleyrand ». Quelquefois la ressemblance relève d'une conception artistique, surtout dans les cas où Balzac évoque une figure de l'antiquité ; ainsi M. Clousier a le « front classique ou traditionnel donné par les statuaires à Lycurgue et aux sages de la Grèce » et Charles Mignon a cette beauté « dont le type est l'Antinoüs ».

En général, l'évocation de l'image du personnage réel dispense le romancier du travail de faire une description détaillée, mais quelquefois une description détaillée s'ajoute à l'évocation. Aussi Balzac, après nous avoir dit que nous aurions aussitôt une image exacte de la tête du Dr Minoret en nous souvenant des figures de Barbé-Marbois, de Boissy-d'Anglas, de Morellet, d'Helvétius, de Frédéric-le-Grand, — un nombre

d'images plus que suffisant, — ajoute-t-il des renseignements détaillés sur ce genre de tête.

En tout cas, le peintre des types humains a trouvé des procédés qui, en rattachant le personnage fictif à l'image du personnage réel, font participer la figure réelle à l'œuvre de création.

En tant que représentant de son siècle, le personnage fictif a son état et ses mœurs qui relèvent du milieu. En faisant l'application de sa théorie des « Espèces sociales », Balzac devient le « nomenclateur des professions » ; il classe les hommes selon leur état : on peut être marié ou célibataire, riche ou pauvre, en même temps qu'avocat ou commerçant, ouvrier ou poète, homme d'État ou homme de guerre. Pour suggérer l'état civil de sa créature ou la place qu'elle occupe dans la société en vertu de sa profession, de son rang ou de son plus ou moins de richesse, Balzac, encore une fois par des procédés de comparaison ou d'identification, fait appel aux personnages réels. Quelquefois une seule évocation peut suggérer deux ou trois conditions de l'état du personnage fictif. En faisant accuser Albert Savarus d'être « un double de Berryer », le romancier indique non seulement la carrière politique que suit son personnage fictif, mais aussi les sympathies particulières qu'on lui attribue ; en qualifiant Mlle Thuillier de « la reine Élisabeth de la famille », le romancier établit la condition civile de cette vieille fille et son rang de souveraine impérieuse de la famille ; et en caractérisant Lucien Chardon comme « un Chatterton sans lâcheté politique », il suggère la profession, la pauvreté et le rang de ce jeune poète, aussi bien que son caractère particulier.

Notons ici que cet exemple dernier nous montre aussi que ces mêmes procédés de comparaison ou d'identification peuvent, en réunissant le type à l'état, transformer le personnage fictif en symbole universel. Ainsi, l'identification de Lucien, à ce moment de sa vie, avec Chatterton le fait rivaliser avec le poète anglais comme symbole de tous les jeunes poètes pauvres dont le génie n'a pas été pleinement apprécié. C'est ainsi que le père Goriot, au moment suprême de ses souffrances, devient le symbole de tous les pères, le « Christ de la paternité ».

Quelquefois la pratique de la vertu ou du vice devient elle-même un état, et Carlos Herrera, « une grandiose statue du mal et de la corruption » modelée d'après Pougatchev, Robespierre et Louvel, devient un symbole de plus de « la postérité de Caïn ».

Mais l'état et la profession du personnage ne représente qu'une partie de sa vie ; il a tout son « mobilier social » dans le sens le plus étendu du mot, mobilier qui représente ses besoins et ses occupations de tout genre : sa demeure, son vêtement et sa nourriture, ses goûts et ses préjugés, ses plaisirs et ses soucis. En « archéologue du mobilier social », Balzac fait appel aux personnages réels pour créer un milieu vrai dans ses détails matériels et dans son « atmosphère » immatérielle.

C'est dans la description d'une maison, d'un intérieur ou d'un costume que Balzac se montre archéologue passionné et c'est là aussi

qu'il trouve des procédés pour mettre en valeur les détails vrais que le monde réel lui fournit. Souvent il donne à une maison, à un intérieur, à un meuble un style traditionnel qui porte le nom d'un artiste, d'un patron des arts ou d'un roi. Ainsi la description de la maison du juge Popinot se développe en prenant comme point de départ le fait que cette vieille maison avait été « restaurée sous François Ier » et que l'inventaire de la chambre de Mlle des Touches montre que cette pièce est « dans le goût du siècle de Louis XV et d'une parfaite exactitude ». Quelquefois l'évocation du style traditionnel dispense le romancier, comme nous avons déjà vu dans le cas de l'évocation de l'image du personnage réel, de la nécessité de faire une description détaillée. Balzac croit nous renseigner suffisamment en disant que la maison de Minard « se recommande par le caractère à la fois élégant et noble du règne de Louis XIII » et en notant que les Saillard ont un « superbe secrétaire de Boulle ». L'évocation, en apportant sa propre vérité, peut faire toute l'œuvre de reconstruction.

Il faut signaler ici que Balzac prête à ses intérieurs le même genre d'authenticité en les décorant, en vrai amateur d'art, des tableaux d'un grand nombre d'artistes, soit du passé, soit de son époque. Le salon de Mlle Cormon est orné des plus récents portraits de la famille, « un ou deux Rigaud et trois pastels de Latour » et celui des Phellion de « deux gravures de *Mazeppa* d'après Horace Vernet » et de « celle de *Convoi du Pauvre* d'après Vigneron ». Le duc d'Hérouville, en grand seigneur amateur des arts, offre à Mlle Mirah pour orner son salon « deux tableaux de Greuze et deux de Watteau, deux têtes de Van-Dyck, deux paysages de Ruysdaël, deux du Guaspre, un Rembrandt et un Holbein, un Murillo et un Titien, deux Teniers et deux Metzu, un Van-Huysum et un Abraham Mignon », une véritable collection de chefs-d'œuvre qui peut rivaliser avec celles de Van Claës et de Pons. Mais les collections de tableaux, bien qu'elles prêtent une certaine authenticité à un genre d'intérieur assez particulier, servent plutôt à renseigner sur le type ou sur l'état du personnage fictif.

Quelquefois Balzac fait décorer ou meubler les appartements par des décorateurs ou par des fournisseurs contemporains. Les sculpteurs Elshoecht et Klagmann travaillent les dessus de portes et les cheminées de l'hôtel de la comtesse Laginska, et Raphaël de Valentin achète son mobilier chez Lesage.

Même procédé pour la nourriture. Chevet fournit l'argenterie, le dîner, les vins et même les gens de service pour la fameuse fête donnée par César Birotteau. Souvent le romancier envoie son monde dîner en ville, chez les restaurateurs Flicoteaux, Véry ou Borrel, selon l'état de leur bourse.

De même, le monde réel offre à Balzac de grandes ressources pour occuper l'esprit de ses personnages fictifs en fournissant des moyens d'expression à leurs goûts et à leurs préjugés, en leur donnant des leçons ou du travail, en les divertissant et en les intéressant aux événements

du jour. Les créatures balzaciennes jouent la musique de Mozart aussi bien que celle d'Hérold, chantent des airs de Sedaine ou des romances de Bruguière, s'exaltent à la lecture des œuvres de Byron et se moquent de la poésie de Lamartine, prennent des leçons de piano de Steibelt ou des leçons de danse de Coulon, trouvent un emploi chez les Didotou, obtiennent une charge de Louis XVIII, passent une nuit au bal de Musard ou vont à l'opéra pour entendre Rubini dans la *Lucia* de Donizetti, frissonnent d'horreur à l'empoisonnement du mari de Mme Lafarge ou à l'assassinat du procureur Fualdès, et, selon leurs sympathies politiques, se désolent ou se réjouissent en apprenant la chute du ministère de Villèle.

Quelquefois ce genre de rapports si variés dans le domaine des mœurs devient la matière d'une petite scène à laquelle le personnage réel aussi bien que le personnage fictif prennent part comme acteurs. Ce sont de véritables « tableaux de genre » en action. Ainsi le tailleur Staub vient à l'hôtel de Lucien Chardon pour essayer à ce jeune provincial nouvellement arrivé à Paris les habits que Lucien avait commandés et, tout en lui faisant voir la grâce que la perfection de ses habits nouveaux lui donne, il rend moins triste ce jeune homme en lui débitant « une plaisanterie de tailleur allemand ». De même, le Grand-Juge Régnier, en quittant une fête à l'hôtel de Cambacérès, prend dans sa voiture le jeune avocat Granville, auquel il promet la protection qui assurera à ce jeune ambitieux une belle carrière dans la magistrature, un incident qui renseigne sur l'état du futur magistrat, mais qui ne porte pas sur le drame conjugal qui est le sujet principal d'*Une Double Famille*.

Autant de besoins, de goûts, d'occupations, autant de liens qui, en rattachant par divers procédés les personnages fictifs aux personnages réels, apportent leur grande part d'authenticité au monde balzacien.

Signalons ici que ces mêmes procédés, qui rattachent le personnage fictif par son état, par ses besoins et par ses occupations au personnage réel, servent aussi à réaliser une des conceptions les plus importantes de Balzac, celle de la correspondance entre le personnage et le milieu.

Ce n'est pas par hasard que le juge Popinot, probe et vertueux magistrat, mais peu soucieux de la propreté de sa personne, habite une vieille maison dont l'intérieur poussiéreux conserve les restes d'une splendeur démodée annonçant que « sous Louis XIV cette maison était habitée par quelque conseiller au Parlement, par de riches ecclésiastiques ou par quelque trésorier des Parties Casuelles ». Par son type et par son état, le magistrat est en harmonie avec sa demeure qui conserve quelques restes de ce style Louis XIV à la fois domestique et officiel. De son côté, le riche et sensuel banquier Nucingen fait décorer et meubler en style Louis XV un petit hôtel comme le théâtre de ses amours, style qui peut rappeler le caractère de Louis XV et ses « petites maisons » et, par cela, suggérer une correspondance entre Nucingen et la

maison qu'il offre à sa maîtresse. De même, Mme Bridau, en mettant dans son salon « un de ces meubles communs, en acajou, à têtes égyptiennes, que Jacob Desmalter fabriquait par grosses en 1806 », établit une correspondance entre son milieu et son état de veuve sans fortune d'un administrateur sous l'Empire.

Une correspondance pareille peut s'établir entre le personnage et son costume, correspondance que Balzac suggère également aussi par les appels que font ses créatures aux personnages réels. Ainsi, ses jeunes élégants font faire leurs habits chez les tailleurs les plus célèbres, tels que Staub et Buisson (dont Charles Grandet est le client) et ses femmes à la mode (par exemple la duchesse de Maufrigneuse) commandent leurs robes chez Victorine aux « intelligents ciseaux » et leurs bonnets chez cette « spécialiste pour les chapeaux», Mme Herbault. Et ces mêmes artistes de la mode peuvent aider par leurs confections à faire élever à une condition sociale supérieure le personnage fictif. Ainsi Staub, en faisant pour Lucien des habits à la fois convenables et élégants, prépare la métamorphose de ce provincial ridicule en dandy parisien. Et Mme de Bargeton, qui veut également se « désangoulêmer », prend l'adresse de Mme Herbault aussi bien que celle de la couturière qui peut remplacer Victorine.

Même souci d'harmonie entre le personnage et tout ce qui peut occuper son esprit. Césarine Birotteau, en jeune fille bourgeoise, joue des morceaux d'Hérold, tandis que Mlle des Touches, musicienne cultivée, étudie les compositions de Beethoven ; le Dr Bouvard donne dans la foi nouvelle de Mesmer et le banquier Nucingen jalouse secrètement les frères Rothschild ; en vieux militaires de l'Empire, Genestas et Gondrin dînent ensemble le jour de la fête de l'Empereur, tandis qu'en bon écrivain royaliste Lucien de Rubempré fait des brochures politiques demandées par Charles X.

Ainsi, par un grand nombre de procédés différents qui servent à rattacher les personnages fictifs aux personnages réels, Balzac met en valeur sa théorie de la correspondance.

En « enregistreur du bien et du mal », le romancier note les vices et les vertus de sa société et il les trouve souvent à leur source dans le monde réel. Mme Évangélista blâme Rousseau, « hérétique infâme qui n'a eu que des pensées anti-sociales » pour avoir introduit en France « la manie de la famille » et elle le tient responsable de l'invasion des maisons aristocratiques par les mœurs bourgeoises. Pareillement, le libraire Dauriat attribue aux succès de Lamartine, de Victor Hugo, de Casimir Delavigne, de Canalis et de Béranger le malheur d'une « invasion de Barbares » dans la république des lettres, mais, en mêlant le nom de Canalis à ceux des poètes réels, le libraire donne à la créature balzacienne une authenticité qui la dédommage de la censure. De son côté, la comtesse de La Baudraye, en faisant la quête pour l'œuvre de bienfaisance fondée par Mme de Carcado, ne recueille-t-elle pas aussi en tout bien une petite aumône d'authenticité ? Ainsi Balzac, tout en

inscrivant sur ses registres le bien et le mal, trouve toujours des moyens pour confirmer l'existence de ses créatures.

Enfin, tous ces types humains, toutes ces « Espèces sociales », représentant les mœurs de leur époque, entrent en action, s'engagent dans le « drame à trois ou quatre mille personnages que présente une société ». En conteur de ce drame, quelquefois Balzac, pour créer les situations qui vont amener quelques événements principaux de l'intrigue, fait appel aux personnages réels, auxquels il donne, par cela, une grande influence sur la vie des personnages fictifs.

Le personnage réel peut exercer cette influence à une grande distance dans le temps ou dans l'espace, soit par le souvenir, qui persiste chez le personnage fictif, d'un rapport momentané avec le personnage réel, soit par l'effet que ses œuvres, ou artistiques, ou littéraires, ou scientifiques, peuvent produire sur la pensée ou sur les actions de la créature fictive. Ainsi les œuvres de Byron, de Walter Scott, de Gœthe, de Rousseau, de Chateaubriand, et d'autres écrivains encore, et les souffrances de Goldsmith, de Senancour, de Nodier, de Maturin, les auteurs favoris de Modeste Mignon, excitent chez cette jeune fille sensible tant d'admiration pour le génie et tant de compatissance pour ses douleurs, qu'elle conçoit le désir d'être la compagne d'un homme de génie, désir qui déclenche les événements qui vont décider de son sort. De même, la lecture du *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre exerce sur l'avenir de Véronique Sauviat « une horrible influence », et le culte pour la chimie que Lavoisier inspire chez son disciple Balthazar Claës à Paris portera ses fruits plus tard à Douai, en lançant Claës à « la recherche de l'Absolu ».

Quelquefois le personnage réel peut exercer son influence d'une manière plus directe, grâce à ses rapports plus immédiats avec le personnage fictif. Ainsi, la citoyenne Duplay, femme du menuisier chez qui demeurait Robespierre, « honore de sa pratique » le magasin de l'épicier Descoings, mais, en dénonçant ce commerçant pour avoir exprimé à ses clients l'opinion que la famine du moment était factice, elle provoque l'arrestation de cet imprudent, qui va payer de sa tête sur l'échafaud. De même, le roi Ferdinand VII d'Espagne inspire à don Felipe Henarez tant de méfiance, que cet ex-ministre libéral n'ose pas rester dans le royaume après le retour du monarque absolu ; don Felipe prend la fuite et, dépouillé par le roi de tous ses « biens, honneurs et grandesses », va trouver en France un asile.

Plus rarement, le personnage réel peut exercer une influence décisive sur la vie du personnage fictif par une courte apparition en scène. Ainsi, les jeunes artistes Vien, Lautherbourg et Allegrain prêtent leur assistance à Sarrasine pour l'enlèvement de Zambinelli, épisode qui amène le dénouement tragique. De même, Napoléon, à la veille de la bataille d'Iéna, reçoit le marquis de Chargebœuf et Mlle de Cinq-Cygne et leur accorde la grâce qu'ils viennent lui demander, le pardon des Hauteserre et des Simeuse, mais l'Empereur se fait payer de sa grâce en exi-

geant que les quatre gentilshommes entrent au service militaire, engagement qui décidera de leur sort.

L'apparition en scène du personnage réel, bien qu'elle soit de courte durée, prête toujours au moment du drame qu'elle occupe un air d'authenticité et, pour employer enfin l'expression de Balzac, « fait croire » aux personnages fictifs. « Le génie du romancier », dit-il au cours de la critique qu'il a écrite sur le *Jean Cavalier* de Sue, « doit consister à faire croire à ses créations, à confirmer leur existence par quelque courte apparition du personnage historique » [1].

Voilà donc le mot de l'énigme, car, non seulement l'apparition en scène du personnage historique, mais aussi tous les procédés employés par le génie du romancier pour rattacher le personnage fictif au personnage réel servent à confirmer l'existence de la créature balzacienne. Et soit que Balzac emploie ces procédés en peintre des types humains, en nomenclateur des possessions, en archéologue du mobilier social, en enregistreur du bien et du mal, ou qu'il les emploie en conteur des drames de la vie intime, par tous ces procédés si divers qui font appel au monde réel, le romancier revêt ses propres créations de cette authenticité qui lui permet de « faire concurrence à l'État civil ».

Car enfin, « faire croire »..., c'est « faire concurrence... ».

FURMAN A. BRIDGERS,
Assistant Professor, University of Maryland.

1. Article de la *Revue parisienne*, réimprimé dans les *Œuvres complètes*, Paris, Calmann Lévy, 1869-1899, vol. XXIII, p. 594.

LA PATHOLOGIE DE LOUIS LAMBERT : BALZAC ALIÉNISTE

L'affectivité paradoxale de Louis Lambert a amené des savants à se pencher sur son cas. MM. H. Claude et J. Lévy-Valensi [1] ont vu en lui un schizophrène caractérisé. Nous croyons utile de résumer ici leurs observations et leurs conclusions, qui apportent, dans un domaine où Balzac passe volontiers pour rêveur et imprécis, un témoignage autorisé sur la valeur de son observation et l'étonnant don de prophétie dont il a mainte fois donné la preuve en matière scientifique.

L'évolution de la schizophrénie se divise normalement en trois périodes : la période de *schizoïdie* ; la période intermédiaire ; la période de schizophrénie proprement dite.

1. *La schizoïdie* [2]. La faculté que possède Lambert de « s'intérioriser », de laisser « l'espace derrière lui », son acuité intellectuelle, qui lui permet de « voir » la bataille d'Austerlitz, son appétit de connaissance, la puissance de sa mémoire affective, etc., sont pour nos auteurs « l'hypersensibilité aperceptive du système psycho-cérébral qui caractérise pour Berze [un grand aliéniste] la schizoïdie ». De même, son détachement des choses, son retrait dans la contemplation, sa perte de contact avec le réel, sont des symptômes d'une tendance à la schizoïdie, tendance qui, au collège de Vendôme, n'a encore rien de pathologique : « Il n'est pas téméraire de penser que dans un autre milieu, soumis à une direction plus bienveillante et plus compréhensive, Lambert eût pu

1. *Un Schizophrène dans La Comédie humaine*, dans *Le Progrès médical*, 7 avril 1934. Voir aussi l'étude de A. Devic et G. Morin sur le même sujet, *Lyon Médical*, 25 septembre 1927.

2. *Schizoïdie* (grec *schizein*, diviser, et *eidos*, forme) : « Constitution dans laquelle il y a, d'une part, tendance à la perte de la coordination intrapsychique, se traduisant par l'indifférence, l'incohérence et une affectivité paradoxale, et de l'autre, dysharmonie entre le sujet et le milieu, les réactions du premier n'étant pas en rapport avec les perceptions extérieures. » (Larousse de XXe siècle.)

donner à ses facultés psychiques une orientation normale et utile ». Nul doute que Balzac ne partageait ce point de vue : pour lui — et c'est là le drame — Lambert était un génie essentiellement sain, promis à un brillant avenir, mais qu'un milieu défavorable, pendant les années de formation, détourne de sa voie en réalisant le potentiel de folie que tout homme supérieur porte en lui.

Après avoir noté l'excellence du portrait physique de Lambert au collège (en particulier les variations de son regard), qui correspondrait exactement aux descriptions de Kretschmer [1], MM. Claude et Lévy-Valensi comparent l'épisode du canif [2] à des phénomènes analogues relevés chez les schizophrènes par Schilder : par exemple, un malade, quand on lui parlait d'un chagrin éprouvé par sa femme, ressentait invariablement une sensation gustative. Quant à la vision à distance de Rochambeau, c'est « le sentiment du déjà vu chez un déprimé ». Quand, à la suite de cette vision, Louis parle de la possibilité de divorcer son esprit de son corps pendant la veille, il trahit l'une des préoccupations dominantes des schizophrènes.

2. *Période intermédiaire.* Elle se traduit par des manifestations cyclothymiques [3] : « nostalgie » de Lambert au collège, épisode du Théâtre français, alternative d'euphorie et de dépression dans les lettres à Pauline ; et par la schizomanie (lettre à son oncle : « Je préfère la pensée à l'action », etc. ; dégoût pour le monde). L'écriture illisible des brouillons des lettres à Pauline retrouvés par le narrateur, due à « l'impatience et à la frénésie de la passion » qui empêchaient Louis de « s'apercevoir de l'imperfection des lignes trop lentes à formuler sa pensée » [4], semble être pour MM. Claude et Lévy-Valensi « une ébauche de la graphorrée d'un hypomaniaque ». L'angoisse éprouvée par Louis à la veille de son mariage est traduite en ces termes : « Anxiété, puis stupeur, sentiment d'auto-dépréciation, tentative d'auto-mutilation. Tout peut indiquer alors une crise catatonique [5] qui s'est développée à la suite de manifestations antérieures de type mélancolique (mélancolie

1. « Certains schizoïdes sont timides, craintifs, sensitifs, susceptibles, nerveux, agités, aimant la nature, amis des livres. »

2. « Si, par exemple, dit Lambert, je pense vivement à l'effet que produirait la lame de mon canif en entrant dans ma chair, j'y ressens tout à coup une douleur aiguë comme si je m'étais réellement coupé : il n'y a de moins que le sang. » (Calmann-Lévy, XVII, p. 27.)

3. *Cyclothymie* (grec *kuklos*, cercle, et *thumos*, état d'esprit) : « État psychique que caractérisent essentiellement des alternatives d'excitation, avec euphorie et instabilité motrice, et de dépression mélancolique. » (Larousse de xxe siècle.)

4. P. 71.

5. *Catatonie* (grec *kata*, en bas, et *tonos*, tension) : « Forme atténuée de l'hébéphrénie, troubles d'ordre réactionnel dépendant de l'exaltation de l'automatisme psychique venant se surajouter aux phénomènes de dissociation ou de désagrégation qui constituent le fond commun de toutes les affections schizophréniques. Caractères principaux : manque d'expression dans le visage, ralentissement et irrégularité de la parole, trouble des associations d'idées, négativisme, c'est-à-dire, par exemple, mutisme et refus d'aliments, suggestibilité et impulsivité, stéréotypies (répétitions des mêmes mots, actes et attitudes), agitation, stupeur, délire, hallucinations. » (Larousse, du xxe siècle.)

schizophrénique de Bleuler). » L'exubérance érotique de Louis, sa longue catalepsie, son sentiment d'impuissance entrent dans le même cycle de symptômes.

3. *Schizophrénie proprement dite.* Quand le narrateur va revoir Louis à Villenoix, il note, sans le savoir, avec une précision scientifique, plusieurs des symptômes de la catatonie : « Il frottait habituellement une de ses jambes sur l'autre par un mouvement machinal que rien n'avait pu réprimer, et le frottement continuel des deux os produisait un bruit affreux.[1] » « Louis se tenait de bout comme je le voyais, jour et nuit, les yeux fixes, sans jamais baisser et relever les paupières, comme nous en avons l'habitude... Déjà ridé, déjà blanchi, enfin déjà plus de lumière dans ses yeux, devenus vitreux comme ceux d'un aveugle. Tous ses traits semblaient tirés par une convulsion vers le haut de sa tête. J'essayai de lui parler à plusieurs reprises, mais il ne m'entendit pas.[2] » On reconnaît là, selon nos auteurs, la vieillesse prématurée, les rides précoces, observées chez les asthéniques, dont le type physique est à peu près celui de Lambert ; ainsi que le mutisme, le négativisme et la stéréotypie signalés dans notre note sur la catatonie. Quant aux méditations de Louis sur le mouvement et le nombre, dont Pauline recueille quelques bribes, elles sont fréquentes chez les schizophrènes. Minkowski et Kretschmer ont noté cette importance du chiffre, cette tendance à la rationalisation morbide : « Calcul infatigable de nombres et de chiffres, énumération et schématisation, l'abstraction logique, le système à tout prix. »

Mais il est une particularité de la maladie notée par Balzac et que la science confirmera plus tard : l'incohérence mentale de Lambert n'est qu'apparente : « Tout est parfaitement coordonné chez mon mari », dit Pauline à Balzac, « seulement, assez souvent, il achève par la parole une idée commencée dans son esprit, ou commence une proposition qu'il achève mentalement.[3] »

MM. Claude et Lévy-Valensi ont reconnu chez des malades la même logique réelle, sous l'incohérence apparente, « due à la vélocité de la vision mentale du malade et à l'emploi par lui de tournures de phrases que l'observateur ne comprend pas ». Ainsi, les facultés mentales sont seulement dissociées, désharmonisées avec le monde extérieur : elles ne sont pas détruites, comme dans la démence précoce. Il n'y a pas lésion du cerveau.

C'est précisément ce que Balzac observait, en pensant à Lambert, dans une lettre à son ami le grand aliéniste Moreau de Tours : « Je crois que nous ne ferons rien de bon, tant que l'on n'aura pas déterminé la part que les organes de la pensée, en tant qu'organes, ont dans les cas

1. Déjà, au collège, « il avait la manie de jouer avec ses souliers et les détruisait en peu de temps » (p. 22).
2. P. 93-94.
3. P. 95.

de folie. En d'autres termes, les organes sont les gaines d'un fluide quelconque, *inappréciable* encore. Je tiens cela pour prouvé. Eh bien, il y a un *quantum* quelconque d'organes qui se vicient par leur faute même, par leur construction, et d'autres qui se vicient par un trop grand afflux.[1] » La pathologie moderne admet que certaines maladies mentales, parmi lesquelles la schizophrénie, ne correspondent à aucune lésion caractérisée du système nerveux. C'est dire qu'elle se contente de les observer, d'en tracer l'évolution et les concomitants habituels, mais quelle est aussi loin de les expliquer qu'elle l'était à l'époque de Balzac. Il paraîtrait même que certains cas de démence précoce, maladie traditionnellement associée à une lésion grave, aient récemment été observés sans lésion. Nul doute que pareille constatation n'eût enchanté Balzac et étendu à ses yeux la portée de son ingénieuse théorie du trop grand afflux, en soulignant, comme le faisait déjà la maladie de Lambert, sa conception favorite de la similitude du génie et de la folie. Quoi qu'il en soit, Balzac a mieux compris la maladie de son héros qu'Esquirol lui-même, qui la confond avec la *dementia praecox*. Et cette sûreté de jugement, jointe à la justesse de l'observation, inspire à MM. Claude et Lévy-Valensi l'appréciation suivante : « La description précise, l'enchaînement des faits, tout nous permet de conclure que le condisciple de Balzac au collège de Vendôme a existé... Mais il y a mieux. Balzac ne s'est pas contenté de peindre, il a interprété, et ses conclusions sur le mécanisme de la folie de Louis Lambert en font, comme le disent très justement dans une belle étude MM. A. Devic et G. Morin [2], un précurseur de Bleuler. [3] » Il est à regretter qu'un tel jugement, émis par d'éminents spécialistes, arrive trop tard pour consoler celui qui l'a motivé de l'incompréhension de la science officielle de son temps.

Nous laisserons intacte la partie scientifique de la conclusion de MM. Claude et Lévy-Valensi. Mais qu'il nous soit permis de discuter l'affirmation selon laquelle Balzac aurait trouvé un Lambert schizophrène tout fait dans la réalité. L'existence de ce modèle est évidemment possible, bien que nous n'en ayons découvert aucune trace dans la biographie de Balzac. Nous savons que celui-ci cachait volontiers ses sources quand il les suivait de trop près ; en revanche, il n'était pas du tout dans sa manière, il était même contraire à sa conception de l'art, de copier la réalité. Nous serrerons sans doute la vérité de plus près si nous admettons qu'il a pu glaner chez des personnes de son entourage quelques observations fragmentaires dont il a compris l'analogie profonde, et auxquelles, par une intuition de génie, il a donné l'unité organique en les incorporant dans un seul personnage [4]. Mais l'hypothèse

1. Calmann-Lévy, XXIV, p. 484, déc. 1845.
2. Ouvrage cité.
3. Bleuler « découvrit » et donna un nom à la schizophrénie, plus de soixante ans après la publication de *Louis Lambert*.
4. Ne lit-on pas dans l'*Avant-Propos*, p. 15, qu'il a justement procédé de cette manière « en composant des types par la réunion des traits de plusieurs caractères homogènes » ?

d'une telle création serait-elle vraisemblable si Balzac n'en avait puisé dans sa propre expérience le principe, l'idée maîtresse ? C'est peu probable, et ceci nous mène à croire que la folie du personnage est la réalisation romanesque du potentiel de folie que l'auteur portait en lui. Innombrables sont les témoignages que Balzac nous a donnés, de sa propre plume, de sa croyance en l'identité profonde du génie et de la folie, et de sa terreur de devenir fou lui-même un jour. Nous en citerons quelques-uns, antérieurs, ou contemporains de la première rédaction de *Lambert*. Dès 1829, la duchesse d'Abrantès faisait courir dans les salons de Paris le bruit qu'il était fou [1]. En 1830, Balzac écrivait à son ami « le petit père » Dablin : « Cette irritation ne vient ni de mon âme, ni de mon cœur : elle est causée par l'état nerveux où me met le café quand, au lieu de se répandre sur le papier, elle s'épanche dans le vide, c'est-à-dire quand, au lieu de travailler, je sors. [2] » Il y a là le germe de la destinée de Lambert, dont le malheur fut précisément de n'avoir jamais trouvé le moyen de « répandre sur le papier » son « trop grand afflux ». En août 1832, le premier manuscrit de *Lambert* à peu près terminé, Balzac écrit à sa sœur Laure : « Pourquoi revenir sur son dénouement ? Tu connais la raison qui me l'a fait choisir : tu as toujours peur. Cette fin est probable, et de tristes exemples ne la justifient que trop. Le docteur [3] n'a-t-il pas dit que la folie est toujours à la porte des grandes intelligences qui fonctionnent trop ? [4] » Dans *Le Voyage de Paris à Java*, Balzac se demande : « Une idée fixe est-elle un bien ou un mal ? Je ne sais : les unes nous valent des systèmes politiques ou des monuments littéraires ; d'autres nous conduisent à Charenton. [5] » En 1836, à l'époque de la débâcle de *La Chronique de Paris*, le peintre Auguste Borget, un des rares amis intimes de Balzac, lui écrira en lui rappelant ses propres paroles : « Je ne suis plus ni frère, ni fils, ni ami, je suis un cerveau : vous souvenez-vous de ces paroles horribles ? Je les entends toujours. Il faut que les autres existences concourent à la mienne : vous avez encore dit cela... Qui vous a mené à cet égoïsme, à cette personnalité ? Qui, les circonstances ou vous ? [6] » On retrouve dans cette pathétique interrogation d'un ami sincère et perspicace un écho de la mégalomanie intellectuelle de Lambert et du dévouement absolu et nécessaire de Pauline pour son mari.

Il est inutile d'insister davantage. Balzac a dû fréquemment, surtout pendant les périodes de grande production, se sentir sur le point de sombrer dans la folie. Chez lui, l'activité normale de l'artiste est nettement de caractère visionnaire, parfois même hallucinatoire. Les anecdotes abondent qui prouvent que lorsqu'il travaillait il ne distinguait

1. A. Billy, *Vie de Balzac*, I, p. 147.
2. Calmann-Lévy, XXIV, p. 71.
3. Le docteur Nacquart.
4. XXIV, p. 128.
5. XXI, p. 585.
6. Cité par L.-J. Arrigon, *Balzac et la Contessa*, p. 97.

plus la réalité qu'il forgeait dans sa tête de celle de tout le monde. Pendant ces semaines de fièvre où il écrivait ou corrigeait dix-huit heures par jour, son esprit vivait perpétuellement sur la lisière du normal et du pathologique. Plus tard son système nerveux surmené se ressentira de ce régime. Il souffrira d'arachnitis chronique [1] et de fièvre nerveuse. Mais à la différence de Lambert, Balzac trouve en lui-même deux antidotes à la folie : d'abord, son amour du réel extérieur, son génie observateur, qui le forcent à sortir de lui-même, à se mettre dans la peau de ses personnages, à nourrir son imagination de décors, d'événements et d'êtres pétris de réalité quotidienne, grâce à quoi le contact n'est jamais rompu entre lui et la vie, que ce soit lorsqu'il pense « la société qu'il porte dans sa tête » ou qu'il la couche sur le papier : même si la *Comédie humaine* n'était pas *vraie*, le seul acte matériel de l'écrire, de la corriger et de la publier eût suffi à maintenir son auteur sain et sauf sur terre. Au contraire, Lambert n'écrit pas ou presque pas. Ensuite, la constitution herculéenne de Balzac, son énorme puissance de récupération lui ont permis de supporter des excès de travail uniques dans l'histoire des lettres, de reprendre le collier plus frais, plus combatif que jamais, chaque fois qu'après une orgie de production, une affaire malheureuse, un déboire sentimental, on le donnait pour fini. Force de la nature, il est resté longtemps en deçà de la nature. De ses fréquentes, mais brèves et au fond très saines incursions dans le domaine mouvant de la pathologie mentale, il retient une notion destinée à faire fortune dans la psychobiologie moderne : les lois de l'état morbide sont les mêmes que celles de l'état sain. Le normal et l'anormal sont intimement liés et s'éclairent mutuellement. Broussais, que Balzac connaît, a déjà exposé cette théorie (*L'Irritation et la Folie*, 1828), qui fournira au cours de la génération suivante une nouvelle méthode à la psychologie [2]. Nul n'était plus apte que Balzac à sentir, sinon son importance méthodologique, du moins la réalité profonde des faits sur lesquels elle repose. Nous sommes tous plus ou moins fous ; la folie caractérisée n'est souvent que l'état d'un esprit dont les facultés sont « brisées [3] ou élevées à une nouvelle expression que peut-être calomnions-nous en la qualifiant sans la connaître [4] ». Pour Lambert, « ses études, son genre de vie, avaient porté ses forces

1. « Consultation faite, j'ai l'arachnitis, c'est-à-dire l'inflammation constante de l'arachnoïde, ou réseau des nerfs qui servent d'enveloppe au cerveau. C'est à la fois nerveux et sanguin. Le docteur attribue ceci aux contrariétés et aux sensations extrêmes qui ont suivi mes excessifs travaux. » (*Lettres à l'Étrangère*, II, 206, 7 nov. 1843.)

2. Avant lui, Mesmer avait perçu l'importance de la pathologie dans l'étude de la psychologie normale : « Un observateur soigneux et attentif trouvera dans les phénomènes sans nombre que produisent les maladies nerveuses, une source d'instructions. C'est dans ces maladies qu'il peut aisément étudier les propriétés et les facultés du corps humain... L'extension (de celles-ci) étant considérablement augmentée dans ces sortes de maladies, doit nous mettre à même de reculer le terme de nos connaissances en nous donnant à connaître une multitude d'impressions dont sans cela nous n'aurions aucune idée. » (*Aphorismes de M. Mesmer*, 1784, p. 92-93.)

3. Nous dirions aujourd'hui « dissociées ».

4. *Louis Lambert*, XVII, p. 91.

et ses facultés à un degré de puissance au-delà duquel la plus légère surexcitation devait faire céder sa nature » [1]. Cet excès fatal, c'est, tragiquement, l'amour parfait de Pauline qui l'introduit dans sa vie, amour qui, venu plus tôt, eût pu le sauver. « Le siège principal de la combustion est en haut », écrira Balzac, parlant de lui-même, à Auguste Borget en 1834 ; «la sobriété, l'abstinence des vrais moines maintiennent encore l'équilibre. Mais le moindre excès le détruirait » [2]. Peut-être a-t-il été préservé de la crise mortelle par le souvenir du sort tragique de son condisciple fictif de Vendôme ?

HENRI EVANS.

1. *Ibid.*
2. Juillet 1834. Cité par L.-J. Arrigon, *op. cit.*, p. 34.

DIVERS

BALZAC ET LA FONTAINE. — Nos lecteurs auront gardé le souvenir de l'article de M. Mario Roques, *Un octogénaire plantoit*, et de la lettre de M. Paul Maury, que nous avons publiés dans notre n° 3 de 1947 et dans notre n° 2 de 1948. Voici un texte de Balzac que je reproduis sous sa première forme, tel qu'il parut dans la *Revue de Paris* de février 1832 :

[Il s'agit du comte de Valesnes, vieux propriétaire] par hasard, ce propriétaire appartenait à la classe des *planteurs*, gens habitués à se rendre compte de tout, et à faire des marchés avec les paysans [...] Ce curieux, venu de Touraine, [...] était un gentilhomme très honorable, qui jouissait, pour seul et unique héritier, d'un neveu dont il raffolait, et pour lequel il plantait ses peupliers... Cette amitié ultra-naturelle motivait bien des médisances [...] Or, quand on peut penser à son héritier sans déplaisir, en voyant tous les jours de belles rangées de peupliers, l'affection s'accroît de chaque coup de bêche qu'on donne au pied des arbres : c'est un phénomène de sensibilité peu commun ; mais il se rencontre encore en Touraine.

L'on a affaire ici à un noble, à un « ancien mousquetaire, homme de haute compagnie », à qui l'on ne songerait pas à prêter d'occupation rustique : cependant la dernière phrase, surtout sous la forme qu'elle a dans Furne (1842) [1], semble mettre une bêche dans la main de ce planteur.

En tout cas, ce passage de *Madame Firmiani*, attendri et ironique, entre, si l'on peut dire, dans la postérité de la fable de La Fontaine au XIXe siècle. Ses « arrière-neveux » doivent au Bonhomme... cette inspiration. Et n'est-ce pas un peu ce qu'il attendait, lui poète, en se donnant « des soins pour le plaisir d'autrui » ?

J. P.

1. « Quand un homme peut penser sans déplaisir à son héritier en voyant tous les jours de belles rangées de peupliers s'embellir, l'affection s'accroît de chaque coup de bêche qu'il donne au pied de ses arbres. » Le comte s'appelle ici « M. de Bourbonne » ; après *planteurs*, Balzac a ajouté : « de province ». Je n'ai pas consulté les versions intermédiaires.

LES FÊTES BALZACIENNES DE L'ANNÉE 1950. — A Paris, les fêtes balzaciennes se dérouleront pendant deux périodes de l'année 1950. En juin, le Musée Rodin exposera les nombreuses maquettes de la statue du boulevard Raspail. Dans la deuxième quinzaine, on inaugurera, rue de Tournon, une plaque rappelant le séjour de Balzac. Un pèlerinage aura lieu à Villeparisis. Le 24 juin, à l'hôtel de Massa, la Société des Gens de Lettres commémorera le souvenir de son ancien président par une réception et par une exposition.

A partir du 13 novembre, des conférences seront données à la Sorbonne sur les divers aspects de l'œuvre balzacienne ; elles seront suivies d'une séance solennelle dans le grand amphithéâtre et d'un colloque à l'abbaye de Royaumont.

Des commémorations sont prévues en province, notamment à Fougères.

L'Imprimerie Nationale fournira une édition populaire d'une importante partie de la *Comédie Humaine*. — MM. Marcel Bouteron et Jean Pommier procureront une édition critique de *Louis Lambert*.

Au début de la prochaine année scolaire, une heure sera consacrée à Balzac dans tous les lycées et écoles de France.

Il est regrettable que l'on ne se décide pas à faire un timbre commémoratif de Balzac. On ne sait au juste d'où vient la résistance.

NOTE DE LA RÉDACTION. — *Un certain nombre d'articles consacrés à Balzac, que le manque de place ne nous a pas permis de faire figurer dans ce numéro, seront distribués dans les numéros suivants ; de même, les notes bibliographiques qui figurent régulièrement dans chacun de nos numéros sont exceptionnellement reportées au n° 3.*

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imp. en France à l'Imp. WILLAUME à Saint-Germain-lès-Corbeil en mai 1950.
O. P. I. A. C. L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 2e trimestre 1950.
N° d'ordre dans les travaux de la Libr. ARMAND COLIN : 760.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imp. WILLAUME : 542.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

BALZAC COLONIAL

Le territoire national et sa capitale obsédante apparaissent bien comme un domaine suffisant à la curiosité et à la prospection inlassables de l'auteur de *La Comédie humaine*. Balzac, semble-t-il, n'aurait eu ni goût ni particulière compétence pour s'autoriser, avec des *Scènes de la Vie Coloniale*, à ajouter une galerie supplémentaire au projet monumental d'une collection de romans essentiellement « métropolitains », projet dont il fut loin d'ailleurs d'épuiser le programme.

Et pourtant ! Outre ses voyages effectifs à travers la France et l'Europe, il y eut toujours en lui un candidat au départ. En 1842, il accompagnera, — en pensée, faute de mieux, — son ami, le peintre Auguste Borget dans uñ voyage en Asie ; puis, dans le compte rendu du livre : *La Chine et les Chinois* rapporté par celui-ci de son expédition, il s'élèvera vigoureusement contre les Français, « le peuple du monde le moins voyageur, le plus exclusif qu'il y ait... ». Et il constatera amèrement :

> Hélas ! oui, voilà où nous en sommes ! Voilà ce que c'est que d'avoir coupé la tête à Lally, d'avoir si mal récompensé Mahé de la Bourdonnais et les hardis Français qui luttaient dans les Indes contre l'Angleterre. Enfin, voilà le résultat de *cette imbécile croyance*, la seule religion des Français, qui consiste à croire que l'univers commence à Montrouge et finit à Montmartre, à se moquer des étrangers et à les regarder comme une poire ! Hélas ! la France en est réduite à l'influence acquise à force de supplices par nos missions étrangères [1]...

Auguste Borget était un audacieux « garçon parti de la contrée la plus immobile et la moins progressive de France, né à Issoudun, en

1. V. *Œuvres Diverses*, t. III.

plein Berry ». Mais il ne fut pas le seul dont les lettres, les conversations ou les ouvrages ont pu ouvrir à Balzac des vues sur les différentes parties du monde. Rappelons tout d'abord son frère cadet, Henry, qui, de 1834 à 1836, entre deux séjours à l'île Maurice, viendra se refaire en France [1]. Songeons à ce « colon », fils d'un gouverneur de l'Inde, villégiaturant en Touraine [2] ; à ce M. Grand-Besançon, ex-fonctionnaire colonial en qui, chez Mme Zulma Carraud, il a « rencontré un second tome tout vivant de Sindbad le Marin » [3] ; à ce Léon Gozlan, fils d'un armateur marseillais ruiné par les Barbaresques, qui, engagé comme novice au cabotage, avait, du Sénégal, rapporté des Souvenirs signés « d'un ancien pirate » ; à cet Eugène Sue auquel ses œuvres exotiques, tirées d'aventures personnelles aux Antilles, ont valu le titre, dont Balzac avait tant rêvé pour lui-même, de « Fenimore Cooper français » ; à ce lieutenant Barchou de Penhoën qui participa à l'expédition d'Alger ; à ces grognards ou demi-soldes « égyptiens » qu'il évoquera souvent dans son œuvre et « dut écouter avec plaisir, en particulier ceux qui avaient fait campagne du côté des Pyramides ». Tous ceux-là, et bien d'autres, se firent sans doute les informateurs qualifiés de Balzac, sans compter certains des civils qui avaient pris part à l'expédition de Bonaparte en Égypte, notamment « ce Geoffroy Saint-Hilaire à qui sera dédié *Le Père Goriot*, et dont l'intimité intellectuelle avec Balzac est plus grande qu'on ne croirait... » [4].

Par ailleurs, on sait qu'il y eut, en Balzac, un homme d'affaires dont les nombreuses mésaventures financières ne parvinrent jamais à corriger les audaces ou les folies, qu'il s'agisse, par exemple, de l'exploitation des scories métallifères de Sardaigne ou de celle des richesses du Brésil ou des « Iles Fortunées ». C'est précisément vers le Brésil et les Antilles que, décidé à tout, il annonce, le 3 juilllet 1840 [5] ; puis le 19 mars 1843, à l'Étrangère, se résoudre enfin à aller « tenter une fortune ». Ce sera, dit-il, sa « seconde expédition de Sardaigne [6], mais bien plus loin ». Car, et pour s'excuser de cette singulière fantaisie, s'il avait,

1. Ce frère cadet, parti en 1831 pour Maurice, mena une vie aventureuse dans les îles de l'Océan Indien, et mourut misérablement à Mayotte en 1858. Balzac le recommande, par une lettre du 31 décembre 1843, au contre-amiral Bazoche, gouverneur de l'île Bourbon.

2. ... « La première révélation que j'ai eue des phénomènes d'industrie de la Chine, ce fut en Touraine, à Cangé, terre achetée par un colon dont le fils, un de mes camarades de collège, fut gouverneur général de l'Inde sous la Restauration... » (*La Chine et les Chinois*).

3. ... « Pendant les sept autres jours que je devais passer à Angoulême, M. Grand-Besançon... me raconta mille aventures pleines de terreur, d'amour, de dangers, qui, toutes, donnaient la soif du Gange... Puis il m'abandonna généreusement des documents relatifs aux Indes, dont je tâcherai de bien employer les drames, la poésie, les images... » (*Voyage de Paris à Java*, t. II).

4. V. F. Baldensperger : *L'appel de la fiction orientale chez H. de Balzac*, Oxford, 1927.

5. V. R. Bouvier, *Balzac, homme d'affaires*, in *Hommes et Mondes* (mai 1949).

6. « ... Je suis au bout de ma résignation. Je crois que je quitterai la France, et que j'irai porter mes os au Brésil, dans une entreprise folle, et que je choisis à cause de sa folie... J'irai chercher la fortune qui me manque ; ou je reviendrai riche, ou personne ne pourra savoir ce que je serai devenu... »

« depuis dix ans vendu des épices, il serait millionnaire... ». « Ces Antilles, écrit-il, deux jours plus tard j'y serais déjà, sans Madame de B..., allé en 1829, et j'en serais revenu riche, ou j'y aurais succombé. Mais aujourd'hui, ce sera ma dernière ressource... [1] »

Or, s'il élève, à sa façon, « la cathédrale de *La Comédie Humaine*, cet authentique maître d'œuvre aurait, par ailleurs, le cas échéant, à défaut des techniques nécessaires, l'élan vital, la foi constructive qui animent, de leur côté, les plus obscurs pionniers et les fondateurs d'empires. Qu'on veuille bien, à ce sujet, remarquer avec quelles ferveur et allégresse de plume il s'est complaisamment attardé à nous décrire ces entreprises de *colonisation à l'intérieur* que furent, pour deux de nos contrées les plus déshéritées, en hommes comme en produits, le Limousin et les Alpes, la régénération de Montégnac par la châtelaine du *Curé de Village* et celle du canton où se situe l'action du *Médecin de Campagne*. S'expatriant volontairement (peines de cœur ? ou remords ? mais le motif importe peu ici), on imagine fort bien une Mme Graslin ou un Dr Bénassis découvrant le plus tonique des dérivatifs à leur chagrin intime dans la joie de la recréation de toutes pièces d'un secteur rural devenu florissant, riche et peuplé, là où il n'y avait avant eux qu'une humanité languissante et clairsemée, que landes et marais, qu'un *désert*.

Cette fièvre créatrice qui anime Balzac en toutes choses, il en a d'ailleurs été saisi durant les deux années qu'il passa en compagnie de Mme Hanska et de ses enfants dans leur domaine polonais de Vierzschovnia. Déjà gravement malade, ce quasi-quinquagénaire se sent étrangement revigoré par le spectacle qu'offrent ces terres « grandes comme un de nos départements... », ces terres « qu'on ne fume jamais » et où l'on « sème du blé tous les ans... », et sur lesquelles vivent quarante mille âmes... A lire Balzac, ne le croirait-on pas, auprès de celle qu'il nomme « la créole du Nord », devenu l'hôte de quelqu'une de ces vastes plantations des Isles, dont le faste apparent n'empêche point, à un visiteur sagace, de découvrir les incommodités et l'administration difficile ? L'illusion est complète lorsqu'il souligne lui-même « ...l'insouciance des propriétaires de ces pays, *qui sont des espèces d'Antilles glacées*, où les propriétaires sont des créoles exploitant des habitations avec des moujiks... ».

En définitive, il est maintes fois question, dans l'œuvre de Balzac, comme nous allons en juger, du phénomène *colonial* considéré, soit sous les traits des *l'expatriement privé, individuel ou collectif*, soit sous la forme « *nationale* » de la *conquête* et de l'*organisation de territoires* soumis désormais à l'influence de la Métropole.

1. Parmi les dernières « marottes » de Balzac figura encore son projet de « s'expatrier pour prospecter des mines d'or en Colombie. Laugier, de l'Observatoire de Paris, l'en détourna : « ... Je vous engage fort à abandonner votre projet qui vous mènera fort loin sans profit... » (v. A. Billy, *Vie de Balzac*, t. II).

I. — Les « Coloniaux » dans l'Œuvre de Balzac.

S'agit-il, tout d'abord, *des hommes* ? Les « coloniaux » ne manquent pas au répertoire des quelque deux mille acteurs de *La Comédie Humaine*[1], puisqu'on peut relever une bonne vingtaine de ces Français de la fin du XVIIIe siècle et surtout de la première moitié du XIXe qui, isolément et volontairement, partent un beau jour vers les pays d'outre-mer. Pourquoi émigrent-ils ?

C'est parfois pour fuir « les petites scènes d'un monde mesquin et borné », comme le déclare à son père, dans *La Femme de Trente Ans*, la fille du général d'Aiglemont, lorsqu'il retrouve celle-ci unie à un corsaire, « le capitaine parisien ».

D'ailleurs, le « corsaire » à la Byron semble également cher à Balzac Il est celui qui ne craint pas, lui, l' « aventurier », le révolté, l'ennemi des lois ou le hors-la-loi, de partir pour réaliser cette séduisante « vie d'opposition » que le futur écrivain de *La Comédie Humaine* décrivait déjà dans *Argow le Pirate*. Toutefois, tout impulsif et rancunier qu'il s'avère en ses démarches, le corsaire balzacien s'est, à la différence de l'irrégulier byronien, « rangé », faisant sa paix avec l'ordre social, afin de mieux savourer, digérer ses richesses. Ce bandit « à la retraite » n'est-il pas aujourd'hui grand banquier ou gros propriétaire ? Ainsi de Ferragus, « paisiblement rentré sous le joug des lois civiles, de même que Morgan, l'Achille des pirates, se fit ravageur, *colon tranquille*, et disposa sans remords à la lueur du foyer domestique, des millions ramassés dans le sang, à la rouge clarté des incendies » [2].

L'Argow des œuvres de jeunesse, ce sera déjà une esquisse du Vautrin de la maturité qui rêve d'une nouvelle et définitive incarnation.

> *... J'ai longtemps parcouru le monde,*
> *Et l'on m'a vu de toute part...*

fredonne-t-il parfois chez Maman Vauquer. Ainsi qu'il l'explique au jeune Rastignac, il compte faire encore un important voyage, mais, cette fois, ce sera pour aller « vivre la vie patriarcale, au milieu d'un grand domaine, cent mille arpents, par exemple aux États-Unis, dans le Sud. Je veux m'y faire planteur, avoir des esclaves ; gagner quelques bons millions à vendre mes bœufs, mon tabac, mes bois, en vivant comme un souverain, en faisant mes volontés, en menant une vie qu'on ne conçoit pas ici où l'on se tapit dans un terrier de plâtre... »

De la part de Vautrin, ce sont là rêveries, qu'interrompent les besoins immédiats, et, nous le savons, ce n'est pas *le Colon* qui exprimera le dernier personnage de ce ténébreux aventurier. Mais Gobseck le banquier représente, lui, le type balzacien le plus expressif et achevé de

1. V. Spoelberch de Lovenjoul : *Histoire des Œuvres de Balzac*, p. 217 sqq.
2. M. Bardèche : *Balzac romancier*. — V. aussi : *Histoire des Treize* (Préface).

ces pirates assagis, de ces « flibustiers » en gants jaunes et en carrosse.

Gobseck ! Dieu sait quelle existence fut la sienne ! Né en 1740 dans les faubourgs d'Anvers, sa « mère l'avait embarqué » à l'âge de dix ans en qualité de mousse pour les possessions hollandaises dans les Grandes Indes où il avait roulé pendant vingt années... Il avait connu l'amiral Simeuse, M. de Lally, M. de Kergarouët, M. d'Estaing, le bailli de Suffren, M. de Portenduère, lord Cornwallis, lord Hastings, le père de Tippo-Saeb et Tippo-Saeb lui-même...

« ... Il avait eu des relations avec Victor Hughes et plusieurs célèbres corsaires, car il avait longtemps séjourné à Saint-Thomas. Il avait si bien tout tenté pour faire fortune qu'il avait essayé de découvrir l'or de cette tribu de sauvages si célèbres aux environs de Buenos-Ayres. Enfin, il n'était étranger à aucun des événements de la guerre de l'indépendance américaine... »

***

Parmi les émigrants de Balzac, réels ou en puissance, il en est qui prennent « ce parti violent de l'émigration » [1] uniquement parce qu'ils sont « dans un état voisin de la misère », comme Silas Piédefer s'embarquant pour les Indes (*La Muse du Département*). Ou bien, ce sont des *employés parisiens* las, comme s'en plaignait Bixiou, de « tirer la guêtre » et d'être secrètement mécontents de leur position sociale, fatigués de vivoter en un « vrai bivouac », qui « parlent souvent de quitter la France et d'aller violer la fortune en Amérique... » C'est encore, pour certains, afin de réparer les brèches faites à leur fortune, et cesser de vivre d'expédients, tel ce Mongenod, toujours endetté, de *L'Envers de l'Histoire Contemporaine*, que son ami Alain qualifiait de « panier percé ». En 1802, il s'en va acheter des « terres chez les Sauvages, aux États-Unis », et rentre, un matin de 1816, « parti maigre, pâle, jaune, sec ; il revenait gros gars, fleuri comme un prébendier, et bien vêtu ». Il peut alors fonder à Paris sa fameuse « Banque pour l'Amérique du Nord », inaugurant ainsi une dynastie de financiers. Parfois, un homme d'affaires qui a la maréchaussée ou les gardes du commerce à ses trousses *fuit* littéralement ; ainsi de ce banquier véreux, « homme de paille, bouc émissaire de Du Tillet et de Nucingen », Claparon, « en route pour l'Amérique. Il n'y a plus de chance que là pour lui, car il sera probablement condamné par contumace pour banqueroute frauduleuse à la prochaine session... » (*Un homme d'affaires*) [2]. Voici encore le cas du jeune comte d'Esgrignon, complètement ruiné après deux ans de folles dépenses ; alors « il lui passa par la cervelle une atroce idée, aller vivre

1. V. *Le Cousin Pons*. Il s'agit du médecin Poulain.

2. Dans *Le Cousin Pons* encore, le fameux avocat véreux Fraisier confie à Mme Cibot : « Si Mme Camusot se mettait dans l'idée de nous envoyer tous deux en cour d'assises ou au bagne, moi qui suis innocent comme l'enfant qui naît, je prendrais un passe-port et j'irais aux États-Unis... »

dans un coin ignoré, au fond de l'Amérique du Nord ou du Sud, mais fuir avec une fortune, et en laissant les créanciers nez à nez avec leurs titres... » (*Le Cabinet des Antiques.*)

Plus scrupuleux, Charles Grandet, fils d'un marchand parisien qui a dû déposer son bilan, ira aux Indes, à Saint-Thomas, à la Côte d'Afrique, pour sauver l'honneur paternel et désintéresser, à son retour, les créanciers de l'ancien négociant. S'étant constitué une pacotille, il revient, sept ans plus tard, avec dix-neuf cent mille francs et se marie avec la fille, rencontrée sur le brick du retour, d'un gentilhomme dont « la fortune était aux Isles et qui est allé réaliser ses propriétés ».

L'exil peut enfin s'imposer lorsque l'honneur de la famille a été entaché par une condamnation infamante touchant l'un des siens ; telle est l'histoire des Tascheron dont le fils monta sur l'échafaud ; tous, dans la consternation générale, quittent leur vieux village limousin pour les États-Unis : « le sentiment qui dictait cette expatriation était si violent dans ces âmes simples, peu habituées à des transactions avec la conscience que le grand-père et la grand'mère, les filles et leurs maris, le père et la mère, tout ce qui portait le nom de Tascheron ou leur était allié depuis quittait le pays. Cette émigraion peinait toute la commune... » (*Le Curé de Village.*)

***

Il en est encore qui partent de la métropole par suite de dépit politique, parce que gênés dans « une Société où l'on dépense à se faire place le temps et l'énergie nécessaires aux plus hautes créations ». Il leur faut alors « déserter la France », comme le conseille à deux jeunes étudiants, ses amis, le célèbre journaliste Z. Markas : « ... Août 1830, fait par la jeunesse qui a lié la javelle, fait par l'intelligence qui avait mûri la moisson, a oublié la part de la jeunesse et de l'intelligence... » Il n'y aura donc pas, avant longtemps, sur le sol national, d'espoir pour les jeunes. Alors, « Markas étudia pour nous le globe politique et chercha le pays où les chances étaient à la fois les plus nombreuses et les plus favorables à la réussite de nos plans... Il s'agissait d'y arriver les premiers... Ce généreux maître nous écrivait quelques mémoires qui sont d'admirables instructions, de ces renseignements que l'expérience peut seule donner... Il y a, dans ces pages, des indications de fortune, des prédictions à coup sûr. Il s'y trouve des présomptions sur certains points de l'Amérique et de l'Asie qui, depuis et avant que Juste et moi n'ayons pu partir, se sont réalisées »... Et, au moment de s'embarquer au Havre pour les Iles de la Malaisie, le disciple de Z. Markas, s'exilant après Juste, qui, le premier, suivit le conseil du journaliste, s'écrie : « Imitez-moi, mes amis, je vais là où l'on dirige à son gré sa destinée... »

... « *Ma vocation, à moi, est l'action...* » Cette déclaration du conteur de *Z. Markas* s'applique particulièrement *aux Militaires.* D'où, chez Bal-

zac, le nombre appréciable d'anciens officiers de l'Empire que l'on trouve fuyant la France terne du règne des Lys, « abandonnant le pays où la persécution pesait déjà sur les soldats de Napoléon » (*Modeste Mignon*) pour porter outre-mer leur besoin d'activité. Les uns offrent leur épée au service des insurgés américains contre l'Espagne ; d'autres comme Savinien de Portenduère s'engagent dans l'expédition qui se prépare contre Alger (*Ursule Mirouet*) ; d'autres, comme le colonel Philippe Bridau de *La Rabouilleuse* ou le commandant Keller trouveront l'avancement et la mort en allant batailler contre Abd-el-Kader. C'est la mort que le jeune menuisier Brigaut, amoureux de la touchante Pierrette, va demander à l'Afrique :

après avoir vu combler la fosse où [son amie] fut enterrée... Quand se fit l'expédition d'Alger, il écrivit à la duchesse de Berry pour obtenir d'y être employé. Il était sergent, le maréchal Bourmont le nomma sous-lieutenant dans la ligne... [Il] se conduisit en homme qui voulait mourir. La mort a jusqu'à présent respecté Jacques Brigaut, qui s'est distingué dans toutes les expéditions récentes sans y trouver une blessure. Il est aujourd'hui chef de bataillon dans la ligne... (*Pierrette.*)

D'autres enfin, quittant l'armée, continueront dans la vie civile à lutter, non plus pour la conquête d'un grade supérieur ou d'une décoration, mais, pareils aux corsaires et flibustiers de jadis convoitant des « fortunes de mer », ils demanderont à l'agriculture, aux mines, au commerce, à la traite des marchandises ou à celle des hommes tout ce que leur caractère entreprenant peut en tirer de profit. C'est ainsi qu' « au printemps de 1816 l'ex-colonel Charles Mignon réalisa ses trente mille livres de rente qui lui donnèrent environ quatre cent mille francs et résolut d'aller faire fortune en Amérique »... Il expédia d'abord son camarade Dumay « reconnaître » en quelque sorte le pays sur « un navire chargé de soieries à bas prix ». Puis, il s'expatria à son tour, mais, lui, pour l'Asie Mineure. Dans le même temps, le général marquis d'Aiglemont, ruiné à la suite de spéculations imprudentes, rentre, sa fortune rétablie, avec « quelques négociants français, impatients de revenir dans leur patrie avec des richesses acquises au prix de longs travaux et de périlleux voyages entrepris soit au Mexique, soit dans la Colombie, possesseur d'une fortune considérable... » (*La Femme de Trente Ans.*)

Des préoccupations moins sordides, plus hautement utilitaires, mais tout aussi impérieuses, incitent l'ex-général de la Garde, marquis de Montriveau, à quitter la France après les Cent Jours. Cet homme « d'une probité antique » est

entraîné par son génie entreprenant, par cette hauteur de pensée que, jusqu'alors, les hasards de la guerre n'avaient pas satisfaite, et passionné par une rectitude instinctive pour les projets d'une grande utilité. Le général Montriveau s'embarqua dans le dessein d'explorer la Haute-Égypte et les parties inconnues de l'Afrique, les contrées du centre surtout, qui excitent aujourd'hui tant d'intérêt parmi les savants. Son expédition scientifique fut longue et malheureuse. Il avait recueilli des notes précieuses destinées à résoudre les problèmes géographiques ou industriels si ardemment cherchés, et il était

parvenu, non sans avoir surmonté bien des obstacles, jusqu'au cœur de l'Afrique, lorsqu'il tomba, par trahison, au pouvoir d'une tribu sauvage. Il fut dépouillé de tout, mis en esclavage et promené pendant deux années à travers les déserts, menacé de mort à tout moment... Sa force de corps et sa constance d'âme lui firent supporter toutes les horreurs de sa captivité ; mais il épuisa toute son énergie dans son évasion, qui fut miraculeuse. Il atteignit la colonie française du Sénégal, demi-mort, en haillons, et n'ayant plus que d'informes souvenirs. Les immenses sacrifices de son voyage, l'étude des dialectes de l'Afrique, ses découvertes et ses observations, tout fut perdu...

Il rentre à Paris vers 1818, « resté digne » dans cette équipée, et ce *grand colonial* avant la lettre, « portant dans le monde une figure grave et recueillie » ne comprend rien à cette soudaine faveur des salons parisiens, quelque temps séduits par « cette poésie qui résultait de ses aventures et de sa vie... ».

***

Il importe, à présent, de voir, avec Balzac, quels seront les effets moraux de l'exil sur tous ces transfuges. Cela dépend, évidemment, et tout d'abord, de leur degré de moralité au départ. Il en est qui s'expatrient avec les plus honnêtes intentions et parviennent, en dépit des tentations, à ne point se corrompre là-bas. Tels d'entre eux rentreront nets de toutes compromissions ou souillures ; ainsi des Mignon, des Dumay, des d'Aiglemont, dont les filles n'auront point à rougir de la fortune dont ces pères exemplaires ont réussi à les doter. Certains continueront à se comporter, outre-mer, selon les règles strictes de la sagesse et de la probité paysannes, expiant, par l'exil et le travail, le crime mystérieux de l'un des leurs, et c'est le cas de la famille Tascheron. Pour tel autre enfin, il s'agit du général Montriveau, la vie coloniale, avec ce qu'elle peut susciter d'ascétique, voire d'héroïque, exaltera au plus haut degré ce noble caractère jusqu'à le conduire à se surpasser.

Mais il en est d'autres qui, livrés à eux-mêmes ou au contact de gens de sac et de corde, se sont amoindris, pollués aux pays lointains : les uns étaient déjà, au départ, de francs mauvais sujets. Alors, à Diable vat ! Certains se sont gâtés, passé « le baptême de la ligne [qui, en particulier] fit perdre beaucoup de préjugés » à Charles Grandet. Le jeune homme candide et honnête qui part de Saumur, le cœur plein du souvenir d'Eugénie,

s'aperçut que le meilleur moyen d'arriver à la fortune était, dans les régions intertropicales aussi bien qu'en Europe, d'acheter et de vendre des hommes. Il vint donc sur les côtes d'Afrique et fit la traite des nègres en joignant à son commerce d'hommes celui des marchandises les plus avantageuses à échanger sur les divers marchés où l'amenaient ses intérêts. A force de rouler à travers les hommes et les pays, d'en observer les coutumes contraires, ses idées se modifièrent, et il devint sceptique. Il n'eut plus de notions fixes sur le juste et l'injuste... Au contact perpétuel des intérêts, son cœur se refroidit, se contracta, se dessécha. Le sang des Grandet ne faillit point à sa destinée. Charles devint dur, âpre à la curée...

Un reste de candeur le contraint bien à changer son nom : « Carl Sepherd pouvait sans danger se montrer partout infatigable, audacieux, avide, en homme qui, résolu de faire fortune *quibuscumque viis*, se dépêche d'en finir avec l'infamie pour rester honnête homme pendant le reste de ses jours... » Toutefois, à ce jeu, Eugénie « n'occupa plus son cœur ni ses pensées ; elle occupait une place dans ses affaires comme créancière d'une somme de six mille francs... ».

***

A cette revue des « émigrants » de Balzac, on pourra objecter que notre romancier ne s'attache pas à diriger ses voyageurs vers une colonie déterminée et même vers une colonie officiellement *française*. Ses héros choisissent, en gros, *l'Asie* ou *l'Amérique*[1]. Ils n'ont donc point, à l'embarcadère, l'idée de participer à l'une de ces entreprises nationales de colonisation que lançaient vers les Nouvelles-Frances les pouvoirs publics depuis le XVIe siècle. Leur caprice ou leur désir raisonné de s'exiler ne répond à aucun appel de la Métropole en faveur du peuplement et de la mise en valeur de ses possessions d'outre-mer. Montriveau excepté, ce sont des sentiments strictement égoïstes qui sollicitent ces hommes au départ ou les y contraignent : souci de libération individuelle, volonté de puissance à satisfaire, nécessité, soif d'argent... Mais ces mobiles les portent précisément aux pays classiques des Épices et des Mines aux métaux précieux, ces pays neufs vers lesquels la cupidité a dirigé les aventuriers de tous les temps, les jeunes États-Unis en particulier qui, sans connaître encore « la fièvre de l'or », s'annonçaient déjà au monde et à Balzac comme devant être « dans l'histoire, le type unique d'une Société fondée sur l'argent, et où l'argent fonde toutes les hiérarchies...[2] ».

Du reste, de tels exodes individuels et qui ne se prescrivent aucun but « patriotique » n'ont rien d'inutile, car ils contribuent à la fondation de colonies spontanées, de « colonies sans drapeau », « colonies » tout de même, car ce sont autant de contrées ouvertes désormais à notre influence spirituelle ou sentimentale.

Si bien que, pour celui qui voyage, ce peuple qu'on dit plutôt sédentaire permet la rencontre assez surprenante de Français aux endroits les plus inattendus. D'où la remarque suivante d'un des soldats accompagnant le général de Montriveau dans une « île espagnole de la Méditerranée ». Entendant l'une des religieuses jouer à l'orgue de la chapelle conventuelle, avec un sentiment qui décèle, trahit « une âme française » dans le caractère que prit soudain la musique, notre troupier de s'écrier alors, naïvement : *Il y a donc de la France partout* !...

D'ailleurs, si Balzac donne à choisir à ses émigrants entre « les

1. Sur la « réalité » de l'exotisme balzacien, v. d'ailleurs les justes réserves de S. de Sacy : *Balzac et le Mythe de l'Aventurier*, Mercure de France, 1er janvier 1950.
2. D. Pasquet : *Histoire politique et sociale du peuple américain*, 1924.

Grandes Indes » et « l'Amérique », il est en plein accord avec notre histoire coloniale elle-même. Ses « coloniaux » illustrent, en effet, à l'occasion, les étapes de cette histoire. S'il n'est plus, vers la fin de l'Ancien Régime, question du Canada, il restait pourtant ces *Isles* que Choiseul était si fier d'avoir pu conserver au Traité de Paris. Or, durant un siècle et demi, pour tout cadet mal loti, endetté ou remuant, le départ pour les Isles s'imposait sans hésitation. C'est bien ainsi que l'entendait le marquis d'Esgrignon du *Cabinet des Antiques* lorsqu'il apprend que le jeune comte, son fils, doit cent mille livres : « Ah ! s'écrie-t-il, en donnant les signes d'une profonde douleur, ah ! s'il n'était pas fils unique, il partirait ce soir pour les Isles avec un brevet de capitaine... » Le vieux marquis, terré dans sa province, a simplement oublié qu'en l'année 1822 où il parle, les petites Antilles n'attirent plus ni les cadets, ni les marchands d'hommes du temps où Gobseck était corsaire.

*
* *

Parallèlement à ce tableau d'hommes isolés, d'entreprises strictement individuelles, limitées à une période plus ou moins courte, Balzac nous offre deux cas *d'expatriement collectif* et tendant à un établissement « transmarin » qui, bien qu'il soit toujours de caractère *privé*, se voulait durable.

Le premier exemple est celui des Tascheron, cette *famille-souche* comme disait Le Play, laquelle émigre en entier, vraie tribu villageoise se détachant à jamais du Village ancestral. Il y a là, en effet, « le grand-père et la grand'mère (du condamné Jean-François), les filles et leurs maris, le père et la mère, tout ce qui portait le nom de Tascheron ou leur était allié depuis... » Spectacle d'autant plus émouvant que ces pauvres gens, qui se savent désormais aliénés du village des aïeux, seront terriblement malheureux dans cette Amérique lointaine, inconnue, si différente de leurs vieilles montagnes et de leurs coutumes immémoriales ; si étrangers en ces États-Unis, « pays improvisé et sans tradition » [1], en ce pays barbare « où il n'y a ni espérance, ni foi, ni charité..., ce triste pays d'argent et d'intérêts où l'âme a froid », comme l'avouera, au cours d'un voyage sur la tombe de son frère, la sœur de Jean-François.

Et pourtant, — cas tout à fait singulier dans l'œuvre de Balzac, — les Tascheron seront des « colonisateurs » au sens intégral et noble du mot. Ils appartiennent à cette élite humaine que toute colonisation osant dire son nom est si fière de citer, afin de prouver qu'elle n'a pas uniquement fait le jeu du rebut des sociétés européennes. Par leur installation définitive, leurs vertus paysannes : amour de la terre, travail, économie ; leur foi robuste et simple ; leur souci d'amitié avec les indigènes, les Tascheron parviennent à réaliser le double dessein pour-

1. V. F. Baldensperger : *Orientations étrangères chez H. de Balzac*, 1927.

suivi par exemple par un Champlain au Canada ou une Mme Javouhey en Guyane : essaimage et implantation des meilleurs de la Métropole ; christianisation, qui se confondait avec civilisation [1].

... Oh ! Monsieur [dit la sœur du condamné Jean-François], j'ai vu périr de chagrin ma mère et une de mes belles-sœurs. Enfin, mon grand-père Tascheron et ma grand-mère sont morts, morts malgré les prospérités inouïes de *Tascheronville*. Oui, mon père a fondé un village dans l'État de l'Ohio. Ce village est devenu presque une ville et le tiers des terres qui en dépendent sont cultivées par notre famille, que Dieu a constamment protégée : nos cultures ont réussi, nos produits sont magnifiques, et nous sommes riches. Aussi avons-nous pu bâtir une église catholique, la ville est catholique et nous n'y souffrons point d'autres cultes, et nous espérons *convertir* par notre exemple les mille sectes qui nous entourent...

***

Balzac a-t-il purement et simplement imaginé l'aventure des Tascheron, ou s'est-il servi d'un événement familial authentique, nous l'ignorons. En tout cas, dans *La Rabouilleuse*, se fondant ici sur un épisode connu des premières années de la Restauration, il nous a présenté un exemple historique de véritable entreprise de colonisation privée, avec les pages qu'il consacre à la colonie militaire du *Champ d'Asile*.

On sait qu'en 1816 les deux généraux Lallemand, condamnés à mort par contumace, se réfugièrent aux États-Unis où se trouvaient déjà un grand nombre de Français et qu'ils eurent l'idée de grouper à ces compatriotes ceux qui vinrent les rejoindre bientôt et de fonder avec eux dans la Mobile, ensuite au Texas, une colonie « commerciale et agricole ». Après maintes péripéties, et pour des raisons que nous rappelons plus loin, l'entreprise échoua, comme devaient échouer plus tard, en ce même Texas, la tentative de colonisation de Cabet, ou, en d'autres lieux, les essais de colonisation organisés par des Français aventureux [2].

Un tel événement, en raison de l'intérêt qu'il suscita à ses débuts et à la nouvelle de ses dramatiques vicissitudes, devait évidemment retenir l'attention de Balzac, d'autant plus qu'il touchait les soldats malchanceux de son cher Napoléon. Il est même singulier de voir jusqu'à quel point cet épisode sans conséquence quelconque, auquel les historiens de la Restauration eux-mêmes consacrent à peine une ligne ou deux dans leurs ouvrages [3], a impressionné l'auteur de *La Rabouilleuse*. C'est, par exemple, dans *L'Envers de l'Histoire contemporaine*, pour stigmatiser ceux qui, sans scrupules, ont exploité la naïveté populaire « par les souscriptions patriotiques du Champ d'Asile, et autres tromperies politiques, qui devaient être de grands, de nobles drames et ne furent que des vaudevilles de police correctionnelle ».

1. Et se veut d'ailleurs *exclusive* de toute autre confession.
2. V. à ce sujet : Benoît-Guyot : *Les Colonisations Manquées*, 1948.
3. V. R. Brice : *Les espoirs de Napoléon à Saint-Hélène*, 1938, le meilleur ouvrage, à notre connaissance, sur la question.

Aussi bien Balzac a-t-il, dans le début de *La Rabouilleuse*, sinon raconté intégralement cette histoire d'une colonisation manquée, tout au moins rappelé avec précision les graves déceptions que cet échec allait occasionner parmi les « membres du Champ d'Asile ». Mis en demi-solde après les Cent Jours, puis privé de toute solde, car il participa à certaines conspirations, l'ex-colonel Philippe Bridau, — « la France n'étant plus tenable pour lui », — reçoit de ses amis le conseil de s'expatrier : « Qu'il aille servir dans l'Orient, aux Indes !... », suggère un des amis de la famille. Attention ! rétorque le frère cadet, Joseph le peintre, « le Français est trop fier de sa Colonne pour aller s'*encolonner* ailleurs... » Alors, conte Balzac, Philippe eut « la magnifique idée de rejoindre le général Lallemand aux États-Unis, et de coopérer à la fondation de Champ d'Asile, une des plus terribles mystifications connues sous le nom de souscriptions nationales ». Il s'embarque donc au Havre avec dix mille francs des minces économies maternelles. Hélas ! « abusé comme tant d'autres, le pauvre garçon avait tout perdu au Champ d'Asile ». Il rentre en octobre 1819, mais avec des sentiments bien changés :

> Ses malheurs au Texas, son séjour à New York, pays où la spéculation et l'individualisme sont portés au plus haut degré, où la brutalité des intérêts arrive au cynisme, où l'homme, essentiellement isolé, se voit contraint de marcher dans sa force et de se faire à chaque instant juge de sa propre cause, où la politesse n'existe pas ; enfin, les moindres événements de ce voyage avaient développé chez Philippe les mauvais penchants du soudard : il était devenu brutal, buveur, fumeur, personnel, impoli ; la misère et les souffrances physiques l'avaient dépravé... [Il n'avait plus] les moindres scrupules en fait de moralité...

Et Balzac d'épiloguer sur cette aventure :

> ... Certes, ce fut une belle conception que celle de la conquête du Texas par les restes de l'armée impériale ; mais elle manqua moins par les choses que par les hommes, puisque, aujourd'hui, le Texas est une république pleine d'avenir. Cette expérience du libéralisme, sous la Restauration, prouve énergiquement que ses intérêts *étaient purement égoïstes et nullement nationaux*, autour du pouvoir et non ailleurs. Ni les hommes, ni les lieux, ni l'idée, ni le dévouement ne firent faute, mais bien les écus et les secours de cet hypocrite parti qui disposait de sommes énormes, et qui ne donna rien quand il s'agissait *d'un empire à retrouver*. La pauvre mère entrevit alors la vérité d'après les récits de son fils ; car, dans l'intérêt du proscrit, elle avait écouté pendant son absence les pompeuses réclames des journaux constitutionnels, et suivi le mouvement de cette fameuse souscription qui produisit à peine cent cinquante mille francs lorsqu'il aurait fallu cinq à six millions...

Philippe Bridau se trouve donc « *une dupe*, plus qu'un homme persécuté » ; c'est le malheur des temps qui l'a frappé : « En effet, jusqu'alors, dans toutes ses misères, il était moins fautif que victime de son beau caractère, de son énergie, de la chute de l'empereur, de la duplicité des libéraux et de l'acharnement des Bourbons contre les bonapartistes... »

On le raillera de sa malencontreuse équipée : « Ah ! lui dira le narquois journaliste Finot, vous avez donné dans le Texas, dans le Champ

d'Asile ? Vous étiez cependant encore bien jeune pour vous faire *Soldat Laboureur.* » Il n'y a qu'à « tirer parti de votre malheur... ; menacez les libéraux de dévoiler les sottises du Texas. Vous n'avez pas eu deux liards de la Souscription nationale, n'est-ce pas ? Eh bien ! vous êtes dans une belle position, demandez compte de la souscription... Criez, et criez fort !... » Philippe suit ce conseil au chantage :

> Le soir, au café Lemblin, au café Minerve, le colonel déblatéra contre le parti libéral, qui faisait des souscriptions, qui vous envoyait au Texas, qui parlait hypocritement des soldats laboureurs, qui laissait des braves sans secours, dans la misère, après leur avoir mangé des vingt mille francs et les avoir promenés pendant deux ans... [Et de conclure, menaçant :] Je vais demander des comptes de la souscription pour le Champ d'Asile...

C'est ainsi, par cette offre fallacieuse d'un asile à des militaires du genre de Philippe Bridau, naïfs mais encore pleins de vitalité, que commencèrent leurs mésaventures. Pour Philippe, on s'en souvient, elles se terminèrent, après vingt années de ripailles, d'opérations criminelles et d'insolents brigandages, sur un champ de bataille algérien. Au retour de l'offensive d'Alb-el-Kader, en 1839, alors que ses déboires l'avaient contraint à reprendre du service, il subira, au cours d'une charge, une mort horrible, car les Arabes, « lui coupèrent la tête quand il fut tombé presque fauché par les yatagans ». Cette histoire prouvait ainsi, selon Balzac, que le fils dont le père est décédé prématurément et n'a donc pas connu « cette royauté patriarcale que la femme ne remplace pas », risque de sombrer dans l'aventure et le désordre. Elle est encore, avec le cas de Philippe et de ses compagnons d'infortune, une illustration de ces « colonisations avortées », résultat lamentable d'entreprises outre-mer lancées sans franchise et insuffisamment soutenues. Mais le gouvernement de Louis XVIII s'intéressa-t-il jamais aux exilés du Champ d'Asile autrement que pour en faire surveiller par Hyde de Neuville, son consul à New York, les prétendus projets politiques et les agissements [1] ?

Après avoir essayé de retrouver et de rassembler, à travers l'œuvre de Balzac, les cas d'*initiatives privées*, individuelles ou collectives, en matière d'établissement de Français en pays d'outre-mer, le moment est précisément venu de nous demander si le romancier a complété son tableau par une présentation de la Colonisation, considérée cette fois moins du point de vue de l'intérêt personnel du *Colon* que de l'intérêt national et du destin de la *Colonie.*

II. — Balzac et notre Histoire coloniale.

Envisagée de ce second point de vue, la vie et l'œuvre de Balzac se situent chronologiquement dans une France qui, d'une part, voit, vers 1800, se clore la première période de l'histoire de son Empire

1. V. Hyde de Neuville, *Mémoires et Souvenirs* (1888-1892), t. II.

colonial, — qui, par ailleurs, cinquante ans plus tard, avec Bugeaud notamment, est en train de s'annexer une *France africaine* pour succéder aux Nouvelles-Frances équinoxiales ou équatoriales, au Canada de Champlain et à l'Inde de Dupleix, toutes ces dernières étant conceptions ou réalisations de l'Ancien Régime.

Toujours avec Balzac, nous allons donc évoquer la disparition de cette partie française d'Haïti, rayée de nos possessions, l'abandon de ce *Saint-Domingue*, cette « reine des Antilles » perdue par nous en 1804, après la révolte de Toussaint-Louverture. Quant aux colons, ils seraient indemnisés de la perte, par pillage ou rapt, de leurs plantations. Une ordonnance tardive, de 1824, fixait à cent cinquante millions de francs l'indemnité qui devrait, en cinq ans, leur être versée. En fait, la république d'Haïti, trop pauvre, ne s'acquitta que du premier terme de sa dette. En 1838, une nouvelle convention allait d'ailleurs réduire le solde de l'indemnité à soixante millions, lesquels ne furent complètement versés qu'en 1886, après d'interminables procès.

Et c'est au sujet de ces tractations financières que nous voyons apparaître, en fin connaisseur des choses d'argent et de la mentalité des planteurs, notre bon Gobseck. Balzac ne pouvait, en effet, trouver meilleur *liquidateur* d'une affaire de cette envergure, considérée comme excellente par ce formidable homme d'affaires. Voici le banquier à l'œuvre :

> Lors du traité par lequel la France reconnut la république d'Haïti, les connaissances que possédait Gobseck sur l'état des anciennes fortunes à Saint-Domingue et sur les colons ou les ayants-cause auxquels étaient dévolues les indemnités, le firent nommer membre de la Commission instituée pour liquider leurs droits et répartir les versements dus par Haïti. Le génie de Gobseck lui fit inventer une agence pour escompter les créances des colons ou de leurs héritiers, sous les noms de Werbrust et Gigonnet, avec lesquels il partageait les bénéfices, sans avoir besoin d'avancer son argent, car ses lumières avaient constitué sa mise de fonds. Cette agence était comme une distillerie où s'exprimaient les créances des ignorants, des incrédules, ou de ceux dont les droits pouvaient être contestés. Comme liquidateur, Gobseck savait parlementer avec les gros propriétaires qui, soit pour faire évaluer leurs droits à un taux élevé, soit pour les faire promptement admettre, lui offraient des présents proportionnés à l'importance de leurs fortunes. Ainsi les cadeaux constituaient une espèce d'escompte sur les sommes dont il lui était impossible de se rendre maître ; puis, son agence lui livrait à vil prix les petites, les douteuses et celles des gens qui préféraient un paiement immédiat, quelque minime qu'il fût, aux chances des versements incertains de la République. Gobseck fut donc l'insatiable boa de cette grande affaire...

Gobseck est donc, en définitive, le dernier acteur de l'histoire de Saint-Domingue. Et c'est bien un personnage « historique ». Car il en exista, des banques « Gobseck », Werbrust et autres Gigonnet, présidant, avec une âpreté vigilante, soit à la liquidation, soit à la naissance des grandes affaires coloniales ; à la déconfiture comme à la mise en train des colonies elles-mêmes [1].

1. Au moment de la liquidation des créances canadiennes, par exemple, en mars 1766,

Ajoutons que, quant au sort précaire et commun à tous les planteurs des Iles à la veille de l'abolition de l'esclavage, l'écrivain fut certainement fort exactement renseigné par son frère Henry et sa belle-sœur, créole de Port-Louis, lorsque, ruinés et chassés de Maurice, en 1834, par les menaces de soulèvement des Noirs, ils vinrent se réfugier auprès des Balzac. Laure Surville écrivait justement, à leur sujet, à Mme de Pommereul :

... Les colons vendent à vil prix leurs nègres et fuient ; ceux qui ont toute leur famille et leur fortune à Maurice rentrent en se fortifiant et s'armant dans leurs habitations. On s'attend à des réactions affreuses, à des massacres comme à Saint-Domingue. Ils sont douze à quinze mille blancs contre soixante-dix mille noirs et mulâtres. C'est ce qui a ramené Henri en France ; il était heureux et riche à Maurice ; il a vendu presque pour rien trente noirs... Quant à l'argent placé dans diverses maisons de commerce de Maurice et de Bourbon, il n'en espère rien...

Cependant, si elle devait faire son deuil d'une partie de son premier Empire colonial, la France allait, soixante-sept ans plus tard, découvrir que ces « quelques sables conquis en Afrique », ce pourrait être, en somme, selon le mot de l'ex-planteur Duchassaing s'établissant en Algérie, « les Indes françaises à cinquante lieues de la Métropole... ». Or, il se trouve que Balzac, Balzac le Voyant, a pressenti les extraordinaires conséquences du mince « incident militaire » (le mot est d'E.-F. Gautier) qui devait soumettre par la suite l'Afrique du Nord tout entière à l'influence française. En effet, à part Vigny, se demandant « pourquoi cette expédition fait si peu de bruit » [1], Balzac fut, au milieu de l'indifférence générale de l'opinion publique, le seul, parmi les écrivains de l'époque, — les grands comme Hugo ou Lamartine et même les médiocres, — à avoir, dans une lettre à Victor Ratier du 21 juillet 1830, conçu l'idée et formulé l'espoir d'un établissement national durable sur le sol africain. Lui, Balzac, estime qu'il y a là, si « Dieu le veut », *une colonie* en puissance : « Ah ! écrit-il, ironique, au directeur de *La Silhouette*, que les caricatures de Monnier sont spirituelles : *un Souvenir d'Alger* est admirable ! Dieu veuille que sa prévision soit fausse, que nous ayons là *une colonie* et que nous rendions à la civilisation ces beaux pays ! [2]... » Le dessin auquel Balzac fait allusion représente, en effet, un dessinateur hâve, efflanqué, la crosse d'un énorme pistolet dépassant de la ceinture rouge, un serpent paressant à ses pieds, reproduisant gravement sur une vaste toile, au milieu d'une nature rébarbative : rochers sombres, touffes de lentisques, la seule et minuscule fleur qu'il ait découverte dans cet étrange et aride décor.

la part qui aurait dû revenir aux colons canadiens s'élevait à 17 millions : « Mais, écrit J. Tramond dans l'*Histoire de la Colonisation française* (Hanotaux et Martineau), qu'était-il arrivé effectivement de ces ressources aux Canadiens eux-mêmes ?... la plus grande partie [des créances] s'était arrêtée entre les mains de divers intermédiaires et spéculateurs... »

1. V. Ch. Tailliart : *L'Algérie dans la Littérature française*, 1925.

2. Le dessin en question a paru, sous le titre : *Souvenir d'Alger*, dans *La Silhouette* de l'année 1830, 2e semestre.

Une impression de pauvreté et d'insécurité se dégage de cette aquarelle. Et l'on cherche, sans le découvrir, « l'ennemi » là-dedans, l'homme d'une autre terre, *l'Indigène*, lequel pourrait être l'ami de demain. Certes, le croquis d'Henri Monnier n'a rien d'une invitation au départ pour les peintres qui vont bientôt aller à la recherche de l'Algérie !

***

Dès le début, donc, Balzac est *pour* la conquête. Non seulement, isolé, à ce sujet, parmi les écrivains, mais même parmi tous les économistes et la plupart des journalistes libéraux [1]. Il soulignera encore l'indifférence profonde de cette petite bourgeoisie si représentative de la pensée du « Français moyen » laquelle « triomphe dans [son] coin des triomphes *d'Alger*, *de Constantine*, de Lisbonne, déplorant également la mort de Napoléon, etc... », remplissant « les fonctions du chœur antique », mais se « partageant encore entre les raisons de l'opposition et celles du gouvernement »... Ce « *girouettisme* assez innocent » [2] traduit bien son apathie foncière à l'endroit de la chose publique, et, ici, en particulier, à l'égard d'une affaire d'intérêt national comme la prise d'Alger ou celle de Constantine. Et, plus tard, au moment où va s'achever la pacification entreprise par Bugeaud, Balzac insistera davantage encore sur les avantages d'une occupation définitive de l'Algérie par la France. Le 23 novembre 1846, en effet, il écrit à Mme Hanska :

... Tout est fort, tout est réel en ce moment-ci. Le port d'Alger terminé, nous avons un second Toulon devant Gibraltar, nous avançons dans la domination de la Méditerranée. S'il [Louis-Philippe] empaume Méhémet-Ali comme il a fait du bey de Tunis [3], la Méditerranée est tout entière à la France en cas de guerre. C'est une grande conquête, faite moralement, sans avoir tiré un coup de canon. Nous venons, d'ailleurs, de faire des pas de géant en Algérie par le déplacement des centres d'action militaire ; c'est la conquête consolidée et la révolte rendue impossible...

Après cet hommage, tardif mais chaleureux, à la politique méditerranéenne de la Monarchie de Juillet [4], on pourrait croire que Balzac va faire aux « Établissements français en Afrique » une place de choix dans son œuvre. Il est hors de doute qu'il y a songé, puisque, dans le fameux *Catalogue* de 1845 des « Ouvrages » que contiendra *La Comédie Humaine*, figurent, au nombre des Scènes de la Vie militaire : sous le n° 98 : *L'Émir*, et n° 100 : *Le Corsaire algérien*. Mais, probablement, des

1. V. Ch. A. Julien : *L'avenir d'Alger et l'opposition des journalistes et des économistes libéraux en 1830*, Oran, 1922.

2. *Les Petits Bourgeois*.

3. Allusion à l'adroite politique de Louis-Philippe à l'égard du Bey de Tunis, Ahmed ; le roi des Français reçut à Paris avec les plus grands honneurs, et avec la considération réservée aux souverains éclairés, ce prince dont les prétentions ridicules et les « réalisations » dans son pays sont, pour les historiens de la Régence, l'occasion de rappeler de plaisantes anecdotes.

4. Voir également les *Lettres* sur la politique extérieure que, du 21 février au 24 juillet 1836, Balzac donna dans son hebdomadaire *Chronique de Paris*, articles dans lesquels la question algérienne est plusieurs fois traitée, dans le sens d'une occupation soutenue, d'une conquête « dont les résultats seront immenses ».

projets plus pressants ou des engagements avec les éditeurs l'obligèrent-ils à ajourner la réalisation de ces Scènes algériennes. Car il n'aurait certainement pas manqué, à cette occasion, de mettre à profit non seulement l'énorme « littérature » du temps, favorable ou hostile à la colonisation de l'Algérie, mais encore les deux ouvrages si exacts et si pleins d'humour, que son ancien camarade de Vendôme, le lieutenant Barchou de Penhoën, aide de camp de Berthezène, écrivit à la suite de sa campagne en Alger [1].

En tout cas, le peu que nous ayons de Balzac sur l'Algérie se trouve consigné dans *La Cousine Bette*. On se souvient que le baron Hulot, directeur général au Ministère de la Guerre, finissant par être criblé de dettes à la suite de sa liaison avec l'insatiable Mme Marneffe, mande près de lui l'oncle encore valide de sa femme, le père Fischer, ancien fournisseur aux armées de la République et lui tient, un beau jour de 1838, le discours suivant :

... La chaleur vous fait-elle mal ? — Au contraire ! ... — Il s'agit, pour nous sauver tous, dit le baron, d'aller en Algérie... — Et mes affaires ? — Un employé de la guerre, qui prend sa retraite et qui n'a pas de quoi vivre, vous achète votre maison de commerce. — Que faire en Algérie ? — Fournir les vivres de la Guerre, grains et fourrages, j'ai votre commission signée. Vous trouverez vos fournitures dans le pays, à soixante-dix pour cent au-dessous des prix auxquels nous vous en tiendrons compte. — Qui me les livrera ? — Les razzias, l'achour, les khalifas. Il y a dans l'Algérie... énormément de grains et de fourrages. Or, quand ces denrées appartiennent aux Arabes, nous les leur prenons sous une foule de prétextes ; puis, quand elles sont à nous, les Arabes s'efforcent de les reprendre. On combat beaucoup pour le grain, mais on ne sait jamais au juste les quantités qu'on a volées de part et d'autre. On n'a pas le temps, en rase campagne, de compter les blés par hectolitres comme à la halle et les foires comme à la rue d'Enfer. Les chefs arabes aussi bien que nos spahis, préférant l'argent, vendent alors ces denrées à de très bons prix. L'administration de la Guerre, elle, a des besoins fixes ; elle passe des marchés à des prix exorbitants, calculés sur la difficulté de se procurer des vivres, sur les dangers que courent les transports. *Voilà l'Algérie au point de vue vivrier. C'est un gâchis tempéré par la bouteille à l'encre de toute administration naissante.* Nous ne pouvons pas y voir clair avant une dizaine d'années, nous autres administrateurs, mais les particuliers ont de bons yeux Donc, je vous envoie y faire votre fortune ; je vous y mets comme Napoléon mettait un maréchal pauvre à la tête d'un royaume où l'on pouvait protéger secrètement la contrebande. Je suis ruiné, mon cher Fischer. Il me faut cent mille francs dans un an d'ici. — Je ne vois pas de mal à les prendre aux Bédouins, répliqua l'Alsacien. Cela se faisait ainsi sous l'Empire... — Quant à nos

1. V. Barchou de Penhoën : *Souvenirs de l'expédition d'Afrique*, in *Revue des Deux-Mondes*, 1832, et *Mémoires d'un officier d'État-major* (*Expédition d'Afrique*, 1835). — Barchou décrit avec autant de précision que de verve l'embarquement, le voyage et l'arrivée du corps expéditionnaire, les pourparlers avant la capitulation d'Alger, la vie des troupes au cours des premières semaines d'occupation, et, quant à l'État-major, les très curieuses figures de quelques-uns des interprètes que l'armée avait, ici et là, embauchés : un ancien mercanti grec, un chrétien de Syrie qui avait fait toutes les campagnes de l'Empire et se trouvait heureux de guerroyer « contre les Turcs » ; enfin, un original, digne de figurer dans *Servitude et grandeur militaires*, ex-commandant « républicain » que Napoléon avait révoqué pour avoir tenu tête à l'Empereur, et qui errait en Europe avec la nostalgie du « bivouac et de la poudre à canon ».

affaires d'achour [ajoute le baron], votre probité n'en souffrira pas, tout dépend de l'autorité ; or, c'est moi qui ai placé là-bas l'autorité, je suis sûr d'elle... — On ira, dit le vieillard. Et cela durera ?... — Deux ans. Vous aurez cent mille francs à vous, pour vivre heureux dans les Vosges...

Le bonhomme Fischer, dévoué jusqu'à la mort au baron son neveu, part donc, trafique de grains et de fourrages avec les « Bédouins » et l'Intendance, mais se compromet si gravement dans ces affaires qu'il a été arrêté, emprisonné et qu'il doit envoyer à Hulot une lettre désespérée :

... Nous avons sur le dos un procureur du roi, qui parle morale et baragouine des bêtises sur l'administration. Impossible de faire taire ce pékin-là. Si le ministère de la Guerre se laisse manger dans la main par les habits noirs, je suis mort... Ne me laissez pas aux corbeaux...

Et l'on voit apparaître ici « les déchirements intestins qui tiraillent encore aujourd'hui le gouvernement de l'Algérie *entre le civil et le militaire...* » Or, Hulot était un ancien fonctionnaire de l'Empire, et, « l'une des particularités du caractère bonapartiste, c'est la puissance du sabre, la certitude de la prééminence du militaire sur le civil. Hulot se moquait du procureur du roi de l'Algérie où règne le Ministère de la Guerre... »

N'empêche que ledit procureur poursuivait l'instruction du dossier Fischer. Et que la presse s'emparait de l'affaire.

On sait que le directeur général Hulot sera impuissant à étouffer le scandale. Lui-même est officieusement accusé d'avoir « envoyé dans la province d'Oran un de ses oncles pour tripoter sur les grains et sur les fourrages... » Et, dans la lettre confidentielle du gouvernement d'Alger, on apprend que « le principal coupable visible » s'étant poignardé en prison, l'affaire, eu égard à la haute qualité du baron, pourrait être étouffée en faisant condamner par contumace l'obscur auxiliaire et complice de Fischer, un vague garde-magasin qui a pris la fuite.

Ainsi finit l'épisode algérien de *La Cousine Bette.* Or, en ces quelques pages, d'une remarquable densité, Balzac a révélé, aux lecteurs de 1846 qui pouvaient l'ignorer, l'un des aspects les plus choquants de la « présence française » survenue en la ci-devant Berbérie des janissaires. L'Algérie d'alors, c'était effectivement cela. Non seulement un pays où, du combat, de l'embuscade, de la fièvre, *l'on meurt*, mais un pays *où l'on pille.* L'Algérie ? « Un grenier à coups de poings ! » selon le mot de Thiers. Heureusement, il y avait — et Balzac l'a dit — auprès des rapaces et des concussionnaires de tout acabit, quelques procureurs et administrateurs intègres. Et il y avait la voix redoutée de la presse. Ces pages sont donc, grâce à Balzac, d'indiscutables documents dont l'historien peut hautement faire état.

Est-ce à dire qu'elles suffiraient pour un *Tableau de l'Algérie* à la veille du jour où, l'ayant conquise et « pacifiée », Bugeaud allait quitter cette terre qui, après dix-huit ans d'incertitudes et de luttes, prenait

enfin figure de colonie ? Il est curieux, à ce sujet, de remarquer le peu d'estime et de sympathie que Balzac porte au vainqueur de l'Isly. Pour lui, « le maréchal auquel nous devons la conquête de l'Afrique » [1], c'est Bourmont, et non Bugeaud ; celui-ci était pour l'écrivain «légitimiste », le geôlier de la duchesse de Berri [2], « le général des rues de Paris » dont se moquent les officiers « habitués aux coups de feu des Arabes »... Et pourtant, quatre jours avant que Balzac eût ainsi formulé, dans la *Chronique de Paris*, ce dur jugement sur Bugeaud et raillé « la sentimentalité et l'ostentation [du général] dans l'armée qu'il commande », l'auteur du *Colonel Chabert* était singulièrement honoré... à Tlemcen, en présence de Bugeaud, ainsi que le rappelle M. Marcel Bouteron dans *La Presse* du 22 décembre 1927, sous ce titre : *Balzac à Tlemcen.*

Il faut ajouter, à la décharge de Balzac, qu'il écrivait cela en juin 1836, et qu'il aurait peut-être, par la suite, rendu enfin justice (comme il le fit pour Louis-Philippe) au véritable « Maréchal ».

Si Balzac, en Algérie, nous montre des militaires qui ne sont guère que des sabreurs, tels Charles Keller, Girondeau et surtout Philippe Bridau, ses grognards épiques, si souvent évoqués, d'Égypte ou de la Grande Armée, ont une autre allure. Il est surprenant, toutefois, que l'Égypte, dont M. F. Baldensperger dit avec raison qu'elle est un des pays ayant inspiré à Balzac ses « émerveillements orientaux », n'apparaisse, dans son œuvre *réalisée*, que d'une manière accidentelle. Or, pour ses « Égyptiens », c'est-à-dire les grognards qui y furent avec Bonaparte, l'antique terre des Pharaons est autre chose tout de même qu'un désert traversé par un fleuve, et où l'Homme de la bataille des Pyramides a pris la fantaisie de promener des soldats grognards. Pour eux, l'Égypte, c'est déjà un symbole ; c'est, sans qu'ils se l'expliquent, *l'Afrique*. En effet, lorsque le baron Hulot demande tout de go au bonhomme Fischer : « *Que dites-vous de l'Afrique* » ? celui-ci de répondre : « *Un joli pays*, les Français y sont allés avec le Petit Caporal...»

Ainsi, confusément, par ce mot mi-sérieux, mi-ironique de « joli pays », les « Égyptiens » traduisaient la secrète et grande pensée de leur maître, à savoir que l'Égypte étant, ainsi qu'il l'écrivait le 24 juillet 1798 au Directoire Exécutif, une terre produisant « beaucoup de blé, de riz, de légumes, de bestiaux, la République ne pourrait avoir *une colonie* plus à sa portée et d'un sol plus riche »...

Pourtant, au lieu de ces *Français en Égypte* annoncés dans le Catalogue dressé en 1845 et soulignés en gros caractères avec les titres suivants : 82 : *Le Prophète* ; 83 : *Le Pacha* ; 84 : *Une Passion dans le Désert*, nous n'avons guère que le « troisième épisode », avec l'aventure étrange qui en fait l'objet. Toutefois, il convient de rappeler que Balzac fait accomplir au général de Montriveau — ce nouveau Kléber — une exploration du pays du « Soudan » poussée jusqu'au centre de l'Afrique.

1. V. *Les Secrets de la Princesse de Cadignan*, 1839.
2. V. à ce sujet : P. Golzan : *Balzac Intime*, p. 275-299.

***

Jusqu'ici, cette analyse de l'œuvre balzacienne n'a fait apparaître que des Européens en pays colonisés. Serait-ce donc que le romancier aurait oublié que toute colonie comporte ses « indigènes » ? Or, à l' « indigène », il est souvent fait, tout au long de *La Comédie Humaine*, des allusions d'ailleurs toutes fort discourtoises. Il est vrai que ces termes péjoratifs de « bédouins », d' « arabes », de « juifs », de « mahumétisches », Balzac en laisse la responsabilité aux Gobseck et autres corsaires-flibustiers qui eurent affaire aux populations d'outre-mer [1]. Pour lui, et au moins une fois dans son œuvre, Balzac a voulu, semble-t-il, réhabiliter l'Indigène, en nous montrant la hauteur de caractère à laquelle, tout comme un Européen de bonne race, ceux que l'on nommait jadis tout uniment *les Sauvages* peuvent parfois atteindre.

Il s'agit de ce Nubien qu'utilisera Armand de Montriveau pour le guider dans une contrée où le général « présumait devoir trouver la solution de plusieurs problèmes scientifiques ». Les vieillards du pays, le guide lui-même ont prévenu l'intrépide officier de l'exceptionnel danger qu'offre cette expédition. Les deux hommes partent cependant, marchent une journée entière sur un sol mouvant, recommencent le lendemain matin, déjà fourbus, continuent tout le long du jour sans trouver l'oasis espérée. Le guide, avec « l'apparente indifférence des Orientaux », déclare alors s'être trompé de route. Il faut « repartir ». Fureur du général. Mais quoi ? « Cet homme a raison. » Et il se lève, « suivant avec peine l'Africain impitoyable ». Au soir, rien encore à l'horizon. Et le général accable le guide, ce « vrai démon », par une dernière imprécation. Alors son compagnon se rapproche de lui :

« Veux-tu la vérité ? La voici. Nous avons encore cinq heures de marche, et nous ne pouvons plus retourner sur nos pas. Sonde ton cœur, si tu n'as pas assez de courage, voici mon poignard »... Surpris par cette effroyable entente de la douleur et de la force humaine, Montriveau ne voulut pas se trouver, au-dessous d'un barbare ; et puisant dans son orgueil d'Européen une nouvelle dose de courage, il se releva pour suivre son guide. Les cinq heures étaient expirées. Montriveau n'apercevait rien encore et il tourna vers le guide un œil mourant ; mais alors le Nubien le prit sur ses épaules, l'éleva de quelques pieds, et lui fit voir à une centaine de pas un lac entouré de verdure et d'une admirable forêt qu'illuminaient les feux du soleil couchant... Armand crut renaître, et son guide, ce géant d'intelligence et de courage, acheva son œuvre de dévouement en le portant à travers les sentiers chauds et polis, à peine tracés sur le granit. Il voyait d'un côté l'enfer des sables, et de l'autre, le paradis terrestre de la plus belle oasis qui fût en ces déserts...

1. Encore qu'il mette quelque ironique complaisance à en parler, de ces « bédouins » ou de ces « arabes » ? V. par exemple, dans *La Cousine Bette* : ... « je suis allé payer pour toi *le Bédouin* qui a commis un crime de lèse-génie en te coffrant... » — Ou encore : ... « mille francs est mon maximum... Comme vous vous posez en ami chargé d'une commission, vous pourrez influencer *cet Arabe de Touraine*... » (Lettre au Ve de Courteilles, in *Courrier Balzacien*, mai 1949).

Encore qu'il s'agisse d'un cas singulier et d'un épisode de roman, cette page, digne d'une Anthologie, est d'une haute éloquence et fait le plus grand honneur à Balzac. Elle atteste, en effet, à la fois, une connaissance, intuitive mais cependant exacte, de l'âme de l'indigène oriental, et l'honnêteté avec laquelle, dans ce compte rendu d'une froideur voulue, l'écrivain a mis, en toute impartialité, face à face deux beaux échantillons d'humanité. Il n'est ici question ni d'exploitant ni d'exploité, ni de sujet ni de maître, ni d'Européen candide ou tortionnaire, ni d'indigène « cannibale » ou répondant à notre tradition littéraire du *Bon Sauvage*, mais seulement *d'hommes*, qui, s'observant, se mesurant, s'affrontant, finissent par s'accorder fraternellement, unis désormais par une estime réciproque.

***

Et voilà, au terme de cet essai, quelques-unes des réflexions concernant un écrivain dont on espère, à présent, qu'il n'apparaît plus comme s'étant désintéressé du grave problème colonial. Balzac, on l'a vu, est même loin d'avoir, là-dessus, tout « écrit » de ce qu'il avait à dire ou aurait pu dire. N'allons pas, pour cela, bien sûr, transformer l'auteur de *La Comédie Humaine* en un méthodique et obstiné propagandiste de l'idée coloniale. Cet observateur pénétrant de la société française a trop bien remarqué l'indifférence quasi-générale de ses compatriotes pour les questions d'outre-mer, lesquelles, chez nous, restent d'ordre individuel et non national. Lui-même a noté que le Français, « peu voyageur », ne s'expatrie jamais de gaîté de cœur : « *Quitter la France*, écrit-il dans *Le Cousin Pons*, *est, pour un Francais, une situation funèbre...* » Ou encore, dans *Honorine* : « *L'émigration est un contre-sens chez la nation française...* »

La période « coloniale » de tels ou tels de ses personnages ne se présente donc, en définitive, dans leur vie, que comme *un accident*. Partant, ce n'est qu'incidemment et pour les montrer dans leur intégrale vérité qu'il les a conduits dans les pays d'outre-mer. Il n'a point d'ailleurs présenté ses aventuriers ou ses « colons » pour en déduire quelque théorie de la Colonisation que ce créateur et animateur de types humains, soucieux de promouvoir des hommes en action, eût écartée comme superflue dans une œuvre éminemment pragmatique. A noter qu'il a pourtant clairement exprimé sa pensée en cette matière...

... Notre Compagnie des Indes est rue du Bac. On ne donne pas à la Société géographique la dixième partie de l'argent nécessaire à ses plans et à ses projets. Le commerce est sans audace ni grandeur dans un pays où l'on tue par les plus infâmes friponneries la magnifique ressource de l'*association* [1], le seul moyen de mettre à fin les grandes choses du commerce extérieur qui doit préparer les conquêtes nationales [2]...

1. V. *La Législature*, 1842.
2. Et même, « cette magnifique ressource de l'association » qu'il regrette de voir

A cette déclaration, le général saint-simonien La Moricière eût certainement souscrit.

En tout cas, reconnaissons qu'avec de menus détails, des échappées sur le monde d'outre-mer Balzac suggère, il invite à « repenser » le problème de l'Européen qui s'en va sur d'autres continents et parmi d'autres hommes. Sachons lui gré de nous avoir offert, tout décousu qu'il soit, le panorama à peu près complet de notre activité coloniale avec ses champs d'action, ses manifestations dans le temps (grâce à son précieux et constant recours aux « dates »), et, — les missionnaires exceptés, — ses diverses variétés d'émigrants.

Il n'a pas tout dit, parce que le temps lui manqua pour en dire bien davantage, et que, par ailleurs, son cerveau bouillonnant d'idées, son imagination, son appétit d'observations sur-le-vif le retenaient, quoi qu'il en eût, dans le monde de son entourage. Toujours pressé, il allait au plus pressé. Mais, chacun de ses lecteurs assidus imagine combien de *destinées* il tenait en réserve, et combien de *drames* il n'a pas écrits. Avec son procédé si heureux du « retour » de ses personnages, qui sait s'il n'eût pas « rapproché » ses Tascheron de la vieille France, et n'eût pas donné à cette famille exilée en une lointaine Amérique l'occasion et le réconfort d'une installation en Algérie que francisaient tant d'obscures et exemplaires familles Tascheron ?

Est-il donc, en définitive, présomptueux de se représenter un Balzac qui ne serait pas mort à cinquante et un ans, et, le talent de la maturité enfin conquis sur lui-même, nous aurait alors donné un chef-d'œuvre de la littérature dite « coloniale »... « Mon ouvrage a sa *géographie* comme il a sa généalogie et ses familles... », disait-il. Et encore... « J'ai tâché de donner une idée des *différentes contrées de notre beau pays...* » Ne nous semble-t-il pas, maintenant, que ce qu'avec ses larges taches roses sur les cartes du globe, l'on nommait hier « l'Empire », n'est point tout à fait absent de la « géographie balzacienne » ?

***

En novembre 1845, dans une lettre de l'écrivain à Mme Hanska, il est question d'un armateur du Havre, lequel

construit un vaisseau qu'il veut nommer *Le Balzac*. Et, poursuit l'épistolier, [Périollas] me dit de lui écrire une jolie lettre, attendu que cet armateur m'adore. Ainsi, louloup, ton pauvre Noré va être sculpté à la proue d'un navire, et montrera sa grosse face à toutes les nations [1]...

tuer », n'est-elle pas à la base d'une transformation radicale du régime colonial telle que l'imposent les circonstances actuelles et notre situation dans les possessions d'outre mer ? « La colonisation classique, écrit J.-M. Domenach, par concession de terres à des individus, est aujourd'hui sévèrement réglementée et les conditions économiques actuelles la rendent de plus en plus difficile ; au contraire, la *colonisation collective*, mécanique, possède un immense avenir... » (*Esprit* : *Dernières Chances de l'Union Française*, juillet 1949).

1. V. à ce sujet : M. Bouteron : *Le Vaisseau « Le Balzac »*, in *Courrier Balzacien* février 1949.

Ce vaisseau qui va partir promener, sur les routes du globe, le nom célèbre et la grosse face d'un écrivain qui déserta si rarement ses « terriers de plâtre », ne serait-ce point Balzac lui-même qui nous eût suggéré de faire appel à cette image, aussi probante qu'inattendue, pour servir de conclusion à un *Balzac Colonial* ?

Aimé Dupuy,
Ancien Inspecteur général de l'Enseignement des indigènes en Algérie.

UNE SCÈNE BALZACIENNE :
LA VISITE DE RAPHAËL AU NATURALISTE LAVRILLE

Lorsque Raphaël, le héros malheureux de *La Peau de Chagrin*, constate qu'il ne peut réussir à se débarrasser du talisman qui, par son rétrécissement rapide, lui présente inexorablement le présage d'une mort prochaine, il s'écrie : « Allons voir les savants.[1] » Tout d'abord, pour obtenir des éclaircissements sur la nature de la peau, il décide de s'adresser à un naturaliste qu'il n'a jamais vu, mais dont vraisemblablement il a souvent lu ou entendu le nom, et il se rend sans plus tarder au Muséum. « Voilà M. Lavrille », lui dit bientôt un porte-clefs, en lui montrant un savant absorbé par la contemplation d'une troupe de canards. Ce personnage, avant de renvoyer Raphaël au physicien Planchette, se révèle d'une compétence apparemment remarquable pour tout ce qui concerne le genre canard, le galuchat et l'âne sauvage. Une telle érudition impressionne moins Raphaël que l'indication du seul nom de Planchette son sauveur possible, mais elle invite le critique à se demander si Balzac a pris le soin de se documenter sérieusement, et dans quelles conditions il s'est risqué à donner, au lieu d'une esquisse très rapide, une scène précise et détaillée.

L'évocation du Muséum et l'apparition d'un naturaliste surprennent d'autant moins, il est vrai, le lecteur moderne, qu'il peut se souvenir des biographies consacrées à Balzac et qu'il trouve alors, pour expliquer la naissance de telles pages, l'image du jeune Honoré quittant sa mansarde de la rue Lesguidières, traversant la Seine et pénétrant dans le Jardin des Plantes. On imagine le futur grand homme, plein d'ambition, mais inquiet de son avenir, comme Raphaël l'est de son destin : distrait un moment de ses projets grandioses, il admire les canards s'ébattant dans leur mare ou sur la pelouse, puis il déchiffre avec quelque ironie les savantes étiquettes où paraissent ces noms étranges : *anas albifrons*, *anas ruffina*, *anas clypeata*[2]. Qui sait même,

1. *La Peau de Chagrin*, édition M. Allem, Classiques Garnier, p. 229. Toutes les citations de *La P. de C.* renverront à cette édition.
2. *La Peau de Chagrin*, p. 231.

se dit-on, si Balzac plus tard, au moment où il a voulu écrire son roman, n'est pas revenu en ces lieux qu'il avait hantés autrefois, et s'il n'a pas rencontré un petit homme à la perruque « fantasquement retroussée » ? Qui sait s'il n'a pas eu alors la hardiesse d'aborder le savant personnage et si, à la manière d'un moderne *reporter*, il ne l'a pas *interviewé* sur les palmipèdes, sur les peaux de chagrin authentiques ou d'imitation.

Cependant la précision des détails, la multitude des renseignements donnés par M. Lavrille, et certains tours livresques — tel le « Pallas... dans ses *Act. Petrop.*, tome II » [1], qui est improbable même chez le plus maniaque des naturalistes, du moment qu'il parle, — incitent à penser que Balzac a utilisé des sources imprimées. Et l'on songe tout d'abord au Napoléon des sciences naturelles, à Cuvier qui a impressionné si fortement le romancier par la puissance de sa personnalité, par la grandeur de ses réalisations. Balzac précisément en 1830 a suivi la polémique Cuvier-Geoffroy Saint-Hilaire. Peu après, il cite à diverses reprises le nom du créateur de la paléontologie avec une admiration évidente, notamment dans *La Peau de Chagrin* [2]. Mais l'œuvre maîtresse de Cuvier, dans le domaine de la zoologie pure : *Le Règne Animal distribué d'après son organisation*, n'a pu être l'inspiratrice de Balzac ; l'article sur les canards s'y termine par l'espèce *Petite sarcelle* et non par le *Canard zinzin* [3], et, en étudiant l'âne, Cuvier ne dit que quelques mots des variétés sauvages [4].

Si l'on se réfère à un autre grand nom des sciences zoologiques, si l'on consulte l'*Histoire Naturelle* de Buffon, on constate qu'elle n'a pas non plus servi de source à *La Peau de Chagrin*. Elle parle bien de l'âne sauvage [5], mais ne donne aucune des précisions que Pallas aurait, selon Lavrille, apportées sur cet animal. De plus, à l'inverse du même Lavrille, Buffon ne range parmi les canards ni le cygne, ni l'oie, ni l'eider, ni la sarcelle [6]. Que les naturalistes disputent sur la classification ; il est manifeste en tout cas que le romancier n'a pas consulté les ouvrages des plus célèbres maîtres.

Quand Balzac appelle les médecins de *La Peau de Chagrin* : Brisset,

1. *La P. de C.*, p. 233. Parmi les livres de l'Allemand Pallas, je ne trouve pas ce titre Pourtant dans les *Voyages de M. P. S. Pallas en différentes provinces de l'Empire de Russie et de l'Asie septentrionale* (trad. 1786-1793), on lit des observations sur l'âne sauvage : t. II, p. 324 ; t. IV, p. 306 ; t. V, p. 92. Mais Lavrille en sait davantage sur l'animal : il faut chercher une autre source plus accessible et plus complète.

2. *La Peau de Chagrin*, p. 23. Voir aussi : *Fantaisies*, dans la *Caricature* du 11 novembre 1830, p. 12 et *Traité de la Vie Élégante*, O. C., XXI, p. 504 (paru dans *La Mode* d'octobre à novembre 1830).

3. *Le Règne animal*, édition de 1817, p. 539.

4. *Ibid.*, p. 245. L'édition de 1829 n'apporte rien de plus.

5. *Histoire Naturelle*, éd. Sonnini, an VII, an XI, t. XXII, p. 302 à 313. Cette édition, complétée par Sonnini, aurait pu, étant donné sa date, tenir compte des travaux de Pallas dans une des nombreuses additions qu'elle comporte.

6. *Ibid.*, t. LXI, p. 274 à 411 et t. LXII, p. 5 à 236. Dans la *Physiologie du Mariage*, Balzac avait invoqué au moins deux fois l'autorité de Buffon. Cf. p. 413 et 498 (O. C. XVII).

Maugredie et Cameristus, il apparaît qu'il caricature, en les déformant assez peu pour que l'allusion reste transparente, les noms de personnages réels : Broussais, Magendie et Récamier. Il se peut qu'il ait recouru au même procédé pour le naturaliste Lavrille, ou Lacrampe, suivant la version des premières éditions [1]. Or, vers 1830, parmi les zoologistes les plus distingués, il faut citer P. A. Latreille, membre de de l'Institut et successeur de Lamarck au Muséum [2]. Il est vrai que ce savant s'est surtout consacré à l'entomologie. En dehors de ce domaine, il n'a publié à titre personnel qu'une *Histoire générale et particulière des Singes*, l'*Esquisse d'une distribution générale du règne animal* en 22 pages et des *Recherches Géographiques sur l'Afrique centrale*. Rien dans tout cela ne peut contenir des détails sur les canards ou sur l'onagre d'Orient. Mais Latreille a collaboré à divers ouvrages collectifs et son nom figure notamment sur la liste des auteurs associés du *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle* paru chez Rey et Gravier de 1822 à octobre 1830.

Sans doute Latreille s'est-il réservé la partie entomologique, mais, si l'on se reporte aux sujets abordés par Lavrille,on voit immédiatement qu'il y a les plus grands rapports entre le texte du *Dictionnaire classique* et les paroles du personnage balzacien.

Examinons d'abord la question des canards. Drapiez, auteur de l'article du Dictionnaire, fait entrer, tout comme Lavrille, les cygnes et les oies dans le genre canard ; s'il n'indique pas le nombre de cent trente-sept variétés, il en décrit environ cent quarante ; surtout il fait, lui aussi, commencer la liste des espèces par le *cygne* et la termine par le *canard zinzin* [3]. Il existe même une concordance remarquable d'expressions chez le savant de la fiction et celui de la réalité :

Texte de BALZAC.	*Texte de* DRAPIEZ.
Vous voyez là le cygne à cravate, pauvre enfant du Canada, venu de bien loin pour nous montrer son plumage brun et gris, sa petite cravate noire [4] !	CYGNE A CRAVATE, *Anas Canadensis*, L. Buff. pl. enl. 346. Oie du Canada. Tout le plumage varié de brun et de gris, à l'exception de la tête et du cou qui sont cendrés, de la queue et de la gorge qui sont noires [5].
. . . . .	
Voici la fameuse oie à duvet ou canard *eider*, sous l'édredon de laquelle dorment nos petites maîtresses ; est-elle jolie ! qui n'admirerait ce petit ventre d'un blanc rou-	OIE A DUVET. V. CANARD EIDER [6].
	CANARD EIDER... [ici un assez grand nombre de détails non utilisés par Balzac]... ; poitrine d'un blanc

1. *La Peau de Chagrin*, p. 430. Notes et Variantes.
2. Le nom de Latreille est parfois cité dans les comptes rendus publiés par la presse sur l'activité de l'Institut. Cf. notamment la collection du *Globe*, décembre 1825, p. 1026.
3. *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, III, p. 123 A et 143 B.
4. *La Peau de Chagrin*, p. 231.
5. *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, III, p. 124 A.
6. *Ibid.*, p. 126 A.

geâtre, ce bec vert [1] ?...	rougeâtre ; bec vert... On le recueille [son plumage] soigneusement, sous le nom d'Édredon et l'on en fait des couvre-pieds ou autres garnitures de lit fort recherchées par les personnes sensuelles des pays froids [3].
Voici les nouveaux époux... C'est d'abord une oie rieuse (*anas albifrons*), de l'autre le grand canard siffleur (*anas ruffina* de Buffon). J'avais longtemps hésité entre le grand canard siffleur, le canard à sourcils blancs et le canard souchet (*anas clypeata*) : tenez, voici le souchet, ce gros scélérat brun noir dont le col est verdâtre et si coquettement irisé. Mais, monsieur, le canard siffleur était huppé... Il ne nous manque ici que le canard varié à calotte noire. Ces messieurs prétendent unanimement que ce canard fait double emploi avec le canard sarcelle à bec recourbé ; quant à moi... Je ne le pense pas... [2]	OIE RIEUSE, *Anas albifrons* [4]. CANARD SIFFLEUR HUPPÉ, *Anas rufina* Pall. Gm. Lat. Buff. Pl. enl. 928 [5]... CANARD à SOURCILS BLANCS [6]... CANARD SOUCHET, *Anas clypeata*... Parties supérieures d'un brun noirâtre ; tête et cou d'un vert foncé, irisé [6]... CANARD VARIÉ A CALOTTE NOIRE, *Anas Jamaïcensis*, Lath. V. CANARD SARCELLE A BEC RECOURBÉ. Vieillot a fait un double emploi en décrivant la même espèce sous ces deux noms dans le Dictionnaire de Déterville [7].

Cette dernière partie du parallèle, surtout, révèle de manière péremptoire l'origine des emprunts de Balzac.

Lavrille se montre assez bref sur le chapitre du galuchat ; peut-être parce que Bory de Saint-Vincent [8], dans son article du même dictionnaire, donne, lui aussi, peu de détails sur cette substance.

Texte de Balzac.	*Texte de* Bory.
Aujourd'hui les gainiers préfèrent se servir de galuchat. Le galuchat est, comme vous le savez sans doute la dépouille du *raja sephen*, un poisson de la mer Rouge [9].	GALUCHAT. POIS. Lacépède a démontré que cette substance était la dépouille du *Raja Sephen* de la mer Rouge, préparée d'une certaine façon. Tout le monde connaît cette peau dure et polie dont l'usage nous est venu des Orientaux, et qui sert à faire des couvertures d'étuis, de boîtes, d'épée, de sabres, etc... [10]

Par contre, Lavrille retrouve toute sa volubilité lorsqu'il s'agit de l'onagre. Il avait indiqué à Raphaël, en finissant sa tirade sur les canards, qu'il s'occupait à préparer la monographie du genre. Il faut croire qu'il s'était intéressé tout récemment aussi à l'âne sauvage ;

1. *La Peau de Chagrin*, p. 231.
2. *La Peau de Chagrin*, p. 231-232.
3. *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, III, p. 131 B.
4. *Ibid.*, p. 127 B.
5. *Ibid.*, p. 141 A.
6. *Ibid.*, p. 141 B.
7. *Ibid.*, p. 143 A.
8. Bory était chargé, en outre, de la direction générale de la publication.
9. *La Peau de Chagrin*, p. 232.
10. *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, VII, p. 140 B.

ou plutôt qu'il avait fort bien retenu l'article du même *Dictionnaire classique d'Histoire Naturelle* consacré par Antoine Desmoulins à cet animal. Que l'on juge de la fidélité de sa mémoire par un dernier parallèle.

Texte de BALZAC.

Il existe en Perse, reprit le naturaliste, un âne extrêmement rare, l'onagre des anciens, *equus asinus*, le *koulan* des Tartars ; Pallas est allé l'observer et l'a rendu à la science. En effet, cet animal avait longtemps passé pour fantastique. Il est, comme vous le savez, célèbre dans l'Écriture sainte ; Moïse avait défendu de l'accoupler avec ses congénères. Mais l'onagre est encore plus fameux par les prostitutions dont il a été l'objet et dont parlent souvent les prophètes bibliques. Pallas, comme vous le savez sans doute, déclare, dans ses *Act. Petrop.*, t. II [1], que ces excès bizarres sont encore religieusement accrédités chez les Persans et les Nogaïs comme un remède souverain contre les maux de reins et la goutte sciatique [2]...

Il est plein de mystères ; son œil est muni d'une espèce de tapis réflecteur auquel les Orientaux attribuent le pouvoir de la fascination ; sa robe est plus élégante et plus polie que ne l'est celle de nos plus beaux chevaux : elle est sillonnée de bandes plus ou moins fauves, et ressemble beaucoup à la peau du zèbre. Son lainage a quelque chose de moelleux, d'ondoyant, de gras au toucher ; sa vue égale en justesse et en précision la vue de l'homme ; un peu plus grand que nos plus beaux ânes domestiques, il est doué d'un courage extraordinaire. Si, par hasard, il est surpris, il se défend avec une supé-

Texte de A. DESMOULINS.

ANE, *Equus Asinus*, L. Onagre des anciens, Koulan des Tatares et de tous les peuples aisatiques. Pallas, *Act. Petrop.*, t. II, pl. 11 et 12 [3]... Presque oublié des modernes jusqu'à Pallas, il était bien connu des anciens [4]... Il est célèbre dans l'Écriture Sainte. Moïse, en général, très mauvais naturaliste, le croyant d'espèce différente, défendit de l'accoupler avec l'Ane. Lui et les prophètes ont sévi bien davantage contre une autre prostitution plus réelle de l'Onagre, prostitution encore accréditée aujourd'hui chez les Persans et les Nogaïs, comme un remède contre les maux de reins et la goutte sciatique. Mais on connaît chez les Orientaux la toute-puissance des traditions pour immobiliser à la fois les mœurs et les esprits [4]...

Nous ne répéterons pas que cet œil est muni d'un tapis ou miroir réflecteur auquel on attribuait de troubler la vision [5]... Les côtés de l'encolure à la base sont sillonnés verticalement de douze raies de poils redressés en épis à contre sens des autres [6] ; deux épis rayonnants près de la nuque, deux autres sur chaque flanc sont des particularités de pelage qui n'existent nulle part ailleurs au même degré [6]... En hiver, le poil devient un lainage ondoyant comme celui du chameau, gras au toucher [7]... Pour se guider, il a un œil presque aussi juste que celui du chamois [8]... L'onagre est plus grand que l'Ane

1. Voir le début de l'article de Desmoulins.
2. *La Peau de Chagrin*, pp. 232-233.
3. *Dict. class. d'Hist. nat.*, III, p. 562 A et B. Voilà bien l'origine de : « *Act. Petrep.*, t. II ». Il doit s'agir d'un recueil en latin édité à Saint-Pétersbourg.
4. *Ibid.*, p. 563 A.
5. *Ibid.*, p. 563 A. Dans un passage précédent consacré au cheval, Desmoulins avait déjà rapporté ce phénomène.
6. *Ibid.*, p. 562 B.
7. *Ibid.*, p. 562 B, mais situé plus haut que les deux précédentes remarques.
8. *Ibid.*, p. 563 A.

riorité remarquable contre les bêtes les plus féroces ; quant à la rapidité de sa marche, elle ne peut se comparer qu'au vol des oiseaux ; un onagre, Monsieur, tuerait à la course les meilleurs chevaux arabes ou persans.

D'après le père du consciencieux Dr Niebuhr, de qui, vous le savez sans doute, nous déplorons la perte récente, le terme moyen du pas ordinaire de ces admirables créatures est de sept mille pas géométriques par heure. Nos ânes dégénérés ne sauraient donner une idée de cet âne indépendant et fier. Il a le port leste, animé, l'air spirituel, fin, une physionomie gracieuse, des mouvements pleins de coquetterie [1] !...

Il est presque impossible de le saisir dans les montagnes, où il bondit comme un chevreuil et semble voler comme un oiseau. La fable des chevaux ailés, notre Pégase, a sans doute pris naissance dans ces pays, où les bergers ont pu voir souvent un onagre sautant d'un rocher à un autre. Les ânes de selle, obtenus en Perse par l'accouplement d'une ânesse avec un onagre apprivoisé, sont peints en rouge, suivant une immémoriale tradition [2]...

Les uns prétendent que *Chagri* est un mot turc, d'autres veulent que *Chagri* soit la ville où cette dépouille zoologique subit une préparation chimique assez bien décrite par Pallas, et qui lui donne le grain particulier que nous admirons ; Martellens m'a écrit que *Châagri* est un ruisseau [3]...

domestique [3]... Comme ses autres congénères, l'Ane sauvage qu'enhardit encore la supériorité numérique de ses troupes, se défend avec le même courage, la même discipline et le même succès contre toutes les bêtes féroces [4]... La vitesse de l'onagre est extrême, et il la maintient plus longtemps que le meilleur cheval persan ou même arabe [5]...

D'après Niebuhr, la vitesse de ces ânes de selle est, terme moyen, de sept mille pas par heure [5]...

Les Anes de Perse, d'une forme leste, ont le port animé et un air spirituel dont sont éloignés nos Anes abrutis de l'Occident [6].

Sa base de sustentation étant ainsi rétrécie, on conçoit la rapidité et la sûreté de sa course sur des crêtes de rocher [6]... [L'onagre est plus grand à la croupe qu'au garrot]. Cette disposition, très favorable à la course ascendante, est une des nécessités physiques de l'instinct montagnard de cet animal [7]... Aussi, en Perse, les beaux Anes de selle que l'on peint encore en rouge suivant l'usage antique, sont-ils croisés le plus qu'on peut avec de jeunes Onagres qu'on réussit à apprivoiser [8]...

Sa peau, connue dans le commerce sous le nom de Chagrin, du mot turc *sagri*, n'est pas naturellement grenue, comme on le croit ; le grain lui est donné par une opération chimique bien décrite seulement par Pallas (*loc. cit.*) [8].

Cette confrontation prolongée permet de constater que la plupart des indications données par Lavrille correspondent à un passage du

1. *La Peau de Chagrin*, p. 233.
2. *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, III, p. 234.
3. *Ibid.*, p. 563 A.
4. *Ibid.*, p. 563 B.
5. *Ibid.*, mais ce passage est situé avant le précédent alinéa.
6. *Ibid.*, p. 563 A.
7. *Ibid.*, pp. 563 A et B.
8. *Ibid.*, p. 563 B.

texte de Desmoulins. Cependant une objection assez forte se présente à l'esprit. Si l'on consulte de nos jours divers répertoires encyclopédiques ou spécialisés, il est à présumer que l'on trouvera partout, sur un sujet donné, à peu près les mêmes indications. N'en était-il pas de même au début du XIXe siècle ? En 1831, Balzac pouvait consulter d'autres dictionnaires que celui de Rey et Gravier. Le *Dictionnaire raisonné universel d'Histoire Naturelle* paru en 1775 était démodé, mais l'*Encyclopédie méthodique* continuait à obtenir du succès [1]. Surtout il existait deux ouvrages récents et très développés : *Le Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle* paru chez Deterville de 1816 à 1819 [2] ; et le *Dictionnaire des Sciences naturelles* publié chez Levrault de 1816 à 1830 sous la direction de Frédéric Cuvier. Ce dernier avait notamment choisi pour collaborateur son frère, le grand Georges Cuvier, et aussi plusieurs savants réputés, tels Deslongchamps et Loiseleur, Chevreul et Mirbel, dont les noms semblaient une invite plus ou moins provocante adressée à la verve d'un auteur en quête du parfait naturaliste.

Mais, si l'on se reporte à ces différents ouvrages, on se convainc immédiatement que Balzac n'a pu trouver les renseignements donnés par Lavrille nulle part ailleurs que dans le recueil édité chez Rey et Gravier. Il n'existait manifestement pas alors d'unité de doctrine sur la classification des animaux, et aucun autre répertoire ne donne pour les canards la même nomenclature que le *Dictionnaire Classique*. Surtout aucun ne fournit autant de précisions sur l'onagre.

Deux points seulement peuvent inciter à penser que l'auteur de *La Peau de Chagrin* a puisé à plusieurs sources.

Après avoir dit qu'en Perse les produits d'une ânesse et d'un onagre apprivoisé sont peints en rouge, Lavrille ajoute : « Cet usage a donné lieu peut-être à notre proverbe : « Méchant comme un âne rouge. » A une époque où l'histoire naturelle était très négligée en France, un voyageur aura, je pense, amené un de ces animaux curieux qui supportent fort impatiemment l'esclavage. De là, le dicton ! » [3] Or, ce rapprochement de l'expression française et de la coutume persane n'est pas fait par Desmoulins ; par contre, le dicton est cité dans le *Nouveau Dictionnaire* de Deterville, auquel précisément Latreille avait aussi collaboré. Pourtant il est infiniment probable que Balzac, bien loin d'avoir consulté ce dernier ouvrage, a lui-même imaginé l'explication du proverbe en lisant le *Dictionnaire Classique*. D'abord le texte de Deterville rapporte de tout autres faits que Lavrille : « On voit des *ânes* blancs, des pies, des bruns, des noirs, des roux, et quelques-uns de bais ; ces derniers passent pour rétifs et vicieux : de là, l'expression proverbiale : *méchant comme un âne rouge* » [4] ; ensuite, la note inscrite par Balzac sur une page du cahier qu'édita J. Crépet : « Méchant

1. Édition Panckoucke, 1782-1793, et édition Agasse, 1792-1832.
2. Une première édition moins complète était parue dès 1803.
3. *La Peau de Chagrin*, p. 234.
4. *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, t. I, p. 514.

comme un âne rouge vient de ce qu'en Perse on peint en rouge les ânes venus d'une ânesse et d'un onagre. Ils sont rapides comme des chevaux et méchants. Il en sera venu quelque jour en France [1] », est le fait d'un homme qui vient de lire l'article de Desmoulins, qui pense faire une découverte philologique et qui s'empresse de l'inscrire, parce qu'il en éprouve une certaine satisfaction et ne veut pas la laisser perdre.

D'autre part, Desmoulins ne parle ni de Chagri, ville où l'on traiterait la peau d'onagre, ni de Martellens, ni du ruisseau Châagri [2]. Mais comme aucun dictionnaire ne cite ces noms [3], il faut admettre que Balzac, pour illustrer un trait du caractère de Lavrille, a ajouté trois détails de pure fantaisie au texte qu'il avait devant les yeux et qu'il mettait tant à contribution.

Toute cette enquête montre donc manifestement que la science zoologique dont Balzac fait preuve dans *La Peau de Chagrin* prend bien sa source dans le *Dictionnaire Classique d'Histoire Naturelle.*

Mais Balzac n'a-t-il pas découvert davantage dans cet ouvrage ? N'y a-t-il pas trouvé l'idée même de faire paraître les canards ? Si Raphaël aperçoit Lavrille devant la mare de ces oiseaux et non devant la cabane de l'antilope ou la cage des singes, on peut, certes, invoquer les hasards de l'imagination créatrice, ou la force obsédante d'un souvenir visuel. Mais il faut observer que l'idée initiale de l'épisode, non selon l'ordre d'exposition, mais selon l'ordre de création, est celle de chagrin, c'est-à-dire d'âne, et que le *Dictionnaire Classique* étudie cet animal : *equus asinus*, au mot CHEVAL, dans le tome III. Le volume va seulement de CAD à CHICUATLI et le genre canard y occupe une place importante. Balzac, en voulant se documenter sur l'âne, a probablement ouvert le livre à d'autres pages et rencontré l'une des espèces de canards. De là, le cygne, l'oie, le zinzin et la mare plutôt que l'ouistiti, le macaque, le chimpanzé et la branche d'arbre.

Que le naturaliste Lavrille, en voyant du chagrin, songe immédiatement à le distinguer du vulgaire galuchat, rien de plus naturel. Mais on admire une telle association d'idées de la part de l'auteur, et l'on s'étonne de l'emploi si technique du mot gainier, dès le moment où l'on admet que Balzac a manifestement interrogé les livres et non un savant capable, en quelques minutes, de le mettre au courant de ces nuances. Cette fois, le *Dictionnaire Classique* ne lui a certainement pas servi : il ne contient pas d'article sur le chagrin, et à supposer même que Balzac eût songé de lui-même au galuchat, il n'eût trouvé à ce mot aucune mention du gainier. Il faut chercher une autre source livresque, tout d'abord sans doute du côté des arts et métiers. Or, en restant dans

1. Balzac, *Pensées, sujets, fragments*, p. 81.
2. Cf. ci-dessus, dernier alinéa du parallèle Balzac-Desmoulins.
3. Du moins à ma connaissance. Comme Desmoulins écrit sagri, j'ai cherché à Sagri, Sâagri et même Shagri, Shâagri. On pourrait objecter que Martellens est le produit d'une déformation comme Lavrille ; mais l'argument ne vaudrait pas pour Chagri.

le rayon des répertoires, on constate que, vers 1830, était en cours de publication un *Dictionnaire Technologique ou Nouveau Dictionnaire Universel des Arts et Métiers* [1]. Au mot CHAGRIN on peut lire : « C'est une espèce de cuir grainé... Les GAINIERS particulièrement, emploient le chagrin à couvrir les boîtes qu'ils fabriquent, et qui servent à renfermer les ouvrages les plus précieux. [2] » Et à CHAGRINIER : « Les peaux des chevaux, des ânes, des mulets sont celles qu'on emploie... [3] » De là, en passant à GAINIER on trouve : «... Alors il [l'ouvrier] couvre le tout, soit avec du maroquin, soit avec de la peau de chagrin, de la roussette, du chien de mer, du GALUCHAT. [4] » Ici, on rencontre donc successivement les divers éléments qui permettaient à Balzac, en partant du seul mot de chagrin, d'associer les termes de gainier, de galuchat et d'âne. J'entends à nouveau l'objection que d'autres livres auraient pu le conduire facilement au même résultat. Il n'en est rien. Ni les gros dictionnaires de Furetière, de Bayle, de Trévoux, de l'Académie [5], ni le *Grand Vocabulaire Français* [6], ni l'*Encyclopédie*, ni le dictionnaire plus restreint de l'abbé Féraud [7], ni ceux alors récents de Boiste [8], de Gattel [9], de Laveaux [10], ni les dictionnaires réservés aux sciences naturelles [11] ne donnent le moyen de rivaliser avec la précision et l'à-propos de Lavrille, et en particulier de lier l'idée de galuchat à celle de chagrin. L'emploi par Balzac du *Dictionnaire technologique*, sans être aussi rigoureusement prouvé que celui du *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, se révèle, on l'avouera, très probable.

En l'absence des brouillons du manuscrit primitif de *La Peau de Chagrin*, la découverte des textes qui manifestement sont à la source d'une scène du roman offre une aide précieuse pour surprendre les méthodes de travail de Balzac.

Il est certain que, pour écrire l'épisode de Raphaël au Jardin des Plantes, l'auteur n'a pas eu recours aux grands auteurs, aux hommes illustres dont il cite volontiers le nom ; mais qu'il a utilisé des ouvrages essentiellement pratiques : les dictionnaires. Plus précisément, en écrivant chacune des tirades de Lavrille sur le canard, le galuchat, l'âne sauvage, il n'a pas réalisé un travail composite : il n'a pas pris tel détail frappant dans le Roy et Gravier, tel autre dans le Deterville ou le Le-

1. Publié par Thomine de 1822 à 1835. Dès la fin de 1830, il allait jusqu'au mot PRÉSURE.
2. Tome IV paru en 1823, p. 313. Gainier est en majuscules dans le texte. Remarquer aussi que Lavrille a dit du talisman : « Il a servi à quelque dessus de boîte. »
3. *Ibid.*, p. 313-314.
4. *Ibid.*, t. X paru en 1827, p. 12. Galuchat est en majuscules dans le texte.
5. Dernière édition alors : 1798.
6. Édité en 1768.
7. Édité en 1787.
8. Édité en 1819.
9. Édité en 1819.
10. Édité en 1820.
11. *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle* et *Dictionnaire des Sciences naturelles.*

vrault. Les remarques d'histoire naturelle proprement dite viennent toutes du premier ouvrage et, si Balzac a utilisé le *Dictionnaire Technologique* à un moment donné, c'est pour obtenir des éclaircissements d'une autre nature : des indications sur la préparation du chagrin. S'en tenant à un seul livre de zoologie, il n'a pas non plus, pour rendre les discours de Lavrille plus amusants ou plus frappants, exécuté des variations très fantaisistes, en mêlant à quelques notions vraies une foule de détails imaginaires. Il se garde bien de tout dire ; fort heureusement ! car le seul article sur les canards compte vingt pages ; mais ce qu'il dit est exact, ou tout au moins s'appuie sur des garants de qualité. Dans ces conditions, la science naturaliste qui apparaît dans le roman se révèle d'excellent aloi [1] : elle n'est autre que celle de spécialistes réputés de l'époque : Drapiez, Bory de Saint-Vincent, Desmoulins. Il est vrai qu'en même temps elle ne prouve chez Balzac aucune familiarité réelle avec la zoologie, mais seulement un certain respect à l'égard des textes contenus dans un dictionnaire, c'est-à-dire un ouvrage de vulgarisation. Cette constatation est capable de fournir un fil conducteur probablement précieux pour la recherche d'autres sources de *La Peau de Chagrin* et de maints écrits balzaciens d'allure scientifique... ou même mystique.

La présente enquête permet, en outre, d'entrevoir l'ensemble des opérations matérielles ou mentales grâce auxquelles Balzac parvint à inventer et à organiser la scène où paraît le naturaliste Lavrille.

Lorsque le romancier fait dire à Raphaël : « Allons voir les savants », il éprouve, lui aussi, le besoin de se documenter. Se trouvant probablement à Paris [2], il quitte sa table de travail et se dirige de la rue Cassini vers la science, c'est-à-dire vers une bibliothèque de la capitale. Le problème étant essentiellement de distendre la peau, de la soumettre à des forces mécaniques ou chimiques, le romancier cherche d'abord des idées dans un livre d'arts et métiers, et, trouvant le *Dictionnaire Technologique*, il l'interroge. De la lecture des articles CHAGRIN, CHAGRINIER, GAINIER, il retient qu'il faut distinguer du chagrin, fait avec de la peau d'âne [3], le galuchat, plus commun et d'une tout autre origine. Il songe alors, avant de porter la peau à un physicien ou à un chimiste, à la faire expertiser ; déjà, mais vaguement encore, se dessine devant son imagination le personnage d'un zoologiste qui va se prononcer sur la véritable nature du

1. Exception faite de l'étymologie du mot chagrin.

2. Probablement au cours des mois de mai ou juin, avant ou après un séjour à la Bouleaunière. Cf. Correspondance, O. C., XXIV, p. 85-86. En tout cas, les indications portées par les correcteurs sur les épreuves du livre indiquent que le passage était rédigé à la fin de juin 1831. Cf. Collection Lovenjoul (A. 177).

3. Je cherche ici à évoquer seulement la genèse de la scène où paraît Lavrille, sans préjuger l'idée-mère du roman entier. Il est certain que Balzac n'avait pas adopté le titre sans savoir sommairement l'origine du chagrin. N'importe quel dictionnaire indiquait qu'on le fabriquait avec de la peau d'âne. Il se peut que l'auteur soit parti de la Peau d'Ane pour arriver à l'idée de chagrin. Mais la scène en question a exigé une documentation nouvelle.

talisman. Il cherche un dictionnaire d'histoire naturelle ; le premier qui se présente à lui est l'ouvrage édité par Rey et Gravier : il l'adopte [1]. Il a vite fait de relever les quelques renseignements donnés à l'article du galuchat ; mais, pour l'onagre, il prend de longues notes, car le texte lui apparaît infiniment précieux. Tout en maniant le tome III du dictionnaire, il songe qu'un savant ne peut manquer d'être absorbé par une étude favorite ; celui que Raphaël va rencontrer doit avoir une spécialité, tout au moins une préoccupation momentanée : eh bien ! il préparera la monographie du genre canard, qui, précisément, occupe une large place dans le volume que tient le romancier. A grands traits, Balzac esquisse un résumé de l'article. Il prend çà et là quelques noms, sans oublier surtout le latin. Nul besoin de perdre du temps à ouvrir un autre ouvrage : les faits précis surabondent ici.

Peu à peu, grâce aux dictionnaires, la scène s'est organisée ; le romancier commence à la voir : à la fin naturellement se place la question décisive, celle du véritable chagrin, avec, juste auparavant, les précisions sur le galuchat ; au début apparaît le naturaliste perdu dans sa rêverie sur les canards et débordant de science ornythologique.

Mais il faut donner un nom à ce personnage. Balzac ne cherche pas à l'inventer de toutes pièces : il parcourt, en première page, la liste des auteurs du dictionnaire et y relève le nom de Latreille qui l'amuse. Il ne restera plus qu'à le déformer en lui gardant un caractère humoristique. Lacrampe, alias Lavrille, va naître et faire son entrée dans le monde de la fiction.

Moïse Le Yaouanc.

1. A la rigueur, il peut l'avoir lu une première fois, au moment même de la conception du roman.

2. Les circonstances de la création de cet original balzacien doivent mettre en garde, on le voit, contre toute identification hâtive d'autres personnages de la *Comédie Humaine*. Lavrille n'est pas Latreille : né de l'imagination de Balzac fécondée par le savoir de quelques rédacteurs du *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle* et du *Dictionnaire Technologique*, il n'est redevable à l'entomologiste Latreille que de l'allure de son nom.

CHRONOLOGIE DE « LA COMÉDIE HUMAINE »

Le Dr F. Lotte a bien voulu nous autoriser à reproduire les bonnes feuilles de deux années de la « Chronologie de La Comédie Humaine » qui doit paraître avec le tome XVI de l'édition des Œuvres de Balzac publiée par le « Club Français du Livre » sous la direction de M. A. Béguin.

Le même auteur nous promet un « Index des personnages de la Comédie Humaine » destiné à remplacer le « Répertoire » de Cerfberr et Christophe devenu introuvable et que la maison Calmann-Lévy n'a pas l'intention de rééditer. Pour la rédaction de leur livre, les auteurs du « Répertoire » ont manifestement utilisé l'édition Houssiaux qui n'est pas l'édition définitive corrigée de la main même de Balzac. Il en est résulté de nombreuses omissions, des erreurs de chronologie et des inexactitudes dans la biographie de certains personnages « reparaissants ». La nouvelle présentation s'efforcera de remédier à ces défauts, qui n'enlèvent rien à la grande valeur et à l'originalité du livre de Cerfberr et Christophe.

N. D. L. R.

ANNÉE 1823.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

Alençon. Charles Camusot (Mme Camusot commence à trouver qu'elle est comblée par la Providence).

Paris. Paméla Migeon, rue des Martyrs.

Le Croisic. La Grande Frelu accouche d'un enfant, des œuvres de Simon Gaudry.

MARIAGES :

Issoudun (avril). J.-J. Rouget, rentier et Mlle Flore Brazier, sa servante-maîtresse.

Sancerre. J. Athanase Polydore Milaud de la Baudraye, et Mlle Dinah Piedefer.

Limoges. P. Graslin, banquier et Mlle Véronique Sauviat ; elle lui apporte 750 000 francs de dot, 250 000 francs d'espérances.

La Crampade (décembre). Le chevalier de l'Estorade et Mlle Renée de Maucombe.

Les Aigues (décembre). Godain et Mlle Catherine Tonsard.

Espagne. Dom Fernand Hénarez, duc de Soria et Mlle Marie Hérédia.

Bourges. Le baron de Fontaine et Mlle Anna Grossetête, fille du Receveur général des Finances du département.

DÉCÈS :

Paris. Le duc de Langeais, maréchal de camp.

Paris. Le baron J.-B. d'Aldrigger.

Paris. Mme J.-J. Popinot, femme du juge, et tante du Dr H. Bianchon.

Paris (mars). Lord Grenville (sir Arthur Ormond, lord Grenville), des suites d'un refroidissement. On l'enterre à Saint-Thomas d'Aquin. Remarqué, parmi les assistants, le général marquis d'Aiglemont, MM. de Ronquerolles, etc.

Paris (oct.). M. J.-J. Rouget (Débauches séniles).

Le Croisic. Mme P. Cambremer, née Brouin.

Le Croisic. Jacques Cambremer, disparu (justice paternelle).

Les Aigues. Michaud, garde général, assassiné.

— Mme Michaud, en couches. Elle accouche d'un enfant mort.

Paris. Desroches père, retraité du Ministère de l'Intérieur.

Espagne. Le sous-lieutenant Ch. de Gondreville, au champ d'honneur.

Espagne. Sœur Thérèse, ex duchesse de Langeais, au couvent des Carmélites de ? (Sans doute Palma de Majorque ; cf. G. Thouvenin, *Rev. H. L. F.*, oct.-déc. 1947).

NOUVELLES OFFICIELLES

L'AFFAIRE D'ESPAGNE :

Paris. Le général marquis d'Aiglemont, le général comte de Soulanges et le général comte de Montriveau, sont désignés pour accompagner en Espagne S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême.

Madrid. Le duc Félipe de Soria accepte le Ministère Constitutionnel avec Valdez. Après l'échec de sa cause, banni, il abandonne son titre ducal et sa fiancée à son puiné Dom Fernand, ne conservant que le titre de baron de Macumer. Il s'enfuit d'Espagne ; ses biens sont confisqués.

Affaire du Trocadéro. Le baron de Fontaine, est promu lieutenant général dans la Garde Royale pour sa belle conduite.

— Le sous-lieutenant Charles de Gondreville, des Dragons de Saint-Chamans est tué.

Paris. On fête le retour d'Espagne de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, où il est allé réprimer l'insurrection des Cortès, au bénéfice de Ferdinand VII.

Cadix. Le général de Montriveau retrouve la duchesse de Langeais dans un couvent de Carmélites.

MINISTÈRE DE LA GUERRE :

Paris. Le baron Hulot d'Ervy est réintégré dans le corps de l'Intendance.

— Le lieutenant colonel Philippe Bridau renouvelle sa demande de réintégration. Par mesure de clémence, à l'occasion de l'Exposition des Produits de l'Industrie, elle est acceptée. Le 25 août 1823, il est affecté avec son grade au régiment de cavalerie du duc de Maufrigneuse.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE :

Mutation. Le baron de Clagny, est nommé Procureur du Roi à Sancerre.

MINISTÈRE DES FINANCES :

Le Receveur Général Gravier est désigné pour un poste en Espagne. De passage à Tours, pour rejoindre son poste, il rencontre, à un bal chez Mme de Listomère, parmi d'autres Espagnols de distinction, l'assassin du chirurgien Béga.

Sancerre. M. Milaud de la Baudraye est nommé à la Recette des Contributions directes.

Paris. Grâce à la protection du duc de Rhétoré, M. du Bruel est nommé Sous-Chef de bureau au Ministère des Finances.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR :

Service de la Statistique : *La Ville Aux Fayes.* La population, de 2000 âmes en 1790, est montée à 4 000 au dernier recensement.

CABINET DE S. M. LE ROI :

Une ordonnance royale rend à Lucien CHARDON le nom de ses ancêtres maternels et l'autorise à porter le titre de L. CHARDON de RUBEMPRÉ. Il n'a pas encore droit au titre de marquis.

LES JOURNAUX

TRIBUNAUX :

Auxerre (Nov.). Par devant la Cour d'Assises, la veuve TONSARD, soixante-dix-huit ans, est condamnée à cinq ans de prison, pour flagrant délit de destruction d'arbres.

Auxerre. L'affaire Pigeron : Le pharmacien VERMUT, de Soulanges, aurait retrouvé du poison dans le corps du Sieur PIGERON, dont la veuve est accusée de l'avoir empoisonné. Il y a non lieu (?), mais la veuve doit quitter la ville à la suite de cette affaire.

CHRONIQUE CRIMINELLE :

Les Aigues. Le garde général MICHAUD vient d'être assassiné dans des circonstances mystérieuses. De nuit, alors qu'il traversait à cheval la forêt des Aigues il a été frappé d'une balle qui lui a fracassé la colonne vertébrale. L'enquête menée par la gendarmerie aboutit à un non lieu, le principal inculpé, François TONSARD, ayant fourni un alibi inattaquable.

LES ARTS :

Salon de 1823. On a beaucoup admiré le tableau de J. BRIDAU, élève de DAVID, qui expose le portrait d'une vieille femme, amenant une jeune courtisane chez un sénateur vénitien. GROS lui-même aurait pris le tableau pour une œuvre du TITIEN. (Mme DESCOINGS avait posé pour la vieille femme).

PROJETS D'UTILITÉ PUBLIQUE :

Le Conseil Municipal de Paris vient de décider : 1° l'établissement du canal Saint-Martin ;

2° la destruction du Tourniquet Saint-Jean, nécessitée par la construction d'une salle de bal destinée aux fêtes commémoratives du retour d'Espagne de S. A. R. Mgr le duc d'ANGOULÊME.

DISTINCTIONS :

La Ville aux Fayes : L'on apprend avec un vif plaisir que le sympathique maire de La Ville aux Fayes, Mr. GAUBERTIN, vient d'être promu chevalier de la Légion d'Honneur à l'occasion de la fête du Roi.

FONDS DE COMMERCE. ACHATS ET VENTES :

Marsac. M. et Mme D. SÉCHARD achètent une propriété : La Verberie.

Paris. M. et Mlle ROGRON vendent leur fonds de mercerie en gros « A La Sœur de Famille » et se retirent à Provins, leur ville natale, où ils viennent d'acheter une maison.

GRANDES ÉCOLES :

Paris. Gabriel VAN CLAES sort de l'École Polytechnique avec le titre d'ingénieur des Ponts et Chaussées.

Grégoire GÉRARD sort de la même école, dans la « Botte ».

LYCÉES :

Paris. Ch. COLLEVILLE est admis comme demi boursier au Collège Saint-Louis, grâce à l'intervention de Fr. KELLER.

DÉPLACEMENTS ET VILLÉGIATURES :

— La Duchesse d'ARGAIOLO villégiature au lac des Quatre Cantons : elle y fait la connaissance d'A. SAVARUS.

— E. BLONDET, le distingué critique des « Débats », invité par le comte et la comtesse de MONTCORNET, villégiature au château des Aigues.

— La comtesse de MONTCORNET, qui a passé la belle saison en son domaine des Aigues, rentre à Paris, pour l'ouverture des Italiens.

Novembre. La marquise d'AIGLEMONT se retire en son château de Saint-Lange. (Chronologie rectifiée.)

FIANÇAILLES :

La Ville aux Fayes. Le capitaine CORBINET, directeur de la Poste aux lettres, et Mlle SIBILET jeune.

La Ville aux Fayes. Des LUPEAULX, sous-préfet de la Ville aux Fayes (neveu du secrétaire général au Ministère des Finances) et Mlle Élise GAUBERTIN.

INDISCRÉTIONS ET COMMUNIQUÉS :

Paris. On dit que... le décès de Lord GRENVILLE est dû à des causes mystérieuses. Une grande dame à laquelle il rendait visite, surprise par le retour inopiné de son mari, l'aurait laissé toute la nuit sur son balcon, les doigts coincés dans la rainure d'une fenêtre.

— On dit que... la danseuse TULLIA se console de l'abandon du duc de RHÉTORÉ dans les bras du vaudevilliste de CURSY.

— ... le brillant critique L. de RUBEMPRÉ aurait rencontré, au théâtre de la Porte Saint-Martin, une pensionnaire de Mme MEYNARDIE. Il s'agit d'Esther, dite « la Torpille », l'ancien rat de M. Des LUPEAULX. Il en est tombé éperdûment amoureux.

Soulanges. On dit que... maître LUPIN, notaire, est au mieux avec Mme SARCUS le Riche.

Blangy. On dit tout bas que, aidé par sa sœur, Nicolas TONSARD aurait essayé de violer la PÉCHINA.

DIVERS :

Limoges. Pierre GRASLIN meuble son hôtel. SAUVIAT, son beau-père devient directeur d'une fabrique de porcelaine.

Suisse. RODOLPHE (A. SAVARUS) rend visite à Genève, à la villa Diodati, au prince et à la princesse GANDOLPHINI.

Bourges. Extrait du « Journal du Cher » d'avril 1823. (Article reproduit dans le « Journal de l'Indre », de Châteauroux.)

« Le mouvement religieux fait des progrès en Berry. Tous les amis de l'Église et les honnêtes gens de cette ville ont été témoins hier d'une cérémonie par laquelle un des principaux propriétaires du pays a mis fin à une situation scandaleuse et qui remontait à l'époque où la religion était sans force dans nos contrées. Le résultat, dû au zèle éclairé des ecclésiastiques de notre ville, aura, nous l'espérons, des imitateurs, et fera cesser les abus de mariages non célébrés, contractés aux époques les plus désastreuses du régime révolutionnaire.

« Il y a eu cela de remarquable dans le fait dont nous parlons, qu'il a été provoqué par les instances d'un Colonel appartenant à l'ancienne armée, envoyé dans notre ville par l'arrêt de la Cour des Pairs, et à qui le mariage peut faire perdre la succession de son oncle. Le désintéressement est assez rare de nos jours pour qu'on lui donne de la publicité. »

Paris. Me DESROCHES achète un titre nu d'avoué, et s'installe rue de Béthisy. Il prend GODESCHAL pour premier clerc, le jeune O. HUSSON comme troisième clerc.

Le Croisic. Joseph CAMBREMER confie sa fille à la Grande FRELU.

Paris. Prudence SERVIEN arrive à Paris, fuyant Valenciennes. Elle fait la connaissance de PACCARD, qui la met en relations avec J. COLLIN.

Paris (3 juillet). POIRET, jeune commis au Ministère des Finances, note sur son journal : « Aujourd'hui, surpris par une sueur étrange, et annonçant

la *suette* maladie particulière à la Champagne, je me dispose à consulter le Dr Haudry ». (En réalité, il s'agissait d'une mauvaise farce de Bixiou.)

Blois. Mlles L. de Chaulieu et R. de l'Estorade sortent du couvent des Carmélites.

Bourges. Conversion au catholicisme de Mlle Dinah Piedefer, élève à l'institution des demoiselles Chamarolles. Elle appartenait à la religion réformée.

Angoulême. D. Séchard trouve un nouveau procédé de fabrication du papier, qui réduit les frais de 100 p. 100. Dissolution à l'amiable du contrat d'association Séchard-Cointet frères, qui lui versent 15 000 francs.

Soulanges. Libéré du service militaire, le cavalier J. Bonnebault est de retour au pays.

Paris. Honoré de Balzac comprend enfin, en rencontrant quelques savants sérieusement occupés des phénomènes d'occultisme, l'importance des travaux de L. Lambert sur la Volonté.

Se rendant de Paris en Touraine par la diligence, H. de Balzac apprend de l'abbé Lefebvre, son compagnon de voyage, la maladie et la folie de L. Lambert. Il va lui rendre visite à Villenoix.

La Ville aux Fayes. Me Claude Gaubertin, installé comme avoué depuis cinq ans, a déjà la plus belle clientèle du département. Il songe à revendre sa charge et à s'inscrire au barreau.

Paris. MM. Fr. Keller et des Grassins, liquidateurs de la faillite Ch. Grandet, proposent à M. Félix Grandet de verser un nouvel acompte de 10 p. 100 aux créanciers, moyennant quoi ceux-ci retireraient leurs titres. Il refuse.

Paris. Réfugié à Paris, rue Hilleret-Bertin, l'ex duc de Soria, qui se fait appeler Hénarez, et donne pour vivre des leçons d'espagnol. Il a pour élève Mlle Louise de Chaulieu,

ANNÉE 1829.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Itala Judici, Paris.

Moïna d'Aiglemont, Paris (fille adultérine de Charles de Vandenesse).

René de l'Estorade, fils du comte et de Mme, née de Maucombe.

Francis Graslin (fils adultérin de J.-F. Tascheron), à Limoges (août).

MARIAGES :

Jean-François du Bruel, chef de Division au Ministère des Finances, avec Mlle Claudine Chaffaroux. Cet événement très parisien régularise la situation de deux personnalités très connues du public : le célèbre vaudevilliste de Cursy et la danseuse étoile Tullia, du corps de ballet de l'Opéra.

DÉCÈS :

Paris. Les époux Crottat.

— Le marquis A. de Saint-Cygne, comte de Hauteserre, en son bel hôtel du faubourg du Roule.

— Mme Lemprun, née Thuillier.

— Mme veuve Lorrain.

Chantepleurs. Le baron Felipe de Macumer, des ducs de Soria.

Marsac (Mars). J.-N. Séchard, viticulteur, ancien imprimeur à Angoulême.

Voreppe (Avril). Pelletier, père.

— Chautard, dernier crétin du pays.

— (Décembre). J. Colas (tuberculose pulmonaire).

— Le Dr Adrien Bénassis, maire de Voreppe. (Ictus apoplectique.) Cette mort brutale met en deuil toute la population : le dévouement et l'intelligente activité du défunt avaient, en quelques années, transformé l'aspect du bourg.

Angers. Le Président Cruchot de Bonfons, président de la Cour Royale de Justice, député de Saumur.

Sancerre. L'abbé Duret, confesseur de Mme de La Baudraye.

Limoges (Mai). M. Pingret, rentier.

Jeanne Malassis, servante.

Nanterre. Mme veuve Pigeau.

NOUVELLES OFFICIELLES. MOUVEMENT ADMINISTRATIF.

PRÉSIDENCE DU CONSEIL : Le comte O. de Bauvan est nommé ministre d'État.

CABINET DE S. M. LE ROI. (Décembre.) En vertu de lettres patentes, le château d'Anzy et ses dépendances, le fief de La Baudraye et le domaine du Hautoy sont érigés en majorat.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. Me A. Savarus, avocat au barreau de Paris et le baron Cyr-Melchior de Canalis, officier de la Légion d'Honneur, sont nommés maîtres des Requêtes au Conseil d'État.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE : Le vicomte de Granville, subtitut à Limoges, est promu avocat général sur place.

MINISTÈRE DES FINANCES : Le vicomte de Beaudenord est engagé comme commis aux écritures.

MINISTÈRE DE LA GUERRE : Mutation. Le commandant Génestas, du ?e Régiment de cavalerie (Grenoble), est promu lieutenant-colonel et affecté au ?e Régiment de cavalerie, en garnison à Poitiers.

Engagement volontaire. Le braconnier Butifer contracte un engagement dans le régiment du lieutenant-colonel Génestas.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Le baron de Canalis est nommé ministre de France à Carlsruhe. Il est promu commandeur de la Légion d'Honneur.

MINISTÈRE DE LA MARINE : *Engagement volontaire.* L'engagement du vicomte Savinien de Portenduere est accepté. Il devra être rendu à Brest le 15 octobre.

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

Limoges (Juillet). Le procès Tascheron.

Le nommé J.-F. Tascheron, ouvrier porcelainier à la fabrique Philippart, est reconnu coupable du double assassinat commis en mai 1829, faubourg Saint-Étienne, sur la personne de M. Pingret, rentier, et demoiselle Jeanne Malassis, sa servante. Il est condamné à mort et exécuté, son pourvoi en grâce ayant été rejeté. M. de Granville, le jeune et distingué avocat général, dans un fort beau, mais terrible réquisitoire, avait obtenu la tête de l'accusé. M. Graslin, qui faisait partie du jury, réclama en vain l'acquittement de l'inculpé. A la requête de Monseigneur l'évêque de Limoges l'abbé G. de Rastignac, son secrétaire particulier, se rendit à Montégnac, pour prier l'abbé Bonnet d'assister l'assassin à ses derniers moments. Le condamné mourut en chrétien.

LES JOURNAUX

L'ACTUALITÉ :

Paris. Les époux Crottat sont assassinés en leur domicile, rue Boucher. Le vol semble être le mobile du crime : une somme de 750 000 francs a disparu. Un nommé La Pouraille, forçat évadé, est soupçonné du crime et arrêté.

Nanterre. Mystérieux assassinat de la veuve PIGEAU. Un forçat en rupture de ban, Théodore CALVI, est incarcéré. Il nie toute participation au crime. M. J. POPINOT, juge d'instruction, est désigné pour instruire l'affaire.

Limoges. (Mai). Un horrible assassinat vient d'être commis cette nuit sur la personne de M. PINGRET, rentier, habitant le faubourg Saint-Étienne, et de sa servante Jeanne MALASSIS. Une somme de cent mille francs en or, dissimulée dans un pot a disparu. Le meurtrier présumé, un certain J.-F. TASCHERON, ouvrier porcelainier, a été arrêté.

Limoges (Septembre). Denise TASCHERON, sœur du criminel exécuté, repêche dans la Vienne l'or volé par son frère, pour qu'il soit restitué aux héritiers Pingret, M. et Mme des VANNEAULX.

Toulon. Exécution du forçat Jean-François DURUT. Cette nouvelle comble d'aise Prudence SERVIEN, à qui le forçat avait juré « de lui faire son affaire ».

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS : Saisie-arrêt de 300 000 fr. sur les meubles de Mlle E. Van BOGSECK, exécutée par les soins de Louchard, garde du commerce.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR : Relevé dans les récentes promotions les noms de MM. :

Pierre GRASSOU, artiste peintre (chevalier).

Cyr-Melchior, baron de CANALIS, diplomate (Officier).

Do, commandeur (novembre).

FAILLITES : J. FALLEIX, agent de change, successeur de DESMARETS. Il est en fuite.

— CLAPARON fils, banquier (homme de paille de MM. du TILLET et NUCINGEN).

Ces faillites entraînent la ruine des familles BEAUDENORD, d'ALDRIGGER, d'AIGLEMONT, etc...

PRISON POUR DETTES : Le vicomte Savinien de PORTENDUERE est écroué à Sainte-Pélagie, sur plainte d'un usurier.

MOUVEMENT MARITIME (Marseille). « Extrait du Journal du Commerce du 6 octobre : « Mouvement des ports : le « BETTINA MIGNON », capitaine MIGNON, est entré en rade le 26 ».

LES ARTS : Salon de 1829. On a beaucoup remarqué une œuvre du peintre P. GRASSOU : « La toilette d'un chouan, condamné à mort en 1809 ». S. A. R. Madame, s'est rendue acquéreur de cette belle toile, pour la somme de mille francs. Le peintre est fait chevalier de la Légion d'Honneur.

SUCCESSIONS : Paris. Le comte E. de RESTAUD hérite de la fortune paternelle, que l'usurier GOBSECK lui a conservée intacte.

LES ÉLECTIONS : Circonscription de Saumur. Le président CRUCHOT de BONFONS est élu. Huit jours plus tard, malheureusement, un deuil cruel privait les habitants de Saumur des lumières de leur nouveau représentant.

DÉPLACEMENTS ET VILLÉGIATURES :

Paris. Le baron BOURLAC vient habiter le faubourg du Roule, avec sa fille, Mme Wanda de MERGI, et son petit-fils.

Le Havre. Le « Courrier du Havre » signale en cette ville la présence de M. le duc d'HÉROUVILLE, grand écuyer. Il résidera au manoir Vilquin.

— (Septembre.) La famille TASCHERON, fuyant l'opprobe qui s'attache à son nom, s'embarque pour les États-Unis d'Amérique. (Elle y fondera une ville-champignon : Tascheronville.)

— Le baron de CANALIS se rend dans notre station balnéaire sur ordre de la Faculté, pour y prendre des bains de mer et « réparer des forces usées par les doubles travaux de la politique et de la littérature » (Octobre).

Paris. Le jeune Théodore de LA PEYRADE, originaire du comtat Venaissin,

arrive dans la capitale, à la recherche de son oncle. Un ami du défunt, M. du PORTAIL (Corentin) s'occupe de lui.

LE MONDE : Rosembray (Octobre). Grande chasse à courre, offerte par M. le duc de VERNEUIL. Remarqué parmi les nombreux invités: MM. le prince de CADIGNAN, grand-veneur ; les duchesses de CHAULIEU, de MAUFRIGNEUSE, le duc et Mlles d'HÉROUVILLE, le duc de RHÉTORÉ, le prince de LOUDON, le comte et Mlle Mignon de La BASTIE, le vicomte de SÉRIZY, le baron E.-M. de CANALIS, M. E. de La BRIÈRE..., etc.

Paris. Le baron Eugène de RASTIGNAC présente le marquis R. de VALENTIN à la comtesse FŒDORA.

INDISCRÉTIONS ET COMMUNIQUÉS :

Paris. Le bruit court des fiançailles de M. L. de RUBEMPRÉ avec Mlle Clotilde de GRANDLIEU ;

— du vicomte de GRANDLIEU (de la branche cadette) avec Mlle Marie-Athénaïs de Grandlieu (de la branche aînée), alors âgée de neuf ans.

Paris. On dit... que le mariage de la comtesse FŒDORA n'est sans doute que morganatique, car l'ambassadeur de Russie s'est mis à rire quand M. de RASTIGNAC a abordé devant lui ce sujet.

Paris. On dit que... S. M. Charles X a vainement essayé d'arranger un mariage entre son grand écuyer, le petit duc d'HÉROUVILLE, et Mlle de NUCINGEN, afin de rendre sa splendeur à cette vieille famille ducale. Mais Mlle d'HÉROUVILLE, sœur du duc a fait la sourde oreille, trouvant la fortune du baron de NUCINGEN « trop rapidement amassée ».

M. le duc d'HÉROUVILLE s'est alors rabattu sur Mlle Vilquin, ce qui explique son séjour au Havre, puis sur Mlle M. MIGNON, la fille du richissime armateur, de la noble famille des La BASTIE.

Paris. On dit... que M. CREVEL, maire du ?e arrondissement, protégerait Mlle Joséphа MIRAH, âgée de quinze ans. Il l'a mise dans ses meubles et lui fait donner des leçons de chant.

Paris. On assure que... dans un salon parisien, la comtesse de KERGAROUET, aurait, non sans amertume, revu son ex-soupirant, le vicomte de LONGUEVILLE, pair de France. En 1825, alors qu'elle rêvait d'épouser un duc et pair, le vicomte ne s'appelait encore que Maximilien LONGUEVILLE, et exerçait le métier de calicot chez PALMA, WERBURST et Co.

Paris. On dit que... la duchesse de MAUFRIGNEUSE s'est aperçue de l'amour platonique que lui a voué le farouche républicain M. CHRESTIEN.

Paris. Le bruit court que... revenant de sa terre, au mois d'août, le baron de NUCINGEN aurait rencontré au bois de Vincennes, vers minuit, la calèche d'une ravissante inconnue. Il en serait tombé follement amoureux, et la ferait rechercher. Ses recherches sont jusqu'à présent restées infructueuses.

Paris. On apprend que le duc de NAVARREINS, père de la duchesse de Langeais, mystérieusement disparue de Paris, il y a dix ans, vient d'être informé que sa fille se cachait dans un couvent de Carmélites, près de Cadix.

Paris. On se redit à l'oreille le dernier bon mot de la spirituelle Fanny BEAUPRÉ. Parlant de son riche protecteur, le duc d'HÉROUVILLE, elle aurait déclaré : « C'est un bon vin, mais si bien bouché qu'on y casse ses tire-bouchons. »

DIVERS :

Paris. Les docteurs MINORET et BOUVARD, brouillés depuis trente ans pour des questions de doctrine sur le magnétisme, se réconcilient.

— M. du PORTAIL (Corentin), afin de déjouer les curiosités, fait transformer son appartement de la rue Honoré-Chevalier.

— Octobre. Consultation au domicile du baron de NUCINGEN, entre le professeur DESPLEINE et le Dr H. BIANCHON sur le cas du baron. Les deux éminents praticiens concluent à une obsession amoureuse, et, bien avant FREUD, esti-

ment que le seul traitement à instituer est de libérer son complexe en satisfaisant à ses désirs, sa passion dût-elle lui coûter une fortune.

— Décembre. En veine de libéralités, le baron de NUCINGEN achète 10 000 fr. un tableau de J. BRIDAU, qu'il offre à Mlle Esther van BOGSECK, sa nouvelle passion.

Le Havre. (Décembre). Le professeur DESPLEIN opère avec un plein succès la comtesse MIGNON de La BASTIE de la cataracte.

Limoges. (Novembre.) Mme GRASLIN rachète à la famille de NAVARREINS le domaine de Montégnac, pour la somme de 500 000 francs comptant.

Nemours. On fête le retour du jeune Désiré LEVRAULT-MINORET, reçu licencié en droit. Le Dr MINORET, le vieil incrédule, se convertit au catholicisme.

LES LETTRES :

Mars. M. Honoré BALZAC publie chez Urbain CANEL son premier roman : *Le dernier Chouan, ou la Bretagne en 1800*, 4 vol. in-12, tiré à mille exemplaires.

4 Avril. Le « Corsaire » déclare « le dernier Chouan » une œuvre « remarquable sous tous les rapports » et établit une parenté entre le personnage de Mlle de VERNEUIL et celui d'une pièce de Clara GAZUL : « Les Français en Poméranie ». (Lire : Les Espagnols en Danemark.)

12 Avril. Le Figaro donne une analyse du roman. On y trouve « un parfum de poésie, de la force d'expression, un coloris original et un style heureux, à l'exception de quelques expressions d'une écrasante uniformité ».

22 Juillet. Le « Trilby, ou l'Album des salons » insère une sévère critique du *Dernier Chouan.*

Décembre. Ch. GOSSELIN et U. CANEL publient, en deux vol. in-8°, *La physiologie du mariage*, ou *Méditations de philosophie électique sur le bonheur et le malheur conjugal*, par un jeune célibataire (daté de 1830).

UNE CONTREFAÇON BELGE D' « UNE FILLE D'ÈVE » D'HONORÉ DE BALZAC

Dans la préface de la *Bibliographie des véritables originales d'Honoré de Balzac* de M. Paul Van der Perre (chez l'Auteur, Bruxelles, 1940), Fernand Vandérem signalait l'intérêt bibliographique et documentaire des préfaçons belges qui, ayant « puisé leur contenu dans les journaux ou revues où l'œuvre avait d'abord été donnée en feuilleton,... offraient le texte à l'état de premier jet, sans rien des remaniements ultérieurs » (pp. XII-XIII). Il déclarait, en revanche, que les impressions exécutées « après l'édition française n'étaient que des contrefaçons vulgaires et dénuées de tout intérêt, puisqu'elles ne faisaient que reproduire servilement leurs devancières » (p. XII). Cette opinion catégorique, que F. Vandérem avait déjà défendue précédemment dans le *Bulletin du Bibliophile* (janvier 1927), appela, dès 1937, la réponse d'un bibliophile bruxellois, M. J.-M. Culot, qui concevait parfaitement qu'une contrefaçon belge ne puisse être comparée à l'édition originale française « au point de vue valeur littéraire ou marchande », mais qui estimait, cependant, que c'était aller fort loin que de lui dénier tout intérêt et toute valeur bibliophilique. Il citait des exemples et affirmait en conclusion « que le bibliophile qui ne pourra payer deux mille francs pour un exemplaire frais, broché avec les couvertures du *Lys dans la Vallée*, donnera volontiers deux cents francs pour l'édition belge, en même état, parue vingt jours après » (J.-M. Culot : *Préfaçons et contrefaçons belges* (*1816-1854*), *Catalogue...*, à la Librairie Fernand Miette, Bruxelles, 1937, p. 6-7).

Cette thèse, énoncée du point de vue bibliophilique, est défendable également sous l'angle de l'intérêt littéraire. En effet, les « éditions piratées », parues en Belgique, reproduisent toujours, ou presque toujours, avec le plus grand soin, le texte de l'édition parisienne. Elles permettent donc aux chercheurs d'atteindre et de prendre connaissance d'un état des œuvres qui leur serait, sinon, difficilement accessible : elles constituent d'ailleurs pour les érudits belges à peu près le seul moyen d'étude des versions originales des romans de Balzac, en l'absence d'éditions vraiment critiques. Elles donnent l'occasion, d'autre part, à ces derniers de lire les préfaces enlevées par l'écrivain lors de la

réunion des œuvres dans *La Comédie Humaine* : en effet, ni la Bibliothèque Royale de Belgique, ni la Bibliothèque de l'Université de Bruxelles ne possèdent le tome XXII de l'édition Calmann-Lévy in-8° des *Œuvres complètes* de Balzac, qui a recueilli ces introductions supprimées. On se rend compte, dès lors, de l'intérêt des contrefaçons belges, autrefois et encore de nos jours trop méprisées. Celle d'*Une Fille d'Ève*, que nous signalons aujourd'hui, n'est pas mentionnée dans le *Répertoire des Contrefaçons belges de Balzac* (Van der Perre, *Op. cit.*, p. 171), qui en cite cependant trois autres : Méline, Cans et Cie, 1839, 2 vol. in-16 (Cote Bib. Royale : VI 6549 A) ; Hauman, 1840, 2 vol. in-16 ; Jamar, 1839, in-16.

Le volume que nous avons sous les yeux, se présente sous la forme d'un in-16 revêtu d'une agréable couverture mauve pâle, ternie, hélas, par le temps. La page de titre en est rédigée comme suit : UNE / FILLE D'ÈVE, / par / H. DE BALZAC / *Un fleuron* / Bruxelles / SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE, / **Ad. Wahlen et Comp.** / 1839. Les mêmes indications se retrouvent sur le plat supérieur de la couverture dans une disposition à peu près semblable : toutefois, le fleuron y est remplacé par une fine vignette non signée et l'ensemble est entouré d'un cadre romantique. Le dos porte : *Un double filet* / DE BALZAC / *Un filet* / *Un fleuron* / *Un filet* / une / FILLE D'ÈVE / *Un filet* / *Un fleuron* / PUBLIÉ / par / AD. WAHLEN / et comp^le^ / *Un filet* / 1839 / *Un double filet.* Le second plat de la couverture comporte deux réclames pour les « Ouvrages illustrés publiés par la Société typographique belge », pour l'*Histoire de la Révolution Française* de F.-A. MIGNET et l'*Histoire de Napoléon* par M. DE NORVINS. Outre les deux feuilles de garde, supérieure et inférieure, le faux-titre et le titre, le volume possède 181 pages comprenant :

1° La préface datée « Aux Jardies, février 1839 » (p. 1-18) ;

2° La dédicace « A Madame la Comtesse Bolognini, née Vimercati » (p. 19-20) ;

3° Le texte d'*Une Fille d'Ève* divisé en chapitres conformes à ceux de l'édition originale de Souverain (deux volumes in-8°, 1839 ; le texte d'*Une Fille d'Ève* y était suivi de celui de *Massimilla Doni* qui n'a pas été reproduit dans la contrefaçon belge dont nous nous occupons).

Cette édition bruxelloise d'*Une Fille d'Ève* nous intéresse donc du double point de vue cité précédemment. Il nous est malheureusement impossible d'en fixer exactement la date de publication ; la *Bibliographie de la Belgique, publiée par la Librairie Nationale et Étrangère (Librairie Allemande) de C. Muquardt à Bruxelles* (Cote B. R. : S. L. 20) ne la mentionne pas ; elle ne cite d'ailleurs que la publication d'*Une Fille d'Ève* par Méline (1839, n°s 9-10, p. 49, n° 531). Wahlen, d'autre part, n'a pas dû faire de publicité dans les journaux pour ce texte, sinon, M. Van der Perre en aurait trouvé des traces. Il serait curieux, dès lors, de savoir si de nombreux exemplaires de cette impression ont été gardés ou si la plupart d'entre eux ont été finir « leur triste vie dans

la cuve aux vieilles chiffes des fabricants de papier »... Peut-être des lecteurs érudits pourront-ils éclaircir quelque jour ce problème qui se pose, trop souvent hélas, à propos des éditions belges.

RAYMOND MASSANT.

« A LA CONDITION EXPRESSE D'ÊTRE EN TÊTE DU VOLUME »

Fier de sa particule nobiliaire, dont il ne pouvait même pas dire comme Caron de Beaumarchais « qu'il en avait la quittance », féru d'ambitions politiques, collaborateur assidu de la satirique *Caricature*, Honoré de Balzac, fervent légitimiste, tenait à inscrire son nom dans les nombreux keepsakes, si élégamment illustrés de fines gravures, où l'on menait une active, mais inutile propagande, en faveur du duc de Bordeaux, l'espoir de la légitimité.

Ces petits recueils ont été signalés et étudiés par Edmond Biré, dans son livre publié en 1897 chez Honoré Champion[1], mais le critique n'a pas relevé une curieuse marque de la naïve et encombrante vanité de Balzac, à propos du *Départ* — le départ de Cherbourg de la duchesse de Berry, au lendemain des journées de juillet 1830, dans *L'Émeraude* « couleur de feuille, couleur d'espoir », comme l'écrivait dans la pièce liminaire du recueil Émile Deschamps.

L'Émeraude, *Morceaux choisis de Littérature moderne*, parut au début de 1832 à Paris, chez Urbain Carrel et Ad. Guyot, rue du Bac, 104, avec un joli portrait du petit-fils de Charles X, « l'enfant du miracle ».

Le 25 novembre 1831, Balzac écrivait à Urbain Carrel : « Envoyez-moi donc promptement une épreuve du *Dôme des Invalides* [nouvelle fantastique qui parut dans les *Annales romantiques* de 1832, chez L. Janet] ; par le renvoi de ladite épreuve, vous recevrez le *Départ*, pour votre livre carliste ; mais je ne le donne qu'à la condition expresse d'être en tête du volume. [2] »

La prétention était hardie, mais ainsi fut fait. Et pourtant Balzac, à cette date, n'était pas encore considéré comme un écrivain de tout premier plan, alors que figurent dans ce recueil la contribution du vicomte de Chateaubriand, *Un jeudi-saint à Rome*, deux poèmes de Victor Hugo, *La naissance du duc de Bordeaux*, *Le Baptême du duc de Bordeaux*, trois poèmes d'Alphonse de Lamartine, dont la pièce *A Némésis*, les *Amans de Montmorency* d'Alfred de Vigny ; sans parler

1. *Honoré de Balzac*, chap. IV, Balzac royaliste, p. 126-129.
2. *Correspondance de Balzac*, éd. Calmann-Lévy, in-12, t. I, p. 139, 1877.

de l'abbé F. de La Mennais et de quelques autres écrivains en vogue à cette époque et académiciens.

On voit comme Balzac s'entendait à la réclame, comme il prétendait se placer en tout premier rang et comme sa prétention était admise par les éditeurs. Simple détail, mais amusante preuve de la vanité incommensurable et naïve de l'auteur discuté du *Dernier Chouan*, de *La Peau de Chagrin*, avant le *Médecin de campagne* et *Eugénie Grandet*, qui allaient vraiment révéler son talent, voire son génie.

JEAN GIRAUD.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM ET BALZAC

Dans le numéro de janvier-mars 1950 de cette Revue, M. André Lebois, au cours de son article sur *Les Contes parlés de Villiers de l'Isle-Adam*, rapporte un récit fait par George Moore où l'on voit Villiers racontant devant une « jolie fille... stupide » la « cruelle » histoire d'un jeune noble espagnol qui, sous l'occupation française en Espagne, accepte afin de sauver le nom de se faire le bourreau de tous les membres de sa famille, condamnés à mort par les Français. Le récit s'achève par ces mots : « C'est de qui cette histoire ? — De Balzac ! » M. Lebois ajoute : « Tout porte à croire que Villiers a mystifié avec cette sanglante épopée, non seulement la bonne fille qu'il s'agit d'*épater*, mais George Moore lui-même. »

Or, il n'en est rien. L'histoire — telle, à peu de chose près, que la raconte Villiers, se trouve bien dans *La Comédie Humaine*. Elle s'appelle *El Verdugo*. Ce titre de *El Verdugo*, le *Bourreau*, est fièrement porté par un hidalgo qui a eu en effet l'horrible courage de se faire l'exécuteur de tous les siens pour sauver le nom des Leganès.

On trouvera dans l'*Histoire des Œuvres de Balzac* de Sp. de Lovenjoul (3e éd., p. 183) une notice sur cette courte histoire, une des premières œuvres de Balzac (1830). Dans l'*Introduction* que, sous la dictée de l'auteur, Philarète Charles écrivit pour les *Romans et Contes philosophiques*, où *El Verdugo* avait été recueilli, ce récit était présenté comme une des applications les plus dramatiques de la grande thèse balzacienne sur la puissance meurtrière de la pensée, puisque le parricide « y est ordonné par une famille et au nom d'une chimère sociale ». Aux yeux du romancier, ce conte cruel était donc surtout un conte « philosophique ». Aussi bien a-t-il toujours fait partie des *Études philosophiques* où il se trouve encore aujourd'hui.

L'histoire racontée par George Moore prouve la connaissance précise et fidèle que Villiers avait de Balzac. Loin de « mystifier » son auditrice il a honnêtement rendu à César ce qui était à César. Faisons comme lui.

BERNARD GUYON.

« HAUTEVILLE HOUSE » DE VICTOR HUGO

Sous le titre *Victor Hugo à Hauteville House*, M. Jean Delalande a publié un utile et plaisant ouvrage [1], qui vient à point combler une importante lacune de la bibliographie déjà considérable du poète. Il s'agit bien plutôt, à vrai dire, de Hauteville House que de Victor Hugo, mais je ne chercherai pas chicane à l'auteur sur son titre, car qui dit Hauteville House dit Victor Hugo. C'est *La Maison de Victor Hugo à Guernesey* qu'il eût fallu dire, comme Charles Hugo intitula modestement ce manuscrit inédit déposé à la Maison de la place des Vosges (*D.* 20, n. 2), ou, s'il était consonant et au premier abord intelligible, le titre proposé pour cette étude marginale : « *Hauteville House* » *de Victor Hugo*. Car c'est proprement une création, au même degré que *Notre-Dame de Paris* ou *Les Misérables*, œuvre de la solitude et de la maturité, dont M. Delalande a fort bien souligné le caractère « poétique » (*D.* 19, 161), ou, ainsi que disait prophétiquement Charles Hugo, « un véritable autographe de trois étages, comme un poème en plusieurs chambres » (*D.* 26).

Le livre de M. Delalande, après un historique d'une richesse condensée (21 p.), se présente en effet comme un guide de Hauteville House, suivant l'ordre même de la visite, de bas en haut, de l'entrée au fameux « look-out » ; il complétera heureusement le traditionnel commentaire de l'excellente Mme Moreau, gardienne de la Maison, pour les nombreux visiteurs qui, chaque année, demandaient à en savoir davantage et à entretenir un curieux souvenir de vacances. Guide inusité dans le genre, alliant l'élégance et la clarté de l'exposé à une probe documentation et à une observation exacte et fine, servie d'ailleurs par une longue familiarité avec la Maison : nul n'était mieux désigné pour rédiger cet ouvrage que l'auteur, qui fut plusieurs années

1. Jean Delalande, ministre plénipotentiaire, *Victor Hugo à Hauteville House*, Paris, Albin Michel, 1947, 180 p. + 64 pl. ill. Toutes références à ce livre seront désignées dans le texte par *D.*, suivi du numéro de la page. — Je saisis cette occasion de remercier M. Jean Lambert, consul de France à Guernesey, qui m'a si obligeamment fait visiter l'île en 1947, et M. Jean Sergent, conservateur des Maisons de Victor Hugo, qui me les a si libéralement ouvertes, tant à Paris qu'à Guernesey.

consul général des Iles anglo-normandes. Modèle du guide, donc, abondamment et magnifiquement illustré, bien imprimé par surcroît — ce qui ne gâte rien, car on n'est pas souvent gâté à cet endroit dans l'ordre des ouvrages dits sérieux.

On s'étonne d'ailleurs que, après les nombreux ouvrages du type mémorial, — pour nous borner, citons les deux *Victor Hugo à Guernesey* de Paul Chenay, son beau-frère, et de Paul Stapfer, son secrétaire, et les livres de ses familiers, parents ou amis, Georges Hugo, Alfred Asseline, Jules Claretie, Richard Lesclide et sa femme, Gustave Rivet, Auguste Vacquerie, etc., — il ait fallu attendre si longtemps pour que quelqu'un se décidât à consacrer à une maison que le poète fit de ses mains et habita quinze années d'exil ininterrompu, de 1856 à 1870, et encore un an de l'été 1872 à l'été 1873, une semaine en 1875, quatre mois en 1878, la description attentive qu'elle mérite, pendant légitime aux livres de Gustave Simon, Arsène Alexandre, Georges Ascoli et Raymond Escholier sur la Maison de la place Royale, sans oublier l'excellent guide élaboré sous la direction de Paul Souchon par l'actuel conservateur des deux musées, M. Jean Sergent, aussi efficient que modeste. Deux musées, deux maisons, Paris et Guernesey, n° 6, place des Vosges et n° 38, Hauteville, les deux pôles biographiques de V. Hugo, réunissant à eux deux plus de trente années de sa vie et de son œuvre. A vrai dire, il y avait déjà le livre ancien de Gustave Larroumet, *La Maison de Victor Hugo, Impressions de Guernesey*, dont M. Delalande corrige quelques inexactitudes (p. ex. *D.* 67), et, plus récent, le beau volume de René Weiss, sorti des presses de l'Imprimerie Nationale, mais malheureusement hors commerce, qui a certainement aidé M. Delalande dans son travail et qui eût mérité une mention plus étendue que la simple référence de la page 51 [1].

Je n'ai pas l'intention de reprendre la description détaillée que nous offre M. Delalande de Hauteville House, fragmentairement évoquée à plusieurs reprises par les amis, les poètes, les curieux de son temps et du nôtre que l'occasion, le désœuvrement ou la piété ont conduits en pèlerinage à ce « haut-lieu », auquel eût convenu le nom réservé à la maison de Juliette Drouet : *Hauteville Féerie*. Encore tout récemment, un romancier, M. Roger Vercel [2], et un historien de l'art, M. Yvon Bizardel [3], ont été amenés, au hasard d'une conférence ou d'un repor-

1. René Weiss, *La Maison de Victor Hugo à Guernesey, Hauteville House, Propriété de la Ville de Paris*, Paris, 1928, publié à l'occasion de la donation de la Maison par les héritiers à la Ville de Paris. — Sur la vie à Guernesey et la fabrication de Hauteville House, on peut lire encore Gustave Simon, *La Vie d'une Femme*, Paris, Ollendorf, 1914, p. 311-387, et le délicieux petit livre de Paul Hazard, *Avec Victor Hugo en exil*, Paris, « Les Belles-Lettres », 1931, 51 p., qui contient quelques lettres inédites et précieuses d'Auguste Vacquerie ; la bonne description de Paul Berret, qui a *vu*, dans son édition de *La Légende des Siècles* (Hachette), t. I, Introd., p. XXVI-XXXIV, et le résumé évocateur de Maurice Levaillant, *L'Œuvre de Victor Hugo, Choix...*, Paris, Delagrave, 1931, p. 398-400.

2. *Œuvres libres*, Nouv. Série, n° 20, Paris, Fayard, 1947.

3. *De René à Olympio, Nouvelles littéraires*, 14 août 1947.

tage, à apporter leur pierre à cet édifice toujours inachevé. Le mérite de M. Delalande est de nous en avoir procuré une version nette et quasi complète, sinon définitive. Mais je ne pense pas qu'après lui personne soit tenté de recommencer ce travail bien fait. Aussi me bornerai-je à inscrire dans les marges de son livre quelques réflexions inspirées par un récent séjour de recherches à Guernesey : c'est, me semble-t-il, le meilleur hommage que je puisse lui rendre.

Le style et l'esprit.

Pénétrons donc, munis de ce guide, derrière cette grise façade semblable aux autres, ses voisines, n'était le drapeau tricolore qui, maintenant, l'en distingue. Dès l'entrée, on s'aperçoit, à l'étrange portail encastré entre les cloisons du vestibule, qu'on est chez Victor Hugo. « Porche gothique » (*D.* 25) ? Je ne pense pas qu'il le soit plus que le papier à ramages et oiseaux bleus sur fond blanc, du XVIIIe siècle, les battants de bois sculpté, peut-être gothiques en effet ou Renaissance, la grêle et gracieuse colonne corinthienne qui les sépare, peut-être du XVIIe anglais, et qui paraît porter à bras tendu une monstrueuse glace opaque, encadrée d'or et lourdement ornée, au bas de laquelle on lit, gravée en capitales, l'inscription : « VICTOR HUGO — NOSTRE-DAME DE PARIS. » Hugo est dans ce mélange, où les styles perdent leur nom, et la face. A moins que, comme Sir Osbert Sitwell, M. Delalande n'use du mot « gothique » pour désigner le composite. En ce sens, Hauteville House, avec ses bahuts Renaissance et ses salons Louis XV, ses carreaux de faïence de Delft et ses miroirs de Venise, — cinquante-six glaces (*D.* 48), — ses stalles et ses tabernacles, ses lambris et ses colonnes torses rudement sculptées par les artisans du cru, ses Gobelins et sa tapisserie en perles de verre, ses services de Sèvres et ses paravents chinois, et partout ces inscriptions répandues jusque sur les murs du jardin, et partout ces arabesques décoratives dont les motifs, tous stylisés de la nature, oiseaux, araignées, fleurs, feuilles, vrilles de la vigne ou du lierre, sont ceux mêmes des *Chansons des rues et des bois*, pyrogravés à coups de tisonnier et sobrement rehaussés de rouge, de vert ou d'or, qui vont se nicher jusque sous la coupole du second étage, où l'ingéniosité du praticien le dispute à son acrobatie, — en ce sens, oui, Hauteville House est « gothique », chef-d'œuvre du composite et du composé, pendant et figure du roman gothique *Notre-Dame de Paris*, dont ce n'est pas pour rien qu'orgueilleusement le titre, avec le nom de l'auteur, est jeté au visage du visiteur dès son entrée dans cette maison de rêve : l'œuvre est signée.

M. Delalande est discret sur le goût qui a présidé à l'aménagement de la Maison. Sans doute le hasard a eu sa part dans le cercle des curiosités offertes par les antiquaires de Saint-Pierre-Port. Mais il y a eu *choix*, et il est clair que les imitations de style « Sheraton » ou « Chip-

pendale », une des industries les plus florissantes des îles dans la première moitié du XIXe, ont peu de place à Hauteville House. Pour une autre part, cet aspect de bric-à-brac est à rattacher au goût des romantiques, collectionneurs en diable, pas toujours sûrs, mais éclectiques : Balzac, Gautier, Nerval ; on n'a pas assez dit quel fut pour eux l'attrait du XVIIIe siècle, qui devait avoir pris, après les premières hostilités, cette poésie fanée que nous trouvons à présent dans l'époque 1900. Cet assemblage hétéroclite, mais harmonieux par son foisonnement, non pas tellement bazar ni musée qu'on a dit, parce qu'on y sent encore l'empreinte vivante du poète, demeure un problème que chacun peut résoudre à sa fantaisie. J'aimerais, pour ma part, y répondre précisément par la fantaisie de V. Hugo, le caprice, l'imagination dévergondée du poète, lâchée, comme Pégase, la bride sur le cou [1]. Selon M. Bizardel, à l'opposé, Hugo aurait vu dans ces coffres, ces lambris et ces statuettes le fruit des rapines des anciens corsaires ou des naufrageurs de l'île, « dont la provenance mystérieuse flattait *le goût du tragique* qu'il portait jusque dans l'ameublement » [2].

L'interprétation est séduisante. Elle reçoit confirmation du goût que V. Hugo est rapporté avoir eu de raconter les légendes ou les histoires de ses pièces rares : par exemple, à propos des panneaux de tapisserie du salon rouge, achetés rue de Lappe, qu'ils avaient été « en 1657 les témoins muets du meurtre de Monaldeschi » dans la chambre de Christine de Suède, au château de Fontainebleau (*D.* 67). Mais, comme explication générale, elle ne me convainc pas. Il me semble que le surréalisme, la manie de l'occultisme et le « goût du tragique » propre à notre époque ont porté nos meilleurs critiques contemporains à exagérer le côté mage et visionnaire de V. Hugo au détriment de l'entraînante jovialité, bien « gothique » aussi, de ce poète et du sens de la mystification qu'il partage avec Balzac et qui entre peut-être pour une part variable dans tout génie créateur. « Le génie le plus pur, le plus hautain ou le plus suave — a écrit curieusement Maxime Formont — n'est en aucune façon incompatible avec le goût de la mystification. » [3] Le témoignage de Jules Janin, qui l'a bien connu, confirme cette impression :

« Ne croyez pas cependant que son admiration fût exclusive, et qu'il se contentât uniquement des beautés du Moyen Age et des grâces de la Renaissance !... Il aimait, d'une véritable passion, ces grâces contournées, ces moutons roses dans un pré bleu, ces bergères aux moelleux contours, ces bergers joueurs de flûte empanachée et ces eaux grouillantes de néréides plus que nues ! Il avait la joie et le rire d'un enfant pour ce qui luit, ce qui reluit, ce qui brille et ce qui rit, dans l'or, dans

1. J'invite le lecteur à se reporter à mon ouvrage qui porte ce titre : *La Fantaisie de Victor Hugo* (1er tome paru aux éditions José Corti, 2e tome en préparation).

2. Art. cit., mots soulignés par moi.

3. A propos de Mallarmé, in *Choix de Poésies, Les Symbolistes*, Paris, Lemerre, 1933, p. 52.

l'argent, dans l'ivoire, dans l'étain, sur le grès de la Normandie et sur la laque de Coromandel. [1] »

Je vois moins dans cette collection un écho pathétique qu'un goût débordant, d'ailleurs romantique, pour le grandiose et le minutieux à la fois, qui lui fait savourer le détail tarabiscoté et imprévu dans l'effet monumental. C'est ce que V. Hugo avait admiré, dès 1836, dans la cathédrale gothique de Chartres : « Magnifique église ! Autant de détails que dans une forêt, autant de tranquillité et de grandeur. Cet art-là est vraiment fils de la nature. Infini comme elle dans le grand et le petit. Microscopique et gigantesque. [2] » D'où sa prédilection pour le « fourmillement », le mot et la chose. D'où ce goût ouvert aussi bien aux crédences de la Renaissance espagnole, à l'exubérance flamande, aux eaux-fortes de Rembrandt et d'Albert Dürer, au rococo et au Louis XV même pour l'extravagance des arabesques et l'opulence de l'ornementation : « L'art sous Louis XV, à force de violence, de profusion et d'emportement, finit quelquefois par nous faire dire : c'est laid, mais c'est beau. [3] » Goût du fouillis, du combiné et de la combinaison, du composite, du composé et de la composition des disparates, qui est re-création. Ainsi du détail à l'ensemble, de l'ensemble aux détails, il procédait ou, selon le mot juste de M. Bizardel, « il orchestrait » [4].

Cette manière de faire ne diffère pas d'un de ses procédés de composition poétique, qu'on constate à la même époque : avec des vers, des strophes couchés parfois sans dessein préconçu dans ses albums de voyage, Hugo fait un tout, les assemblant, courant vers un nouveau détail qui, à son tour, engendre une nouvelle strophe selon une sorte de progression cellulaire [5]. C'est le même procédé appliqué à l'art du mobilier et à la décoration. « J'ai manqué ma vocation, disait-il à Jules Claretie, j'étais né pour être décorateur ! » (*D.* 19.) Le fait est qu'il y prenait un vrai plaisir et qu'il s'est adonné avec passion à la fabrication de Hauteville House de 1856 à 1859. Nous avons deux témoignages intéressants de cette manière de composer. Celui de Charles Hugo, sur les dessins dont son père a copieusement orné les murs de la maison : « Sans esquisse préalable, il dessine, avec une sûreté de main extraordinaire, non pas l'ensemble, mais un détail quelconque de son paysage. Il commencera sa forêt par une branche d'arbre, sa ville par un pignon, son pignon par une girouette, et, peu à peu, la composition entière jaillira de la blancheur du papier avec la précision et la netteté d'un négatif photographique qu'on soumet à la préparation chimique. » (*D.* 32, n. 1.) Ce qui rappelle, avant qu'il en connût apparemment, la manière des peintres japonais. Deuxième témoignage, celui de son menuisier, Thomas Gore : « Il ne laissait rien au hasard, bien qu'il travaillât pour ainsi

1. *Histoire de la Littérature dramatique*, Michel Lévy frères, 1854, t. IV, p. 420.
2. *En voyage*, t. II, *France et Belgique*, éd. Imprimerie Nationale, p. 44.
3. *Littérature et Philosophie mêlées*, même éd., Reliquat, p. 247.
4. *Arts*, 30 août 1946, cité *D.* 39, n. 2.
5. Cf. mon article in *Revue d'Histoire de la Philosophie*..., nos 41 et 43, janvier et juillet 1946, *passim*, notamment p. 281-283.

dire sans plan, *guidé par sa fantaisie*. Il avait de vieux bois achetés de ci, de là, d'autres travaillés par lui, et il en posait l'un ici, l'autre à côté, taillait l'un, faisait découper l'autre, et quand cela paraissait s'accorder : « Vous, disait-il, fixez cela comme cela. » (*D.* 26, n. 2.) Non pas toujours d'ailleurs, puisque nous avons, par exemple, deux croquis de Victor Hugo pour le projet de décoration de la cheminée monumentale de la salle à manger, sur le thème fourni par ses initiales V. H. (pl. ill., *D.* XXVI). Aux exceptions près, les deux témoignages concordent : *sans plan*, *sans esquisse*, c'est-à-dire à vue d'œil, ou, comme disent les marins, « à l'estime ». Ce procédé de « composition » s'observe non seulement dans l'ensemble de l'intérieur, *composé* de styles divers qui ont la préciosité en commun dénominateur, mais dans chaque meuble, chaque lambris, *composés* de panneaux authentiques insérés dans des ensembles particuliers dont le plan a été empiriquement élaboré, après maints essais, par le poète lui-même. A quoi il faut ajouter les panneaux et cadres de sa *composition*, pyrogravés et coloriés de sa main, dont les thèmes présentent plus d'affinité avec l'art japonais, déjà invoqué, qu'avec l'art chinois : le fait mérite d'être noté, s'il est vrai que, selon H. Houssaye, « si les chinoiseries étaient depuis longtemps à la mode, les japonaiseries étaient encore au Japon » (*D.* 20, cf. les panneaux du chevalier et de la princesse dans la petite chambre de repos, à côté du look-out). Tous matériaux lui étaient bon : bois, pierre, fer, porcelaine ou faïence, glace, tapisserie, étoffe, verroterie.

La conclusion ferme et mesurée de M. Delalande mérite d'être retenue : « Sa demeure, il l'a composée comme un poème, suivant les mêmes procédés. Il a pris ses matériaux à droite et à gauche ; avec un souci du fini et du détail digne du petit-fils d'un maître menuisier de Nancy, il les a travaillés, façonnés, agencés, leur imprimant la marque de sa puissante originalité, et il a réussi une œuvre à la fois ordonnée et extraordinaire, peut-être un peu appuyée, mais très personnelle et qui ne manque pas de grandeur. » (*D.* 161.) Les salons pourtant, notamment le salon rouge et or, sont bien désagréables. L'ensemble, à l'exception de l'austère look-out, à rapprocher de la cellule réservée par Balzac pour son travail dans sa maison somptueusement décorée de la rue Cassette, constitue un monstrueux poème lyrique, qu'on peut ne pas aimer, mais qui se tient.

La maison dans l'île.

La raison qui détermina Victor Hugo à s'installer, pour un séjour qu'il crut d'abord provisoire, dans l'île de Guernesey est bien connue. Menacé d'être chassé de Belgique, il gagna en octobre 1852, par Londres, cette île, Jersey, où, après l'exemple de Chateaubriand en 1792, l'appelait la présence de nombreux réfugiés du coup d'État et qui joignait à cela le bizarre avantage d'être une parcelle de l'ancien duché de Nor-

mandie sous drapeau britannique. Expulsé de Jersey en 1855, au moment de l'affaire de la *Gazette de Guernesey*, pour avoir protesté contre l'expulsion des rédacteurs du journal des proscrits, c'est-à-dire, pour avoir voulu s'affirmer solidaire d'un écrit injurieux pour la reine Victoria, dont il désapprouvait, sinon le fond, du moins totalement la forme, Hugo passa le 31 octobre de Jersey à l'île la plus proche, Guernesey, en attendant de voir où il dirigerait par la suite ses pas. Après un mois passé à l'Hôtel de l'Europe, qui s'élevait sur le port même, il escalada, selon un goût naturel, la colline d'Hauteville, s'installant au n° 20, puis, en octobre 1856, au n° 36. A la mode anglaise, il donna à son premier et à son second domicile le nom tiré de la rue qu'il habitait, *Hauteville House* (*D.* 16, n. 1) : ce qui en faisait la principale maison de la rue. S'il renonça à l'appeler *Liberty House*, comme il y avait pensé (*D.* 12, lettre à George Sand, 30 juin 1856), c'est probablement que, dans sa simplicité, ce nom « d'origine » rencontrait sa prédilection pour les « hauts lieux » [1].

Mais les raisons qui décidèrent Hugo à se fixer à Guernesey jusqu'au retour de la liberté en France ne semblent pas avoir trop préoccupé M. Delalande. La prolongation de ce délai par la consolidation du régime impérial ne me paraît pas une raison suffisante. « Ce n'est pas — écrivait Mme Hugo — que je croie à une très longue durée de ce qui est en France ; mais mon mari *va prendre vie ici.* [2] » Le « pourquoi » et le « comment » sont, à mon sens, étroitement liés. C'est pourquoi je regrette aussi que l'auteur n'ait pas jugé utile de replacer la description de Hauteville House dans une évocation, si rapide fût-elle, de ce site étonnant qu'il connaît assurément mieux que quiconque.

Lorsque Victor Hugo résolut d'employer le profit inespéré de la vente des deux premières éditions des *Contemplations* à l'acquisition de ce qu'il appelait, avec une fausse modestie qui cachait mal sa satisfaction, « une masure » (lettre citée à G. Sand), la seule personne qui comprît pleinement la portée de cet acte fut sa femme : « Voilà que nous entrons dans notre maison — écrit-elle tristement à Mme Meurice [lettre citée] ; — c'est pour moi comme *la constatation de l'exil.* [3] » C'était vrai : Hugo s'installait dans l'exil. Par là, il renonçait à tout prochain retour en France, au bénéfice de l'amnistie prévisible, et aussi aux velléités qu'il avait éprouvées parfois, notamment l'hiver à Jersey, de gagner les pays du soleil, le Portugal, ou l'une des deux Amériques [4].

1. Très précisément les éminences qui dominent la mer, cf. *En voyage*, t. II, p. 32, au Tréport, en 1835 : « Je me suis promené toute la soirée sur la falaise. Oh ! c'est là qu'on se sent des frémissements d'aile » et *Ibid.*, p. 34. Voir également à Heidelberg en 1840, *Rhin*, t. XXVIII, p. 325 : « Vous savez, Louis, *sur les hauts lieux*, il y a une marée montante d'idées qui vous envahit peu à peu et qui submerge presque l'intelligence. »

2. G. Simon, *La Vie d'une femme*, p. 320, lettre du 17 octobre 1856, citée *D.* 18 (mots soulignés par moi).

3. G. Simon, *loc. cit.*

4. *Océan*, p. 253 : « L'an prochain, j'irai en Portugal ou en Espagne. Puisque je ne puis rentrer en France, je veux me rapprocher du soleil. Je supprimerai du moins de

Sans doute y faut-il voir d'abord l'effet d'un entêtement politique et d'une disposition à tirer la conséquence extrême de ses actes, dans le cas, de l'attitude ferme, sincère, noble à la fois et un peu spectaculaire, qu'il avait prise au départ. Ayant par deux fois, en avril et en décembre 1852, repoussé l'idée de rentrer en France, il écrira en 1859, quand paraîtra le décret d'amnistie : « Fidèle à l'engagement que j'ai pris vis-à-vis de ma conscience, je partagerai jusqu'au bout l'exil de la liberté. Quand la liberté rentrera, je rentrerai. [1] » Il est permis toutefois d'observer que l'installation et la décoration intérieure de la maison étant juste achevées à cette date, le moment où il allait enfin pouvoir goûter le fruit de trois ans d'efforts était mal choisi pour y renoncer, fût-ce au prix d'un retour en France. Et quelle France ? Bon sens et logique, raidissement devenu habitude, habitude de l'éloignement — « Voyez-vous, on n'est pas éloigné cinq ans de son pays sans qu'un écartèlement se produise... [2] », — « éloignement pour la génération actuelle » [3], orgueil de propriétaire et fierté d'ouvrier — « ce livre m'a donné un toit », « j'étais né pour être décorateur », — tout cela ajouté à la naissance, cette même année 1856, du prince impérial, signe que l'Empire s'installait aussi de son côté, tout, en lui et hors de lui, concourait à maintenir Hugo *sine die* à Guernesey et à faire de « ce rocher d'hospitalité et de liberté » « son asile actuel, son tombeau probable » [4].

On n'a pas assez dit le charme de cette île. Et, d'abord, de Saint-Pierre-Port, la capitale, que V. Hugo a décrite au début des *Travailleurs de la Mer*, dans *L'Archipel de la Manche* (chap. VIII) : Hauteville, vieux quartier, maintenant populaire, sur la hauteur, en bordure de la côte, dominant le port enfermé entre les deux pinces de ses jetées dont l'une porte, comme une excroissance, le pittoresque Castle Cornet ; au pied de cette éminence, la route de corniche que V. Hugo a souvent prise pour aller sur la « croupe de Jerbourg », vers la baie du Moulin Huet, Torteval et Pleinmont, où se dressait encore, peu avant la guerre, la fameuse « maison visionnée » ; de l'autre côté, en descendant de Hauteville, la ville avec ses ruelles étroites en escalier, bretonnes ou portugaises, descendant, montant, tournant infatigablement dans ce gros bourg-jouet massé sur des bosses autour de l'église et du marché, ville bretonne, mais plus encore, comme dit Hugo, « ville bédouine » et méditerranéenne, avec ses palmiers poussés ici ou là et son original mélange de

ma vie cela, l'hiver. Ayant l'exil, à quoi bon l'hiver ? L'exil suffit pour avoir très froid » (s. d., 1854 ou 1855 ?). A quoi semble faire écho la lettre de Béranger du 21 octobre 1854 : « Ce que j'entends dire depuis quelque temps est-il vrai ? Vous, Hugo avec toute votre famille, quittez-vous, en effet, votre île charmante, ainsi qu'on le dit ? Cette idée me désole ; il me semble qu'en Espagne vous serez cent fois plus loin de nous. Savez-vous qu'en effet, aujourd'hui, l'Amérique est bien plus près de la France que votre Espagne, malgré le pas que celle-ci vient de faire... » (*Corresp.*, éd. citée, p. 276).

1. *Déclaration*, 18 août 1859, *Actes et Paroles*, t. II, p. 141.
2. Lettre citée de Mme Hugo, *in* G. Simon, *loc. cit.* (mots soulignés par moi).
3. *Ibid.*
4. Dédicace des *Travailleurs de la mer* (1866).

boutiques anglaises arborant, avec les rues, des noms français et des écriteaux délicieusement archaïques qui condamnent le « trépasseur » (*trespasser*) à l'amende d'une « livre tournoi ». A l'opposé de Hauteville, Saint-Pierre s'étire vers l'intérieur, en s'éloignant de la côte, partie de la ville la plus récente et la plus aristocratique : « Le faubourg Saint-Germain de Guernesey se nomme les Rohais. ».

Tout, dans ce pays de mélanges et de contrastes, aide au dépaysement : l'alliance des deux Bretagnes, la Grande et la Petite, comme on disait dans les romans courtois du moyen âge, qui fait que les maisons alignées sur le quai, à la manière des célèbres maisons du port de Cassis, ne sont ni tout à fait bretonnes, ni tout à fait britanniques, mais proprement guernesiaises, avec, sur la côte, leurs revêtements variés de blanc, de gris, de bleu, de rose, ou de jaune citron, comme des dessins de « nursery rhymes » ; alliance qui se retrouve dans la coexistence des deux langues, l'anglais, langue courante, et le français, langue officielle jusqu'en 1946, date à laquelle les États des Iles ont renoncé à une tradition jugée sans doute périmée, sans toutefois encore renoncer à leur autonomie, ni d'ailleurs au patois, troisième langue parlée des paysans et des marins, assez proche, paraît-il, du normand, et mêlé de termes anglo-saxons [1] ; contraste des survivances féodales (prévôt, connétable, baillif, etc.) et de la liberté chère à cette île puritaine, mais franche de droits de douane, contraste que V. Hugo a noté dans le chapitre XVII, intitulé *Compatibilité des extrêmes* : « Plein moyen âge, mais pleine liberté... Pensez, parlez, imprimez, haranguez, c'est votre affaire » ; liberté, de reste, non illusoire, qui a permis à Hugo, chassé de Jersey, de trouver asile dans l'île voisine de Guernesey — « Arrivez, vivez, existez » — et de retrouver, sous « un vieil Union-Jack, déchiré par le vent », « un coin de vieille terre normande », « morceaux de France tombés dans la mer et ramassés par l'Angleterre » [2] ; tous mélanges qui se retrouvent dans cette impression qu'il eut, s'il faut l'en croire, en débarquant : « Le Français avait le sentiment qu'il était en Angleterre... Une voix d'enfant, et cette voix chantait : *La clef des champs...*, etc. [3] ».

Mais le grand mélange, ou le grand contraste, est dans le paysage. Ile bretonne d'aspect, de côte, mais à la manière de la Cornouailles, « granit au Sud, sable au Nord » : « Guernesey, gracieuse d'un côté, est, de l'autre, terrible » avec de « riants intérieurs, d'un abord âpre et bourru » [4]. Si, lors de son arrivée, le « printemps » parut hostile au proscrit — « le

1. Contrairement à ce qu'avance M. Delalande (*D.* 11 : « A cette époque, on parlait surtout français aux îles de la Manche ») et malgré les affirmations de V. Hugo (*T. M.*, p. 36 : « On y parle français »), il semble que, dès cette époque, le français ait été en voie de disparition, au moins à Jersey, et que Mme Hugo s'en soit plaint à Béranger, qui répondait : « Nous nous affligeons d'apprendre que notre langue ne soit plus parlée à Jersey. Cela a bien surpris aussi Lamennais. » (*Corresp.*, éd. citée, t. IV, p. 154, 21 sept. 1852).

2. *T. M.*, éd. Imprimerie Nationale, p. 37-41, *Dédicace*, et 20.

3. *Ibid.*, p. 41.

4. *Ibid.*, p. 4 et 12.

printemps de la mer... s'appelle équinoxe » [1], — il faut dire que, ayant débarqué le 31 octobre 1855, il ne pouvait espérer trouver autre chose que l'automne. Il est plus juste, lorsqu'il écrit : « Climat, un printemps répandu. L'hiver, soit ; l'été, sans doute ; mais sans excès ; jamais de Sénégal, jamais de Sibérie. Les îles de la Manche sont *les îles d'Hyères de l'Angleterre.* » [2] D'emblée, Hugo fut séduit : « ... mon mari aime l'île, il prend des bains de mer à profusion. Ils lui sont très favorables. [3] » La comparaison avec la Côte d'Azur n'est donc pas déplacée ; elle est reprise : « Saint-Martin... une petite Nice » ; « presque autant de fleurs l'hiver que l'été » [4], et de croissance pour ainsi dire si tropicale qu'elles se confondent, hortensias et mimosas géants, avec les arbustes, au pied des arbres, des palmiers et comme des lianes qui couvrent les joues des ravins de Saint-Vale et d'Icart Point. Toute cette « marine » d'un aspect inattendu est curieusement confrontée avec la campagne, à mesure qu'on remonte vers l'intérieur, et, parfois, au bord de la falaise, on aperçoit, suspendu, un poulailler : « Paysage et océan mêlés », comme Hugo intitule son chapitre VII de *L'Archipel*, ou, comme il a chanté, de Jersey il est vrai, *Les Paysans au bord de la Mer* [5] ; derrière la charrue, picore la mouette ; et, tout autour, cette mer que, comme au pied de l'Estérel, les granits escarpés, rouges et bruns, font paraître bleue, autorise vraiment les comparaisons que V. Hugo a plusieurs fois aventurées de ces îles avec les Cyclades [6]. Il faudrait encore parler de ce joyau sauvage et gracieux, Serk, dont la contemplation limitée et extraordinaire réconforta souvent Hugo, avant ses voyages de 1860-1865, et qui, privé jusqu'à ce jour de circulation automobile, présente aux yeux du voyageur moderne une image plus fidèle encore, après presque un siècle, à ce que fut cette île, au temps où y descendaient, dans le même hôtel à peine transformé aujourd'hui, Swinburne et Victor Hugo. Ces divers aspects réunis portaient Hugo à conclure : « Un jour viendra où Paris mettra ces îles à la mode et fera leur fortune, elles le méritent. [7] » Il ne s'est trompé, en somme, que de capitale. C'est Londres qui, depuis quelques années, en a fait des stations balnéaires.

En dehors du charme particulier de ces îles, quoi encore ? Ce que V. Hugo a dit de Jersey peut, je pense, être répété sans abus de Guernesey : « Savez-vous ce que j'ai trouvé à Jersey ? Une chose sainte, sublime, inattendue : la paix. [8] » A Jersey, en effet, ont été dévolues les deux crises, le ressentiment et l'effroi métaphysique, respectivement exprimées par *Châtiments* et *Les Contemplations* ; leurs « médiums »

1. *T. M.*, p. 41.
2. *Ibid.*, p. 36.
3. G. Simon, *Loc. cit.*, lettre citée de Mme Hugo.
4. *T. M.*, p. 36 et 5.
5. *L. S., D. S.*, VIII, 1854.
6. *T. M.*, p. 24 et 48 ; la Manche, une « quasi-Méditerranée » pour ses vagues, *ibid.*, 12 ; « Lemnos, c'est Jersey », lettre à Villemain, 19 mars 1854 ; *Cérigo, C.*, V, 20.
7. *T. M.*, 48.
8. *A. P.*, II, 154, discours prononcé en 1860 à Jersey.

respectifs, Napoléon-le-Petit et les tables, n'ont pas suivi leur victime à Guernesey. Fini le temps des épreuves, le calme de Guernesey lui a rendu l'équilibre. L'écrivain s'y est élaboré une hygiène naturiste et une discipline intellectuelle que bien peu réussissent à mettre autant au point et qui lui ont permis de poursuivre sans signe d'essoufflement son œuvre de création, au rythme alterné de ses longues matinées de travail et de ses incursions à pied sur les côtes ou dans les « love-lanes » de l'île. Ainsi a-t-il pu venir à bout d'une quantité de travaux prodigieuse et recouvrer cette « sérénité intérieure » qui lui fera dire en 1865-1866 : « Je n'ai pas de haine et je n'ai plus de colère » et « c'est au dedans de nous qu'est notre printemps perpétuel. [1] »

On comprend qu'un poète, dans ses cinquante ans, se soit attaché au lieu qui ravivait les forces de son organisme et lui offrait de telles chances de travail, loin de l'excitation fallacieuse d'une capitale littéraire. Ce « look-out », ajouté par lui à la maison, intenable cage de verre où il affronte, des heures durant, nu-tête, l'ardeur solaire ou l'aigre bise, est la figure de cette exaltation créatrice « en serre », si rationnellement préparée. A créer, il semble que le temps lui ait à peine duré. C'est seulement par moments qu'il sent peser ses années d'absence de Paris, comme lorsqu'il écrit l'émouvante page des *Misérables* : « Tant qu'on va et vient dans le pays natal, on s'imagine que ces rues vous sont indifférentes... Plus tard, quand on n'y est plus, on s'aperçoit qu'elles vous sont chères. [2] » Mais Paris lui est plus présent dans le souvenir qu'à Paris même : « L'évocation se fait d'elle-même, les toits semblent surgir parmi les flots, la ville se recompose dans toute cette onde. » Phénomène littéraire de l'éloignement, bien connu des écrivains, selon lequel il exploite — dans le bon sens du mot — inlassablement le capital d'images accumulé pendant la première partie de sa vie.

Dès avant le 16 mai 1856, date à laquelle il fit, par devant le lieutenant-baillif, acquisition de Hauteville House, Victor Hugo avait compris ce « bienfait » inattendu de l'exil qui, en lui assurant le rythme *optimum* de travail créateur, lui composait en même temps, dans le monde contemporain et dans l'histoire à venir de la littérature, une situation d'exception. Dans un fragment daté 9 *novembre* (sans doute 1855), Hugo écrit :

> Je trouve de plus en plus l'exil bon...
> Depuis trois ans — en dehors de ce qui est l'art — je me sens sur le vrai sommet de la vie, et je vois les linéaments réels de tout ce que les hommes appellent faits, histoire, événements, succès, catastrophes, machinisme énorme de la Providence.
> Ne fût-ce qu'à ce point de vue, j'aurais à remercier M. Bonaparte qui m'a proscrit, et Dieu qui m'a élu.
> *Je mourrai peut-être dans l'exil, mais je mourrai accru.*
> Tout est bien [3].

1. *T. M.*, 45.
2. II, v, 1.
3. *Océan*, p. 254.

Il y a naturellement dans ce « dont acte », si net, autre chose qu'une simple boutade de Pangloss. Que V. Hugo ait d'abord redouté l'exil, nul doute ; qu'il en ait pris, au bout d'un certain temps, son parti et qu'il en ait saisi l'avantage et la grandeur, ce fragment en porte témoignage. C'était, de son vivant et presque vis-à-vis, le Grand-Bé de Chateaubriand [1], un Sainte-Hélène subi, puis volontaire (et l'illustre consonance, qui avait frappé Vacquerie [2] à son arrivée à Saint-Hélier de Jersey, ne dut pas être perdue pour lui). « De grands dieux naquirent d'un calembour », a écrit Valéry ; des héros grandissent d'un domicile : Voltaire à Ferney, Rolland à Villeneuve, pour ne pas parler des précurseurs inoubliés de Hugo, saint Jean à Patmos, et Dante. Privilège cher à quelques grands écrivains indépendants, que V. Hugo, sans le réclamer, n'a pas négligé de mettre à profit. Cela est si vrai que le fragment de tout à l'heure se complète par cette pensée du même ordre : « *Bonté de l'exil.* — Voltaire est plus Voltaire à Ferney qu'à Paris. [3] » Réflexion bien révélatrice de ses pensées intimes, qui montre une vérité préparant le mythe. Son Figaro guernesiais, Blick, qui, en lui faisant la barbe, s'informait poliment, dit-on, si son client espérait remonter bientôt sur le trône, n'était loin ni de l'une ni de l'autre. Hugo à Hauteville House fait figure de « roi en exil » [4], il invite à déjeuner les petits enfants pauvres du quartier — il y a de la charité toute simple dans cette attention, mais cela sent aussi son seigneur de village — et l'exil le « sacrait » parmi les écrivains.

Ainsi, lorsque V. Hugo, achetant sa maison dans l'île, observait : « Cette fois, si l'on me rechasse encore, je veux forcer l'honnête et prude Albion... à fouler aux pieds un *at home* », ce calembour perdu pour M. Delalande [5] manifestait un calcul fondé sur un juste sens de l'esprit anglais, et, dans sa forme modeste, un profond et clairvoyant orgueil : cet *atome* tient du trône. Esthétiquement, politiquement et socialement, sa gloire a été rehaussée par ce socle qu'il s'est fait d'un rocher ; à tous les points de vue, Hauteville House a marqué un *accroissement* de sa personne. Et lorsque V. Hugo fait graver, parmi d'autres, la maxime : *Exilium vita est*, peut-être lui est-il arrivé d'en renverser *in petto* l'ordre des termes : « La vie est un exil », mais aussi « l'exil, c'est la (vraie) vie » [6].

JEAN-BERTRAND BARRÈRE.

1. Cf. *Océan*, p. 251 :

Dans Jersey, l'île anglaise, et seul sur la montagne,
Triste, élevant la voix d'un bord à l'autre bord,
Ainsi parle, les yeux fixés sur la Bretagne,
Victor Hugo proscrit à Chateaubriand mort.

2. Paul Hazard, *op. cit.*, p. 5.
3. *Ibid.*, p. 381.
4. Expression que je retrouve dans l'excellente biographie de Pierre Audiat, *Ainsi vécut Victor Hugo*, Paris, Hachette, 1947, p. 278.
5. *D.* 18, n. 2 sur l'incorrection.
6. Je me réserve de parler, dans une seconde note, des livres de Hauteville House.

NOTES ET DOCUMENTS

LETTRES INÉDITES DE LAPRADE ET DE LECONTE DE L'ISLE

I. — Un manifeste sous le second empire : — 1855 —

Victor de Laprade, poète lyonnais, avait déjà publié trois volumes de vers : *Psyché*, le 15 août 1841, *Odes et Poèmes*, le 27 janvier 1844, tous deux chez Jules Labitte, et les *Poèmes évangéliques*, le 27 novembre 1852, chez Charpentier, qui eurent une seconde édition, le 13 août 1853, quand l'éditeur Michel Lévy mit en vente, le 22 avril 1855, un recueil de 344 p., intitulé *Les Symphonies*. Dans les revues et les journaux de nombreux articles, dont on peut trouver une liste dans la thèse de Pierre Séchaud, *Victor de Laprade, L'homme, son œuvre poétique*, A. Picard, 1934, p. 536 et 537, et p. 540, avaient aimablement salué les œuvres à leur apparition. Chargé de cours de Littérature Française à la Faculté des Lettres de Lyon, depuis le 27 septembre 1847, il avait été reçu docteur ès-lettres, le 11 août 1848 devant la Faculté d'Aix : sa qualité de lauréat de l'Académie Française lui avait, exceptionnellement, valu l'équivalence du grade de licencié ès-lettres qu'il ne possédait pas. Le 8 juin 1847, il demandait à Victor Cousin d'appuyer sa demande soumise au Conseil royal de l'Instruction Publique. « J'avais concouru au prix de l'Académie Française principalement en vue d'obtenir la dispense de l'examen de licence ès-lettres, faveur qui a été accordée à plusieurs lauréats de l'Institut. Votre appui à l'Académie m'a valu quelque chose qui ressemble peut-être assez au prix pour me servir de titre à demander l'exemption dont j'ai besoin. Je sollicite donc la faculté d'être admis à passer ma thèse de docteur, sans subir l'examen de licencié » (ms. bibliothèque Victor Cousin, correspondance de Victor Cousin, ms. 235, t. 22, folio 2948).

Les Symphonies, dont l'éditeur Michel Lévy avait tout d'abord discuté et critiqué le titre, réunissaient 44 pièces de vers, y compris la

dédicace à son père, parues pour la plupart, de 1839 à 1854, dans la *Revue du Lyonnais*, la *Revue des Deux-Mondes* [1] et la *Gazette du Midi*. Poésies à la fois philosophiques, religieuses et morales, elles chantaient les saisons, les bois, les mers, les vents et la nuit... Et, comme dit l'abbé James Condamin [2], « plusieurs voix s'y répondent tour à tour, l'homme interroge la nature, la nature a ses échos dans le cœur de l'homme et Dieu lui-même s'y fait entendre ». Pour expliquer son titre emprunté à la musique, pour commenter la nouveauté de son inspiration mystique, V. de Laprade n'avait pas écrit de préface. Mais, dès 1855, il en a esquissé les grandes lignes dans cette lettre à Auguste Lacaussade [3].

Lyon, 18 avril 1855.

Vous avez eu l'obligeance de me demander quelques explications sur mes *Symphonies* et sur les idées qui ont déterminé la forme de ces poèmes. Voici sommairement ce que j'aurais pu dire dans une Préface. Dans notre ancienne poésie française on n'entendait absolument que la voix de l'homme et de ses passions les plus positives, le sentiment de l'infini, celui de la nature étaient absents. C'était un récitatif ou un chant sans orchestre ; l'harmonie et la couleur manquaient souvent à la mélodie et au dessin. Chez les maîtres modernes, les voix de la nature, interprètes du monde invisible, font un accompagnement aux paroles de l'âme, l'harmonie explique et complète la mélodie. En musique la Symphonie de Beethoven m'a paru représenter merveilleusement cette forme et cet état de l'art. J'ai toujours écouté chez ce maître un sentiment humain, une voix humaine se développant au sein d'un vaste paysage qui lui répond par les divers instruments de l'orchestre. Il m'a semblé que, dans ma poésie à moi, cette part que prennent les voix de la nature au chant de l'hymne universel était devenue plus ample et plus marquée qu'elle ne l'était même chez les contemporains. Peut-être à certains moments ai-je cédé trop de place au monde extérieur dans ma poésie ; peut-être ai-je été sur le point d'ôter à l'âme un peu trop de cette active personnalité que j'accordais à tous les êtres dans la nature. Je crois pourtant que, dans l'ensemble de mon œuvre, les droits de la liberté morale sont suffisamment sauvegardés contre le panthéisme ; car j'ai franchement arboré un stoïcisme chrétien. Vous trouverez, je le pense, dans mon nouveau volume, quelques notes plus énergiques d'une affirmation plus éclatante de l'activité humaine : *La Muse armée*, *Fausta*, *Hymne à l'Epée*, *Symphonie du Torrent*, *Symphonie alpestre*, etc.

C'est encore la forme centenaire des principaux poèmes et la combinaison variée des rythmes qui m'a fait adopter le titre de *Symphonies*, de même que, dans les symphonies musicales, je fais parler successivement divers instruments dont j'essaie parfois de fondre les sons en un tutti autant que cela est possible ailleurs qu'en musique.

Quand [*sic*] au fond moral du livre, il ne repose que sur une seule intention et n'est pas susceptible d'une conclusion précise comme la moralité d'un apologue. Cependant j'ai essayé, en rangeant dans leur ordre actuel ces poèmes, écrits à des dates et sous des impressions diverses, d'établir entre eux la gradation, qui s'est faite dans mon esprit, dans un sens qui affirme de plus en plus la prééminence de l'âme sur la nature, du chanteur

1. Pierre Séchaud, dans sa thèse citée, en a établi p. 523-524 la chronologie.
2. *La vie et les œuvres de V. de Laprade*. Lyon, Vitte et Perrussel, 1865, p. 317.
3. Les lettres citées proviennent des Archives Lacaussade que M. Max Besson, libraire, nous a obligeamment communiquées.

sur l'orchestre, enfin la domination de l'homme sur lui-même, l'activité, la liberté morale. J'ai essayé de marquer, dans cette série qui se développe de la *Symphonie des Saisons* à la *Symphonie alpestre*, le passage du désespoir qui suit la passion aux nobles espérances que l'on retrouvera en s'élevant des sentiments tout personnels à l'amour de l'humanité et au dévouement.

A tout autre que vous je n'oserais donner ce commentaire, si rapide qu'il soit, craignant de paraître trop ambitieux, mais je connais assez les tendances élevées de votre esprit et votre sympathie pour être certain que vous me comprendrez et que vous interpréterez dans leur vrai sens les intentions du poète.

Je vous remercie bien cordialement de votre accueil si amical et vous prie d'agréer tous mes sentiments de vive sympathie.

VICTOR DE LAPRADE.

Lyon, rue Saint-Dominique, 15.

Je vous adresse mon travail sur la poésie grecque.

La nécessité d'une préface, Lacaussade l'avait démontrée à Victor de Laprade dans une lettre que nous ne possédons pas, et voici comment le poète lyonnais en expose le plan, pour le jour où il l'écrira :

Lyon, 3 mai 1855.

Cher poète,

Je suis bien reconnaissant de votre bonne lettre, écrite au milieu de la souffrance physique et du travail obligé. Je suis bien complètement de votre avis sur l'utilité d'une préface. Voici pourquoi j'ai différé d'en mettre à mes livres jusqu'à présent : j'ai voulu livrer d'abord ma pensée et ma poésie telles quelles, sans les expliquer et les défendre, de crainte de mettre dans une préface des promesses que le livre ne tiendrait peut-être pas, désirant voir aussi comment je serais compris. J'ai toujours eu le projet de mettre des préfaces et assez longues à mes secondes éditions. Je le ferai pour les *Symphonies*, si j'arrive à la seconde édition, et je vais le faire pour *Psyché*, dont je compte accompagner la réimpression de quelques études sur les questions d'art et même de philosophie que l'on peut soulever au sujet de ce livre.

Je vous remercie bien vivement du souci que vous prenez de la fortune de mon dernier volume. J'ai besoin que mes amis prennent en main la cause de l'absent. Je partage tout à fait votre manière de voir dans la critique de M. de Pontmartin. Je serais fort heureux d'avoir un article de lui et je souhaiterais qu'il fût placé de préférence à l'*Assemblée Nationale*, puisque vous me faites espérer à la *Revue Contemporaine* un travail sur mes écrits d'une main que je devine, d'une main de poète dont je connais la compétence et la sympathie. Cette combinaison me serait on ne peut plus favorable, et je voudrais qu'elle ne fût pas trop longtemps à se réaliser : une publicité un peu prompte est un grand avantage pour un livre. Je souhaite l'avancement de mes *Symphonies*, surtout en vue de l'édition que je prépare de *Psyché*, dont la publication est naturellement subordonnée en librairie au succès de mon volume actuel. Avant que soit décidée la question de savoir si M. de Pontmartin me placera dans la *Revue* ou l'*Assemblée*, comme dans tous les cas l'article de la Revue n'est pas probablement pour le prochain n[umér]o, je prierai l'ami poète qui veut bien se charger de l'article de fond, de vouloir bien placer dans le prochain bulletin les quelques lignes dont nous avons parlé et je vous remercie à l'avance de ces deux bonnes pensées.

Je n'aurais pas, je le crois, de poésies à publier de longtemps, mais si je peux réaliser certains projets de travail, je pourrais offrir à la Revue quelques fragments d'un livre en prose...

A la fin du numéro du 15 mai de la *Revue Contemporaine*, à la suite de la « Revue musicale », Victor de Laprade a pu lire, sous la signature de deux initiales L. M., p. 543-544, un très aimable compte rendu de ses *Symphonies* ; l'article, qui ne figure pas au sommaire et sera omis, en fin de tome, à la table des matières, p. 736, avait failli échapper à son attention. « Ce sera toujours pour nous un plaisir, une véritable bonne fortune que d'avoir à produire ici ou à indiquer à nos lecteurs les beaux vers. Ceux de M. Victor de Laprade fourniront à l'un de nos collaborateurs l'occasion d'étudier avec détail l'œuvre d'un poète pour qui la poésie n'a pas été une simple joie de l'esprit ou un caprice, mais un culte austère, j'ai presque dit une mission... Il est de ceux qui savent aimer les lettres... d'un amour qui reste ouvert, encourageant, tranquille et facile aux espérances et au zèle d'autrui... Mais le temps et l'espace nous manquent aujourd'hui ; nous reviendrons à M. de Laprade et à ses poèmes. » Ému et reconnaissant, le poète s'empressa de remercier Lacaussade :

17 mai 1855.

C'est vous, cher poète, qui avez inspiré, si vous ne les avez pas écrites, les lignes que je viens de lire dans la *Revue Contemporaine*. J'ai été touché de leur profonde bienveillance et je suis très heureux de la promesse qu'elles renferment. Je comprends que c'est vous qui ferez l'article annoncé. Sans parler de la sympathie que vous m'avez témoignée, c'est une bien bonne fortune pour un poète d'être jugé par ses pairs. Que ce soit notre faute ou celle du public, nous formons dans la littérature une petite église en dehors de laquelle les voix les plus autorisées de la critique, quand elles parlent vers et poésie, risquent fort de rester toujours à côté des questions...

Ici un long passage sur Maxime du Camp et ses *Chants modernes* :

Qu'est-ce que la poésie de l'industrie et de la nature telle que cette école l'a essayée ? J'y vois le mouvement mécanique et la couleur des choses au lieu d'y trouver l'esprit et le cœur humain ; au lieu d'y voir le triomphe de la science sur la nature, j'y vois réellement l'âme conquise par la matière et disparaissant devant elle. Je crois que, dans mes aspirations les plus périlleuses vers le monde extérieur, alors même que j'enviais la calme végétation des grands chênes, j'ai plutôt imposé l'âme humaine à tous les objets de la création que je n'ai laissé la couleur, la forme et le mécanisme des choses extérieures remplacer le cœur et la raison dans ma poésie. Je sais bien quel est l'élément humain qui m'a le plus manqué, c'est celui qui dérive de l'ardeur de la vie passionnelle, du tempérament en un mot, c'est celui qui engendre le mouvement dramatique et ma poésie en est pauvre. Mais dans la poésie prétendue progressive et qui ne fait qu'hériter des qualités inférieures de Hugo, le seul élément humain que je trouve est précisément celui qui part de cette fougue du sang. J'y cherche en vain les principes qui doivent le tenir en bride, la raison, le sens moral, la véritable intelligence. C'est une poésie qui part du tempérament, l'âme n'y est pour rien. Je la vois venir avec terreur ; elle s'appuye sur un ensemble de faits qui dans le temps où nous sommes tendent à assurer de plus en plus la domination du fait matériel sur l'esprit. Le moindre inconvénient de cette révolution sera en littérature de nous reléguer tous, nous autres poètes spiritualistes, au fond des vieilles sacristies. Je comprends que je paraisse à cette école une espèce de statuaire ascétique et que ma poésie lui paraisse d'un marbre glacial ; elle n'émane pas de la chaleur du sang. Je reconnais qu'elle a beaucoup trop

peu de cette vie extérieure, peut-être est-ce un moindre défaut que ce [*sic*] pléthore matériel qui paralyse souvent ce que l'homme a de plus humain et de plus divin à la fois, la conscience et la raison. [...]

Trois ans après *Les Symphonies*, V. de Laprade publiait le 11 décembre 1858, chez Michel Lévy, un nouveau volume de vers, *Idylles héroïques*, précédées d'une préface de 53 pages, qui reprenait, en partie, les idées exprimées dans ses lettres à Lacaussade, mais en les développant :

La musique est l'art de notre temps... elle règne sur le théâtre au détriment des œuvres littéraires... elle a pénétré les autres arts de son esprit, elle a altéré leurs méthodes, elle a déplacé à son profit leurs limites...

La musique, devenue l'art populaire, et s'emparant... de la maîtrise des autres arts, le sentiment de la nature s'éveillant dans toutes les âmes préparées par les passions ou la rêverie, modifiant les formes du style et le fond de la pensée dans tous les arts, peinture, musique et poésie : tels sont les deux grands faits qui dominent aujourd'hui le développement général de l'art.

Le paysage est une symphonie... La poésie peut associer les harmonies de la nature à la voix de l'homme... Si, pour cette ode à plusieurs voix,... je cherche un nom et un modèle, je trouverai à la suite de Beethoven, le modèle et le nom de la *Symphonie*. C'est ainsi que s'explique et se justifie le titre donné à notre précédent volume : il découle nécessairement de l'œuvre elle-même, il a été l'objet d'un choix réfléchi...

Longuement, le poète poursuit sa démonstration lyrique en même temps qu'il répond aux critiques qui lui avaient reproché de sacrifier le sentiment religieux à la contemplation de la nature :

Le christianisme n'a rien à redouter de l'amour de la nature. La religion est assez large pour comprendre tous les sentiments poétiques, assez forte pour les régler, assez divine pour les sacrifier...

« Préface magnifique », écrit Armand de Pontmartin, dans ses *Dernières Causeries du Samedi*, Michel Lévy, 1866, p. 242, « qui pourrait être pour la poésie spiritualiste ce que la fameuse préface de *Cromwell* a été pour le romantisme. »

II. — La pauvreté de Leconte de Lisle
1851 - 1862

Sans vouloir évoquer, après les études de Marius-Ary Leblond [1] ou de Jean Dornis [2], la fierté désintéressée de Leconte de Lisle, son noble stoïcisme, son dédain méprisant pour les artistes qui « se livrent, par besoin d'argent, à des travaux hâtifs et effrénés de prose ou de vers », voici quelques lettres inédites qui montrent, de façon douloureuse, les angoisses du poète en proie à la pauvreté. S'il accepte, en juillet 1854, de Napoléon III, une « indemnité littéraire et annuelle de 3 600 francs », payée « sur la cassette particulière du souverain,

1. *Leconte de Lisle d'après des documents nouveaux*, Mercure de France, 1906.
2. *Essai sur Leconte de Lisle*, Ollendorf, 1909.

sans condition aucune », il pouvait écrire et répéter les deux vers de l'*Agonie d'un Saint* [1].

Les richesses du monde et ses tentations
J'ai tout foulé du pied, comme la fange et l'herbe.

Ses biographes se sont montrés fort discrets sur la pauvreté cruelle qui le tortura pendant des années. Quelques vers, ici ou là, trahissent, comme un cri étouffé, ses souffrances intimes. Seul, entre tous ses commentateurs et amis, M. Pierre Flottes, en donnant le titre de *Pauvreté* à l'un des chapitres de son livre [2], a dévoilé le drame de sa vie : ses traductions grecques ne rapportent à Leconte de Lisle en moyenne que mille francs par an, et les leçons de grec ou de latin sont payées trois francs l'heure. Plus d'une fois, en son modeste logement de la rue Cassette, tandis que la faim le tenaillait et que l'hiver le glaçait, il a dû évoquer, comme un « soleil des paradis perdus », le visage lumineux de son île lointaine.

Ces billets, assez courts, sont tous adressés à son compatriote, le poète Auguste Lacaussade [3] : ils s'échelonnent de 1851 à 1862. Leconte de Lisle publie *Poèmes antiques* en 1852 (*Bibliographie de la France*, du 4 décembre 1852, n° 7087) chez Ducloux ; *Poèmes et Poésies*, en 1855 (*B. de la F.*, du 23 juin 1855, n° 3845), chez Dentu ; *Poésies complètes*, en 1858 (*B. de la F.*, du 28 août 1858, n° 8570), chez Poulet-Malassis, et les *Poèmes Barbares*, le 22 mars 1862 (*B. de la F.*, n° 2444). Le plus ancien de ces billets est sans date. Le journal, *La Démocratie pacifique*, qui a succédé à *La Phalange*, a duré du 1er août 1843 au 30 novembre 1851.

J'irai vous voir demain matin dans un but on ne peut plus intéressé [*sic*]. J'ai le plus pressant besoin d'une misérable pièce de cinq francs qui me donne le temps d'attendre quelques jours. Je ne doute pas que vous me rendiez ce service si vous le pouvez. A vous de cœur.

Notre histoire est en lecture dans *La Démocratie Pacifique.*

La *Revue Européenne*, recueil littéraire, scientifique et politique ne vécut que trois années, du 1er février 1859 au 1er décembre 1861, et n'eut que 69 numéros ; A. Lacaussade en était le directeur.

22 janvier 1859.

Si, par suite de votre position définitive à la *Revue Européenne*, vous pouviez m'appuyer plus efficacement au sujet de l'emploi dont nous avons parlé, je vous serais infiniment reconnaissant de ne pas m'oublier. Vous savez combien j'en ai besoin. Dans le cas où la place serait déjà donnée, vous seriez bien aimable de m'en informer par un mot. L'incertitude me lie pieds et poings.

Tout à vous.

1. Dans les *Poèmes Barbares*, 14e strophe, éd. Lemerre, in-12, p. 320 ; la pièce avait d'abord paru dans la *Revue Européenne* du 1er février 1861, p. 539 à 543.

2. *Le poète Leconte de Lisle. Documents nouveaux*, Perrin, 1929, p. 82-83.

3. Ils sont tous deux nés à l'Ile Bourbon (aujourd'hui la Réunion), Lacaussade le 13 février 1815, et Leconte de Lisle, le 23 octobre 1818.

A défaut d'un emploi à la revue, comme secrétaire de la rédaction ou même correcteur d'épreuves, il espère toucher l'indemnité promise par le ministère de l'Instruction Publique, une aumône de 200 francs.

25 janvier 1859.

Je vous remercie de votre attention obligeante. J'étais déjà informé qu'une indemnité littéraire de deux cents francs me serait accordée par le ministère de l'Instruction Publique, en retour et pour prix sans doute des quatorze années de travail et d'angoisses que j'ai passées en France. En vérité, je ne mérite pas une telle compensation pour le peu que j'ai souffert et le peu que j'ai fait. Il ne manque plus à ma bonne fortune que le retrait de notre allocation coloniale, ce qui ne tardera pas, je l'espère. Enfin, je dois présumer, d'après votre silence même à ce sujet, que le comité de la *Revue Européenne* n'a pas cru devoir me confier la correction de ses épreuves.

Si je ne craignais de désobliger la personne qui s'est entremise pour moi à propos d'une indemnité au ministère de l'Ins[truc]tion Publique, je me hâterais de refuser cette ridicule et honteuse aumône : mais il me faut subir cette nouvelle humiliation. J'en garderai religieusement le souvenir, parmi tant d'autres non moins amers. Tout à vous...

Il ne parvient à toucher ni l'indemnité du ministère, ni la subvention annuelle, qui lui a été accordée en 1853, par le Conseil colonial de la Réunion, et qui se montait à 2 000 francs.

10 février 1859.

J'ai tout lieu de croire que notre pension n'a pas été votée pour cette année. Du moins n'ai-je pu me renseigner exactement au ministère. D'un autre côté, je n'ai reçu aucune nouvelle de l'indemnité qui devait m'être accordée à l'Inst[ruction] Publique. Si vous êtes en position comme il est probable de m'être utile à cet égard, veuillez je vous prie me rappeler au souvenir du Ministre. Si j'étais seul, je me garderais bien de vous demander un service que vous ne pourrez peut-être pas me rendre et qu'il vous serait pénible de me refuser, mais, accablé que je suis d'inquiétudes et d'angoisses de toutes les minutes, avec une femme désolée et malade de chagrin, il me faut bien mettre de côté toute réserve personnelle. Voyez donc s'il vous est possible de venir quelque peu à mon aide en vous informant au ministère...

Les vers sont mal payés à la *Revue Européenne*, et les articles de prose qu'il y présente ne semblent pas avoir reçu bon accueil : la Revue disparaît avant qu'ils aient pu être insérés.

17 avril 1861.

Ma famille est arrivée et je suis plongé dans les effroyables ennuis de l'installation. En attendant que je puisse me remettre au travail sans désemparer, je vous envoie cent dix-huit vers en deux pièces. Dans huit à dix jours, mon article sur la *saine poésie*, à propos de Baudelaire [1], sera à votre disposition, en attendant l'étude plus considérable sur *les mœurs dans l'épopée homérique*. Je me rappelle à votre souvenir pour mon affaire du Ministère d'État et je vous remercie à l'avance de votre obligeante intervention [...].

8, boulevard des Invalides.

1. Simple compte rendu à propos de la deuxième édition des *Fleurs du Mal*, qui paraîtra dans le dernier numéro de la *Revue Européenne* du 1er décembre 1861, p. 595-597.

La subvention annuelle du Conseil Colonial de la Réunion est supprimée pour l'année 1861, mais sera rétablie en 1862.

30 juin 1861.

Je m'attendais à la mauvaise nouvelle que vous m'annoncez. A la grâce de Dieu. Que les cinq cent mille diables emportent cet imbécile de gouvernement et n'y pensons plus.

Mon affaire du Ministère d'État n'est pas encore terminée, mais elle sera réglée demain, je l'espère...

Les deux derniers billets, — dont l'un, d'après le calendrier, semble pouvoir être daté de 1862, — contiennent des allusions qu'il n'a pas été possible de préciser.

samedi 22 février [1862].

Je remets chez votre concierge la flûte et les livres que vous m'avez prêtés. On vient de me donner congé pour le 26 mercredi et comme je suis dans l'impossibilité la plus complète de payer mes deux derniers mois de loyer, non seulement je vais me trouver de nouveau dans la position du fils de l'homme, sans une pierre où reposer ma tête, mais je vais être dépouillé, momentanément je l'espère, de mes livres et de mes papiers.

Voici toujours ce qui vous appartient sauvé de la séquestration. A vous de cœur.

Quelle charmante existence ! Faites donc des vers ! [....]

Sans date.

Vous ne sauriez croire combien je suis désolé que cet infernal bottier vous persécute. Écrivez-lui donc que ma dette ne vous regarde en rien et qu'il vous laisse en paix. Ma détresse est sans borne. J'ai une leçon dans le Marais qui me rendra 80 francs le 20-7bre. Mais, d'ici là, il me sera aussi impossible de payer cet homme que de marcher sur la tête. Je vous demande mille pardons, mon ami, de tous les embarras que vous cause votre obligeance pour moi. Je ne sais où donner de la tête.

Si par aventure je puis me procurer quelque argent, croyez que je m'empresserai de le porter à notre tyran (de bottes). Tout à vous de cœur.

Près de dix années s'écouleront encore avant que Leconte de Lisle obtienne une position stable. C'est le 28 décembre 1871 qu'il est nommé « employé à la bibliothèque du Sénat », en remplacement de François Coppée démissionnaire. Il deviendra « sous-bibliothécaire de la bibliothèque du Luxembourg », le 1er janvier 1873, et enfin « sous-bibliothécaire du Sénat », le 1er juillet 1876, tandis que Lacaussade était « bibliothécaire » à la bibliothèque du Luxembourg, depuis le 1er janvier 1873, puis « bibliothécaire du Sénat », le 1er juillet 1876 [1].

Les lettres citées proviennent des Archives Lacaussade, que M. Max Besson, libraire, nous a obligeamment communiquées.

JEAN BONNEROT.

1. Ces précisions sont empruntées à la notice de René SAMUEL, *La bibliothèque du Sénat, 1800-1915*, Imprimerie du Sénat, 1916, p. LXI.

COMPTES RENDUS

Mongrédien (Georges), **La vie littéraire au XVIIe siècle.** Tallandier, 1947.

M. Mongrédien vit depuis vingt ans dans la familiarité du grand siècle. Il s'est donc trouvé « chez lui » en nous décrivant la vie littéraire au XVIIe siècle. Son ouvrage appartient à l'histoire des mœurs et de la société plus qu'à celle de la littérature. Les grands auteurs apparaissent à l'occasion, empêtrés dans les cabales, recevant plus de coups qu'ils n'en donnent. Mais d'autres personnages, aujourd'hui oubliés, occupent la scène, car ils caractérisent mieux les différents milieux littéraires.

A tout seigneur tout honneur ! C'est par l'étude des salons aristocratiques que commence l'ouvrage. Côtoyant le milieu mondain, s'y mêlant parfois, la foule des savants et des pédants s'agite. L'Académie naissante donne asile à certains d'entre eux. Coteries, cabales, querelles se multiplient. La préciosité s'élabore. La profession littéraire s'organise. Les grands jouent les Mécènes. Le roi offre des pensions. Les rapports entre libraires et écrivains se régularisent. Une nouvelle carrière s'ouvre : le journalisme : politique avec Renaudot, littéraire et anecdotique avec Donneau de Visé.

Cependant des écrivains restent en marge de cette vie. Toute une bohême littéraire préfère les cabarets aux salons, se moque de la bienséance, voire de la morale et de la religion. D'autres fournissent aux vendeurs du Pont Neuf les almanachs et les « fadèzes », les chansons et les pamphlets qui font les délices du peuple, surtout lors de l'effervescence de la Fronde. Enfin l'auteur, qui a tenu à signaler l'activité « littéraire » de Port-Royal, donne quelques indications sur la vie des lettres en province et à l'étranger.

M. Mongrédien adopte un plan en deux parties avec la date-charnière traditionnelle de 1660. Cette division et la répartition en chapitres qui en résulte font ressortir quelques faits essentiels : les salons bourgeois se constituent après les salons aristocratiques et sur leur modèle ; la faveur des érudits et des pédants va sans cesse en s'amenuisant ; les irréguliers, brillants jusqu'à la Fronde, sont très effacés ensuite, et la littérature populaire décline quand s'affirme le règne personnel de Louis XIV. Mais pourquoi attendre la fin de l'ouvrage pour nous apprendre que « dès le début du siècle on assiste à une débauche de libertinage » et pour nous parler — longuement — du « Parnasse satyrique » de 1622 et de la Tétrade de 1628 ?

En toute circonstance, l'auteur a le plus grand souci de « faire le point », de cerner d'un net contour les faits bien établis, de localiser les terres inconnues qui attendent leurs explorateurs. Lui-même se met en quête et rapporte force petits faits piquants et significatifs — pour tout ce qui touche, notamment, à la littérature populaire. Il renouvelle en partie la question

des origines de la préciosité. Ses conclusions viennent nuancer celles de M. Mornet. Celui-ci fait remonter la préciosité aux romans de Nervèze et de des Escuteaux entre 1600 et 1620. Il y aurait deux générations de précieux : les vieux, ceux qui étaient vraiment « ridicules » ; et les classiques, qui ont d'ailleurs rompu avec leurs ancêtres. M. Mongrédien refuse aux premiers le nom de « précieux ». Ce sont des pédants, de « lourds écrivains de phébus, des manieurs de galimatias ». Querelle de mots ? Peut-être. Mais voici plus grave. M. Mornet dit que les « Précieuses ridicules » donnent de la préciosité une image périmée depuis trente ou cinquante ans. Et il rapproche le langage de Mascarille de celui de Thomas Diafoirus. M. Mongrédien semble avoir raison quand il affirme que les pecques de la farce sont bien de leur temps et que Molière s'est contenté de faire des portraits-charges en usant du procédé de l'accumulation. En effet, si la déclaration de Diafoirus, qui s'orne de la statue de Memnon, donne un bon exemple du style pédant, emphatique, archaïque des auteurs de galimatias, les métaphores et les comparaisons de Mascarille conservent un air « galant » qui sent le précieux des ruelles.

Ainsi, sans nier que les précieux aient eu recours parfois aux mêmes figures et aux mêmes sources que les pédants et les diseurs de « phébus », M. Mongrédien insiste sur le rôle des salons. La littérature précieuse est pour lui une œuvre collective « qui ne prend tout son sens que par la collaboration de l'auteur avec ses auditeurs ou lecteurs ».

Écrit d'une plume enjouée, l'ouvrage se lit avec agrément. La bibliographie est ample sans être surchargée. La table des matières — si détaillée soit-elle — ne supplée pas à l'absence d'un index.

S. Jeune.

Bruce Archer Morrissette, **The Life and Works of Marie-Catherine Desjardins (Mme de Villedieu), 1632-1683.** Un vol. in-8° de xi-210 pages, Saint-Louis (États-Unis), Washington University Studies, 1947.

M. Morrissette a rassemblé tous les faits et a analysé en détail tous les textes connus sur la vie et l'œuvre de ce curieux personnage qu'on a pu appeler la George Sand du xviie siècle. La vie agitée et colorée de Mlle Desjardins avait été, selon l'usage, agrémentée de légendes ; l'auteur de cette monographie fait avec beaucoup de conscience et de sûreté le départ entre ce qui est certain, ce qui est hypothétique et ce qui est controuvé. Sa prudence se marque en particulier dans son étude des rapports de Mlle Desjardins avec Molière : il montre qu'on ne peut guère croire, comme d'autres l'ont cru, que le *Récit de la farce des Précieuses* nous fasse connaître un premier état des *Précieuses Ridicules*, ni que la comédie du *Favory* (1665) soit à l'origine du *Misanthrope*. Dans l'ensemble de l'œuvre de Mlle Desjardins, il met en relief la constance de l'idéal « galant », qui est celui de toute une partie de la littérature classique, et aussi certaines touches, plus personnelles, d'un sentiment qu'il ne craint pas d'appeler préromantique, soit dans l'évocation de la nature (p. 29, 39), soit, ce qui est parfois plus discutable (p. 115), dans la psychologie de la passion (p. 60, 141).

Appliquant à Mlle Desjardins un mot fameux, on pourrait dire qu'elle a été « la seconde en tous les genres ». N'a-t-elle pas écrit des ballets après Benserade, des fables après La Fontaine, des lettres après Mme de Sévigné, des pièces de théâtre après Corneille et Boyer ? M. Morrissette analyse dans tous ces genres ce que l'écrivain qui cherche sa voie doit à ses maîtres. Pour secondaire qu'elle soit, la place de Mlle Desjardins n'est pas toujours négligeable : son talent d'épistolière, en particulier, paraît à M. Morrissette (p. 44) ne le céder qu'à celui de Mme de Sévigné.

Mais c'est dans le roman que les efforts de Mlle Desjardins ont connu le plus de succès, et c'est à ce genre surtout qu'elle s'est consacrée. Elle ne

laisse pas moins de seize romans ou recueils de nouvelles. Là aussi, elle s'inspire de succès antérieurs, et M. Morrissette signale à juste titre l'influence des grands précieux, en particulier celle de Gomberville ; mais l'esprit aventureux de la dame de Villedieu cherche parfois des formes nouvelles, et son *Portefeuille* (vers 1675) est un des premiers récits romanesques contés par lettres, après d'Aubignac et avant Montesquieu. M. Morrissette rend compte de chacun de ses romans, rectifiant au passage certaines erreurs : il montre que les *Mémoires de Henriette-Sylvie de Molière* ne peuvent pas être, comme on l'a cru, une œuvre strictement autobiographique (p. 141) et que la description qui s'y trouve des *Plaisirs de l'Ile enchantée* n'est pas un témoignage oculaire, puisqu'elle démarque une *Relation* de Marigny de 1644 (p. 149). L'auteur a surtout le mérite de dégager les grandes lignes de l'évolution romanesque de Mlle Desjardins. Elle abandonne vite les interminables romans à la mode de l'époque précédente au profit des romans très courts ou des nouvelles. Elle recherche une psychologie vraie de l'émotion, et tel passage de son premier roman fait songer M. Morrissette à un Proust débutant (p. 57) ; son réalisme amoureux, parfois hardi, doit s'interpréter à la lumière d'une phrase de Bayle que l'auteur fait bien de nous rappeler et dont on devrait toujours tenir compte lorsqu'il s'agit d' « amour » au XVIIe siècle : « On est persuadé, en lisant les Histoires amoureuses, que le Héros va beaucoup plus loin que le Livre ne dit (cité p. 59, n. 25). »

C'est dans le roman historique, ou pseudo-historique, que Mlle Desjardins occupe la place la plus importante. Elle a donné de claires définitions et de bonnes illustrations du genre qui consiste à prêter à des personnages célèbres de l'histoire des aventures imaginaires, mais vraisemblables. Son œuvre la plus significative à cet égard, et son meilleur roman selon M. Morrissette, est les *Désordres de l'Amour* (1675), dont on s'est longuement demandé si elle était une source ou une imitation de *La Princesse de Clèves* de Mme de La Fayette. M. Morrissette projette sur cette difficile question des lumières nouvelles, en faisant une hypothèse intéressante sur une phrase souvent alléguée de Mme de Sévigné (p. 107, n. 61) et en montrant que *La Vertu malheureuse*, publiée en janvier 1678 dans *Le Mercure Galant*, est intermédiaire par son contenu entre les deux romans (p. 109) ; il conclut à l'antériorité des *Désordres de l'Amour*.

Ce travail précis, complet, d'une information très sûre [1] est une des meilleures monographies que nous ayons sur un auteur secondaire. Il fait voir combien l'œuvre de Mlle Desjardins, très appréciée jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, répond à un certain goût classique, plus répandu et plus profond qu'on ne l'a longtemps imaginé.

JACQUES SCHÉRER.

M. B. ELLIS, **Julie or la Nouvelle Héloïse, A Synthesis of Rousseau's thought (1749-1759)**. University of Toronto press, Toronto, 1949.

Voici une nouvelle tentative de définir la pensée de Rousseau et de la réduire à un système cohérent. Professeur de littérature française dans un collège de l'Université de Montréal, Mlle M.-B. Ellis consacre à ce sujet dif-

1. Je n'y relève que des erreurs portant sur de minimes détails. P. 69, le brusque changement de sentiment à la fin d'une pièce n'est point étranger à Corneille ; on le trouve dans *L'Illusion comique*, *Cinna*, *Andromède*, *Nicomède*, *Pertharite*, *Pulchérie*. P. 97, n. 37, la date de 1758 assignée à l'édition de Baronius que Mlle Desjardins a pu consulter est évidemment une faute d'impression ; elle a dû lire Baronius dans une des nombreuses éditions antérieures à 1670. P. 113, n. 74, la représentation du *Cid* est de 1637, non de 1636. P. 129, le « monologue intérieur », tel qu'il sera défini par les œuvres d'Édouard Dujardin et de James Joyce, est confondu avec la simple introspection. P. 130-131, « propreté », qui signifie élégance, est interprété à tort comme « cleanliness ».

ficile un ouvrage extrêmement sérieux. Canadienne bilingue, elle l'a rédigé en anglais (tant pis pour les Français de langue !), sans doute parce que c'est la langue de ses étudiants. Pour s'en tenir à l'essentiel, Mlle Ellis soutient que *La Nouvelle Héloïse* expose tout les ystème élaboré par Rousseau depuis ses débuts, et que son roman forme avec ses ouvrages précédents un seul corps de doctrine. A l'en croire, cette fiction de philosophe propose une morale très pure, conforme, à peu de chose près, aux traditions de la société chrétienne. C'est Julie qui incarne l'idéal moral et intellectuel de l'auteur. Cela n'empêche pas celui-ci de s'identifier avec Saint-Preux, mais dans le désir de corriger ses faiblesses, ses manquements à l'idéal.

Mlle Ellis coupe son dossier en deux parties : la *définition de l'idéal*, et sa *réalisation* (division un peu artificielle). Le centre, le germe actif de tout le système, c'est l'*amour de soi*, ce principe naturel de toute vérité humaine et de tout bien social, que R. (sauf en quelques passages où il surveille mal sa plume) distingue nettement du funeste amour-propre. Nous assistons à des examens serrés des notions de *nature* ; de *moralité* ; de *passion* (R. la condamne dès qu'elle menace l'indépendance d'un individu et l'intégrité de la famille) ; de *vertu* ; de *conscience* ; de *religion* ; de *raison* ; de *liberté* ; d'*éducation* et de *vie sociale*. R. ne définit pas la nature ; il s'intéresse à ses manifestations plus qu'à son essence. L'existentialisme trouverait chez lui son butin. La liberté morale, qu'il admet, est limitée par des conditions de milieu et par des circonstances, dont il faut savoir tirer parti. A cet égard, Mlle Ellis le montre en des pages attachantes, R. applique largement à l'histoire de Julie sa théorie de « la morale sensitive ou le matérialisme du sage ». Chaque épreuve partielle de l'examen d'ensemble auquel se livre Mlle Ellis est suivie d'un résumé de ce que R. a dit sur le même objet dans ses ouvrages antérieurs, puis d'un aperçu de l'opinion sur ce point des meilleurs interprètes de sa pensée. Pour l'essentiel, l'identification du *moi* et de la nature, Mlle Ellis se trouve assez proche de H. Höffding, un de ceux qui ont pénétré le plus profond dans l'intelligence de Jean-Jacques.

La méthode de cette savante est d'une fermeté virile, et son ouvrage serait d'une solidité à toute épreuve si, pour saisir la pensée de certains auteurs, il n'était pas recommandable d'assouplir l'instrument rationnel de recherche et de préférer parfois l'intuition à la logique. Mlle Ellis, dont l'honnêteté d'esprit inspire confiance, fonde ses affirmations sur des passages nombreux et bien choisis. Dans le microcosme du roman de R., ne pourrait-on pas cependant trouver d'autres fragments qui conduiraient à des conclusions assez différentes ? Je pense au mot de Lanson : « *La Nouvelle Héloïse* est sortie d'un rêve de volupté redressé en instruction morale.[1] » Dans le tableau qui nous vient du Canada, il est à peine question de ce rêve, sauf pour affirmer que Jean-Jacques l'a condamné. Certes le mariage de raison accepté par Julie satisfait les besoins de sa nature, qui la destine à obéir à ses parents, à être épouse et mère suivant les commandements d'une religion morale. Certes la vie de la maison de Wolmar à Clarens est plus qu'une idylle moralisante, c'est un modèle offert à la société. Il n'en reste pas moins que R. a composé un roman, non un traité de philosophie, qu'il a inséré ses idées dans un récit dramatique, lequel a charmé jadis un public friand de romanesque. La scène, arrangée par Julie, du baiser de l'amour dans le bosquet, et l'aveu final de l'héroïne mourante, ne rentrent pas sans difficulté dans l'interprétation du professeur canadien. L'étude de *La Nouvelle Héloïse* ne devrait-elle pas réserver un chapitre au problème de la destinée, voire de la fatalité ?

Quand Mlle Ellis aborde dans *Julie* la pédagogie, la religion et la politique de l'auteur, on regrette que sa rigoureuse méthode lui interdise d'inclure dans son champ d'observation *Émile*, le *Vicaire* et le *Contrat*, parce que ces livres ont paru après *La Nouvelle Héloïse*. Mais c'est partie remise. Mlle Ellis annonce un ouvrage sur *Le Rôle de l'Émile dans l'évolution de la pensée de*

Rousseau. Nous sommes assurés que cette suite nous offrira une occasion nouvelle de serrer de près les idées de Jean-Jacques et de redresser sur plus d'un point ce que nous pensions en savoir.

PIERRE KOHLER.

MARIETTE HELD, **Charles Nodier et le Romantisme**. Un volume in-8° de 100 pages. Études françaises à l'Université de Berne, Bienne, Éditions du Chandelier, 1949.

Mlle Held n'a prétendu refaire ni le livre de Michel Salomon, *Charles Nodier et le groupe romantique*, ni la thèse de M. Jean Larat, *La tradition et l'exotisme dans l'œuvre de Charles Nodier* ; elle apporte trois études, partielles sans doute, mais non pas juxtaposées au hasard : sur le rôle de Nodier dans la bataille romantique à l'époque de la Restauration (peut-être regrettera-t-on qu'elle ait limité cette partie de son enquête à cette période, qu'elle l'ait fait commencer en 1818 ou tout au plus en 1813 : à tout moment, par la suite, elle sera contrainte à remonter plus haut, à faire intervenir le Nodier de 1802 ou de 1803, celui des *Proscrits* ou du *Peintre de Saltzbourg*) ; sur la fantaisie et le fantastique dans l'œuvre de Nodier (un sujet que reprendra sans doute la thèse de M. Castex) ; sur le caractère de Nodier tel que nous le découvre un essai de « psychanalyse », — ou plutôt d'analyse : car Mlle Held se garde des abîmes, des chausses-trapes et des fausses clefs. Elle se défend de chercher, comme tel autre interprète de Nodier, M. J. Vodoz, à être l'Œdipe de ce nouveau sphinx. Ou, pour mieux dire, le sphinx de ce nouvel Œdipe, puisqu'il s'agit en l'occurrence d'un complexe œdipien.

Mlle Held a compris où il fallait aller chercher le vrai secret de cette personnalité séduisante et déconcertante : elle a travaillé en Franche-Comté, a exploré les précieux manuscrits de la bibliothèque de Besançon ; elle connaît les bords du Doubs, les arbres de Chamars ; elle sait que le bibliothécaire de l'Arsenal ne fut jamais un écrivain de Paris. Mais elle ne le montre pas assez. Elle ferait mieux sentir la race d'esprit de ce bohême lunatique, de ce mythomane en perpétuelle promenade dans les nuages, si elle avait connu certain type comtois pour lequel la langue du pays a inventé deux mots savoureux. On l'appelle quelquefois l'*auquel* (d'autres écrivent *oquelle*), — et en voici la définition donnée par le vésulien Alexis Muenier : « L'*auquel* est un mortel de trente-cinq à soixante ans, très soluble à l'eau-de-vie, grand coureur de fêtes et surtout de foires... il donne son avis sans qu'on le lui demande... glose sur tout... » Mais c'est plutôt du nom de *cudot* que l'on s'accorde à désigner ce touche-à-tout. *Cude* : spéculation folle, mensonge à demi-sincère, projet irréalisable, fantaisie ruineuse ; *cudot* : qui fait des cudes. Voici une physiologie du « cudot » dans une galerie de *Types franc-comtois* qui date de 1866 : « Il bâtit des maisons pour les revendre à perte... Il achète fort cher un brevet d'invention pour exploiter une industrie que la police interdit le lendemain... Il défriche à grands frais des terres stériles... Que faire alors ? *Il s'expatrie* ; il va tenter fortune sous des cieux qu'il croit plus propices, mais il ne fait que traîner de lieux en lieux la maladie qui le tourmente ; tous les états, il les a tenus ; toutes les professions, il les a exercées... »

Sans doute aussi Mlle Held donnerait-elle au romantisme si particulier de Charles Nodier sa vraie place sur notre carte littéraire, si elle avait distingué, derrière ses contes, la tradition provinciale à laquelle il se rattache. Elle s'arrête à maintes reprises devant le paradoxe de son talent contradictoire, fait de réalisme et de fantaisie, de bon sens terrien et d'imaginaire féerie. Mais n'est-ce pas là toute l'histoire de la Franche-Comté, ce terroir qui se veut celtique, chez Pergaud comme chez Nodier (« Foin des purs

Latins, dit *La Guerre des Boutons* : je suis un Celte »), et où il semble que Rabelais ait donné rendez-vous à Walter Scott et à Hoffmann (à l'apologie de Rabelais présentée par Nodier répond ce mot de *La Guerre des Boutons* : « Rabelais, mon maître ») ? Le monde enchanté, le folklore qu'explorent ces amis comtois de Nodier : Désiré Monnier, Demesmay, Xavier Marmier..., s'allient à cette puissante peinture animalière qui nous a donné le Chien de Brisquet, le chien des *Aveugles de Chamonix*, Miraut, chien de chasse, et Goupil, et Margot, et la Jument Verte. Qu'elle est savoureuse cette plainte (inédite) du Conseil municipal de Landresse, qui dort, un peu honteusement, au fond du dossier de l'instituteur Louis Pergaud : « Les chiens de M. Pergaud font partie de ses élèves... » Mais, à coup sûr, les lutins et les vouivres de la forêt jurassienne en faisaient partie aussi, comme ils peuplaient l'Arsenal de Nodier. Et sur ces fabuleux mensonges, une réalité terre à terre, violente, charnelle, celle de *L'Enterrement à Ornans* ou du compère Barbizier. Qui comprendra jamais M. Marcel Aymé, sans être allé dans cette vallée de la Loue ou de la Furieuse, où il semblé que Lucienne et le Boucher aient ouvert leurs boutiques, peintes des couleurs crues de Courbet ? Lui aussi, il est bien pétri de ce réalisme et de cette fabuleuse poésie : la farce énorme de *La Jument Verte*, avec ses filles aux formes larges et qui « tiennent debout par tous les vents », ses scènes de cabaret ou de conseil municipal, ses luttes héroï-comiques entre blancs et rouges, ses oaristys sans vergogne, s'accompagne d'on ne sait quel air de légende, d'animaux fantastiques, de tableaux qui se mettent à se souvenir, de morts qui se mettent à parler ; et l'on dirait que la Vouivre, avec l'escarboucle unique qui lui sert d'œil, regarde vivre ces humains déchaînés [1]...

Ce sont ces résonances à travers le temps qu'éveille, chez ceux qui ont vécu au pays de Nodier, l'univers impossible et familier de *La Fée aux Miettes* et des sept châteaux du Roi de Bohème [2].

Pierre Moreau.

Yves Le Hir, **Lamennais écrivain**. Un vol. gr. in-8° de VIII-475 p. Armand Colin, 1948.

Un critique à l'ancienne mode se serait, je le crains, montré un peu bien sévère pour le livre de M. Le Hir. Sur un très beau sujet, fort bien choisi, il aurait reproché à l'auteur d'avoir composé un trop gros volume, d'ailleurs incomplet, et dans lequel se trouvent déversées toutes ou presque toutes les « fiches » d'une laborieuse préparation ; de n'avoir pas nettement distingué entre les époques de la vie, de la carrière de Lamennais, l'écrivain de l'*Esquisse d'une philosophie* n'étant évidemment plus celui de l'*Essai sur l'indifférence* ; de n'avoir pas su dégager et ramasser en de substantielles et abréviatives formules les résultats généraux de ses analyses ; de nous décevoir par la singulière banalité de ses « bilans », et surtout de ses « perspectives » ; bref, d'avoir été la dupe de son appareil scientifique, et d'avoir un peu manqué d'art vraiment littéraire...

Pour ma part, tout en rendant pleinement hommage au très consciencieux effort de M. Le Hir, je suis un peu surpris qu'il ait cru devoir, dans son enquête, « laisser de côté la correspondance ». N'est-ce donc pas dans les lettres intimes, écrites au courant de la plume, que l'on peut le mieux saisir les habitudes, les tics même, les gestes spontanés d'un grand écrivain ? Mais

1. Ajoutons qu'il faut, à notre avis, se souvenir de certaine maison des environs de Poligny, pour comprendre l'auteur de *L'Enfant et les Sortilèges*, de *La Chatte*, de *La Maison de Claudine*.

2. P. 47, un article, daté de novembre 1830 dans le texte, est renvoyé à novembre 1831 dans la note ; c'est 1830 qui est la date exacte. — P. 71, par une fatalité à laquelle l n'arrivera jamais à échapper, on inflige à l'*o* de Dole un accent circonflexe indu.

je lui sais beaucoup de gré d'avoir très bien mis en lumière l'influence capitale exercée sur son héros par la lecture sans cesse renouvelée de la Bible.

J'aurais cependant souhaité que, sans cesser d'être philologue, il eût fait plus délibérément œuvre de psychologue. Pour étudier, en tant qu'écrivain, un grand écrivain, n'y aurait-il pas lieu surtout de se pencher longuement sur sa table de travail; de tâcher, dans la mesure du possible, de pénétrer dans la structure de son être intime, et, quand une idée ou un sentiment se présente à son esprit et dont il cherche l'expression, d'essayer de surprendre les premiers balbutiements de sa pensée en quête d'une forme verbale ; de noter ses hésitations, ses repentirs, ses retouches, tout le mouvement de son travail intérieur, les démarches involontaires et naturelles et surtout habituelles de son effort spirituel pour se réaliser au dehors ; de guetter, de saisir et d'enregistrer le rythme spontané de sa phrase ; et tout cela pour s'efforcer d'aboutir à une définition exacte et précise de sa nature d'esprit, de son tour d'imagination, et presque de son âme.

En ce qui concerne Lamennais, un certain nombre d'observations faites chemin faisant par M. Le Hir peuvent contribuer à résoudre ce difficile problème. Son livre n'est pas définitif, — mais y a-t-il quelque chose de définitif en histoire littéraire ? — Et un brillant essayiste, un Sainte-Beuve par exemple, y eût fait son butin.

VICTOR GIRAUD.

BERNARD GUYON. **La pensée politique et sociale de Balzac.** Armand Colin, 1947, in-8°.

Ce gros volume (830 pages, 1 kg. 100), qui représente vingt ans d'études balzaciennes, et auquel l'auteur a préludé par plusieurs publications remarquées, a pris sa place dans les bibliothèques. Importante étude, bien documentée, solidement construite ; livre de bonne foi, où la discussion critique est menée avec une sage probité, où les opinions religieuses de l'auteur n'ont presque jamais troublé son jugement ; d'une exposition claire et bien aérée ; d'un style un peu oratoire à mon goût, mais sans notables taches, cet ouvrage respire une allégresse de l'intelligence qui lui donne mouvement et chaleur. M. Guyon craint que les vicissitudes de la composition n'aient nui à la netteté et à la vigueur de l'élan initial (p. VII). Il n'en est rien.

Cette lenteur a pourtant eu un inconvénient : d'autres chercheurs (MM. Prioult, Bardèche, Bertault) ont devancé M. Guyon dans la mise au jour de documents qu'il avait prospectés un des premiers, et même parfois, qu'il leur avait signalés. D'où, chez le dernier venu, une tendance à creuser davantage des questions sur lesquelles nous savions l'essentiel, mais où, ne pouvant plus être le premier en date, il a voulu du moins être le plus complet et le plus sûr. Ce fut sa façon de dire : *Et ego in Chantilly.*

Il exhume, du reste, bien des inédits encore. J'attire l'attention sur les *Notes bibliographiques et critiques* qu'à défaut de Bibliographie M. Guyon a publiées en fin de volume. Non qu'elles soient sans erreur : ainsi l'édition originale des *Chouans* n'est pas anonyme (cf. p. 747). Elles n'en offrent pas moins, sur un grand nombre de sujets (il y a près de quatre-vingts numéros), des mises au point que tout balzacien, si informé soit-il, aura toujours avantage à consulter.

Est-ce à dire que dans ces investigations, comme dans le cours de l'ouvrage, son titre ne soit jamais oublié ? Certes, il est difficile d'isoler le politique et le social. Et certaine phrase de *Louis Lambert*, mise ici en épigraphe (p. 30), souligne ce « monisme » de la science (pour parler comme Curtius-Guyon). Il fallait pourtant tracer des frontières, et s'y tenir. Bien des points, notamment sur la préparation intellectuelle de Balzac, pouvaient être supposés connus. Qui nous donnera une histoire des idées non alourdie, — sou-

tenue par l'histoire de la vie ? Des idées en lesquelles se résout une pensée et que l'on verrait, une à une, évoluer ? L'auteur de ce compte rendu a fait jadis (mal) une tentative de ce genre pour la pensée religieuse de Renan. Ce n'est pas Balzac qui vivrait sous nos yeux, mais les idées, dont les modifications seraient rattachées de la façon la plus sobre aux contingences biographiques. Encore un coup, qui voudra écrire un livre de ce genre, d'une sévère brièveté ?

En admettant la méthode ordinaire, je crois qu'il y a une distance, une hauteur *optima* pour regarder les faits et les textes. M. Guyon a généralement su s'y placer. Quelquefois pourtant, l'aéronef fait une brusque ascension, et peu s'en faut que nous ne perdions de vue le paysage. Alors, dans cette griserie de l'air supérieur, M. Guyon s'abandonne à son goût des grands mots abstraits, *pandynamisme*, *énergétisme*, etc. On ne les entend pas sans étonnement, surtout lorsqu'on se trouve survoler certains passages de la *Physiologie du Mariage* ou même la *Pathologie de la vie sociale*. Que ce dernier titre et son sous-titre humoristique marquent « la foi » de Balzac « en une sociologie positive, branche de la science universelle » (p. 433) ; ou que, pour avoir décrit la « force de la Crécelle » (cette puissance d'obsession d'une femme qui répète les mêmes phrases à son mari du matin au soir), il faille être un « profond sociologue », disciple des Idéologues (p. 220), j'hésite à le croire. Comme on comprend le Dr Lotte, qui n'aime guère les mots de *fixisme* et d'*évolutionisme* appliqués à Balzac ! « Nous n'avons pas trouvé de termes qui exprimassent mieux la réalité des choses », écrit M. Guyon en matière d'excuse (p. 762-763). Ceux-ci ne lui ont-ils pas plu par eux-mêmes ? Or nous, nous disons : Ne touchez aux mots qu'à bon escient ! Car ils ont une couleur, et qui peut jeter un faux jour sur l'objet singulier de votre observation.

De même, verrons-nous dans l'*Étude de Philosophie morale sur les habitants du Jardin des Plantes* une volonté « d'appliquer à l'étude des sociétés humaines les méthodes naturalistes » (p. 761) ? Est-ce parce que Balzac compare la girafe à M. de Polignac ? Mais non, c'est bien de *philosophie morale* qu'il s'agit, comme chez La Fontaine ou Vigny : les animaux donnent ici des leçons à notre espèce : leçon de stoïcisme (le tigre prisonnier), d'amour maternel (l'ourse), etc.

Si je note ces « erreurs philosophiques », comme eût dit l'auteur de *Sténie*, c'est qu'elles sont rares. D'ordinaire, M. Guyon ne se trompe point sur le son que rendent les textes, et il le fait bien voir (p. 477-478) pour le récit du sac de l'Archevêché, mal interprété par l'un de ses prédécesseurs, qui avait aussi montré une excessive sévérité à l'égard de la mère de Balzac (cf. ici p. 55, n. 4). Excellente utilisation, à quelques exceptions près, des romans autobiographiques. Judicieux dosage des influences, féminines et autres, etc.

Toutefois, pour ce qui regarde Mme de Castries, j'attendais de M. Guyon qu'il s'attachât moins à cette figure si connue qu'à celle de l'oncle, le duc de Fitz-James, un pair de France, un vrai (quel éblouissement pour Balzac !) : la petite note de la p. 513 me laisse sur ma faim. Au reste, ce « parti royaliste » a-t-il jamais regardé Balzac comme « un de ses chefs » (p. 623) ? Était-il d'une « orthodoxie morale » aussi stricte que le croit M. Guyon (p. 596) ? Cette illusion — c'en est une, à mon sens — expliquerait aussi la remarque de la p. 782 : « *Il est curieux* de noter » que la désapprobation des *Contes drôlatiques* ait été le fait plutôt des libéraux [1]. M. Guyon n'a-t-il pas senti en lisant la *Comédie humaine* (telle page notamment d'*Une double famille*), que la Révolution a apporté l'austérité et l'intolérance dans la douceur de vivre ?

L'orientation d'un ambitieux dépend de bien des circonstances ! Même

1. Le mot « Enrichissez-vous ! » n'est pas d'un « coryphée » du parti libéral, mais de Guizot lui-même.

des périodiques qui s'ouvrent à lui. Peut-être le grand événement pour Balzac fut-il d'écrire dès la fin de sa Restauration dans *La Mode*, ce journal du Monde élégant que Girardin venait de lancer sous le patronage de la duchesse de Berry et où brilla pour la première fois la signature « H. de Balzac ». Pensons aussi aux positions prises par les autres romanciers (Sue, G. Sand, etc.) et même par les autres écrivains après 1830. Baudelaire, a-t-on dit, a peint l'Enfer parce que le Ciel était à Lamartine et la Terre à Hugo. Choix conditionné pour le penseur politique comme pour le poète.

Qu'il n'y ait pas eu, dans le cas de Balzac, « conversion » proprement dite, M. Guyon le montre d'une façon un peu spectaculaire. (Au reste, la conversion-type, celle du chemin de Damas, est plutôt rare.) Ce qui l'est aussi, c'est un écrivain reprenant à son compte, comme l'a fait Balzac, des idées qu'il avait soutenues autrefois d'une plume stipendiée, voire provocatrice. L'idée à retardement saisissant son homme. L'eau bénite de Pascal agissant là aussi ; la théorie des émotions de W. James éprouvée vraie pour l'intellect... Et Balzac sincère en dépit de tout, n'est-ce pas ? d'une sorte de sincérité qui méritait l'analyse, non moins que la sincérité religieuse de Chateaubriand.

Quant aux influences intellectuelles, si ce nouveau livre répond à certaines de nos observations sur la thèse de M. l'abbé Bertault (*Rev. d'Hist. de la Phil.*, oct.-décembre 1942), il ne nous satisfait pourtant pas entièrement. Peut-être M. Henri Evans est-il arrivé à plus de précision, dans l'ouvrage qu'il va publier sur la genèse de *Louis Lambert* (relativement à Ballanche, Bonald, etc.). Que M. Guyon réduise l'importance du *Cours de 1818* de V. Cousin (p. 38), soit. Mais est-il vrai qu'en 1828 l'éclectisme soit dépassé ? Le sous-titre de la *Physiologie du Mariage* (1829) : *Méditations de philosophie éclectique*, vise-t-il une doctrine qu'on ne voit plus que de dos et qui s'éloigne ? Je sais bien qu'après 1830 l'éclectisme devient officiel. Il s'attire en 1839 une *Réfutation* de ce P. Leroux à qui l'on pourrait penser, aussi bien qu'à A. Comte (p. 753), à propos du Léon Giraud des *Illusions perdues*. Si prudent qu'il soit en matière d'influence saint-simonienne, il arrive pourtant à M. Guyon de parler des « maîtres saint-simoniens » de Balzac (p. 372) sans faire état — du moins il me semble — des lignes si dures de *La Peau de Chagrin* sur « un pauvre saint-simonien assez naïf pour croire à sa doctrine » (2e éd., t. I, p. 143 ; et p. 160). Une étude qui laisse encore plus à désirer, c'est celle des rapports exacts du romancier avec les penseurs politiques et sociaux du XVIIIe siècle et avec ses grands contemporains. Puisque Balzac accordait beaucoup d'importance à l'exemple anglais (cf. p. 623, n. 4), cette question n'aurait-elle pas dû être fouillée davantage ? M. P. Reboul y est revenu il y a quelques mois (*Revue des Sciences humaines*, janvier-juin 1950, p. 85 et *circa*). Enfin, où voit-on les preuves de la préférence que Balzac, *en 1830-31*, aurait accordée à G. Saint-Hilaire sur Cuvier (p. 411) ? M. Guyon n'aurait pas dû s'en rapporter à Mme d'Alsó, dont l'article, en réalité, est à récrire en grande partie. Les réserves que M. S. de Sacy a présentées judicieusement à l'égard de cette étude (*Merc. de Fr.*, 1948, p. 294, n. 6, et p. 472, n.) sont encore trop discrètes.

Quelques mots sur les précautions prises par M. Guyon dans l'usage d'un texte si fortement remanié. En se reportant assez souvent aux éditions originales, il a évité les fautes graves. Mais il s'est contenté de tenir les deux bouts de la chaîne, sans se soucier des anneaux intermédiaires. Or, à quel moment telle variante est-elle apparue ? Qui l'ignore est condamné à l'à peu près s'il veut retracer une évolution. Une certaine revision des œuvres à telle date peut avoir presque la valeur d'une œuvre nouvelle. Et puis, la vérification a parfois été bien rapide : ainsi, le long morceau que M. Guyon cite p. 441-442 comme ajouté en 1846 à *L'Elixir de longue vie* (p. 442, n. 1), existait en substance dès l'édition des *Romans et Contes philosophiques* (1831), mais à un autre endroit : transposition, et non addition. Enfin il convient

d'y regarder à deux fois avant d'*interpréter* une variante : si le passage de la p. 206 a été tardivement enlevé du *Code des gens honnêtes*, est-ce bien par un scrupule royaliste de Mme Hanska (n. 1) ? Beaucoup de suppressions ont été ainsi faites, et par Balzac lui-même, quand le premier texte était devenu, comme c'est le cas ici, anachronique.

Je n'ai rien dit du titre trompeur de cet ouvrage : à le lire sur la couverture, on ne s'attend certes pas à ce que l'auteur s'arrête, comme il le fait, en septembre 1833. 700 pages sur Balzac jusqu'au *Médecin de Campagne* (dont 300 consacrées au Balzac d'avant *Les Chouans*, au Balzac d'avant Balzac !), et rien sur les quinze dernières années et sur leur exubérante production ! M. Guyon a prévu l'objection (p. XII) : à partir de 1834, explique-t-il, « la vie sans doute continue son œuvre ; les événements, les livres et les hommes ne cessent d'exercer leur influence, mais les modifications qu'ils apportent ne touchent pas à l'essentiel ». Discuter avec l'auteur serait naïf. Il sait aussi bien que nous qu'en réalité le tome II reste à écrire. Nous pouvons compter sur le complice que notre désir a certainement dans l'intime de sa conscience, et qui se fera entendre tôt ou tard.

JEAN POMMIER.

MARC BALLOT : **Eugène Le Roy, écrivain rustique** (thèse de l'Université de Bordeaux). Presses Universitaires de France. In-8°, 324 pages, 1946.

Après un stage d'écrivain « régional », Eugène Le Roy est devenu « classique » et sujet de thèses. Celle de M. Ballot, inspecteur de l'Enseignement primaire, est un ouvrage sérieux qui s'éloigne de l'hagiographie comme du dénigrement, un peu plus peut-être de celui-ci que de celle-là. Elle reste bien une « thèse » où sous l'analyse objective la volonté d'interprétation conserve quelque chose d'un peu systématique. Si la polémique n'y a point de part, elle sous-entend des polémiques antérieures. Il ne nous déplaît pas, bien au contraire, que le critique s'engage, toutefois M. Ballot se laisse peut-être quelquefois entraîner, lorsque, par exemple, il lui arrive de sacrifier à Le Roy le génie de Balzac. La solidité de l'ouvrage provient d'une connaissance intime, qui nous paraît indispensable et plus encore lorsqu'il s'agit d'un écrivain de terroir, du pays et du temps. Romancier périgourdin, Le Roy se trouve nettement situé dans ce pays et dans ce temps et l'on ne saurait exactement le comprendre du dehors : son œuvre est tout autant qu'une manifestation d'art un document d'histoire. S'il nous faut faire quelques réserves sur ce livre dont nous devons d'abord affirmer les mérites, ce seront surtout des réserves de méthode et de présentation. Le titre semble annoncer une étude complète, du fond, paysages, personnages et vie, comme de la forme, or il n'y est guère question que de la forme, et même dans celle-ci la conception et la construction du roman sont entièrement sacrifiées au style et au vocabulaire. L'ouvrage hésite entre l'étude littéraire et l'étude linguistique. A ce point de vue l'on pourrait adresser à l'auteur quelques chicanes de détail ; quant au chapitre Ier sur la Langue Périgourdine, il reste trop extérieur et pourrait utilement se fondre avec le chapitre IV sur le Vocabulaire. L'on aimerait encore une attitude moins exclusivement laudative : il faut le reconnaître, le « provincialisme » de Le Roy apparaît assez souvent artificiel et plaqué, une bonne partie de cette « couleur locale » a pu disparaître sans grave inconvénient des éditions postérieures. Le Roy reste souvent très loin de ses paysans, et ceux qu'il représente lui ressemblent beaucoup, demi-bourgeois et demi-lettrés, dont les idées comme le style conservent un peu trop de littérature, d'idées préconçues et de lieux communs pour être tout à fait réels. Mais, répétons-le, si l'*a priori* fait parfois un peu tort à l'analyse, celle-ci n'en reste pas moins très fine et pénétrante et cette étude l'une des meilleures dont ait été l'objet Le Roy. Nous attendons la suite sur le fond, M. Ballot peut admirablement nous la donner.

P. BARRIÈRE.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans ce numéro, le mois des numéros de revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1950.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'Histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, ces notes ne relèveront que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

BIBLIOGRAPHIE

— * Dudley (Fred. A.). — Avec le concours de Norbert Fuerst, Francis R. Johnson, et Hyatt H. Waggoner. The relations of literature and science. A selected bibliography, 1930-1949. — Washington State College, Pullmann, Washington, 1949.

— * Maouad (Ibrahim J.). — Bibliographie des auteurs libanais de langue française. — Beyrouth, Alfred Chihab, s. d.

— Cinquante années de vie française. L'évolution littéraire. Éléments de bibliographie critique. — *Bulletin de l'Institut français en Espagne*, nº 41, avril.

— [Torossian (Araxie)]. — Liste des thèses soutenues devant les Universités françaises, Paris et provinces, en 1948 et 1949. — *Annales de l'Université de Paris*, janvier-mars.

DIVERS

— * Billeslkov Jansen (F.-J.). — Esthétique de l'œuvre d'art littéraire. — Copenhague, Munksgaard, 1948.

— * Brugmans (H.). — Les trésors littéraires de la France. Histoire et anthologie. — Groningen, Wolters, 1949.

— * Kopal (Dr Josef). — Dějiny francouzské literatury (Histoire de la littérature française). — Praha, Melantrich, 1950 [C. R. d'Otakar Novák, in *Časopis pro moderní filologii*, č.3].

— * Lote (Georges). — Histoire du vers français. Tome I, 1re partie. Le Moyen Age. I. Les origines du vers français ; les éléments constitutifs du vers, la césure, la rime, le numérisme et le rythme. — Boivin, 1949.

— * Mongrédien (Georges). — La vie de société aux XVIIe et XVIIIe siècles (Le Rayon d'Histoire). — Hachette, 1950.

— * Mooij (A.). — Le romancier et la vie. — Groningen, J.-B. Wolters, 1950.

— * Pittaluga (M.). — La critica dei Salons. Antologia di scrittori francesi dal Settecento all' Ottocento sulle mostre dei Salons. — Firenze, L'Arco, 1948.

— * Poulet (Georges). — Études sur le temps humain. — Edimbourg, University Press, s. d.

— * Roques (Mario). — Études de littérature française. De la « Chanson de Roland » à Guillaume Apollinaire (Société de publications romanes et françaises, 28). — Lille, Giard ; Genève, E. Droz, 1949.

— * Spire (André). — Plaisir poétique et plaisir musculaire. Essai sur l'évolution des techniques poétiques. — J. Corti, 1950.

— * Susini (Jean). Histoire littéraire des Cévennes. — Alès, 1949.

— * Studies in French language, literature and history presented to R. L. Graeme Ritchie. — Cambridge University Press, 1950.

— * Trigon (Jean de). Histoire de la littérature enfantine. — Hachette, 1950.

— Adam (Antoine). Baroque et préciosité. — *Revue des sciences humaines*, juillet-décembre 1949.

— Boase (Alan M.). Poètes anglais et français de l'époque baroque. — *Revue des sciences humaines*, juillet-décembre 1949.

— Bray (René). Progrès et littérature. — *Revue Universitaire*, mars-avril.

— Carrington Lancaster (H.). The decline of French classical tragedy. — *Bulletin of the Modern Humanistic Research Association*, n° 20, March 1949.

— Cook (Mercer). The Negro in French literature : an appraisal. — *The French Review*, March.

— Doucet (J.). S. J. Le phénomène poétique. — *Les Études classiques*, octobre 1949.

— Hytier (Jean). La méthode de M. Léo Spitzer [C. R. de : Linguistics and literary history, Princeton, 1948]. — *Romanic Review*, February.

— Raymond (Marcel). Propositions sur le baroque et la littérature française. — *Revue des sciences humaines*, juillet-décembre 1949.

— Schlumberger (Jean). Romans et romanciers. — *L'Éducation nationale*, 18 mai.

— Schmidt (Albert-Marie). Constantes baroques dans la littérature française. — *Trivium*, 1949, Heft 2.

— ***Périodiques nouveaux.*** — *Bulletin de la Société de mythologie française.* Paris, n° 1, janvier-mars [Directeur : H. Dontenville, professeur au Lycée Charlemagne].

XVe SIÈCLE

Gerson (Jean). — Châtillon (Jean). G. prédicateur français et critique de Ruysbroeck. — *Revue du Moyen Age Latin*, juillet-octobre 1949.

— Mourin (L.). — J. G., prédicateur français pour les fêtes de l'Annonciation et de la Purification. — *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1949, n° 3-4.

Villon (François). — * F. V. Œuvres complètes [avec la préface de Clément Marot]. Préface d'Alexandre Arnoux (Les Classiques français). — Mulhouse-Lausanne, Bader-Dufour, 1949.

— * F. V. *Le Poesie.* Commento di Ferdinando R. Neri. Nuova edizione. — Torino, Chantiore, 1949.

— Roche (Maurice). F. V., fils de Loire. — *Au Jardin de la France*, hiver 1949.

XVIe SIÈCLE

Divers. — * Blanchard (Harold Hooper). Prose and poetry of the continental Renaissance in translation. — New-York, Longmans, 1949.

— * Castex (Pierre-Georges), Surer (Paul) et Becker (Georges). Manuel des études littéraires françaises. 2. XVIe siècle. — Hachette, 1949.

— * Gregh (Fernand). Sonnets d'hier et d'aujourd'hui. T. II., 800 sonnets français du XVIe siècle. — Tiranty, 1949.

— * Simone (Franco). La coscienza della Rinascità negli umanisti francesi. — Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1949.

— Connat (M.). Documents inédits du minutier central. [1. Jean Dorat, professeur et propriétaire. 2. Professeurs et magisters. 3. Artisans et artistes. 4. Musiciens]. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 1.

— Lebègue (Raymond). La Comédie italienne en France au XVIe siècle. — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

— Lebègue (Raymond). La littérature française et les guerres de religion. — *The French Review*, January.

— Legge (M. Dominica). « Artist » in Middle French. — *Modern Language Review*, January.

— Naef (Henri). « Huguenot », ou le procès d'un mot. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 2.

— Stevens (Linton C.). How the French humanists of the Renaissance learned greek. — *P. M. L. A.*, March.

— Stevens (Linton C.). The motivation for hellenic Studies in the French Renaissance. — *Studies in Philology*, April.

Bodin (Jean). — Mesnard (Pierre). J. B. à Toulouse. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 1.

— J. B. et ses parents. Textes. — *L'Anjou historique*, janvier-mars.

Brantôme. — Wiley (W. L.). B.'s interest in languages and literature. — *Modern Language Notes*, May.

Calvin. — * Torrance (T. F.). C.'s doctrine of man. — London, Lutterworth Press, 1949.

Des Périers (Bonaventure). — C.-A. Mayer. The Lucianism of D. P. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 2.

— Wencelius (Léon). B. D. P. moraliste ou libertin ? (Une nouvelle interprétation du *Cymbalum Mundi*). — *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, décembre 1949.

Du Bellay (Joachim). — Herriot (Edouard). Défense et illustration de la langue française. — *Hommes et mondes*, mai.

— Herriot (Édouard). Le manifeste de J. D. B. — *Cahiers français d'information*, 1er janvier.

— Labracherie (Pierre). Le IVe centenaire de la *Deffence et illustration de la langue françoyse*. — *Cahiers français d'information*, 1er janvier.

— Saulnier (V.-L.). Commentaire sur les *Antiquitez de Rome*. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 1.

Saulnier (V.-L.). — Introduction à l'étude de J. D. B. — *L'Information littéraire*, janvier-février.

Voir : *Ronsard* (P. de), *Scève* (M.).

Estienne (Robert). — Voir : *Ronsard.*

Labé (Louise). — Fargue (Léon-Paul). — L. L. — *Revue de Paris*, février.

L'Espine (Jehan de). — Adès (Jean). J. du P.-A. [Jehan de l'E.]. — *La Grive*, janvier.

L'Estoile (Pierre de). — * Journal de l'E., 1589-1600. Texte intégral présenté et annoté par Louis-Raymond Lefèvre. — Gallimard, 1949.

Malherbe. — Lebègue (Raymond). *Les Larmes de Saint-Pierre*, poème baroque. — *Revue des sciences humaines*, juillet-décembre 1949.

Marguerite de Navarre. — * Commémoration du IVe centenaire de la mort de M. de N., Ville de Pau, septembre 1949. — Pau, 1950.
— Derosier (Marcel). M. de N. et les Pyrénées. — *Glanes*, mars-avril.

Marot (Clément). — * Jourda (P.). M., l'homme et l'œuvre (Le Livre de l'étudiant, 26). — Boivin, 1950.
— Becker (Philipp August). Zu C. M. Epigrammen. — *Romanische Forschungen*, 1947, n° 2.
— Françon (Marcel). C. M. and popular songs. — *Speculum*, April.
— Gardet (Clément). Sur le séjour de M. en Savoie. — *Revue savoisienne*, 1949, 1er-2e trimestres.

Montaigne (M. de). — * Friedrich (Hugo). M. — Berne, Francke, 1949.
— Chabé (Alexandre-Alfred). La cécité de M. d'après sa correspondance. — *Bulletin de la Société des bibliophiles de Guyenne*, décembre 1947.
— Desbonnets (Dr Gérard). M. et les médecins. — *Mélanges de science religieuse* (Lille), mars.
— Desgranges (Guy). M. et l'histoire. — *The French Review*, March.
— Duviard (Ferdinand). La revision du « cas M. ». La « Délivrance » connue des critiques. — *Neophilologus*, 1er janvier.
— Frame (Donald M.). A detail in M.'s thought : the source of our ignorance is the source of our happiness. — *Word*, August 1949.
— Herland (Louis). Remarques sur l'évolution de la pensée de M. [résumé d'une communication à la Société d'études classiques de Toulouse]. — *Bulletin de l'Université de Toulouse*, octobre-novembre 1949.
— Hubrecht (G.). La religion de M. (fin). — *Bulletin de la Société des bibliophiles de Guyenne*, décembre 1948.
— Rat (Maurice). M., la belle Corisande et Henri IV. — *Mercure de France*, mai.
— Williamson (Edward). On the liberalizing of M. : a remontrance. — *The French Review*, December 1949.

Pont-Alais (Jehan du). — Voir : *L'Espine (Jehan de)*.

Rabelais. — * R. *Gargantua*. Préface de Jacques Perret. Notes de J. de Foucault (Les Grands Maîtres). — Bordas, 1950.
— Carpenter (Nan Cooke). R. and musical ideas. — *Romanic Review*, February.
— Choptrajanov (Georgi). F. R. et Étienne Tabourot. (Texte en serbe, résumé français). — *Annuaire de la Faculté de philosophie de l'Université de Skoplje*, I (1948).
— Cohen (Gustave). La vie et l'œuvre de R. — *L'Année propédeutique*, n° 9-10.
— Connat (M.) et Couton (G.). R., curé de Meudon. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 1.

— Dontenville (Henri). Gargantua et l'Hercule gaulois. Gargantua et l'Être des monts. — *Bulletin de la Société de mythologie française*, avril-juin.

— Françon (Marcel). Les itinéraires d'Italie et *Gargantua*. — *Italica*, June.

— Lespire (R.). La pensée religieuse de R. et le sens du XVIe siècle devant la critique actuelle. — *Revue des langues vivantes*, 1948, n° 6.

Voir : *Deslandes*, *France* (Anatole).

Rapin (Nicolas). — Guerry (Amblard de). Le contrat de mariage de N. R. — *Revue du Bas-Poitou*, 1948-1949, 4e livraison.

Ronsard (P. de). — Aubrun (Jacques-Louis). Un manuscrit inédit de P. de R. — *Quo Vadis*, mars-mai 1950 [152, avenue de Wagram, Paris, 17e].

— Beaulieux (Ch.). L'orthographe française actuelle, mélange de celle de Robert Estienne et de celle de R. — *Bulletin de la Société des bibliophiles de Guyenne*, juin 1949.

— Cohen (Gustave). A propos des *Odes* de R. — *L'Éducation nationale*, 4 mai.

— Cohen (Gustave). R. *L'Année propédeutique*, n°s 1-2, 5-6, 7-8.

— Connat (M.). P. de R., prieur de Saint-Jean-de-Côle. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 1.

— Desonay (Fernand). Métrique et lyrisme. A propos du R. qui chanta d'amour Marie l'Angevine. — *Les Lettres Romanes*, 1er novembre 1949.

— Françon (Marcel). La fée Morgane et R. — *Romance Philology*, II, 1948-49.

— Françon (Marcel). R. et la poésie populaire. — *Modern Language Notes*, January.

— Gougenheim (Georges). Notes sur le vocabulaire de R. — *Word*, August 1949.

— Letessier (Fernand). Note sur la première rencontre de R. et Du Bellay. — *Revue Universitaire*, mars-avril.

— Longnon (Henri). Les déboires de R. à la Cour. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 1.

Scève (Maurice). — * M. S. Choix de textes et préface par A. Béguin. — Éd. G. L. M., 1949.

— * M. S. Sixty poems. [Intr., trad. et commentaire, par Wallace Fowlie]. — New York, The Swallow Press and W. Morrow, 1949.

— Béguin (Albert). Le secret de M. S. [C. R. de V.-L. Saulnier, M. S., P., 1948]. — *Gazette de Lausanne*, 10-11 juin 1950.

— Saulnier (V.-L.). La cléricature de M. S. (d'après un document inédit). — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 1.

— Saulnier (V.-L.). M. S. et l'épitaphe de Laure. — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

— Saulnier (V.-L.). Problèmes d'attribution concernant M. S. et ses sœurs. — *Bulletin du Bibliophile*, n° 2.

— Saulnier (V.-L.). Sur diverses amitiés de M. S. [I. Un texte de Sussanneau, 1538. — II. Un texte de François Habert, 1551. — III. Une pièce de « Teshault » ou Des Autels. — IV. Scève, Du Bellay et les voyageurs. — V. Sur Guillaume Mellier]. — *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 2.

Sponde (Jean de). — * J. de S. *Les Amours et la mort*. Stances et sonnets. [Préface, par Marcel Arland]. — Ed. G. L. M., 1949.

— * Ruchon (François) et Boase (Alan). La vie et l'œuvre de J. de S., 1557-1595. (Collection d'études et de documents littéraires). — Genève, P. Cailler, 1950.

XVIIe SIÈCLE

Divers. — * Castex (P.-G.), Surer (P.) et Becker (G.). Manuel des études littéraires françaises. 4. XVIIe siècle. — Hachette, 1950.

— Adam (Antoine). Note sur le burlesque. — *XVIIe siècle*, n° 4, 1949.

— Dubois-Pichler (E.-T.). Au sujet de quelques ouvrages consacrés en Angleterre à la littérature du XVIIe siècle français. — *XVIIe siècle*, n° 5-6.

— Mazaleyrat (J.). Langue classique et esprit classique. — *L'Année propédeutique*, n° 3-4.

— Orcibal (Jean). Pour un inventaire des sources manuscrites de l'histoire du XVIIe siècle. — *XVIIe siècle*, n° 4, 1949.

— Truchet [Jacques]. La société française au XVIIe siècle. — *L'Année propédeutique*, n° 5-6.

Baudier (Dominique). — Saulnier (V.-L.). Deux pièces inédites de D. B. (1603-1605). — *Neophilologus*, 1 Juli 1949.

Boileau. — * Zdrojewska (V.). B. — Brescia, La Scuola, 1948.

— Genet (Léon). B. et le sac de Scapin. — *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, décembre 1949.

Bossuet. — * Hüppi (Beda). Versuch uber den Stil Bossuets [Th. Zurich, 1948]. — Fribourg (Suisse), Paulusverlag, 1950.

— Goyet (Thérèse). L'humanité de B. — *Annales littéraires de Franche-Comté*, 1949.

Corneille. — * C. *Clitandre*, tragi-comédie. Édition du texte de 1632 avec des variantes et un lexique, par R.-L. Wagner (Textes littéraires français). — Lille, Giard ; Genève, Droz, 1949.

— * P. C. *Mélite*, pièce comique. Texte de la première édition (1633), publiée avec les variantes, par Mario Roques et Marion Lièvre (Textes littéraires français). — Lille, Giard ; Genève, Droz, 1950.

— * Couton (Georges). Le légendaire cornélien. — F. Deshayes, 1949.

— * Zanghi (R.). Introduzione a *Cinna* di C. — Torino, L'Aquila, 1948.

— Adam (A.). Sur la première époque de C. — *L'Information littéraire*, mars-avril.

— Gérard-Gailly. C. et le pays d'Auge. — *Mercure de France*, mars.

— Giraud (Victor). Comment est né le grand C. ? — *Le Monde*, 26 janvier.

— Klenke (Sister M. Amelia), O. P. The Richelieu-C. rapport. — *P. M. L. A.*, September 1949.

— Klenke (Sister M. Amelia) et Carrington Lancaster (H.). The Richelieu-C. rapport. — *P. M. L. A.*, March.

— Poulaille (Henry). C. nègre de Molière ? — *Lettres du monde*, n° 1, 15 avril.

— Ruff (Marcel A.). C. et Pirandello [à propos de *L'Illusion*]. — *Cahiers du Sud*, n° 299, 1er semestre 1950.

— Schérer (Jacques). Activités cornéliennes, 1939-1949. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1er fascicule.

Descartes. — * D. Les principes de la philosophie (1re partie). Introduction et notes par Guy Durandin). — J. Vrin, 1950.

— * Bruno (A.). Cartezio e l'Illuminismo. — Bari, Laterza, 1949.

— * Hensch (Thomas). Ueber den Stil in D.' *Discours de la méthode*. — Zurich, Schwarzenbach, 1949.

— * Lewis (Geneviève). L'individualité selon D. (Bibliothèque d'histoire de la philosophie). — J. Vrin, 1950.

— * Lewis (Geneviève). Le problème de l'inconscient et le cartésianisme (Bibliothèque de philosophie contemporaine). — Presses Universitaires, 1950.

— *Pensamiento* (Madrid). Abril-junio [N° spécial pour le tricentenaire de D].

— Cattaui (Georges). D. et Paracelse. — *Journal de Genève*, 19-20 février.

— Cohen (Gustave). D. en Hollande. — *L'Éducation nationale*, 2 mars ; *Glanes*, mars-avril.

— Cohen (Gustave). D. et les Rose-Croix. — *Psyché*, février. [Note additionnelle, juin.]

— Cogniot (Georges). D. et notre temps. — *Cahiers du communisme*, février.

Czajkowski (Stanislaw). — D. et la Pologne. — *Centre polonaisde recherches scientifiques de Paris*, juin.

— Dibon (Paul). Constantin Huygens et le *Discours de la méthode*. — *Glanes*, mars-avril.

— Febvre (Lucien). Un homme libre. — *L'Éducation nationale*, 2 mars

— Giorgianni (V.). Intuizioni giuspolitiche di Renato D. — *Sophia*, julio-dicembre.

— Jury (Paul). D., psychanalyste avant la lettre. — *Psyché*, février.

— Lattre (Alain de). « Que l'âme est plus aisée à connaître que le corps. » — *Glanes*, mars-avril.

— Lespire (Roger). Il y a trois cents ans, mourait D. — *Le Flambeau* (Bruxelles), n° 2.

— Massis (Henri). D., ce Faust... — *Bulletin des Lettres*, 15 mai.

— Petit (Léon). Autour d'un tricentenaire. 1596-1650. Épicure chez D. — *XVIIe siècle*, n° 5-6.

— Ranc (Albert). La mort de D. — *L'Éducation nationale*, 2 mars.

— Salzy (Pierre). — D. et Marx, ou la thèse et l'antithèse. — *Psyché*, février.

— Vassails (Gérard). D., pionnier de la science moderne. — *La Pensée*, mars-juin.

Voir : *Pascal* (B.).

Fénelon. — Calvet (Mgr.). F. et l'éducation des filles. — *Cahiers de l'éducateur*, n° 1.

— Joost (Nicholas). The *Fables* of F. and Philips' *Free-Thinker*. — *Studies in Philology*, January.

Fléchier. — Général Du Ranquet. En marge des mémoires de F. sur les Grands Jours d'Auvergne. Inimitiés de Gabriel de Gouzel de Lavenal contre les frères Dufour. — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1er trimestre.

Saint François de Sales. — Daoust (Abbé J.). St F. de S. *Facultés catholiques de Lille*, avril.

Godeau (Antoine). — Amoudru (B.). Deux psautiers catholiques au XVIIe siècle [sur les traductions des psaumes en vers français de Racan et de G.]. — *Mélanges de science religieuse* (Lille), novembre 1949.

— Pourrat (Pierre). P. S. S. *Entretiens spirituels* de St F. de S. Le sort singulier du XXIe entretien. — *Mélanges Marcel Viller* (*Revue d'ascétique et de mystique*, avril-décembre 1949).

La Bruyère. — * L. B. *Les Caractères*. Préface du Duc de la Force. Notes de J. Faurie (Les Grands Maîtres). — Bordas, 1950.

La Rochefoucauld. — * L. R. *Maximes* et autres œuvres. Préface de J. de Lacretelle. Notes de A. Borrot (Les Grands Maîtres). — Bordas, 1950.)

— * Marchand (Jean). Les trois testaments du duc de La R. et celui du prince de Marillac, son fils. — Nouvelles Éditions Latines, 1949.

Molière. — * M. Œuvres complètes. Texte établi et annoté par Gustave Michaut. Directeur littéraire : René Groos. Dessins de Henri Jadoux. Tomes VI à XI [dans le tome XI : notes et variantes établies par G. Michaut, R. Groos et P. Mélèse ; La Langue de M., par Georges Matoré]. — Imprimerie nationale de France, 1949.

— * M. *Théâtre* de l'année 1671. *Psiché. Les Fourberies de Scapin. La comtesse d'Escarbagnas.* Texte établi et présenté par René Bray (Les Textes français). — Les Belles Lettres, 1950.

— * Centonze (F.). M. e la sua commedia. — Milano, Gastaldi, 1949.

— Dainville (François de), Une pièce au dossier de *Tartuffe* (1667). Lettre inédite de Desfontaines à M. de Lionne... — *Revue d'histoire du théâtre*, 1948-1949, f. IV.

— Hanse (Joseph). Le caractère sacerdotal de Tartuffe, le « cabinet » du Misanthrope et le sac de Scapin [observations sur l'article de A. Adam, *Revue des sciences humaines*, juillet-décembre 1948]. — *Les Lettres Romanes*, 1er mai.

Voir : *Corneille* (P.)

Pascal. — * P. Abrégés de la vie de J.-C. Introduction et note liminaire, par P. Bugnion (Bibliothèque elzévirienne). Neuchâtel, La Baconnière, 1950.

— *** *Discours sur les Passions de l'Amour.* Introduction et notes de L. Lafuma (Classiques Delmas). — Delmas, 1950.

— * Lafuma (L.). L'auteur présumé du *Discours sur les Passions de l'Amour* : Charles-Paul d'Escoubleau, marquis d'Alluye et de Sourdis. — Delmas, 1950.

— * Laporte (Jean). Le cœur et la raison selon P. (Bibliothèque philosophique). — Éd. Elzévir, 1950.

— Andison (J. G.). P. and the Great Experiment. — *University of Toronto Quarterly*, October 1948.

— Calvetti (C.). In margine ad un' opera su P. e. Descartes [à propos des études de E. Baudin, 1947]. — *Rivista di filosofia neo-scolastica*, aprile-giugno 1949.

— Chesneau (C.), O. F. M. Cap. Trois textes prépascaliens [Sébastien de Senlis]. — *XVIIe siècle*, nº 5-6.

— Goldmann (Lucien). P. et la pensée dialectique. — *Empédocle*, janvier.

— Humbert (Pierre). P. savant. A propos d'une exposition. — *Études*, juillet-août.

— Polman (P.), O. F. M. La biographie de B. P. par Gilberte Périer [Ses fondements idéologiques. Sa véracité. Son accueil à Port-Royal]. — *Revue d'histoire ecclésiastique*, nº 1-2.

Racan. — Voir : *Godeau* (Antoine).

Racine (Jean). — * Eustis (Alvin A.). R. devant la critique française, 1838-1939 (University of California Publications in Modern Philology, vol. 33, nº 3). — Berkeley and Los Angeles, 1949.

— Notes de lecture de J. R. inédites ou oubliées [sur la *Concordia Rationis et Fidei*, de Huet], présentées par Henri Busson. — *La Nef*, février.

— Carter (A.-E.). R., poet of destruction. — *University of Toronto Quarterly*, April 1947.

— Knight (R.-C.). « Brûlé de plus de feux »... [L'Achille amoureux de Durès et des tragédies françaises des XVIe et XVIIe siècles]. — *Studies in French language...* (Mélanges Ritchie), 1949.

— Lapp (John C.). Hippolyte, Phèdre and the « Récit de Théramène ». — *University of Toronto Quarterly*, January.

— Lebègue (Raymond). *Athalia* et *Athalie*. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1948-1949, IV.

— R. L. A Château-Thierry en 1670 [documents communiqués par M. Tribout de Morambert]. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1948-1949, IV.

— Mélèse (Pierre). Activités raciniennes. Publications et spectacles, 1940-1948. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1948-1949, IV.

— Vaunois (Louis). Sur une signature de R. Comment étudier les manuscrits du poète. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1948-1949, IV.

— Quelques interprètes de *Phèdre*. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1948-1949, IV.

Richelet. — Pitou (Spire). R., forerunner of Samuel Johnson, and de Lormes. — *Modern Language Notes*, 1949, November.

Rotrou. — * R. *Cosroès*, tragédie. Édition critique publiée par Jacques Schérer (Société des textes français modernes). — M. Didier, 1950.

— * Valle Abad (Federico del). Influencia española en la literatura francesa. Ensayo crítico sobre Juan R. (1609-1650). — Avila, 1946.

— Dessal (Marcel). Le tricentenaire de R. [à Dreux]. — *Cahiers français d'information*, 1er juillet.

Saint-Amant. — Wencelius (Marthe S.). Contribution à l'étude du baroque. St. A. — *XVIIe siècle*, n° 5-6.

Sébastien de Senlis. — *Voir* : *Pascal* (*B.*).

Sévigné (Mme de). — * Mme de S. Lettres. Introduction de Mme Saint-René-Taillandier (Collection du Flambeau). — Hachette, 1950.

— * Stanley (Arthur). Mme de S., her letters and her world. — London, Eyre and Spottiswoode, 1949.

— Bomboy (E.). Le rhumatisme de Mme de S. — *Le Progrès médical*, 24 mars.

Théâtre. — Jusselin (Maurice). Gilles Marie, curé de Saint-Saturnin de Chartres. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1948-1949, IV.

Vaugelas. — Collet (Claude-Georges). Pays natal et famille de V. — Perret (Jean). Le grammairien. — Saulnier (V.-L.). L'humaniste. — *Visages de l'Ain*, janvier-mars.

— Bruneau (Charles). V. — *XVIIe siècle*, n° 5-6.

— Duval (Maurice). La sépulture de V. — *Le Monde*, 13 avril.

— Herriot (Édouard). Le tricentenaire de Claude Favre de V. — *Le Monde*, 11 juillet.

XVIIIe SIÈCLE

Divers. — Howarth (W.-D.). The theme of *Tartuffe* in eighteenth-century comedy. — *French Studies*, April.

— Lefebvre (Paul). Signes précurseurs du courant rustique dans la littérature française au XVIIIe siècle. — *Les Études classiques*, janvier.

— Voisine. La découverte de l'Angleterre et de l'Allemagne dans la littérature française du XVIIIe siècle. — *L'Année propédeutique*, n° 9-10.

Beaumarchais. — * Lemaître (Georges-Ed.). B. — New York, Alfred A. Knopf, 1949.

Bernardin de Saint-Pierre. — Hérisson (Charles-D.). Les écrivains français en Afrique du Sud. B. de St-P., au Cap. — *Revue trimestrielle canadienne*, hiver 1949-1950.

Boulainvilliers. — Petrocchi (M.). Il mito di Maometto in B. — *Rivista storica italiana*, 1948, fasc. 3.

Chamfort. — * Teppe (Julien). C. Sa vie, son œuvre, sa pensée. Préface de Jean Rostand. — Éd. Pierre Clairac, 1950.

Condorcet. — * Valentino (Henri). Mme de C. Ses amis et ses amours (1766-1822). — Perrin, 1950.

— Lough (J.). — C. et Richard Price. — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

Deslandes. — Saulnier (V.-L.). Rabelais et D. Un pantagruéliste oublié du siècle philosophique. — *Revue Universitaire*, novembre-décembre 1949.

Diderot. — * D. D. *Le Neveu de Rameau.* Édition critique avec notes et lexique, par Jean Fabre (Textes littéraires français). — Lille, Giard ; Genève, Droz, 1950.

— * Belaval (Yvon). L'esthétique sans paradoxe de D. — Gallimard, 1950.

— * Fellows (Otis E.) et Torrey (Norman L.). *Diderot Studies.* — Syracuse University Press, 1949 [Introduction. — Alice G. Green : D' Fictional worlds. — Edward J. Geary : The composition and publication of *Les deux amis de Bourhonne.* — Aram Vartanian : From deist to atheist : D's philosophical orientation. — Otis E. Fellows et G. Green : D. and the abbé Dulaurens. — Anne-Marie de Commaille : D. et le symbole littéraire. — Pierre G. Austinoff : Notes on D' fortunes in Russia. — Milton F. Seiden : J.-F. Rameau and D's *Neveu.* [Communiqué par M. Ch. Dédéyan].

— Célarié (Henriette). La grande amie de D. : Sophie Volland. — *Le Monde français*, n° 54.

— Heitner (Robert). Concerning Lessing's indebtedness to D. — *Modern Language Notes*, February.

— Roy (Claude). Sur D. *Europe*, janvier.

Encyclopédie. — Varloot (Jean). Le rationalisme dans l'E. — *Les Cahiers rationalistes*, avril.

Marivaux. — * M. Romans [La Voiture embourbée. La Vie de Marianne. Le Paysan parvenu], suivis de récits, contes et nouvelles extraits des essais et des journaux de M... Texte présenté et préfacé par Marcel Arland (Bibliothèque de la Pléiade, 78). — Gallimard, 1949.

— * Arland (Marcel). M. (Les Essais). — Gallimard, 1950.

Montesquieu. — * M. *De L'Esprit des Lois.* Texte établi et présenté par Jean Brèthe de la Gressaye. Tome Ier, livres 1-9 (Les Textes français). — Les Belles Lettres, 1950.

— * M. *Œuvres choisies* disposées d'après l'ordre chronologique avec une bibliographie, des notes critiques, par H. Labaste et R. Nicolle (Collection d'auteurs français). — Hatier, 1949.

— * Deuxième centenaire de *L'Esprit des Lois* de M. 1748-1948. Conférences organisées par la ville de Bordeaux [par R. Cusset, A. Masson, P. Barrière, J. Brèthe de la Gressaye, M. Creyx, G. Davy, M. Stewart, M. Duverger, L. Bérard]. — Bordeaux, Delmas, 1949.

— M. et *L'Esprit des Lois* [par Ed. Massonneau, Méaudre de Lapouyade, P. Barrière, A.-A. Chabé, L. Desgraves]. — *Bulletin de la Société des bibliophiles de Guyenne*, juin 1948 [n° spécial].

Voir : *Proust* (Marcel).

Restif de la Bretonne. — * Fabureau (Hubert). Un émule de R. de la B. : la comtesse de Choiseul. — *Mercure de France*, mai.

— Heine (Maurice). N.-E. R. de la B. Étude inachevée [Luidet]. — *La Nef*, mars-avril.

Rousseau (Jean-Jacques). — * J.-J. R. *Les Rêveries du promeneur solitaire.* Édition critique publiée par John S. Spink (Société des textes français modernes). — M. Didier, 1948.

— * Carbone (C.). L'Estetica e l'educazione estetica nelle opere di J.-J. R. — Firenze, Mazza, 1949.

— * Groethuysen (Bernard). J.-J. R. — Gallimard (Les Essais), 1949.

— * Roddier (Henri). J.-J. R. en Angleterre au XVIIIe siècle. L'œuvre et l'homme (Études de littérature étrangère et comparée). — Boivin, 1950.

— * Salari (Alfredo). R. — Milano, Bocca, 1949.

— * Vossler (Otto). L'idea di nazione dal R. al Ranke. — Firenze, Sansoni, 1949.

— Bassis (Henri). — J.-J. R. et les spectacles. — *Europe*, juin.

— Françon (Marcel). Le langage mathématique de J.-J. R. — *Isis*, 1949, November.

— Grosclaude (Pierre). Le bi-centenaire de l'œuvre de R. et la restauration de Montlouis. — *L'Acropole*, mars-avril.

— H. G. Visite à Jean-Jacques. — *Journal de Genève*, 5-6 mars.

— Munteano (B.). La solitude de J.-J. R. — *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, 1946-1949.

— Pereira (Claude). La pensée politique de J.-J. R. (fin). Les données de l'expérience. L'art poétique. — *Promotions*, n° 15.

— Rosen (Edward). The source of an error in R.'s *Dictionnaire de musique.* — *Modern Language Quarterly*, 1949.

— Testa (Aldo). R.e l'equivoco della libertà. — *Rivista internazionale di filosofia del diritto*, aprile — Settembre 1949.

— Vermeil (Edmond). R. et Gœthe. — *Unitas* (Strasbourg), février.

Sade (Mis de). — * Mis de S. L'Aigle, Mademoiselle... [24] Lettres [du m^is de S.] publiées pour la première fois sur les manuscrits autographes inédits, avecune préface et un commentaire, par Gilbert Lély. — Éd. G. Artigues, 1949.

— * Heine (Maurice). Le marquis de S. Texte établi et préfacé par Gilbert Lély. — Gallimard, 1950.

— Nadeau (Maurice). Lettres du marquis de S. [sur la publication de G. Lély]. — *Mercure de France*, février.

Théâtre. — * Carrington Lancaster (H.). French tragedy in the time of Louis XV and Voltaire, 1717-1774 ; 2 vol. — Baltimore, Johns Hopkins Press, 1950.

Voltaire. — * Arbeiten der V. gewidmeten wissenschaftlichen Session, Artikel und Materialien [en russe : Troudy naoutchnoï sessii postbiachtchonnoï Volterou, Statii i materiali]. — Moskau, 1947.

— Constantin(C.). V. *Dictionnaire de théologie catholique*, fasc. CXLVIII-CXLIX, 1949, col. 3388-3471.

— David (Jean). V. et les Indiens d'Amérique. — *Modern Language Quarterly*, IX, 1948.

— Grosclaude (P.). Quand V. rendait hommage aux Jésuites [lettre inédite au P. Porée, 17 novembre 1738]. *Les Nouvelles Littéraires*, 27 avril.

— Levron (Jacques). V. et le testament de Richelieu. — *Mercure de France*, mars.

— Mossner (Ernest Campbell). Beattie on V. : an unpublished parody. — *Romanic Review*, February.

— Triebel (L. A.). V. : rebel and reformer. — *The Contemporary Review*, May.

XIXe SIÈCLE

— * ***Divers***. — Guischard (John A.). Le conte fantastique au XIXe siècle [chap. III : le conte fantastique en France]. — Montreal, 1950.

— Bardon (Maurice). *Don Quichotte* en France. L'interprétation romantique (II). — *Les Lettres Romanes*, 1er mai.

About (Édmond). — Voir : *Giraudoux* (Jean).

Agoult (Mme d'). — * Vier (Jacques). Marie d'A. Son mari. Ses amis. Documents inédits [lettres de Sainte-Beuve à Mme d'A.]. (Collection Jules Lemaître.) — Les Éditions du Cèdre (13, rue Mazarine, Paris, 6e), 1950.

Balzac (H. de). — * H. de B. *La duchesse de Langeais. Un début dans la vie*. Édition critique et commentée par Gilbert Mayer. — Nizet, 1949.

— * H. de B. *Mademoiselle du Vissard*. Introduction par Pierre-G. Castex. Avant-propos de Marcel Bouteron. — J. Corti, 1950.

— * H. de B. Lettres à l'Étrangère, tome IV, 1846-1847 [édité par M. Bouteron]. — Calmann-Lévy, 1950.

— * Arcari (Paolo). B. Nuova ed. riveduta ed accresciuta. — Brescia, Morcelliana, 1949.

— * Bertaut (Jules). La Vie privée de B. (Les Vies privées). — Hachette, 1950.

— * Cazenave (Dr Marcel). Le Drame de B., essai. — Bordeaux, Delmas, 1950.

— * Descaves (Pierre). — Les Cent jours de M. de B. — Calmann-Lévy, 1950.

— * Pfeiffer (C. L.). Taste and smell in B's novels. — Tucson, University of Arizona, 1949.

— * Ponceau (Amédée). Paysages et destins balzaciens. « In memoriam » de Marcel Bouteron. Introduction de Robert Kemp. — Éd. du Myrte, 1950.

— * Voivenel (Dr Paul). Autour des femmes et de l'amour, à propos de B. — Toulouse, R. Lion, 1950.

— * Winkler (Robert). *La Femme de trente ans*. Der Aufbau eines Romans bei H. de B. — Nidau-Biel, Weber, 1949.

— * Zweig (Stefan). B. Le roman de sa vie. Trad. de Fernand Delmas. — A. Michel, 1950.

— Hommage à B. [résumé des conférences de Laplane, Ed. Aúnos, A. Béguin, M. Defourneaux, P. Gassier, notes bibliographiques]. — *Bulletin de l'Institut français en Espagne*, mai.

— *Courrier balzacien*. N° 6, 1950. [Articles, informations, calendrier balzacien, etc.].

— B. dans le monde [par J.-M. Carré, F. Baldensperger, S. Monod, M. Jones, P. Arrighi, M. Gravier, J. Tielrooy]. — *Revue de littérature comparée* avril-juin, [n° spécial].

— Alain. Le mystère dans B. — *Les Nouvelles Littéraires*, 19 mai.

— Audiat (Pierre). Les incarnations balzaciennes de Vidocq n'ont pas toujours égalé leur modèle. — *Le Figaro Littéraire*, 27 mai.

— Baldensperger (Fernand). B. and his conquest of the United States. — *The American Society Legion of Honor Magazine*, Spring.

— Bouchard (Raoul). Eugénie Grandet et Saumur [résumé d'une communication]. — *Bulletin de la Fédération des Sociétés savantes de Maine-et-Loire*, n° 7, 1950.

— Bertault (Philippe). A propos du chanoine de la Berge, confesseur d'Henriette de Mortsauf (*Le Lys dans la vallée*). — *Bulletin du Bibliophile*, n° 2.

— Billy (André). B., sa sœur et Sainte-Beuve. — *Le Figaro Littéraire*, 24 juin.

— Billy (André). — « Le mystère de la chambre bleue » [à propos du livre de P. Descaves]. — *Le Figaro Littéraire*, 27 mai.

— Une date de l'année B. Le centenaire de Charles de Bernard. — *Le Figaro Littéraire*, 11 mars.

— Bory (Jean-Louis). B. l'inconfortable. — *L'Age nouveau*, n° 48, avril.

— Boussel (Patrice). Les restaurants dans *La Comédie Humaine*. — *Grandgousier*, janvier-octobre.

— Bouteron (Marcel). Anthologie de la vie provinciale d'après *La Comédie Humaine*. — *Revue des Sciences humaines*, janvier-juin.

— Bouteron (Marcel). B. et les femmes. — *Les Nouvelles Littéraires*, 19 mai.

— Castex (Pierre-Georges). Une suite inédite des *Chouans* : *Mademoiselle du Vissard*. — *Revue des sciences humaines*, janvier-juin.

— Combes de Patris (B.). Les attaches rouergates d'H. de B. — *Revue du Rouergue*, janvier-mars.

— Coppieters de Gibson (Daniel). B. et le droit moral de l'auteur. — *Revue générale belge*, décembre 1949.

— Cottez (Henri). Le livre du jour : *Physiologie du mariage*. — *Mercure de France*, février.

— Coulon (Louis). La mystique de B. (suite et fin). — *Le Symbolisme*, janvier-août.

— Dutacq (Jean). B. au collège de Tours. — *Au Jardin de la France*, automne 1949.

— Estang (Luc). Études balzaciennes. — Balzac, peintre visionnaire. — *La Croix*, 28-29 mai, 4-5 juin.

— Evans (Henri). A propos de Louis Lambert. Un illuminé vu par B. : Guillaume Oegger. — *Revue des sciences humaines*, janvier-juin.

— Henriot (Émile). L'Étrangère. — *Les Nouvelles Littéraires*, 19 mai.

— Levron (Jacques). B. et David d'Angers. — *Mercure de France*, mai.

— Lotte (Dr Fernand). L'hystérie de Wanda de Mergi. — *Courrier balzacien*, n° 6.

— Massant (Raymond). A propos des *Contes drôlatiques*. Réalités et fictions dans *La Belle Impéria*. — *Revue des sciences humaines*, janvier-juin.

— Massant (Raymond). Un fragment inédit des *Scènes de la vie de province*. — *Revue des sciences humaines*, janvier-juin.

— Maurois (André). B. Un destin exemplaire. — *Les Nouvelles Littéraires*, 19 mai.

— Nozick (Martin). Unamuno and *La Peau de Chagrin*. — *Modern Language Notes*, April.

— Pinatel (Abbé). A propos du centenaire de B. — *Cahiers de l'éducateur*, janvier.

— Pommier (Jean). Les préfaces de B. — *Revue des sciences humaines*, janvier-juin.

— Portel (Charles). Nouveaux documents sur B. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, 1949.

— Reboul (Pierre). Les Anglais de B. — *Revue des sciences humaines*, janvier-juin.

— Reh (Alfred). B. à Strasbourg. — *Saisons d'Alsace*, n° 2.

— Romains (Jules). L'« effet » B. — *Les Nouvelles Littéraires*, 19 mai.

— Stern (Alfred). La actualidad de B. con motivo del centenario de su muerte. — *Cuadernos americanos*, marzo-abril.

— Weelen (J.-E.). B. et la pension Leguay, d'après des documents inédits. — *Revue des sciences humaines*, janvier-juin.

— Wurmser (André). Chroniques de l'année B. [I-VI]. — *Europe*, septembre, octobre, décembre 1949 ; janvier, mars, avril 1950.

Voir : *Proust (Marcel) Stendhal.*

Barbey d'Aurevilly (J.). — Bindel (Victor). Le dernier des conteurs épiques : B. d'A. (II). — *Revue Palladienne*, mars-avril.

Baudelaire (**Charles**). — Allan (Blaise). B. plagiaire ? A propos du *Jeune Enchanteur*. — *Journal de Genève*, 14-15 mai.

— Bandy (W.-T.). B. et Croly. La vérité sur *Le Jeune enchanteur*. — *Mercure de France*, février.

— Dupuich (Victor). B. réhabilité [conclusions soutenues à la Cour de Caen, le 19 mai 1949]. — *La Revue septentrionale*, juillet-décembre 1949.

— Fraisse (André). L'exotisme colonial chez B. — *Tropiques*, juin.

— Gaillard de Champris (Henry). Le sentiment religieux chez B. — *Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1948 [publié aussi dans la *Revue de l'Université Laval*, décembre 1949].

— Gilman (Margaret). *L'Albatros* again. — *Romanic Review*, April.

— H. G[uillemin]. *Les Journaux intimes* de B. — *Journal de Genève*, 8-9 janvier.

— Löhrer (Frieda). Edgar Allan Poe und C. B. — *Die Sammlung*, 1949, November.

— Pasinetti (P.-M.). The « Jeanne Duval » poems in *Les Fleurs du Mal*. — *Yale French Studies*, 1948-1949.

— Raimondi (Giuseppe). Il testamento di C. B. — *Letteratura contemporanea*, gennaio-febbraio.

— Starkie (Enid.). B. — *Time and Tide*, 29 April.

Bloy (**Léon**). — * L'Œuvre complète de L. B. (1846-1917). Notes et variantes par J. Bollery, 20 volumes. — Paris, impr. de F. Bernouard, 1947-1949.

— Trois lettres inédites de L. B., publiées par J. Merklen. — *Mercure de France*, mars.

— Dubourg (Maurice). L'amitié de L. B. et de Jehan Rictus [Lettres inédites de J. R.]. — *Scories*, n° 5-6.

— Lory (Marie-Joseph). Comment L. B. découvrit saint François d'Assise. — *Les Amis de saint François*, mai-juillet.

— Vanwelkenhuysen (G.). L. B. et J.-K. Huysmans : Histoire d'une brouille littéraire [observations sur le tome II de : J. Bollery, *Léon Bloy*]. — *Revue générale belge*, juin.

Bouilhet (**Louis**). — Benassis (Dr). Les amis de F. L. B. (suite et fin). — *Les Alcaloïdes*, décembre 1949 ; février, mai 1950.

Bourget (**Paul**). — * Dessaintes (M.). P. B. (Coll. « Lire pour se construire »). — Bruxelles, 1949.

— Lettres inédites de P. B. à Francis Carco. — *Biblio*, janvier.

Boylesve (**René**). — * Bourgeois (André). B. et le problème de l'amour. — Lille, Giard ; Genève, Droz, 1950.

— Gérard-Gailly. R. B. et ses titres de roman. — *Bulletin du Bibliophile*, décembre 1949.

Brunetière (**F.**). — Brun (Auguste). B. lycéen à Marseille. — *Bulletin trimestriel de l'Institut historique de Provence*, mars-avril.

Buloz (François). — Ciampini (Raffaele). F. B., la *Revue des Deux Mondes* e il Vieusseux. — *Nuova Antologia*, gennaio.

Chasles (Philarète). — Voir : *Sainte-Beuve.*

Chateaubriand. — * C. L'Ambassade de Rome [Extrait des *Mémoires d'Outre-Tombe*]. Burins originaux de C.-P. Josso. — La Tradition, 1949.

— Charlier (Gustave). Le vœu d'Atala. — *Mercure de France*, mai.

— Defourneaux (M.). L'Espagne dans la vie politique de C. — *Bulletin des bibliothèques de l'Institut français en Espagne*, janvier 1949.

— Duchemin (Marcel). Le roman espagnol de C. et de Nathalie de Noailles. — *Bulletin de l'Association G. Budé*, décembre 1949.

— Faucher (B.). A propos d'un centenaire. C. et les sciences auxiliaires de l'histoire [lettre inédite, 20 octobre 1839]. — *Bibliothèque de l'École de Chartes*, 1947-1948.

— Gautier (J.-M.). L'expression des couleurs dans l'œuvre de C. (Notes lexicologiques). — *Modern Language Notes*, January.

— Gautier (J.-M.). Le vocabulaire de C. La couleur locale dans *Les Martyrs* et l'*Itinéraire*. — *Le Français moderne*, janvier.

— Giraud (Victor). Après le centenaire de C. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, janvier-février.

— Kahn (Dr Ernest). C. in England. — *The Contemporary Review*, March.

— Laplane. *L'Abencérage* et l'itinéraire espagnol de C. — *Bulletin des bibliothèques de l'Institut français en Espagne*, janvier 1949.

— Mourot (Jean). Un thème de C. en vers et en prose. Essai d'étude rythmique. — *Le Français moderne*, avril.

— Orgerin (lieutenant-colonel). Une curieuse destinée : Julien Daniélo de Noyal-Muzillac, 1802-1866, homme de lettres et secrétaire de C. — *Bulletin mensuel de la Société polymathique du Morbihan*, avril-mai 1949.

— Rodriguez de Rivas (D. Mariano). Le rayonnement d'*Atala* en Espagne. — *Bulletin des bibliothèques de l'Institut français en Espagne*, janvier 1949.

— Weil (Armand). C. à l'étranger, ou le rayonnement du génie français au début du XIXe siècle (II). — *L'Information littéraire*, janvier-février.

Voir : *Flaubert (G.).*

Constant (Benjamin). — * Kerchove (Arnaud de). B. C. ou le libertin sentimental. — A. Michel, 1950.

— Roy (Claude). Sur B. C. — *Europe*, juin.

Courteline (Georges). — * Dubeux (Albert). La curieuse vie de G. C. Présentation de Roland Dorgelès. — Gründ, 1949.

Daudet (Alphonse). — Bidet (Lucette). A. D., conteur. — *Annales de l'Institut d'études occitanes*, t. II, fasc. 1, 1949.

Desrousseaux (A.-J.). — Cladel (Judith). D., chansonnier et poète. — *Revue Hommes et Mondes*, février.

Dumas fils (Alexandre). — Croce (B.). La *Dame aux camélias* e il teatro francese della seconda metà dell' Ottocento. — *Quaderni della « Critica »*, novembre 1949.

Erckmann-Chatrian. — * Cinquantenaire E.-C. Hommage de Charles Braibant, lettres inédites d'E. présentées par Régine Pernoud, bibliographie dressée par Bernard Mahieu, avec un guide de l'exposition. — (Paris) Hôtel de Rohan, 1949.

— Duveau (Georges). — E.-C. et l'Alsace. — *Cahiers de Paris*, no 48.

Faguet (Émile). — Goretti (Cesare). Il liberalismo di E. F. — *Rivista internazionale di filosofia del diritto*, aprile-settembre 1949.

Flaubert (Gustave). — * G. F. Lettres inédites à Raoul-Duval, commentées par Georges Normandy. Préface de Edgar R.-D. — A. Michel, 1950.

— * Durry (Marie-Jeanne). F. et ses projets inédits [contient le texte des Carnets 19, 20 et 17]. — A.-G. Nizet, 1950.

— Bart (B.-F.). F., plagiarist of Chateaubriand. — *Modern Language Notes*, May.

— Béguin (Albert). Relire *Madame Bovary*. — *La Table Ronde*, mars.

— Billy (André). Les livres que F. n'a pas écrits. — *Le Figaro Littéraire*, 22 avril.

— Chastel (André). L'épisode de la reine de Saba dans la *Tentation de Saint-Antoine* de F. — *Romanic Review*, December 1949.

— Engstrom (A. G.). Dante, F. and « The Snows of Kilimanjaro ». — *Modern Language Notes*, March.

— Finó (J. Frederic) et Hourcade (Luis A.). G. F. — *Universidad* (Santa Fe, R. A.), otoño 1949.

— Llorach (F. Alarcos). La interpretación de *Bouvard et Pécuchet* de F. y su quijotismo. — *Cuadernos de literatura* (Madrid), IV, 1948, nº 10-12.

— Pacey (Desmond). F. and his Victorian critics. — *University of Toronto Quarterly*, October 1946.

— Rat (Maurice). On connaît aujourd'hui la maladie de F. — *Le Figaro Littéraire*, 13 mai.

— Vialar (Paul). *Madame Bovary* ou l'imagination en amour. — *Conferencia*, 15 juin.

— Zatloukal (Antonín). Flaubertova citová výchova — Historie roku 1848. — *Časopis pro moderní filologii*, č. 3.

Voir : *Bouilhet (Louis)*.

France (Anatole). — * A. F. La Vie littéraire. Cinquième série [feuilletons du *Temps*, 1892-1893]. — Calmann-Lévy, 1950.

— Une lettre inédite d'A. F. [à Pierre de Nolhac], présentée par Jean Levaillant. Premier état de l'épitaphe de Jérôme Coignard. — *Le Lys Rouge*, nº 45-46 6, automne-hiver 1949.

— Correch (A.). — A. F. et Rabelais. — *Au Jardin de la France*, automne 1949.

— Engerand (Roland). Vingt-cinq ans après [autographe inédit]. — *Au Jardin de la France*, automne 1949.

— Grabowski (Tadeusz). Ma visite chez A. F. — *Centre polonais de recherches scientifiques de Paris*, juin.

— Guillaume-Louis (Professeur P.). Quelques souvenirs d'A. F. — *Au Jardin de la France*, automne 1949.

— Kwiatkowski (Jerzy). Jan Sten (Ludwik Bruner), traducteur d'A. F. — *Centre polonais de recherches scientifiques de Paris*, juin.

— Psichari (Mme Henriette). — A. F. et Renan. — *Le Lys Rouge*, nº 45-46, automne-hiver 1949.

— Salvatorelli (Anna Maria). Introduzione ad A. F. (I). — *Il Ponte*, gennaio.

— Strzalkowa (Maria). A. F. en Pologne (I. Traductions. II. Études critiques). — *Centre polonais de recherches scientifiques de Paris*, juin.

— Wędkiewicz (Stanislaw). — A. F. et la Pologne. — *Centre polonais de recherches scientifiques de Paris*, juin.

Fromentin (E.). — Bloch (Vitale). F. et i suoi *Maîtres d'autrefois*. — *Paragone* (Florence), gennaio.

— Place (Joseph). La faute de *Dominique*. — *Bulletin du Bibliophile*, n° 2.

Gobineau (A. de). — Mistler (Jean). G. et la comtesse de La Tour. Lettres de G. à la comtesse de L. T. (Bibliothèque de Strasbourg, Ms. 3517). — *La Table Ronde*, avril-mai.

Goncourt (E. et J. de). — Marçais (Georges). Les G. à Alger. — *Revue de la Méditerranée*, novembre-décembre 1949.

Guerne (André de). — Bocquet (Léon). Un Parnassien oublié : le vicomte A. d. G. — *Rolet*, 25 mai, 1er juin.

Heredia (J.-M. de). — Moore (E.-R.). J. M. H. in the United States and Mexico. — *Modern Language Notes*, January.

Hugo (Victor). — * V. H. Œuvres choisies, disposées d'après l'ordre chronologique, avec une biographie, des notes critiques, grammaticales, historiques, par P. Moreau et J. Boudout. T. I, 1802-1851. — Hatier, 1950.

— * V. H. Poésies. T. I [-II]. Introduction par Marcel Arland (Coll. du Flambeau). — Hachette, 1950.

— * V. H. Les Feuilles d'automne. Les Chants du crépuscule. Les Voix intérieures. Les Rayons et les Ombres. La Légende des Siècles, 1er et 2e vol., avec avant-propos et notes par André Dumas (Coll. Classiques Garnier). — Garnier, 1950.

— * V. H. Les Contemplations. — Les Feuilles d'automne. — Les Chants du crépuscule. — Odes et ballades. Les Orientales. — Les Voix intérieures. Les Rayons et les ombres. — Choses vues. — Derniers recueils. — La Légende des Siècles. — Notre-Dame de Paris. — Voyages. — Avec une chronologie, une notice littéraire et des notes explicatives, par Philippe Van Tieghem, 9 volumes. — Hachette, 1950.

— * V. H. *La Légende des Siècles. La Fin de Satan. Dieu.* Texte, variantes, notes et bibliographie, établis par Jacques Truchet (Bibliothèque de la Pléiade) — Gallimard, 1950.

— * V. H. *Notre-Dame de Paris.* Préface de Léo Larguier. Notes de Claude Digeon (Les Grands Maîtres). — Bordas, 1950.

— * V. H. Correspondance. Tome II (années 1849-1866, lettres inédites à Mme V. H., Lamartine, Musset, Baudelaire, Michelet, Flaubert, L. de Lisle, H. Rochefort, etc.). — A. Michel, 1950.

— * Pages d'amour de V. H. par Adèle Foucher, Juliette Drouet, Mme Biard, Judith Gautier et quelques autres, choisies et présentées par Paul Souchon. — A. Michel, 1949.

— * V. H. (Encyclopédie par l'image). — Hachette, 1950.

— Carnets inédits de H., publiés par Henri Guillemin. — *Les Nouvelles Littéraires*, 11 mai.

— Carnets inédits de V. H., publiés par Henri Guillemin. — *Hommes et Mondes*, mai.

— V. et Adèle H. Lettres inédites de V. H. à Adèle Foucher, publiées par Henri Guillemin. — *Arts*, 10, 17, 24 mars.

— H. G[uillemin]. V. H. et Paul Meurice. Lettres inédites. — *Journal de Genève*, 7-8 mai.

— Guillemin (Henri). V. H. et sa fille Léopoldine (documents inédits). — *Revue générale belge*, mai.

— Guillemin (Henri). V. H. hanté (documents inédits). — *Revue des conférences françaises en Orient*, décembre 1949.

— Souchon (Paul). Le roman vécu d'une jeune fille romantique : Claire Pradier et V. H. Avec des lettres inédites [de V. H., Juliette Drouet et Claire

Pradier] et des illustrations de Georges Braun. — *France-Illustration. Supplément théâtral et littéraire*, nº 52, 11 février.

— Barrère (Jean-Bertrand). La fantaisie de V. H. — *L'Information littéraire*, mai-juin.

— Barrère (Jean-Bertrand). Le lustre et la rampe. Petite note sur la conception de la scène selon V. H. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1948-1949, IV.

— Brunerye (Dr). Promenade à l'emplacement des logis parisiens de V. H. — *Annales de l'Université de Paris*, janvier-mars.

— Cluzel (E.). V. H. et ses thuriféraires. — *Bulletin du Bibliophile*, nº 2.

— Françon (Marcel). Deux dessins de V. H. — *French Studies*, April.

— Fredin (M.). V. H. et le spiritisme. — *Le Lotus Bleu*, janvier.

— Moore (O. H.). V. H. as a humorist before 1840. — *P. M. L. A.*, March.

— Rat (Maurice). [Trois poèmes de V. H. à Judith Gautier]. — *Le Figaro Littéraire*, 4 mars.

Huysmans (**J.-K.**). — * Daoust (Joseph). Les Débuts bénédictins de J.-K. H., avec le concours de Dom J. Laporte et de Dom J. Mazé [quarante-sept lettres inédites de J.-K. H. aux Bénédictins de Saint-Wandrille et de Ligugé].— Éditions de Fontenelle, Saint-Wandrille (S.-I.), 1950.

— * Nuyens (A.-J.). Joris-Karl H. 1848-1907. — Antwerpen, Standaard-Bœkh., 1949.

— * Rancœur (René). La Correspondance [inédite] de J.-K. H. avec Mme Cécile Bruyère, première abbesse de Sainte-Cécile de Solesmes. — Paris, Éditions du Cèdre ; « Chez Durtal », 12, rue Jacob [extrait de *La Pensée catholique*, nº 13].

— * Rancœur (René). Huysmans rue Monsieur [documents inédits], dans : Histoire et vocation d'une chapelle. Les Bénédictines de la rue Monsieur. — F.-X. Le Roux, 1950.

— [Une lettre inédite de J.-K. H. à M. Rivière], Ligugé, décembre 1900, coll. A. Krafft. — *Gazette de Lausanne*, 13-14 mai.

— Baudouin (Prof. Charles). La sublimation des images chez H., lors de sa conversion. — *Psyché*, mai.

— Billy (André). A Ligugé, devant la « Maison Notre-Dame ». — *Le Figaro Littéraire*, 3 juin.

— Croce (Benedetto). H. — *Quaderni della « Critica »*, marzo 1949.

Voir : *Bloy* (*Léon*).

Joubert. — Gilman (Margaret). J. on imagination and poetry. — *Romanic Review*, December 1949.

Labiche. — Soupault (Philippe). L., célèbre auteur méconnu. — *Revue des conférences françaises en Orient*, 4 novembre 1949.

Lamartine (**A. de**). — * A. de L. *Méditations poétiques*. Introduction, commentaire et notes de Paul Vernière (Classiques Delmas). — Delmas, 1950.

— Lettres inédites de L., publiées par Henri Guillemin. — *Les Lettres Romanes*, 1er février 1950.

— Fournet (Charles). L. et la Suisse. — *Revue française*, avril.

— Fournet (Charles). L. et les femmes [Lettre inédite à Mlle de Marchef-Girard, 24 septembre 1859]. — *Journal de Genève*, 12-13 février.

— Marion (Séraphin). L. et l'Institut canadien de Montréal. — *Revue de l'Université d'Ottawa*, janvier-mars.

Lamennais (**F. de**). — * Simon (A.). L. et la Belgique. — Bruxelles, Institut Saint-Louis, 1949.

— Balland (Robert). L. et les républicains modérés en 1840 et 1841. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, janvier-février.

— Barth (H.). L.'s social and political, philosophy. — *Schweizer Beiträge zur allgemeinen Geschichte*, t. VI, 1948.

— Rémond (René). L. en 1848. — *Glanes*, novembre-décembre 1948.

Lautréamont. — Bouch (Antoine). Le pseudonyme d'Isidore Ducasse. — *Gazette des Lettres*, 4 mars.

La Villemarqué. (Th. Hersart de) Dujardin (Dr L.) et Ogès (L.). Autour de la candidature de L. V. en 1849. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, novembre-décembre.

Lemonnier (Léon). — Clavière (Maurice). Le manifeste du roman populiste de L. L. — *L'Acropole*, janvier-février.

Loti (Pierre). — * P. L. 1850-1923. Pages et documents inédits. Introduction de Claude Farrère. — Les Grandes Éditions françaises, 1950.

— Une page inédite du *Journal* de L. [Le Fantôme du Palais-Royal]. — *Les Nouvelles Littéraires*, 19 janvier.

— * Cent dessins de P. L. commentés par Claude Farrère. — Tours, Arrault, 1948.

— * Bird (C. Wesley). P. L., correspondant et dessinateur, 1872-1889. — Fresno, Calif., 1948 ; Paris, Impress. Pierre André.

— *Revue Maritime*, numéro spécial consacré à P. L., [documents inédits, articles, photographies, etc.]. Février.

— L'œuvre littéraire et théâtrale de P. L. Bibliographie [établie par Henri Borgeaud], suivie de la bibliographie des ouvrages et articles concernant L. et son œuvre. — *Revue Maritime*, février.

— Baüer (Gérard). Que reste-t-il, que restera-t-il de P. L. ? — *L'Éducation nationale*, 2 février.

— Bibesco (Princesse). Offrande à P. L. — *Revue Hommes et Mondes*, février.

— Bordeaux (Henry). Mon ami P. L. — *Les Nouvelles Littéraires*, 19 janvier.

— Bordeaux (Henry). P. L. Fragments de mémoires. — *La Revue*, 15 février.

— Cabanis (Ch.). Judith Renaudin. Drame et histoire. — *Le Christianisme au XXe siècle*, 11 mai.

— Charbonneau (Général). A propos du centenaire de P. L. — *Tropiques*, avril.

— Croix (Francy de la). L., chercheur de Dieu. — *Revue générale belge*, février.

— Dartigue (Henry). Le souvenir de L. — *Le Christianisme au XXe siècle*, 19 janvier.

— Farrère (Claude). L. poète. — *France-Illustration*, 21 janvier.

— Farrère (Claude). Quand j'étais à Constantinople avec P. L. — *Opéra*, 18 janvier.

— Gilodi (Solange). L. et nous. — *L'Acropole*, juin-juillet.

— Laplane. Grandeur et décadence de P. L. [résumé d'une conférence à l'Institut Français de Madrid]. — *Bulletin de l'Institut français en Espagne*, avril.

— Nicollier (Jean). — Il y a cent ans naissait P. L. — *Gazette de Lausanne*, 14-15 janvier.

— Sanvoisin (Gaëtan). En marge d'un centenaire. Souvenirs sur P. L. — *Gazette des Lettres*, 4 février.

— Serge. Entretien avec le clown Béby [P. L., ami de Willy Frédiani, frère aîné de Béby]. — *Les Nouvelles Littéraires*, 19 janvier.

— Simon (P.-Henri). Situation de L. — *Le Monde*, 21 janvier.

— Traz (Robert de). P. L. et les Brontë. — *Journal de Genève*, 29-30 janvier.

— Centenaire de P. L. — *Élites françaises*, n° 38, février.

Maeterlinck (**M.**). — Aubert (Jean). Visages de M. — *Fontaines de Brocéliande*, 15 janvier.

Mallarmé (**Stéphane**). — Souffrin (Eileen). Une œuvre de jeunesse inédite de M. — *French Studies*, January.

— * Beausire (Pierre). M. Poésie et poétique (La Grenade, 3). — Mermod, 1950.

— * Cohn (Robert Green). M's *Un coup de dés* : an exegesis. — New Haven, Yale French Studies Publications, 1949 [en dépôt chez Klincksieck, 11, rue de Lille].

— * Marasso (Arturo). El pensamiento secreto de M. — Buenos-Aires, Ollantay, 1948.

— *Cahiers du Nord*, 1948, n° 2-3. Numéro spécial consacré à S. M. [par H. Mondor, G. Lavaud, A. Fontainas, E. Noulet, R. Desaise, J. Royère, H. Charpentier, A. Orliac, R. Vivier, N. Miserez].

— Benichou (Paul). M. et le public. — *Cahiers du Sud*, n° 297, 2e semestre 1949.

— Chastel (André). Un petit portrait de M., par Vuillard. — *Paragone* (Florence), febbraio.

— Croce (Benedetto). *L'Après-midi* di un fauno nel M. e in Pietro Bembo. — *Quaderni della « Critica »*, marzo.

— Fowlie (Wallace). M.'s Island voyage. — *Modern Philology*, February.

— Géo-Charles. M. inédit. — *Labyrinthe*, mars-avril.

— Grubbs (Henry A.). M.'s *Ptyx* sonnet : an analytical and critical study. — *P. M. L. A.*, March.

— Morineau (Raymond). Le dangereux exemple de M. — *Revue des conférences françaises en Orient*, novembre 1949.

— Niess (Robert J.). A letter from S. M. [4 avril 1876]. — *Modern Language Notes*, May.

Maupassant (**Guy de**). — * Steegmuller (Francis). M. : a lion in the path. — New-York, Random House, 1949.

— Babel (Isaac). G. de M. — *Partisan Review*, January.

— Cottez (H.). Le livre du jour : *Une vie*. — *Mercure de France*, mars.

— Gaudefroy-Demonbynes (Jean). L'amoralité de M. — *Revue de l'Université Laval*, janvier.

— Hamra (Albert R.). — What happened to M.'s plan, *La Demande* ? — *Modern Language Notes*, May.

— Thoraval (Jean). L'art de M. d'après ses variantes [résumé de thèse]. — *Annales de l'Université de Paris*, octobre-décembre 1949.

— Vial (André). L'internement de M. (documents inédits). — *Bulletin du Bibliophile*, n° 1.

— Vial (André). Mise au point [observations critiques sur l'article de Edmond D. Sullivan et Francis Steegmuller, Supplément à la bibliographie de Maupassant, *Revue d'histoire littéraire de la France*, octobre-décembre 1949]. — *Bulletin du Bibliophile*, n° 1.

Marmier (**Xavier**). — Maury (Lucien). X. M. en Scandinavie (d'après Uno Willers, *X. M. och Sverige*, Stockholm, Norstedts, 1949). — *Mercure de France*, juin.

Mérimée (Prosper). — * P. M, *Chronique du règne de Charles IV.* Texte publié sur l'édition de 1853, avec les variantes des éditions antérieures, une introduction et des notes par Maurice Rat. — Garnier, 1949.

— * P. M. *L'Occasion*, mise en scène et commentaires de Pierre Valde (Coll. « Mises en scène »). — Éditions du Seuil, 1949.

— Nicollier (Jean). Retour à P. M. — *Gazette de Lausanne*, 29-30 avril.

Meurice (Paul). — Voir : *Hugo (Victor).*

Michelet (J.). — Bart (B. F.). M. and Proudhon. A comparison of methods. — *French Studies*, April.

— D angon (Georges). M. typographe. La limitation des imprimeries en 1810. — *Courrier Graphique*, mai-juin.

Mistral (Frédéric). — Taladoire (B. A.). Sur M. et le mistralisme. — *Annales de l'Institut d'études occitanes*, 1949, fascicule 2.

Murger (Henri). — * H. M. *Scènes de la vie de Bohême.* Préface de La Varende. Notes de Marcel Crouzet (Les Grands Maîtres). — Bordas, 1950.

Musset (Alfred de). — * A. de M. Comédies et proverbes. Préface de Alexandre Arnoux. Édition annotée par Raymond Jean (Les Grands Maîtres). — (Lyon), Audin, 1949.

— A. de M. *Bettine.* Comédie en un acte. Version primitive inédite [d'après les dossiers des pièces soumises à la censure, Archives nationales]. Présentation de Jean Richer. — *Mercure de France*, février-mars.

— Richer (Jean). Une version inédite d'*André del Sarto.* Les variantes de *Le Caprice italien.* — *Revue théâtrale*, mars.

— A. de M. *André del Sarto*, version en deux actes non censurée. — *Le Caprice italien* (*Les Caprices de Marianne*), dénouement avec quelques variantes. Présenté par Jean Richer. — *Revue théâtrale*, mars.

Nerval (Gérard de). — * G. de N. *Sylvie. Aurélia.* Lettres à Aurélia. Introduction de Georges Gusdorf. — Delmas, 1950.

— G. de N. *Aurélia.* Introduction par Yvonne Henriot. — *Les Belles Lectures*, 1er-14 février.

— G. de N. Trois inédits publiés par Jean Richer [Poème à Victor Hugo, 1842. — Ébauche d'une odelette. — Charles Six en démence]. — *Les Nouvelles Littéraires*, 26 janvier.

— Richer (Jean). A propos des *Derniers Romains* [variantes du manuscrit, billet inédit]. — *Revue d'histoire du théâtre*, 1948-1949, IV.

— Auriant. Les chansons et les traditions dans l'œuvre de G. de N. — *Nouvelle Revue des traditions populaires*, septembre-octobre 1949.

— Auriant. Sur de prétendues légendes orientales contées par G. de N. — *Nouvelle Revue des traditions populaires*, novembre-décembre 1949, janvier-février 1950.

— Fouchet (Max-Pol). G. de N. et le chemin vers l'innocence. — *Empédocle*, mai.

Nodier (Charles). — Dargaud (Marius). L'édition originale du *Génie Bonhomme* de C. N. (1836). — *Bulletin du Bibliophile*, n° 1.

Proudhon. — A. L. Deuxlettres inédites de P. — *Bulletin of the international Institute of social history* (Amsterdam), n° 1.

Voir : *Michelet (J.).*

Quinet (Edgar). — Trarieux (Gabriel). L'association des amis d'E. Q. — *Visages de l'Ain*, 2e trimestre.

Renan (Ernest). — * E. R. Œuvres complètes. Tome IV [Vie de Jésus. Les Apôtres. Saint-Paul. L'Antéchrist]. — Calmann-Lévy, 1949.

— * Psichari (Henriette). La maison natale d'E. R. et ses souvenirs [Inauguration, le 20 juillet 1947. Catalogue]. — Éditions des Monuments historiques, 1949.

— Une lettre inédite de R. [à Gustave d'Eichtal, 30 juillet 1852]. — *Liberté de l'Esprit*, nº 9, avril.

— Guéhenno (Jean). R. ou l'équation de l'humanité. — *Mercure de France*, juin-juillet.

Voir : *France* (*Anatole*), *Psichari* (*Ernest*), *Sainte-Beuve*.

Renard (Jules). — Voir : *Blum* (*Léon*).

Rictus (Jehan). — Voir : *Bloy* (*Léon*).

Rimbaud (Arthur). — * Carré (J.-M.). La vie aventureuse de J.-A. R. Nouvelle édition [en appendice, lettres inédites de R., 1883 et 1887, et une d'Isabelle R., 1892]. — Plon, 1949.

— * Kuechler (Walther). Trunkene und gläubige Dichtung. R. — Claudel. Iserlohn, Silva-Verlag, 1948.

— Patri (Aimé). Sur R., à propos de la *Saison* et des *Illuminations*. — *Paru*, janvier-février.

— Petitfils (Pierre). Petites découvertes de M. D.-A. de Graaf. — *Le Bateau Ivre*, 1er trimestre.

— Smith (Madeleine M.). The theme of the hunt in R. : *La Chasse spirituelle*. — *P. M. L. A.*, June 1949.

— Weinert (Hermann). Walther Kuechlers R.-Nachdichtungen, 1922-1946. — *Romanistisches Jahrbuch* (Hambourg), 1, 1947-1948 [1949].

Voir : *Mouquet* (*Jules*).

Rodenbach (Georges). — Maes (Pierre). Les origines tournaisiennes de G. R. — *Les Lettres Romanes*, 1er mai.

Romantisme. — * Ihrig (Pauline). Heroines in French drama of the romantic period, 1829-1848. — New York, Columbia University Press, 1950.

— Wagner (R.-L.). La langue française à l'époque du romantisme [C. R. F. Brunot, Histoire de la langue française, t. XII]. — *Mercure de France*, décembre 1949.

Sainte-Beuve. — S.-B. * Œuvres. Tome I. *Premiers Lundis*. Début des *Portraits littéraires*. Notices sur la vie et l'œuvre critique de S.-B. Bibliographie, notes et index par Maxime Leroy (Bibliothèque de la Pléiade). Gallimard, 1949.

— Arnold (Ivor D. O.). S.-B.'s *Tableau de la poésie française au XVIe siècle* and Cary's *Early French Poets*, in : Studies in French language... (Mélanges Ritchie), 1949.

— Billy (André). — S.-B. en Hollande. — *Le Figaro Littéraire*, 10 juin.

— Billy (André). — S.-B. entre à la Pléiade. — *Le Figaro Littéraire*, 18 mars.

— Josserand (Pierre). Encore le fiasco de Joseph Delorme. — *Le Divan*, janvier-mars.

— Massis (Henri). — S.-B. et la *Vie de Jésus*. — *Bulletin des lettres*, 15 février.

— Moreau (Pierre). S.-B., poète latin. — *Annales littéraires de Franche-Comté*, 1949.

— Pichois (Claude). S.-B. et Philarète Chasles, d'après des documents inédits. — *Mercure de France*, mars.

— Romane (Jacques). Le centenaire des *Causeries du Lundi*. — *Revue générale belge*, mars.

Voir : *Agoult* (*Mme d'*), *Balzac* (*H. de*).

Samain (**Albert**). — Jampy (Robert). Commémoration d'A. S. — *Rolet*, 12 janvier.

Sand (**George**). — * Galzy (Jeanne). G. S. (Grands écrivains du XIXe siècle). — R. Julliard, 1950.

— Gallet (Félicien). Impressions de voyageurs illustres. G. S. dans le Haut-Bugey. — *Visages de l'Ain*, 4e trimestre 1949.

— Maurois (André). G. S. et les problèmes de la femme. I. La jeune fille. Le mariage. — *Conferencia*, 15 juin.

Sénancour. — * A source of romanticism [C. R. de A. Monglond, Le Journal intime d'Oberman]. — *The Times Literary supplement*, 20 th January.

Sorel (**Georges**). — Andreu (Pierre). Aspects de la vie et de l'œuvre de G. S. — *Glanes*, novembre-décembre 1948.

Staël (**Mme de**). — * Constant (Charles de). Les Derniers jours de Corinne. Textes inédits. — Genève, Sack, 1950.

— * Taxis-Bordozna (Olga). Mme de S. Eine Frau kämpft um die Freiheit. — Olten, Walter, 1949.

— Bomboy (E.). Portal, médecin de Mme de S. — *Le Progrès médical*, 10 mars.

— Marie-André (Sister). Reason vs. sentiment in *De la littérature*. — *The French Review*, December 1949.

— Trompeo (Pietro Paolo). Alla ricerca d'una camera. — *La Nuova Stampa*, 16 marzo 1949.

— Trompeo (Pietro Paolo). Germana e Corinna. — *La Nuova Stampa*, 22 settembre 1948.

Stendhal. — * S. *Armance* ou quelques scènes d'un salon de Paris en 1827. *Lamiel*. Introductions et notes par Henri Martineau (Les Classiques du monde). — F. Hazan, 1949.

— * Fusero (C.). S. — Milano, Mondadori, 1949.

— Michel (François). — Les amours de Sienne. Flâneries autour de S. et de Giulia, du beau Bianchi et de quelques autres. — *Le Divan*, janvier-juin [publié en tiré à part, Le Divan, 1950].

— Alciatore (Jules C.). S. et Destutt de Tracy : la *Vie de Napoléon* et le *Commentaire sur l'Esprit des Lois*. — *Romanic Review*, November 1949.

— Alciatore (Jules S.). S. et l'étude des langues. — *The French Review*, February.

— Bornecque (Jacques-Henry). Dans la chambre noire de *La Chartreuse de Parme*. — *L'Information littéraire*, mai-juin.

— Castex (Pierre-Georges). Quelques cadres d'étude pour *Le Rouge et le Noir*. — *L'Information littéraire*, mars-avril.

— Dédéyan (Charles). Un exemple de l'adaptation originale de S. dans les *Cenci*. — *L'Information littéraire*, mai-juin.

— Gaulmier (Jean). Sur une source arabe de Balzac et de S. [par l'intermédiaire de Fauriel]. — *Cahiers de l'Est*, n° 6, 1946.

— Illiers (R. d'). Petites notes stendhaliennes. Romain Colomb et Mme Perier-Lagrange. — *Le Divan*, janvier-mars.

— La Varende. En lisant *La Chartreuse*. — *Revue de Paris*, mars.

— Maurois (André). L'amour et l'amitié dans *Le Rouge et le Noir*. — *Conferencia*, 15 mai 1949.

— P. M. — S. et Balzac. Une rencontre ? — *Le Divan*, avril-juin.

— Sacy (S. de). — S. et la note secrète. — *Mercure de France*, février.

Voir : *Balzac* (*H. de*), *Valéry* (*Paul*).

Sully-Prudhomme. — Mondor (Henri). Joseph Bertrand, conseiller de S.-P. [trois lettres inédites de S.-P. à J.-B.]. — *Le Figaro Littéraire*, 6 mai.

Taine (Hipp.). — Voir : *Psichari (Ernest).*

Tocqueville (Alexis de). — Dix lettres inédites d'A. de T. [à Paul Clamorgan, percepteur, son agent électoral à Valognes, 1847-1851). — *Liberté de l'Esprit*, janvier.

— Virtanen (Reino). T. on a democratic literature. — *The French Review*, January.

Verhaeren (Émile). — Autour de V. Manuscrits inédits. Le travail du vers. Lettre autographe de Rodin [commentés par J. de Merten]. — *Jeune Afrique*, octobre 1949.

Verlaine (Paul). — * P. V. Œuvres complètes. Texte définitif, collationné sur les originaux et les premières éditions, par Y.-G. Le Dantec. Tomes IV et V. — Messein, 1949.

— Les lettres inédites de V. à Ernest Millot [avec un dessin inédit de P. V. : Rimbaud au désert], présentées par Jean-Paul Vaillant. — *La Grive*, janvier.

— Chalupt (René). V. as : de la musique en toute chose. — *Contrepoints*, 6e cahier, 1949.

— Cottez (Henri). Le livre du jour : *Fêtes galantes.* — *Mercure de France*, mai.

— Desjardins (Jacques). Quelques remarques sur la versification de V. dans *Sagesse.* — *L'Information littéraire*, janvier-juin.

— Strauss (Ludwig). — P. V. : *Un grand sommeil noir.* — *Trivium*, 1949, Heft 2.

— Vaillant (Jean-Paul). Lettres inédites de V. [découvertes à Charleville]. — *Le Figaro Littéraire*, 21 janvier.

Vicaire (Gabriel). — G. V., vu par Maurice Chervet. — *Visages de l'Ain*, 2e trimestre 1948.

— Mariol (Henri). Une heure d'intimité avec G. V. [causerie de A. Foulon de Vaulx]. — *Rolet*, 25 mai.

— Perret (J.). G. V. — *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain*, 1946 [1948].

— Poncin (I.). La poésie de G. V. — *Visages de l'Ain*, 3e trimestre 1948.

Vigny (Alfred de). — * A. de V. *Les Destinées. Journal d'un poète.* Préface et notes de Pierre Flottes (Les Grands Maîtres). — Bordas, 1950.

— * De Cesare (R.). Intorno a *Servitude et grandeur militaires* di A. de V. — Arona, Editrice Paideia, 1949.

— Ullmann (Stephen). The stylistic role of anglicisms in V. — *French Studies*, January.

Villiers de l'Isle-Adam. — Lefèvre-Roujon (L. C.). Souvenirs sur un Don Quichotte. V. de l'I.-A. — *Journal de Genève*, 9-11 avril.

Vinet (Alexandre). — Écuyer (Hermann). A. V., historien de la pensée française. — *Revue des conférences françaises en Orient*, mai 1949.

Zola (Émile). — Brown (Donald F.). A. Chilean *Germinal*: Z. and Baldomero Cillo. — *Modern Language Notes*, January.

— Lesourd (J.-A.). E. Z. — *Glanes*, septembre-octobre 1948.

— Zévaès (Alexandre). F. Z., L'historien social. — *Glanes*, septembre-octobre 1948.

XXe SIÈCLE

Divers. — * Boisdeffre (Pierre de). Métamorphose de la littérature. [1.] De Barrès à Malraux [Barrès, Gide, Mauriac, Bernanos, Montherlant, Malraux]. Essais] de psychologie littéraire. Préface d'André Maurois. — Éd. Alsatia, 1950.

— * Girard (Marcel). Guide illustré de la littérature française moderne de 1918 à 1949. — P. Seghers, 1949.

— * Jordy (Maurice). Introduction à l'étude des principaux courants littéraires de la France contemporaine. Textes choisis et histoire littéraire. 1. Les aînés (Collection de la Mission culturelle française en Allemagne. Schriften d. franz. Kulturmission in Deutschland). — Berlin, Wissenschaftliche Editionsgesellschaft, 1949.

— * Picon (Gaëtan). Panorama de la nouvelle littérature française (Coll. « Le Point du Jour »). — Gallimard, 1950.

— * Schlumberger (Jean). Éveils [souvenirs sur les débuts de la *N. R. F.*]. — Gallimard, 1950.

— Écrivains français de Belgique. III. Prosateurs. — *Cahiers du Nord*, 1949, n° 6.

— André (Paul). La littérature suisse contemporaine de langue française. — *Larousse mensuel*, juin 1949.

— Arland (Marcel). Un demi-siècle de romans. — *Gazette de Lausanne*, 14-15, 28-29 janvier.

— Béguin (Albert). Cinquante ans de poésie française. — *Gazette de Lausanne*, 4-5, 18-19 février.

— Blanchet (André). Chronique des lettres. Que s'est-il passé ? (1900-1950). — *Études*, mars.

— Bonno (Gabriel). L'humanisme dans la littérature française du xxe siècle. — *The French Review*, January.

— Flament (Albert). Souvenir de l'abbé Mugnier. — *La Revue*, 1er mars.

— Jaco. L'abbé Fontaine, « consolateur des hommes de lettres ». — *Bulletin des Lettres*, 15 février.

— Thérive (André). Naissance du populisme. — *L'Acropole*, janvier-février.

Ajalbert (Jean). — Saint-Exupéry (Simone de). J. A., l'amoureux du Laos et l'enfant terrible de l'Académie Goncourt. J. A. et le style métaphysique d'inspiration laotienne. — *Sud-Est* (Saïgon), mai.

Alain-Fournier. — Pons (Roger). *Le Grand Meaulnes.* — *L'Anneau d'Or*, janvier-février.

— Vier (Jacques). A.-F. et *Le Grand Meaulnes.* — *La Pensée catholique*, n° 13, 1950.

Apollinaire (Guillaume). — Adéma (Marcel). Les débuts parisiens d'A. — *Le Figaro Littéraire*, 25 mars.

— Adéma (Marcel). G. A. et l'esprit nouveau. — *Revue Neuve*, n° 8, 1949.

Arbaud (Joseph d'). — Delacour (André). J. d'A. — *Rolet*, 20 avril.

— Le Dantec (Yves-Gérard). J. d'A. [6 octobre 1874-2 mars 1950]. — *Les Nouvelles Littéraires*, 9 mars.

Artaud (Antonin). — Guth (Paul). L'affaire A. A. — *Le Figaro Littéraire*, 18 mars.

Barrès (Maurice). — Benoit (Pierre). M. B. et les belles dames du Liban. — *Revue française*, n° 21.

— Descaves (Pierre). La présence de B. — *Glanes*, novembre-décembre 1948.

— Saulnier (Verdun-L.). M. B. — *Dictionnaire de Biographie française*, fascicule XXVII, 1950, col. 589-593.

— Vries-Feyens (Georges de). M. B. — *Glanes*, novembre-décembre 1948.

Voir : *Divers. XXe siècle.*

Bergson (Henri). — * Déjardin (André). B. aux frontières du catholicisme. — *Synthèses*, avril.

— Forst de Battaglia (O.). Les origines de B. — *Le Figaro Littéraire*, 31 décembre.

— *Revue internationale de philosophie*, n° 10, octobre 1949 [numéro spécial consacré à H. B. : avec bibliographie des œuvres de B., traductions, ouvrages sur B.].

Bernanos (Georges). — * G. B. *Dialogues des Carmélites.* (Les Cahiers du Rhône, 80). — Neuchâtel, La Baconnière ; Paris. Éditions du Seuil, 1949.

— G. B. La tombe refermée. Nouvelle [publiée en 1914 dans *L'Avant-Garde de Normandie*]. — *Les Nouvelles Littéraires*, 9 mars.

— Deux textes inconnus de B. (1913 : *La Muette*, publié dans *L'Avant-Garde de Normandie*, 7 décembre 1913 ; 1945 : la France et le Brésil, inédit]. — *Société des Amis de Georges Bernanos.* Bulletin trimestriel, n° 2-3, mars .

— *Société des Amis de G. B. Bulletin trimestriel.* N° 1, décembre 1949. [Lettres inédites de G. B., 1916-1947 ; souvenirs ; bibliographie] ; n° 2-3, mars 1950.

— Estang (Luc). G. B. — *Glanes*, novembre-décembre 1948.

— Hatzfeld (Helmut). G. B. : 1888-1948. — *Thought* (New York), September 1948.

— Noth (Ernst Erich). Adieu à G. B. — *Le Bayou*, n° 38, 1948.

— Pons (Roger). G. B., 1888-1948. — *Vie Enseignante*, novembre 1949, février 1950 (à suivre).

— A propos de l'Exposition B. Pour une iconographie de B. — *Société des Amis de G. B. Bulletin trimestriel*, n° 2-3, mars.

Bernard (Jean-Marc). — Voir : *Derème* (*Tristan*).

Bertrand (Louis). — A propos de la conversion de L. B. [deux poèmes inédits adressés au P. Jaubert, O. S. B. : *Hier*, 2 février 1898 ; *Aujourd'hui*, 18 décembre 1908, communiqués par l'abbaye de Hautecombe]. — *L'Écho du diocèse de Constantine et d'Hippone*, 18 décembre 1949.

Blum (Léon). — Carat (Jacques). L. B. écrivain. — *Paru*, mai.

— Grindea (Miron). B. : the man of letters. — *Time and Tide*, 15th April.

— Picard (Gaston). L. B., Jules Renard et la *Revue Blanche*. — *Gazette des Lettres*, 15 avril.

Boissy (Gabriel). — G. B. — *Revue d'histoire du théâtre*, fascicule 1.

Brasillach (Robert). — * R. B. Morceaux choisis, rassemblés et présentés par M.-A. Martin. — Genève, P. Cailler, 1950.

Cantacuzène (Ch.-Ad.). — Ganay (Ernest de). Un prince roumain écrivain français [Ch.-Ad. C.]. — *Les Nouvelles Littéraires*, 9 mars.

Charpentier (**John**). — Stéphan (Raoul). Un grand critique : J. C. [29 juillet 1880 — 15 juin 1949]. — *Le Foyer protestant*, n° 1.

Copeau (**Jacques**). — Notes biographiques et bibliographiques pour servir à l'histoire de J. C. et du Théâtre et de l'École du Vieux-Colombier. — *Revue d'histoire du théâtre*, fascicule 1.

— Jacques Copeau [par Ch. Vildrac, J. Schlumberger]. — *Hommes et Mondes*, janvier.

— Chancerel (Léon). — In memoriam. J. C. — Charles Dullin. — *Cahiers d'art dramatique*, décembre 1949.

— Kemp (Robert). J. C. — *Revue des conférences françaises en Orient*, novembre 1949.

— Sanvic (Romain). Méditation sur la mort de J. C. — *Revue générale belge*, janvier.

Derème (**Tristan**). — T. D. A Jean-Marc Bernard (lettres inédites, 1913). — *Le Divan*, avril-juin.

Descaves (**Lucien**). — * Descaves (Pierre). Mes Goncourt [avec une préface inédite : L. D. tel qu'il fut]. — Calmann-Lévy, 1949.

— Bergounier (Abbé Georges). Deux amis fidèles à leur troisième ou souvenirs senonchois. — *La Paix sociale* (Chartres), 24 septembre 1949.

— Dangon (Georges). L. D. et « L'imagier d'Épinal » François Georgin. — *Le Courrier Graphique*, janvier-février.

Drieu La Rochelle (**P.**). — Ocampo (Victoria). El caso de D. L. R. — *Sur*, octubre 1949.

Du Bos (**Charles**). — * C. D. B. — Journal. T. IV, 1928. — Corrêa, 1950.

— * Lettres de C. D. B. et réponses d'André Gide. — Corrêa, 1950.

— C. D. B. Introspections [inédit]. — *Liberté de l'Esprit*, janvier.

— C. D. B. Journal inédit. Fragments [1910, 1913, 1914, 1919]. — *Liberté de l'Esprit*, avril.

— C. D. B. Lettre dédicace à Bernard Grœthuysen. — *Cahiers du Sud*, n° 297, 2e semestre 1949.

— Brion (Marcel). C. D. B. et les derniers Européens. — *Cahiers du Sud*, n° 297, 2e semestre 1949.

— Gadenne (Paul). C. D. B. dans son « Journal ». — *Cahiers du Sud*, n° 297, 2e semestre 1949.

— Maurois (André). C. D. B. — *Matines*, automne-hiver 1949 (avril 1950).

— Mouton (Jean). C. D. B. et André Gide. — *Cahiers du Sud*, n° 297, 2e semestre 1949.

— Reddman (Philip). C. D. B. vu par un Américain. — *Cahiers du Sud*, n° 297, 2e semestre 1949.

— Steiner (Herbert). C. D. B. — *Cahiers du Sud*, n° 297, 2e semestre 1949.

Dujardin (**Édouard**). — Bailly (René). É. D. — *Larousse mensuel*, janvier.

Dullin (**Charles**). — * Sarment (Jean). C. D. (Coll. Masques et visages). — Calmann-Lévy, 1950.

— Hommages à D. — *Combat*, 13 décembre 1949.

— Arnaud (Lucien). Blin (Roger). Souvenir de C. D. — *L'Age Nouveau*, n° 47, mars.

— Barrault (Jean-Louis). C. D. — *La Revue*, 15 janvier.

— Bouvier (René). D. — *La Vie de la France et de l'Union française*, janvier.

— C. D., homme du théâtre. — *Cahiers français d'information*, 1er janvier.

Voir : *Copeau* (*Jacques*).

Estaunié (**Édouard**). — Harvey (Edward). É. E. in the « Columbia Dictionary of modern European literature ». — *Modern Language Notes*, May.

Fargue (**Léon-Paul**). — * Chonez (Claudine). L.-P. F. Inédits, œuvres choisies, bibliographie (Poètes d'aujourd'hui, 19). — P. Seghers, 1950.

— Aubert (Jacques). Souvenir de L.-P. F. — *Journal de Genève*, 8-9 janvier.

— Dauphin (Fernand). — L.-P. F. — *Rolet*, 23 février.

— Jaloux (Edmond). — L.-P. F. [article inachevé]. — *Revue de Paris*, février.

Fontainas (**André**). — * Bervoets (Marguerite). L'œuvre d'A. F. Préface de Gustave Charlier (Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, Mémoires, t. XVIII). — Bruxelles, Palais des Académies ; Liège, Vaillant-Carmanne, 1949.

Gillet (**Louis**). — Voir : *Péguy* (*Charles*).

Giraudoux (**Jean**). — Burton (Marianne). J. G. est-il humaniste ? — *Le Thyrse*, 1er juin.

— Kellermann (Wilhelm). Ding, Seele und Idea bei J. G. — *Romanistiches Jahrbuch* (Hamburg), 1, 1947-48 [1949].

— Le Sage (L.). J. G., Hoffmann and *Le Dernier Rêve* d'Edmond About. — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

— Martin (Camille). Souvenirs de « Khâgne » à Lakanal en 1902 (sur J. G.]. — *Le Figaro Littéraire*, 11 février.

Jacob (**Max**). — Montparnasse vu par M. J. [lettre inédite de M. J. à Picart Doux]. — *Les Nouvelles Littéraires*, 9 mars.

— Briant (Th.). Pages esotériques de M. J. [lettres inédites de M. J. à Th. B.]. — *Le Goéland*, janvier-mars.

— Cadou (René-Guy). M. J. [Saint-Benoit-sur-Loire, 18 février 1940]. — *Gazette des Lettres*, 4 mars.

— Rousselot (Jean). M. J., le poète qui trouva Dieu dans la pauvreté et dans l'amour. — *Ecclesia*. Lectures chrétiennes, mars.

Jaloux (**Edmond**). — Voir : *Fargue* (*L.-P.*).

Jarry (**Alfred**). — A. J. « Descendit ad Inferos ». Présentation de Maurice Saillet. — *Mercure de France*, juin.

Mouquet (**Jules**). — J. M. — *Le Bateau Ivre. Bulletin des amis de Rimbaud*, 1er trimestre.

Noailles (**Mme de**). — Murciaux (Christian). A. de N., poète héroïque (III). — *Revue de la Méditerranée*, janvier-février.

Péguy (**Charles**). — * Greminger (Elisabeth). C. P. Von Sozialismus zur christlichen Weltschau. Mit einer Einführnug von Prof. Albert Béguin [thèse de Bâle]. — Olten, Walter, [1949].

— * Guyot (Charly). P. pamphlétaire. — Neuchâtel, Éd. de la Baconnière, 1949.

— * Bibliothèque nationale. C. P. et les *Cahiers de la Quinzaine*. Expo-

sition organisée avec le concours de l'Amitié Charles Péguy. Introduction, par Julien Cain [catalogue rédigé par René Rancœur avec la collaboration d'Aug. Martin]. — Paris, 1950.

— * Tharaud (J. et J.). Pour les fidèles de P. [lettres et billets inédits de P. à Claude et Simone Casimir-Périer, 1909-1914 ; analyse graphologique, par Maurice Delamain]. — Dumas, 1949.

— C. P. Pages choisies [extraits des *Cahiers de la Quinzaine*]. Introduction de Jean Cabanel. — *Les Belles Lectures*, 1er-14 avril.

— C. P. Lettres à André Bourgeois. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 9, février.

— Quelques lettres de P. à Jules Isaac. — *Cahiers du Sud*, n° 298, 1950.

— Lettre inédite de L. Gillet à sa femme [18 septembre 1914, sur la mort de P.]. — *Le Figaro Littéraire*, 18 mars.

— L'hommage solennel à P. en Sorbonne [texte des discours de J. Sarrailh, J. Isaac, A. Rousseaux, A. Béguin, Y. Delbos]. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 9, février.

— Hommage à C. P. [par Roger Pons, Bernard Guyon, Germaine Péguy, Pierre Mesnard]. — *Cahiers universitaires catholiques*, mai.

— Cain (Julien). Péguy et les *Cahiers de la Quinzaine* à la Bibliothèque Nationale [préface au catalogue de l'Exposition]. — *Le Figaro Littéraire*, 18 mars.

— Cattaui (Georges). La poétique de P. — *Forces* (Lausanne), septembre-octobre 1949.

— Déjardin (André). Solitude de P. — *Synthèses*, 1949, n° 8.

— Dournes (Pierre). Sur la tombe de P. [Villeroy, 11 septembre 1949.] — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 7, novembre 1949.

— Dubois-Dumée (J.-P.). P. poète de Jeanne d'Arc. — *Glanes*, septembre-octobre 1948.

— Féret (R. P. H.-M.). O. P.-P., prophète chrétien laïc. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 7, novembre 1949.

— Guyon (Bernard). L'*Ève* de P. commentée par A. Béguin. — *Cahiers universitaires catholiques*, mai.

— Guyon (Bernard). Introduction à la lecture de P. Tirage à part du *Bulletin of the Faculty of Arts*, Fouad I University, December 1948. — Cairo, Fouad I University Press, 1948.

— Halévy (Daniel). Le chemin de P. — *La France catholique*, 27 janvier.

— Isaac (Jules). Israël dans l'œuvre de P. — *Revue de la pensée juive*, n° 3, avril.

— Isaac (Jules). P. en Sorbonne [dessin de Laure Isaac : La mère de C. P.]. — *Cahiers du Sud*, n° 298, 1950.

— Jaco. Pèlerinage aux sources... — *Bulletin des Lettres*, 15 avril.

— Kemp (Friedhelm). Die Vierzeiler Péguys. — *Romanistisches Jahrbuch*, 1, 1947-48 [1949].

— Martin (Auguste). Les pèlerinages de P. à Chartres (suite et peut-être fin). — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 7, novembre 1949.

— Massis (Henri). P. et Maurras. — *Aspects de la France*, 26 janvier.

— May (Glado de). Sur les pas de P. [extrait d'une lettre inédite de Romain Rolland à Malwida von Maysenbug]. — *Glanes*, septembre-octobre 1948.

— Rousseaux (André). P. vivant en nous. — *Le Figaro littéraire*, 14 janvier.

— Roussel (Jean). A propos d'un cinquantenaire. P. le mal aimé. — *L'Age nouveau*, n° 47, mars.

— Secrétain (Roger). Les *Cahiers de la Quinzaine*. — *Au Jardin de la France*, hiver 1949.

— Simone. Souvenirs sur P. — *Les Nouvelles Littéraires*, 12 janvier.

— Steinmann (Jean). Avec P. sur la grand'route. — *La Vie intellectuelle*, avril.

— L'un des survivants de la fondation des *Cahiers de la Quinzaine* nous livre ses souvenirs [Émile Boivin]. — *Le Figaro Littéraire*, 7 janvier.

Philippe (**Charles-Louis**). — * Talva (François). Ch.-L. P. et son œuvre [Conférence faite à Vichy, le 1er septembre 1949. Préface par Hugues Lapaire]. — Moulins, Crépin-Leblond, 1949.

— Fourchambault (Jacques de). — Ch.-L. P. [pages anthologiques]. — *Les Nouvelles Littéraires*, 26 janvier.

— Lebois (André). Ch.-L. P., douloureux et comique. — *L'Acropole*, juin-juillet.

— Ch.-L. P. et Lucien Jean. — *Arts*, 13 janvier.

Proust (**Marcel**). — * M. P. Lettres à André Gide, avec trois lettres et deux textes d'A. G. — Neuchâtel, Éd. Ides et Calendes, 1950.

— * M. P. Lettres de M. P. à la princesse Bibesco. Textes inédits. Préface de Thierry Maulnier. — Paris-Lausanne, Éd. de Clairefontaine, 1950.

— M. P. Cette admirable invention de Balzac. Inédit [fragment d'une étude inachevée sur Sainte-Beuve et le roman du XIXe siècle], avec trois dessins inédits. Publié par Th. Maulnier. — *Le Figaro Littéraire*, 24 juin.

— * Bibesco (Princesse). La Duchesse de Guermantes. Laure de Sade, comtesse de Chevigné. Avec des lettres et documents inédits de M. P. — Plon, 1950.

— * Bonnet (Henri). Le progrès spirituel dans l'œuvre de M. P. ** L'eudémonisme esthétique de P. (Essais d'art et de philosophie). — J. Vrin, 1949.

— * Kolb (Philip). La correspondance de M. P. Chronologie et commentaire critique [Illinois Studies in language and literature, XXXIII, 1-2]. — Urbana, The University of Illinois Press, 1949.

— * Morand (Paul). Première visite de M. P., suivi de quelques lettres inédites de M. P. — Genève, P. Cailler, 1950.

— Adam (A.). Notes à propos de M. P. : I. P. et Montesquiou. II. Charlus et Morel. — *Revue des sciences humaines*, janvier-juin.

— Alden (Douglas W.). Jacques de Lacretellef or and again P. — *Romanic Review*, April.

— Dolléans (Édouard). Le mystère de M. P. — *L'Éducation nationale*, 16 février.

— Leclercq (Paul). M. P. — *The Nineteenth Century*, January.

— O'Brien (Justin). Albertine the ambiguous : Notes on P.' s transposition of sexes. — *P. M. L. A.*, December 1949.

— Scott-James (P. H. J.). M. P. — *The Contemporary Review*, June.

— Simon (Pierre-Henri). Psychologie proustienne de l'amour. — *Hommes et Mondes*, mars.

— Lettres inédites à M. P., recueillies et commentées par Charles Briand (P. Valéry, M. Barrès, Anna de Noailles, A. France, J. Romains). — *Combat*, 17 novembre, 1er décembre 1949.

Psichari (**Ernest**). — Kriaras (E.). L'influence de Renan et de Taine sur P. (II). — *L'Hellénisme contemporain*, novembre-décembre 1949.

Rolland (**Romain**). — Journal inédit de R. R., 1885. — *Revue de Paris*, juin.

— R. R. all' « Ecole de France » in Roma. Lettere alla madre dall « Ecole de France » di Roma (1889), a cura di Alberto de Angelis. — *Nuova Antologia*, novembre 1949.

— Mallarmé (Camille) R. R. Lettere fiorentine di R. R. [à sa mère, 1890]. — *Il Ponte*, novembre 1949.

— Barrère (Jean-Bertrand). R. R. et Malwida : les *racines* et le *souffle*. — *French Studies*, April.

— Farge (Yves). R. R., notre guide. — *Europe*, février.

Saint-Exupéry (A. de). — * Chevrier (Pierre). A. de S.-E. [documents inédits]. — Gallimard, 1950.

— Jay (Pierre). S.-E. est-il de notre temps ? — *Les Mal pensants*, janvier.

— Mesnard (Pierre). La dernière philosophie de S.-E. — *Bulletin de l'Association G. Budé*, décembre 1949.

Saint-Pol-Roux. — * Spéranze (Noël). Hommage à S.-P. R. — Rennes, Éd. Nadoz vor, 1950.

Sarcey (Mme Yvonne). — Ambrière (Francis). Y. S. — *Conferencia*, 15 mai.

— Ergaz (Doussia). Y. S. n'est plus. — *Gazette de Lausanne*, 29-30 avril.

— Herriot (Édouard). Notre chère Yvonne. — *Le Figaro Littéraire*, 22 avril.

Suarès (André). — Bibliographie des œuvres d'A. S. — *Biblio*, février.

— Lebois (André). A. S. et la Bretagne, d'après des documents inédits. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, janvier-février.

— Le Dantec (Yves-Gérard). Images et mémoires d'A. S. — *Biblio*, février.

Toulet (J.-P.). — * J.-P. T. Lettres à soi-même. [Nouv.] éd. enrichie de trois lettres originales. — Éd. du Globe, 1950.

— Martineau (Henri). Un livre sur T. [à propos de Walzer]. — *Le Divan*, janvier-mars.

Valéry (Paul). — Trois contes inédits de P. V., avec une préface inédite. — *Le Figaro Littéraire*, 6 mai.

— * Bémol (Maurice). P. V. (Collection d'histoire et de littérature françaises). — Les Belles Lettres, 1949.

— Bourin (André). Chez Mme V. — *Les Nouvelles Littéraires*, 22 juin.

— Castillon (Richard). Gœthe et V. chez le Dr Faust. — *Réalités allemandes*, novembre-décembre 1949.

— Chaix-Ruy (Jules). P. V. e il tema dell' eterno ritorno. — *Humanitas* (Brescia), decembre 1949.

— Jones (Rhys S.). Hegel and French symbolism. Some observations on the « hegelianism » of P. V. — *French Studies*, April.

— Julien-Cain (L.). Edgar Poe et V. — *Mercure de France*, mai.

— Steiner (Herbert). Nietzsche-V. : a letter [de N., mai ou juin 1899]. — *Harvard Library Bulletin*, Spring 1950.

— Turquet-Milnes (G.). V. and Stendhal. — *French Studies*, January.

Valette (Alfred). — Bocquet (Léon). A. V. et le *Mercure de France* [souvenirs recueillis par Robert Jampy]. — *Rolet*, 15 juin.

Vignon (Marie-Louise). — Boyé (M.-P.). L'adieu à M.-L. V. — *Revue de la Méditerranée*, mai-juin 1949.

— Jampy (Robert). Commémoration de M.-L. V. — *Rolet*, 9 février.

René Rancœur.

N. B. Nous remercions M. F. Monteleone, bibliothécaire à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (Suisse), qui a bien voulu nous adresser des notes bibliographiques sur les ouvrages et articles publiés en Suisse et en Italie.

NOUVELLES DIVERSES

Les fêtes balzaciennes de l'année 1950 (cf. n° 2, p. 256). — Les conférences qui auront lieu à la Sorbonne à partir du 13 novembre seront faites par MM. A. Béguin, Ph. Bertault, J.-M. Carré, A. Chamson, Mme M.-J. Durry, MM. B. Guyon, G. Jamati, Dr Lotte, A. Maurois, J. Pommier, J. Romains, M. Roques, et D. Saurat. Elles seront suivies d'une séance solennelle dans le grand amphithéâtre, où les représentants des lettres françaises et étrangères prendront la parole.

Ensuite, un colloque se tiendra pendant deux jours à l'abbaye de Royaumont ; on y entendra des communications, accompagnées de débats.

L'édition des œuvres choisies de Balzac qui sortira des presses de l'Imprimerie Nationale contiendra une préface de M. Bouteron et une introduction de J. Pommier.

La Bibliothèque Nationale prépare une exposition sur Balzac et son temps, qui sera partiellement transportée, en janvier 1951, à la maison de la rue Raynouard. Les collectionneurs qui seraient désireux de prêter des objets concernant Balzac, son œuvre ou son entourage sont priés de s'adresser à l'Administrateur de la Bibliothèque Nationale.

Correspondance. — *Nous avons reçu les deux lettres suivantes qui se réfèrent à l'article de M. Tony Sauvel, sur Rabelais et François Ier, que nous avons publié dans notre numéro* 1 *de* 1949 :

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de revenir encore sur le sujet de mon précédent article (*R. H. L. F.*, 1949, p. 1 à 12), où je résolvais par la négative la question de savoir si Rabelais avait été, en 1543, fait maître des requêtes par François Ier. Le hasard a voulu que le problème soit examiné en même temps par M. Robert Marichal, qui, dans le tome X de la *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, s'en tient à une négation moins absolue. Il admet que Rabelais n'a pas été maître des requêtes *ordinaire*, mais il croit qu'il y a eu à la Cour de François Ier un certain nombre de personnages, écrivains ou juristes, qui auraient aidé ou suppléé les maîtres des requêtes dans leurs fonctions, et auxquels, par courtoisie, l'usage de la Cour aurait donné abusivement le nom de ceux-ci : sorte d' « attachés de cabinet » désignés par le titre de leurs patrons. Rabelais serait du nombre.

Je ne me rallie pas à cette manière de voir, et voici pourquoi.

M. Marichal a très bien défini la catégorie des maîtres des requêtes *ordinaires*, ainsi que celle des *supernuméraires* (ordinaires en excédent). Mais il estime que les *extraordinaires*, mentionnés par l'Ordonnance d'Orléans

qui déclare les supprimer, ne sont rien d'autre que les « successeurs » des supernuméraires. C'est ici qu'il est permis de se séparer de son sentiment.

L'Ordonnance d'Orléans met fin à des abus. Elle prétend revenir à un état de choses plus ancien. Après avoir supprimé les *extraordinaires*, elle interdit qu'il en soit fait dans l'avenir, « soit en titre d'offices, ou autrement ».

L'alternative ainsi posée, « en titre d'offices *ou autrement* », montre que le mot en 1560 peut désigner deux choses différentes, ceux qui avaient des offices, mais à qui ils avaient été donnés au-delà de l'effectif normal — ce sont les *supernuméraires* dont on vient de parler — et ceux qui n'en avaient pas. Avec ces derniers nous rencontrons ce qu'il est nécessaire d'appeler les *extraordinaires au sens étroit du mot.*

Ces *extraordinaires*, expression que M. Marichal déclare n'avoir « pas rencontrée à l'époque », sont gens difficiles à énumérer, mais faciles à définir. J'ai cité le texte de La Loupe (1553) : *il s'en fait aucuns extraordinaires qui n'ont aucuns gages, et parfois sont mis au lieu des ordinaires quand ils sont morts.* L'absence de gages laisse voir l'absence d'un office auquel le titre aurait été attaché. J'ai cité Michel de l'Hôpital. Lui-même a déclaré avoir été nommé maître des requêtes en remplacement de Longueil. Des amis lui en ont donné le titre. Le roi a rappelé ce titre en le nommant président des comptes. Et pourtant son nom, comme au surplus celui de Longueil, ne figure jamais parmi ceux des maîtres des requêtes en fonctions. Il avait été nommé *extra ordinem*, a dit de Thou, et « ce mot contient peut-être la solution de la question a dit très justement un de ses historiens [1]. Plus clair encore est le cas de Jacques Ménage que Blanchard nous présente ainsi : « En 1545, étant conseiller au Parlement de Rouen, le roi Henri II l'envoya en ambassade vers l'empereur Charles V et le roi d'Angleterre, et, *pour l'honorer d'un titre plus éminent, lui donna celui de maître des requêtes qui se donnait alors par honneur* comme à présent celui de conseiller d'état, car il ne fut pourvu de cette charge qu'en 1547. [2] » On ne peut souhaiter meilleur commentaire de La Loupe et de l'Ordonnance d'Orléans.

Ce n'est qu'un titre, pas autre chose. Il peut avoir été donné en même temps qu'une fonction, pour « honorer » celui qui va l'exercer, mais sans être lié à cette fonction. Il peut avoir été accompagné de la promesse d'un office, et c'est évidemment en raison du danger de telles promesses que l'Ordonnance d'Orléans a interdit pareils titres. Il peut enfin avoir été donné seul. Tout dépend des cas. Envisagé en soi, c'est un titre nu.

Ainsi ce n'est pas un titre de politesse, accordé par courtoisie à tel ou tel. La qualité d'*extraordinaire*, au sens étroit du mot, émane incontestablement de l'autorité royale. C'est une décision royale qui l'a donnée à Ménage en 1545, à l'Hôpital en 1555, qui en 1560 a retiré toutes les faveurs de cette sorte. L'Ordonnance d'Orléans ne l'eût point fait si elles n'étaient venues du souverain et s'il s'était agi simplement d'un terme de politesse.

Si l'on prenait au mot toutes les notes marginales de Chappuis, on aboutirait à ceci : sur les onze personnages que Chappuis aurait nommés comme *extraordinaires*, et qui ne sont pas tous — il s'en faut — des gens de second plan, pas un seul ne nous est connu comme tel par une lettre, par une signature, par un compliment, par un privilège royal. Les écrivains d'alors étaient-ils donc si modestes que nul n'en ait fait état dans aucun de ses écrits ? Pareille discrétion de leur part, et de la part de leurs amis, serait chose, non pas impossible, mais du moins bien merveilleuse.

TONY SAUVEL.

1. Dupré-Lasale, *Michel de l'Hôpital avant son élévation au poste de chancelier*, 1875, p. 350.

2. Blanchard, *Généalogies*, p. 284.

Monsieur le Directeur,

Ayant été tenu depuis longtemps [1], par M. Sauvel et par M. Marichal, au courant des recherches qu'ils ont conduites indépendamment l'un de l'autre, j'ai eu la curiosité d'examiner toutes les manchettes du *Discours de la court* de Chappuis.

Rien ne prouve qu'elles soient dues à l'auteur. Tout porte à croire qu'elles ont été écrites par un quelconque employé de l'imprimeur. D'une part, elles ne sont pas assez nombreuses. D'autre part, sur un total de cinquante-trois, cinquante sont textuellement tirées des vers voisins (la sixième contient le mot *pasquin*, alors que Chappuis emploie dans ses vers l'orthographe *pasquil*). Quant aux trois autres, la vingt-deuxième (*Madame Marguerite*) se déduisait aisément du vers voisin : ... *de leur seur* ; la quarante-quatrième et la quarante-huitième (le 2e *maistres des requestes* et le 2e *Colin*) me semblent de simples lapsus. Le 2e *Colin*, — celui de la page 56, — occupe sur un verso du cahier G exactement la même place que le 1er *Colin* sur un verso du cahier F ; or, tandis qu'en F la manchette correspondait à huit vers très élogieux (cf. Bourrilly, p. 87), en G elle ne rime à rien. La manchette *maistre des requestes* figure, avec la même disposition typographique et à peu près à la même place, sur un recto du cahier F et sur un recto du cahier G. J'estime donc que les manchettes de cet opuscule n'apportent aucun secours à la thèse qu'Arthur Heulhard a lancée de la qualification de Rabelais comme maître des requêtes ordinaire, extraordinaire, supernuméraire, ou *honoris causa*.

Raymond Lebègue.

La 2e réunion d'études de l'Association internationale des Études françaises. — On sait que cette Association a été fondée l'an dernier sur l'initiative des professeurs G. Chinard, de Princeton, et A. B. Duff, de Jérusalem, et de notre secrétaire adjoint, P. Josserand, conservateur des Périodiques à la B. N. Elle a pour but de « grouper tous les spécialistes de la culture française épars dans le monde entier ». Son Assemblée inaugurale avait eu lieu à la Sorbonne en septembre 1949. Sa 2e réunion d'études s'est ouverte au Collège de France au début de septembre 1950, sous la présidence du professeur F. C. Green, de Cambridge. Les communications suivantes ont été faites devant plus de quatre-vingts professeurs et savants venus de quatorze pays :

4 septembre : MM. P. Kohler et R. Lebègue sur le Baroque. — *5 septembre* : MM. A. Adam et R. Bray sur la Préciosité. — *6 septembre* : MM. Ch. Bruneau, M. Cressot et J. Marouzeau sur des questions de stylistique. Chaque après-midi a été consacrée à la discussion sur les exposés du matin. — Le 7 septembre, à dix heures, les membres de l'Association ont été reçus à la Bibliothèque Nationale qu'ils ont visitée.

Nous nous réservons de revenir sur ces journées, dont il faut espérer que les résultats scientifiques pourront être recueillis dans un Bulletin de l'Association.

Demande de renseignements. — M. Herbert H. Golden, Department of Romance Languages, Boston University, Boston, Massachusetts,

1. Dès 1946 ou 1947, éclairé par le travail manuscrit de M. Sauvel, j'ai fait modifier dans la Littérature Bédier-Hazard la formule de J. Plattard : « nommé maître des requêtes du roi » (I, p. 152).

États-Unis d'Amérique, prépare un ouvrage sur *Les Mœurs* de François-Vincent Toussaint. Il serait reconnaissant à tout érudit qui pourrait le mettre sur la trace de manuscrits ou de documents inédits intéressant cet auteur.

Revue nouvelle. — Nous avons reçu le premier numéro d'une nouvelle revue, *Letterature Moderne*, qui paraît depuis juin 1950 sous le patronage de l'Université Bocconi de Milan (Malfasi editore, Milano).

Cette revue se propose d'offrir à ses lecteurs « des contributions originales de philologie et d'histoire littéraire en des essais qui vivifient l'analyse du passé par l'expérience de la vie actuelle » ; des portraits littéraires d'écrivains ; des mises au point sur l'état présent de certaines études ; des comptes rendus sur la littérature moderne de différents pays, etc.

Le directeur de ce périodique est M. Francesco Flora.

ERRATUM. — *Dans le numéro spécial consacré à Balzac, une faute d'impression nous a fait écrire, p. 159, ligne 8 : « ... puisqu'à ce moment-là Balzac est sur le point de partir pour l'Ukraine ». Il faut évidemment lire : « ... puisqu'à ce moment-là Balzac n'est point parti d'Ukraine ».* [CH. D.]

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imprimé en France à l'Imp. WILLAUME à Saint-Germain-lès-Corbeil en octobre 1950.
O. P. I. A. C. L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 4e trimestre 1950.
N° d'ordre dans les travaux de la Librairie ARMAND COLIN : 618.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie WILLAUME : 370.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

VAUGELAS A DÉBUTÉ DANS LES LETTRES EN 1615.

Vaugelas, né en 1585 à Méximieux (Ain), est mort à Paris en 1650. On sait qu'il avait publié en 1647 ses *Remarques sur la Langue Française*, et que ses amis, Chapelain et Conrart, firent éditer en 1653 sa traduction de la *Vie d'Alexandre* de Quinte-Curce. Mais sont encore nombreuses les personnes qui ignorent tout du premier ouvrage qu'en 1615 Vaugelas livra au public.

Le trois centième anniversaire de la mort de cet écrivain, dont les Pays de l'Ain ont commémoré les mérites en juin et juillet derniers, est une occasion de présenter aux lecteurs de notre revue quelques notes relatives à cette œuvre de début, qui est une traduction des Sermons de Fonseca, prédicateur espagnol ; et de mettre sous leurs yeux, dans des reproductions en fac-simile, le titre du volume et le texte du privilège royal. Ce texte, en effet, prouve la légitimité de l'attribution de l'ouvrage à Claude Favre de Vaugelas [1].

L'exemplaire de ce livre qui se trouve à la Bibliothèque de la Ville de Lyon, est un in-octavo de 901 pages chiffrées, plus 25 pages non chiffrées, 16 au commencement, 9 à la fin [2]. La pagination n'est pas partout correcte ; la même, repétée sur deux feuillets qui se suivent, augmente de deux unités le total des pages et cette erreur n'est peut-être pas unique. L'exemplaire rogné, relié en parchemin, mesure 175 mm. sur 110 mm. Il est convenablement imprimé et en parfait état. Bien que la dédicace : *Au lecteur chrétien*, annonce des corrections placées à la fin du volume, on n'y trouve pas d'erratum. L'approbation

1. Ces notes ont été communiquées au Congrès de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes, qui s'est tenu à Bourg-en-Bresse du 17 au 19 juin 1950.

2. Cote : Réserve 333279. J'ai pu l'examiner à Paris, grâce à l'aimable obligeance de M. le Conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Lyon, qui l'a fait mettre à ma disposition à la Bibliothèque de l'Arsenal.

des docteurs en théologie est du 3 janvier 1615. L'extrait du privilège, signé Le Febvre, est du 26 janvier 1615.

On lit, sur le feuillet de garde, cette mention manuscrite : *Fonseca Christoval* ; sur l'ex-libris, l'inscription : EX BIBLIOTHECA CARM. DISC. CONV. LUGD. ; et, au-dessus du titre, une ligne manuscrite : *Con. Carmel. Discal. Lugdunis* [1].

Le caractère de l'ouvrage est défini par le titre que voici : LES SERMONS — DE FONSEQUE — SUR TOUS LES EVANGILES — DU CARESME : — avec une paraphrase perpétuelle sur tou—tes les parties des Evangiles. — *Traduits d'Espagnol en François* par C. F. D. V. — Œuvre remplie de conceptions nouvelles, do—ctes, curieuses et dévotes non seulement à l'u—sage des Prédicateurs et des doctes ; mais — de toutes personnes pieuses. — *Divinorum Divinissimum est cooperari Deo in — salutem animarum.* — A PARIS, chez ROLIN THIERRY et EUSTACHE—FOUCAULT, rue S. Jacques — M. D. C. XV (avec privilège) DU ROY.

Une « table des passages de choix dont l'explication est merveilleusement belle » vient après la dédicace. Elle est suivie de l'extrait du privilège accordé au « Livre intitulé : *Les Sermons de Fonsèque, sur tous les Evangiles de Caresme : Traduit d'Espagnol en François, par C. F. D. Vaugelaz.* » On trouve, à la fin du volume une « table alphabétique des choses qui sont plus remarquables en ce livre ». On peut lire, dans les marges, toutes les références relatives aux passages des Evangiles cités dans le texte.

Cet ouvrage soigné, dont l'exécution typographique me paraît irréprochable, a disparu à peu près complètement de la circulation. Je le crois pratiquement introuvable. Et sa destinée s'est, vraisemblablement, terminée très tôt, car il est demeuré presque totalement ignoré de l'histoire littéraire. Et, cependant, comme l'a pensé très judicieusement Mlle Jeanne Streicher, l'examen de cette première œuvre de Vaugelas est des plus instructifs pour l'étude de la formation du français classique dans la première moitié du XVIIe siècle.

L'introduction, élégante et substantielle, dont Mlle Streicher a fait précéder la reproduction, en fac similé, de l'édition originale des *Remarques sur la Langue Françoise*, publiée en 1647, a révélé à la plupart des admirateurs de Vaugelas cette œuvre de jeunesse de notre écrivain [2].

C'est en préparant cette réédition de l'œuvre capitale du grammairien que Mlle J. Streicher, qui recherchait des renseignements sur les différentes éditions des Remarques, fut avertie par le conservateur de la

1. *Ex Bibliotheca Carmelitarum Discalceatorum Conventus Lugdunensis* : De la Bibliothèque du couvent des Carmes déchaussés de Lyon.

2. Paris, E. Droz, 1934, un vol. grand in-8°, suivi de 2 vol. de *Commentaires*, par La Mothe-le Vayer, Scipion Dupleix, Ménage, Bouhours, Conrart, Chapelain, Patru, Thomas Corneille, Cassagne, Andry de Boisregard et l'Académie Française, avec une *Introduction* par Jeanne Streicher, professeur-adjoint à l'École normale de Sèvres, Paris, même éditeur, 1936, grand in-8°, LXXVI, 1094 pages. Voir les pages XX et XXI de l'*Introduction* du premier volume.

Con. Carmel. Biscal. Lugdun.rs
333279

LES SERMONS DE FONSEQVE SVR TOVS LES EVANGILES DV CARESME:

Auec vne Paraphrase perpetuelle sur toutes les parties des Euangiles.

Traduits d'Espagnol en François par C. F. D. V.

Oeuure remplie de Conceptions nouuelles, doctes, curieuses & deuotes, non seulement à l'vsage des Predicateurs, & des doctes; mais de toutes personnes pieuses.

Diuinorum diuinissimum est cooperari Deo in salutem animarum.

A PARIS,
Chez ROLIN THIERRY, & EVSTACHE FOVCAVLT, ruë S. Iacques.
M. DC. XV.
Av ROY.

Phot. Rigal.

Bibliothèque municipale de Nantes, que celle-ci possédait un ouvrage attribué à Vaugelas. Elle se rendit en Bretagne et commença, dès lors, sur l'exemplaire de Nantes, l'étude des Sermons de Fonseca. La guerre mondiale, les malheurs de l'occupation, les difficultés et les inquiétudes de la Résistance, des obligations nouvelles, l'ont empêchée, jusqu'à ce jour, de réaliser le projet qu'elle avait formé d'un examen comparatif de la langue de Vaugelas en 1615 et de celle qu'il adopta dans la rédaction des *Remarques* et de la traduction de *Quinte-Curce*. Je souhaite qu'elle le reprenne pour le mener à bonne fin.

L'œuvre de jeunesse de Vaugelas fut ainsi redécouverte au xxe siècle. Elle l'avait été déjà deux fois à ma connaissance, au xviiie et au xixe siècles. En 1734 a été imprimée à Trévoux une 5e édition du *Dictionnaire Historique et Critique de Pierre Bayle*, en cinq volumes in-folio. Cette édition, qui porte le nom d'Amsterdam, est dite « revue, corrigée et augmentée de *Remarques critiques* ». Celles-ci sont l'œuvre de l'abbé Laurent-Josse Le Clerc, qui était fils du graveur Sébastien Le Clerc, et qui fut directeur au Séminaire de Saint-Irénée à Lyon. On trouve, à la page 876 du tome V de ce dictionnaire, cette longue note dont je reproduis la partie qui nous intéresse :

Vaugelas. — J'ai promis au mot Quinte-Curce de dire quelque chose de Vaugelas. Je tiendrai parole, mais en peu de mots parce que cet article ne touche pas Bayle.

1° Tous les écrivains qui ont parlé des ouvrages de Vaugelas, depuis sa mort, ont supposé qu'il n'avoit jamais publié de son vivant qu'un seul ouvrage, savoir : *Les Remarques sur la Langue Françoise*, vol. Imprimé in-4°, en 1647, et souvent rimprimé depuis. J'en ai vu un autre dont personne, au moins que je sache, n'a fait mention. En voici le titre : *Sermons de Fonsèque sur tous les Evangiles de Caresme, avec une Paraphrase perpétuelle sur toutes les parties de l'Evangile : traduits d'Espagnol en François*, par C. F. D. V., in-8°, de neuf cent et une pages, imprimé à Paris en 1615. Il n'y a pas lieu de douter que ces quatre lettres majuscules ne marquent Claude Favre de Vaugelas, puisque le privilège du 26 janvier de la même année porte *C. F. D. Vaugelas*. Les curieux pourront voir ce livre dans la bibliothèque du Séminaire de Saint-Sulpice, où il est dans la Tablette des Vieux Sermonaires, dans la Galerie, sous la fenêtre du milieu. Je l'y ai découvert en 1729. Il n'est point sur le catalogue au mot *Vaugelas*, mais apparemment, il y est au mot *Fonsèque*. L'Approbation est du 3 janvier, et conséquemment l'ouvrage fut achevé en 1614.

2° Je ne doute pas que Faret n'eût égard à cet ouvrage de Vaugelas lorsqu'il parlait ainsi à M. de Méziriac, dans une lettre datée de Fontainebleau, du 4 mai 1626 : *Vous et M. de Vaugelas l'avez desjà assez fait voir, que pour estre des derniers François, vous ne laissez pas de pouvoir enseigner aux autres le vray usage de leur langue*, etc... Je laisse à d'autres à rechercher si Faret n'avoit que cet unique ouvrage en vue, et s'il n'en vouloit pas marquer encore quelqu'autre qui seroit demeuré aussi inconnu jusqu'à présent que ce premier que je tire de l'oubli. Il étoit inconnu depuis un siècle, nonobstant la grande réputation de son auteur.

La note de l'abbé Le Clerc se termine par plusieurs corrections de renseignements inexacts donnés par Pellisson.

L'érudit du xviiie siècle, que je viens de citer, a été l'objet d'une étude

très bien documentée, publiée en 1878, par l'abbé L. Bertrand, prêtre de Saint-Sulpice : *Vie, Ecrits et Correspondance littéraire de Laurent Josse Le Clerc* (Paris, Léon Techner et Jules Vic, grand in-8°, XII-352 pages, tiré à 250 exemplaires). On lit dans cet ouvrage, page 227,

Extraict du Priuilege du Roy.

PAR grace & Priuilege du Roy, il eſt permis à Rolin Thierry & Euſtache Foucault, Libraires & Imprimeurs en l'Vniuerſité de Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter vn liure intitulé; *Les Sermons de Fonſeque, ſur tous les Euangiles de Careſme : Traduit d'Eſpagnol en François, par C. F. D. Vaugelaz*: Et defenſes ſont faictes à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer ou faire imprimer leſdicts Sermons en quelque ſorte & maniere que ce ſoit, ſinon du conſentement deſdicts Thierry & Foucault, & ce durant le temps de ſix ans entiers finis & accomplis, à peine de confiſcation de tous les exemplaires, & de ſix cens liures d'amende. Voulans en outre, que mettans à la fin ou au commencement deſdicts Sermons, vn extraict ſommaire des preſentes, elles ſoient tenuës pour ſuffiſamment notifiées ſans autre ſignification, à ce qu'aucun n'en pretende cauſe d'ignorance, comme plus amplement eſt porté par les lettres Patentes. Données à Paris le 26. iour de Ianuier 1615.

Par le Roy en ſon Conſeil.

LE FEBVRE.

un passage d'une lettre de l'abbé Le Clerc au Président Bouhier, dans laquelle sont exprimées quelques critiques sur l'Histoire de l'Académie Française, publiée en 1729 par l'abbé d'Olivet, et notamment celle-ci : « Dans l'article *Vaugelas*, le docte abbé a oublié une traduction de cet illustre Académicien, dont personne que je sache, n'a fait mention, et que j'ai vue à la Bibliothèque de Saint-Sulpice. C'est une traduction

française des Sermons espagnols de Fonseca que Vaugelas publia à Paris en 1615. »

L'abbé Bertrand ajoute à cette citation une longue note, où il reproduit le texte de l'article du Dictionnaire de Bayle dont j'ai fait état précédemment, et où il ajoute ceci : « Voilà un ouvrage resté inconnu, non seulement à tous les biographes, comme Moréri, Nicéron, Chaudon, Feller, Michaud, Hoefer, mais encore aux plus savants bibliographes, tels que Barbier, Guérard et leurs derniers éditeurs. M. l'abbé Maynard, dans sa notice sur Vaugelas (*Bibliographie catholique*, *t. XXIX p.* 252), dit que les *Remarques sur la Langue Françoise* sont « le seul ouvrage qu'il ait mis lui-même au jour ». Et l'abbé Bertrand ajoute encore ceci : « nous adresserons les curieux d'aujourd'hui à la Bibliothèque de la Ville de Lyon. Ils y verront l'ouvrage inscrit au catalogue sous le nom même de Vaugelas ».

En préparant la biographie de Vaugelas, que le périodique de Bourg-en-Bresse *Visages de l'Ain* a publié en mars 1950, j'ai eu l'espoir de retrouver des textes qui eussent indiqué que le premier ouvrage de Vaugelas avait été connu d'autres bibliographes, critiques, historiens, biographes. Mes investigations sont demeurées sans résultat. Je serais heureux d'apprendre que quelques chercheurs ont rencontré ce livre rare, et qu'ils l'ont étudié avec l'érudition et la compétence qu'il ne m'était pas donné d'apporter à cette tâche.

Ayant formulé cette réserve, je désire, cependant, soumettre au lecteur certaines réflexions sur les circonstances qui conduisirent Vaugelas à entreprendre la traduction de cet épais volume d'un prédicateur espagnol, et aussi des renseignements sommaires sur l'auteur des *Sermons de Carême.*

En 1612, âgé de vingt-sept ans, Claude Favre fut investi d'une mission de confiance. Il l'a définie lui-même dans la requête qu'il adressa plus tard au Roi, pour réclamer le payement de sa pension, et qui a été conservée dans les papiers du chancelier Pierre Séguier (Bibliothèque Nationale, Manuscrits, fonds français, n° 18.470, folio 362). Mlle J. Streicher en a publié un fac-similé dans son *Introduction.* En voici la phrase essentielle :

> En l'année 1612, M. du Mayenne estant allé en ambassade en Espagne pour le mariage de leurs Ma(jestés), le d(it) Vaugelaz eut l'honneur d'estre employé aux conférences secrètes qui se faisoient pour cette négotiation entre M. du Mayenne et le Duc de Lerme, à cause de la grande practique qu'il avoit de la langue Espagnole, et de l'entière confiance qu'ils avoient en sa fidélité, ne s'en voulant pas fier à ceux qui faisoient profession d'interprètes auprès de ce Prince.

Le jeune et modeste gentilhomme savoyard s'est donc trouvé mêlé, pendant plusieurs semaines, à une société espagnole composée de ministres, d'ambassadeurs, de prélats et de grands seigneurs. Est-ce l'un d'eux qui lui inspira la curiosité de lire les Sermons de Fonseca et lui conseilla d'en entreprendre la traduction ? Le futur écrivain fut-il mis

en relation avec le prédicateur lui-même ? Le décès de celui-ci est de 1612, suivant certains, de 1616, suivant d'autres. On ne peut présenter autre chose que des hypothèses sur ce sujet. Mais un fait paraît indiscutable : l'influence qu'exerça en permanence sur l'esprit de Vaugelas François de Sales, cet ami fraternel d'Antoine Favre, père de Claude. C'est cette influence, sans doute, qui guida l'écrivain débutant dans son choix. Désireux de traduire un ouvrage espagnol, il a négligé Cervantes et Lope de Vega ; il a éliminé les auteurs profanes et il s'est décidé pour un écrivain religieux.

Vaugelas a, on le sait, donné plus d'une preuve de sa piété et de sa fidélité à l'esprit de son maître François de Sales. En voici une qui est peu connue : Nicolas Goulas, qui appartint à la maison de Gaston d'Orléans, en même temps que lui, a noté dans ses *Mémoires* (Paris, Société de l'Histoire de France, 1879, tome II, page 465) une réflexion curieuse d'un autre de leurs familiers, le Chevalier de Bueil, cousin de Racan. Le mémorialiste s'adresse à ses neveux qui sont ses héritiers ; il leur dit : « Vous trouverez parmy mes livres un petit Tacite qu'il me donna à Stevansvert, comme nous étions à l'armée d'Espagne avec son Altesse royale ; je le refusay d'abord, craignant qu'il ne luy fist faute en ce lieu, mais il voulut que je le prisse, me disant qu'il donnoit des Tacite à tous ses amis, comme M. de Vaugelas donnoit l'*Introduction de la vie dévote* à tous les siens. »

Les *Sermons* de Fonseca, d'ailleurs, ont peut-être été désignés à Vaugelas par François de Sales lui-même. L'évêque avait, dès 1607, l'idée de l'ouvrage qu'il devait publier en 1616 sous le titre de *Traité de l'Amour de Dieu*. Or, il connaissait les œuvres des mystiques espagnols, et certainement aussi le livre publié, en 1594, par Fonseca : *Del Amor de Dios*, dont une traduction française, par Nicolas Maillard, avait été imprimée à Paris en 1604. Voici, en effet, ce que dit l'évêque de Genève, dans la préface de son *Traité*, après avoir cité les autorités sacrées ou religieuses dont il s'est inspiré : « En nostre aage aussi, plusieurs en ont escrit, desquelz je n'ay pas eu le loysir de lire distinctement les livres, ains seulement par ci par là, autant qu'il estoit requis pour voir si celuy-ci pourroit encore treuver place. Le Père Louys de Grenade (...) Diegue Stella (...) Christofle de Fonseca, religieux Augustin, en a mis en lumière un encor plus grand, où il dit diverses belles choses [1]. »

La réputation de Fonseca bien établie en son temps ne fut pas étrangère à la décision de Vaugelas. Les dictionnaires biographiques français sont muets, pour la plupart, sur la personnalité de cet orateur espagnol. J'ai seulement trouvé quelques lignes le concernant dans celui de Moréri (édition de 1759, tome V, p. 216), et dans celui de Gabriel

1. Voir l'introduction de Dom Mackey au tome IV des œuvres de Saint François de Sales, édition de la Visitation d'Annecy, tome I du *Traité de l'Amour de Dieu*, et le texte cité p. 6.

J. Calvet, *Histoire de la Littérature Française*, tome V, p. 67, comme Dom Mackey, a signalé cette source du *Traité* de François de Sales.

Peignot (1821). Mais la *Bibliotheca Hispana Nova, Auctore D.* Nicolao Antonio Hispalensi (Madrid, 1783, tome I, page 244) nous renseigne sommairement sur Fonseca et nous donne la liste des œuvres qu'il a publiées.

Christophorus de Fonseca naquit de parents originaires de Sainte-Eulalie, près de Tolède. Il fut admis dans l'ordre des Augustiniens, à Tolède, en 1566. Il devint par la suite préfet de toute la province. Théologien très instruit et orateur éloquent, il se fit une place éminente parmi les prédicateurs de la cour du Roi. Il mourut âgé de soixante-dix ans en l'année 1612, ou peut-être en 1616. Sa *Vida de Christo*, publiée à Tolède en 1596, a été rééditée à Madrid en 1601, 1603, 1611 ; et, à Barcelone, dans ses œuvres complètes. Elle a été traduite en Italien à Venise, en 1608 et, à Brescia, en 1617. Son traité *Del Amor de Dios* a été édité à Barcelone en 1594, 1599, 1606 ; à Valladolid, en 1606 ; traduit en latin (Bruxelles ; 1623) ; en Italien (Brescia, 1602 ; et Venise, 1608) ; en Français, mais sur la version italienne, par Nicolas Maillard, Célestin (Paris, 1605). Ses *Sermones pare las Dominicas* ont été édités en Français à Paris et ses *Sermones de Quaresma*, publiés à Madrid en 1614, ont été traduits en latin et imprimés à Cologne, en 1618.

Et c'est tout. Le bibliographe espagnol, Nicolas Antonio, Sévillan, (1617-1684), qui, publia à Rome, en 1672, sa *Bibliotheca Hispana Nova*, si bien informé qu'il ait été sur les ouvrages de Christoval de Fonseca, n'a pas connu la traduction des *Sermons de Fonseque sur tous les Evangiles du Caresme*, publiée en 1615 par Vaugelas. Il a omis également la traduction anglaise du *Traité de l'Amour de Dieu* (Londres, 1629).

Si la célébrité de l'orateur sacré fut, pour notre débutant, un motif valable, dans la détermination de son choix [1], on en peut supposer encore un autre : la qualité du style de cet écrivain. Je ne puis juger ni de l'harmonie de ses périodes, ni de l'élégance de sa langue. Mais, à travers la traduction, si honnête, si appliquée de Vaugelas, il me semble que Fonseca possédait un riche vocabulaire, la clarté dans ses expositions, le goût des images énergiques ou familières. Traduire un auteur de ce genre, devait être jugé comme un bon exercice pour un écrivain débutant.

Son travail achevé, modeste comme il était, et soucieux, avant toutes choses, de parfaire la version qu'il préparait, ou méditait du moins, dès 1620, de la *Vie d'Alexandre*, par Quinte-Curce, cet ambitieux de perfection se désintéressa des *Sermons de Fonseca* et il les laissa oublier de ses contemporains. Si tant d'exemplaires en ont disparu, il ne faut pas croire que leurs feuilles solides se perdirent chez les épiciers de

1. La dédicace de l'ouvrage s'exprime ainsi : l'Autheur de ce livre (mon cher lecteur) est sans doute une des lumières du siècle et de l'Église, tu ne l'ignores pas, sa doctrine et sa pitié singulière l'ont rendu si célèbre dans la Chrestienté, qu'il n'a pas besoin de la recommandation du Traducteur pour te convier à lire ses œuvres ; je te diray seulement que ceste-cy est peut-estre une des plus accomplies, qui ait jamais veu le jour sous son nom, ty treuveras de quoy te plaire utilement, et de quoy t'esmouvoir à l'amour de Dieu et à la pénitence.

Paris. Il me semble beaucoup plus plausible d'admettre que ce livre fut lu et feuilleté souvent par de nombreux acheteurs. L'Espagne était à la mode au temps du mariage de Louis XIII, et l'humanisme dévot progressait à la cour et à la ville. Seulement, quand un livre de piété a été souvent et longtemps manié par quelque aïeul dévot, qu'il est écrit en vieux Français, imprimé avec des abréviations et certains caractères qui ne sont plus en usage, les héritiers ne le conservent pas, ni ne le vendent au bouquiniste, mais ils le brûlent respectueusement pour qu'il ne soit pas profané.

L'abbé Henri Bremond, dans son *Histoire Littéraire du Sentiment religieux en France*, cite bon nombre d'ouvrages de piété du XVIIe siècle, dont les exemplaires sont maintenant rarissimes, et qui sont tombés dans l'oubli.

Cet historien des écrivains catholiques de cette époque n'a pas connu la traduction des *Sermons de Fonsèque* par Vaugelas. Je ne puis douter qu'il n'en eût parlé s'il l'avait rencontrée dans ses investigations si largement étendues. Mais il n'a pas ignoré celui des ouvrages de Fonseca qui eut la plus grande diffusion. Il s'y réfère, en effet, pour établir que les écrivains ecclésiastiques du temps, « sans perdre de vue leur but premier, qui était l'édification, n'ont pas laissé d'enseigner la gentillesse et l'urbanité à nombre de lecteurs que n'aurait pas atteints la propagande précieuse ». « C'est ainsi notamment, ajoute l'abbé Brémond dans une note, qu'ils ont contribué à purger la littérature dévote et la chaire de la grossièreté répugnante qui semblait jadis permise à l'égard des femmes. Qu'on lise, par exemple, le *Traité de l'Amour de Dieu* de l'augustin Fonseca, traduit par le Fr. Nicolas Maillard, célestin de Paris (1604). L'auteur est amené par son sujet à nous mettre en garde contre les séductions féminines et, par suite, à faire le procès des femmes. Mais il a toujours peur d'en dire trop et de blesser de justes délicatesses ». Les exemples cités sont, en effet, favorables à l'appréciation de l'abbé Bremond sur Fonseca. Cependant, le lecteur des *Sermons de Carême*, traduits par Vaugelas, sera peut-être porté vers un jugement plus rigoureux, lorsqu'il rencontrera des opinions telles que celles-ci :

Jésus-Christ, voyant ses disciples en conversation avec quelques femmes dévotes... les presse de s'embarquer, estimant qu'ils estoyent beaucoup plus asseurés au milieu des ondes de la mer, que non pas en la compagnie des femmes, encore qu'elles fussent véritablement sainctes et dévotes.

— Ailleurs :

Saint Grégoire a bonne grâce en une considération qu'il fait sur la persécution de Job ; le Diable luy ravit sa maison, ses biens et ses enfants et le dépouilla, en un mot, de tout ce qu'il possédait en ce monde ; seulement, il lui laissa sa femme... Ce ne fut point par oubly ny par mesgarde, ny pour désir qu'il eut de ne le priver pas tout à fait de consolation ; mais il le fit exprès, pour l'espérance qu'il eut que ceste femme l'ayderoit à le faire désespérer.

Et, autre part :

Le nom de *Mulier*, [la femme] porte quant et soy [avec soi] un tas et un assemblage d'imperfections. *O Pessima mulier*, dit Euripide... pour signifier le comble de toute sorte de méchancetés.

A la question de Salomon : Qui trouvera une femme forte, le prédicateur répond :

Si nous ne considérons la femme qu'en sa propre nature, il serait aussi facile de trouver le Phœnix, ou des courbeaux et des cygnes qui fissent un eschange de leurs plumages, qu'une femme telle qu'il la cherchait.

Si Dieu cède à la prière de la Chananéenne, Fonseca pense que « ce fut une lutte spirituelle d'importunité, selon la coutume des femmes ; desquelles on ne se peut desfaire, mais pressent et accablent une personne de telle sorte, que Dieu mesme en fut vaincu ». Il cite saint Basile pour avertir ses auditeurs que « la conversation des femmes pervertit l'âme, ou, pour le moins, elle la divertit de son devoir ». Et il ajoute : « A cause de quoy j'estime bien-heureux celuy qui ne les hante que rarement, et beaucoup plus heureux quiconque ne les voit point du tout ». Il invoque enfin l'autorité de saint Cyprien pour affirmer « qu'il est aussi mal-aisé d'être parmi les femmes sans pécher, que d'estre environné de flammes sans se brûler ».

Il est permis de croire que Vaugelas ne fut pas entraîné, par les arguments de Fonseca, à fuir les charmantes dames et les belles demoiselles qu'il rencontrait à la cour, ou chez la marquise de Rambouillet. Les femmes de Paris ne méritaient pas, à son sens, la mauvaise opinion que son auteur affichait à l'égard des Espagnoles. Plus encore que l'autorité des lettrés qu'il cite dans ses *Remarques*, c'est celle des femmes qu'il invoque. Et Pellisson put écrire de lui, deux ans après sa mort, cette phrase que personne n'a contredite : « Il étoit fort dévot, civil et respectueux jusques à l'excès, particulièrement avec les dames, pour lesquelles il avait une extrême vénération. »

Claude-Georges Collet.

ROTROU DRAMATURGE BAROQUE

A l'étranger [1], puis en France [2], on a commencé, depuis quelque vingt ans, à qualifier de *baroques* plusieurs de nos auteurs dramatiques du XVIIe siècle. Si ce mot, aussi complexe et aussi difficile à définir que le sont *classique* et *romantique*, continue d'être employé, il faut l'appliquer à Rotrou plutôt qu'à nos autres grands dramaturges. Sans doute, à la fin de sa carrière théâtrale, il évoluait vers le Classicisme ; mais sa mort prématurée l'a empêché de fournir de nombreuses pièces classiques, et son abondante production entre 1628 et 1650 est, pour la plus grande part, baroque.

Baroque, sa conception de l'action. Au lieu d'être simple, rectiligne, l'intrigue, avec ses péripéties, ses lignes brisées, ses fils entrecroisés, fait penser aux décorations baroques des églises espagnoles ou allemandes. Dans ses pièces, qui sont, en majorité, des tragi-comédies, le principal moteur de l'action est le Hasard. Sans cesse, il intervient à point nommé, rapprochant l'amoureux et sa maîtresse, ou les parents et leurs enfants, faisant surprendre une lettre, etc. Comptez, si vous pouvez, les travestis, les aveux proférés en dormant, les évanouissements, les effets de la magie, les accès de folie, les combats singuliers... Rencontres, méprises [3], coups de théâtre offensent la vraisemblance ; mais ils donnent à l'action un mouvement et une bigarrure qui devaient plaire à la noblesse aventureuse et romanesque du temps de Louis XIII.

Tandis que le théâtre classique pousse la distinction des genres encore plus loin que ne l'avaient fait les dramaturges de la Renaissance, Rotrou les mélange, à l'instar de la *comedia* espagnole, dont il fut, en France, le premier imitateur. Ses comédies, comme celles de

1. Cf. dans le *Corneille* du danois V. Vedel, le chapitre sur le baroque et le classique. Léo Spitzer annexe au baroque le théâtre de Racine.

2. Cf. mon article *Le théâtre baroque en France* (Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, II, 1942). Moins hardi que L. Spitzer et H. Hatzfeld, je situe le crépuscule du théâtre baroque français aux alentours de 1640.

3. Dans le théâtre de Plaute, Rotrou choisit surtout les pièces à quiproquos : les *Ménechmes* et *Amphitryon*.

Corneille [1], contiennent des tirades de ton tragique. Dans celle de la *Bague de l'oubli*, un innocent est conduit à l'échafaud, et le bourreau s'apprête à faire son office [2] ; dans la *Belle Alphrède*, quatre scélérats sont tués sur la scène [3]. Les amoureux y cultivent le ton élégiaque et les rythmes lyriques. En revanche, la tragédie de *S. Genest*, quoiqu' elle soit postérieure aux chefs-d'œuvre classiques de Corneille, contient des scènes plaisantes, qui seraient à leur place dans l'*Impromptu de Versailles*.

En général, Rotrou sacrifie l'étude des caractères à la complication de l'intrigue et à la multiplicité des péripéties. Cependant il a réussi à donner à plusieurs protagonistes une personnalité vivante et originale. Parmi eux, quelques-uns participent à cette démesure que les dramaturges baroques, en quête de personnages exceptionnels, semblent bien avoir empruntée au théâtre de Sénèque. Ainsi, Rotrou a créé un personnage féminin, dont on ne connaît pas de modèles et qui dépasse en perversité et en violence frénétique les viragos les plus passionnées et les plus criminelles du théâtre cornélien. C'est Hermante, l'héroïne de la tragi-comédie de l'*Innocente infidélité* (1637). Délaissée par son séducteur, le roi d'Épire, elle voudrait, de ses dents, arracher la langue de sa nourrice [4], qui a servi au roi d'entremetteuse ; dans le monologue initial, elle s'écrie avec fureur :

Mégères, j'ai du sang pour toutes vos couleuvres.

Grâce à une bague magique, elle reconquiert le cœur et la volonté du roi, et obtient de lui un arrêt de mort contre son épouse. En récompense, elle l'accueille, à nouveau, dans son lit, et le 5e acte nous fait assister au lever des deux amants. Un honnête serviteur du roi arrache la bague des mains d'Hermante, et le roi, désabusé, la fait enfermer dans une tour, où elle attendra le châtiment suprême. Là, cette forcenée veut associer à sa perte celle de l'Épire et de toute la nature ; ses imprécations sont plus emphatiques et plus véhémentes que celles de Camille. — Dans une de ses dernières tragédies, *Venceslas*, Rotrou a mis à la scène un jeune prince fougueux, dont l'orgueil et la jalousie ne supportent aucun frein et qui pousse la haine jusqu'au meurtre ; au reste, il ne manque ni de courage, ni de grandeur d'âme.

Le dramaturge baroque, soucieux d'inspirer au spectateur une sensation d'horreur, rejette le précepte d'Horace *multa tolles ex oculis* ; il recherche les jeux de scène les plus saisissants et les plus lugubres. De même que la *Médée* du jeune Corneille, les tragédies de Rotrou,

1. Qu'il faut lire dans le texte original.
2. La tragi-comédie de l'*Heureux naufrage* contient une scène analogue.
3. Comparer avec la comédie de l'*Illusion comique* (III, xi).
4. Ce cri de rage n'est pas unique dans notre théâtre baroque. Voyez, dans le *Pyrrhe* de Heudon (1598), les invectives d'Hermione contre le cadavre de Pyrrhus, et, à la fin de l'*Alcméon* de Hardy, celles de la femme d'Alcméon. Dans la *Mort d'Achille* du galant Benserade (1636), Hécube profère ce souhait :

Que ne tiens-je ton cœur sous mes avides dents !

sauf les dernières, contiennent des spectacles macabres ; et il ajoute aux effets spectaculaires et aux horreurs que lui fournissaient ses modèles. Tandis que Sophocle met en récit la mort d'Hémon, dans l'*Antigone* de Rotrou le fils de Créon se tue, devant le public, sur le cadavre de sa maîtresse. Combien le dénouement de son *Iphigénie* est plus spectaculaire que celui d'*Iphigénie à Aulis* [1] ! Pour la tragédie de *Crisante* (1640), Plutarque lui offrait un viol, un meurtre, l'exhibition d'une tête coupée, et un suicide ; ces faits-divers ne lui suffisaient point : il inventa et mit sur la scène trois évanouissements, une hallucination, deux meurtres et deux suicides. Et le décor du dernier acte, « une chambre tapissée de deuil », renforçait l'impression lugubre.

Le style de Rotrou est baroque par deux caractères essentiels. Il est concret et descriptif, et il est précieux. Dans *Polyeucte*, Corneille n'a pu passer sous silence les supplices infligés aux Chrétiens ; mais avec quelle sobriété il les mentionne ! Sauf au vers 950 (*tourmentés*, *déchirés*, *assassinés*), il n'emploie que des termes généraux : *cruels supplices*, *horreur des tourments*, *cruels tourments* ; s'il évoque le sang du martyr, c'est uniquement pour sa vertu salvatrice. Au contraire, dans le *S. Genest*, Rotrou s'efforce, à plusieurs reprises, de rendre sensibles à notre imagination les différentes espèces de supplices [2].

Les évocations de la nature sont fréquentes dans son théâtre, et elles ont souvent une magnificence baroque. Comparez au *credo* tout intellectuel et abstrait de Polyeucte :

> Le Dieu de Polyeucte et celui de Néarque
> De la terre et du ciel est l'absolu monarque,
> Seul être indépendant, seul maître du destin,
> Seul principe éternel et souveraine fin,

celui d'Adrien, dans le *S. Genest* :

> C'est lui qui du néant a tiré l'univers,
> Lui qui dessus la terre a répandu les mers,
> Qui de l'air étendit les humides contrées,
> Qui sema de brillants les voûtes azurées,
> Qui fit naître la guerre entre les éléments,
> Et qui régla des cieux les divers mouvements, etc...

Comme maints poètes lyriques du temps, Rotrou traite le thème de la nature sous forme de tableaux à personnages mythologiques ou allégoriques, plus précis et plus gracieux que les images dont Malherbe ornait ses odes classiques. Ainsi le calme de la nature :

1. « Calchas prend le couteau, et, au moment où il veut porter le coup, il se fait un grand coup de tonnerre. Iphigénie est enlevée au ciel, etc... »

2. Cf. les vers 496 et suiv., 556 et suiv. 742 et suiv., 1018 et suiv. L'un de ces passages développe, avec un réalisme macabre, l'idée que Corneille avait enfermée en un seul vers :

> Ils font des vœux pour nous qui les persécutons.

Des descriptions aussi précises et aussi lugubres se trouvent dans la *Vierge Martyre* de Massinger ; mais il est peu vraisemblable que Rotrou ait connu ce drame anglais.

Telle, ayant mis le cerf ou la biche aux abois,
Diane se repose à l'ombrage des bois.
(*Agésilan de Colchos*, III, III.)

Ou l'eau ridée par la brise :

... ces fontaines,
Que frisent les Zéphyrs de leurs fraîches haleines.
(*Ibid.*, III, I.)

La nuit sert de prétexte à de brillantes variations autour de la rime *étoiles-voiles* [1] :

Mère de l'ombre, étends tes voiles
Sur ces lambris semés d'étoiles.
(*Clorinde*, IV, III.)
Demain, quand le soleil, effaçant les étoiles,
Du palais de la Nuit aura tiré les voiles.
(*L'innocente infidélité*, IV, III.)
Que tes pas sont légers, princesse des étoiles,
Et que d'un soin pressé tu retires tes voiles.
(*Ibid.*, V, I.)

Comme dans les poésies lyriques et dans les pastorales du temps, l'évocation de la nature est fréquemment associée à l'amour sensuel :

Que les baisers sont doux sous ce divin feuillage...
Que la fraîcheur de l'ombre accroît vos voluptés.
(*Amélie*, V, II.)

Il y a de la préciosité dans les premières comédies de Corneille, mais il a moins sacrifié à cette mode que Rotrou. Dans le théâtre de celui-ci, elle a envahi même la tragédie ; et les personnages les plus vulgaires, aubergistes [2] ou voleurs [3], n'en sont pas exempts. Clytemnestre, indignée contre son mari, qualifie le sang de leur fille de « vermeil animé de ses roses vivantes » (*Iphigénie*, IV, IV). Dans le *S. Genest*, Adrien adresse à sa femme éplorée un compliment que Polyeucte avait eu le bon goût d'épargner à Pauline :

Adieu ; pourquoi, cruelle à de si belles choses,
Noyes-tu de tes pleurs ces œillets et ces roses ?

Rotrou recherche les contradictions apparentes [4] et les jeux de mots [5]

1. On rencontre aussi la rime *toiles-étoiles* (*Les occasions perdues*, V, III).
2. Voyant descendre chez elle un bel homme, une hôtelière s'écrie :

Qui ne diroit qu'ici le dieu de la lumière
... Veut de ce logis faire son occident ?
(*Les deux pucelles*, II, I.)

3. Cf. l'*Hypocondriaque*, V, II, et la *Célimène*, V, V.
4. Les regards de l'aimée sont des *meurtriers innocents*. Et la reine de Guindaye soupire :

Heur malheureux, heureux malheur, etc...

5. Hémon interpelle ainsi son père : *inhumain cœur humain !* Et Lydie s'exclame : *ô monde immonde* (*La sœur*, II, IV). Dans les *Occasions perdues* (V, VIII), on fait un calembour sur le verbe *voler*. Agésilan de Colchos dit à sa belle :

Ce seroit beaucoup moins me battre que m'ébattre.

Et surtout il affectionne les antithèses et les métaphores prolongées ou rapprochées du sens propre. Contentons-nous de trois exemples, parmi cent. L'amoureux de Céliane lui parle de son cœur en ces termes :

Ton œil l'a bien percé, perce-le de ta main ;

un autre amoureux s'est suicidé en se jetant à l'eau :

... L'onde s'en est émue,
Et son front s'est ridé d'horreur qu'elle a reçue.

Et Dionis écrit à Amélie :

Je répands en mon lit un océan de larmes,
Que l'ardeur de ma flamme a séché le matin.

Rotrou compte parmi les poètes baroques qui, comme Marino, cherchaient à étonner, en exprimant une idée banale sous une forme neuve et inattendue. En lisant ses tragi-comédies et ses comédies, on rencontre des variations ingénieuses et rares sur la banale métaphore du soleil, symbole de la femme aimée (ou de ses yeux). Il fait appel à la mythologie : « ce soleil est digne d'un Icare ». Il oppose le soleil métaphorique au soleil réel : un homme, dont l'épouse vient de se noyer, accuse l'eau d'avoir éteint « de deux soleils le plus beau ». Il le rapproche d'un objet matériel : « un doux espoir... me promet ce soleil dans mon lit ». Il le met en antithèse avec le froid réel ; en serrant de près Céliane, Florimant lui dit :

Quoi ! veux-tu que je tremble auprès de deux soleils ?

Et avec la nuit réelle un amant comblé s'écrie :

Mais que l'aveuglement d'un homme est sans pareil
Qui réclame la nuit pour jouir d'un soleil !

Pour nier la mort de sa maîtresse, un amoureux se fonde sur ce raisonnement :

... cher soleil que j'adore,
Tu ne peux être éteint, puisque je brûle encore.

D'innombrables poètes avaient comparé la poitrine féminine au lait, ou bien à la neige. Cette métaphore usée, Rotrou la ravigore à l'aide de l'antithèse, et il lui adjoint une mythologie raffinée :

Ces deux monts...
Où le lait et la neige ont trêve avec le feu,
Autels, où seul il [1] est l'idolâtre et l'idole.
(*L'Hypocondriaque*, III, II.)

Mais reconnaissons qu'à la fin de sa carrière l'auteur de *Venceslas* a laissé à son modèle, le poète espagnol Francisco de Rojas Zorrilla, le style très fleuri et très alambiqué, dont L. Person a reproduit quelques curieux spécimens [2].

1. L'Amour.
2. *Histoire du* Venceslas *de Rotrou*, 1882, p. 49-50.

Une étude des métaphores et des antithèses de Rotrou serait une utile contribution à la connaissance de la langue précieuse.

Le troisième centenaire de la mort de Rotrou a été fêté, cette année, avec une extrême discrétion [1]. Ses œuvres complètes sont introuvables. Une seule de ses pièces, *Cosroès*, a fait l'objet, en ces quarante dernières années, d'une édition savante [2]. La gloire de Corneille offusque les œuvres de ses rivaux. Certes il les domine de très haut par sa technique dramatique, sa pénétration psychologique, et son style. Mais, de tous les dramaturges de la première moitié du XVIIe siècle, c'est Rotrou qui a révélé le talent le plus *poétique*. Et c'est son œuvre qui nous fournit l'exemple le plus abondant et le plus caractéristique de la mode baroque qui a régné dans le théâtre français entre la retraite de Garnier et la maturité de Corneille. Puisque la curiosité des lettrés se porte actuellement sur le baroque, les pièces de Rotrou devraient sortir de l'oubli où, depuis plus de deux siècles, elles sont plongées.

RAYMOND LEBÈGUE.

1. Je n'ai pu prendre connaissance du discours qu'aux fêtes de Dreux, M. Pagnol, délégué de l'Académie française et auteur de *Marius*, a prononcé sur l'auteur de *Cosroès*.

2. Un jeune savant d'avenir, A. Fargues, avait commencé une thèse de doctorat sur Rotrou ; mais il est mort prématurément il y a quelques années.

ROTROU ET CORNEILLE

Il va de soi que la présente note ne saurait être, en aucune façon, une étude complète des relations entre Rotrou et Corneille. Notre dessein est seulement de formuler quelques remarques générales sur cette question, en examinant d'un peu près les textes susceptibles de nous éclairer sur les rapports entre les deux hommes, comme sur les rapports entre les deux œuvres.

On sait, tout d'abord, ce qu'il faut penser de la légende de Corneille appelant Rotrou son « père » [1], et de Rotrou défendant Corneille, seul contre tous ses confrères, durant la querelle du *Cid*. En réalité, l'unique mot de Corneille sur Rotrou qui nous ait été conservé dit simplement : « M. Rotrou et moi ferions subsister des saltimbanques » [2], et il n'est nullement question de « père » ni de « fils » là-dedans ; d'autre part, comme Chardon l'a bien montré [3], nous n'avons aucun document sur les rapports de Rotrou et de Corneille entre 1634 (pièce liminaire de *La Veuve*) et 1646 (hommage de l'acte Ier de *Saint Genest*). Plus encore, si l'on admet que Rotrou est le D. R. auteur de l'*Incognu et véritable ami de messieurs de Scudéry et Corneille* [4], on est amené à conclure que Rotrou, dans l'affaire du *Cid*, n'a voulu jouer qu'un rôle de conciliateur. Mais on ne doit pas déclarer pour autant que « toutes les amitiés, aussi fidèles qu'on les suppose, peuvent compter des instants de relâche et des éclipses momentanées » [5]. Car une tentative de conciliation peut fort bien s'accorder avec l'amitié la plus sincère : les louanges dispensées à *L'Amant libéral* par *l'incognu et véritable ami* peuvent fort bien n'être qu'un peu d'eau bénite de cour, destinée à apaiser les jaloux ressentiments de Scudéry et de son puissant parti. Rien ne nous permet donc de dire que Rotrou ait ouvertement pris

1. Sur les premières traces de cette tradition chez les frères Parfaict et chez Voltaire, v. Crane, *Jean Rotrou's Saint Genest and Venceslas*, 1907, p. 32.
2. Menagiana, 1715, t. III, p. 306.
3. Chardon, *La vie de Rotrou mieux connue*, 1884, p. 119 et suiv.
4. Reproduit dans Chardon, ouvrage cité, p. 127-130.
5. Chardon, ouvrage cité, p. 121.

la défense de Corneille en 1637 ; mais, jusqu'à preuve du contraire, rien ne nous autorise à penser que le *Cid* ait mis un froid entre les deux hommes ; à la vérité, il nous est impossible, dans l'état actuel de notre documentation, d'esquisser l'histoire de leur amitié.

D'ailleurs, dans le cas précis, il est douteux qu'il faille entendre, par ce terme d'amitié, cette union des âmes dont parle Montaigne, ni même une étroite camaraderie. Pour autant qu'on puisse le conjecturer, les relations de Rotrou et de Corneille n'ont peut-être jamais dépassé le stade d'une profonde estime mutuelle, où l'admiration et la sympathie avaient plus de part que le commerce quotidien et les contacts personnels. Est-ce un hasard si les trois textes essentiels qui nous renseignent sur cette amitié ne concernent que les relations d'auteur à auteur, et non d'homme à homme ? Le mot de Corneille cité plus haut comme l'Élégie mise en tête de *La Veuve* ou le magnifique éloge de *Saint Genest* sont des paroles de connaisseurs qui se rendent justice l'un à l'autre, et c'est d'une généreuse émulation qu'il conviendrait de parler ici, beaucoup plus que d'une étroite amitié. [1] Les meilleurs documents que nous ayons, en fin de compte, touchant les rapports de Rotrou et de Corneille, ce sont leurs œuvres.

***

Durant les vingt années qui vont de 1630 à 1650, Rotrou et Corneille ont produit concurremment, et il est bien des endroits de leurs comédies ou de leurs tragédies qui demanderaient à être mis en parallèle. Nous nous bornerons ici à quelques rencontres particulièrement suggestives : à propos de l'*Amélie* de Rotrou et de *L'Illusion comique* de Corneille, en premier lieu, nous opposerons les manières très différentes qu'adoptent nos deux auteurs pour traiter le même sujet ; nous étudierons ensuite comment Rotrou imite *Polyeucte* dans *Saint Genest*, et, pour finir, comment Corneille dépasse Rotrou, en écrivant *Nicomède* après *Cosroès*.

Amélie est une tragi-comédie probablement créée en 1633, imprimée en 1637 [2]. En apparence, c'est une pièce beaucoup moins tragique que comique, sans rien de très remarquable. Mais, pour peu qu'on la lise avec attention, on ne saurait manquer d'être frappé de la ressemblance des actes I, II et III d'*Amélie* avec les actes II, III et IV de *L'Illusion comique*.

Amélie, en effet, a deux prétendants : le riche Eraste, à qui son père la destine, mais qu'elle n'aime pas, et le tendre et pauvre Dionis. Elle

1. L'abbé Brillon, dans sa notice biographique sur Jean Rotrou, met bien en valeur cet aspect des relations entre Rotrou et Corneille quand il écrit : (...) « Ils étaient liés d'une amitié réciproque, *et parlaient de leurs ouvrages avec toute l'estime qu'ils devaient* » (cité par Crane, p. 36).

2. *Amélie* figure en effet dans le répertoire de Mahelot (*Mémoire de Mahelot*, éd. Lancaster, 1920, p. 95-96). Voir également H.-C. Lancaster, *A History of French Dramatic Literature in the XVIIth Century*, Part I, p. 561 et suiv.

commence par s'encourager à la révolte contre l'autorité paternelle : « En moi, dit-elle,

> En moi, l'amour rencontre une âme généreuse,
> Mon sexe, mon respect et ma condition
> Ne me feront jamais trahir ma passion [1].

Puis elle déclare son amour à Dionis, en feignant de rêver tout haut. Là-dessus arrive Erante ; il esquisse des plaintes semblables à celles d'Adraste devant Isabelle, se comparant à « un misérable »

> Qui blesse à son abord, qu'on ne veut point guérir,
> Qui naquit pour déplaire et qui vit pour mourir [2].

Mais Amélie s'échappe en riant, et le malheureux reste seul avec Dionis, à lui faire les mêmes doléances qu'Adraste à Clindor, terminées par les mêmes menaces [3].

Ainsi se termine le premier acte. Le début du second fait irrésistiblement penser à l'endroit correspondant de *L'Illusion comique* : le capitan Emile s'entretient de sa vaillance et de ses amours avec son valet. Lui aussi, il est épris des charmes d'Amélie, et il s'enquiert de la façon dont cette belle a reçu ses offres de service :

> Eh bien, cher confident, que t'a dit mon Aurore [4] ?

Il apprend que celle-ci désire qu'il lui écrive ; mais comment faire ? car notre homme n'est pas expert dans l'art du madrigal. Il a donc recours aux bons offices de Dionis, qui se promet bien d'user de ce subterfuge pour servir sa propre passion. Cette façon d'entrer dans le jeu, de se faire le complice d'un fanfaron, et de reconnaître en apparence son universelle réputation [5] pour avancer ses propres affaires, n'est-ce pas déjà l'essentiel du rôle de Clindor dans *L'Illusion comique* ? Dionis peut ainsi déclarer sa passion à Amélie. Mais soudain, tout se complique : Erante, sœur d'Amélie, s'est éprise de Dionis, et elle lui glisse un billet qui est une déclaration. En galant cavalier, et en ami malicieux, Dionis se hâte de porter la chose à la connaissance d'Amélie et de Lisidan, amant déclaré de l'infidèle Erante.

Troisième acte : le valet d'Emile apporte à Amélie le poulet que Dionis a feint d'écrire pour Emile en le signant de son nom ; mais il se rend compte de la supercherie, et annonce qu'il va tout rapporter au capitaine. Cependant, Erante essaye de se justifier auprès de Lisidan ; mais, devant Dionis, elle trahit sa flamme, et éclate en fielleux reproches :

1. *Amélie*, I, 1. Cf. les déclarations d'Isabelle à Clindor (*Ill. com.*, III, 8).
2. *Amélie*, I, 3. Cf. *Illusion comique*, II, 3.
3. *Amélie*, I, 4. Cf. *Illusion comique*, II, 7.
4. *Amélie*, II, 1. Cf. *Illusion comique*, II, 2.
5. Par exemple, *Amélie*, II, 2 :

ÉMILE. — J'interromps vos pensées.
DIONIS. — Votre unique sujet les avaient commencées.
Nous parlions de vos faits, nous comptions vos combats.

Va, tyran des esprits, barbare, âme de souche,
Que mes soupirs soient vains et que rien ne te touche (...)
Adore cet objet qui t'a l'âme ravie ;
Mais ne te promets point d'empire sur sa vie :
J'emploirai mes efforts à ruiner les tiens [1].

Elle sort comme Amélie survient : pour échapper à la contrainte paternelle, cette dernière décide de s'enfuir en compagnie de Dionis. A ce moment, Erante, qui a écouté en cachette, annonce qu'elle va tout révéler à son père ; dans le premier mouvement de sa colère, elle mettrait sa menace à exécution, si Dionis et Amélie ne finissaient par l'attendrir à force de supplications. Pour Dionis, qui l'a rebutée, elle a un dernier cri d'amour, — comme Lyse au IVe acte de *L'Illusion comique* :

Dieux ! que je suis sensible aux traits de la pitié,
Et que je vous chéris d'une aveugle amitié [2] !

Elle ne dira rien. Plus même, elle partira avec les amants, pour mieux favoriser leur fuite. C'est alors qu'arrive Émile : furieux d'avoir été joué, il crie à Dionis :

Tu sais bien m'obliger et servir mon amour !
Perfide, prends congé de Madame et du jour !

Ce dernier feint la peur, et implore son pardon ; mais Emile reste intraitable ; alors, Dionis met la main à l'épée, et le brave capitule aussitôt avec ces nobles paroles :

Admire maintenant mon humeur débonnaire,
Cet effet de courroux alentit ma colère :
J'ai pitié des vaillants, et ta résolution
Dispose ma justice à ta rémission [3].

Nous arrêtons là notre analyse. Aussi bien les deux derniers actes d'*Amélie* sont-ils nettement surajoutés [4] ; et l'intérêt demeure concentré autour du groupe des personnages qui, à deux ou trois années de distance, annoncent et préfigurent les héros de *L'Illusion comique*. On voit en effet qu'Emile correspond exactement à Matamore, Amélie à Isabelle, son père (Cléante) à Géronte, Eraste à Adraste. Deux variantes seulement, chez Corneille : Erante, la sœur, devient Lyse, la suivante, et Clindor assume plus complètement que Dionis les fonctions de valet du Capitaine.

Quelle conclusion tirer de cette évidente ressemblance entre les

1. *Amélie*, III, 4. Cf. *Illusion Comique*, II, 9.
2. *Amélie*, III, 6. A la fin de la scène suivante, Erante dira, pour terminer l'acte :

« Seule, je dois souffrir pour le repos de trois. »

3. *Amélie*, III, 7.
4. Après avoir rempli l'acte IV de la reconnaissance de Cloris, longtemps aimée d'Eraste, mais que celui-ci a oubliée pour l'avoir crue morte dans un naufrage, Rotrou fait appel, à l'acte V, à une feinte qui est bien dans le goût de l'époque : Amélie simule une passion violente pour Cloris, toujours déguisée en homme, Dionis se désespère, etc. C'est là que Rotrou imite *La Pellegrina* de Girolamo Bargagli, comme le signale Lancaster (*A History...*, Part I, p. 562).

deux œuvres ? De deux choses l'une : ou Corneille a imité Rotrou, ou les deux auteurs se réfèrent à une source commune que nous ignorons. La première hypothèse a de quoi séduire, — on connaît en effet la rage de rendre coup pour coup qui anime alors le Théâtre du Marais, où Corneille fait jouer ses pièces, et l'Hôtel de Bourgogne, pour lequel travaille Rotrou ; — mais elle résiste mal à une réflexion attentive. Car nous ne savons pas d'où sont tirés les actes I, II et III d'*Amélie*, et il serait fort extraordinaire que Rotrou en eût imaginé la matière lui-même, — on sait combien il est peu inventif ; — donc, tant que nous ignorons la source qu'il a utilisée, nous ne pouvons pas dire qui inspire Corneille, de Rotrou ou de l'auteur qu'a imité Rotrou. D'autant que nous constatons, entre les deux pièces, des différences d'ambiance inexplicables dans l'hypothèse envisagée. *Amélie* est, en effet, une pièce essentiellement galante, qui garde de bout en bout cet air précieux et cette politesse enrubannée caractéristiques de la pastorale. Au contraire, quelles violences et quelles audaces de langage dans *L'Illusion comique* [1] ! Comment expliquer, si Corneille prend Rotrou pour modèle, qu'il abandonne délibérément, et pour la première fois, l'allure de la conversation entre honnêtes gens dont sont imprégnées ses précédentes comédies ? Cela ne se peut point ; il est une source commune où nos deux poètes ont puisé leur inspiration. Mais laquelle ?

Nous pensons, quant à nous, à une comedia espagnole de l'âge d'or. Nous expliquerions ainsi le fait que cette intrigue primitive n'occupe que trois actes chez Rotrou comme chez Corneille, les deux auteurs ayant gardé la division en trois journées de l'original espagnol. Ainsi, d'autre part, se comprendraient les différences de ton dont nous parlions à l'instant : désireux avant tout d'écrire une tragi-comédie pastorale dans le goût du jour, Rotrou a dû édulcorer considérablement la comedia qu'il avait sous les yeux : son fanfaron a moins de truculence que les bravaches ordinaires ; Érante ne trahit pas effectivement les amants : elle va seulement jusqu'à l'intention ; enfin, Eraste ne surprend pas Dionis et Amélie, et n'est pas tué sur la scène : mais il ne fallait pas l'aventurer ainsi, si l'on voulait, à l'acte IV, lui faire reconnaître la Cloris tirée de la *Pellegrina* de Girolamo Bargagli ! Corneille, au contraire, a traité son modèle espagnol avec un autre goût de la couleur : il a sans doute été charmé du pittoresque et du mouvement qu'il y rencontrait, et il n'a pas hésité à faire de son Clindor un véritable « picaro », d'Isabelle, une fière et ardente castillane, de Lyse, la « criada » rusée et redoutable, quoique bonne fille, au fond, que le théâtre de Lope connaît bien ; à Matamore, enfin, il a donné la direction d'une étonnante symphonie verbale, qui n'est pas un des moindres intérêts de la pièce. A une année du *Cid*, il s'est amusé à bâtir, pour se faire la main, une « galanterie extravagante » dans le genre espagnol. Ainsi, tandis que Rotrou suit les exigences du public

1. Dans l'*Illusion Comique* (texte de 1639), et non dans l'*Illusion* de 1660, cela s'entend.

pour lui fournir, après les adaptations nécessaires, la tragi-comédie qu'il réclame, Corneille, à l'inverse, nous apparaît, à la veille de son coup de maître, comme un amateur d'expériences nouvelles, qui excelle à saisir l'esprit de son modèle étranger, et à le transporter hardiment sur la scène française. A ce compte, le premier va écrire *Les Sosies*, *Les deux Pucelles*, *Laure persécutée* ou *Crisante* ; le second, *Le Cid*, *Horace*, *Cinna* et *Polyeucte*, — jusqu'au jour où le premier se mettra ouvertement à l'école du second, en écrivant son *Saint Genest*.

***

Il semble, touchant la genèse de cette dernière tragédie, que l'on ait trop souvent recherché les détails minutieusement exacts, les correspondances quasi-matérielles, aux dépens des influences générales et des intentions profondes ; à force d'être scrupuleusement attentive à des points particuliers, la vue s'est brouillée, et l'on n'a plus senti les relations d'ensemble ; à force de rechercher les sources, on a laissé de côté l'essentiel ; et peut-être qu'un changement d'attitude serait nécessaire pour mieux saisir les liens qui unissent *Saint Genest* à *Polyeucte*.

Loin de nous l'intention de rabaisser des travaux aussi estimables que ceux de Deschanel, de Person, de Crane ou de Gaiffe sur *Saint Genest* [1]. Ces historiens du théâtre ont bien montré les emprunts considérables que Rotrou a faits, en l'occurrence, au *Fingido verdadero* de Lope de Vega, ou au *Sanctus Adrianus* du P. Cellot. Mais, à déployer tant d'érudition pour découvrir des sources immédiates, on risque de perdre de vue ce que Rotrou doit à Corneille ; on risque de dire, avec Person : « Corneille n'a en aucune façon, comme on le prétend, déteint sur Rotrou. L'exemple de *Polyeucte* n'a eu d'autre influence que de donner à Rotrou l'idée de traiter à son tour un sujet religieux. Mais pour la conception du sujet lui-même, que l'auteur de *Saint Genest* allait prendre tout préparé dans le répertoire espagnol, pour le plan et la conduite de la pièce, pour le développement des idées et l'emploi des ressorts dramatiques, un rapprochement littéraire entre *Polyeucte* et *Saint Genest* n'aura jamais d'autre résultat que de faire constater des différences profondes, sans qu'on puisse arriver à un seul point de contact. [2] » Il y a là une notable exagération, contre laquelle Rotrou lui-même s'inscrit en faux : n'a-t-il pas tout le premier reconnu ce qu'il devait à Corneille en faisant son éloge à la fin du premier acte de *Saint Genest* ? Car c'est là le sens profond de ce panégyrique de Corneille : Rotrou lui rend publiquement justice, en même temps qu'il sollicite la permission de rivaliser avec lui sur le même thème.

De fait, bien des endroits de *Saint Genest* font penser à *Polyeucte*,

1. Deschanel, *Le romantisme des Classiques*, Première série, 1883 ; Person, *Histoire du Véritable Saint Genest de Rotrou*, 1882 ; Crane, *ouvrage cité* ; Gaiffe, *Quelques notes sur les sources du Saint Genest de Rotrou*, in *Revue Universitaire*, avril 1929.
2. Person, ouvrage cité, p. 90.

et pour deux raisons. D'une part, Rotrou recommence manifestement certaines scènes de *Polyeucte* : il a trouvé, par exemple, chez le P. Cellot le modèle de sa scène 5 de l'acte III, entre Adrien (Genest) et Natalie (Marcelle) ; mais cette entrevue ne correspond guère à celle de Pauline et de son mari, puisque, au lieu de combattre son époux, Natalie lui révèle ses sentiments chrétiens et l'encourage au martyre. Voilà, semble-t-il, notre auteur bien embarrassé, et, au fond, peu satisfait, car la compétition avec Corneille devient impossible. C'est alors, pourrait-on dire, qu'il décide de ménager une seconde entrevue aux deux personnages, susceptible, cette fois, de soutenir la comparaison avec la scène 3 de l'acte IV de *Polyeucte*. Pour parvenir à ce résultat, il modifie l'ordre adopté par Lope de Vega à la fin du *Fingido verdadero* ; il supprime la scène où les comédiens quittant Rome adressent des reproches à Ginès, et il envoie Marcelle en ambassadrice dans le cachot de son chef de troupe : à ces conditions, il va pouvoir recommencer la fameuse séquence de l'acte IV de Corneille : les stances de Genest vont faire pendant à celles de Polyeucte, et la scène V, 2 de Rotrou va être l'analogue de la scène IV, 3 de Corneille. Serons-nous cru si nous osons affirmer, sans entrer dans une analyse de détail, que cette comparaison si soigneusement recherchée par Rotrou est loin de tourner à son avantage ?

Mais il y a plus. Non seulement l'auteur de *Saint Genest* tente visiblement de réécrire certains des plus beaux endroits de *Polyeucte*, mais encore, même quand il suit de près le P. Cellot ou Lope, il prête à ses personnages le style de *Polyeucte*. Cette influence diffuse ne laisse pas de frapper quiconque garde présent à la mémoire le texte de Corneille ; et, parfois, des rapprochements s'imposent de toute évidence. Ainsi pour ces vers de l'acte II, scène 6 (éd. Hémon) ou 8 (éd. Crane), où Rotrou imite le P. Cellot :

Qu'il cesse de m'aimer, ou qu'il m'aime chrétien.
(Ne suivez point mes pas, ou quittez vos erreurs, P., v. 1682.)
Sa mort sur un gibet marque son impuissance.
— Dites mieux, son amour et son obéissance...
(Un Dieu qui, nous aimant d'une amour infinie,
Voulut mourir pour nous avec ignominie, P., v. 1660-1661.)
A peine, depuis l'heure à ce nœud destinée,
A-t-elle vu flamber les torches d'hyménée.
(Quand, après un long temps qu'elle a su nous charmer,
Les flambeaux de l'hymen viennent de s'allumer, P., v. 11-12.)
Si votre bon génie attend l'heure opportune,
Savez-vous les emplois dont vous courez fortune ?
(Daignez considérer le sang dont vous sortez...
Ce qu'à nos justes vœux promet un sort si beau, P., v. 1713 et suiv.)

Ou encore, pour ces vers de l'acte IV, scène 6 (éd. Hémon) ou 7 (éd. Crane), où Rotrou démarque Lope de Vega :

Au milieu de l'orage où m'exposait le sort,
Un ange par la main m'a conduit dans le port.

(Du premier coup de vent, il me conduit au port, P., v. 1229.)
Je sais de quel repos cette peine est suivie,
Et ne crains point la mort qui conduit à la vie.
(Si vous pouviez comprendre, et le peu qu'est la vie,
Et de quelles douceurs cette mort est suivie ! P., v. 1231-2.)
J'ai souhaité longtemps d'agréer à vos yeux ;
Aujourd'hui je veux plaire à l'empereur des cieux,
Il est temps de prétendre à des prix immortels.
(J'ai de l'ambition, mais plus noble et plus belle,
Cette grandeur périt, j'en veux une immortelle, P., v. 1191-2.)
Mon rôle est achevé, je n'ai plus rien à dire.
(Qu'on me mène à la mort, je n'ai plus rien à dire. P., v. 1312).

Ainsi, il est très juste de dire que Rotrou a pris pour modèles de son *Saint Genest* deux ouvrages parfaitement étrangers à Corneille ; mais, à côté des sources d'une production dramatique, il faut considérer les intentions auxquelles obéit son auteur en utilisant les dites sources ; et l'examen minutieux du *Findigo verdadero* ou du *Sanctus Adrianus* ne doit pas faire oublier que Rotrou, en imitant une comedia espagnole et une tragédie latine, a d'abord voulu rivaliser avec Corneille, et a adopté instinctivement, dans maints endroits de sa pièce, le style même, voire les expressions, de son illustre rival [1]. Au reste, la chose n'a rien qui étonne : se pliant toujours au goût du public, et reconnaissant d'ailleurs avec une admiration sincère les mérites de Corneille, Rotrou a désiré de composer, lui aussi, une tragédie religieuse ; mais, ce faisant, il a subi profondément l'influence de Corneille. Comme il n'invente aucune intrigue, il a cherché dans sa bibliothèque un sujet différent de celui de *Polyeucte* ; mais il n'a pas résisté à la tentation de donner, çà et là, un coup de pouce pour faire ressemblant ; et, malgré sa prodigieuse facilité de style, il n'a pu éviter certaines réminiscences de *Polyeucte*, qui prouvent, à tout le moins, qu'il avait dû lire bien des fois cette tragédie.

***

Le même problème d'influences se pose à nouveau, mais en sens inverse, cette fois, touchant *Cosroès* et *Nicomède* ; et nous aimerions, pour finir, nous arrêter un instant aux rapports que l'on peut établir entre ces deux tragédies, après avoir signalé que cette étude a déjà été entreprise par Stiefel et par Riddle [2]. A vrai dire, le cas est passablement instructif, à condition qu'on se résigne à donner plus de place aux différences profondes qu'aux analogies superficielles. Car, si Rotrou est parfois tenté de faire du Corneille, — n'est-ce pas sensible même

1. Il va sans dire que nous n'avons pas relevé les similitudes d'expression entre les scènes 1 et 2 du Ve acte de *Saint Genest*, et l'acte IV, scènes 2 et 3, de *Polyeucte*, dont nous parlions tout à l'heure : le jeu eût été trop facile.

2. Stiefel, *Jean Rotrous Cosroes und seine Quellen*, in *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 1901, Band XXIII, p. 166 et suiv. ; Riddle, *Genesis and Sources of Corneille's tragedies*, Baltimore, 1926.

dans *Cosroès* ? [1], — Corneille, lui, ne fait pas du Rotrou. Indiscutablement, Rotrou lui a fourni l'idée première, le schéma initial de sa pièce ; Corneille revient, grâce à *Cosroès*, à une intrigue plus simple, à une vérité psychologique plus grande que dans *Héraclius* [2]. Mais là s'arrête l'influence de *Cosroès*, et, tout en empruntant son point de départ à Rotrou, Corneille ne laisse pas d'imprimer à son ouvrage la marque propre de son génie : il commence par donner au conflit le cadre historique qui lui manquait ; ensuite, il transforme radicalement la conduite de l'action et les caractères.

Tout d'abord, il reprend la liste des personnages de *Cosroès*, et, à côté de Prusias, de Nicomède et d'Attale que Justin lui fournit ou lui suggère, il introduit Arsinoé et Laodice, dont la parenté avec Syra et Narsée ne fait pas de doute. Mais, en poète qui a le sens des « grandes choses », Corneille ajoute l'ambassadeur Flaminius ; mieux, il confond (volontairement ou non, peu importe) le fils du vaincu de Trasimène avec le Flamininus des Jeux Isthmiques de 196, et il « approche de cette histoire celle de la mort d'Annibal », « dont le nom n'est pas un petit ornement » à son ouvrage [3]. Il situe ainsi dans une perspective grandiose un conflit qui n'est, sans cela, qu'une pitoyable affaire de famille. Certes, il est juste de préciser que, dans *Cosroès* aussi, on parle des Romains [4], mais vaguement, par allusion, comme de personnages qui jouent les utilités ; jamais on ne les voit, jamais on ne les sent peser sur le drame. De là ce caractère romanesque, ces apparences de gratuité qui rappellent la tragi-comédie, et dont *Cosroès* souffre si gravement. Dans *Nicomède*, au contraire, grâce à l'impression de vérité historique qu'éprouve le spectateur, tout prend aussitôt une autre consistance, un autre intérêt humain. Ou, pour tout dire en un mot, la mystérieuse présence qui domine *Cosroès*, c'est l'ombre d'Hormisdas, dont nous n'avions jamais entendu parler auparavant ; dans *Nicomède*, c'est le souvenir d'Hannibal.

Nous craignons, en écrivant ces dernières lignes, que l'on ne se méprenne sur notre intention : elle n'est certainement pas de rabaisser injustement *Cosroès*, qui est une peinture saisissante de la démission morale devant l'ambition : Cosroès, Syra, Syroès et même Mardesane, tous succombent (ou ont succombé) à la terrible tentation de la puissance. Contre des adversaires débiles et maladroits, Syroès remporte finalement la victoire, — mais quelle victoire ! Au moment où il se ressaisissait, la fortune le sert malgré lui, et se plaît à infliger à ce faible la flétrissure du parricide : il y a là bien des scènes très émouvantes, et beaucoup de grands vers, dont nous ne songeons pas à

1. Dans sa récente édition de *Cosroès* (Paris, Didier, 1950, p. XXXIII-XXXIV), M. Jacques Scherer indique comment *Rodogune*, *Théodore* et *Héraclius* ont pu pousser Rotrou à traiter le sujet de Cosroès, qu'il trouvait dans l'œuvre du P. Cellot.
2. Scherer, ouvr. cité, p. XXXIV.
3. Ce sont les mots mêmes de Corneille dans son Examen.
4. Par exemple, I, 3 ; I, 4 fin ; III, 4 ; IV, 2 début.

contester la valeur. Notre propos n'est ici que de faire observer que le sujet de *Nicomède* aurait pu être exactement identique : car ce que Corneille trouve dans Justin, c'est, à très peu près, la même histoire que celle dont s'inspire Rotrou : un roi qui tente de faire disparaître son fils aîné au profit des puînés d'un autre lit ; le fils aîné prévenu par les sicaires qu'on lui avait dépêchés, et qui se venge en faisant massacrer son père. Mais nous touchons là à l'idée même que Corneille se fait de la grandeur héroïque : cette victoire sanguinaire et dérisoire, il n'en veut à aucun prix ; c'est d'une glorieuse défaite qu'il a besoin, d'un écrasement du héros auquel le héros soit lui-même, en quelque sorte, consentant. Pour arriver à cette défaite, Corneille corrige hardiment le fond romanesque qu'il a découvert dans Justin, et qu'il a placé au centre de sa fresque historique : menacé à la fois par sa famille et par Rome, Nicomède conservera une générosité et un contrôle de sa force qui nous séduisent. L'arrestation de Syroès est, chez Rotrou, un point de départ ; elle est comme l'appât dont use le destin pour faire céder sa vertu chancelante ; chez Corneille, en revanche, l'arrestation de Nicomède sera l'aboutissement logique et la consécration même de sa magnanimité ; et, alors que Syroès se sauve en faisant massacrer toute sa famille, il faudra à Nicomède des secours extérieurs pour ne pas être massacré, d'abord, pour recouvrer sa liberté, ensuite : le veto de Flaminius, d'une part, et, de l'autre, la complicité d'Attale, conquis par tant de grandeur d'âme. Au reste, le poète tient à nous prévenir au dénouement : quelque estime que lui vaille sa noblesse ou sa fierté, Nicomède n'en sera pas moins combattu, — et donc abattu, — par Rome. Mais tout est bien, puisque la gloire et l'amour sont saufs.

***

Ainsi s'achèvent, en 1650, les relations entre Rotrou et Corneille : l'année de la composition de *Nicomède* est aussi celle où meurt l'auteur de *Cosroès*. Que les deux hommes aient été amis intimes, on peut en douter ; mais ils se connaissaient et s'estimaient : leurs œuvres, encore une fois, sont là pour nous le prouver. En même temps, à étudier ainsi leurs relations d'écrivain à écrivain, on arrive à mieux connaître chacun d'eux : Corneille, plus sûr de lui dès le début de sa carrière, ami de la nouveauté, et mettant partout sa marque puissante ; Rotrou, d'un autre côté, moins inventif et plus timide, suivant davantage le goût du jour et subissant facilement les influences, comptant principalement sur la facilité de son style pour faire valoir ses ouvrages, — un de ces auteurs qui souffrent du voisinage des grands créateurs.

Robert Garapon.

UNE SCÈNE INÉDITE DE « SAINT GENEST »

La Bibliothèque Nationale conserve, sous la cote Y *f* 431, un exemplaire du *Véritable Saint Genest* de Rotrou, dans l'édition de Toussainct Quinet de 1648, à la fin duquel sont collés deux feuillets manuscrits. Ces feuillets contiennent un fragment inédit, long de 58 vers, qui devrait prendre place dans la pièce à la scène 2 de l'acte II. Le fragment est fort curieux par les indications nouvelles qu'il apporte sur les personnages et la mise en scène. Malheureusement, il est actuellement impossible d'en affirmer l'authenticité ; si rien ne semble s'opposer à ce qu'il remonte à un texte écrit par Rotrou, rien non plus ne nous donne la preuve de cette paternité. En raison de l'intérêt intrinsèque du passage, j'en reproduis néanmoins le texte, en rassemblant le peu d'informations que j'ai pu recueillir sur l'histoire du manuscrit et en présentant quelques réflexions que ces vers peuvent suggérer.

***

Or se souvient que le deuxième acte de *Saint Genest* s'ouvre par un dialogue entre l'acteur Genest et le « décorateur » de son théâtre ; avant de jouer, devant les empereurs romains Dioclétien et Maximin, une pièce de théâtre dont le héros est le martyr chrétien Adrien, Genest examine le décor et adresse quelques remarques à son collaborateur. La scène 2 se situe également dans l'intérieur du théâtre et introduit la principale actrice, Marcelle. Celle-ci se plaint d'être importunée par les compliments de ses trop nombreux admirateurs. Genest, qui est le chef de la troupe, lui répond que « cet ennui » se supporte « avec plaisir » et se préoccupe aussitôt de la répétition de la pièce qu'ils vont jouer quelques instants plus tard devant les empereurs. Il lui dit, dans le texte imprimé :

> Avez-vous repassé cet endroit pathétique
> Où Flavie en sortant vous donne la réplique,
> Et vous souvenez-vous qu'il s'y faut exciter ?

C'est ici que doit prendre place notre fragment manuscrit. Je le cite en en respectant l'orthographe et la ponctuation ; je n'y ai ajouté qu'une numérotation marginale et un foliotage.

GENEST. [f° 1, r°]

. . . . . .

Et vous souvenez-vous qu'il s'y faut exciter ?

MARCELLE.

J'en prendrai vostre avis, Oyez-moi réciter,
Car ce rolle me trouble, et j'aurai de la peine
A feindre à vostre gré cette amour surhumaine.

GENEST.

Non, ces beaux sentiments ne vous messiéront pas
En les comprenant bien.

MARCELLE.

Et voilà l'embarras !
Ce que vous treuvez beau me semble ridicule.
Coment rendre touchante une feme crédule
Qui mieux qu'un bel époux préfére un sot trépas,
Et comprendre un esprit qui ne se comprend pas ?
Coment juger, sentir...

GENEST.

Mais par analogie.
Jamais aucun objet préférable à la vie
Ne s'est-il emparé de vostre cœur ?

MARCELLE.

D'accord.
Mais si pour cet objet j'avois souffert la mort,
Certes je n'aurois pas au milieu des supplices
Savouré les douleurs come autant de délices.

GENEST.

Il faut estre chrestien...

MARCELLE.

Non. Il faut estre fou
Pour desirer si fort qu'on vous tranche le cou. [f° 1, v°]
Prenez garde Genest d'encourrir aucun blasme
A montrer ces gens là doués d'une grand âme.
Déjà mesme dans Rome on leur fait trop d'honeur
En les persécutant au nom de l'Empéreur.
Si j'eusse esté César j'aurois agi de sorte
Que sans verser du sang leur secte seroit morte.

GENEST.

De vaincre tant de cœurs quel est l'heureux moyen ?
Pour guerrir tant d'esprits que faut-il faire ?

MARCELLE.

Rien.
Laissons libre couler le flost de leur démence
Qui ne débordera que par la résistance.

GENEST.

C'est sagement pensé, grave législateur.
Mais restons comédiens aujourd'hui.

MARCELLE.

De grand cœur.
Récitons.

GENEST.

A la Cour que vous avez charmée,
On sçait que vostre estime est assez confirmée ;
Mais par ce rolle cy vous pouvez acquerrir
Un renom au théastre à ne jamais mourir.

MARCELLE.

Vous m'en croyez bien plus que je ne m'en présume.
Or sans plus me flatter selon vostre coustume,
Dites-moi...

Arrivent Sergeste et Octave.

OCTAVE.

Nous voici. Tous habillés. Tous prêts.

GENEST, *les examinant.*

C'est bien, très bien.

MARCELLE.

Sergeste, Octave, soyez vrais :
Coment me treuvez-vous ? [f° 2, r°]

SERGESTE.

Ho ! parfaictement belle.

OCTAVE.

Oui. Pourtant cette robbe est trop riche Marcelle ;
Car vous représentez une Chrestieñe.

MARCELLE.

Bon !
Chrestieñe par le cœur, ains par les habits, non.
C'est sous la soye et l'or dont elle est embellie
Qu'elle cache au soupçon une croyance impie.

OCTAVE.

Vostre visage au moins par un peu de pasleur
Doit indiquer une âme en proye à la douleur.
Vous avez trop de fard.

MARCELLE.

Vous croyez ?

OCTAVE.

Ouy.

MARCELLE.

J'en doute.

OCTAVE.

Que dit vostre miroir ?

MARCELLE.

Que vous n'y voyez goutte.
Je suis bien.

OCTAVE.

Permettez...

GENEST.

Non, non, point d'arguments.
Lorsque l'on réunit les deux tistres charmants
Et de femme et d'actrice, en amour en toillette
On demande conseil pour n'agir qu'a sa teste.

MARCELLE.

Ouy quand le conseiller parle tout de travers.

Arrive encore Lentule qui dit : [f° 2, v°]

La Cour viendra bientost.

MARCELLE.

Répettons quelques vers.

GENEST.

Le temps nous manque.

MARCELLE.

Là !

GENEST, *à Lentule.*

Coñandez qu'on allume.

MARCELLE, *à Octave en s'en allant.*

Je ne changerai rien, visage ni costume.

GENEST, *tout seul.*

Il serait Adrian honteux d'estre vaincu.
Si ton Dieu veut ta mort..., etc.

***

Le papier et l'allure générale de l'écriture du manuscrit permettent de le dater approximativement du XVIIIe siècle ou du début du XIXe. L'écriture est petite, très soignée, un peu tremblée ; elle semble appartenir à une personne âgée. L'orthographe, on l'a vu, est celle du XVIIe siècle. Il est donc possible que le scripteur ait reproduit avec soin un manuscrit remontant à l'époque de Rotrou.

Au recto du premier feuillet, dans le coin gauche, en haut, se trouve le titre suivant :

Variantes du IIe Acte
du St Genest
de Mr de Rotrou.

Le fait qu'on lise *Monsieur* de Rotrou, et non Rotrou, peut incliner à penser que la rédaction de ce titre remonte à une époque où Rotrou vivait encore, ou du moins à un temps où son souvenir était encore vivant dans la mémoire de personnes qui l'avaient connu.

En face de ce titre, c'est-à-dire en haut et à droite du recto du premier feuillet, se trouvent des signes mystérieux, ainsi disposés :

f ,,,,, p ,,, M $\frac{M-N}{A-A}$ N
p ,, s,, p,,, +
R, d, S ,,,,,,, ($\overline{5481}$)
m ,,, d, z.

Est-ce un cryptogramme ? Est-ce un rébus ? Les chiffres qui y figurent doivent-ils, comme peuvent le suggérer les signes qui les entourent, se lire à l'envers et donner ainsi la date de 1845 (cette date, si l'on suppose que le scripteur était une personne âgée, ne serait pas incompatible avec l'apparence matérielle du manuscrit) ? Autant de questions qui restent sans réponse. Les spécialistes qui ont examiné ce document ont dû renoncer à l'interpréter [1]. Peut-être un lecteur de la *Revue d'Histoire Littéraire* sera-t-il plus heureux.

1. Je tiens à remercier MM. Lebègue, Perrat et de la Monneraie, qui ont bien voulu se pencher sur ce décevant problème. Je remercie également les spécialistes de la Bibliothèque Nationale qui m'ont aidé dans mes recherches sur l'origine du manuscrit et du volume dans lequel il se trouve.

L'examen du volume dans lequel le manuscrit est inséré ne permet pas davantage d'arriver à des conclusions sur l'authenticité du texte. Ce volume, publié en 1648, porte sur sa page de titre une inscription manuscrite :

Institutionis Par [isiensis] Orat [orii] D[omini] Jesu.

Il appartenait donc à l'origine à la Bibliothèque de l'Institution de l'Oratoire à Paris. Cette Bibliothèque a été supprimée en 1791 et son fonds a été versé ensuite à la Bibliothèque Nationale [1]. Il n'est donc pas étonnant de ne rencontrer aucune trace de notre *Saint Genest* dans les catalogues de la Bibliothèque Royale au XVIIIe siècle : il ne se trouve ni dans le catalogue imprimé de 1750 ni dans les registres manuscrits ultérieurs. Par contre, on s'attendrait à le trouver mentionné dans le catalogue manuscrit de la Bibliothèque de l'Institution de l'Oratoire. Ce catalogue a été conservé ; il est aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine, sous la cote 4166. Il mentionne plusieurs pièces de théâtre du XVIIe et du XVIIIe siècle ; mais *Saint Genest* ne s'y trouve pas.

Les résultats de la critique externe ne sont donc guère encourageants. Dans l'hypothèse la plus favorable, ce fragment, écrit par Rotrou, aurait été supprimé lors des répétitions ou de l'impression de la pièce [2], serait parvenu (mais comment ?) à un Père de l'Institution de l'Oratoire, qui l'aurait recopié et inséré dans un exemplaire de *Saint Genest*. Mais il faut avouer que bien des chaînons nous manquent et que bien des énigmes demeurent.

***

Passons à l'étude du texte lui-même. Rien dans les faits de langue qu'il présente ne semble empêcher de l'attribuer à un écrivain de la première moitié du XVIIe siècle. La forme *treuvez* (vers 7 et 39), pour *trouvez*, est constante chez Rotrou [3]. Le mot *analogie* (vers 11) peut paraître un peu moderne et le mot *ains* (vers 42) un peu ancien pour l'époque de *Saint Genest*. Mais *analogie*, que le Dictionnaire de l'Académie Française de 1694 donne comme « terme dogmatique », apparaissait déjà au XVIe siècle ; Henri Estienne l'employait, en s'excusant, dans son *Apologie pour Hérodote* : « l'analogie (si les oreilles Françoises peuvent porter ce mot... » Quant à *ains*, cité dans tous les principaux dictionnaires du XVIIe siècle, il a certes un parfum d'archaïsme. Malherbe disait déjà que c'est « un vieil mot qui ne vaut rien ». On le trouve pourtant chez Mathurin Régnier, Garasse et d'autres écrivains antérieurs à la Fronde [4].

1. Cf. Alfred Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, tome III, p. 35-36.
2. J'ai cru pouvoir formuler une hypothèse semblable pour certains fragments de *Cosroès* ; je me permets de renvoyer à ce sujet à mon édition de cette tragédie de Rotrou.
3. Cf. le Lexique de mon édition de *Cosroès*.
4. Cf. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française*, tome III, p. 351.

Le dialogue de notre fragment s'insère très naturellement dans l'ensemble de la pièce et son contenu est parfaitement en accord avec ce que nous savons par ailleurs de la psychologie des personnages. Le passage est d'un ton vif et piquant qui fait écho à la tirade précédente, où Marcelle se moquait de la préciosité amoureuse de ses « importuns ». La peinture des coulisses, commencée à la scène précédente avec le Décorateur, est ici poussée plus loin. Nous voyons Genest juger, non plus le décor de la pièce, mais le jeu et les costumes de ses camarades. Il donne à Marcelle des indications sur le rôle qu'elle doit interpréter. On le voit ainsi dans l'exercice d'une fonction qui serait aujourd'hui celle du metteur en scène, mais dont nous n'avons guère d'exemple au XVIIe siècle, en dehors de celui de Molière dans l'*Impromptu de Versailles*. Genest approuve les costumes de Sergeste et d'Octave (vers 38) et ne désapprouve pas la richesse de l'habillement de Marcelle ; cette dernière porte une robe de soie et d'or (vers 43) et use en abondance du fard (vers 47), ce qui confirme d'autres témoignages sur l'effort vers la splendeur dans les costumes de théâtre au XVIIe siècle, au détriment parfois de la vraisemblance [1]. Dans sa manière de parler à Marcelle, Genest est d'une galanterie qui n'exclut pas la désinvolture : il fait allusion aux sentiments de femme qu'elle a éprouvés (vers 12), il l'appelle, avec une ironie enjouée, « grave législateur » (vers 29), il lui adresse un compliment (vers 32) quand il veut l'amener à jouer le rôle comme il pense qu'il doit être joué [2], il est flatteur, et Marcelle le lui dit (vers 36), il a pour les femmes une indulgence amusée (vers 50-52) et semble les aimer sans les estimer. Il est bien le même homme qui parlait à Marcelle, quelques vers plus haut, dans le texte imprimé, des « vanités » dont son « sexe abonde ». Il sait que les comédiennes sont d'« étranges animaux à conduire » [3] et il joue habilement de leur féminité pour obtenir leur obéissance et leur application. Cet aspect du personnage, seulement indiqué par le texte imprimé, est développé par notre manuscrit de la façon la plus vivante.

Marcelle, par ses répliques du manuscrit, montre une verdeur de langage et une assurance dans ses idées qui justifient bien la diplomatie dont Genest a besoin pour la diriger. Elle avoue sans détours qu'elle a aimé avec passion (vers 13) : nous sommes dans les coulisses et les bienséances ne sont pas encore devenues tyranniques. Elle déclare sans ambages que les chrétiens sont des fous (vers 17) et résume leur aspiration au martyre par un énergique raccourci, à la fois familier et comique (vers 18). Elle répond insolemment (vers 48 et 53) à Octave, dont les conseils lui déplaisent. C'est une femme énergique et ardente ; comme actrice, elle a ce qu'on appelle du « tempérament ». Aussi est-

1. Je me permets de renvoyer sur ce point à ma *Dramaturgie classique*, p. 150-151.
2. Les vers 31-34 figurent aussi, avec de légères modifications, dans le texte imprimé ; mais là, Genest n'exprimant aucune idée sur la psychologie du rôle, le compliment apparaît beaucoup plus banal.
3. Molière, *Impromptu de Versailles*, sc. 1.

elle tout à fait désignée pour jouer, dans la pièce présentée par Genest, le rôle de cette Natalie qui, à la scène 3 de l'acte IV du texte imprimé, invective longuement et durement, à la faveur d'un quiproquo, son mari emprisonné. La représentation terminée, c'est encore Marcelle qui, au nom de ses camarades, essaie d'arracher à Genest, à la scène 2 de l'acte V, le reniement de la foi chrétienne ; elle le fait avec une âpre éloquence et ne craint pas, ce qui est peut-être peu adroit, de parler des chrétiens avec un mépris insultant.

Même dans le rôle secondaire d'Octave, on peut trouver que les répliques du manuscrit s'accordent bien avec les indications du texte imprimé. Plus hardi que Sergeste et Lentule, Octave ose critiquer la robe et le maquillage de Marcelle. D'où lui vient cette audace ? Il joue dans la pièce le rôle de l'empereur Maximin et répondra, à la scène 8 de l'acte IV, à l'interrogatoire du préfet que son emploi est de jouer « parfois les rois et parfois les esclaves ». Dans la comédie antique, à laquelle pense ici Rotrou, l'esclave, bien souvent, est un personnage important et parfois mène l'intrigue, comme le roi dans la tragédie. Octave est donc un acteur doué d'autorité. Il n'est pas étonnant que sa volonté se heurte à celle de Marcelle dans notre fragment.

***

Resterait un dernier problème. Si Rotrou avait vraiment écrit ces vers, pourquoi les aurait-il ensuite supprimés ? A défaut de faits, on peut, ici encore, faire état de vraisemblances. Le passage est d'un ton assez familier, et parfois comique. Rotrou, dans l'ensemble de sa pièce, a cherché un contraste entre le réalisme curieux du début, — marqué en particulier par la conversation entre Genest et Dioclétien sur la littérature dramatique (acte I, sc. 5) et par le dialogue entre Genest et le Décorateur (acte II, sc. 1), — et le dénouement tragique. Il a pu vouloir, dans le fragment manuscrit, développer cet aspect réaliste, puis s'apercevoir qu'il l'avait porté trop loin, jusqu'aux frontières du comique. Ce mélange de tons a pu, à la réflexion, lui paraître choquant, surtout en un sujet religieux.

Une étude plus attentive du manuscrit peut apporter d'autres suggestions. La rime des vers 35-36 est la même que celle des vers 55-56, et le texte imprimé, en supprimant tout le passage intermédiaire, ne reproduit qu'un mot de chacune de ces deux rimes. M. Lebègue a montré que, dans les mystères du Moyen Age, cette disposition de rimes est un indice à peu près certain d'interpolation [1]. Bien entendu, on peut supposer ici que Rotrou a été son propre interpolateur. Mais la rime suspecte n'en coupe pas moins notre texte en deux parties, séparées au surplus par l'arrivée de nouveaux personnages, Sergeste et Octave, ce qui, selon l'usage classique, détermine un changement de

1. *Le Mystère des Actes des Apôtres, passim.*

scène. Il n'est donc pas interdit de traiter séparément les deux fragments ainsi déterminés dans le manuscrit, les vers 1-36 et 36-58, et de chercher à leur suppression des raisons différentes.

Le premier fragment est une discussion sur les chrétiens. Marcelle trouve leur attitude « ridicule », dit que ce sont des fous qui désirent qu'on leur « tranche le cou ». Ces expressions ont pu paraître trop hardies. L'abbé d'Aubignac dira « qu'il ne faut jamais faire des invectives contre la religion » et qu'il est dangereux de montrer des païens qui « disent une infinité d'injures atroces contre le christianisme, qu'ils ne traitent que de crimes et d'extravagances » [1]. Mais bien des expressions qu'on trouve dans des textes imprimés ne sont pas moins choquantes. Dans *Saint Genest* même, Marcelle dira, à la scène 2 de l'acte V, que Jésus est « un imposteur », « un fourbe », les chrétiens « la lie et l'opprobre des villes », et que leur crédulité

S'est forgée à plaisir une divinité.

Les vers 23-28, plus innocents en apparence, sont peut-être en réalité plus dangereux que des insultes dont on sait bien qu'elles viennent se briser contre l'héroïsme des martyrs et le sentiment du public. Dans ces vers, Marcelle définit une politique de tolérance : ne pas verser de sang, laisser parler les fous, qui ne font des adeptes que si on les persécute. Derrière les chrétiens des premiers siècles de l'Empire romain, ne peut-on pas voir ici les Protestants de la France du XVIIe siècle ? Les guerres civiles, au temps de *Saint Genest*, sont finies, mais l'Édit de Nantes n'est pas révoqué ; la question protestante reste posée. Il suffit en tout cas que cette interprétation ait été possible pour qu'on ait pu juger prudent de supprimer le passage.

Les vers 36-58 sont écrits d'une autre encre. Ils sont un croquis de coulisses, où les chrétiens sont presque oubliés. Pourquoi avoir supprimé ce fragment ? Il me paraît probable que c'est par manque d'acteurs. *Saint Genest* comporte un nombre de rôles relativement élevé ; si la pièce ne compte que trois personnages féminins, elle exige treize rôles masculins, dont deux gardes, qui sont muets ; restent onze acteurs qui ont à parler. Il est douteux que l'Hôtel de Bourgogne, pour qui écrivait Rotrou, ait jamais possédé onze acteurs au cours de la première moitié du XVIIe siècle [2]. On était obligé, dans ces cas, de faire jouer par le même acteur deux rôles successifs, suffisamment espacés, de personnages secondaires. Or la scène du manuscrit introduit trois acteurs, Octave, Sergeste et Lentule. Dans le texte imprimé, ils n'ont à paraître que plus tard : Sergeste à la scène 6 de l'acte II, Octave au troisième acte, et Lentule seulement au quatrième. La scène 2 de l'acte II, où paraissent, dans le manuscrit, ces trois acteurs, est encadrée entre deux scènes

1. *Pratique du Théâtre*, éd. Martino, livre IV, ch. VI, p. 326 et 327. Ce chapitre est une addition manuscrite postérieure à l'édition de 1657, — donc bien postérieure à la mort de Rotrou.

2. Cf. ma *Dramaturgie classique*, p. 37-38.

qui donnent la parole au Décorateur. Le texte imprimé permet de faire jouer, en cas de besoin, par la même personne le rôle du Décorateur, puis celui d'un des trois acteurs ; on aurait vraisemblablement, dans cette éventualité, choisi Lentule, qui ne figure qu'à la scène 4 de l'acte IV et qui, grimé en vieillard, peut ne rappeler en rien le Décorateur. Au contraire, la scène manuscrite ne permet plus cette possibilité, que la maladie ou le départ d'un acteur obligeait sans doute à envisager, pour une pièce comportant treize rôles masculins. C'est pourquoi Rotrou a pu supprimer cette scène, — à supposer qu'il l'ait écrite.

***

Je profite du troisième centenaire de la mort de Rotrou pour ajouter un détail, relatif, non plus à cette scène inédite, mais à une source de *Saint Genest*. Aux sources connues (Surius, Lope de Vega, Cellot, Corneille, Desfontaines) on peut en ajouter une, qui n'a pas encore été signalée. Scudéry, dans son *Apologie du Théâtre* en 1639, parle des comédiens de l'Antiquité qui ont souffert le martyre et donne comme exemple « S. Ginesius, qui de la Scene ou il representoit, fit l'Eschaffaut de son suplice, et le Theatre de sa gloire » [1]. Bien entendu, il est possible que cette phrase ait attiré l'attention de Desfontaines plutôt que celle de Rotrou, ou avant celle de Rotrou. On peut néanmoins remarquer que Scudéry est le premier auteur dramatique français du XVIIe siècle qui ait mentionné saint Genest.

JACQUES SCHERER.

1. P. 83-84.

CHATEAUBRIAND ET LA BIOGRAPHIE MICHAUD

On voudrait attirer ici l'attention sur une source apparemment importante de l'œuvre de Chateaubriand et qui n'a pourtant encore été signalée qu'une fois, en dépit de la large part qu'elle dut avoir dans l'élaboration des *Mémoires d'Outre-Tombe* et de la *Vie de Rancé* : il s'agit de la *Biographie Universelle* de Michaud.

I

La *Biographie Universelle, ancienne et moderne... ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres et de savants*, et publié à Paris, « chez L.-G. Michaud, imprimeur-libraire », forme une très importante collection, à laquelle ont collaboré les meilleurs érudits de l'époque : sa lecture, de nos jours, est souvent encore pleine de charme et d'intérêt et, seul, son parti-pris « légitimiste » peut fatiguer à la longue. — Le premier tome parut en 1811, le cinquante-deuxième (et dernier) en 1828. Puis, après trois volumes consacrés aux personnages mythologiques (1832-1833), Michaud et ses associés donnèrent à la *Biographie* un *Supplément* considérable : en 1844, date de la *Vie de Rancé*, la collection en était à son soixante-seizième tome ; elle devait en comporter quatre-vingt-cinq.

De toute évidence, Chateaubriand connaissait bien cette œuvre, dont nombre des rédacteurs comptaient parmi ses relations ; et tout particulièrement son « vieil ami » [1], le spirituel et très royaliste Joseph Michaud, frère aîné de Louis-Gabriel, dit Michaud jeune, éditeur de la *Biographie*.

Néanmoins, à notre connaissance, Chateaubriand ne cite celle-ci nommément qu'une fois, dans une note de l'*Essai sur la Littérature Anglaise*, au chapitre fameux où il traite de Byron et de la dette contractée par Childe Harold envers René.

1. *Mém. O.-T.*, IV, 459. Cf. II, 367-368, la note de Biré sur Joseph Michaud. Sous la signature de P. Larousse on trouve un jugement d'ensemble sur la *Biographie Universelle* dans la *Préface* (p. XLVIII-L) du *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle.*

Dans un excellent article (*Biograph. Univers. Suppl.*) sur lord Byron, M. Villemain a renouvelé la remarque de M. de Béranger : qu'on me pardonne si je cite la phrase qui me concerne ; je cherche une excuse à ce que je dis ici dans ces pages extraites de mes *Mémoires* ; le lecteur voudra bien compter pour rien une louange donnée par l'indulgence du talent : « Quelques pages incomparables de *René* avaient, il est vrai, épuisé ce caractère poétique. Je ne sais si Byron les imitait ou les renouvelait de génie. [1] »

Par ailleurs, Chateaubriand lui-même avait été le collaborateur occasionnel de la *Biographie*, à laquelle il avait donné, en 1821, une notice sur le général Comte de Nansouty (1768-1815). Cet officier de la Révolution et de l'Empire, après s'être illustré sous Napoléon Ier, qui l'avait créé colonel-général des dragons, s'était, en 1814, rallié à la Royauté ; on saisit aisément par suite de quelles affinités Chateaubriand avait accepté de lui consacrer quelques pages :

Cette adhésion [à la Monarchie], écrit-il, entraîna celle d'une grande partie de l'armée : en déterminant ses compagnons d'armes à rejoindre le drapeau blanc, le général Nansouty obtint, pour sa patrie, sa dernière et sa plus belle victoire.

René n'avait-il pas remporté une victoire analogue, en publiant sa brochure *De Buonaparte et des Bourbons* [2] ?

L'article Nansouty vit le jour au tome XXX de la *Biographie Michaud* (p. 555-558). En étudiant ce volume, que Chateaubriand « avait dans sa bibliothèque » (?), M. Levaillant a montré que l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* en utilise une notice, celle de M. de Beauchamp sur Murat (p. 421-432), pour écrire, dans le livre consacré à Juliette Récamier, les pages brillantes où il retrace à grands traits la carrière de l'infortuné Roi de Naples [3].

La comparaison détaillée du texte des *Mémoires* avec celui de Beauchamp amène M. Levaillant à faire une série de remarques instructives. 1° Le récit de Chateaubriand « suit avec fidélité et parfois phrase par phrase » celui de la *Biographie Universelle* ; « il en garde souvent les expressions ». — 2° Mais, presque toujours, l'écrivain concentre le texte dont il s'inspire et, à la diffusion verbeuse, fait place une nerveuse concision ; il « ne retient que l'essentiel » et il a « le souci d'éliminer » ce qui est contraire à sa thèse, vulgaire ou banal. — 3° Sans se contenter de résumer ou de transcrire la prose de son prédécesseur, il la « traduit lyriquement », « en retient des suggestions qu'il reprend, renouvelle et développe » : des détails secondaires, et qu'il pouvait effacer, lui inspirent au contraire de « grandes réflexions philosophiques », dont il « ponctue » et vivifie son texte, selon « sa grande manière ».

1. *Essai* (5e partie). *Les deux nouvelles écoles littéraires : quelques ressemblances de destinées.* Ce passage est repris, avec des changements de détail, dans *Mém. O.-T.*, II, 207-8. — L'article de Villemain parut en 1835 (*Biog. Univ.*, LIX, p. 478-500). La phrase, que Chateaubriand cite de façon littérale, se lit p. 486.

2. Cf. *Mém. O.-T.*, III, p. 395-397.

3. M. Levaillant, *Deux livres des Mémoires d'Outre-Tombe, éd. critique*, tome II, *Madame Récamier* (Paris, Delagrave, 1936), p. 60-66, p. 228 et surtout 281-287. Cf. *Mém. O.-T.*, éd. Biré, IV, 438-451.

Mais M. Maurice Levaillant, en notant avec raison qu'il est le premier à signaler la *Biographie Michaud* comme « source » des *Mémoires*, soupçonne-t-il la voie féconde qu'il ouvre à ceux qui s'efforcent d'élucider les origines livresques des œuvres écrites par Chateaubriand au cours de sa vieillesse ? En effet, comme on espère le prouver ici de façon suffisante, c'est à de nombreuses reprises que René alla chercher son information historique dans les volumes publiés par les soins de Louis-Gabriel Michaud.

II

En ce qui concerne les *Mémoires d'Outre-Tombe* [1], on se bornera à quelques exemples d'emprunts caractéristiques, différents les uns des autres aussi bien par l'importance de la matière empruntée que par la manière dont l'écrivain utilise ce qu'il emprunte.

***

Le Tasse (*VI*, 276 *et suiv.*). — Tout comme le « chapitre » sur Joachim Murat, le long développement dédié au souvenir de celui qui écrivit la *Jérusalem Délivrée* et daté de « Ferrare, 18 septembre 1833 », suit fidèlement une notice de la *Biographie Universelle*. Quand il le rédigea, Chateaubriand avait à coup sûr sous les yeux les pages, publiées en 1826, par M. de Angelis sur « Torquato Tasso ou le Tasse » [2].

Au reste, l'emprunt est, en quelque sorte, avoué. Si Chateaubriand écrit (p. 285) :

> Il se traîna de ville en ville avec ses chagrins. A Lorette, près de mourir de faim, il fut au moment, dit un de ses biographes, « de tendre la main qui avait bâti le palais d'Armide.

c'est parce qu'il lit dans Angelis (p. 24) :

> Il se traîna de ville en ville, poursuivi par ses chagrins et en courant souvent les chances les plus terribles. Sans le secours d'un ami, il aurait péri de faim à Lorette, où il ne lui restait désormais qu'à tendre aux passants la main qui avait bâti le palais d'Armide.

Ce n'est pas là le souvenir fortuit d'une image bien venue, pierre rare scellée au fronton du monument. On verra des rapprochements trop nombreux à la fois et trop précis pour laisser croire à de simples réminiscences !

Certes, l'obscur Angelis n'est pas l'unique créancier de Chateaubriand. On ne trouve pas chez lui mention du « fastueux cadeau de

1. M. Maurice Levaillant, à qui j'avais communiqué ce bref essai, m'a fait le grand honneur de le signaler et d'en adopter les conclusions dans sa magistrale édition des *Mémoires*, dite *Édition du Centenaire* (Paris, Flammarion, 1948, T. I, L. III, etc...)

2. *Biog. Univers.*, LXV, p. 12-33.

cent chevaux barbes avec leurs écuyers arabes superbement vêtus », fait à Charles IX par le cardinal Hippolyte d'Este. Il n'y est pas non plus question du séjour accompli par le Tasse « dans une abbaye d'hommes, en France », à « Châlis près d'Ermenonville ». La mort de Torquato y est traitée en dix lignes, quand l'auteur des *Mémoires* étend cet épisode émouvant sur trois pages, en s'inspirant d'un récit beaucoup plus circonstancié. Chateaubriand corse l'intérêt de son récit par une allusion aux *Lamentations du Tasse* de Byron et par deux belles citations tirées du *Torquato Tasso* de Gœthe, dont plusieurs traductions venaient d'être publiées en France [1].

Il avait aussi dans la mémoire, et plus vraisemblablement encore sur sa table, les œuvres du Tasse et, plusieurs fois, il s'y est reporté. C'est là qu'il aura *pilloté* des vers adressés à Sorrente, *porto di quiete*, à la « rive native », la lamentation *piango il morir*... ou encore la supplique « au Conseil des anciens de Bergame ».

Parfois, c'est à l'invite de la *Biographie* qu'il semble avoir recours au texte même du Tasse. Par exemple (p. 282-283), Chateaubriand narre l'incarcération de Torquato dans une maison de fous.

> Dans un sonnet plein de grâce, ajoute-t-il, le prisonnier supplie une chatte de lui prêter la luisance de ses yeux pour remplacer la lumière dont on l'a privé...

Et de citer le sonnet. Or, le fait est rapporté par Angelis (p. 21).

> Il nous est resté un sonnet dans lequel il supplie un chat de lui prêter l'éclat de ses yeux pour remplacer la lumière qu'on avait eu la cruauté de lui refuser. Ce sonnet est un chef-d'œuvre de poésie : on n'a jamais été plus sublime en plaisantant.

Mais Angelis néglige de donner la pièce qu'il loue. Chateaubriand au contraire, piqué par la remarque élogieuse de son prédécesseur, se reporte au texte et ne le juge pas indigne de figurer dans les *Mémoires*.

Autre exemple analogue. Angelis (p. 23) raconte, dans des termes dont Chateaubriand aura le souvenir littéral, les hallucinations du malheureux Tasse, et notamment une vision de la Vierge. Cette vision fut célébrée par un sonnet, admirable en tous points, et dont le biographe cite seulement le vers initial :

Egro io languiva...

L'auteur des *Mémoires* (p. 283) complète la citation amorcée et il en donne une traduction. — De même, Angélis (p. 25 et 31) nous apprend comment, à la fin de sa vie, le Tasse entreprit un dernier poème, *le sette giornate del mondo creato*, dans la manière de Du Bartas. Chateaubriand retient ce détail (p. 286), et, en outre, cite deux vers de l'œuvre, les traduit et les commente sur le mode lyrique.

Mais n'exagérons pas : car la majorité des textes du Tasse rapportés

1. En 1822-1823, par Rémusat, de Guisard, Saint-Aulaire ; en 1825, par Stapfer ; et plus tard, en 1839, par Marmier (F. Baldensperger, *Bibliographie critique de Gœthe en France*, Hachette, 1907, p. 52).

par notre auteur se trouvaient déjà chez Angelis [1]. C'est là que Chateaubriand les a pris, mot à mot quelquefois et, plus souvent, en leur imposant de profondes transformations. Qu'on en juge plutôt :

ANGELIS.	CHATEAUBRIAND.
En approchant de cet heureux séjour (Ferrare), je vis partout des déesses, des nymphes charmantes, des objets ravissants, sans voile, sans nuage. C'est ainsi que l'Aurore paraît aux yeux des immortels, lorsqu'elle sème l'or et l'argent sur la rosée et les rayons du matin. Ce spectacle m'éleva au-dessus de moi-même ; une divinité inconnue s'empara de mes sens, et répandit dans mon âme une vigueur nouvelle. Je dédaignai les humbles concerts et la muse pastorale pour ne chanter que les combats et les héros... (*Aminta*, acte I, scène 2).	Je vis, raconte le poète peignant dans l'*Aminte* la première cour de Ferrare, je vis des déesses et des nymphes charmantes, sans voile, sans nuage : je me sentis inspiré d'une nouvelle vertu, d'une divinité nouvelle et je chantai la guerre et les héros !

La transposition se fait créatrice : l'essentiel demeure, y compris la réminiscence virgilienne ; mais le clinquant mythologique disparaît, comme aussi un certain prosaïsme.

ANGELIS.	CHATEAUBRIAND.
[En 1580, après l'édition subreptice de la *Jérusalem* à Venise], des hommages aussi flatteurs, loin d'adoucir le sort du Tasse l'exposèrent aux traits de l'envie et furent le signal d'une longue polémique dans laquelle on vit figurer tous les littérateurs du temps. L'Académie de la *Crusca*, devenue plus tard si célèbre, y prit beaucoup de part et signala les premières années de son existence par la plus révoltante injustice. Salviati, qui s'en était déclaré le chef, répondit à un dialogue de Pellegrini qui avait placé le Tasse au-dessus de l'Arioste... [Plus tard], un sénat académique, solennellement assemblé dans une des principales villes d'Italie osa décider que *la Jérusalem délivrée, peu digne du titre de poème, n'était qu'une lourde et froide compilation, sans grâce et sans proportion, d'un style obscur et inégal, pleine de vers ridicules, de mots bar-*	L'Académie de la Crusca avait déclaré : que la *Jérusalem délivrée* était une lourde et froide compilation, d'un style obscur et inégal, pleine de vers ridicules, de mots barbares, ne rachetant par aucune beauté ses innombrables défauts... » Le fanatisme pour l'Arioste avait dicté cet arrêt.

1. En voici le relevé. *Mes adversités commencèrent avec ma vie...* : Chateaubriand, 277 ; Angelis, 19. — *Je vis... des déesses et des nymphes...* : C., 277 ; A., 17. — *Lettre au fils de l'Arioste* : C., 278 ; A., 22. — *Adresse au Métauro* : C., 280 ; A., 19. — *Sous le poids de mes infortunes, j'ai renoncé à toute pensée de gloire* : C., 281 ; A., 20-21. — *Jugement de l'Académie de la Crusca* : C., 285 ; A., 21-22.

bares, de tournures vicieuses ,de comparaisons frivoles ; et qu'elle ne rachetait par aucune beauté ses innombrables défauts... [Angelis a longuement précisé la cause de ces débats, à savoir : qui remportait la palme, l'Arioste ou le Tasse ?].

On notera toujours la même tendance à concentrer le texte-source. Dans son souci d'être bref, Chateaubriand confond en un seul deux arrêts différents : celui de l'Académie de la Crusca et celui du « sénat académique ». Erreur historique certes ; mais la reprocher pédantesquement à l'écrivain-poète serait méconnaître la nature même de ses *Mémoires*, qui sont avant tout le *roman* d'une âme désenchantée.

Les rapprochements pourraient être multipliés. Tous les renseignements biographiques précis, Chateaubriand les doit à Angelis. Sans cesse, il choisit, résume, élimine, contamine. Chacune de ses phrases finit par contenir la substance d'un paragraphe de la *Biographie Universelle*.

ANGELIS (p. 23).

Le Tasse ne se laissa pas intimider par le nombre de ses ennemis ; mais cet effort acheva de ruiner sa santé et d'égarer sa raison. Ce fut dans cet état de dégradation qu'il parut devant Montaigne, qui en eut *plus de dépit que de compassion.* Il est à regretter qu'un esprit aussi judicieux n'ait pas cherché à lire au fond d'un cœur opprimé par tant de chagrins.

CHATEAUBRIAND (p. 283-284).

Montaigne visita le Tasse réduit à cet excès d'adversité, et ne lui témoigna aucune compassion.

Point de rhétorique, ni de pathos, le fait brutal. — Et toujours le meilleur parti tiré des textes et de toutes les ressources qu'ils offrent.

On se souvient du parallèle esquissé entre les années malheureuses du Tasse et la misérable vieillesse de Camoëns (p. 284). Une fois de plus l'idée en a été suggérée à Chateaubriand par Angelis (p. 20) :

Triste destinée des humains ! Le plus grand poète de l'Italie gémissait d'une honteuse captivité à Ferrare dans le temps même où le Camoëns terminait dans un hôpital sa double carrière de misère et de gloire ! (*V. Camoens VI*, 618).

Tenant compte de cette référence, l'auteur est allé lire, à l'article « Camoëns » de la *Biographie*, ces lignes, dont il a gardé la mémoire :

Le Tasse fit un sonnet à la gloire de Camoëns, quelque temps après la publication de la *Lusiade* et avant celle de la *Jérusalem délivrée.* Ce sonnet, qui honore également les deux grands poètes épiques de l'Italie et du Portugal est adressé au héros de la *Lusiade*, Vasco de Gama [1]...

1. *Biog. Univers.*, VI, p. 621, note. — Suivent les deux tercets du sonnet italien ; Chateaubriand cite, et traduit, les vers 2-3 du premier tercet. — Camoëns mourut en 1580.

Enfin, une dernière constatation s'impose. Chateaubriand imitateur ne perd jamais ses droits de critique : le poète n'oublie pas toujours qu'il fut historien — et il donne son opinion personnelle. Quand il remarque (p. 289) :

> Tout ce qu'on rapporte du triomphe posthume du Tasse me paraît suspect... Il ne fut jamais couronné, pas même après sa mort ; on ne présenta point ses restes au Capitole, en habit de sénateur au milieu du concours et des larmes du peuple...

c'est qu'il réfute une assertion d'Angelis (p. 26) :

> La nouvelle de sa mort plongea Rome dans la douleur la plus profonde. Le peuple accourut en foule sur le Janicule, pour honorer les funérailles du grand homme dont il se préparait à célébrer le triomphe. Il se prosterna devant le Tasse dans une attitude respectueuse ; et il en accompagna les restes jusqu'au pied du Capitole, montrant, les larmes aux yeux, un cadavre revêtu de la toge romaine et le front ombragé du laurier poétique.

Cette trop longue analyse de détail impose au moins une conclusion : la date (18 sept. 1833), donnée par Chateaubriand comme celle où furent écrites les pages sur le Tasse, est manifestement fausse. Au cours de sa seconde mission à Prague (3 sept.-6 oct. 1833), pendant le rapide voyage qui le conduisit notamment à Venise, Ferrare et Padoue [1], l'écrivain tint à son habitude un journal de route [2], notes sans doute succinctes, mais fort riches et qui constituaient le fond des livres VI, VII, VIII des *Mémoires* (*Quatrième partie*). Rien n'empêche de penser qu'ainsi fut rédigée la conclusion des pages consacrées au Tasse, méditation originale sur les misères du poète et le génie persécuté, image peu consolante de la destinée des hommes. De retour à Paris, pendant l'hiver de 1833, Chateaubriand reprit à loisir ses manuscrits hâtifs, les développa, précisa son information historique ou vérifia les souvenirs déjà couchés sur le papier : en particulier, il compléta le passage qui nous concerne à l'aide d'extraits pris à la *Biographie Universelle*, ainsi qu'à quelques autres ouvrages, l'article de M. d'Angelis lui fournissant l'essentiel de sa matière. Ainsi, quand eurent lieu en mars 1834 les fameuses lectures de l'Abbaye aux Bois, Sainte-Beuve put admirer, après son achèvement, le chapitre consacré « à la destinée du Tasse que l'écrivain des *Mémoires* marie à la sienne, comme un poème dans un poème » [3].

***

Personnages révolutionnaires (*I*, 287-288 *et II*, 23-32). — L'année 1789, ainsi qu'il en fait la remarque, trouva Chateaubriand « dans les landes de sa Bretagne » ; il ne put quitter la province « qu'assez tard »

1. *Mém. O.-T.*, VI, 221-364.
2. Maurice Levaillant, *op. cit.*, t. I, *Séjour à Venise avec une étude sur la genèse et les Manuscrits des Mém. O.-T.*, p. 49.
3. *R. D. M.*, 15 avril 1834, et *Portraits Contemporains*, I, p. 44.

et vint à Paris seulement vers la fin de juin [1]. Toutefois il y résida assez longtemps pour vivre quelques grands épisodes révolutionnaires ; car ce n'est qu'au mois de janvier 1791 que, cédant au mirage américain et à M. de Malesherbes, il songea sérieusement à s'embarquer pour le Nouveau Monde [2].

Il put ainsi assister « comme spectateur » à la prise de la Bastille, événement dont il saisit toute la valeur symbolique ; traiter de « brigands » les « massacreurs » de Foullon et Bertier (22 juillet) ; voir, les 5 et 6 octobre, la populace ramener à Paris le Roi et sa famille. « Timide dans les salons, affirme-t-il, j'étais hardi sur les places publiques. » Et aussi dans les réunions de l'Assemblée, auxquelles il aimait assister : les tableaux qu'il en trace sont d'un témoin oculaire. C'est là qu'il put apercevoir et observer les grands du jour ou du lendemain : Mirabeau, qu'il rencontra « deux fois à un banquet, une fois chez la nièce de Voltaire, la marquise de Villette, une autre fois au Palais-Royal », Marat, Danton, Desmoulins [3].

Toutefois, l'observation directe ne lui fut pas longtemps possible. Eloigné de France durant l'année 1791, il ne fit guère que traverser Paris à son retour d'Amérique (mai-juillet 1792) : ne songeant plus dès lors qu'à émigrer pour mettre en sûreté son existence, il quitta sa patrie le 15 juillet, pour n'y revenir qu'en 1800 [4]. — C'est pourquoi, lorsqu'une trentaine d'années plus tard, il voulut faire le récit de cette époque sanglante, force lui fut de compléter ses impressions personnelles, et aussi de raviver des souvenirs ternis par le temps, avec le secours bienveillant de ses amis les livres. Entre autres, la *Biographie Michaud* fut mise à contribution.

***

Commençons par Mirabeau, puisqu'il « résume » et « domine » tous les membres de l'Assemblée Constituante. Chateaubriand a laissé un admirable portrait de cet orateur, « puissante figure du *Jugement Dernier* de Michel Ange » et qui, à la Tribune, « rappelait le Chaos de Milton, impassible et sans forme » [5]. C'est le souvenir d'une vision directe, transfiguré par un art titanesque. Toutefois Chateaubriand, qui toujours unit le détail historique précis aux imaginations les plus audacieuses, avait eu sous les yeux, au moment d'écrire ces pages gonflées d'une poésie hugolienne, les consciencieux articles de Beaulieu sur Honoré de Riquetti et son frère, Mirabeau-Tonneau, le libertin ventru et spirituel [6]. Pour s'en convaincre, il n'est que de comparer le texte des *Mémoires* (I, 287-288) aux extraits suivants :

1. *Mém. O.-T.*, I, 266.
2. *Mém. O.-T.*, I, 309.
3. Sur tout ceci, cf. *Mém. O.-T.*, I, 270-290, *passim*.
4. *Mém. O.-T.*, II, 10 et 44-48.
5. *Mém. O.-T.*, I, 283-284.
6. *Biog. Univers.*, XXIX, p. 90-112 et 112-115 (publié en 1821).

Article Honoré de Mirabeau (p. 108).

Il disait... que la démocratie infusée dans le gouvernement monarchique ne devait jamais aller jusqu'à paralyser les bras du chef ; que le génie révolutionnaire n'avait été que l'enfance d'une liberté, dont il fallait montrer la maturité dans des institutions durables. Ses intentions sont encore révélées par cette phrase : « J'ai voulu guérir les Français de la superstition de la monarchie et y substituer son culte » ; et par ces mots d'une lettre écrite pour être mise sous les yeux de Louis XVI : « Je ne voudrais pas avoir travaillé seulement à une vaste destruction... »

On sait cependant combien il se montrait attentif à ne sacrifier aucun de ses avantages. Racontait-il la journée de la Saint-Barthélemi, il avait soin d'ajouter : *L'amiral de Coligni, qui, par parenthèse, était mon cousin.* L'assemblée put se convaincre tout entière qu'il était loin d'avoir dépouillé le vieil homme, lorsqu'immédiatement après l'abolition de la noblesse, désigné dans le *Moniteur* sous le nom de Riquetti, il tança le journaliste avec emportement et lui cria : *Savez-vous qu'avec votre Riquetti*[1] *vous avez désorienté l'Europe pendant trois jours* ? Dans son intérieur, il se faisait appeler *M. Le Comte* ; et il donna des livrées à ses gens quand tout le monde y renonçait...

Article Mirabeau-Tonneau (p. 113).

Il (le frère du grand Mirabeau) faisait plaisamment les honneurs de ses parents et les siens : « Dans toute autre famille, disait-il, je passerais pour un mauvais sujet ; dans la mienne, on me tient pour un sot, mais pour un homme rangé.[2] »

Dans le chapitre intitulé *Marat et ses amis*, Chateaubriand n'eut qu'à s'inspirer de son sentiment personnel pour écrire les pages vengeresses contre les monstres « à têtes de gorgones »[3] qui, dans les Clubs, conduisait l'abjecte sarabande du meurtre. Cependant, si la douloureuse indignation de l'écrivain confère au morceau un profond accent d'horreur et de dégoût et laisse se dégager une impression de vie grouillante et hideuse, il semble bien que tous les éléments qui ne sont pas des souvenirs vécus proviennent de la *Biographie Michaud*[4].

Mais ici, le feu de l'inspiration l'emportant d'un mouvement irrésistible, Chateaubriand ne suit plus sa « source » pas à pas, ainsi qu'il le faisait pour écrire les chapitres du Tasse ou de Murat. Plus que jamais, il élague et concentre, contamine, déchiquète et remanie : l'imitation est plus libre et la matière traitée en est parfois rendue méconnaissable, sans que néanmoins les emprunts soient niables. Ne pouvant faire ici tous les rapprochements qui s'imposeraient dans les notes d'une édition, on se contentera de quelques comparaisons démonstratives.

Danton. — 1° Tous les « mots » de Danton rapportés par les *Mé-*

1. *Riquet*, écrit Chateaubriand, qui, à la manière de son temps, ne se piquait pas de citer avec exactitude.

2. Chateaubriand rapporte cette boutade de façon assez différente (cf. la note qui précède) et l'attribue à l'orateur. Mais ne fait-il pas une claire allusion à la *Biographie Michaud*, en ajoutant : « Des biographes attribuent ce mot au Vicomte... » ?

3. *Mém. O.-T.*, II, 23.

4. *Danton*, X, p. 528-534 (1813) ; *Desmoulins*, XI, p. 213-218 (1814) ; *Marat*, XXVI, p. 558-565. Les trois articles sont signés Beaulieu.

moires, à un près (celui sur les prêtres et les nobles qui « entravent le mouvement des choses et gênent l'avenir »), se retrouvent dans l'article de Beaulieu. Mais Chateaubriand les « arrange » souvent ;

2° Les récits du jugement et de l'exécution de Danton par Beaulieu (p. 534) et par Chateaubriand (p. 29-30) s'accordent dans les détails les plus précis ;

3° Un seul mot, assez rare et qu'on lit chez les deux écrivains (*couturé*), suffirait peut-être à prouver que l'un fut connu de l'autre. — Par ailleurs, les deux textes mis en regard montrent comment Chateaubriand transforme et « amplifie » la prose simplement correcte de son prédécesseur.

Biogr. Univers. (p. 528).

D'une force extraordinaire, il avait une taille colossale, la figure *couturée*[1] par la petite vérole, le nez aplati et au vent, les lèvres saillantes, les yeux petits, mais le regard ardent et audacieux...

Mémoires (II, 26).

... Danton, Hun à la taille de Goth, à nez camus, à narines au vent, à méplats *couturés*[1], à face de gendarme mélangé de procureur lubrique et cruel.

Marat. — Nombre d'expressions semblent suggérées par Beaulieu à l'auteur des *Mémoires*. Par exemple, si Chateaubriand parle de « l'ancien médecin des gardes du corps du Comte d'Artois, l'embryon Suisse Marat (p. 23) », c'est qu'il a lu dans la *Biographie* (p. 559).

« Il se qualifiait docteur et portait le titre de médecin des Gardes-du-Corps du comte d'Artois... C'était un petit homme d'une stature grotesque ; il n'avait pas cinq pieds de haut : ses traits étaient hideux... »

Même remarque pour les faits et gestes de Marat à l'Assemblée, à l'Hôtel-de-Ville, au Tribunal Révolutionnaire (p. 24-25).

Mais c'est surtout en ce qui regarde l'éphémère gloire posthume du tribun que les emprunts sont évidents.

Biographie (p.564-565).

Il mourut assassiné le 13 juillet 1793 par Charlotte Corday. Le peintre David, qui était ami de Marat, fit de lui l'éloge le plus emphatique et dit que son art allait reproduire *les traits chéris du vertueux ami du peuple.* Il le peignit, en effet, au moment où, venant d'être assassiné, le sang s'échappait à grands flots de sa large blessure... Après sa mort, Marat fut parmi les démagogues l'objet d'une espèce de culte... Un tel monstre fut assimilé au Sauveur du Monde. Le rédacteur de cet article a eu entre les mains un imprimé en forme de prière, composé par un nommé Brochet, membre de la sec-

Mémoires (p. 25-26).

Marat, comme le Péché de Milton, fut violé par la mort : Chénier fit son apothéose, David le peignit dans le bain rougi, on le compara au divin auteur de l'Evangile. On lui dédia cette prière : « Cœur de Jésus, cœur de Marat ; ô sacré cœur de Jésus, ô sacré cœur de Marat ! » Ce cœur de Marat eut pour ciboire une pyxide précieuse du garde meuble. On visitait dans un cénotaphe de gazon, élevé sur la place du Carrousel, le buste, la baignoire, la lampe et l'écritoire de la divinité. Puis le vent tourna ; l'immondice, versée de l'urne d'agate dans un autre vase, fut vidée à l'égoût.

1. C'est moi qui souligne.

tion révolutionnaire de Marat, où se lisent ces mots : *Cœur de Jésus, cœur de Marat ; ô sacré cœur de Jésus, sacré cœur de Marat* ! Ce cœur fut enfermé dans l'urne la plus riche et la plus précieuse du garde-meuble de la Couronne... Le Club des Cordeliers lui éleva un autel. On voyait sur la place du Carrousel, deux espèces de tombes revêtues de gazon et entourées d'un grillage ; l'une en son honneur, l'autre en celui du Polonais Lazouski, l'un des héros du 10 août. On avait fabriqué dans cette enceinte une bicoque, où figuraient son buste, sa lampe, sa baignoire et son écritoire... Toutes les semaines, on voyait des processions de clubistes, coiffés de bonnets rouges... C'étaient les prêtres de ce temps-là... Le 14 novembre 1793, une loi, rendue sur le rapport du poète M. J. Chénier, ordonna que ses restes seraient admis au Panthéon à la place de ceux de Mirabeau...

(Après Thermidor), tout ce qui restait de la monstrueuse divinité fut mis en pièces. Quelques jeunes gens fabriquèrent son mannequin et le brûlèrent dans la cour des Jacobins, au milieu des éclats de rire et des acclamations de la multitude. On déposa dans un pot de chambre les cendres qui en provinrent et l'on alla les jeter dans l'égoût de la rue Montmartre...

On retrouve toujours les procédés chers à Chateaubriand. Noter cependant, dans son art, l'importance du *mot* : tantôt, il recherche la simplicité (le *Sauveur du Monde* devient chez lui le *divin auteur de l'Évangile* — expression plus humaine) ; tantôt au contraire, la rareté (*urne* est remplacée par *pyxide* — terme technique de l'archéologie). Enfin, cet auteur qui sut être familier à l'occasion recula toujours devant la trivialité : sous sa plume, correction amusante, l'indécent *pot de chambre* n'est plus... qu'*un autre vase*.

Desmoulins. — Les lignes des *Mémoires* (p. 23 et 31-32) consacrées à Desmoulins s'inspirent également, à grands traits et sans ordre, d'un article de Beaulieu. On lit en effet dans la *Biographie Michaud* :

Le système d'Helvétius devint celui de Desmoulins et la poursuite du plaisir fut la règle de sa conduite, le mobile de toutes ses actions. Lorsqu'après avoir épuisé toutes les extravagances démocratiques, les révolutionnaires voulurent faire l'essai des pratiques de Lacédémone, Desmoulins se moqua d'eux : « Je veux aussi, leur disait-il, célébrer la République, mais que ses

banquets soient chez Méot ! » Méot était alors le plus célèbre restaurateur de Paris [1]... Quoique bégayant beaucoup, Desmoulins était un des orateurs les plus déterminés des rassemblements qui se faisaient [au Palais Royal]...

Desmoulins continua d'être l'agent le plus furieux et surtout le plus utile des chefs de la Révolution... Il prit dans ses pamphlets le titre de *Procureur général de la Lanterne* et ne cessa d'exciter le peuple aux plus extrêmes violences... Il devint le secrétaire de Danton et il paraît certain qu'il complota avec lui et Fabre d'Eglantine les affreux massacres du 2 septembre. Quelques jours auparavant, il annonça avec son indiscrétion accoutumée qu'il se préparait une expédition importante contre les ennemis de la patrie : mais il assura que tout se passerait avec ordre, et que les bons citoyens n'avaient rien à craindre. Après les assassinats, il essaya de se justifier, en disant que, comme il l'avait annoncé, tout s'était passé avec ordre...

Il montra au Tribunal révolutionnaire, comme ses co-accusés, beaucoup d'impatience et d'indignation... Lorsque le président lui demanda son âge, il répondit : « Trente-trois ans, l'âge du sans-culotte Jésus, l'âge funeste aux révolutionnaires ! » Après sa condamnation, il résista de toutes ses forces aux sbires chargés de sa garde ; il écumait de rage ; ses habits étaient en lambeaux et il était presque nu lorsqu'il arriva à l'échafaud...

La *Biographie* mentionne d'autre part la « charmante femme » du tribun, « dont il était tendrement chéri et qu'il aimait lui-même avec passion ». — Elle rappelle aussi les attaques du *Vieux Cordelier*, journal de Desmoulins, contre Robespierre et sa clique :

Robespierre parut un instant vouloir sauver Desmoulins, en disant, dans une séance des Jacobins où se trouvait l'accusé, qu'il fallait brûler son pamphlet. *Brûler n'est pas répondre*, répartit Desmoulins. Les tyrans n'aiment pas qu'on raisonne avec eux ; Robespierre trouva la réponse déplacée et abandonna son ancien ami...

Dans nombre d'autres cas Chateaubriand dut ainsi se référer à la *Biographie Universelle*, pour compléter ses connaissances sur les personnages qu'il rencontrait en vagabondant à travers les pays et les livres.

*
* *

Madame de Maintenon (*VI*, 538). — En août 1835, puis en octobre 1836, Mme Récamier et Chateaubriand firent un séjour chez leur ami, le duc de Noailles, au Château de Maintenon, que celui-ci venait de restaurer [2]. Le noble duc insistait pour voir sa demeure et son nom dans les *Mémoires* ; il espérait que, dans son œuvre majeure, Chateaubriand leur consacrerait tout un livre ; sans oublier, bien entendu, Mme de Maintenon, « un des plus beaux caractères qu'on puisse peindre », auteur d'« admirables lettres » et dont le nom « est resté considérable parmi les beaux noms du [3] XVIIe siècle ». Mais Chateaubriand ne manifestait pour ce projet que peu d'enthousiasme. Dans les

1. Ce rapprochement rend caduc celui que suggère Biré, p. 23, note 3.
2. Cf. Maurice Levaillant, *Chateaubriand, Madame Récamier et les Mémoires d'Outre-Tombe* (Paris, Delagrave, 1936), p. 245, 256-262, 371.
3. Lettre du duc de Noailles à Juliette Récamier, *op. cit.*, p. 258.

pages qu'il consacre au château de M. de Noailles, pages retranchées du texte définitif des *Mémoires*, il expédie la « veuve Scarron » en un simple alinéa sans même esquisser son portrait.

Encore, pourrait-on croire[1] à lire ce paragraphe que l'écrivain a pris la peine de feuilleter les lettres écrites par Mme de Maintenon, comme le lui a conseillé Noailles. Pas du tout, et l'on s'en convaincra par la comparaison de ces lignes dues à Monmerqué [2] :

Arrivée au comble des grandeurs, elle [Mme de Maintenon] dut éprouver quelques jouissances ; sa vanité dut enfin se trouver satisfaite : mais l'ennui et l'assujetissement lui firent bientôt regretter le calme et la liberté de la vie privée. « Je n'en puis plus, je voudrais être morte », disait-elle à son frère, qui lui répondait par ce mot si connu : « Vous avez donc parole d'épouser Dieu le Père ? » Elle a bien peint l'état de son âme dans une lettre adressée à Madame de la Maisonfort et qui suffirait seule, a dit Voltaire, à désabuser les ambitieux : « [De cette citation, Chateaubriand rapporte littéralement le tiers ; ses points de suspension indiquent exactement les coupures]. »... Le roi vieillissait ; tous les plaisirs étaient usés pour lui et souvent Mme de Maintenon ne savait comment le distraire des chagrins qui l'accablèrent sur la fin de son règne. « Quel supplice, disait-elle quelquefois, d'avoir à amuser un homme qui n'est plus *amusable*!... » Louis XIV, au lit de mort, appela le duc d'Orléans et lui recommanda Mme de Maintenon à laquelle il adressa les adieux les plus tendres : « Je ne regrette que vous, lui dit-il ;... de vous quitter ; mais j'espère vous revoir bientôt dans l'éternité. » Le roi perdit connaissance le 30 août 1715 ; et Mme de Maintenon, d'après les conseils du maréchal de Villeroi, se retira à Saint-Cyr. On lui a justement reproché d'avoir quitté le roi avant qu'il eût expiré...

Cujas. Pibrac (*II*, 323). — Chateaubriand raconte le voyage qu'il fit dans le Midi, à la fin de l'année 1802. Son passage à Toulouse évoque à son esprit le souvenir du juriste Cujas, originaire de cette ville et « l'une de ses grandes admirations ». Comme au fond il n'a peut-être sur ce personnage que des idées assez vagues, c'est une fois de plus à la *Biographie Universelle* qu'il emprunte quelques traits piquants [3] ; l'article rappelle en particulier comment la fille de François Ier, Marguerite de Valois, duchesse de Berri et plus tard de Savoie, protégea Cujas et le fit venir de Cahors à Bourges, puis à Turin. La *Biographie* ajoute :

Il avait coutume de travailler couché par terre et sur le ventre, ses livres dispersés autour de lui... Ceux qui ont écrit la vie de Cujas manquent rarement de parler de celle de sa fille, si fameuse par son inconduite. C'est un correctif que la Fortune ménagea à la gloire du père. La chasteté ne fut point la vertu de sa famille... Cujas se maria deux fois... Il eut de ce second mariage une fille... Elle épousa François de Benacorci, sieur de la Harpinière, gentilhomme du Blésois, qu'elle accabla de toutes les infortunes auxquelles un mari peut être exposé. Celui-là mourut de chagrin. Elle en prit un second, nommé Fabio Bernardi, gentilhomme florentin, sans changer de conduite ; mais ce dernier, plus résigné que l'autre, vécut avec elle pendant quinze ans... La vie de Suzanne Cujas a été écrite par Catherinot.

1. C'est ce que semble penser M. Levaillant, *op. cit.*, p. 261.
2. *Biog. Universelle*, XXVI (1820), p. 280-281 (art. Maintenon).
3. *Biog. Univers.*, X, p. 336-343 (art. Cujas, par Bernardi).

Ces détails suffisent à former une première partie de paragraphe ; mais ce n'est pas pur hasard si Chateaubriand associe à Cujas le nom de Pibrac. En effet, dans l'article qu'il vient de lire, il a rencontré le nom de cet autre Toulousain dont Cujas fut le maître. Et de se reporter aussitôt au mot « Pibrac » de la *Biographie* [1] pour achever la page sur Toulouse. Chateaubriand est infiniment plus bref que sa source, dont voici l'essentiel.

Après avoir mentionné que Pibrac fut protégé par Marguerite, reine de Navarre, et nommé par elle son chancelier, la *Biographie* énumère ses principales œuvres :

... II. *Trad. d'une épître latine d'un excellent personnage de ce royaume. Paris, 1573, in-4°.* C'est sa fameuse apologie de la Saint-Barthélemi. Cette pièce offre une disparate trop grande avec son caractère franc pour qu'on puisse accuser Pibrac de l'avoir composée de plein gré...

VI. *Cinquante quatrains contenant préceptes et enseignements utiles pour la vie de l'homme, Paris, 1574, in-4°...* Le succès prodigieux qu'a eu cet ouvrage prouve suffisamment l'utilité des préceptes qu'il renfermait... Montaigne se plaît à les citer, en regrettant la perte récente du *bon* M. de Pibrac, qui avait, dit-il, *un esprit si gentil, les opinions si saines, les mœurs si douces* (*Essais*, liv. III, chap. 9). Ces quatrains ont été traduits en diverses langues et goûtés universellement. Les Turcs, les Arabes et les Persans se les sont appropriés...

Remarquer, en passant, que Chateaubriand profite de la référence donnée pour se reporter à l'*Essai de la Vanité* et compléter la citation de Montaigne faite par la *Biographie Michaud.*

Moellendorf (III, 206). — Après avoir dit comment Napoléon fut vainqueur à Iéna, Chateaubriand évoque la carrière d'un des généraux Prussiens vaincus :

Moellendorf, âgé de plus de quatre vingt ans, avait été le compagnon de Frédéric, qui en fait l'éloge dans l'*Histoire de son Temps*, de même que Mirabeau dans ses *Mémoires secrets*. Il assista à nos désastres de Rosbach et fut témoin de nos triomphes d'Iéna...

Dans leur brièveté, ces lignes semblent s'appuyer sur une enquête approfondie et d'importantes lectures. Pas le moins du monde ; elles résument seulement un bref article de la *Biographie Michaud* [2] :

Richard Joachim Henri, comte de Moellendorf, feld-maréchal prussien, naquit en 1724... Il fut placé, en qualité de page (1740), auprès de Frédéric II, qu'il accompagna dès la première guerre de Silésie... Il eut dès lors la première occasion de se signaler ; Frédéric en parle dans les termes suivants (*Histoire de mon Temps*, t. II). [Suit un assez long éloge de Moellendorf]... Il se trouva au siège de Prague en 1757, ainsi qu'à la bataille de Rosbach... Il était plus qu'octogénaire, lorsqu'en 1806 la Prusse prit la résolution de combattre la France... Avant la bataille décisive du 14 octobre, qui se donna à la fois auprès d'Iéna et d'Auerstaedt, il s'opposa, ainsi que le Roi, au plan du duc de Brunswick... Les contemporains de Moellendorf ont été à peu près

1. *Biog. Univ.*, XXXIV, p. 250-253 (art. de Remard).
2. XXIX, 203-206 (1821) (Art. Mœllendorf, par Depping).

d'accord sur son caractère et sur ses talents. « Cet homme, dit Mirabeau, est loyal, simple, ferme, vertueux et en première ligne de talents militaires. [1] »

III

Et l'on pourrait, croit-on, trouver d'autres exemples probants, faire d'autres rapprochements suggestifs [2] : ceux qui nous donneront la grande édition critique des *Mémoires d'Outre-Tombe* devront à coup sûr consulter fréquemment la *Biographie Universelle* de Michaud pour établir la « source » de maint passage ; ils feront encore plus d'une trouvaille amusante ou inattendue.

C'est ce qui arrive à qui étudie de près le texte de la *Vie de Rancé*. Dans le dernier né de ses ouvrages, qu'il présente simplement comme le « résultat de ses lectures » [3], Chateaubriand a plus que jamais mis à contribution ses auxiliaires habituels, les livres. Et, entre autres, la *Biographie Michaud*. Il a certainement fait des emprunts à trente-cinq de ses articles ; en outre il se souvient vraisemblablement de détails qu'il a lus en six ou sept autres d'entre eux [4].

1. La *Biographie* ne dit pas d'où est tiré ce jugement de Mirabeau : peut-être de sa *Monarchie Prussienne* (Paris, 1788, 4 vol.). Toutefois, si celui-ci ne publia pas de *Mémoires secrets*, comme le laisse entendre Chateaubriand, on connaît de lui une *Histoire secrète de la Cour de Berlin*, parue en 1789.

2. Il existe, par exemple, des analogies frappantes, voire des identités d'expressions absolues entre l'article Alexandre (Paulowitz) (*Biog. Univ.*, LVI, p. 160-193) et les *Mémoires* (III, 220 : « Un hangar... mieux senti » ; cf. *Biog.*, p. 168 et note. — III, 390-391 : « Il ne voulut point habiter... voir passer le cortège » ; cf. *Biog.*, p. 178 et 180). — De même, Chateaubriand doit-il quelque chose aux pages de Michaud jeune sur Napoléon Bonaparte (*Biog. supplément*, LXXV, p. 71-301) ? Cet article parut seulement en 1844 ; bien tardivement, puisque les *Mémoires* furent achevés le 16 novembre 1841. Toutefois, l'auteur les remania, les abrégea surtout de 1844 à 1847 (cf. Levaillant, *op. cit.*, p. 365 et suiv.). Mais ne put-il pas alors aussi faire des additions que l'examen des manuscrits révélera peut-être un jour ?

3. Vie de Rancé (2e éd., 1844), XV. — C'est à cette édition que renvoient les références de la note suivante.

4. On trouvera le détail de ces emprunts dans l'édition de la *Vie de Rancé* que je prépare. — Voici toutefois les références des passages sûrement inspirés de la *Biographie* : Marie de Médicis (R. 8 ; *Biog.*, XXVII, 70). — Richelieu (R., 8-9 ; *Biog.*, XXXVIII, 28). — Madeleine de Scudéri (R. 21 et 39-40 ; *Biog.* XLI, 390). — Marini (R. 13 ; *Biog.*, XXVII, 164). — Voiture (R. 16 ; *Biog.*, XLIX, 416). — Duc et Duchesse de Montausier (R. 18-19 ; *Biog.*, XXIX, 460). — Ninon (Anne) de Lenclos (R. 22-24 ; *Biog.*, XXIV, 76-81). — Saint-Evremont (R. 23-24 ; *Biog.*, XXXIX, 561-572). — Scarron (R. 25 ; *Biog.*, XLI, 42). — Madame de Maintenon (R. 25-26 ; *Biog.*, XXVI, 265-283). — Harlay de Champvallon (R. 29 ; *Biog.*, XIX, 430-432). — Hocquincourt (R. 42 ; *Biog.*, LXVII, 226). — La Belle Châteauneuf (R. 45-46 ; *Biog.*, VIII, 270-271). — Bouhours (R. 57 ; *Biog.*, V, 317). — Duc d'Aiguillon (R. 88 ; *Biog.*, I, 346). — Le Pape Alexandre VII (Chigi) (R. 119 ; *Biog.*, I, 526-527). — Retz (R. 120-121 et 127-128 ; *Biog.*, XXXVII, 403-415). — Poussin (R. 129-130 ; *Biog.*, XXXV, 560-586). — La duchesse de Guise (R. 171-172 ; *Biog.*, XIX, 199). — Saint-Simon (R. 172 ; *Biog.*, XL, 98-102). — Pellisson (R. 174 ; *Biog.*, XXXIII, 294-301). — Madame de la Vallière et l'Abbé le Queux (R. 192 ; *Biog.*, XXIV, 228). — Mabillon (R. 215 ; *Biog.*, XXVI, 1-5). — Le Père Lami (R. 236, *Biog.*, XXIII, 285-287). — Antoine Arnauld (R. 242 ; *Biog.*, II, 503-507). — Anne de Gonzague, princesse Palatine (R. 249 ; *Biog.*, XVIII, 109-110). — Mme Guyon R. 256-257 ; *Biog.*, XIX, 249-255). — Jean-Baptiste Thiers (R. 264-265 ; *Biog.*,

Et sa façon de faire reste la même. Au cours de ses recherches, en dépouillant les Maupéou, les Marsollier, les Le Nain, en relisant Bossuet ou les *Mémoires* de Saint-Simon, en parcourant les lettres inédites de Rancé à l'Abbé Nicaise, Chateaubriand rencontre des personnages qu'il ne connaît pas ou qu'il ne connaît guère ; comment se documenter sur eux ? Le temps presse, à soixante-seize ans. Rien de plus simple que de se référer au *digest* biographique le mieux informé, le plus récent, et que l'on trouve sans difficulté dans toutes les bibliothèques.

Procédé d'ailleurs courant chez les romantiques qui, bien souvent, ont donné des dictionnaires en pâture à leur imagination. Dès l'*Itinéraire*, Chateaubriand reconnaissait qu'il lui fallait soutenir son inspiration par de multiples lectures. « D'autres, déclarait-il, ont leurs ressources en eux-mêmes ; moi j'ai besoin de suppléer à ce qui me manque par toutes sortes de travaux. [1] » Ce tremplin livresque nécessaire à l'élan créateur de l'artiste, lui devint peut-être encore plus indispensable à mesure qu'il vieillissait. C'est ainsi qu'il eut recours à des ouvrages aussi facilement accessibles que la *Biographie Michaud*.

Est-ce à dire que son œuvre personnelle en devint moins belle et moins originale ? Que non pas. Telle l'abeille industrieuse, il donnait à son miel une saveur plus suave à mesure qu'il avait plus de fleurs à butiner.

FERNAND LETESSIER.

XLV, 417-423). — Philippe de France « Monsieur » et Charlotte de Bavière, la seconde « Madame » (R. 273-274 ; *Biog.*, XXXII, 102-106 et VIII, 231-232). — Cardinal de Bouillon (R. 274 ; *Biog.*, V, 317-318). — Boivin (R. 276 ; *Biog.*, V, 35-36). J'avais moi-même établi la plupart de ces rapprochements quand je pris connaissance du travail de M. Levaillant.

1. Cité par Pierre Moreau, *Chateaubriand* (Paris, Garnier, 1927), p. II.

NOTES ET DOCUMENTS

UN DISCOURS INCONNU DE FLAUBERT

L'obligeance bien connue de M. Marcel Bouteron — que je tiens à remercier ici tout particulièrement — m'a permis de découvrir quelques pages de Flaubert, qui m'ont paru curieuses à plus d'un titre. J'ai en effet trouvé, écrit et corrigé tout entier de sa main, un « Discours à l'Académie de Rouen », dont rien dans la *Correspondance* ni dans la vie de Flaubert ne laissait soupçonner l'existence ni même la possibilité. Que s'est-il donc passé, pour qu'il ait collaboré aux travaux de cette académie qu'il méprisait tant et pour que ce discours soit resté inconnu ?

En consultant le Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen (Année 1861-1862) [1] j'ai retrouvé le texte de ce discours, mais attribué tout naturellement à celui qui l'avait réellement prononcé, l'avocat rouennais Alfred Nion. Celui-ci, ancien condisciple de Flaubert, était resté assez lié avec lui [2] ; très connu à Rouen il fut élu en 1862 Vice-Président de l'Académie et devait en devenir le Président l'année suivante.

Or le 7 août 1862 l'Académie devait décerner un certain nombre de prix, entre autres deux médailles d'honneur attribuées « à des auteurs nés ou domiciliés en Normandie », et les deux écrivains désignés étaient l'historien Pierre Floquet et le poète Louis Bouilhet. Nous pouvons supposer qu'Alfred Nion, chargé de faire l'éloge des deux écrivains normands, ne put être prêt à temps et que, par amitié pour Bouilhet, Flaubert, désœuvré après l'achèvement de *Salammbô*, accepta de le faire à sa place. On trouve en effet dans une lettre à Jules Duplan la phrase suivante : « Je suis en ce moment dans la confection d'un travail *secret* et farce pour Monseigneur [3] — il faut que ce soit fait à jour fixe — je me hâte comme un cerf et je bûche comme un nègre... [4] » Nous ne savons pas si Pierre Floquet était dans le secret ; mais toute une série de lettres de Bouilhet à Flaubert montre que les deux amis s'étaient

1. B. N. in-8°. Z. 28 485. Tome 64, p. 38. J'ai utilisé les notes explicatives qui se trouvent dans cet ouvrage.

2. Il s'était notamment, lors du procès Hamard, chargé de la cause de ce dernier afin de mieux servir les intérêts de la famille Flaubert ! (Lettres inédites de Flaubert à Le Chevalier).

3. C'est-à-dire Bouilhet.

4. Lettre inédite — probablement du 8 juillet 1862.

entendus sur la qualité des louanges que Nion devait publiquement adresser audit Bouilhet. Voici quelques extraits d'une lettre de Bouilhet :

... Arrivons maintenant au fameux rapport — Je t'avoue que j'ai eu peur, non pas que tu me rendisses ridicule — mais que tu n'y misses trop d'emportement. Nous avons l'habitude, quand nous causons des bourgeois, de leur prêter un estomac à tout gober. [...].

[...] bref — *tu me rends parfaitement heureux* en me promettant des gammes douces — je n'ai pas du tout besoin de voir ton travail — du moment que tu ne dépasses pas les bornes.

Mon père était ancien *directeur principal des hôpitaux militaires* — (*il n'y a que cela à dire*) quant au père Hourcastremé [1] que veux-tu dire ? Je t'ai raconté que *jamais* je n'ai lu une *ligne de lui* que ma mère n'a jamais voulu m'en parler — je sais par toi, par ce volume anglais qu'il a écrit sur les crétins des Pyrénées — mais qu'est-ce que ça vaut ? il a fait un roman, *Les aventures de Messire Anselme* — je ne connais que le titre, que j'ai trouvé dans un vieux journal, et pas même chez moi — c'est peut-être, en fait de littérature, une cochonnerie infecte — le mieux est de ne pas aborder le père Hourcastremé — et je sais, dans tous les cas, que ça ferait beaucoup de peine à ma mère — et que ça serait renouveler nos querelles — *donc, rien de ce côté-là.*

Je suis né à Cany, en mai, 1822. Mon père était un ancien directeur principal des Hôpitaux ou Hospices militaires — je ne sais lequel des deux mots on employait. J'ai fait mes études littéraires au collège de Rouen — j'ai commencé mes études médicales à l'Hôtel-Dieu de Rouen — j'ai fait à Rouen deux choses qui résultaient directement de ces deux sources d'études : un conte antique — et un poème naturaliste. Rappeler la part que Rouen a prise à Mme de Montarcy (le banquet offert) parler naturellement d'Hélène Peyron — comme progrès dramatique — et de l'Oncle Million, comme style et volonté. Dire que j'ai composé à Rouen également la plupart de mes poésies détachées.

Une fois ta machine faite dans ces gammes-là — je ne vois pas du tout pourquoi on ne la laisserait pas insérer — il ne faut pas demander la non-insertion aux journaux ça serait grossier de ma part, pour l'académie.

Pardonne-moi mes cris de paon, mon vieux vicaire — je te jure que je crois avoir raison — dans tous les cas je serai parfaitement content — ce qui est le principal — la chose me regardant de si près. [...] [2]

Au reste Flaubert devait donner entière satisfaction à son ami ; en recevant le texte du discours, Bouilhet lui écrivit :

Mon cher vieux,

C'est superbe ! — *Pas un mot à changer* ! — Je te renvoie aujourd'hui le manuscrit, dans la crainte que tu n'aies pas le double — Karaphon, je ne te croyais pas si maître de ton f... ! — C'est parfait — je suis on

1. Grand-père de Bouilhet.
2. Lettre inédite — sans date.

ne peut plus content, reconnaissant, et je t'embrasse avec toutes tes phrases !

J'avais eu sottement peur en lisant ta lettre d'amorce ! Le ton extra-lyrique m'avait casseboulevers é ! — Il est écrit que je serai toujours un c... ; avoue que je suis un être Tragique, en dépit de moi — et que j'ai une fière unité dans la bêtise ! —

Merci mille fois, ô Karaphon ! [...]

[...] Merci, merci et merci !... Superbe !... Je t'embrasse.

L. Bouilhet [1].

Ainsi fut préparé, comme une bonne plaisanterie, l'éloge des deux médaillés. Si nous passons maintenant de l'autre côté du décor, nous voyons célébrer ce travail « secret et farce » en style noble :

« La série des travaux de M. Nion a été dignement couronnée par un remarquable rapport sur les médailles d'honneur... Le rapport de M. Nion rappelle en termes heureux tous les titres qui justifient ce choix. Lu à la séance publique dans laquelle les médailles ont été décernées, il sera imprimé en entier dans le *Précis*. » [2]

Flaubert dut profondément goûter ces appréciation flatteuses. Mais il dut apprécier plus encore les descriptions de la séance du 7 août dans les journaux. *Le Nouvelliste de Rouen* du 8 août s'étend longuement sur « cette soirée consacrée aux heureuses émotions que donnent les lettres et les arts » et déclare : « Chaque année, la séance publique de notre académie a le bonheur de voir accourir à son appel l'élite de notre population intellectuelle, et, disons-le à leur éloge, les dames s'y trouvent réunies en grand nombre. » Le *Précis* insiste davantage sur les « autorités », les nombreuses « notabilités » de la bourgeoisie rouennaise qui se trouvaient réunies pour fêter la littérature et la vertu. Car dans cette séance la morale fut récompensée ! Et que pensa l'auteur de *Madame Bovary* en lisant dans le *Journal de Rouen* à la suite des appréciations sur sa prose : « Un lauréat plus humble, mais non moins méritant que les précédents, a soulevé à nouveau les acclamations de l'Académie et du public : c'était une jeune fille, Marie Monime Levasseur qui sans autres ressources que son travail d'aiguille, nourrit depuis quinze ans une camarade vieille, paralytique et aveugle... » ?

C'est dans cette atmosphère hautement intellectuelle que Nion monta à la tribune et lut son rapport. Bouilhet, nous apprend le Précis, était absent.

M. le Secrétaire de la classe des Lettres a annoncé que, retenu à Paris, pour les répétitions d'une pièce qui doit être prochainement représentée sur le Théâtre Français, M. Bouilhet lui avait adressé, le jour même, avec un exemplaire de ses œuvres, dont il priait l'Académie d'agréer l'hommage, une lettre par laquelle il lui demandait d'être auprès d'elle son interprète en lui exprimant ses regrets de ne pouvoir se rendre à la séance publique, à laquelle jusqu'au dernier moment, il avait conservé l'espoir d'assister.

Bouilhet, certainement sensible à la récompense qui lui était publiquement offerte, ne se souciait guère d'assister à cette ennuyeuse cérémonie, comme le prouve cette lettre à Flaubert :

1. Lettre inédite — sans date.
2. *Précis*... Tome 64, p. 234.

Bravo, Karaphon ! Je ne demande pas mieux que de manquer le voyage de Rouen. J'écrirai mes excuses. C'est une économie de temps, d'argent et d'em... Sans compter la chance de passer à Paris quelques heures de plus en ta compagnie.

Donc je t'attends, jeudi prochain — je serai toujours libre à 4 heures au plus tard — Veux-tu me trouver, au bout de la rue Richelieu, sur les boulevards — café Cardinal ? tu ne descendras pas ainsi jusqu'aux Français. Si tu préfères m'attendre chez toi — écris-le moi d'ici là — sinon, c'est convenu, pour le café Cardinal, à 4 heures du soir.

Adieu, vieux, à bientôt — écris donc un mot à Nyon [sic], et dis lui que je suis désespéré, mais que je ne peux convenablement manquer à mes répétitions — qu'on est très méticuleux aux Français, etc.

Je t'embrasse — à Jeudi,

Ton archevêque,

L. Bouilhet.

Dimanche, Mantes [1].

Et Flaubert ne tenait sans doute pas à voir l'effet produit par son discours sur une société qu'il n'aimait guère. De son côté cette société rouennaise aurait été bien surprise d'apprendre que le peintre des amours scandaleuses d'Emma Bovary avait écrit le pompeux éloge que Nion prononça avec toute sa conviction d'avocat [2] :

Messieurs [3],

L'Académie, l'an dernier décidait qu'elle distribuerait annuellement des médailles d'honneur aux savants et aux gens de lettres nés ou domiciliés en Normandie. Elle débuta par récompenser les sciences et donna trois médailles.

Elle va pour la première fois aujourd'hui décerner la même médaille aux lettres. Une commission m'a nommé son rapporteur et je viens devant vous, Messieurs, exprimer son jugement.

Aucun sujet spécial n'a été soumis à votre examen. Aucun concours n'a été ouvert, aucune tâche indiquée. L'Académie a été chercher d'elle-mêmes [sic] les lauréats pour leur offrir une récompense qu'ils ne sollicitaient point. Elle a donc pu agir en toute liberté, franchement, sans entrave, dans la plénitude de son admiration pr le Beau.

Cette modestie de votre part, Messieurs, porte en soi un enseignement et un exemple. Vous avez voulu montrer par là que vous savez reconnaître les talents où ils se trouvent et les honorer pr eux-mêmes dans le seul but de leur développement ultérieur, car les sympathies sont préférables aux critiques et les applaudissements plus féconds peut-être que les conseils.

1. Lettre inédite — sans date.

2. Je présente, bien entendu, le texte du manuscrit de Flaubert et non celui du *Précis*. Le manuscrit comporte deux sortes de corrections. Les unes, à l'encre, sont de la main de Flaubert et je les indique entre crochets. Les autres, au crayon, sont probablement dues à Nion, car le texte du *Précis* les reproduit ; je les signale au bas des pages.

3. Pour « Messieurs » Flaubert écrit « Mur ».

N'est-ce pas là, Messieurs, une preuve singulière, une manifestation de cet esprit qui a fait appeler notre province la terre de Sapience — esprit tout ensemble fort et subtil large et délié, net et aventureux, pratique et enthousiaste — pareil à la contrée elle-même, Messieurs, où pas un coin n'est stérile, propre à toutes les cultures, plein de richesses, laborieux multiple, abondant, et qui semble comme le sol lui-même [avoir] tenir quelque chose de la hauteur de ses falaises et de la fécondité de ses plaines.

L'histoire est là, Messieurs, pr démentir un préjugé récent. Le merveilleux progrès de notre activité commerciale depuis le commencement de ce siècle a pu faire penser et faire dire que la Normandie demeurait étrangère maintenant à toute autre préoccupation — que les choses de la Pensée pure lui répugnaient, qu'elle n'en voulait plus — et que désabusée d'idéal, lasse des efforts héroïques et des nobles entreprises, assise au fond d'un comptoir, sur ses ballots, elle laissait endormir son intelligence au bruit régulier de ses machines. Non ! Messieurs ! le vieux pays des juristes et des trouvères des gds comédiens et des gds navigateurs, des gds poètes et des gds critiques, le pays de Robert Wace et de Basnage, de Champmeslé et de Duquesne, de Pierre Corneille et de Richard Simon, celui qui a fourni à la littérature française Malherbe, Saint-Amant, Segrais, Benserade, Fontenelle et Bernardin de St-Pierre, aux Sciences Dulong, au journalisme Armand Carrel, à l'opéra Boïeldieu — d'où sont sortis naguère et d'où sortent encore, chaque jour, des orateurs pr les chambres, des ministres pr l'État, et des Capitaines pr nos armées — ce pays-là, Messieurs, n'est pas exclusivement plongé dans les soucis de l'intérêt personnel. L'heure de son suicide n'est pas encore venue ! L'esprit normand, songez-y ! il est pour quelque chose dans les réponses du Cid et dans la découverte du Nouveau Monde ! il a fait la brèche de Sébastopol [1] et conduit les couleurs de la France jusque dans l'ombre de la gde muraille [2].

Votre présence ici, Messieurs, votre assemblée elle-même et l'auditoire charmant qui l'entoure ne sont qu'un témoignage de ce goût désintéressé pour les lettres. Une seule pensée nous réunissant dans [cette enceinte] [3] ces murs fait de nous comme une seule famille intellectuelle. Nous touchons par le souvenir aux gds hommes des époques disparues et nous tendons les mains vers les illustrations modernes.

Une des gloires de notre siècle, Messieurs, et qui sera peut-être dans l'avenir son originalité la plus saillante et comme le caractère de sa physionomie morale, c'est le génie historique. On a dit de Niebhurr [sic] qu'il avait su l'antiquité mieux qu'elle ne s'était sue elle-même. nous pouvons tous, en quelque sorte, réclamer une part de cet éloge. Si nos pères ont été philosophes, nous sommes, nous, historiens. Ce

1. Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, né à Maromme.
2. Le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, élève du lycée de Rouen.
3. Correction au crayon, texte du *Précis*.

que d'autres n'avaient pas entrevu nous l'avons découvert, ce que [ils] d'autres avaient balbutié, nous l'avons dit. Un sens nouveau est survenu aux générations modernes [contemporaines][1] qui les met en rapport plus direct avec les générations éteintes. Et si le Moyen-Age pouvait se plaindre de sa tradition rompue et qu'il nous demandât parmi ses autres motifs de grief ce que nous avons fait depuis sa mort, il ne serait pas présomptueux de lui répondre avant toute discussion, « Mais c'est nous qui t'avons ressuscité ! »

Aucun pays, Messieurs, plus que la Normandie, n'a participé à cette restauration. Pendant que la littérature courante à la suite de W. Scott, et de Victor Hugo propageait la connaissance du Moyen-Age il s'en trouvait [chez] parmi vous qui [la développaient] l'approfondissaient. Que savait-on, par exemple, en fait de gothique avant les livres de Langlois et d'Auguste Leprevost ? avant le grand ouvrage de Willemin achevé et perfectionné par l'un des vôtres[2] ? Et c'est aujourd'hui... la seule fois, Messieurs, la seule occasion où la parole de votre ancien secrétaire pr la classe des Belles-lettres ne soit point regrettable. Car s'il eût été à ma place, sa modestie j'en suis sûr, l'eût contraint au silence, c'est-à-dire à l'injustice. — Bien d'autres avec ceux-là, Messieurs, poussés par une sorte d'amour filial ont scruté profondément cette partie de l'histoire de France. — Et nous trouverions leur nom dans l'enseignement supérieur[3], la Finance[4], et le Clergé[5].

Mais il en est un, Messieurs que vous avez jugé digne d'un hommage tout spécial c'est celui de M. Pierre-Amable Floquet, votre ancien collègue et membre correspondant de l'institut.

Mr. Floquet, Messieurs, appartient à cette sage école d'érudition française qui laisse à d'autres les théories, marche avec prudence pour éviter les chutes, ne passe à un second fait qu'après avoir enquis le premier complètement, cherche ses preuves partout, s'appuie sur tout, ne dédaigne rien et qui travaille avec lenteur parce qu'elle construit avec solidité.

Mr. Floquet, Messieurs, est né à Rouen en 1797 d'un père qui était greffier au tribunal de première instance. Après de fortes études classiques il est entré successivement à l'École des Chartes et à la Bibliothèque du Roi. puis il est revenu dans sa ville natale où nous l'avons connu greffier en chef à la Cour royale de Rouen.

Établi au milieu de nos vieilles archives, M. Floquet désormais n'en sort plus, pareil à ces gens qui s'enfoncent dans les cavernes pr en rapporter des trésors.

Le premier cadeau qu'il nous fit, ce fut en 1833 l'hist [sic] du Privilège de St-Romain — œuvre impartiale et instructive s'il en fut

1. Correction au crayon, texte du *Précis*.
2. M. André Pottier, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Rouen.
3. Chéruel, inpsecteur de l'Université, né à Rouen et ancien professeur d'histoire au Collège de Rouen.
4. A. Deville, ancien receveur particulier à Rouen.
5. L'abbé Cochet.

et qui dès son apparition excita les éloges de la Presse, la curiosité du Public et la sympathie du monde savant [1].

Mr. Floquet l'a composé d'après les archives de l'ancien chapitre de la Cathédrale. Il a donc pu interroger ces registres que l'on refusait autrefois à l'investigation des gens de lettres. Avec des preuves irréfragables il commence par démontrer la fausseté du miracle sur lequel le Privilège s'appuyait. — Privilège d'ailleurs moins vieux qu'on ne l'a dit car il ne fut institué définitivement qu'en 1485 par le roi Charles 8 et le miracle lui-même n'était qu'un pieux stratagème inventé par [les chanoines] le chapitre de la Métropole pr sanctifier dans son origine le droit exorbitant de faire grâce — usurpation des chanoines sur l'autorité royale. Mr. Floquet ne voit donc dans la gargouille[2] qu'une cérémonie payenne, qu'un ressouvenir d'Apollon perçant Python, de Jason triomphant du Dragon, d'Orion détruisant un serpent, d'Hercule et de Persée domptant des monstres marins — et en général des Dieux secourables et moralisateurs exterminant les Forces homicides issues des marais et des ondes ténébreuses.

Ce sage esprit d'examen, Messieurs ce rationalisme fondé sur l'étude scrupuleuse des faits s'allie chez l'auteur à un vif sentiment du pittoresque et à je ne sais quoi d'ingénu qui font de la lecture de ces deux volumes un délassement exquis. Tout à coup nous sommes transportés au milieu de la vieille cité normande pendant les fêtes de l'Ascension quand les rues étaient emplies d'allégresse et que toutes les campagnes environnantes y affluaient «[en grande dévotion et][3] à l'exaltation de Dieu et des mérites du glorieux confesseur Mr. St-Romain ».

L'écrivain nous conduit ainsi jusqu'à la dernière levée de la Fierte [4] en 1790. L'Assemblée Nationale ayant l'année précédente aboli tous les privilèges des provinces celui de St Romain dut périr comme les autres. Vainement le tribunal l'Evêque et la Municipalité représentèrent au Ministre Duport que ce Privilège était un simple usage dont ils réclamaient la continuation. Le ministre rejeta leur demande en accompagnant son refus de ces [remarquables][5] paroles « il est un meilleur remède contre la rigueur du Code Pénal c'est la clémence du roi ».

Ainsi les principes professés dès le XVIe siècle par Bodin sur le droit de faire grâce étaient passés dans la Législation et ce droit maintenant appartenait au monarque exclusivement. Quatre jours plus tard il est vrai Duport n'aurait pu faire la même réponse car l'Assemblée nationale venait d'abolir le droit de grâce.

1. Flaubert fait probablement allusion à un article élogieux que Raynouard consacra à ce livre dans le *Journal des Savants*, en août 1834.

2. La légende était que Dagobert avait accordé ce privilège au chapitre de Rouen en témoignage de sa gratitude pour Saint-Romain qui avait délivré Rouen des ravages d'un dragon monstrueux, la gargouille.

3. Barré au crayon. Ne figure pas dans le *Précis*.

4. La Fierte (= la châsse, *Feretrum*) de Saint Romain. Chaque année, le jour de l'Ascension, elle était portée lors d'une procession par un criminel condamné à mort et qui, recevant sa grâce, rentrait dans la société avec la rémission de ses méfaits.

5. Barré au crayon. Ne figure pas dans le *Précis*.

Celà Messieurs doit nous rendre indulgent [sic] pr un long usage qui avait produit beaucoup d'abus et d'iniquités. [Mais] si le Privilège de St Romain a trop souvent dérobé des coupables à la justice, n'oublions pas non plus qu'il a parfois sauvé des innocents. Rappelons-nous cette histoire sculptée sur le portail de nos Cathédrales le patriarche Noë à l'ombre de sa vigne. n'imitons pas ses fils. respectons le vieil âge jusque dans les erreurs de sa foi ! Ne rions pas de la simplicité de nos pères !

Ce premier ouvrage, Messieurs, n'était pour Mr. Floquet que le prélude de travaux plus [importants] considérables — en 1840 [et] [1] après douze ans de préparations continues, furent publiés les deux premiers volumes de l'Histoire du Parlement de Normandie.

C'était là un travail énorme, une tâche vraiment digne des Daunou et des Montfaucon. il fallait dépouiller des monceaux d'arrêts rendus sur des litiges privés et n'offrant qu'à de rares intervalles, çà et là, qques traits de mœurs, qques renseignements sur nos vieilles institutions. puis les confronter les éclairer les uns par les autres, trouver une suite à tous ces faits sans liens, établir un ordre dans ce chaos. C'est d'abord ce qu'a exécuté Mr. Floquet — et de tous ces vieux parchemins où l'ignorance dédaigneuse ne voit que des paperasses est sorti le tableau vivant, la reproduction complète d'une de nos anciennes cours judiciaires.

Mais comme l'histoire du Parlement de Normandie est l'histoire de la Province elle-même — et comme cette province joue un rôle considérable dans toutes les affaires du royaume, c'est en réalité une des parties capitales de l'histoire de France qui pr la première fois se trouve traitée dans l'ouvrage de Mr. Floquet. L'analyse d'un tel livre demanderait elle-même un livre. Les plus érudits peuvent y apprendre, les plus difficiles s'y amuser. Personne ne lira sans intérêt (pr ne citer que les passages plus particulièrement relatifs à notre ville) les curieux détails que l'auteur fournit sur les guerres de religion — la scène burlesque de Brusquet fou du roi Henri II plaidant par esbatement devant Catherine de Médicis, la reine d'Ecosse Marguerite de Flandre, Diane de Poitiers et d'autres dames de la Cour — le massacre des religionnaires revenant du prêche de Bondeville — la révolte des Nu-pieds en 1639 — l'étrange procès entre le Maréchal de Bassompierre et Marie Balsac [sic] d'Entragues sollicitant l'un et l'autre leurs juges à la tête de leurs soldats — et cette épouvantable histoire des religieuses de Louviers qui se termine sur le Vieux Marché de Rouen par la mort de Boullé le dernier homme condamné en France pr crime de sorcellerie. Les agitations suscitées par la Révocation de l'Edit de Nantes, les procès des Fourré et des Verdure torturés d'abord puis exécutés bien qu'innocents, celui de la fille Salmon condamnée à être brûlée vive — (brûlée vive en 1783 ! cinq ans après Voltaire) l'insurrection des Carabots,

1. Correction au crayon. Ne figure pas dans le *Précis*.

la capitulation du Cte d'Harcourt et les émeutes de la famine sous Louis XVI tous ces épisodes et bien d'autres nous mènent jusqu'au Premier Président Louis-François-Elie Camus de Pont Carré, chassé de France par la Terreur et expirant de misère, au fond d'un bouge, dans la cité de Londres. Cet homme qui avait porté la pourpre et rendu des arrêts on le voyait entrer le matin dans la boutique d'une marchande de modes et lui demander chapeau bas « si elle n'avait point d'ouvrage pour Me la Première Présidente ».

Ainsi finit, Messieurs, le dernier chef de ce Parlement qui [avait été] s'était montré catholique et guisard au xvie siècle, frondeur avec Condé, soumis à Louis XIV, indépendant sous Louis XV sage qqfois, opiniâtre toujours. Son rôle, comme celui des autres Parlements avait été de contenir à la fois les envahissements de la Royauté et les impatiences du peuple. « Mais leur destruction est à jamais consommée » s'écriait alors Mirabeau, « tenter d'y revenir ce serait vouloir faire lever le soleil à l'Occident ! »

L'Académie des inscriptions et Belles-Lettres, juge souverain en pareille matière, Messieurs, crut devoir récompenser par une faveur exceptionnelle un ouvrage d'une telle importance. Sur le rapport de Mr. Vitet dans sa séance publique du 14 août 1843 elle décerna à Mr. Floquet le premier prix Gobert. C'était reconnaître tout ce qu'il lui avait fallu de patience et de recherches, et tout ce que son livre comporte en soi de consciencieux, d'utile, d'original, d'excellent.

Mais en préparant son travail, Mr. Floquet avait dû rencontrer nécessairement beaucoup de faits particuliers qui ne pouvaient entrer dans le cours suivi de sa narration il les élimina et il en fit le volume des *Anecdotes Normandes* paru en 1838. Vous devez vous rappeler Messieurs l'élection de Georges d'Amboise, un gd dîner du chapitre de Rouen, Louis XI et la dame Etiennotte et toutes ces petites histoires qui contiennent plus d'histoire que bien des grandes. Elles ont [paru] été publiées, il faut s'en souvenir, avant les Contes Mérovingiens d'Augustin Thierry et l'on y retrouve qq chose de sa manière [et de son style] [1].

Les goûts littéraires de Mr. Floquet, Messieurs, l'entraînant à l'étude de la poésie sérieuse lui avaient fait écrire dès 1829 un remarquable opuscule sur les Hymnes de Santeuil. ce fut son discours d'inauguration parmi vous, il se délassait ainsi de ses gds livres par de courts ouvrages — et vos Précis de 1828, de 1829, et de 1830 sont riches de ses travaux

Cependant il s'apprêtait à donner au public son œuvre de prédilection — œuvre encore inachevée Messieurs et qui sera plutard [sic] un des monuments de notre histoire littéraire je veux dire *les Etudes sur la Vie de Bossuet.*

Ce dernier des Pères de l'Église a été le constant souci, la préoccupa-

1. Correction au crayon. Ne figure pas dans le *Précis.*

tion quotidienne de M. Floquet. Dès 1828 il avait retrouvé le *ms* de la Logique avec trois autres pièces inédites également. — En 1827, il publia un *Eloge de Bossuet*, et en 1830 un autre opuscule portant ce titre *De Bossuet inspiré par les Livres saints.*

Son gd livre des Études touche à toutes les questions [capitales] de l'époque, rectifie des jugemens [sic] erronés, met en lumière des faits nouveaux. C'est là un ouvrage comme on en fait trop peu en France — une de ces merveilles d'érudition et de sagacité où la matière est complètement épuisée, un travail définitif et sur lequel on ne reviendra plus.

L'auteur nous conduit dans le premier volume depuis la naissance de Bossuet en 1627 jusqu'à son voyage à Sedan pr complimenter Fabert nommé Maréchal de France. Le second s'étend de l'année 1659 où il prononça aux Carmélites un panégyrique [en l'honneur][1] de Saint Joseph jusqu'à l'année 1666 où il prêcha à St-Germain-en-Laye devant la famille royale. — Et le troisième se termine en 1670 quand Bossuet prêta serment comme précepteur du Dauphin.

Les trois volumes que nous attendons, Messieurs, seront au niveau des précédents, nous en sommes sûrs d'avance ! — Et c'est alors qu'un autre plus habile pourra louer d'une façon moins concise et plus pertinente cette œuvre capitale.

Tels sont les titres, Messieurs, qui nous ont paru devoir mériter à Mr. Floquet l'obtention d'une médaille d'or.

Vous avez jugé bon d'en décerner une autre à Mr. Louis Hyacinthe Bouilhet né à Cany en 1822 et c'est de lui maintenant qu'il me reste à vous entretenir.

Quand je parlais tout à l'heure, Messieurs, du Génie Normand je n'ai peut-être pas insisté suffisamment sur le singulier mélange de bon sens et d'enthousiasme qui le caractérise. Pareil en cela au génie anglais, sa qualité la plus évidente dans la littérature c'est avant tout l'abondance, la richesse, l'aspiration naturelle vers la grandeur. Voilà ce qui apparaît tout d'abord, soit qu'il offusque ou qu'il éblouisse, dans Brebeuf et dans Corneille, dans Mlle de Scudéry, [dans Granville], dans St-Amant, dans Bernardin de St-Pierre, chez d'autres écrivains d'un ordre inférieur et dans toutes les œuvres [diverses] de Mr. Louis Bouilhet. Mais cet amour de l'hyperbole et de la métaphore, inhérent à l'esprit littéraire de nos compatriotes, se trouve contrebalancé [heureusement] par un sentiment exquis de la mesure, par un goût [d'ordre et de clarté] qui fait que l'auteur s'arrête juste à temps, corrige l'emphase par la finesse, fait entrer des pensées raisonnables dans sa forme violente, et ressert [sic] sur soi les plis pompeux de son manteau afin que ses bras soient plus libres, le but plus évident l'effet qu'il veut produire plus fort et immédiat.

1. Correction au crayon. Ne figure pas dans le *Précis.*

[Cette maturité] [1] ce tact tout spécial (et qui ressemble dans les œuvres d'art à ce que l'on appelle dans la vie : l'expérience) M. Bouilhet le doit, sans doute, à sa nature et à ses origines et peut-être aussi, Messieurs, aux études de sa jeunesse. Il a d'abord appris l'homme physique avant de vouloir représenter l'homme moral. Pour mieux connaître son âme il a [qqe peu] disséqué qque peu son corps. Durant cinq années il fut étudiant en médecine à l'hôtel-Dieu de Rouen — et là, Messieurs, tout en écoutant les savantes leçons de ses maîtres il a pu puiser près d'eux, auprès de l'un [2] surtout dont vous connaissez la parole, il a pû [sic] prendre dis-je qque chose de cette urbanité d'esprit que donne la fréquentation du monde et se renforcer encore plus dans l'amour des Beaux-Arts et des écrivains classiques.

Il les connaissait à fond dès le collège — où ses succès universitaires ces triomphes qui ne prouvent pas toujours quoi qu'on dise la lourdeur, d'imagination, furent continus et éclatants. Mr. Bouilhet sait le latin, Messieurs — chose rare aujourd'hui et indispensable cependant à la connaissance de notre langue et de notre littérature.

Sa première œuvre *Mélaenis* publiée dans la *Revue de Paris* en 1851 est non seulement pleine du goût de l'antiquité, mais c'est le monde romain lui-même qu'elle [étale] développe à nos yeux avec tous les quartiers de la ville éternelle depuis le palais de l'empereur jusqu'au bouge de la sorcière. Nous nous promenons dans les tavernes et dans les étuves, sur le Forum, et dans les villas [de Tibur], nous assistons aux combats des gladiateurs et à la toilette des patriciennes. L'archéologie la plus scrupuleuse, Messieurs, une science réelle sans placage et sans artifice fait comme un *substratum* à toutes ces peintures à [toute] cette mise en scène qui rappelle par son opulence et par son ampleur le génie décoratif de [s] [3] Jouvenet. Plus heureux que ses devanciers dans des tentatives pareilles Mr. Bouilhet a su déguiser son érudition sous une forme [artistique] littéraire s'il en fut, l'embrasser dans une action [intéressante et] dramatique si bien que ce poème de cinq mille vers est d'un bout à l'autre amusant à lire comme un roman.

Que dirai-je du style, Messieurs, à la fois abondant et clair ingénieux, orné, spirituel et fort ? soit qu'il se déroule largement [en longues périodes] dans les descriptions qu'il se coupe [en phrases haletantes] dans les dialogues ou qu'il accélère sa marche dans les péripéties. Le mètre choisi par l'auteur, la strophe de six vers à rimes triplées, est un tour de force prosodique exécuté [naguères] par Alfred de Musset dans Namouna. Cette ressemblance toute [superficielle] extérieure fut défavorable à Mélaenis on accusa le plus jeune, le nouveau venu d'imitation involontaire. Mais si je tentais, Messieurs, de vous démontrer quelles différences radicales existent entre ces deux [poèmes] œuvres, si je

1. Correction au crayon, ne figure pas dans le *Précis* où au lieu de « tact » Nion a copié : fait, ce qui n'a pas grande signification.
2. Le Docteur Hellis.
3. Correction au crayon. Ne figure pas dans le *Précis*.

m'efforçais de vous démontrer combien la manière de nos deux poètes et leurs tempéraments sont presque antipathiques l'un à l'autre j'aurais l'air de vouloir établir entre eux un parallèle. Or ces amusements sont pleins de périls. La postérité seule assigne aux écrivains leur place éternelle. Délivrant l'avenir de la tyrannie de nos goûts, elle grandit encore, ou bien renverse les statues que nous avons élevées, juge tous nos jugements et refait définitivement la gloire.

Que suis-je d'ailleurs, Messieurs, pr prétendre à classer des poètes, [et leur répartir doctoralement les blâmes et les éloges] ? Les uns trouveraient mon enthousiasme exagéré, d'autres mes critiques trop sévères; je m'abstiens en réclamant de tous l'indulgence.

A présent Messieurs que j'ai pris franchement ses [sic] précautions (et dégagé quelque peu votre responsabilité de la mienne) je ne craindrai pas de dire que la seconde œuvre de Mr. Bouilhet me semble plus considérable que la première, bien qu'elle soit plus courte, et pr beaucoup de lecteurs moins intéressante certainement.

Embrasser dans une description narrative l'histoire entière du monde et de l'humanité depuis les temps préadamiques jusqu'aux nôtres, en terminant par le rêve d'une création future et d'un homme meilleur tel est, Messieurs, le programme l'ensemble du poème des Fossiles. On y sent partout l'inspiration de la Science moderne. Qque chose des Humboldt et des Cuvier circule dans ces alexandrins solennels. C'est un coup d'œil profond jeté sur les âges disparus et une éblouissante échappée [perspective] ouverte sur l'infini. [Dans un temps où l'on ne tient compte que des fantaisies grotesques et des peintures triviales, il est bon, Messieurs, qu'une voix s'élève si humble qu'elle soit pr applaudir à l'incontestable Beauté d'un effort pareil. Qu'il y a loin de ce poème didactique à ceux que l'on faisait naguère sur le jardinage sur le café ou le jeu d'échecs ! Mais] pour découvrir quelque chose d'analogue, pour trouver ailleurs cette gde façon de [décrire] comprendre la nature [cette manière de la comprendre [l'aimer] à la fois si ardente et si mélancolique] il faut relire qques unes des poésies de Gœthe ou plutôt remonter d'un bond à l'épopée scientifique de Lucrèce.

Ainsi préparé Messieurs, à exprimer des [actions] Faits par Mélaenis et des idées par les Fossiles, Mr. Bouilhet abandonna Rouen pour venir à Paris où il fit représenter au mois de 9bre 1856 sur le Théâtre impérial de l'Odéon, sa première pèce en vers Me de Montarcy.

Blesserai-je qqes unes de vos préférences Messieurs, si j'ose dire que notre auteur a failli cette fois à sa sévérité ordinaire ? Son Louis XIV et sa Maintenon ne sont-ils pas le Louis XIV et la Maintenon [traditionnels] conventionnels plutôt que ceux de l'histoire ? Mais en s'appuyant sur les découvertes [modernes] contemporaines qui démentent si fort la tradition, l'auteur peut-être, eût compromis son œuvre ? Le Public au contraire fut entraîné par le ton chaleureux de

la pièce et surtout par le discours du roi aux ambassadeurs étrangers avec [cet admirable] le cinquième acte (qq uns de vous s'en souviennent) qui souleva dans la salle des applaudissements frénétiques.

Hélène Peyron [fut] fit plus que confirmer les espérances elle les dépassa, Messieurs. L'action [cette fois] était plus évidente et mieux conduite, le milieu de la pièce plus serré au dénouement. On s'étonna de voir une peinture de mœurs aussi fidèle et d'entendre des héros bourgeois s'exprimer en noble langage sans que la vérité de leur caractère en fût cependant altérée. [Un côté nouveau du talent de M. Bouilhet, l'esprit comique et qu'il avait répandu dans sa seconde pièce à profusion se manifeste dans sa troisième plus évidemment encore. Elle eut je le sais] Sa troisième œuvre dramatique eut je le sais moins de succès, près du public parisien [que les deux autres]. La simplicité de la fable [peut être] sans doute en fut cause ou bien le choix des personnages exclusivement provinciaux [ont manqué d'attrait pour un public parisien] et [pourtant] cependant, Messieurs, s'il me fallait choisir entre ces trois pièces [œuvres théâtrales], c'est l'*Oncle Million*, incontestablement, que je proclamerais la meilleure ! Jamais style plus souple ne s'est mieux prêté aux exigences de la scène, [jamais vers de comédie n'eut l'allure plus franche et plus naturelle] ! pas une cheville pas un mot qui détonne ! pas de ces inversions ni de ces tournures prétendues poétiques, inventées par l'impuissance et qui sont contraires au génie de notre idiome comme à la *vérité* de la Passion. Mais il est fâcheux [sans doute] pour Mr. Bouilhet qu'il ait un si bon style. On aime les spécialités aujourd'hui. [Ecrivez lourdement et l'on vous appellera penseur — ayez une façon de dire les choses nette, originale, vivante, vous passerez pour frivole.] Qques-uns [esprits chagrins ou malveillants] ont refusé à notre compatriote le don dramatique, on lui a reproché, en un mot de manquer de charpente. Parce *que* sa maison était *cou*verte de peintures, on a *con*clu *que* les fondations chancelaient.

Non Messieurs ! vous retrouverez jusque dans ses poésies lyriques ce même esprit d'ordre, de suite et de plan cette même logique enfin qui [soutient] *conduit* ses œuvres théâtrales. [Nous ne voyons] ce n'est point ici l'étalage d'une individualité orgueilleuse et monotone. Rien de personnel dans le volume de *Festons et Astragales* On dirait les échos de voix sans nombre, l'âme de plusieurs foules. [Dieux et Sirènes]. Divinités de la Grèce, mandarins du Fleuve Jaune courtisanes du Nil, bataleurs [sic] de Rome, marquises à la Watteau, vierges bibliques, rêveries et paysages, épigrammes et dithyrambes, [élégies et chansons], de l'amour et de la tristesse de l'antique et du moderne, tout s'y trouve. Le poète sait revêtir tous les costumes, parler tous les langages, prendre toutes les formes. Esprit-Protée qui peut tour à tour murmurer des chants de nourrice pr les enfants, tonner comme Isaïe et badiner comme Voltaire. Rapprochez l'une de l'autre la pièce des *Rois du Monde* et celle qui est adressée à l'un de vous, Messieurs, à cet homme aussi vénérable par la droiture de sa vie que par les grâces de son imagina-

tion [1] et vous serez émerveillé [sic] que l'on puisse être si flexible en restant si pur — et que l'on ait tant d'élégance lorsqu'on est *né* si fort.

C'est qu'en effet, Messieurs, Mr. Bouilhet n'appartient à aucune école, ne procède d'aucun système. C'est un chantre, un poète dans toute l'acception du mot. Il voit les choses d'un point de vue élevé et synthétique, sous une lumière placide, avec la conscience du savant et l'impartialité du philosophe. Cette intelligence naturaliste le rattache [ainsi] à la gde tradition du XVIeme siècle tandis que la physionomie de son vers, si j'ose dire, rappelle les poètes de la première moitié du XVIIeme, et fait songer plutôt à Corneille qu'à Racine, à Régnier qu'à Boileau.

Le public par ses bravos, la presse par ses éloges et le gouvernement en lui décernant la croix de la Légion de Légion [sic] ont su reconnaître le talent exceptionnel de notre compatriote — et il n'appartient à personne d'en prévoir les développements et les destinées [les succès futurs] [assigner une limite].

Un dernier mot Messieurs. La vie d'hommes de Lettres maintenant, est m'a-t-on dit une chose pénible quand on a plus souci de l'Art que du tapage de son nom et de l'aggrandissement [sic] de sa fortune. Des obstacles sans nombre embarrassent cette carrière, où l'on se déchire à la calomnie, où l'on se heurte à la sottise et où l'on blesse à chaque pas les vanités lilliputiennes qui s'évertuent dans la poussière ! Après les angoisses de l'enfantement et les déceptions de l'idéal quand la tâche [enfin] est terminée rien n'est fait ! Il faut alors subir l'indifférence, les refus, le dédain, les outrages, la promiscuité des louanges banales ou les sarcasmes du dénigrement — ne pas rencontrer sur sa route les jalousies intrigantes et se taire toujours devant la médiocrité qui triomphe. Cependant il y a des hommes qui à force de talent et de vertu arrivent bientôt à cette palme que tant de mains se disputent. Celui dont nous avons parlé est un de ceux-là, Messieurs ! - La récompense inattendue que vous lui décernez est tout à la fois une consécration, un hommage et un encouragement. Il n'y verra j'en suis sûr, qu'un souvenir de votre cœur [2].

Pour ce discours redondant la presse rouennaise entonna les éloges d'usage. Dans la *Chronique de Rouen* du 10 août on peut lire : « M. Nion a été écouté

1. Clogenson, conseiller honoraire à la Cour Impériale de Rouen.

2. Nous avons joint au discours une page de brouillon qui se trouve au verso de la dernière page de texte. Elle prouve que Flaubert a dû travailler longtemps avant de trouver la forme « parfaite » car les corrections y sont nombreuses. « Cette intelligence naturaliste la rattache » et se termine : « Où l'on se heurte à la sottise ». — Le passage suivant n'a pas été reproduit sur le texte définitif : « la Croix de la Légion d'honneur on sut reconnaître le talent exceptionnel de notre compatriote — il a suscité parmi vous, au sein de votre compagnie et dans l'auditoire de nobles amitiés qui viennent de parler par ma bouche. Je n'en suis que l'interprête. Je m'estimerai [trop] heureux si j'ai pu exprimer si elles m'ont pas jugé trop indigne de ma tâche. Un dernier mot Messieurs.

« La vie d'hommes de lettres est m'a-t-on dit une chose pénible [laborieuse]. Quand on n'en veut pas faire un métier, quand aucune pensée vénale ne vous anime ».

avec le plus vif intérêt. Ses excellentes appréciations, présentées sous une forme littéraire très élevée, ont complètement justifié le choix de la compagnie... » Quant au *Nouvelliste de Rouen* du 8 août il se déclare heureux de reproduire ce « très beau rapport »« où se manifestent une profonde érudition et des aperçus philosophiques et politiques remplis d'intérêt ». Personne ne pouvait évidemment deviner la supercherie. Quel beau triomphe pour le réalisme ! Flaubert est tout naturellement passé du roman à l'action, des fictifs Comices agricoles d'Yonville aux Comices littéraires bien réels de Rouen. Et ce qui est particulièrement admirable dans ce discours, c'est que la pensée en soit si neutre, le ton si juste et que Flaubert en soit si complètement absent, alors même qu'il parle de littérature et de Bouilhet. Un lecteur non prévenu ne pourra soupçonner en ces phrases médiocres et bien balancées ni l'ironie ni la passion artistique ni l'amitié profonde. Flaubert a si bien caché son jeu que son académisme apparaît spontané et la perfection même de cette réussite nous étonne et nous intéresse.

Ce qui a sans doute amusé Flaubert dans ce travail c'est de contrefaire si bien un académicien-modèle qu'il pût de l'imitation passer à la substitution ; plusieurs lettres de la *Correspondance* montrent le plaisir qu'il prenait à ce genre d'exercice et le « Discours à l'Académie de Rouen » est un de ces « pastiches » par lesquels il aimait soulager son mépris. N'y a-t-il pas là dans sa psychologie une indication dont on n'a pas suffisamment tenu compte lorsque l'on a étudié son réalisme ? Je ne veux pas m'appesantir aujourd'hui sur ce point, mais ce goût du pastiche littéraire me paraît caractériser profondément l'art de Flaubert ; il le distingue nettement du réalisme de Stendhal, de Balzac ou des Goncourt ; il en explique la constante tension spirituelle. Ce qui peut tromper c'est que Flaubert ne pastiche pas, comme le fera Proust, un auteur particulier, mais plutôt toute une classe d'individus (le Bourgeois) ou une forme de style (l'académisme). C'est du pastiche impersonnel. Sous une forme affaiblie le « Discours à l'Académie de Rouen » nous en est un témoignage.

Claude Digeon.

NOUVELLE NOTE SUR LA SANTÉ DE FLAUBERT

L'article que nous avons donné au *Progrès Médical* (nº du 10-24 août 1947) sur *Les maladies de Gustave Flaubert* et qui apportait enfin la preuve documentaire de l'affection spécifique contractée en 1850 par le romancier (voir aussi *Les Alcaloïdes* d'octobre 1949), touchait également à son autre maladie, celle dont il subit la première atteinte en janvier 1844 et que M. Du Camp a appelée nettement : l'épilepsie.

Les critiques les plus autorisés ont montré les différences essentielles qui séparent le mal dont souffrait Flaubert de l'épilepsie proprement dite. Nous avons dit nous-même, dans l'article du *Progrès médical*, ce qui nous portait à écarter ce diagnostic, — mais sans apporter aucun texte médical nouveau. Voici un billet, probablement connu des spécialistes, mais qu'il n'est pas mauvais de verser au dossier. Il a été relevé par Claude Digeon dans des Catalogues d'Autographes (Vente Andrieux, 27-28 mai 1927 ; vente Cornuau, 2 mars 1929) en vue du Supplément de la Correspondance générale de Gustave Flaubert que nous devons, René Dumesnil et nous-même, publier chez Jacques Lambert.

C'est une lettre autographe signée du Dr Achille Flaubert, frère du romancier. Destinataire probable : le Dr J. Cloquet.

17 janvier 1860.

Cher et excellent maître, un mot de ma mère qui nous parvient ce matin nous apprend que Gustave a été repris de ces accidents d'autrefois et qu'en tombant il s'est blessé à la face. Tout cela me paraît assez singulier et quelle est la vérité, est-il bien réel que les accidents épileptiformes soient revenus, ce serait désolant après une guérison apparente aussi prolongée ; Gustave d'ailleurs fait tout ce qu'il peut par sa manière de vivre pour les faire reparaître, il fait de la nuit le jour, des excès de travail....

Le signataire de ce billet répugne évidemment à croire que cette nouvelle chute [1] soit imputable à la maladie d'autrefois. En tout cas il ressort de son témoignage :

1. Qui s'était produite le 15 janvier 1860 : « Le 15 janvier, j'ai fait une chute assez grave qui m'a retenu une huitaine au lit » (Lettre du [30 mars 1860], *Correspondance*, 4e série, Conard, p. 370).

1° Un diagnostic sur les accidents de 1844 et des années suivantes : accidents « épileptiformes », c'est-à-dire « qui se rapprochent des accidents de l'épilepsie, sans dépendre de la même cause », dit le médecin lexicographe Littré, et il donne un exemple : *Congestion épileptiforme*[1].

2° Qu'il y avait eu, jusqu'en 1860, « une guérison apparente... prolongée » ;

3° Que le retour de ces accidents, selon le Dr A. Flaubert, pourrait, s'il se produisait, avoir pour cause un manque d'hygiène.

Il paraît donc clair que les médecins de l'entourage de Flaubert n'ont point confondu son mal avec l'épilepsie proprement dite.

J. P.

1. A *épilepsie*, il cite A. Paré : « On le nomme aussi le mal Saint-Jean, pource que la teste de saint Jean cheut en terre lorsqu'il fut decapité, puis posée dedans un plat à l'appetit d'Herodias ». Voilà qui pouvait intéresser l'auteur d'*Hérodias* !

COMPTES RENDUS

Alexis François, **La désinence *ance* dans le vocabulaire français...** Essai historique, suivi du répertoire des mots contemporains finissant par *ance*, avec un appendice des mots finissant par *ence* et *escence*. Genève, Droz, 1950, in-8°, 100 pages.

Comment le suffixe *ance*, usité pour former des substantifs d'action dérivés du participe (*créance, connaissance*), servit ensuite à former des substantifs de qualité appuyés sur l'adjectif (*constance, clairvoyance*) ; la valeur affective qu'il y gagna (cf. *souvenir* et *souvenance*) ; comment à la fin du XVIIIe siècle des grammairiens soucieux d'enrichir la langue, analysant les synonymes pour en différencier le sens, découvrirent cette propriété du vieux suffixe ; comment un artiste de génie s'en empara ; comment, à la suite de Chateaubriand, les prosateurs puis les poètes en usèrent, au point que les symbolistes épris de nuances et de consonances en abusèrent, ce qui le fit passer de mode, sans qu'il perdît pour cela son efficacité. André Gide n'a jamais cessé de s'en servir. Une phrase de Jules Laforgue, écrite en 1882, n'a rien perdu de son pouvoir impressif : « Et voilà que... je recommence à avoir à la *mourance* du jour mes petits accès de nausée universelle. »

On voit tout ce que l'histoire littéraire peut gagner à la monographie d'une simple particule, à condition qu'elle soit l'œuvre d'un philologue riche d'érudition et doublé d'un styliste.

Jeanne Streicher.

Maurice Weiler, professeur au lycée Louis-le-Grand, **Pour connaître la pensée de Montaigne**, Paris, Bordas, 1948, 1 vol., in-8° de 188 pages.

Jamais on n'a autant écrit sur Montaigne que depuis cinquante ans, et pour proposer de sa pensée les explications les plus opposées. Incroyant ? rationaliste ? indifférent ? ou théologien convaincu ? On sait combien varient les interprétations, — du Dr Armaingaud à M. Citoleux ou à M. Dreano, en passant par Lanson et André Gide — ou Pierre Villey.

Le grand mérite de M. Maurice Weiler, dans ce livre qui veut être seulement une «explication», est de nous présenter *tous* les aspects de celui qu'il appelle — à bon droit ! « le sphynx », et de souligner ce qu'ils ont de contradictoire. Même si dans son dernier chapitre, *Sagesse*, le critique essaie de rétablir l'unité du caractère de Montaigne (il en faut bien une...), il est un des rares historiens des *Essais* qui en montrent, avec une parfaite objectivité, les oppositions (on n'ose écrire : les incohérences). Il y a un catholique en Montaigne, à quoi bon le nier ? comme il y a un libre penseur, un réaliste comme

un idéaliste : ces contrastes sont précisément ce qui fait la saveur de son livre où l'on ne sent jamais la théorie *a priori*, où l'on voit un homme se confesser, dire ce qu'il est, d'année en année, avec des corrections, des repentirs, des avances et des reculs. Cette étude des attitudes antithétiques de Montaigne, des nuances qu'il apporte à sa pensée de 1580 à 1588, puis de 1588 à 1592, je ne crois pas qu'aucun critique l'ait faite aussi loyalement que M. Weiler. Ce n'est pas un mince mérite. J'aime des formules comme celles-ci : « ... s'étant mis en règle avec la religion, il raisonne en rationaliste », qui paraît définir à merveille la pensée du moraliste. Et ce n'est qu'un exemple.

Lit-on Montaigne autant qu'on l'étudie ? Je n'oserais le dire. Il n'est pourtant pas de lecture plus tonique, plus humaine, aux heures troublées que nous vivons. On souhaite au livre de M. Weiler la plus large audience : il fera aimer et peut-être relire les *Essais*.

PIERRE JOURDA.

ROTROU. — **Cosroès, tragédie.** Édition critique publiée par JACQUES SCHERER. Paris, Librairie Marcel Didier, 1950 (Publications de la Société des Textes français modernes), XLIII et 137 p.

Une Reine qui profite de son empire sur son époux pour faire couronner son fils au détriment d'un fils du premier lit ; le prince favorisé appréhendant les suites de cette substitution et ne l'acceptant qu'à son corps défendant ; son demi-frère hésitant beaucoup à soutenir ses droits, gémissant : « A quel combat faut-il que je m'appreste ? » (v. 950) [cf. Néron, dans *Britannicus* : « A combien de chagrins il faut que je m'apprête ! »], cédant aux exhortations de ses conseillers politiques (dont l'un s'appelle Pharnace), puis se ravisant, lorsqu'il subit l'assaut de sa « maîtresse », crue fille de la Reine, ou qu'il se trouve en présence de son vieux père, et finalement vainqueur par d'autres mains que les siennes, — tel est le sujet que Rotrou a porté sur la scène de l'Hôtel de Bourgogne en 1648. Le diadème est peu envié dans cette pièce : on en voit moins l'éclat que les pointes. Il est vrai que le roi Cosroès le doit à un parricide, d'où son remords et sa démence (voir sur ce dernier point la note de la p. 27). Cela fait réfléchir. « C'est sans doute, observe M. J. Scherer, une forme de tragique assez particulière que celle qui s'exprime en suspendant tout un drame à la faiblesse, non à la force d'un héros » (p. XXIII). Le drame est-il bien « suspendu » à la faiblesse de Syroès ? J'aperçois plutôt une « démission » du protagoniste, qui n'a qu'une petite part à l'heureuse issue du conflit. Il est trop parfait amant et fils trop pieux pour avancer décisivement ses affaires. Son demi-frère s'appelle lui-même « généreux » (v. 1511) : Syroès l'est aussi, en un certain sens, et il se perdrait, sans la complaisance et la force des choses : malgré lui, le destin de la Perse le protège (v. 1719-1720). Ainsi la loi est sauve pour le bien public, sans que la raison d'État ait étouffé les délicatesses de la conscience morale.

L'éclairage politique de *Cosroès* me ferait soupçonner un intérêt d'actualité, mais peut-être ai-je tort. L'Introduction éclaire les sources et la genèse de la pièce. Peut-être eût-on pu insister davantage sur le rapport de cette pièce avec *Vencesclas*, où l'on voit de même un roi aux prises avec son fils, une révolte, une cession de trône.

On reconnaît, et dans cette étude et dans les notes, l'auteur de *la Dramaturgie*, et l'ouvrage de Rotrou est savamment replacé dans l'histoire du théâtre classique, entre *Rodogune* et *Nicomède* (p. XXXIII, XXXIV). Parmi ses remarques sur la technique, M. Scherer note l'absence des stances, dont pourtant la mode se prolongeait. S'il est un endroit où l'on est tout près d'en avoir, c'est dans le morceau de Syroès : « O dure destinée et fatale avanture », v. 273 et suiv. ; mais la versification ne change pas. Le rôle de Narsée (fille, en réalité, non de la Reine, mais d'un satrape) a pu être rajouté

en cours d'exécution comme le suggère ingénieusement l'éditeur (p. xxix-xxx). Le texte est soigneusement établi à l'aide des deux éditions publiées du vivant de Rotrou, toutes deux fort négligées, et qui requéraient une correction attentive.

J. P.

Georges Couton, **Le légendaire cornélien**, Paris, Deshayes, 1949, 1 vol., in-8°, de 40 p. ; — **La vieillesse de Corneille (1658-1684)**, *ibid.*, 1 vol., in-8°, de iv-382 p.

La thèse complémentaire de M. G. Couton, *Le légendaire cornélien*, expose sobrement les éléments essentiels de deux problèmes de détail. Dans son premier chapitre, — *l'exploitation d'un grand nom*, — l'auteur étudie quelques-unes des questions que pose l'histoire de la descendance du poète : le procès pour l'héritage de Fontenelle, l'histoire de la pupille de Voltaire, la généalogie de la branche directe, difficile à établir de façon sûre. Il dit, dans un second chapitre, ce que l'on sait, à l'heure actuelle, des portraits de Corneille. Problèmes d'intérêt limité, ou, pour mieux dire, d'érudition pure : l'historien les traite avec conscience et méthode. Mais il s'agit là d'un hors-d'œuvre : le morceau de résistance est cette *Vieillesse de Corneille* qui fait équilibre à la thèse de M. Rivaille : *les Débuts de Corneille*[1].

Il y a, dans le travail de M. Couton, deux éléments juxtaposés : une biographie critique du poète, une étude serrée de ses dernières œuvres ; le tout couronné par une synthèse où le critique a voulu définir les idées et la personnalité de Corneille.

Un bref chapitre initial étudie les « années de repliement », au lendemain de *Pertharite*, montre Corneille dans l'intimité familiale et mêlé à la vie littéraire de sa province, puis en contact avec la troupe de Molière. Logiquement, M. Couton suit alors le poète revenu au théâtre, d'abord de 1658 à 1664 avec *Œdipe*, *Sertorius* et *Sophonisbe*, — et il définit sa situation au moment où débute Racine, puis il analyse les pièces qui, de 1664 à 1667, font l'apologie du pouvoir personnel, — *Othon*, *Agésilas*, *Attila* ; il étudie l'attitude de Corneille devant les critiques adressées par la Compagnie du Saint Sacrement ou par les Jansénistes au théâtre. Voici la seconde retraite, de 1668 à 1670, et le dernier retour au théâtre, avec, de 1670 à 1674, *Tite et Bérénice*, *Psyché*, *Pulchérie*, *Suréna*. Et c'est la fin, silencieuse et pleine d'amertume, du triomphateur de 1636. Plan logique et cohérent : il s'imposait, mais M. Couton a su marquer avec force les étapes de ce crépuscule, plus brillant et plus suggestif qu'on ne l'admet d'habitude. L'historien le prouve.

Son livre est solidement informé, puisé aux sources. M. Couton connaît dans leur détail la littérature générale et l'histoire — générale ou anecdotique — du xviie siècle. Ce qui lui permet les rapprochements les plus curieux, les allusions les plus précises. Il n'a pas tout lu, certes (qui pourrait s'en vanter ?) ; mais il a beaucoup lu, — et bien lu. Jusqu'aux pièces volantes les plus oubliées... Sa bibliographie, — conçue comme un « état présent des études cornéliennes », — est un modèle de critique lucide : elle ne donne que l'essentiel, mais elle a le mérite, entre autres, de signaler les études à entreprendre, les travaux possibles. M. Couton, là et dans le corps même de son livre, indique plus d'une piste à suivre (cf. p. 33 et 358, sur le mécénat au xviie siècle, — p. 150 sur Desmarets de Saint Sorlin, — p. 357 sur les recherches à conduire aux archives de Rouen, — p. 359 sur le théâtre du Marais, — p. 360 sur les rapports entre Corneille et Racine ou Boileau, etc.). Je relève pourtant dans ce travail si neuf quelques lacunes : p. 362, à propos de la querelle du théâtre, M. Couton signale le « dernier ouvrage », celui

1. Allons nous, à ce propos, assister à une floraison de *vieillesses*, comme, jadis, on vit naître force *jeunesses* dont la plupart ne connurent jamais leur couronnement ?

d'Urbain et Levesque, mais il néglige le livre, non méprisable, de M. Barras, *The stage controversy in France from Corneille to Rousseau* (New-York, 1933) ; pp. 221 et 363, il oublie une note suggestive de Mme Durry à propos de *Suréna*, parue au *Divan*, en 1940 ; p. 164 et 241, il aurait pu signaler une thèse cursive, mais consciencieuse, *Le lyrisme de Corneille*, de M. Mahdi Al Bassir (Montpellier, 1937) ; de même, p. 173-174, 187, il pouvait citer le travail curieux — quoiqu'inégal, — de M. Rostand sur *Corneille imitateur de soi-même* (Boivin, 1946) et surtout, p. 15, 279 ou 365, à propos des Jésuites et du P. Jouvancy, la thèse si riche et si suggestive du P. de Dainville qu'il semble ignorer. Minces oublis qui n'enlèvent rien à la valeur de cette bibliographie critique.

Sur la biographie de Corneille, M. Couton apporte des précisions très neuves ; son livre, excellente mise au point de nos connaissances, apporte du neuf sur plus d'une question, malgré la rareté des documents d'archives. Sur la fortune du poète (solide, et surveillée de près), sur les milieux littéraires de Rouen (peuplés d'inconnus curieux) où Corneille se révèle poète mondain et galant, sur le « climat » moral dans lequel il se recueille vers 1658, les analyses de l'historien, serrées, nourries, complètent, ou éclairent le travail vieilli de Marty-Laveaux. M. Couton n'hésite pas à souligner les points obscurs, les rapports avec Molière en 1658, par exemple (p. 57), ou la querelle de l'*Ecole des Femmes*. On lit avec curiosité les pages sur les milieux littéraires parisiens (p. 96-97), moins pittoresques que celles de M. E. Magne ou de M. Mongrédien, mais plus solides peut-être (p. 101, par exemple) et qui expliquent la défaveur dont souffrit le vieux poète, — ou celles qui analysent les rapports qui durent exister entre Corneille et Racine (p. 109 et suiv.) ou Boileau (p. 139 et suiv.). M. Couton étudie avec un sens critique très averti et très subtil la fameuse épigramme sur *Agésilas*. A lire encore, et de près, le chapitre sur la querelle du théâtre et les attaques de Nicole (p. 155). Le critique sait détruire des légendes tenaces (p. 236 par ex.) : il y fait preuve d'une sûre dialectique.

Mais si précise que soit cette étude biographique, — et si utile ! elle le cède en intérêt à l'étude littéraire. Reprochera-t-on à M. Couton d'être parfois trop admiratif et de rejoindre ainsi M. Schlumberger ? Non certes : il y a de belles choses dans ces tragédies de la seconde manière. Et M. Couton sait faire des réserves là où il convient. Il donne de chaque pièce une analyse sobre et sûre, qui lui permet de dessiner une évolution. Il s'ingénie à découvrir dans chaque tragédie l'élément d'actualité qu'a pu vouloir y mettre le poète, et il apporte sur ce point plus d'une suggestion : Condé a-t-il servi de modèle à Sertorius ? Mme de Chevreuse à Aristée ? Corneille a-t-il voulu, dans *Sophonisbe*, évoquer le climat de la Fronde ? Dans quelle mesure peut-on voir dans *Othon* ou dans *Agésilas* des allusions à la politique personnelle de Louis XIV ? Lysander est-il Fouquet ou le duc de Bouillon ? Quelle est l'exacte actualité de *Tite et Bérénice* ? Corneille n'a-t-il pas voulu défendre le Roi du soupçon d'adultère (cf. p. 172 et 181) ? Telles sont quelques-unes des questions que pose et tente de résoudre l'historien. Il soulève ainsi beaucoup d'hypothèses insolubles sans doute ; du moins est-il ingénieux de les poser. Il insiste à bon droit sur le réalisme historique de ces pièces et sur le témoignage qu'elles nous apportent sur les mœurs du XVIIe siècle (sur la politique, les mariages de raison, les « mal mariés », les mœurs amoureuses, voir p. 254, ou 260-262). Il parle — et la formule paraît heureuse, d'un « réalisme de l'intelligence ».

Mais surtout il s'attache à dégager tout ce qu'il y a de neuf — et il y en a ! dans les pièces les plus discutées (cf. p. 72 par exemple). Il marque à bon droit les curiosités renouvelées de Corneille (par exemple, p. 89, son goût, dans *Sophonisbe*, pour une curiosité exotique), son désir persistant de modifier ses thèmes et sa manière, de ne pas refaire *le Cid* ou *Polyeucte*, d'enrichir sans cesse sa technique et sa psychologie. « Il y a en Corneille un découvreur »,

écrit M. Couton, p. 266. On s'en doutait, mais pourquoi bouder aux documents et aux preuves qu'il apporte ? Il annonce un travail sur Corneille historien : nul mieux que lui n'est à même de l'écrire.

Travail très neuf que celui-là : il prouverait (s'il en était besoin) que l'on peut encore, quoiqu'on pense, entreprendre des études originales sur les classiques. A preuve le livre récent de M. Georges May en attendant la thèse de M. Knight sur l'hellénisme de Racine. A peine ferait-on à M. Couton de minces reproches. Est-il bien sûr qu'Agésilas soit aussi fin que le comte Mosca ? Corneille utilisant le merveilleux païen, retrouve-t-il la méthode ronsardienne ? Racine préfigure-t-il le Romantisme, au moins certains de ses aspects (l. p. 264) ? On en discuterait. Mais ne chicanons pas. Ce livre comble une lacune : il éclaire une période de la vie du poète que l'on juge sommairement et d'après des lieux communs erronés ; il constitue une réhabilitation solide, juste, et mesurée [1].

PIERRE JOURDA.

Diderot studies, Edited by OTIS FELLOWS and NORMAN L. TORREY. — Columbia University — Syracuse University press 1949, 1 vol., in-8° de 191 p.

Cet ouvrage, assez petit par ses dimensions, est tout à fait intéressant. Il l'est pour moi, par diverses raisons. Je suis venu enseigner aux États-Unis pour la première fois il y a quelque trente ans. Or il est inconcevable qu'on ait pu y publier, il y a une génération, un ouvrage collectif de cette valeur. Rien ne m'indique quels sont l'âge et les fonctions actuelles des différents collaborateurs ; mais il est très probable que ce sont des professeurs ou même des étudiants en doctorat, jeunes, qui ont été orientés et dirigés par les maîtres que sont M. Fellows et M. Torrey. Maîtres et étudiants sont incontestablement à la hauteur de n'importe quelle grande université de n'importe quel pays d'Europe. Ce n'était pas le cas il y a trente ans. Dans un compte rendu que j'ai donné, dans cette même revue, de l'édition procurée par M. Havens du premier discours de J.-J. Rousseau, je citais les lignes où il remerciait les maîtres français des leçons qu'ils avaient données aux professeurs et futurs professeurs américains. Les élèves sont maintenant devenus les égaux des maîtres. Disons que nous avons maintenant à collaborer plutôt qu'à servir d'exemple.

Il va sans dire que ma remarque concerne seulement les départements de français, les seuls que je connaisse valablement.

Ces études sur Diderot me frappent également par la diversité tout à fait légitime des méthodes. Mlle Alice Green dans une étude sur « Diderot's Fictional Worlds » veut bien me citer. Il s'agit d'un passage où j'étudie le décousu concerté de « Jacques le Fataliste » et du « Neveu de Rameau » : « Diderot ne fait donc que suivre une sorte de tradition. Disons seulement que par l'influence de Sterne, et parce que c'est son propre tempérament, il la pousse jusqu'à l'extrême. Chez Voltaire et les autres, si désordonnée que soit la suite des aventures, chaque aventure s'achève avant que ne commence la suivante. Diderot coupe au contraire constamment les récits ou les discussions du « Neveu de Rameau » ou de « Jacques le Fataliste » par des discussions, réflexions, récits, parenthèses, destinés à nous empêcher de courir à l'événement ». « But, continue Mlle Green, what is Diderot's own tempérament ? What did he see in Sterne to make him follow the exemple of Tristram Shandy ? Was it merely « digressions » or was it a projection of reality giving

1. On ne reprochera pas à M. COUTON les coquilles dont son imprimeur est responsable. Mais regrettons l'absence d'un *index rerum* qui complèterait avantageusement celui des noms : il sera impossible de retrouver facilement les rapprochements ingénieux multipliés par l'auteur entre les pièces qu'il étudie et celles de la jeunesse et de la maturité. Il serait pourtant utile de pouvoir le faire...

rise to a new and deliberate method that was not to come into its own until the literature of the twentieth century ? etc... ». Je pourrais répondre à Mlle Green que ce que j'ai écrit se trouve dans un ouvrage publié dans une collection enfermée dans une étroite limite de pages et que je ne pouvais tout dire. Mais j'avouerai aussi bien que, par tempérament (comme Diderot !), je préfère me limiter aux problèmes proprement historiques et objectifs. C'est un fait, ou plutôt une succession de faits qui prouve incontestablement que, dès le XVIIe siècle, on se lasse des compositions logiques et qu'on aime le morcellement, la fantaisie, voire l'incohérence. Je laisse à d'autres le soin d'analyser ce qui peut se démontrer par de l'histoire littéraire mais ce qui relève surtout, ou en grande partie, de l'analyse et de la réflexion personnelle. Mlle Green a eu tout à fait raison de nous donner cette analyse et cette réflexion. Elle est pénétrante, appuyée sur toutes sortes de textes, et me semble probante ou probable sur presque tous les points.

M. Edward J. Geary a étudié « The composition and publication of *Les deux amis de Bourbonne* ». C'est avant tout une recherche historique d'une extrême précision où M. Geary pose avec clairvoyance les divers problèmes suscités par cette composition et cette publication dans la traduction des « *Nouvelles idylles* » de Gessner. Certains de ces problèmes peuvent être précisés et résolus par la seule méthode historique et M. Geary s'y emploie avec une remarquable sûreté fixant et corrigeant des dates, réunissant et ordonnant les textes. Il a constamment raison. D'autres problèmes échappent en partie à l'histoire. Ils ne peuvent être résolus que par des hypothèses. M. Geary les appelle même des « énigmes ». Je pourrais ajouter une ou deux autres énigmes. Leur solution risque de rester toujours plus ou moins subjective et dépendra, au moins en partie, de l'idée que la critique se fera de Diderot. Aussi M. Geary, brièvement, se contente de suggérer ses solutions.

Avec la contribution de M. Otram Vartanian : « From Deist To Atheist. Diderot's Philosophical orientation (1746-1749) » nous entrons dans le maquis de la métaphysique. Je lis dans l'article de Mlle de Commaille : « Heureusement il est relativement facile de tout trouver chez Diderot. » Il est donc facile de trouver des textes déistes et des textes athées. Mais se mêlent-ils au hasard d'une pensée constamment bouillonnante et contradictoire. M. Vartanian essaie de montrer qu'il y a une évolution très nette vers un certain athéisme de 1746 à 1749 qui correspond à une évolution analogue dans la philosophie contemporaine. M. Vartanian apporte à cette enquête toutes les prudences historiques. Il connaît bien le milieu de la philosophie du milieu du siècle. Je constate qu'il n'est pas d'accord avec M. Venturi. J'étais plus ou moins d'accord avec M. Venturi. Je suis plus ou moins d'accord avec M. Vartanian. Toutes ces notions métaphysiques sont tellement ployables à tous sens qu'elles sont un peu décourageantes. Mais l'étude de M. Vartanian n'en est pas moins pénétrante et je sais gré à d'autres d'avoir les courages et les formes d'esprit que je n'ai pas. J'attendrai pour me prononcer une édition critique du « Rêve de d'Alembert » qui est achevée et que M. Vernières nous donnera avant un an.

Il y a quelque peu de cette métaphysique où je m'empêtre dans l'article de M. Otis Fellows et de Mlle Alice Green sur « Diderot and the Abbé Dulaurens ». Par exemple, nos deux auteurs veulent bien me citer : « Carl Becker, possibly the twentieth century populariser of this myth, has, as early as 1915 seen Diderot struggling futilely in the grip of a completely mechanistic materialism wich prevents him from realizing any form of moral choice. Following Becker's lead, Daniel Mornet fuses determinism with fatalism concluding : En réalité il y a chez Diderot deux philosophes et deux morales brutalement contradictoires, si brutalement qu'il n'y a pas de dialectique subtile qui puisse les concilier... Le système entraîne une conclusion nécessaire : « c'est qu'il n'y a pas de liberté et par conséquent pas de morale ».

Je suis tout de même capable de comprendre la distinction entre fatalisme et déterminisme et même de la concevoir ; d'autant plus que l'idée, peut-être la plus chère aux amis de Diderot, Helvétius ou d'Holbach, est justement celle qui fait confiance à une humanité ne suivant pas une pente fatale mais guidée vers le progrès déterminé par une éducation et une politique sociale intelligentes. Mais je n'arrive pas à concevoir ce que le problème de la liberté et de la morale y gagne. Que ma conduite dépende de lois fatales ou de ce qu'ont mis en moi, sans que j'y sois pour rien, l'éducation et l'organisation sociale, je ne vois pas en quoi on puisse parler de mérite et de démérite, donc de morale. Mais (j'allais écrire *heureusement*, je ne l'écris pas parce que je laisse à d'autres la spéculation métaphysique dont je m'avoue seulement découragé) l'article est avant tout historique et l'histoire qu'il nous fait est à la fois pittoresque et fort importante. Il est vrai qu'il y a constamment des ressemblances frappantes entre les ouvrages cyniques et humoristiques de Dulaurens et des œuvres ou passages d'œuvres de Diderot. Il est vrai que Dulaurens n'est pas le seul bohème de sa génération et qu'on en peut collectionner d'autres qui ressemblent au Neveu de Rameau et à Jacques le Fataliste. L'étude de M. Fellows et de Mlle Green, scrupuleusement documentée et toujours judicieuse, nous fait pénétrer d'une façon plus exacte dans un milieu que Diderot a pour le moins côtoyé et dont il a certainement subi l'influence.

Mlle Anne-Marie de Commaille dans son article sur Diderot et le symbole littéraire m'oblige à l'aveu d'un autre découragement. Il s'agit de trouver en Diderot un précurseur de notre symbolisme. Assurément Diderot a tout ce qu'il faut pour être l'un de ces lointains précurseurs. Il faudrait être bien obtus, ou bien enfermé dans le pur esprit géométrique pour ne pas être frappé par l'étonnante puissance de suggestion de son Dorval, de maints passages des « Salons », du « Neveu de Rameau » etc... Devant certains paysages, dans le silence et la solitude, en écoutant certaines musiques, en lisant certaines œuvres, qui n'a senti comme Dorval, son esprit « s'étendre » et se transporter dans un monde qui nous semble plus beau et même plus réel que toute réalité. Et comment nier que soit légitime l'effort des écrivains pour exprimer ce monde et trouver le langage nécessaire. Mais si l'effort est légitime il n'en résulte pas qu'il est réussi ou toujours réussi. Quelle que soit la valeur de son symbolisme il n'en reste pas moins que le langage et les symboles de Diderot sont toujours parfaitement intelligibles. Or les premiers symbolistes n'ont jamais pu s'entendre sur le sens qu'ils donnaient à leur symbolisme. Pour y voir clair Mlle de Commaille fait intervenir ceux que l'on pourrait appeler les philosophes du symbolisme. J'apprends ainsi qu'il faut distinguer le « symbolisme dynamique » et le « symbolisme statique », d'où il résulterait que Verlaine, Rimbaud, Claudel sont des « poètes intellectuels » après quoi je vois encore moins clair. Au contraire je vois parfaitement clair dans les explications qu'apporte, par exemple, M. Ch. Chassé dans des études malheureusement dispersées dans des brochures ou des articles que les revues « grand public » n'ont pas acceptées (il ne faut toucher ni à la reine, ni à Mallarmé. Mais M. Chassé a promis à la *Revue d'Histoire Littéraire* un article qui résumera les recherches). Il en résulte qu'on traduit clairement le poète dès qu'on a prouvé l'emploi constant de procédés, de « trucs » qui n'ont rien à voir avec le monde transcendental. Ainsi « moi » résiste constamment à « elle », c'est-à-dire à Mlle de Commaille. Mais ce n'est pas dire que MM. Fellows et Torrey aient eu tort d'accueillir les recherches d' « elle » ; elles sont abondamment documentées, appuyées sur toutes sortes de textes significatifs. Elles sont incontestablement pénétrantes, et elles sont fort utiles à des lecteurs comme je suis, elles rappellent que tous les esprits ne sont pas de la même trempe et qu'on n'est pas supérieur seulement parce qu'on diffère.

Je n'ai pas de compétence pour juger les *Notes on Diderot's fortunes in Russia* de M. Pierre C. Ouskinoff.

M. Milton F. Deiden publie une étude sur « Jean François Rameau and Diderot's neveu ». L'étude est extrêmement riche et précise. Son intention essentielle est de montrer que moi-même ou d'autres nous nous sommes trompés en affirmant que le dialogue entre Moi et Lui était pour l'essentiel un dialogue de Diderot avec lui-même. M. Deiden exagère quelque peu mes intentions ou je me suis mal exprimé. J'ai toujours cru que le Neveu était un point de départ et, sur pas mal de points, un portrait. Après avoir lu M. Deiden, je croirais volontiers que le portrait est plus ressemblant que je ne l'ai dit ; je le crois d'autant plus que M. Jean Fabre vient de donner une excellente édition critique du *Neveu* (sans avoir connu l'article de M. Deiden). Il ne traite pas directement le même problème, mais il est certain qu'il serait d'accord avec M. Deiden plutôt qu'avec moi. Je n'en reste pas moins attaché à l'essentiel de ma thèse. Pour prouver que le Neveu aurait pu tenir presque tous les propos que Diderot lui prête, on est obligé de prouver qu'il aurait pu les tenir à l'aide de renseignements cherchés chez ceux qui l'ont connu, dont rien ne prouve qu'ils n'ont pas exagéré, qui, d'ailleurs, ne nous apportent rien qui atteigne le cynisme du personnage de Diderot. Au contraire, il est aisé de montrer comment tant de passages de Diderot calquent presque exactement presque tous les propos les plus hardis du Neveu. Je ne prétends pas que Diderot espère qu'on les tiendra pour siens. C'est au contraire pour avoir une occasion de se discuter lui-même qu'il les prête à un héros paradoxal. Disons que si Moi et Lui ne sont pas Moi et Lui, c'est au moins Moi et Moi-Lui. Il suffit d'ailleurs de songer à Jacques Le Fataliste où Jacques n'a pas eu d'original vivant et où l'on trouve incontestablement Moi contre Moi.

On voit quelle est la précieuse diversité de ces études et de quelle souplesse de direction elle témoigne. Répétons que cette souplesse est nécessaire. L'argument favori de tous ceux qui combattent l'histoire littéraire est que cette méthode historique laisse sur le vert le noble de l'ouvrage qui est le jugement de valeur esthétique et même l'étude de la vie profonde des âmes : des documents, aucun sens de la beauté ni même de la vie. C'est exactement comme si l'on reprochait à un savant d'écrire des ouvrages d'anatomie et non pas de physiologie, à un biologiste d'étudier les poissons et non les chimpanzés. Dans les études dirigées par M. Fellows et Torrey il y a place pour l'anatomie et la physiologie, pour les poissons et les chimpanzés (qu'on ne voie aucune allusion aux symbolistes, à Diderot ou même à Dulaurens) et pour les études où collaborent anatomie, physiologie, biologie.

D. MORNET.

ARTHOS (John), **The Language of natural description in eighteenth century poetry**, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1949, in-8°, XIV-464-II p. — University of Michigan Publications, Language and Literature, vol. XXIV.

L'important ouvrage de M. John Arthos intéresse la littérature française à un double point de vue.

Tout d'abord, M. Arthos cite un grand nombre de textes français de toute époque, en particulier du XVIe siècle (M. Arthos s'est intéressé spécialement à Du Bartas), et il a étudié de façon très précise des mots et des périphrases qui se retrouvent chez nos classiques aussi bien que chez les poètes anglais du XVIIIe siècle.

Mais c'est surtout la méthode de M. Arthos qui mérite d'être examinée et méditée.

Considérant que les poètes anglais du XVIIIe siècle usent d'un vocabulaire

poétique strictement délimité et de procédés de style fixés une fois pour toutes, M. Arthos a recherché, dans les écrivains anciens et dans les écrivains français du XVIe et du XVIIe siècles, les exemples qui ont pu leur servir de modèle. C'est ainsi que l'anglais *exhale*, décalque d'un latin *exhalare* (Pacuvius, Lucrèce, Virgile, Prudence), a été employé par Du Bartas et Chapelain en France, Gongora en Espagne, Shakespeare en Angleterre, avant d'être utilisé par les poètes du XVIIIe siècle. L'anglais *aether* a des titres de noblesse plus anciens : il est dans Homère, dans Empédocle, dans Sophocle, dans Aristophane, dans Aratus, avant de se rencontrer chez les poètes latins et, en France, dans Ronsard et dans Du Bartas. Il s'est constitué ainsi, à côté des « vulgaires », une sorte de langue poétique européenne dont M. Arthos a réuni les mots les plus significatifs (Significant Words, p. 89-355).

L'étude des périphrases (p. 356-392) me paraît plus importante encore. Il nous est utile de savoir que, pour la mer, Du Bellay a utilisé dix-huit périphrases ; Ronsard, trente ; Du Bartas, quarante et une ; Bertaut, dix ; et Chapelain, dans sa trop célèbre *Pucelle*, cinq. Félicitons M. Arthos : il n'est guère de Français qui se soucie d'étudier la langue et le style de la *Pucelle* ; et c'est sans doute une erreur : Chapelain, théoricien apprécié du classicisme, est peut-être, quand il s'agit de la langue et du style de l'époque, un meilleur témoin que de grands écrivains qui, par cela même qu'ils sont originaux, bousculent les règles et dépassent les normes.

Les listes précieuses de M. Arthos posent d'ailleurs un problème : *le peuple emplumé* de Pope (*feather'd people*) a-t-il été emprunté à Aristophane, ou bien à Ronsard, à Du Bartas, à Bertaut ? Ou à quelque autre poète que M. Arthos n'a pas dépouillé ?

Quoi qu'il en soit, le gros livre de M. Arthos, qui a exigé des recherches très étendues, nous fournit, pour l'étude de la langue et du style de notre propre École classique, de Ronsard à Victor-Marie Hugo inclus, des documents extrêmement précieux. Il inaugure aussi une méthode excellente qui, appliquée à tous les procédés de style classiques et néoclassiques (en particulier à la synecdoque, à la métonymie et surtout à la métaphore), nous permettrait sans doute de mieux apprécier la personnalité des grands écrivains.

L'ouvrage de M. Arthos, imprimé avec beaucoup de soin (et même avec un luxe presque excessif), est très correct. Signalons toutefois, p. 39, note 65, qu'il faut corriger *viennent* (au lieu de « vient ») ; le premier vers du *Quinquina* de La Fontaine, p. 103, est estropié ; rétablissons (il s'agit du « *chaud* de la fièvre ») :

Le cœur le fomentoit, c'est au cœur qu'il s'augmente.

P. 335, il faut lire :

Tout seul me suis perdu par les rives humides
Et par les bois toffus, après les Piérides.

P. 360, une périphrase curieuse de Du Bartas : « du ciel flottant les escadres isnelles », pour désigner les oiseaux (voyez p. 150, p. 317), a été oubliée.

Ce ne sont là que de légères taches, qui sont très excusables dans un texte difficile, imprimé par des compositeurs étrangers. L'ouvrage de M. Arthos, tant en France que dans les pays de langue anglaise, rendra d'immenses services à tous ceux qui cherchent à analyser de façon approfondie la langue et le style des poètes classiques ; M. Arthos mérite tous nos éloges et toute notre reconnaissance.

Ch. BRUNEAU.

CHARLY GUYOT. — **La vie intellectuelle et religieuse en Suisse française à la fin du XVIIIe siècle : Henri-David de Chaillet (1751-1823)**[1].

1. A la Baconnière. Neuchâtel (1946). Ouvrage qui figure aussi comme tome XXI, dans la série des *Mémoires de l'Université de Neuchâtel.*

Cet ouvrage est, après celui de Ph. Godet sur *Mme de Charrière*, le plus considérable qui ait été consacré à l'histoire littéraire de la Suisse française et en particulier de Neuchâtel au XVIIIe siècle. Chaillet a été connu, en Suisse et en France, comme rédacteur du *Journal helvétique*, de 1779 à 1785. Il a laissé de très nombreux manuscrits, dont un précieux *Journal intime*. Tout une partie de sa biographie intéresse plus spécialement sa petite patrie. Nous ne nous y arrêterons pas : signalons pourtant, dans le pasteur Chaillet, le grand Chaillet, comme on l'a appelé, un des représentants les plus notables de ce clergé protestant auquel sa situation officielle, ses privilèges, donnaient une autorité incontestée non seulement dans la religion mais dans toute la vie intellectuelle du pays. A ce clergé, Chaillet fit honneur par son intelligence plus que par son caractère : d'humeur difficile, médiocre dans la vie de famille, épicurien égoïste en somme, avec cela parfaitement sincère quand il prêchait l'Évangile et ne doutant pas des vérités qu'il enseignait. Personne ne s'étonnera que ce Neuchâtelois de pure race se soit beaucoup plaint de Neuchâtel, de la froideur de ses habitants, de leur étroitesse d'esprit. Les raisons que nous avons si souvent de médire de notre lieu natal sont de toujours et de partout.

A cette étude magistrale sur l'écrivain romand, M. Guyot était préparé par ses recherches antérieures dans les archives de la Société typographique et dans les papiers des familles neuchâteloises, recherches qu'il a poursuivies depuis avec le même succès [1].

Il nous apporte ainsi un témoignage important, et dont on tiendra compte désormais, non seulement du rayonnement de la pensée française au XVIIIe siècle, mais aussi de la place à peu près exclusive que tient la culture française dans la vie intellectuelle de la Suisse romande. La réforme, puis la révocation de l'édit de Nantes, avaient pourtant creusé un fossé assez profond, au point de vue religieux et moral, entre la Suisse protestante et la France catholique. Les relations personnelles des Suisses avec Paris sont alors assez rares. Mais la formation de l'esprit, les sources de la pensée, la lecture, sont plus que jamais françaises. Pas trace d'helvétisme chez ce Suisse, pas plus que chez Rousseau d'ailleurs, si l'on entend par là une culture mixte, et intermédiaire entre la France et l'Allemagne. Chaillet savait peu d'allemand. On compte sur les doigts les auteurs allemands de sa bibliothèque, et ils n'y sont qu'en traductions. M. Guyot remarque très justement (p. 253) qu'il ne connaît en fait d'écrivains allemands que ceux dont la réputation était déjà faite en France : Klopstock, Haller, Gessner, naturellement, Gœthe. Encore semble-t-il ignorer Lessing, et même les Suisses Bodmer et Breitinger. Puis, n'oublions pas qu'à cette époque l'éducation littéraire, en Suisse comme en France, repose encore sur l'antiquité. Chaillet est un grand humaniste protestant, et il fut pour ses étudiants un admirable professeur de grec. Rien de plus instructif que sa méthode pour lire Homère, en pénétrant au plus intime du style et de la pensée par l'assimilation complète des moyens d'expression. (p. 190-193).

Mais on demande surtout au rédacteur du *Journal helvétique* ses appréciations sur les écrivains de son temps, qui est précisément celui où Neuchâtel, grâce à la Société typographique, se trouvait en relations assez suivies avec les milieux littéraires et philosophiques français. De ces jugements de Chaillet, si variés et si personnels, M. Guyot donne une analyse fort sagace et un commentaire de beaucoup de goût et d'agrément. Malgré son éducation littéraire, toute française, le pasteur neuchâtelois ne pense pas toujours, bien entendu, comme on pense à Paris. Sans doute a-t-on trouvé, et on le lui a dit, qu'il voyait de trop loin le centre vivant des lettres françaises. Mais

1. Voir en particulier : *Documents nouveaux sur H. D. de Chaillet, Musée neuchâtelois*, 1948, et sur la Société typographique, *ibid.*, années 1934, 1936, 1940-41.

ainsi le critique étranger élimine mieux ce qui ne tient qu'à la mode, et maintient la continuité des valeurs. Chaillet n'a pas subi l'entraînement de l'utilitarisme humanitaire et social, et il apprécie très sévèrement les jugements ridicules de Mercier sur les classiques et sur Boileau (p. 158). Et ici nous aurions souhaité de voir le chapitre X, *Chaillet et les lettres de son temps*, plus constamment appuyé sur le chapitre VIII, *Les principes* ; car le point est important et permet des conclusions d'une portée générale.

L'écrivain neuchâtelois n'en est pas moins un disciple de Jean-Jacques et le suit avec enthousiasme. Mais ici interviennent les cloisons que les hommes de ce temps savaient mettre dans leur vie intérieure. Il suit Rousseau, mais, exclusivement, jusqu'à son déisme, que cet orthodoxe n'examine même pas. M. Guyot conclut fort justement que Chaillet voit dans le seul envahissement de l'âme par la passion, le retour à la nature et la possibilité d'une régénération pour la société (p. 238). Mais personne n'a lu et relu la *Nouvelle Héloïse* avec plus de délice que ce passionné, auquel Mme de Charrière reprochait de n'être « pas géomètre du tout » et qui ne tenait pas à l'être, lui qui a écrit que *Corinne* était un ouvrage « trop pensé pour être senti ». De même, ses jugements sur la théologie de Chateaubriand sont ceux d'un homme qui, en ces matières, ne quitte pas le terrain solide du dogme. « Ouvrage manqué, raisonnements pitoyables » dit-il du *Génie*. Mais il en admire les descriptions, et plus encore celles d'*Atala*.

Chaillet a touché à bien des points de critique et d'esthétique — le merveilleux chrétien et le sublime de la Bible, la versification française, la prééminence des règles ou du goût — sans les approfondir beaucoup d'ailleurs, et sans toujours se douter de l'ampleur de ces problèmes que son siècle a si abondamment discutés. Mais ses témoignages sur les hommes et les œuvres fourniront beaucoup à l'étude des doctrines, et plus encore, croyons-nous, à celle des milieux littéraires, vers laquelle aujourd'hui s'orientent volontiers les recherches. Aussi le beau volume de M. Charly Guyot est-il une riche et utile contribution à l'histoire des lettres au XVIIIe siècle.

A. Lombard.

Œuvres complètes de Maurice de Guérin. Texte établi et présenté par Bernard d'Harcourt. Les Belles Lettres, 1948, 2 vol.

B. d'Harcourt à qui nous devions déjà une précieuse étude sur *Maurice de Guérin et le Poème en prose*, publie dans la collection des Textes français (Société les Belles-Lettres) les Œuvres complètes de M. de Guérin, en 2 volumes:

T. I. Poèmes. Poésies. Le Cahier vert. Méditation sur la Mort de Marie.
T. II. Correspondance.

Ces ouvrages bien présentés bénéficient d'une correction typographique presque excellente [1] et d'une forte distinction littéraire. Grâce à B. d'Harcourt nous n'aurons donc plus besoin de chercher dans des éditions de luxe souvent inaccessibles ou dans des Revues aussi nombreuses que minces les écrits et l'âme d'un des poètes les plus attachants du XIXe siècle.

Je ne m'occuperai ici que du Tome I. B. d'Harcourt a rassemblé « tout ce qui constitue actuellement l'œuvre complète de M. de Guérin ». *Actuellement* ! L'abbé Decahors publie en effet régulièrement *L'Amitié guérinienne* où passent des inédits de son dieu... Et l'on attend avec curiosité la publication d'un poème au titre sonore : Kally. Peut-être cette œuvre nous révélera-t-elle un aspect inconnu de M. de Guérin !

B. d'Harcourt a « poussé le scrupule jusqu'à inclure parmi les vers de Gué-

1. Dans le T. I, il faut lire Lorrain (p. XLVI) ; à la page LXIV (lignes 1 et 2) il s'agit d'une citation de la *Bacchante* ; les guillemets paraissent indispensables. A la p. 295, on doit lire 1936 et non 1836.
Dans le T. II, la lettre à M. Guillermard est du 12 juin et non du 17 (p. 416).

rin, certaines *poésies* dont la navrante médiocrité attristera le lecteur ». Néanmoins je regrette qu'il ait cru devoir sacrifier des « balbutiements d'écolier dont la révélation attendrissante s'adresse à l'amitié plus qu'à l'admiration ». N'eût-il pas été possible de leur faire une place dans les Notes, car ces ébauches auraient pu nous instruire sur des cadences plus assurées de poèmes ou telle remarque du Cahier vert.

Certains reprocheront aussi à B. d'Harcourt de ne pas avoir suivi un ordre chronologique dans la présentation des œuvres. Après tout, cette dérogation à une saine méthode nous permet d'entrer « de plain-pied dans le sanctuaire ». Mais il aurait dû songer davantage au grand public qui abordera son livre sans rien connaître de la vie de M. de Guérin. « Un poète se découvre dans le texte, non dans les gloses » assure-t-il ; je le veux bien; pourtant, faute de cette esquisse biographique, les non-initiés seront réduits à ne connaître de M. de Guérin que des indications mystérieuses et muettes, celles des chapitres de la thèse de M. Decahors à laquelle ils sont renvoyés avec quelque désinvolture...

Dans une Introduction très dense, B. d'Harcourt nous fait pénétrer au cœur même, si je puis dire, du mystère poétique de M. de Guérin. Pages importantes, ai-je besoin de le souligner [1] ? Dans une première partie, B. d'Harcourt s'occupe de l'instant poétique qui précède ou accompagne la création. Dans une seconde partie, il examine le matériel de cette création : le mot, le rythme. Nous avons là des aperçus extrêmement suggestifs, mais aussi des lacunes et des inexactitudes.

Pourquoi une discrétion presque totale sur la technique de l'image dans M. de Guérin ? Nous sentons ici, combien nous manque une étude un peu détaillée sur les sources de ses images, livresques, intellectuelles ou physiques, leurs associations avec telles idées, etc ; une pareille enquête permettrait de mieux cerner sa personnalité, tout comme une étude approfondie des archaïsmes, des latinismes, des extensions de sens de son vocabulaire, découvrirait un aspect de sa véritable originalité.

D'autre part, cette question du rythme dans la prose de M. de Guérin serait à préciser. Bernard d'Harcourt se déclare enchanté de la méthode de Pius Servien ; mais n'est-ce pas un tour de jonglerie que de laisser au lecteur le soin de l'appliquer aux poèmes de Guérin ? Il eût été bon aussi, à propos de la structure rythmique de citer au moins la méthode préconisée par Grammont ; c'est une tentative parmi d'autres pour essayer de « capturer l'hydre poétique », en attendant qu'une thèse, prochaine, je l'espère, nous révèle des moyens plus efficaces.

Dans une troisième partie, B. d'Harcourt s'intéresse au poème en prose ; problème irritant s'il en fut et dont les termes sont souvent mal posés. Pourquoi par exemple confondre prose poétique et poème en prose ? J'ajouterai que ces indications de B. d'Harcourt doivent être complétées et confrontées avec le chapitre si riche d'A. François, sur la cadence dans la phrase au XVIIIe siècle, publié dans l'Histoire de la Langue de F. Brunot (T. VI. P. 2102 et suiv.). En ce qui concerne le poème en prose proprement dit, la question est très complexe, presque inexplorée, car il serait indispensable de déterminer la place — prépondérante — des littératures étrangères, des traductions principalement.

Sur les influences subies par M. de Guérin, B. d'Harcourt a de très judicieuses pages. Je retiens surtout l'influence décisive de Sainte-Beuve.

Et la Bible ? J'aurais apprécié un paragraphe documenté sur le rôle de l'A. et du N. Testaments dans l'œuvre de M. de Guérin. Oh ! certes, les cadences de sa prose ne doivent rien ou si peu au rythme biblique, mais peut-on ne pas évoquer la poésie du Psaume CXXXVI, par exemple, Super flu-

1. Avec parfois une recherche curieuse d'expression : « Les poèmes nus et purs, sveltes parmi les marbres ». Les guillemets s'imposaient au moins...

mina Babylonis, cher également au cœur de Sainte-Beuve, en lisant ces lignes du Cahier vert : « ... Je ne suspendrai pas ma harpe aux saules des fleuves... » (7 décembre 1833).

Comment expliquer aussi cette sorte de silence sur Chateaubriand et Lamennais ? Des rapprochements précis s'imposaient, sinon dans l'Introduction, du moins dans les Notes.

Un exemple : l'élégie intitulée *L'Exilé ou le Souvenir de la Patrie* :

« Il chantait... et ses yeux se remplissaient de pleurs
car il songeait à toi, gentil pays de France,
pays de douce souvenance ! »

Style troubadour, et en plus, je pense, souvenir de la Romance de Lautrec dans *Le dernier Abencérage* ; ce qui permet de dater approximativement le poème de Guérin.

De même, dans le *Bal* : « Quelle est cette jeune fille, assise à l'écart, semblable au génie de la solitude et de la mélancolie », il est aisé de découvrir la manière de Chateaubriand.

Les vers *Sur la Pologne* ont été inspirés par l'actualité et insérés dans *L'Avenir* du 29 septembre 1831 ; ces indications de B. d'Harcourt sont bien sommaires, alors qu'il était si facile de rappeler en une ligne que Lamennais avait publié dans *L'Avenir* du 17 septembre une page lyrique sur la capitulation de Varsovie.

Il n'y a rien non plus sur les rapports entre le Cahier et les *Paroles d'un Croyant*. Et pourtant ! Lisez seulement la page du 31 mars 1833 et le chapitre *XXVI des Paroles*...

Est-il possible encore de méconnaître cette influence de Lamennais sur le style même de Guérin lorsqu'il écrit dans son Cahier vert (15 mars 1833) : « Quelque chose de hagard et d'étrange comme un rire sur les lèvres d'un mort. » Nous avons là un tour et une image spécifiquement mennaisiens.

Dans les dernières pages enfin de ce premier volume, B. d'Harcourt nous entretient de la religion et de la philosophie de M. de Guérin. Sa discussion est souvent vive ; mais j'aurais voulu quelques rapprochements topiques avec l'*Imitation* ; car j'entends des résonances curieuses entre telles pages du Cahier vert (celles du 26 mai, du 10 juin, par exemple) et *Le Livre de la Consolation intérieure*. L'amertume de M. de Guérin, sa tristesse devant les hommes, me rappellent singulièrement les paroles désabusées de Thomas a Kempis, lui dont le rêve, comme celui de M. de Guérin, était une retraite studieuse, à l'abri des vaines tentations ou des curiosités empoisonnées...

Concluons. Ce premier volume devait en somme nous faire goûter l'œuvre littéraire de M. de Guérin, si séduisante par elle-même. Le rôle de B. d'Harcourt était de nous faciliter l'intelligence de cet écrivain dont l'abord est assez mystérieux. A le suivre, et bien que tous les chemins n'aient pas été complètement explorés, nous sommes sûrs de ne pas errer, lui qui l'accompagna dans ses itinéraires avec une sympathie conquérante.

YVES LE HIR.

LAMARTINE, **Correspondance générale, de 1830 à 1848**, publiée par les élèves de l'école sous la direction de MAURICE LEVAILLANT, professeur à la Sorbonne, délégué à l'École normale supérieure. Tome second, 1834-1836. Lille et Genève, 1948, gr. in-8°. (Publications de l'École normale supérieure, Section des Lettres, III.)

L'édition, par les élèves de l'École normale supérieure sous la direction de M. Levaillant, de la *Correspondance Générale* de Lamartine, est volontairement limitée aux années 1830-1848. Deux dates de révolutions en France, et aussi dans la pensée de Lamartine. En 1830, il quitte la diplomatie et regarde du côté de la politique ; en 1848 trahi par celle-ci après des journées

d'ivresse, d'une plume trop souvent indifférente il ne fait plus que noircir du papier.

Le tome II, qui vient de paraître, contient les lettres des années 1834-1835-1836. Élu député, Lamartine vient de rentrer d'Orient. A la Chambre, à la tribune, ses débuts sont pénibles ; mais peu à peu il sent son éloquence se former, monter enfin jusqu'à ces hauteur d'où elle pourra faire triompher ses idées politiques. Comme ses idées religieuses, elles ont évolué. Le cœur brisé par la mort de Julia, un « immense renouvellement » se fait en lui. Au cours de ces trois années, on peut suivre la revision de valeurs que jusque-là il ne discutait pas, et son accession à un mysticisme fort peu orthodoxe, qui commandera pour longtemps sa position envers Dieu et envers les destinées de la France. Cet itinéraire spirituel ne le cède pas en intérêt à ce qui, dans ces lettres, touche plus directement l'histoire littéraire : la genèse de *Jocelyn*, les remous d'opinion qu'il suscita dans le monde catholique, en un mot son immense succès. Les plus révélatrices sont celles que Lamartine a écrites à son ami de collège, Aymon de Virieu.

En trois années, 300 lettres adressées à 117 correspondants et à 5 destinataires collectifs, c'est une faible part assurément du courrier d'un écrivain célèbre doublé d'un député. Le déchet doit être considérable. Sur ces 300, 34 lettres inédites représentent le butin de l'équipe de Normaliens qui a réalisé cette édition, en un volume mince d'apparence, mais qui renferme une grosse somme d'efforts.

A priori, cela semblait une gageure de faire éditer une correspondance par une équipe, sans cesse renouvelée, de jeunes gens dont des études très brillantes, mais très générales, n'ont pas encore fait des érudits. Pour une œuvre de ce genre, de longues années semblent nécessaires, à un homme seul, qui, non content d'acquérir des connaissances spécialisées, en forgeant pour ses besoins un arsenal d'intuitions et de réflexes finirait par se mettre dans la peau de l'auteur. Tels M. Parturier et Mérimée, M. Bonnerot et Sainte-Beuve, M. Martineau et Stendhal. Un travail de cette sorte, pour tout dire, exige que l'on connaisse à fond Lamartine, et c'est lui qui le fait connaître à fond. Cercle vicieux que les élèves de l'École normale ont eu à cœur de rompre, justifiant ainsi la pensée de M. Levaillant qu'il n'y avait pas de meilleure école, les mettant à la fois devant un homme et devant des textes, pour former de futurs historiens de la littérature. Cette fois, après les quelques imperfections que l'on avait signalées dans le tome I, la méthode s'est perfectionnée. La direction de M. Levaillant a dû se faire plus proche ; M. Chesnier du Chesne a ouvert ses dossiers ; et après ces deux Lamartiniens, M. Parturier a promené sur les épreuves cet œil perçant qui lui est propre.

Sur l'*invention*, je n'ai à signaler, parmi les lettres ayant échappé aux éditeurs, qu'un remerciement (communiqué par un de ses petits-neveux) à Victor de Champeaux de la Boulaye, son secrétaire et ami, qui lui avait envoyé un sonnet après avoir lu *Jocelyn*. Il doit être du début de 1836. Je n'ai donc droit qu'à un point d'interrogation. Ces lettres manquantes, il est probable qu'elles sont nombreuses, à portée parfois, et qu'on en récolterait quelques-unes en se livrant à ce lent et minutieux travail : dresser une liste systématique des correspondants possibles de Lamartine, rechercher leurs descendants actuels, puis faire leur siège. L'éditeur doit obligatoirement devenir un généalogiste et un quémandeur. Il lui faut user largement de ces manuels qu'on ne cite pas dans les bibliographies sérieuses, mais qui sont indispensables en l'espèce : le *Bottin Mondain* (*Paris*, et surtout *Châteaux*) et l'*Annuaire des Téléphones*. Peu connus des érudits, la rédaction en est parfaite. Au milieu des démarches sans issue, des rebuffades ou des bonnes paroles, on tombe de temps en temps sur un trésor. Le jeu en vaut la peine. De destinataires nouveaux, dans le tome II, je n'en vois que cinq, dont deux découverts dans des fonds publics. La grande battue, la quête patiente des

documents dans les familles, je voudrais être sûr qu'elles ont été faites.

L'*établissement du texte* a été fait avec le soin qu'il méritait. Les lettres non datées ont été mises à leur place vraisemblable. Que vingt-et-un destinataires n'aient pas été identifiés, cela n'est pas étonnant, puisqu'il s'agit bien souvent de simples fiches ou de brefs extraits de catalogues de libraires. On a collationné fréquemment sur les autographes le texte déjà publié, et rectifié ainsi, pour les lettres à Virieu par exemple, une version inexacte ou tronquée. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Deux courts passages de lettres à Montalembert sont reproduits d'après le livre du P. Lecanuet. D'autres, à différents destinataires, ont été publiés par Henri Cochin. On ne dit pas si l'on a essayé, dans ces deux familles bien connues, de retrouver les originaux.

Le *commentaire* d'une correspondance est affaire de goût. Copieux ? ou réduit à l'essentiel ? C'est à cet essentiel que l'on s'en est tenu ici. Il est même un peu squelettique. J'aimerais une note plus détaillée sur Veydel (p. 29). Qui est Saint-Félix (p. 35) ? N'aurait-il pas été intéressant de rappeler (p. 71) que Sauzet l'emporta sur Lamartine à la présidence de la Chambre au fameux scrutin du 28 décembre 1841 ? La note sur le député Corcelles (p. 82) est vraiment insuffisante : on y renvoie à la lettre 465, qui renvoie à la lettre 446, c'est-à-dire à la page 82. Il ressort de deux lettres, en 1836, au dauphinois Guichard de Bienassis (p. 188) et à l'abbé Guillermard (p. 189) que le premier a transmis à Lamartine des vers du second. Nous aimerions savoir qui est l'abbé Guillermard. Page 255, nous voyons que c'est un « prêtre dauphinois [est-ce certain ?], ami de Guichard de Bienassis (voir ce nom). Il envoya des vers à Lamartine par son intermédiaire en 1836. » Nous le savions déjà. Qui est Guilleré ? Je ne suis pas plus avancé après sa notice (p. 255) qu'après la lettre à lui adressée (p. 14) ; mais j'aurais mis la note sur Pougens à la page 14. Par contre, Dupin a deux notices pour lui tout seul (p. 40 et 253) : elles ne se contredisent pas. Pour ma part enfin, puisqu'une telle édition a pour but d'être un instrument de travail et de me rendre service, j'aurais aimé trouver : en tête, une chronologie, autour de Lamartine, de ces trois années ; à la fin, un index des noms, n'étant pas assuré, au rythme actuel, de voir paraître le dernier volume.

Je m'en voudrais de grossir ces légers reproches. Il est trop souvent impossible de découvrir les héritiers actuels des correspondants d'auteurs illustres, ou de suivre des autographes, au cours des ventes, dans leurs avatars successifs. Comme il n'est guère facile d'identifier les modestes admirateurs que Lamartine a, un jour, gratifiés d'une lettre de remerciements. Aucune édition de ce genre ne paraîtrait jamais si elle ne se résignait à des insuffisances, à des omissions, si elle voulait éviter *addenda* et *errata*. Celle-ci remplit noblement son double but, en formant les Normaliens au plus subtil des travaux d'érudition littéraire, et en offrant aux Lamartiniens des textes, jadis dispersé ou inédits, mis en ordre et clarifiés. Leur travail en sera facilité, et la pensée de Lamartine en apparaîtra plus rectiligne et plus logique. Ce qui est la justification de l'œuvre entreprise.

A. DE LUPPÉ.

J. POMMIER, **Les Écrivains devant la Révolution de 1848** (Presses Universitaires de France, 1948).

M. Jean Pommier a réuni dans ce court volume six monographies consacrées aux écrivains français devant la Révolution de 1848, dont les deux premières avaient constitué une partie de son Cours au Collège de France pendant l'année scolaire écoulée. Successivement Béranger, Lamennais, George Sand, Lamartine, Victor Hugo, Michelet sont évoqués dans leur participation plus ou moins directe aux journées de Février et à leurs plus proches conséquences (24 février-11 décembre). Quatre sur six de ces écri-

vains saisissent avec empressement l'occasion d'accéder à la place publique ; c'est le moment où le peuple qui l'occupe se laisse conduire par les poètes, instruire par les philosophes, endoctriner par les romanciers ; si Béranger l'eût voulu, il eût facilement, pour sa part, incarné, du haut d'un Sinaï d'Épinal, le dieu de tant de bonnes gens. En somme, les formes les plus hautes de la pensée et du style, le romantisme maintenant adulte tentent et réussissent, après celle de l'Académie, du Collège de France, de la Comédie-Française et de la Revue des Deux Mondes, la conquête de la rue, chacun s'y comportant avec son génie propre.

Béranger, disions-nous, refuse de s'engager sur la pente, soucieux de ses rentes et de sa gloire, se gardant à droite comme à gauche ; il s'occupe de finir et, à son âge, dans des temps si instables, qui pourrait lui en vouloir, surtout quand on le voit racheter tant de prudence par une réelle bonté d'âme et la connaissance de ses propres limites ?

M. J. Pommier se plaît à juxtaposer à cet économe, qu'on avait tant de mal à faire sortir de sa chambre, le prodigue qui n'aspirait qu'à quitter la sienne. Pour Lamennais, la Révolution de 1848, c'est l'aventure d'un nouveau journal, l'ivresse de l'encre d'imprimerie, l'avènement à une sorte de juridiction encore sacerdotale qui introduise Dieu au fronton de la Constitution et qui cite à sa barre les meneurs et les menés avec un préjugé de moins en moins favorable pour Lamartine, une tendresse pour Ledru-Rollin, une horreur sincère de Louis Blanc, première esquisse d'Antéchrist. Mais il lui manque un peu de taille ; après Juin, Cavaignac reprend le rôle avec avantage. Lamennais sent la menace sur son *Peuple Constituant* ; comment résister, après la suspension de *L'Avenir*, le départ à grand fracas du *Monde*, à l'amère volupté d'un nouveau sabordage ! Silence au Pauvre ! M. J. Pommier décèle le goût chez cet ex-officiant de l'article funéraire, tout comme il le montre prêtre pour l'éternité dans sa campagne contre le divorce et sa définition scolastique de la propriété. Du moins, il crut au progrès social qu'il confondait avec le progrès moral, se déclara en faveur de l'association et ne déposa que pour mourir son bâton de pèlerin. Il y avait beau temps que cet apôtre avait trouvé son chemin de Damas et que ce républicain d'une longue veille attendait l'aube.

Voici Lamartine et son âme complexe en ces jours d'abord triomphaux, puis catastrophiques. L'Orphée de la révolution, au moins dans les premières semaines, n'a pas été le seul à charmer ni à conduire le peuple ; il dut compter avec Louis Blanc que sa petite taille prédestinait au pavois. S'il n'est pas possible de contester l'apparition de l'archange à la tribune, au début de l'après-midi du 24 février, du moins le matin, — et probablement dans toute la nuit précédente, — lui avait-on essayé ses ailes. A cet habillage présidait l'un des plus grands dignitaires de la maçonnerie, l'acteur Bocage, à qui M. Pommier rend une place qu'on ne saurait surestimer. A la ville cet acteur, — romantique lui aussi et combien ! — opérait dans les coulisses ; mais il faut croire qu'il retrouva pour convaincre son interlocuteur la dialectique d'Antony. Ceci n'empêche qu'une fois au pouvoir, Lamartine ait eu une politique très active, qu'il ait même touché à tout, maniant les fonds secrets pour équiper une police, s'amusant, en bon stratège romantique qui se souvient d'Elsa et de Cédar, à des entretiens avec Barbès et Blanqui, et jouant à dompter le lion populaire pour le seul plaisir, parfois, d'exercer les cordes de sa lyre. Il inventa la garde mobile et institua Négrier connétable *in partibus*. Ayant obtenu le calme à l'intérieur par la prodigalité du verbe et la comptabilité des armes, à l'extérieur par la fermeté de ton et les concessions de fait du Manifeste, il fit une politique où M. J. Pommier découvre, le 16 avril, plus d'appréhension que de machiavélisme, et qui, au lendemain des élections du 4 mai, ne manqua ni d'habileté ni d'honnêteté, jusque dans le repêchage de Ledru-Rollin qui lui fut tant reproché. Il semble bien que l'on doive

voir en lui la victime volontaire des classes possédantes, le « Curtius de la république conservatrice ». Ce qui ne l'empêcha pas d'avoir eu une arrière-pensée d'égoïsme candide quand il fit remettre par une Chambre, domptée par son éloquence, l'élection du Président au suffrage populaire. Il plaçait dans ses calculs comme dans ses improvisations une confiance qui pouvait aller jusqu'à la fatuité. « Lamartine, dit M. J. Pommier, ne savait pas haïr à la façon des hommes ; c'est ce principe angélique qui a causé sa chute... » En politique, en effet, l'unité et la force servent souvent de masques à l'opiniâtreté des haines.

Lamartine crut à son étoile ; George Sand s'imagina que la régénération du monde allait enfin s'accomplir et que le 24 février annonçait la naissance d'une société fraternelle. Par ses articles à *La Cause du Peuple*, à *La Vraie République* et surtout au *Bulletin de la République*, elle prêcha la révolution et la défense du nouveau régime avec quelque goût pour la conspiration et quelque sympathie pour le communisme. Par l'intermédiaire de son fils, à l'échelon local, elle voulut mettre en pratique son enseignement politique et convertir Nohant-Vicq. Elle se fit des illusions sur les bourgeois comme sur les ouvriers ; n'avait-elle pas cru arrivé le règne de l'amour ! Aussi chapitra-t-elle le Peuple comme ses amants. Le retour — définitif — au Berry natal la guérit de cette nouvelle aventure ; après sa chute, Lamartine exhuma dans *La Presse* des amours de jeunesse ; George Sand revint à ses moutons en publiant *La Petite Fadette*. La sérénité et l'harmonie l'habitèrent à nouveau après l'orage ; les champs la guérirent de la politique comme la réédition de *Lélia* avait dissipé les derniers restes de l'intoxication de Venise ; mais, là encore, elle avait trouvé le secret de s'enrichir en donnant. On peut dire avec M. Pommier : « Le plus grand amour de George Sand : le Peuple. » Aucun de ses amants ne l'avait fait si bien parler, aucun peut-être ne l'avait fait tant souffrir.

L'étude qui vient ensuite sur Victor Hugo met en évidence l'influence d'Émile de Girardin sur le poète ; elle montre *L'Événement* dans le sillage de *La Presse* ; elle limite et condense le cas de conscience politique d'Olympio au lendemain de son entrée à l'Assemblée Constituante. « Il ne ment point en mettant dans sa devise le 29 mai : « Tendre et profond amour du peuple. » Mais avant ces mots, il y en a d'autres : « Haine vigoureuse de l'anarchie. » Et c'est tout le drame intérieur de Hugo. » Dans son discours du 20 juin, il ne semble pas qu'il aille au delà d'un sage fraternalisme ; plus tard, l'argumentation de Montalembert l'inquiétera et, relevant l'imprudent dilemme du tribun, il choisira contre l'Église. Mais en 1848, à peine Lamennais vient-il d'anathématiser la loi du plus fort : « Silence au pauvre ! » que *L'Événement* paraît (18 juillet), comme pour dire : « Parole aux riches ! » M. J. Pommier met en évidence le douloureux synchronisme ; sur le journal lui-même, il apporte de précieux renseignements (la commandite de Moïse Millaud, israélite bordelais qui avait déjà fondé une feuille bonapartiste), comme sur les relations entre Mocquard, secrétaire du prince Louis-Napoléon et Paul Meurice, rédacteur en chef de *L'Événement*. Pour prix de ses campagnes, Victor Hugo fut évité dans la constitution du premier ministère (20 décembre), mais invité trois jours plus tard à l'Élysée. On peut douter à bon droit de la perspicacité politique d'un Olympio qui fut, semble-t-il, la dupe de Badinguet. Seuls un amour-propre blessé et la conscience d'avoir été berné par un personnage qui ne passe point pour un aigle ont pu alimenter sans faiblir les milliers de vers des *Châtiments*, tout animés d'une haine dont la constance étonnait Lamartine.

Chez Michelet, la Révolution de 1848 éperonna l'éducateur ; lui aussi avait annoncé les événements et délégué le personnel de 89 à l'assaut du trône de Juillet ; à son premier volume de l'*Histoire de la Révolution*, il avait ajouté l'appel de ses dix leçons au Collège de France qui réclamaient l'union sociale,

le rapprochement des classes par la fraternité. La principale et la plus écoutée des trois sibylles de la rue des Écoles, Michelet trouvait dans les journées de Février la confirmation de ses théories favorites et voyait à l'œuvre Prométhée forgeant sa propre histoire. Mais il souhaitait une révolution qui, plus que celle de 89, dépassât la politique, ne se confinât pas, non plus, dans le matérialisme et transformât les volontés par la révélation d'une morale et d'une religion. Mais la doctrine restait à élaborer, le spirituel à construire ; contre Béranger qui disait à propos des hommes du peuple : « Ce sont eux qui feront leurs propres livres », Michelet affirma son rôle d'initiateur ; toutefois il ne termina par son *Histoire populaire de la France* ; du moins, la suite de sa *Révolution* profita de ces velléités et il traça le plan de la *Bible de l'Humanité.* Mais les grandes époques historiques s'incarnaient pour Michelet en figures émouvantes ; le 8 novembre 1848, il rencontra pour la première fois Mlle Mialaret ; un peu plus tard, ils se marièrent. La France est femme, la Révolution aussi. Le Collège pouvait l'exclure ; il s'était refait un foyer. Ce fut sa façon à lui de renaître et de dériver de 48 sa propre palingénésie.

Je ne sais si M. J. Pommier y a pensé, mais son ouvrage commémoratif semble répondre, après un siècle, au furieux réquisitoire de Proudhon accusant les gens de lettres de son temps de n'avoir rien fait pour le peuple, et de n'avoir eu, à travers les événements de 48, que le souci de leur propre gloire (*Confessions d'un révolutionnaire. Appendice* § 1). Quelle qu'ait pu être leur conduite future, les écrivains dont il vient d'être question, dans ces mois de malentendus, d'inquiétudes, de massacres et d'intrigues, surent se rapprocher du peuple et mettre dans ce commun élan encore plus de sympathie que de vanité.

Jacques Vier.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans ce numéro, le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1950.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'Histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, ces notes ne relèveront que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

BIBLIOGRAPHIE

— * Baldensperger (F.) et Friederich (Werner P.). — Bibliography of comparative literature (North Carolina University Studies in Comparative Literature, 1). — Chapel Hill, 1950.

— * Malclès (L.-N.). — Les Sources du travail bibliographique. Tome I. Bibliographies générales. Préface de Julien Cain. — Genève, E. Droz ; Lille, Giard, 1950.

— Bayer (R.). — Bibliographie méthodique des travaux d'esthétique parus en 1949. — *Revue d'esthétique*, avril-juin.

DIVERS

— * Amadou (Robert) et Kanters (Robert). — Anthologie littéraire de l'occultisme. — R. Julliard, 1950.

— * Jean (Marcel) et Mezei (Arpad). — Genèse de la pensée moderne [sur Sade, Lautréamont, Rimbaud, Mallarmé, Jarry, Apollinaire, etc.]. — Corrêa, 1950.

— * Michaud (Guy). — Introduction à une science de la littérature, avec la collaboration de Ernest Fraenkel. — Istanbul, Pulhan Matbaasi, 1950.

— * Romi. — Petite histoire des cafés concerts parisiens. Préface de Robert Beauvais. — J. Chitry, 1950.

— * Teesing (H. P. H.). — Das Problem der Perioden in der Literaturgeschichte. — Groningen, J.-B. Wolters, 1949.

— * Da Villon a Valéry. Il libro della poesia francese. Presentato e commentato da Vittorio Lugli. — Messina-Firenze, D'Anna, 1949.

— Baldensperger (Fernand). — Sémantique et sociologie. L'avatar moderne du « bourgeois ». — *Letterature moderne*, giugno 1950.

— Dainville (François de), S. J. — Livres de comptes et histoire de la culture. — *Archivum Historicum Societatis Iesu*, jul-dec. 1949.

— Dédéyan (Charles). — Position littéraire du baroque. — *L'Information littéraire*, septembre-octobre.

— Deschamps (Philippe), C. S. V. — Recherches sur un vocabulaire fondamental du français. — *Revue de l'Université Laval*, nº 10.

— Jarnac (René). — Le Courrier littéraire [dans la presse aux XIXe et XXe siècles]. — *Larousse mensuel*, septembre.

— Johansen (Svend). — La notion de signe dans la glossématique et dans l'esthétique. — *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*, vol. V, Recherches structurales 1949, Nordisk sprog-og Kulturforlag.

— Lalo (Ch.). — L'âge optimum des mutations maîtresses dans l'histoire des arts. — *Revue d'esthétique*, avril-juin.

— Paulhan (Jean). — Petite préface à toute critique. — *La Table Ronde*, juillet.

— Peyre (Henri). — Franco-German literary relations : a survey of problems. — *Comparative Literature*, Winter 1950.

— Rudrauf (L.). — Structure consonantique de la musique verbale : son importance prosodique dans la poésie française. — *Revue d'esthétique*, janvier-mars.

— Rütsch (Julius). — Situation des französischen Romans. — *Trivium*, h. 1.

— Schmidt (Albert-Marie). — L'occultisme en France des origines au début du XIXe siècle (essai d'anthologie commentée). — *La Table Ronde*, août-septembre.

Périodiques nouveaux. — *Estudios franceses.* Universidad nacional de Cuyo. Facultad de filosofia y letras. Instituto de lenguas y literaturas modernas. Nos 4-5, octubre 1949. Rivadavia, 544, Mendoza, Republica Argentina [Suite de *Boletín de estudios franceses*, cf. *R. H. L.*, janvier-mars 1950, p. 96.]

Théâtre. — * Attinger (Gustave). — L'esprit de la *Commedia dell'arte* dans le théâtre français (Publications de la Société d'Histoire du théâtre). — Paris, Librairie théâtrale ; Neuchâtel, La Baconnière, 1950.

— Lebègue (Raymond). — Le théâtre et les Archives de France. — *L'Éducation nationale*, 22 juin.

— Nagy (Arturo). — La Commedia dell'arte e la sua fortuna in Francia. — *Estudios franceses*, octubre 1949.

XVe SIÈCLE

Villon. — Schutz (Alexander H.). — The *Lamentations of Matheolus* and the basic tempo of V's *Testament.* — *Studies in Philology*, July.

XVIe SIÈCLE

Divers. — * Moreau (E. de), S. J., Janelle (Pierre) et Jourda (Pierre). — La Crise religieuse du XVIe siècle (Histoire de l'Église, 16). — Bloud et Gay, 1950.

— * Weinberg (Bernard). — Critical prefaces of the Renaissance (Northwestern University Studies in the Humanities, nº 20). — Evanston (Ill.), Northwestern University Press, 1950.

— * Desguine (André). — Arcueil et les poètes du XVIe siècle, le vin, la vigne et la tradition bachique à Arcueil-Cachan. — H. Champion, 1950.

Bodin (Jean). — Mesnard (P.). — J. B. et la critique de la morale d'Aristote. — *Revue Thomiste*, 1949, III.

— Mosse (George L.). — The influence of J. B.'s *République* on English political thought. — *Medievalia et Humanistica*, 1948, July.

Brach (**Pierre de**). — Barrière (Pierre). — P. de B. [poète bordelais, 1547-av. 1604]. — *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, 2e semestre 1949.

Brantôme. — Voir : *Ronsard.*

Du Bellay (**J.**). — * J. D. B. — *La Deffence et illustration de la langue françoyse.* Fac-similé de l'édition originale de 1549 publié sous le patronage de la Direction générale des arts et des lettres, avec une introduction de Fernand Desonay (Textes littéraires français). — Genève, E. Droz ; Lille, Giard, 1950.

Estienne (**Robert**). — Voir : *Ronsard.*

La Boétie. — Voir : *Montaigne.*

Montaigne (**M. de**). — David (Jean). — De la « démocratie » dans M. — *The French Review*, May.

— Duviard (Ferdinand). — La révision du « cas M. » M. chrétien. — *Neophilologus*, Juli.

— Kurz (Henry). — M. and La Boétie in the chapter on friendship. — *P. M. L. A.*, June.

— Lévis-Mirepoix (Duc de). — M. et le secret de Coutras. — *La Revue*, 1er octobre.

Peiresc. — * Gravit (Francis W.). — The P. papers. (Contributions in Modern Philology, 14). — Ann Arbor, Michigan, University of Michigan Press, 1950.

Pontus de Tyard. — * Baridon (Silvio F.). — Inventaire de la bibliothèque de P. de T. (Travaux d'Humanisme et Renaissance, 2). — Genève, E. Droz ; Lille, Giard, 1950.

— * Lapp (John C.). — The universe of P. de T. : a critical edition of *L'Univers* (Cornell Romance Studies). — Ithaca (N. Y.), Cornell University Press ; London, Cumberledge, 1950.

Rabelais. — * Powys (John Cowper). — R. His life, the story told by him, a selection therefrom here newly translated and an interpretation of his genius and his religion. — London, The Bodley Head, 1948.

— Auerbach (Erich). — The world in Pantagruel's mouth. — *Partisan Review*, September-October.

— Cohen (Gustave). — R. et son œuvre (fin). — *L'Année propédeutique*, n° 11-12.

— Cordiè (Carlo). — Recenti studi sulla vita e sulle opere di François R. (1939-1950). — *Letterature moderne*, giugno.

Ronsard (**P. de**). — Grouas (Charles-André). — Un discours latin inédit de P. de R. — *Quo Vadis*, septembre-novembre.

— Beaulieux (Ch.). — L'orthographe française actuelle, mélange de celle de Robert Estienne et de celle de R. (suite et fin). — *Bulletin de la Société des bibliophiles de Guyenne*, 2e semestre 1949.

— Pinelli (Noël). — La Corse dans l'œuvre de R. et de Brantôme. — *Cahiers d'histoire et de documentation corses*, mars.

— Pitou (Spire). — R., La Fontaine, Richelet and « la Touselle ». — *Modern Language Notes*, June.

Scève (Maurice). — * Niedermann (Walter). — Versuch über M. S. Dichtung. — Zürich, Juris-Verlag, 1950.

XVIIe SIÈCLE

Divers. — * Scherer (Jacques). — La Dramaturgie classique en France. — Nizet, 1950.

Balzac (J.-L. Guez de). — Flasche (H.). — Der Begriff *cœur* bei G. de B. Eine Untersuchung zur Vorgeschichte des Pascalschem Deukens. — *Romanistiches Jahrbuch*, Bd. II, 1949.

Bossuet. — * Laurent (M.-H.), O. P. — Un précieux exemplaire du Commentaire de B. sur les Psaumes. — *Ecole française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1950.

— Voorvelt (Gebhard). — La philosophie de B., ses sources et ses conséquences. — *Studia catholica* (Nimègue), n° 3.

Corneille. — * Vernieri (N.). — Il dramma della fede. Sulle orme del *Poliuto* di C. (I libri della scoperta, 4). — Rome, Anonima Veritas Editrice, 1950.

— Carrington Lancaster (H.). — *The Cid*, 1637. — *The French Review*, May.

— Souriau (Anne). — L'espace-temps théâtral dans le *Cid*. — *Revue d'esthétique*, avril-juin.

— Yarrow (P. J.). — A further comment on *Polyeucte*. — *French Studies*, April.

Descartes. — *Etudes philosophiques* (N° spécial consacré à D., par J. Benda, G. Berger, C. Devivaise, P. Humbert, P. Mesnard, J. Moreau, R. Sarans, J. Segond). — Avril-juillet.

— D. A l'occasion du tricentenaire de sa mort [par H. Gouhier, Ferd. Alquié, R. Lenoble, G. Lewis, Charlotte S. Ware]. — *Revue internationale de philosophie*, 15 avril.

— Del Noce (Augusto). — Cartesio e la politica. — *Risista di filosofia*, gennaio-marzo.

— Lewis (Geneviève). — Pour le tricentenaire de D. La personne chez D. — *Recherches et débats*, supplément philosophique, n° 8, janvier-février.

— Scimè (S.), S. J. — Valore della filosofia di R. D. — *La Civiltà Cattolica*. 6 maggio.

— Thureau (Chanoine). — Que faut-il penser de D. et du cartésianisme? — *Ecclesia. Lectures chrétiennes*, juillet.

Huet (P.-D.). — * Tolmer (abbé Léon). — P.-D. Huet (1630-1721), humaniste-physicien. Avant-propos par R. N. Sauvage. — Bayeux, Ed. Colas, 1950.

La Bruyère. — * L. B. — *Les Caractères*. Introduction de Henri Queffélec. (Collection du Flambeau). — Hachette, 1950.

La Fontaine. — Voir : *Rabelais*.

Molière. — * Mongrédien (Georges). — La Vie privée de M. (*Les Vies privées*). — Hachette, 1950.

— Lespire (R.). — Le « libertinage » de M. et la portée de *Dom Juan*. — *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1950, n° 1.

— Rauhut (Franz).— M. Lebensweisheit. — *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, 1949.

Pascal. — * B. P. — Pensées sur l'homme et Dieu. Choix et classement

de Geneviève Lewis. Eaux-fortes originales d'Albert Gleizes. — Casablanca, Éd. de la Cigogne, 1950.

— * Maggioni (Sœur M.-L.). — The *Pensées* of P., a study in baroque style. — Washington, Catholic University of America Press, 1950.

— * Wasmuth (E.). — Die Philosophie P. — Heidelberg, Schneider, 1949.

— Mongrédien (Georges). — Quel est l'auteur du *Discours sur les Passions de l'amour* ? [admet le Mis d'Alluye avec réserves]. — *L'Education nationale*, 12 octobre.

Voir : *Vinet* (*Alexandre*).

Racine (**Jean**). — * J. R. — *Les Plaideurs. Britannicus. Bérénice.* Texte établi, annoté et précédé d'une introduction par V.-L. Saulnier (Bibliothèque classique de Cluny). — Ed. de Cluny, 1950.

— * Kygrö (Kauko). — Madame de Maintenon et J. R. — Helsinski, Suomalainen Tiedealkatemia, 1949.

— * Orcibal (Jean). — La genèse d'*Esther* et d'*Athalie* (Autour de R., I.). — J. Vrin, 1950.

— Marquet (Pierre-Bernard). — L'ombre de R. — *La Pensée*, juillet-août.

— May (Georges). — R. et les *Liaisons dangereuses*. — *The French Review*, May.

Rotrou. — Van Stockum (Th. C.). — Kleists *Amphitryon* und R. *Les Sosies*. — *Neophilologus*, Juli.

Sévigné (**Mme de**). — Colmant (P.). — La marquise de S. : « Mort de Vatel ». — *Les Etudes classiques*, janvier 1949.

Vaugelas. — Arland (Marcel). — Pour un grammairien. — *La Table Ronde*, octobre, et *Gazette de Lausanne*, 9-10 septembre.

— Reverdin (Olivier). — Quand V. cherchait à refaire sa fortune. Une lettre inédite [à Charles de Menthon, comte de Montrottier, 1633]. — *Journal de Genève*, 18 juillet.

Vincent de Paul (**Saint**). — 1. Dix lettres inédites de S. V. d. P., présentées par Fernand Combaluzier, C. M. — 2. Une nouvelle lettre inédite de S. V. d. P. [à Mlle Le Gras]. — *Annales de la Congrégation de la Mission*, 1947-1948.

XVIIIe SIÈCLE

Divers. — Dollot (René). — Il teatro S. Pietro di Trieste et son répertoire français (1690-1801), d'après le livre de Cerlo L. Curiel, edito a cura degli amici... — *Revue de Littérature comparée*, juillet-septembre.

Alembert (**d'**). — Gagnebin (Bernard). — La publication du livre de d'A. *Sur la destruction des Jésuites en France* assurée en 1765 à Genève par Voltaire. — *Bulletin du Bibliophile*, n° 4.

Beaumarchais. — * B. — Théâtre. Introduction par Gérard Bauër, notes par René Groos (Collection du Flambeau). — Hachette, 1950.

— * Théâtre de B. [Le Barbier de Séville, Le Mariage de Figaro. La Mère Coupable]. Avec une introduction, des notices, des notes, les principales variantes et une bibliographie par Maurice Rat (Classiques Garnier). — Garnier, 1950.

— Vaillé (Eugène). — Le chevalier d'Eon, Caron de B. et le transport maritime du courrier postal entre la France et l'Angleterre. — *Revue des P. T. T. de France*, juillet-août.

Choderlos de Laclos. — Voir : *Racine* (*J.*).

Cottin (**Mme**). — Lagrange-Ferrègues (G. de). — Mme C. et le pasteur Mestrezat. — *Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin*, avril-juin.

Diderot. — * Dieckmann (Herbert). — Le Philosophe. Texts and interpretation [étude sur l'article « Philosophe » de l'Encyclopédie]. — Washington University Studies, Saint-Louis, 1948.

— May (Georges). — D., Baudelaire et les femmes damnées. — *Modern Language Notes*, June.

— Wilson (Arthur M.). — A bicentenary of the enlightenment : D. in prison, 1749. — *Queens's Quarterly*, 1949, nº 4.

Voir : *Balzac* (*H. de*).

Duclos (**Ch.**). — Duthil (R.) et Dédéyan (Charles). — D. et la Société royale de Londres (1763-1764). — *Revue de littérature comparée*, janvier-mars.

Encyclopédie. — Bailly (René). — Une grande entreprise : l'*E.* — *Larousse mensuel*, octobre.

— Fabureau (Hubert). — Le prospectus de l'*E.* — *Mercure de France*, septembre.

Voir : *Diderot*, *Jaucourt*.

Jaucourt. — Doolittle (James). — J.'s use of some material in the *Encyclopédie.* — *Modern Language Notes*, June.

Gresset. — * Leroy (Pierre). — *Le Méchant.* Notes sur un manuscrit de G. — Société d'histoire du théâtre, 1950.

Lattaignat (**Abbé de**). — Blanc (Jeanne-Yves). — Un chanoine poète. L'abbé de L., 1697-1779. — *Rolet*, 5 octobre.

Montesquieu. — Cotta (S.). — Gli inediti di M., a proposito di una recente pubblicazione. — *Rivista di filosofia*, aprile-giugno.

Prévost (**Abbé**). — Laulan (Robert). — Manon Lescaut et la Salpêtrière. — *Mercure de France*, octobre.

Rousseau (**J.-J.**). — * Derathé (Robert). — J.-J. R. et la science politique de son temps. Préface de B. Mirkine-Guertzevitch et M. Prélot (Bibliothèque de la science politique). — Presses Universitaires, 1950.

— Benon (Dr R.). — La folie de J.-J. R. — *Le Progrès médical*, 24 septembre.

— Chaix (Paul). — Le premier *Discours* de R. annoté par l'auteur [l'exemplaire appartient à la Société J.-J. R.]. — *Les Musées de Genève*, juillet-août.

— François (Alexis). — 1. Encore la famille de R. — 2. Le premier *Discours* de R. en Suisse. — *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, 1946-1949.

— Françon (Marcel). — La condamnation de l'*Emile.* — *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, 1946-1949.

— Guyot (Charly). — R. promeneur du Jura. — *La Tribune de Genève*, 24 septembre.

— Maday (André de). — R. et la Révolution française. — *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, 1946-1949.

— Pélerinage aux Charmettes [Lettre de Pierre-Paul Plan, Genève, août 1950. — Défense des Charmettes, par Paul Guichonnet. — Note de P.-P. Plan]. — *Les Musées de Genève*, septembre-octobre.

— Pons (Roger). — *La Nouvelle Héloïse.* Julie ou l'incertaine guérison d'un cœur. — *L'Anneau d'Or*, septembre-octobre.

— Testa (A.). — R. e l'equivoca della libertà. — *Rivista internazionale di filosofia del diritto*, 1949.

— Vermeil (Edmond). — Gœthe et R. — *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, 1946-1949.

— Voisine (J.). — L'influence de *La Nouvelle Héloïse* sur la génération de *Werther*. — *Études germaniques*, août-septembre.

— Bibliographie [des travaux publiés sur J.-J. R.], années 1946, 1947, 1948 et 1949. — *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, 1946-1949.

Sade (Mis **de**). — Cottez (Henri). — Le livre du jour : *Justine ou les malheurs de la vertu*. — *Mercure de France*, juillet.

— Larnac (Jean). — La littérature française de décadence. Autour du marquis de S. — *La Pensée*, juillet-août.

Théâtre. — * Rivoire (Jean-Alexis). — Le Patriotisme dans le théâtre sérieux de la Révolution, 1789-1799. — Gilbert, 1950.

Voltaire. — * V. — Lettres inédites aux Tronchin, avec une introduction de Bernard Gagnebin (Textes littéraires français). — 3 vol., Genève, E. Droz ; Lille, Giard, 1950. [Tome I, 1754-1757, 279 lettres ; tome II, 1758-1760, 262 lettres ; tome III, 1761-1778, 194 lettres, actes notariés, index, bibliographie. Première édition intégrale des 577 lettres encore inédites, adressées par V. aux quatre membres de la famille Tronchin : au banquier Jean-Robert, au médecin Théodore, aux conseillers François et Jacob, et aux notables genevois ; 67 lettres de Mme Denis, la nièce du patriarche. Commentaire historique tiré des Archives de Genève, des registres de notaires et de la correspondance inédite du conseiller J.-L. Du Pan.

— V. — Lettres à Théodore Tronchin. Présentation par André Delattre. — *Mercure de France*, octobre.

— Delattre (André). — Trois inédits de V. — *Les Nouvelles Littéraires*, 5 octobre.

— * Schilling (Bernard N.). — Conservative England and the case against V. — New York, Columbia University Press, 1950.

— Bianquis (G.). — Gœthe et V. — *Revue de Littérature comparée*, juillet-septembre.

— Crowley (Francis J.). — A note to the Moland edition of V. — *Modern Language Notes*, June.

— Lafon (Henri-René). — V. et la poste. — *Revue des P. T. T. de France*, juillet-août.

— Richard (Antoine). — « En bâtissant mon église » (V.). — *Revue d'histoire et d'archéologie du diocèse de Belley*, avril.

— Voir : *Alembert* (*D'*).

XIXe SIÈCLE

Divers. — * Ramuz (Ch.-F.). — Les Grands moments du XIXe siècle français (La Grenade, n° 1. Conférences données au Conservatoire de Lausanne, d'octobre 1915 à janvier 1916). — Lausanne, Mermod, 1948.

— * Salvan (Jacques-Léon). — Le Romantisme français et l'Angleterre victorienne. — H. Champion, 1949.

— Byrnes (Robert F.). — Marpon et Flammarion. Contribution à l'histoire de l'édition. — *Revue des sciences humaines*, juillet-septembre.

— Henriot (Émile). — Napoléon écrivain et les écrivains occasionnels. — *Le Monde*, 9 août.

— 1850-1950 [L'édition française en 1850 d'après la *Bibliographie de la France*]. — *Bibliographie de la France*, n° 29, 21 juillet.

Agoult (**Mme d'**). — Berthoud (Dorette). — Mme d'A. féministe. — *Journal de Genève*, 20-21 août.

Augier (**Émile**). — Pinatel (abbé). — Le théâtre moderne. Les maîtres de la comédie de mœurs [E. A., Alexandre Dumas fils]. — *Cahiers de l'Educateur*, octobre.

Balzac (**H. de**). — * H. de B. *La Comédie humaine.* T. X. *Les deux poètes. Un grand homme de province à Paris.* Notices et notes d'Albert Prioult (Les Classiques du monde). — F. Hazan, 1950.

— * H. de B. — *Eugénie Grandet.* Préface et notes de Jean Ehrard (Classiques Delmas). — Delmas, 1950.

— * H. de B. — *Le Père Goriot.* Préface d'Ed. Herriot. (Les Grands Maîtres). — Lyon, Audin ; Paris, Bordas, 1950.

— * H. de B. — Scènes de la vie de province. *Illusions perdues.* Tome 2[-3]. Dessins de Ch. Picart le Doux... (Édition du Centenaire des œuvres complètes illustrées de B., 23-24). — A. Guillot, 1950.

— * *La Femme auteur* et autres fragments inédits de B., recueillis par le vicomte de Lovenjoul. Introduction par Maurice Bardèche (Les Cahiers verts. Nouvelle série. 4). — B. Grasset, 1950.

— * H. de B. — Lettres à sa famille, 1809-1850. Avec une série de lettres de Mme de B. à son fils. Publiées avec une introduction, et des notes de Walter Scott Hastings [dont 71 lettres inédites]. — A. Michel, 1950.

— * Proust (Marcel). — Le Balzac de Monsieur de Guermantes. Dessins de l'auteur. Introduction par Bernard de Fallois. — Neuchâtel-Paris, Ides et Calendes, 1950.

— * Atkinson (Geoffroy). — Les idées de B. d'après la Comédie humaine. T. 4. La morale, les sentiments politiques. T. 5. Sentiments romantiques. Esthétique. Critique littéraire. Conclusions. Appendice. — Genève, E. Droz ; Lille, Giard, 1949-1950.

— * B. (Encyclopédie par l'image). — Hachette, 1950.

— * Savant (Jean). — La Vie fabuleuse et authentique de Vidocq. — Éd. du Seuil, 1950.

— * Inauguration (L') de l'année Balzac à Alençon. [Lettres-préfaces d'André Billy, Pierre Descaves, Léon Gédéon. Avant-propos de Jean-Jacques Launay.] — Alençon, Imprimerie alençonnaise, 1949.

— Arland (Marcel). — Pour l'anniversaire de B. — *Gazette de Lausanne*, 26-27 août.

— Bertault (Philippe). — La religion de Balzac. — *Études*, septembre.

— Billy (André). — Sur le sens du mot balzacien. Écrire pour ou contre e lecteur. — *Le Figaro Littéraire*, 22 juillet.

— Gilman (Margaret). — B. et Diderot. Le *Chef-d'œuvre inconnu*. — *P. M. L. A.*, June.

— Guyon (Bernard). — La première lettre de B. à l'*Étrangère*. — *Le Monde*, 19 septembre.

— Guyot (Charly). — Réalité et imagination chez B. — *Revue des Belles Lettres* (Genève), mai.

— Haloche (Maurice). — Un centenaire : H. de B. — *Le Thyrse*, juillet-août.

— Harry (Myriam). — Aux îles Comores, sur les traces d'Henry de B. — *Les Nouvelles Littéraires*, 17 août.

— Henriot (Émile). — Balzaciana. — *Le Monde*, 26 juillet.

— Isay (Raymond). — B. devant l'ange et le démon. — *La Revue*, 15 août.

— Massis (Henri). — B. en Russie. — *Bulletin des Lettres*, 15 octobre.

— Messières (René de). — Introduction à une nouvelle lecture de B. — *The French Review*, May.

— Proust (Marcel). — Les personnages de B. Inédit [printemps 1909 ?]. — *La Table Ronde*, juillet.

— Reh (Alfred). — L'inscription en lettres hébraïques sur une cassette de B. — *Évidences*, août-septembre.

— Rousset (Jean). — *Les Rois silencieux*. Note sur les pouvoirs occultes de B. — *Revue des Belles-Lettres*, mai.

— Schwab (Raymond). — Cuvier, B. et le sanscrit. — *Mercure de France*, août.

— Starobinski (Jean). — Notes sur B. — *Revue des Belles-Lettres*, mai.

— Valensi (Raphaël). — Les Juifs dans l'œuvre de B. — *Le Monde juif*, juin.

— Zweig (Stefan). — B. collectionneur. — *Revue de Paris*, avril.

— X.-B. and the role of costume in the novel. — *The American Society Legion of Honor Magazine*, Summer.

— *Europe* [Numéro spécial sur B. Réponses à un questionnaire : Allemagne, Belgique, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, U. R. S. S., etc., sous la direction de Pierre Abraham]. — Juillet-août.

— H. de B. [M. Bardèche : B. et la société contemporaine. — Th. Beregi : B. et l'étranger. — Claire-Éliane Engel : B. et l'Angleterre. — Bernard Gros : Politique de B. — Pierre Chazel : La religion de B.]. — *Réforme*, 22 juillet.

— Le centenaire de la mort de B. [par Jean Nicollier, Ch. d'Eternod]. — *Gazette de Lausanne*, 19-20 août.

— Voir : *Proust (M.)*.

Banville (Th. de). — Souffrin (Eileen). — Swinburne et B. — *Revue de Littérature comparée*, juillet-septembre.

Baudelaire (Charles). — * B. — *Les Fleurs du Mal*. Préface de Jules Romains (Les Grands Maîtres). — Lyon, Audin ; Paris, Bordas, 1950.

— Bandy (W. T.). — Petite addition à la bibliographie baudelairienne. Une édition originale non signalée de *La Fanfarlo*. — *Bulletin du Bibliophile*, n° 4.

Voir : *Diderot*.

Béranger. — Dangon (Georges). — B. typographe. Une crise de direction à l'Imprimerie royale en 1830. — *Courrier graphique*, septembre.

Bloy (Léon). — * Dubourg (Maurice). — Un aventurier périgourdin en Indochine : Georges Bloy (1848-1908). Préface d'Albert Béguin. — Éd. Peyronnet, 1950.

— Arrou (Pierre). — Un grand écrivain toujours discuté : L. B. — *Ecclesia. Lectures chrétiennes*, août.

Borel (Pétrus). — * Starkie (Enid). — P. B. en Algérie. — Oxford, B. Blackwell, 1950.

Bourges (Élémir). — Lebois (André). — E. B. et William Blake. — *Marsyas*, septembre-octobre.

Champfleury. — Fabureau (Hubert). — C. [Jules Husson, dit]. — *Mercure de France*, juillet.

Chateaubriand. — * C. *Atala*. — Traduzione di Adelina Landogna Flamini. Prefazione di Piero Operti. Disegni di Chiaretta Buratti. — Verona, L'Albero, 1948.

— * C. — Le Pape est fait. Lettres inédites. Introduction de P.-L. Couchoud. — Lyon, Audin, 1950.

— * Chinard (Gilbert). — Une sœur aînée d'*Atala*. Odérahi. Histoire américaine, avec une introduction et des notes... — Clavreuil, 1950.

— J. B. — En marge de C. — *Bulletin du Bibliophile*, n° 4.

— Chenot (Bernard). — La pensée politique de C. — *Mercure de France*, août.

— Dargaud (Marius). A propos des *Mémoires d'Outre-Tombe*. L'utilisation politique par la presse provinciale du fragment *Avenir du monde* (1848). — *Bulletin du Bibliophile*, n° 4.

— Jean-Nesmy (Dom Claude), O. S. B. — C. ou de la sincérité religieuse. — *La Pensée catholique*, n° 15.

— Rat (Maurice). — Constance, Charlotte ou Virginie ? Contestations d'état-civil autour de la tendre Atala. — *Le Figaro Littéraire*, 29 juillet.

Constant (**Benjamin**). — * Hasselrot (Bengt). — B. C. og Bernadotte. De l'Esprit de conquête et de l'Usurpation og deus tilblivelse. — Kôbenhavn, Bianco Lunos Bogtrykkeri, 1950.

— Mistler (Jean). — B. C. et Mme Récamier. Lettres [de B. C.] à Mme R. — *La Revue*, 1er septembre.

Courteline (**Georges**). — * Richards (Marguerite L.). — Le Comique de Courteline. — Montréal ; New York University, 1950.

— Bourin (André). — Elle et lui. Chez Mme C. — *Les Nouvelles Littéraires*, 3 août.

Delécluze (E.-J.). — E.-J. D. — Lettres à Albert Stapfer (1821-1827). — Présentation de Robert Baschet. — *Mercure de France*, août.

Dumas (**Alexandre**). — Rat (Maurice). — La vérité sur la dame de Montsoreau qui n'est pas celle d'A. D. — *Le Figaro Littéraire*, 14 octobre.

Dumas fils (**Alexandre**). — Voir : *Augier* (*Émile*).

Fabre (**Ferdinand**). — * Eichhorn (Anna). — F. F. Sein Leben und seine Werke (Wien, phil. Diss. 21). — Wien, 1949.

Flaubert (**Gustave**). — * G. B. — *Mme Bovary* [suivi de] Commentaires du procès par J. Desforges. Préface de Robert Kemp (Classiques Delmas). — Delmas, 1950.

— * Seznec (Jean). — Nouvelles études sur *La Tentation de Saint-Antoine* (Studies of the Warburg Institute, vol. 18). — London, The Warburg Institute, 1950.

— Bart (B. F.). — F's itinerary in Greece. — *P. M. L. A.*, June.

— Bonwit (Marianne). — F. auf Gœthes Spuren : in Italien und im *Château des Cœurs*. — *P. M. L. A.*, June.

— H. G [uillemin]. — Du nouveau sur F. [notes sur le livre de Mme Durry : « F. ses projets inédits »). — *Journal de Genève*, 8-9 octobre.

France (**Anatole**). — Bescou (Yves). — La religion d'A. F. — *Le Lys Rouge*, n° 48-49, été-automne 1950.

— Castro-Rebello (E. de). — A propos de *Leuconoé*. — *Le Lys Rouge*, n° 48-49, été-automne 1950.

— Lefèvre-Roujon (L.-C.). — A. F. et Charles Grandjean. — *Journal de Genève*, 24-25 septembre.

— Lefèvre-Roujon (L.-C.). — Dans l'intimité d'A. F. — *Journal de Genève*, 25-26 juin.

— Maurois (André). — En relisant A. F. — *Hommes et Mondes*, septembre.

— Pierrugues (Marcel). — Une source d'A. F. : Mgr Gouthe-Soulard et l'abbé Guitrel. — *Revue de la Méditerranée*, juillet-août.

— Reik (Dr Theodor). — La psychologie de l'ironie. Une étude sur A. F. [Analyse de la nouvelle de F., *Le Jongleur de Notre-Dame*]. — *Psyché*, juin.

— Salvatorelli (Annamaria). — Introduzione ad A. F. (fine). — *Il Ponte*, febbraio.

— Suffel (Jacques). — Autour d'A. F. Documents inédits. — *Mercure de France*, octobre.

— Les procès d'A. F. — *Le Lys Rouge*, n° 47, printemps 1950.

Gautier (Judith). — Billy (André). — J. G. — *Le Figaro Littéraire*, 23 septembre.

Gautier (Th.). — Voir : *Nerval (G. de)*.

Girardin (Mme de). — Raya (Gino). — G. narratrice. — *Siculorum Gymnasium* (Catane), luglio-dicembre 1949.

Gobineau (A. de). — Maurevert (Georges). — Joseph-Arthur de G., inspirateur du pangermanisme. — *Le Fureteur*, juin.

Goncourt (Edmond de). — Voir : *Maupassant (G. de)*.

Guérin (E. de). — Une lettre inédite d'E. de G. [à Maurice de G., 23 mai 1829, communiquée par le président R. Schuman]. — *L'Amitié guérinienne*, nos 1-2.

Heredia (J.-M. de). — Correas (Carlos Massíni). — Confesión de un traductor y seis sonetos de J.-M. de H. — *Estudios franceses*, octubre.

Hugo (Victor). — * V. H. — Poésies. Introduction par Marcel Arland. Notes par Henri Chabrol (Collection du Flambeau). — Hachette, 1950, 2 vol.

— V. H. — Préface de *Cromwell*. Introduction de P.-O. Lapie. — *Les Belles Lectures*, 1er-14 octobre.

— Carnets inédits de V. H. [1848-1851], publiés par Henri Guillemin. — *Les Nouvelles Littéraires*, 27 juillet.

— V. H. — Carnets inédits [dates diverses de 1839 à 1882, fragments non datés], publiés par Henri Guillemin. — *Les Nouvelles Littéraires*, 7 septembre.

— V. H. — Lettres inédites réunies et présentées par Henri Guillemin. — *Synthèses*, juin.

— Maximes inédites de V. H., présentées par Henri Guillemin. — *Gazette de Lausanne*, 9-10 septembre.

— V. H. — Vers inédits, présentés par Henri Guillemin. — *Cahiers du Sud*, n° 300.

— Guillemin (Henri). H. déjà — avant Rimbaud — donnait une couleur aux voyelles « qu'un rayon de soleil fait éclore ». — *Le Figaro Littéraire*, 26 août.

— Guillemin (Henri). — La pensée religieuse de V. H. [documents inédits]. — *La Vie intellectuelle*, août-septembre.

— Guillemin (Henri). — V. H. avait-il de l'humour ? — *Le Figaro Littéraire*, 28 octobre.

— Guillemin (Henri). — V. H. et Alice Ozy. — *Mercure de France*, septembre.

— Guillemin (Henri). — V. H. et le monde du mystère [nouveaux documents inédits]. — *Médecine de France*, n° 14, 1950.

— Guillemin (Henri). — Juliette Drouet raconte le Deux Décembre [manuscrit conservé dans les papiers H.]. — *Le Figaro Littéraire*, 1er juillet.

— Cerini (Matteo). — Antitesi victorhughiane. — *Humanitas* (Brescia), aprile.

— Gautier (J.-M.). — Une source de V. H. — *Revue de Littérature comparée*, juillet-septembre.

— Péguy (Charles). — Sur V. H. [fragment de 1914]. — *Cahiers du Sud*, n° 300.

— Poulet (Georges). — L'espace et le temps chez V. H. — *Esprit*, octobre.

— Sacy (S. de). — H. et le domaine public. — *Mercure de France*, octobre.

— Viatte (Auguste). — Le mysticisme de V. H. d'après *Océan.* — *Cahiers du Sud*, n° 301,

Huysmans (**J.-K.**). — Chardine (André). — H., in hymnis [C.-R. de la publication des lettres de H. aux Bénédictins de Saint-Wandrille]. — *Études*, juillet-août.

— Cogny (Pierre). — Aspects de la grâce chez J.-K. H. [documents inédits]. — *Dieu Vivant*, n° 16.

— Cogny (Pierre). — Correspondance à propos d'une psychanalyse de J.-K. H. Note sur la psychanalyse et la psychanalyse littéraire. — *Cahiers de psychiatrie*, n° 4.

— De Hérain (François). — H., écrivain d'art. — *Rolet*, 14 et 21 septembre.

— Tharaud (J. et J.). — Comment on collabore (I)... [Souvenirs sur J.-K. H.]. — *La Revue*, 1er septembre.

— Voir : *Maupassant* (*G. de*).

Lamennais (**F. de**). — Vier (Jacques). — Autour des *Paroles d'un croyant* [l'influence de L. sur Liszt et Mme d'Agoult]. — *L'École*, 23 septembre.

Lautréamont. — Haac (Oscar A.). — L's conversion : the structure and meaning of *Poésies*. — *Modern Language Notes*, June.

Le Gonidec (**J.-F.**). — * Dujardin (Dr Louis). — La vie et les œuvres de J.-F.-M.-M.-A. Le G., grammairien et lexicographe breton (1775-1838). Préface de Pierre Le Roux. — Dr Dujardin, Saint-Renan (Finistère), 1950.

Loti (**Pierre**). — * Bibliothèque Nationale. P. L. Exposition organisée pour le centenaire de sa naissance [Catalogue]. Avant-propos de J. Cain. — Paris, 1950.

— Delage (Edmond). — L. marin. — *Revue française*, juillet-août.

Mallarmé (**Stéphane**). — * Davies (Gardner). — Les Tombeaux de M., essai d'exégèse raisonnée. Toast funèbre ; le Tombeau d'Edgar Poë ; Sur les bois oubliés ; Hommage à Wagner ; le Tombeau de Charles Baudelaire ; Tombeau de Verlaine]. — J. Corti, 1950.

— Carrouges (Michel). — Poursuite de l'ombre [M. et Poë dans *Igitur*]. — *La Table Ronde*, août-septembre.

— Chassé (Charles). — La clé de M. est chez Littré. — *Quo Vadis*, mars-mai.

— Petriconi (H.). — Das Meer und der Tod in drei Gedichten von M., Rimbaud, Claudel. — *Romanistiches Jahbruch*, 1949.

Maupassant (**Guy de**). — G. de M. — Lettres inédites à Edmond de Goncourt, publiées par Artine Artinian et Édouard Maynial. — *Mercure de France*, septembre.

— Lettres inédites de M. [à Huysmans, — sur *A Rebours*, — à Catulle Mendès]. — *Les Nouvelles Littéraires*, 3 août.

— Artinian (Artine). — M. en Amérique. — *Les Nouvelles Littéraires*, 3 août.

— Borel (Pierre). — Une amie inconnue de G. de M. — *La Revue*, 1er août.

— Borel (Pierre). — La dernière croisière de G. de M. — *La Tribune de Genève*, 2 septembre.

— Boussel (Patrice). — M. et les Anthropophages. — *Rolet*, 5 octobre.

— Chantre (Ami). — G. de M. — *Journal de Genève*, 17-18 septembre.

— Chapelan (Maurice). — Le centenaire de G. de M. [à Étretat]. — *Le Figaro Littéraire*, 12 août.

— Gamarra (Pierre). — M. et l'art de la nouvelle. — *Europe*, juillet-août.

— **Halperin (Joseph).** — G. de M. (1850-1893). — *Neue Schweizer Rundschau*, Juli.

— Kedros (André). — *Boule de Suif* et les graffiti. — *Europe*, juillet-août.

— Lemay (P.). — En marge d'un centenaire. Quelques lettres de G. de M. [1883 ou 1884 ?]. — *Le Progrès médical*, 10 septembre.

— Lemoine (Fernand). — G. de M. — *Gazette des Lettres*, 5 août.

— Morgan (Claude). — M. en France. — *Les Lettres Françaises*, 28 septembre.

— Nicollier (Jean) et Borel (Pierre). — [Centenaire de la naissance de G. de M.]. — *Gazette de Lausanne*, 5-6 août.

— J. V. — Le centenaire de M. — *La Pensée*, juillet-août.

— [Sur le centenaire de la mort de G. de M.]. — *Carrefour*, 1er août.

— Pour et contre M. — *Les Lettres Françaises*, 21 septembre.

Mérimée (Prosper). — * Schmittlein (Raymond). *Lokis*. La dernière nouvelle de P. M. — Bade, Éd. Art et Science, 1949.

— Josserand (Pierre). H. B. — *Le Divan*, juillet-septembre.

Mirbeau (Octave). — Weber-Perret. — O. M. — *Journal de Genève*, 2-3 juillet.

Morvonnais (H. de la). — Lemée (Pierre). — Le poète Hippolyte de la M. et l'ordre politique et social [documents inédits, 1848-1853]. — *Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo*, 1949.

Musset (Alfred de). — Cottez (Henri). — Le livre du jour : *Les Nuits*. — *Mercure de France*, octobre.

— Fonsny (J.). — Les leitmotive d'A. de M. — *Les Études classiques*, avril.

— Maurevert (Georges). — Gentilshommes de lettres. A. de M. — *Le Fureteur*, octobre.

Nerval (Gérard de). — Richer (Jean). — Dix lettres inédites de G. de N. [avec une liste complète de ses internements]. — *La Table Ronde*, juillet.

— Lettres inédites. G. de N. et Th. Gautier. Présentées par Jean Richer. — *Les Nouvelles Littéraires*, 14 septembre.

— Richer (Jean). — Les opinions de N. et l'illuminisme. — *Mercure de France*, septembre.

— G. de N. — Notes de doctrine sociale [manuscrit inédit, collection Spoelberch de Lovenjoul]. Textes inconnus : Le diable rouge. Les prophètes rouges. Extraits de *L'Almanach cabalistique pour 1850*. — *Mercure de France*, septembre.

— Richer (Jean). — Non, G. de N. ne fut pas un espion [documents inédits]. — *Les Nouvelles Littéraires*, 19 octobre.

Proudhon. — * P.-J. P. — Lettres à sa femme. Préface de Suzanne Henneguy. — B. Grasset, 1950.

— Dumartin (Serge). — P. et Marx (1844-1847). — *La Nef*, juin-juillet.

— Puech (J.-L.). — Quelques récents commentateurs de P. — *Revue d'histoire économique et sociale*, nº 1.

Renan (Ernest). — Dubreuil (Léon). — Autour du « Dîner celtique ». — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mai-juin.

Rimbaud (Arthur). — * Gengoux (Jacques). — La Pensée poétique de R. — Nizet, 1950.

— * Etiemble (R.) et Gauclère (Yassu). — R., nouvelle éd. revue et augmentée (Les Essais). — Gallimard, 1950.

— Adam (Antoine). — *Parade*. — *Le Bateau Ivre*, septembre.

— Fowlie (Wallace). — R. et Hart Crane. — *Arts. Lettres*, nº 17 (1950).

— Morice (L.). — R. et la conversion de Claudel. — *Facultés catholiques de l'Ouest. Bulletin trimestriel*, avril.
— Mullins (S. J.). — La révolte de R. — *Revue de l'Université Laval*, nº 10.
— Voir : *Mallarmé* (*S.*), *Verlaine* (*P.*).

Rodenbach (**Georges**). — Rodenbach (André). — Bruges la Morte et G. R. — *Le Bayou*, nº 42, été 1950.

Roumanille. — Griffe (Georges). — R. poète. — *Marsyas*, septembre-octobre.

Sainte-Beuve. — * Decreus van Liefland (Juliette). — S.-B. et la critique des auteurs féminins. Mme de Duras. Mme de Flahaut-Souza. Mme de Krüdener. — Boivin, 1950.

Samain (**Albert**). — Commémoration d'A. S. [par H. Mazel, Edm. Rocher, G. Salmonsohn, E. Prévost, L. Bocquet, etc.]. — *Quo Vadis*, juin-août.
— Billy (André). Où A. S. décrit sa propre mort. — *Le Figaro Littéraire*, 29 juillet.

Sand (**George**). — Maurois (André). — G. S. et les problèmes de la femme [II-V]. — *Conferencia*, juillet-octobre.
— Pailleron (Marie-Louise). — Une petite-fille de G. S. Nini. — *La Revue*, 15 octobre.

Sorel (**Georges**). — Cabibbe (Giorgio). — Contemporaneità di S. — *Nuova Antologia*, giugno.

Stendhal. — * Martineau (Henri). — Le Calendrier de S. Avec la collaboration de Jules Lefranc et de Marion Lièvre. — Le Divan, 1950.
— * Martineau (Henri) et Michel (François). — Nouvelles soirées du Stendhal-Club, avec contribution de Luigi-Foscolo Benedetto, Ferd. Boyer, Armand Caraccio, Vittorio del Litto, Pierre Jourda, Pierre Martino. Documents inédits. — *Mercure de France*, 1950.
— Alciatore (Jules C.). — S. et Destutt de Tracy. Les désirs contradictoires : source de malheur. — *Le Bayou*, nº 42, été 1950.
— Berne-Joffroy. — Destinées de la rhétorique : Stendhal, Valéry, Paulhan. — *Cahiers du Sud*, nº 300.
— Bonfantini (Mario). — S. 1950. — *Letterature moderne*, giugno.
— Dédéyan (Charles). — L'originalité de S. dans l'adaptation de *L'Abbesse de Castro*. — *Le Divan*, juillet-septembre.
— Delécluze (E.-J.). — Lettres à Albert Stapfer (1821-1827). Présentation de Robert Baschet. — *Mercure de France*, août.
— Lesage (Laurence). — Albert Camus and S. — *The French Review*, May.
— Liprandi (Claude). — Un roi à Verrières. — *Le Divan*, juillet-septembre.
— Liprandi (Claude). — Sur un épisode de *Rouge et Noir*. Un roi à Bray-le-Haut. — *Revue des Sciences humaines*, juillet-septembre.
— Martineau (H.). — Une lettre inédite de S. [à Frédéric de Mercey, 2 novembre 1830]. — *Le Divan*, juillet-septembre.
— F. M[ichel]. — Petites notes stendhaliennes [Au Salon de 1824. S. devant un portrait]. — *Le Divan*, juillet-septembre.
— Voir : *Delécluze* (*E.-J.*).

Théâtre. — * Wicks (C. B.). — The Parisian stage, part I, 1800-1815 (University of Alabama Studies, 6). — University, University of Alabama Press, 1950.

Thiers (**A.**). — * Ciampini (Raffaele). — T. et le Risorgimento (d'après des documents inédits). — Florence, Institut Français, 1948.

Tocqueville (Alexis de). — Alpatov (M. A.). — (Les vues politiques et la théorie historique de Tocqueville (en russe). — *Izvestia Akademie Naulz S. S. S. R.* Série historique et philosophique, juillet-août 1950.

— Mayer (J.-P). — A. de T. and John Stuart Mill. On a unpublished correspondence. — *The Listener*, 16th March.

— Mayer (J. P.). — Letters from [John Stuart] Mill to T. [inédits]. — *The Times Literary Supplement*, 1st, 8th, 15th September.

Vallès (Jules). — Nadeau (Maurice). — J. V. écrivain moderne. — *Mercure de France*, septembre.

Verlaine (Paul). — * P. V. — Confession of a Poet. Introduction par Peter Quennell. Traduit par Joanna Richardson. — London, Thames and Hudson, 1950.

— * Siciliano (L.). — V. — Milan-Venise, La Goliardica, 1949.

— Leclercq (Paul). — P. V. and Stéphane Mallarmé : teachers of English. — *The Nineteenth Century*, October.

— Mulertt (Werner). — V. Beziehungen zu Deutschland. — *Archiv für das Studium des neueren Sprachen*, 1948.

— Ott (K.-A.). — V. *Fêtes galantes.* — *Romanistiches Jahrbuch*, 1949.

— Seguin (Marc). — Au lendemain des *Romances sans paroles* (fragment d'une biographie poétique de V.). — *Le Bayou*, n° 42, été 1950.

Vermenouze (Arsène). — Palmiéry (René). — A. V., le poète de la Haute-Auvergne. — *Le Monde*, 26 septembre.

Viennet (J.). — V. — Mémoires, publiés par le duc de La Force. — *La Revue*, 1er, 15 août, 1er septembre.

Vigny (Alfred de). — Debauve (J.-L.). — Une romantique lorientaise. La jeunesse bretonne de Marie Dorval (d'après des documents inédits). — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mai-juin.

— Guillemin (Henri). — A. de V. et Napoléon III [documents inédits]. — *Revue française*, juillet-août.

Vinet (Alexandre). — * Jost (François). — A. V. interprète de Pascal. Préface de G. de Reynold [Thèse lettres Fribourg]. — Lausanne, Payot, 1950.

XXe SIÈCLE

— * Duplessis (Yves). — Le Surréalisme (Que sais-je ? 432). — *Presses Universitaires*, 1950.

— * Gmelin (Hermann). — Der Franzôsische Zyklenroman der Gegenwart, 1900-1945. — Heidelberg, Quelle und Meyer, 1950.

— * Cinquante années de découvertes, 1900-1950. Un bilan dressé par... Claude-Edmonde Magny [La littérature. I. La poésie. II. Le roman]. — Éditions du Seuil, 1950.

— Balandier (G.). La littérature noire de langue française. — *Présence africaine*, n° 8-9.

— Buet (Patrice). — *La Revue moderne* telle que je l'ai connue. — *Revue moderne des arts et de la vie*, juillet.

— Davignon (Henri). — Trente ans de vie littéraire en Belgique. — *La Revue*, 15 août.

— Humbourg (Pierre). — Naissance des *Cahiers du Sud.* — *Gazette des Lettres*, 22 juillet.

— Kanters (Robert). — La littérature contemporaine et le pouvoir des

clefs [in : Aspects de l'occultisme, n° spécial]. — *La Table Ronde*, août-septembre.

— Odilé (Claude). — Esquisse d'un tableau littéraire de l'Alsace de 1900 à 1950. — *Saisons d'Alsace*, n° 3.

Apollinaire (**Guillaume**). — * Que faire ? [feuilleton du *Matin*, 1900, écrit par A. pour l'avocat Esnard], présenté par Noëmi Onimus-Blumenkranz. Préface de Jean Marcenac. — La Nouvelle Édition, 1950.

— Adéma (Marcel). — Le voile est officiellement levé sur les origines d'A. — *Le Figaro Littéraire*, 28 octobre.

— Adéma (Marcel). — Linda l'inconnue, le premier amour parisien de G. A. — *Le Figaro Littéraire*, 22 juillet.

— Billy (André). — La « basse littérature » d'A. — *Le Figaro Littéraire*, 7 octobre.

— Deleclos (Camille). — L'Ardenne stavelotaise inspiratrice d'A. — *Revue moderne des arts et de la vie*, juillet.

— A poet of experience [C. R. de : * Selected writings of G. A. Translated with a critical introduction by Roger Shattuck. — London, Harvill Press, 1950]. — *The Times Literary Supplement*, 22 th September.

Artaud (**Antonin**). — Frank (André). — A. A. — *Revue théâtrale*, n° 13, été 1950.

Barbusse (**Henri**). — Paraf (Pierre). H. B. Le poète. — Fréville (Jean). Le réaliste du xxe siècle. — *Les Lettres Françaises*, 14 septembre.

— Voir : *Rolland* (*R.*).

Barrès (**Maurice**). — Martin du Gard (Maurice). — Présence de B. — *Ecrits de Paris*, septembre.

— Montherlant (Henry de). — B. et notre temps [1925, préface de 1950]. — *Hommes et Mondes*, juillet.

Bernanos (**Georges**). — G. B. — [14] lettres inédites à Alceu Amoroso Lima [Tristan de Athayde, 1938-1942]. — *Esprit*, août.

— G. B. — Pages de journal [1946, 1948]. — *Dieu Vivant*, n° 16.

— G. B. — Un mauvais rêve. Roman inédit (I). — *La Table Ronde*, octobre.

— Béguin (Albert). — B. au travail. Histoire d'un roman. — *La Table Ronde*, octobre.

— Desnues (R. M.). — G. B. — *Éducatrices paroissiales*, septembre-octobre.

— Roussel (Jean). — L'univers pathétique de G. B. — *Revue générale belge*, juillet.

Bourcet (**Marguerite**). — Bouet (Lucienne-Ella). — M. B. Une vocation d'écrivain. — *Ecclesia. Lectures chrétiennes*, juillet.

Bousquet (**Joë**). — Béguin (Albert). — Mort d'un poète. — *Gazette de Lausanne*, 14-15 octobre.

Copeau (**Jacques**). — [15] lettres inédites de J. C. à Jean Schlumberger, Xavier de Courville et André Obey. — *Revue théâtrale*, n° 11, hiver 1949-1950.

— Charlier (André). — J. C. — *Cahiers d'art dramatique*, juin-septembre.

— Voir : *Péguy* (*Charles*).

Descaves (**Lucien**). — Lacaze-Duthiers (Gérard de). — Souvenirs sur L. D. — *Quo Vadis*, janvier-février.

Desjardins (Paul). — Gilbert (Jean). — A Pontigny avec P. D. Présentation de Jean Schlumberger. — *Mercure de France*, août.

Deubel (Léon). — Bayard (Jean-Pierre). — L. D. — *L'Acropole*, août-septembre.

Dullin (Charles). — Arnoux (Alexandre). — C. D., le comédien possédé. — *Hommes et Mondes*, juillet.

Fargue (Léon-Paul). — Beucler (André). — L'habit de L.-P. F. — *Les Œuvres Libres*, juillet.

Gille (Valère). — Haux (Gaston). — L'adieu à V. G. — *Le Thyrse*, juillet-août.

— Cyr (René). — V. G. — *Mercure de France*, septembre.

— Saint-Guidon (Robert de). — Souvenirs sur V. G., conférencier. — *Le Thyrse*, juillet-août.

Gillet (Louis). — Gillet (Suzanne). — Un mariage par cartes postales. Souvenirs inédits de Mme L. G. — *Le Figaro Littéraire*, 14 octobre.

Giraudoux (Jean). — * Hommage à G. Lycée de Châteauroux, 18 juin 1949 [documents inédits : cinq devoirs de J. G., 1895, 1898, 1899]. — Châteauroux, Librairie Bourgeois.

— Les enfances de J. G. [devoirs au lycée de Châteauroux]. — *Gazette des Lettres*, 24 juin.

— Anstett (J.-J.). — *Ondine* de Fouqué à G. — *Les Langues Modernes*, mars-avril.

— Kamras (Hugo). — G. 1950. — *B. L. M.* (Bonniers Litterära Magasin, Copenhague), April.

Grolleau (Charles). — Billy (André). — Le souvenir de C. G. — *Le Figaro Littéraire*, 28 octobre.

Hermant (Abel). — Billy (André). — La mort d'A. H. — *Le Figaro Littéraire*, 7 octobre.

— Chantre (Ami). — A. H. — *Journal de Genève*, 21-22 octobre.

— Kemp (Robert). — A. H. — *Les Nouvelles Littéraires*, 5 octobre.

— Lacretelle (Jacques de). — A. H. — *Le Figaro*, 30 septembre — 1er octobre.

— Lacretelle (Jacques de). — Un mémorialiste de la belle époque. A. H. — *France-Illustration*, 14 octobre.

— Reuillard (Gabriel). — A. H. s'était trahi lui-même. — *Opéra*, 4 octobre.

Jacob (Max). — M. J. — Lettre inédite [à Mme C.]. — *Empreintes* [no spécial sur Jean Cocteau], mai-juillet.

— M. J. — Les enfants sont les enfants [Inédit. Extrait d'une lettre à Louis Guilloux, Saint-Benoît-sur-Loire, 17 octobre 1941]. — *Signes du temps*, no 3.

— Fumet (Stanislas). — M. J. et l'humour sacré (émission radiophonique). — *La Vie Intellectuelle*, octobre.

Jaloux (Edmond). — E. J. — *La Pêche aux flambeaux* [fragment d'un roman inédit]. — *La Table Ronde*, août-septembre.

— Mondor (Henri). — E. J. — *La Tribune de Genève*, 3 septembre.

Jammes (Francis). — * Florilège de F. J. Recueilli et présenté par Pierre Guéguen. — Le Club français du livre (Poésie, 5), 1949.

— * F. J. — Le Poème d'ironie et d'amour. Inédit. Préface de Robert Mallet. — Librairie Universelle, 1950.

— Daguerre (Pierre). — Déjeuner avec **F. J.** — *Caliban*, octobre.

Le Cardonnel (**Louis**). — Ruy (Louis). — L. L. C., il prete-poeta. — *Humanitas* (Brescia), gennaio.

Lefèvre (**Frédéric**). — Muselli (Vincent). — Souvenirs sur F. L. — Pages anthologiques. Notice biographique. — *Les Nouvelles Littéraires*, 14 septembre.

Lubicz-Milosz (**O.-V. de**). — Cassou (Jean). — Fragment sur M. — *Cahiers du Sud*, n° 300.

Maeterlinck (**Maurice**). — Cavicchioli (Giovanni). — Una visita a M. M. — *Nuova Antologia*, maggio.

Péguy (**Charles**). — C. P. — Lettre à Collier, 11 mai (1895). — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 10, mars.

— Dédicaces de P. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 10, mars.

— Dournes (Pierre). — Le socialisme de P. face au parti socialiste. — *La Nef*, juin-juillet.

— Lerminier (Georges). — Jacques Copeau et C. P. (Esquisse d'un parallèle). — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 10, mars.

— L. M.-A. — Un musicien de P., Maurice Jaubert. — *L'Amitié Charles Péguy. Feuillets mensuels*, n° 10, mars.

— Reclus (Maurice). — Témoignage sur P. — *La Revue*, 1er et 15 juilllet.

— Voir : *Hugo* (*V.*).

Philippe (**Charles-Louis**). — Dupuy (Aimé). — Ch.-L. P. et la notion d'enfance. — *L'Information littéraire*, septembre-octobre.

— Pizon (Pierre). — Ch.-L. P. — *La Gerbaude*, n° 10, mars-avril.

Proust (**Marcel**). — * Briand (Charles). — Le secret de M. P. — H. Lefebvre, 1950.

— Lettre inédite de M. P. [à Jean Cocteau]. — *Empreintes* [n° spécial sur Jean Cocteau], mai-juillet.

— Bordeaux (Henry). — Mon ami M. P. Lettres inédites de M. P. — *Les Nouvelles Littéraires*, 10 août.

— Levin (Harry), O'Brien (Justin). — P., Gide and the sexes. — *P. M. L. A.*, June.

— Martin du Gard (Maurice). — Rencontre de M. P. — *Ecrits de Paris*, octobre.

— Porel (Jacques). — M. P. chez Réjane. — *La Table Ronde*, octobre.

— Voir : *Balzac* (*H. de*).

Ramuz (**C.-F**). — * Mermod (H.-L.). — Album C.-F. R. Photographies prises et préfacées par H.-L. M. — Lausanne, Mermod, 1950.

— Petitlaurent (V.). — R. Le goût de l'authentique. — *Facultés catholiques de l'Ouest. Bulletin trimestriel*, juillet.

— Voir : *XIXe siècle. Divers.*

Régnier (**Henri de**). — Maubert (Alfred). — H. de R. et Paray-le-Monial. — *Mercure de France*, octobre.

Rolland (**Romain**). — Deux textes inédits de R. R. [Lettre à Marianne Rauze, 23 novembre 1923 ; extrait du *Journal*, 4 septembre 1928]. — *Les Lettres Françaises*, 6 juillet.

— R. R. — Journal des années de guerre [31 juillet — 16 octobre 1914]. — *Les Œuvres Libres*, juin.

— Lettres inédites de R. R. à Maxime Gorki. — *La Nouvelle Critique*, été 1950.

— * Küchler (Walther). — R. R. Henry Barbusse. Fritz von Unruh — Frankfurt a. M., A. Lutzeyer, 1949.

— * Starr (William Thomas). — A critical bibliography of the published writings of R. R. — Northwestern University Press, 1950.

— Grappin (Pierre). — R. R. und der Bund *Neues Vaterland*. — *Lancelot*, N° 24, 1950.

— Vidal (Annette). — Henri Barbusse et R. R. — *Les Lettres Françaises*, 14 septembre.

— Association des amis de R. R. *Bulletin* n° 12, juin.

Saint-Exupéry (A. de). — * Les Œuvres complètes d'A. de S.-E. Avec un portrait de l'auteur,... 33 aquarelles par Edy-Legrand, Chapelain-Midy, Fontanarosa, Yves Brayer, A. Dunoyer de Segonzac, André Derain et les dessins et aquarelles de l'auteur pour *Le Petit Prince*. — Gallimard, 1950.

— Lettres intimes d'A. de S.-E. à une jeune fille [Mlle Lucie-Marie Decour]. — *Le Figaro Littéraire*, 8 juillet.

* Bottequin (Armand). — A. de S.-E. Essai. — Bruxelles, De Boeck Audenarde, Sanderus, 1949.

Saint-Pol-Roux. — Fontaine (Anne). — Un poète du grand large. S. P. R le Magnifique. — *La Tribune de Genève*, 22 octobre.

Ségalen (Victor). — Germain (Gabriel). — Sur deux sources chinoises de V. S. — *Revue de Littérature comparée*, juillet-septembre.

Signoret (Emmanuel). — Billy (André). — Sur E. S. — *Le Figaro Littéraire*, 16 septembre.

Suarès (André). — Mallet (Robert). — A. S. repose maintenant au cimetière des Baux. — *Le Figaro Littéraire*, 15 juillet.

— Sipriot (Pierre). — A. S. portraitiste. — *Gazette des Lettres*, 22 juillet.

— Sipriot (Pierre). — Le vrai visage d'A. S. — *Opéra*, 19 juillet.

Thibaudet (Albert). — Paulhan (Jean). — *Le Berger de Bellone* ou l'École des critiques [préface à un inédit de T.]. — *Le Figaro Littéraire*, 30 septembre.

— Tomlinson (Muriel D.). — Greek mythological imagery in T's *Réflexions*. — *The French Review*, May.

Toulet (P.-J.). — Planet (Claudie). — A la recherche de T. perdu. — *Gazette des Lettres*, 22 juillet.

Valéry (Paul). — * Bémol (Maurice). — La méthode critique de P,V. *Les Belles-Lettres*, 1950.

— Fabre (Lucien). — Situation de V. — *Revue de Paris*, septembre.

— La Harpe (Jacqueline E. de). — Gœthe, Gide and V. — *Comparative Literature*, I, Fall 1949.

— Lombard (Alfred). — Bourdelle, Romains et V. *Le Cimetière marin*. — *Journal de Genève*, 17-18 septembre.

— Perruchot (Henri). — Regards sur P. V. — *Revue de la Méditerranée*, mars-avril.

— Voir : *Stendhal*.

Viélé-Griffin (Francis). — Elton (William). — Unpublished letters of F. V.-G. — *The French Review*, May.

René Rancœur.

CHRONIQUE

LE DEUXIÈME CONGRÈS DES ÉTUDES FRANÇAISES

Les spécialistes de l'histoire littéraire eurent, cette année, des vacances bien remplies. A la fin d'août, le IXe Congrès international des sciences historiques les appelait à la Sorbonne ; les rapports de P. Francastel sur l'histoire de la civilisation des temps modernes et de G. Chinard sur l'exotisme et le primitivisme faisaient une large part aux œuvres littéraires [1], et certaines communications concernaient la *Divine comédie*, Bersuire, Sébastien Castellion, Pascal, Mme de Staël, Balzac, etc... Aussitôt après, l'Association internationale des études françaises les convoquait au Collège de France. Quelques semaines plus tard, il fallut opter entre deux réunions étrangères qui furent, l'une et l'autre, très réussies : les journées franco-italiennes de Parme, vouées à Stendhal, et le Congrès international de littérature comparée, qui se tint à l'Université de Tubingen. Parmi tous ces congrès nous retiendrons celui qui avait pour unique objet les études françaises.

Fondée par un groupe de spécialistes français et étrangers, l'Association internationale des études françaises est une jeune société [2]. Son premier congrès date de septembre 1949 ; il était consacré surtout aux méthodes de l'enseignement de la littérature et de la langue française. Le second, qui a eu lieu douze mois plus tard, avait inscrit à son programme trois sujets d'actualité.

Une journée était dédiée à une science dont on ne parlait guère en France il y a un demi-siècle [3] : la Stylistique. Après en avoir fait l'histoire, M. Charles Bruneau en a énuméré les espèces. Ses préférences vont à l'étude du style d'un auteur (en mettant l'accent, comme il sied, sur les éléments personnels et neufs de ce style), d'une école littéraire, d'un groupe social (par exemple, les sportifs), d'une époque déterminée. C'est là un terrain encore peu exploré,

1. Tous les rapports ont été publiés, avant le Congrès, chez A. Colin, en un volume de 646 p. in-8°.

2. Ses principaux « animateurs » ont été M. Duff, professeur à l'Université de Jérusalem, et M. Gilbert Chinard. Le président actuel est F.-C. Green, de l'Université de Cambridge, et le secrétaire général P. Josserand. Trésorier : Jean Frappier.

3. Le Littré n'admet son nom qu'avec une croix, et le *Dictionnaire général* l'omet. Je ne crois pas que G. Lanson, auteur de l'*Art de la prose*, l'ait jamais employé.

et où l'on peut construire des édifices solides. On sent que M. Bruneau n'a pas une grande confiance dans les théories de certains « intuitionnistes » d'outre Atlantique...

Ensuite, M. Cressot a examiné diverses tournures employées dans la conversation.

Enfin, M. Marouzeau a fait un exposé précis et animé sur l'intonation expressive ; à l'aide d'exemples, il a montré l'importance, en français, de l'accent d'intonation. Cet accent pourrait faire l'objet d'une science spéciale (mais quel nom lui donner ?). L'assistance, qui comptait de nombreux étrangers, fit des comparaisons, à ce sujet, avec le provençal, l'anglais, etc...

Une autre journée fut réservée à la préciosité. Les rapporteurs avaient été choisis de manière à nous montrer son aspect temporel et son aspect éternel. M. Antoine Adam fit un historique précis de la Préciosité (avec un P majuscule) ; des textes d'époque lui permirent d'en fixer la naissance en 1654 et d'en suivre le développement. Après 1660, il n'en est plus guère question : la mode est passée. Il caractérisa ensuite les Précieuses par leur vie mondaine et par leur goût du romanesque et de la galanterie à l'espagnole, et distingua la Précieuse de la coquette et de la prude. Pour la langue des Précieuses, il récusa Molière et Somaize, et conseilla de lire Émile Roy (*Ch. Sorel*) et F. Brunot. Comme il l'avait déjà fait dans le fascicule 56 de la *Revue des sciences humaines*, il affirma que le style des Précieux et des Précieuses était bien différent de celui de Nervèze et de Des Escuteaux. Enfin il définit leur attitude indépendante à l'égard des règles littéraires et des Anciens, et leurs idées sur l'amour et le mariage.

Le propos du deuxième rapporteur, M. René Bray, était tout autre. On se rappelle sa définition de l'art précieux :

> Le jeu inutile et sans cause d'un oisif à l'esprit agile et à l'imagination féconde, hanté par l'ange du bizarre, riche de culture, se plaisant dans une création de luxe qui traduit par des gestes arbitraires une exigence interne de distinction [1].

Partant de cette définition, il choisit quelques écrivains du XVIe au XXe siècle, et se demanda si leurs œuvres étaient « précieuses ». Dans l'après-midi, M. Pintard confirma les vues de M. Adam sur l'histoire de la Préciosité et sur le style des Précieux ; mais il élargit son domaine historique et montra que l'hôtel de Rambouillet n'était pas resté étranger à cette mode ; il revint sur les rapports du pétrarquisme et des théories morales des Précieuses, que j'avais rapprochées de textes italiens et français du XVIe siècle. Mme de Mourgues donna une définition sociologique des Précieux : des hommes et des femmes très civilisés qui, dans une époque troublée, cherchent un abri ; les femmes, surtout, ont un désir de sécurité et exigent de « bonnes manières ». On discuta de la valeur du fameux *Brûlé de plus de feux*, que R. C. Knight et J. Pommier ont récemment étudié, et l'on tomba d'accord avec M. Raymond pour souhaiter que le style des écrivains qui se sont succédé entre 1560 et l'avènement du Classicisme, fasse l'objet d'études précises.

On avait réservé à la première journée du Congrès le problème brûlant de la littérature baroque en France. C'était la première fois que, dans notre pays, une réunion universitaire prenait pour thème ce baroque littéraire que presque toutes nos histoires de la littérature française passent sous silence. Les nombreuses interventions des auditeurs français et étrangers ont prouvé combien ce problème était actuel. D'ailleurs, non seulement en Europe, mais aux États-Unis, il paraît des articles et des livres sur la littérature baroque. La bibliographie qu'en donnait R. Wellek, dans le tome V du

1. *La préciosité et les précieux*, 1948, p. 396.

Journal of Æsthetics (1946), pourrait être sensiblement allongée. Voici que l'Amérique du Sud se penche, à son tour, sur ce problème. Bogota publie un article bibliographique de H. Hatzfeld [1], et de Rio-de-Janeiro nous arrive un livre d'A. Coutinho : *Aspectos da literatura barroca.* Mais, bien que certains de ces travaux s'intitulent *A clarification*, — *A simplification of the baroque problem*, un accord n'est pas près de s'établir sur *une* définition du baroque littéraire. Et pas davantage sur l'époque de la littérature baroque en France, que d'aucuns situent au XVIe, d'autres au XVIIe siècle. En gros, on peut distinguer deux tendances. L'une, qui tire peut-être son origine du livre de B. Croce, *Storia della età barocca in Italia* (1929), prend pour objet d'étude, dans le baroque littéraire, comme dans le baroque artistique, une technique, un ensemble de procédés, qu'il convient d'analyser, avant d'essayer d'en découvrir les causes. L'autre, plus ambitieuse, cherche dans le baroque une philosophie, une croyance religieuse, une forme particulière de la sensibilité ; mais les « baroquistes » ne s'entendent pas sur cet état d'esprit et sur ses causes.

Les deux rapporteurs étaient P. Kohler, qui, en 1943, a consacré au problème du baroque français un important chapitre de ses *Lettres de France*, et moi-même. Nous occupons, tous deux, une position moyenne entre certains Français qui s'obstinent à écarter de la terminologie de notre littérature le mot *baroque*, et certains Américains qui, à force de voir du baroque dans tout le XVIIe siècle français, en viennent à biffer le mot *Classicisme* [2]. En résumant l'exposé nuancé de M. Kohler, je crains de le trahir ; mais j'espère que ce texte riche en suggestions sera publié.

Après avoir tracé à grands traits l'histoire des études baroques (Burckhardt, Wœlfflin, W. Weisbach), M. Kohler a situé le baroque français. Le cas du protestant D'Aubigné l'empêche de rattacher ce baroque, comme d'autres le font, à la Contre-Réforme, et il trouve sa cause déterminante dans les guerres civiles qui, dans le dernier tiers du XVIe siècle, ont violemment secoué notre pays. La psychologie du baroque se résume, selon lui, dans la poussée de l'inconscient, dans l'invention fantaisiste, dans le goût du grotesque ; vers 1640, la raison dominera ces tendances. Cette fantaisie baroque, M. Kohler en trouve des survivances dans certaines œuvres de La Fontaine et de Molière. Il dresse, enfin, un programme de travail portant sur les motifs d'inspiration, les thèmes, la structure, le mélange des tons, les images et les pointes des œuvres baroques.

Après avoir critiqué certaines définitions du baroque et rappelé l'influence des guerres de religion sur la culture française, j'ai insisté sur la volonté des artistes et des écrivains baroques de se libérer, au moins partiellement, de la tutelle des modèles anciens et des règles et usages que la Renaissance avait hérités de l'Antiquité. Puis, laissant de côté le problème de la sincérité et de l'état d'esprit de chaque auteur, j'ai étudié chez D'Aubigné, Sponde, Régnier et les « satyriques », Billard, le jeune Malherbe, Montchrestien, Théophile, Saint-Amant, Rotrou, le jeune Corneille, l'intensité des passions et des sentiments, l'expression hyperbolique, les effets d'horreur, la hantise de la mort, l'hallucination, — la luxuriance des images, la multiplicité des métaphores les descriptions pompeuses ou galantes de la nature, — la recherche du neuf, de l'ingénieux, du surprenant, du bizarre, les paradoxes, contradictions,

1. *A critical survey of the recent baroque theories*, Bolatin del instituto Caro y Cuero, IV, n° 3, 1948.

2. Dans sa dissertation de l'Université catholique d'Amérique, *The* Pensées *of Pascal, a study in baroque style* (1950), sœur Maggioni écrit : « Henri Peyre devoted the entire book (*Le Classicisme français*) to a characterization of French Classicism as *Baroque* without venturing to use the term ». Donc, puisque le Classicisme est le Baroque, ôtons-le de notre vocabulaire !

jeux de mots et concetti. Quant au Classicisme, j'y vois, d'une part, un retour aux traditions de la Renaissance, d'autre part, selon l'expression d'André Chastel, un « baroque dompté ». Mais il serait peut-être plus exact de dire : les Classicismes, tant il existe de différences entre les conceptions poétiques de Malherbe vieux, de Chapelain, de Boileau, et de Fénelon.

Il m'est impossible de résumer fidèlement une discussion à laquelle prirent part une vingtaine de congressistes. M. Dagens fit débuter « l'âge des lumières » vers 1650, époque où la raison commence à prévaloir sur l'autorité des savants de l'Antiquité. M. Tielrooy évoqua le baroque hollandais et Vondel ; M. Folkierski, après avoir mentionné le baroque polonais, opposa au courtisan de la Renaissance, peint par Castiglione, le courtisan baroque de Gracian. M. Garapon signala dans le baroque la résurgence de techniques médiévales (de l'absurdité de la sotie ou de la fatrasie à celle du galimatias). M. Sells nous invita à regarder les œuvres classiques d'un point de vue nouveau, en nous signalant la singularité un peu « extravagante » d'Alceste. M. Sayce remarqua que les écrivains baroques n'échafaudent pas de système et qu'ils écrivent rarement des préfaces. M. Rousset montra comment le théâtre baroque crée l'illusion et abonde en personnages changeants ou déguisés.

Un historien de l'art, M. Francastel, fit une critique serrée des « couples de Wœlfflin »[1], auxquels se réfèrent maints spécialistes de la littérature baroque : il démontra que certains des caractères originaux que le savant suisse attribuait à l'art baroque, se trouvent déjà dans celui du Quattrocento. Il nie que l'*art* classique soit un « baroque dompté ».

Mme de Mourgues, dont nous espérons pouvoir lire bientôt la thèse sur le baroque et le précieux, pense que les antithèses, les pointes et les hyperboles ne sont pas, en soi, des critères du baroque, et elle le définit une maladie de la sensibilité, dont les manifestations sont le mysticisme, la sensualité, le macabre, etc... En somme, pour elle, Marini, qui cultive une technique subtile sans la moindre visée métaphysique, n'est pas un baroque, mais un « maniériste ». Qu'en penserait Benedetto Croce ?

M. Raymond, qui a publié récemment maints travaux sur la littérature baroque en France, en fait remonter l'origine très haut : à la crise religieuse ouverte par Luther. Il s'ensuivit dans la conscience individuelle du catholique et du protestant des troubles violents et un approfondissement. De Garnier à Pascal, M. Raymond constate la persistance d'un sentiment tragique de la vie. Mais il reconnaît que chez le même homme — un D'Aubigné, par exemple, — un sentiment réel et une affectation peuvent coexister, et qu'il y a eu plusieurs Baroques.

A la fin de ces trois journées, M. Orr, fidèle habitué des réunions des Études françaises, nous donna rendez-vous à l'été 1951, et les congressistes furent récompensés de leur exemplaire assiduité par une visite à la Bibliothèque Nationale au cours de laquelle des trésors inestimables leur furent montrés.

RAYMOND LEBÈGUE.

1. On trouvera un résumé de ces cinq couples dans les *Propositions sur le baroque et la littérature française* que M. Raymond a publiées dans la *Revue des Sciences humaines*, 1949, p. 137 et suiv.

LE CENTENAIRE DE LA MORT DE BALZAC

Les cérémonies de novembre 1950. — Cette commémoration s'est achevée dans la semaine du 13 au 19 novembre 1950 par un ensemble de manifestations qu'avait organisées la Direction générale des Arts et des Lettres avec le concours de la Commission Balzac.

Le 13 novembre, à la Sorbonne (Amphithéâtre Richelieu), M. M. Levaillant représentant M. le Doyen de la Faculté des Lettres empêché, a ouvert le cycle des Conférences. Furent traités les sujets suivants : le 13, La sagesse de B. (M. A. Maurois) ; Le héros ou le forban, ou le salut de la société chez B. (M. D. Saurat). Le 14 : La religion de B. (abbé Ph. Bertault) ; B. et le théâtre (M. G. Jamati) ; Le Paris de Balzac (M. Ch. Samaran). Le 15 : B. créateur (M. J. Pommier) ; B. et la médecine (Dr F. Lotte) ; B. et les vocations humaines (M. A. Chamson). Le 16 : B. et l'étranger (M. F. Baldensperger) ; B. visionnaire (M. A. Béguin) ; la langue de B. (M. M. Roques). Le 17 : La politique de B. (M. B. Guyon) ; l'amour dans la *Comédie humaine* (Mme M.-J. Durry).

Ce 17 novembre au soir, au grand Amphithéâtre, cérémonie d'hommage solennel présidée par M. le Ministre de l'Éducation nationale. M. M. Roques a fait l'éloge de M. M. Bouteron, à qui son état de santé n'a pas permis d'assister à la séance, et dont il a lu un message sur le culte de Balzac. Successivement prirent la parole M. J. Pommier, au nom de l'Université, M. P. Descaves, président de la Société des Gens de Lettres, M. P. Fresnay, pour lire un message de Mme Colette ; M. G. Lecomte, secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. G. Charlier, au nom des Lettres étrangères. Enfin M. P.-O. Lapie, Ministre de l'Éducation nationale, clôtura ces « Journées Balzac » de Paris par un discours sur Balzac et la politique. On projeta ensuite le film de Jean Vidal sur la vie de Balzac.

A Royaumont, le 18 et le 19, ont eu lieu des Entretiens dirigés par M. Paul Vialar, au cours desquels on entendit les exposés inscrits au programme, à savoir : B. et Mme de Berny (Mme Dussane) ; B. et la musique (Mme Maurice-Amour) ; quelques aspects du fantastique balzacien (M. P.-G. Castex) ; B. et l'Angleterre (M. Ch. Dédéyan) ; B. et Mme Hanska (M. P. Descaves) ; B. et les artistes (M. R. Rey) ; propositions sur l'aventurier balzacien (M. S. de Sacy). En outre, plusieurs interventions de Français et d'étrangers.

Le 14 novembre, à la Bibliothèque Nationale, s'était ouverte l'Exposition Balzac. M. J. Cain a écrit l'Introduction du Catalogue, composé par M. M. R. Pierrot, J. Adhémar et J. Lethève.

Le discours de M. le Ministre de l'Éducation nationale a paru, ainsi que celui de M. J. Pommier, dans *L'Éducation nationale* du 23 novembre, et la conférence de M. A. Maurois *ibidem* (no du 30 novembre). En attendant qu'un volume commémoratif vienne s'ajouter à celui qui perpétue l'Hommage rendu il y a deux ans, dans des conditions analogues, à Chateaubriand.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA CINQUANTIÈME ANNÉE
DE LA REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE.

Articles.

	Pages
LOUIS HERLAND. Les éléments précornéliens dans « La mort de Pompée » de Corneille	1
† CHRISTIAN MARÉCHAL. L'abbé de La Mennais, le comte de Montlosier et le baron d'Eckstein : un problème d'influence	16
BERNARD D'HARCOURT. Lamartine et son secrétaire (1848-1851)	27
PIERRE MOREAU. L'énigme de Charles de Bernard	39
ANDRÉ LEBOIS. Les contes parlés de Villiers	52
GUY ROBERT. Lettres inédites à Henry Fèvre (Antoine, Barrès, Daudet, Goncourt, Huysmans et Zola)	64
PIERRE-GEORGES CASTEX. Le manuscrit de l'abbé Savonati	113
RAYMOND MASSANT. Un fragment inédit de l'« Histoire de France pittoresque » d'Honoré de Balzac : « La fille de la reine »	122
MAURICE REGARD. Un inédit de Balzac : « La femme-auteur »	141
CHARLES DÉDÉYAN. Deux lettres inédites de Balzac	156
MARCEL BOUTERON L'inscription de « La peau de chagrin » et l'orientaliste Joseph de Hammer	160
BERNARD GUYON. Balzac et le mystère de la création littéraire	168
JEAN POMMIER. Naissance d'un héros : Rastignac	192
JEANNE REBOUL. Balzac et la « Vestignomonie »	210
AIMÉ DUPUY. Balzac colonial	257
MOÏSE LE YAOUANC. Une scène balzacienne : La visite de Raphaël au naturaliste Lavrille	280
Dr F. LOTTE. Chronologie de « La Comédie humaine »	291
RAYMOND MASSANT. Une contrefaçon belge d'« Une fille d'Ève » d'Honoré de Balzac	300
JEAN GIRAUD. « A la condition expresse d'être en tête du volume »	302
BERNARD GUYON. Villiers de l'Isle-Adam et Balzac	303
CLAUDE-GEORGES COLLET. Vaugelas a débuté dans les lettres en 1615	369
RAYMOND LEBÈGUE. Rotrou dramaturge baroque	379
ROBERT GARAPON. Rotrou et Corneille	385
JACQUES SCHERER. Une scène inédite de « Saint Genest »	395
FERNAND LETESSIER. Chateaubriand et la biographie Michaud	404

Notes et documents.

HENRI GLAESENER. Béranger, critique théâtral. (D'après une lettre inédite.)	83
RAYMOND LEBÈGUE Esquisse d'une étude sur Balzac et la Bretagne	234
F. A. BRIDGERS « Faire concurrence à l'état-civil »	241
HENRI EVANS. La pathologie de Louis Lambert : Balzac aliéniste	249
JEAN-BERTRAND BARRÈRE. « Hauteville House » de Victor Hugo	304

Pages

JEAN BONNEROT. Lettres inédites de Laprade et de Leconte de Lisle : I. Un manifeste spiritualiste sous le Second Empire (1855) ; — II. La pauvreté de Leconte de Lisle (1851-1862) 316
CLAUDE DIGEON. Un discours inconnu de Flaubert..... 420
JEAN POMMIER. Nouvelle note sur la santé de Flaubert..... 435

Comptes rendus.

MARIE-LOUISE DUFRENOY. *L'Orient romanesque en France* (1704-1789) (DANIEL MORNET) 86
Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau (JACQUES VOISINE) 87
GENEVIÈVE GENNARI. *Le premier voyage de Mme de Staël en Italie et la Genèse de Corinne* (PIERRE JOURDA) 90
LUIGI FOSCOLO BENEDETTO. *Arrigo Beyle Milanese* (PIERRE JOURDA)..... 91
BERNARD D'HARCOURT. *Lamartine, Barbey d'Aurevilly et Paul de Saint-Victor en 1848. Documents inédits* (JEAN POMMIER) 92
GEORGES MONGRÉDIEN. *La vie littéraire au XVIIe siècle* (S. JEUNE)..... 324
BRUCE ARCHER MORRISSETTE. *The life and works of Marie-Catherine Desjardins (Mme de Villedieu)* (JACQUES SCHERER) 325
M.-B. ELLIS. *Julie or La Nouvelle Héloïse. A Synthesis of Rousseau's thought (1749-1759)* (PIERRE KOHLER)..... 326
MARIETTE HELD. *Charles Nodier et le romantisme* (PIERRE MOREAU) 328
YVES LE HIR. *Lamennais écrivain* (VICTOR GIRAUD) 329
BERNARD GUYON. *La pensée politique et sociale de Balzac* (JEAN POMMIER) 330
MARC BALLOT. *Eugène Le Roy, écrivain rustique* (P. BARRIÈRE)..... 333
ALEXIS FRANÇOIS. *La désinence* ance *dans le vocabulaire français* (JEANNE STREICHER) 437
MAURICE WEILER. *Pour connaître la pensée de Montaigne* (PIERRE JOURDA) 437
ROTROU. *Cosroès, tragédie.* Édition critique publiée par Jacques Scherer (J. P.) .. 438
GEORGES COUTON. *Le légendaire cornélien* ; — *La vieillesse de Corneille (1658-1684)* (PIERRE JOURDA) 439
Diderot studies. Edited by Otis Fellows and Norman L. Torrey (D. MORNET) 441
JOHN ARTHOS. *The language of natural description in eighteenth century poetry* (CH. BRUNEAU) 444
CHARLY GUYOT. *La vie intellectuelle et religieuse en Suisse française à la fin du XVIIIe siècle : Henri-David de Chaillet (1751-1823)*..... 445
Œuvres complètes de MAURICE DE GUÉRIN. Texte établi et présenté par Bernard d'Harcourt (YVES LE HIR) 447
LAMARTINE. *Correspondance générale de 1830 à 1848*, publiée sous la direction de Maurice Levaillant (A. DE LUPPÉ)..... 449
JEAN POMMIER. *Les écrivains devant la Révolution de 1848* (JACQUES VIER)..... 451

Notes bibliographiques..... 95, 334, 455
Chronique 474
Nouvelles diverses 255, 364

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imprimé en France à l'Imp. WILLAUME à Saint-Germain-lès-Corbeil en décembre 1950.
O. P. I. A. C. L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 4e trimestre 1950.
N° d'ordre dans les travaux de la Librairie ARMAND COLIN : 760.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie WILLAUME : 542.

UNIVERSITY OF LONDON LIBRARY
WITHDRAWN
DO NOT REMOVE

50e année. N° 2. Avril-Juin 1950.

Revue d'Histoire littéraire de la France

Pour le centenaire de la mort

D'HONORÉ DE BALZAC

1850-1950

numéro spécial

BALZAC INÉDIT

Pierre-Georges Castex. — Le manuscrit de l'abbé Savonati.
Raymond Massant. — Un fragment inédit de l' « Histoire de France pittoresque » d'Honoré de Balzac : « La fille de la reine ».
Maurice Regard. — Un inédit de Balzac : « La femme-auteur ».
Charles Dédéyan. — Deux lettres inédites de Balzac.

ÉTUDES

Marcel Bouteron. — L'inscription de « La peau de chagrin » et l'orientaliste Joseph de Hammer.
Bernard Guyon. — Balzac et le mystère de la création littéraire.
Jean Pommier. — Naissance d'un héros : Rastignac.
Jeanne Reboul. — Balzac et la « Vestignomonie ».

NOTES ET DOCUMENTS

Raymond Lebègue. — Esquisse d'une étude sur Balzac et la Bretagne.
F. A. Bridgers. — « Faire concurrence à l'état civil... »
Henri Evans. — La pathologie de Louis Lambert : Balzac aliéniste.

DIVERS

Librairie Armand Colin

103, Boulevard Saint-Michel, Paris (V^e^)

Revue de la Société d'Histoire littéraire de la France, publiée avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président d'honneur. M. Victor GIRAUD.
Président..... M. Daniel MORNET, Professeur honoraire à la Sorbonne.
Vice-Présidents..... M. Henri CHAMARD, Professeur honoraire à la Sorbonne.
— M. Émile HENRIOT, de l'Académie française.
Secrétaires..... M. Jean POMMIER, Professeur au Collège de France.
— M. René JASINSKI, Professeur à la Sorbonne.
Trésorier..... M. Jacques LECLERC, Éditeur.
Secrétaire adjoint... M. Pierre JOSSERAND, Conservateur à la Bibliothèque Nationale.

Conseil d'Administration :

MM.

Baldensperger (Fernand), Professeur honoraire à la Sorbonne.

Billy (André), de l'Académie Goncourt.

Bonnerot (Jean), Conservateur de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Bouteron (Marcel), Membre de l'Institut.

Bruneau (Charles), Professeur à la Sorbonne.

Carrington Lancaster (Henry), Université Johns Hopkins, Baltimore.

Clarac (Pierre), Inspecteur général de l'Éducation Nationale.

Crépet (Jacques), Homme de Lettres.

Dumesnil (René), Homme de Lettres.

Mme Durry (Marie-Jeanne), Professeur à la Sorbonne.

Hytier (Jean), Professeur à l'Université Columbia, New York.

Jourda (Pierre), Professeur à l'Université de Montpellier.

Lebègue (Raymond), Professeur à la Sorbonne.

Lefranc (Abel), Membre de l'Institut.

Levaillant (Maurice), Professeur à la Sorbonne.

Magne (Émile), Homme de Lettres.

Martin-Chauffier (Louis), Homme de Lettres.

Martino (Pierre), Inspecteur général de l'Enseignement supérieur.

Maynial (Édouard), Professeur au Lycée Henri-IV.

Moreau (Pierre), Maître de Conférences à la Sorbonne

Morize (André), Professeur à l'Université Harvard.

Pintard (René), Professeur à la Sorbonne.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Prière d'adresser toute correspondance concernant LA RÉDACTION à :
M. RENÉ JASINSKI, 91, rue de Monceau, Paris, VIIIe, ou à
M. JEAN POMMIER, 12, avenue de l'Observatoire, Paris, VIe.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre..... M. Green, Cambridge. — M. Rudler, Oxford. — M. Vinaver, Manchester.
Belgique..... M. Charlier, Bruxelles.
Canada..... M. Mouton, conseiller culturel (Ottawa).
États-Unis..... M. Carrington Lancaster, Baltimore. — M. Bédé, Columbia. — M. Bonno, Berkeley. — M. Morize, Harvard. — M. Peyre, Yale. — M. Seznec, Harvard. — M. Vigneron, Chicago.
Hongrie..... M. Eckhart, Budapest.
Pays-Bas..... M. Gallas, Amsterdam. — M. Tielrooy, Amsterdam.
Suisse..... M. Bray, Lausanne. — M. Kohler, Berne. — M. Lugin, Neuchâtel. — M. Raymond, Genève.
Tchécoslovaquie. M. Kopal, Prague.

La Revue d'Histoire littéraire de la France,

publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France*, paraît tous les trois mois.

ABONNEMENT ANNUEL :

France et Union française . . . . . **700 fr.**
Étranger . . . . . **850 fr.**

Le numéro de l'année courante . . . . . **200 fr.**
Le numéro des années échues (prix indiqué sur demande).

Il reste quelques exemplaires de certaines années, de 1894 à 1949. Chaque année forme un volume in-8°, broché. (Le prix de chaque année est indiqué sur demande.) — Les Tables générales de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 1899-1908, par M. MAURICE TOURNEUX, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, boulevard Saint-Michel, Paris, 5e. — Compte de chèques postaux : *Paris, 1671.*

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Les volumes envoyés pour compte rendu doivent être adressés impersonnellement à la Revue (18, rue de l'Abbé de l'Épée, Paris, 5e).

Un numéro BALZAC

A l'occasion du 100e anniversaire de la mort de BALZAC, la *Revue d'Histoire Littéraire* publiera, en avril-juin 1950,

un numéro spécial consacré à BALZAC

Ce numéro contiendra des *textes inédits* d'Honoré de Balzac, des articles de Marcel Bouteron, P. Castex, Aimé Dupuy, Bernard Guyon, Jeanne Reboul, Maurice Regard, etc.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

BERNARD GUYON

LA PENSÉE POLITIQUE ET SOCIALE

DE BALZAC

« L'œuvre que nous présente M. Bernard Guyon est considérable. Il y a consacré des années de recherches minutieuses et une curiosité inlassable qui lui a permis de retrouver les pièces rares auxquelles très peu de chercheurs s'étaient reportés. Son livre marquera dans l'histoire des études balzaciennes et il suppléera, surtout pour l'œuvre inconnue de Balzac « écrivain politique », à l'absence d'une édition critique complète que personne n'a osé entreprendre. »

(LOUIS PARROT, *Les Lettres françaises.*)

Un volume in-8 (16 × 25), XVIII-830 pages, broché . . . . . **1 200 fr.**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS, 5e

Dernières nouveautés :

GEORGES GUSDORF
Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Strasbourg

TRAITÉ DE L'EXISTENCE MORALE

Le premier traité de morale existentialiste

Un volume in-8° (14 × 22,5), 416 pages, broché . . . . . **700 fr.**

LÉON TAUMAN
Maître de Conférences à l'Université de l'Australie occidentale

MARCEL PROUST
UNE VIE ET UNE SYNTHÈSE

Une vie confrontée avec une œuvre

Un volume in-8° (14 × 22,5), 320 pages, 1 *portrait hors texte*, broché . . . **450 fr.**

P. MASSON-OURSEL
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études

LA PENSÉE EN ORIENT

Un volume in-16 (11 × 17), *Collection Armand Colin*, broché . . . . . **180 fr.**

Récemment paru :

FERDINAND BRUNOT

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE
TOME XII
L'ÉPOQUE ROMANTIQUE

par **CHARLES BRUNEAU**
Professeur d'Histoire de la Langue française à l'Université de Paris.

« M. Charles Bruneau a traité son thème moins en philologue proprement dit qu'en historien littéraire ; et c'est moins au phénomène linguistique qu'il en a qu'aux différences de style de nos grands écrivains dans l'époque envisagée ; moins à la contexture même de la langue qu'aux modifications individuelles de l'usage apportées par ces écrivains... »

(ÉMILE HENRIOT, *Le Monde*, mars 1949.)

« L'intérêt du bel ouvrage de Ch. Bruneau réside surtout dans la richesse et la précision des renseignements et des citations qu'il apporte, sur les sens variés donnés aux mots *romantique* et *romantisme*, sur les épisodes de la querelle, et surtout sur le vocabulaire et le style, tant en prose qu'en vers, d'un grand nombre d'écrivains. M. Ch. Bruneau a tissé solidement l'envers stylistique du mouvement littéraire romantique. »

(H. YVON, *Revue Universitaire*, mai-juin 1949.)

Un volume in-8° (16 × 26), 614 pages, broché . . . . . **1 500 fr.**

L'Histoire de la langue française** comprend actuellement **19 volumes.

Saint-Germain-les-Corbeil. — Imp. Willaume

SHL
1 - APR 1950
WITHDRAWN

1956 f
1982 1